

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



Antoine Varillas (1624-96), historiegraphe de gastan d'Orleans et Bibliothe soire a Va Biblio thèque voyale (1655-62) Ses Livres oppartiement pur leur style à l'historio graphie galante, comme ceux de Saint-Réal, sou disciple.

PC-101.3 .V32.

V.

.

•

HISTOIRE

DE

CHARLES VIII.

PAR

Monfieur VARILLAS.





A LA HAYE,

Chez ADRIAN MOETJENS, Marchand Libraire pres la Cour, à la Librairie Françoise.

M. DC. XCI.

-





AUROY.



IRE,

Je ne puis mieux satisfaire à la curiosité de ceux qui attendent de ma façon la plus belle periode de nôtre Histoire, ni les confirmer plus

fortement dans la haute admiration, & dans le profond respect qu'ils ont pour Vôtre Majeste'; qu'en donnant au public le Régne de Charles Huit, immédiatement aprês celui de Louis XI. Car l'un des plus grands préjudices, que les premiers Rois de la troisième Race avoient faits à la Monarchie Françoise, étoit d'en avoir détaché les Comtez d'Artois & de Bourgogne; puis que la situation de ces deux Provinces étoit si considerable, que quiconque les possederoit, pourroit introduire, quand il lui plairoit, les Ennemis de la France jusques dans son centre. Louis XI. s'en étoit aperçû trop tard; mais il n'avoit pas laissé d'y remedier, en gagnant l'Assemblée des Etats generaux des Pais-bas qui avoient accordé leur Princesse en mariage à Charles fils unique de Louis, & lui avoient donné pour sa dot les Comtez de Bourgogne & d'Artois.

Cependant la Princesse des Pays-bas fut répudiée; & Charles · Huit n'eut pas plûtôt pris connois-Sance de ses affaires, que non seulement il la renvoya à l'Empereur Maximilien d'Autriche son pere, mais encore il lui rendit sa Dot. VOTRE MAJESTE', SIRE, a reparé cette faute par deux voyes qui ne pouvoient être plus justes, ni plus heureuses : L'une en se mariant avec l'Infante d'Espagne, qui lui apporta le droit incontestable de dévolution sur toutes les Provinces des Pays bas, & par consequent sur celles d'Artois & de Bourgogne: L'autre en obligeant la Maison d'Autriche à lui ceder ces deux Etats par la Paix de Nimeque.

Charles VIII possedoit à juste titre les Comtez de Roussillon & de Cerdagne, parce que Jean Roi d'Arragon, & Ferdinand son fils unique, les avoient engagez

à Louis XI. pour trois cens mille écus d'or ; à condition que s'ils n'étoient retirez dans neuf ans, ils demeureroient unis à la Couronne de France, sans pouvoir en être détachez pour quelque cause ou pretexte que ce fût. Il s'étoit écoulé prés de trente ans, sans que les Espagnols eussent parlé de retirer leur engagement : Et Charles, pour le conserver, n'avoit qu'à se tenir précisément aux termes de son Contract. Mais les Espagnols corrompirent à force d'argent son Prédicateur ordinaire, & le Confesseur de la Duchesse de Bourbon, qui leur persuaderent que l'Ame de Louis XI. brûleroit dans le feu du Purgatoire, jusqu'à ce que le Roussillon & la Cerdagne eussent été réunis à la Couronne d'Arragon.

Charles VIII. s'en défit par cette délicatesse de conscience, & le Languedoc avoit demeuré prés

de deux cens ans exposé aux invafions des Espagnols, lors que Vô-TRE MAJESTE', SIRE, fe proposa d'imiter la Nature, qui n'avoit séparé que par les Pirenées, les deux plus florissantes Monarchies de la Chrêtienté. Le progrez de vos Armes & la Paix des Pirenées rétablirent la France en possession des Comtez de Roussillon & de Cerdagne; Et VOTRE MAJESTE', pour derniere précaution, fit bâtir l'importante Place de Mont-Louis, sur le seul endroit par où il y avoit à craindre que les voisins du Languedoc ne troublassent la tranquillité de vos Sujets.

La Conquête du Royaume de Naples forma contre Charles VIII. la Ligue de Viterbe entre la Cour de Rome, l'Empereur Maximilien Premier, les Rois d'Efpagne, Ferdinand & Ifabelle, la République de Venife, Ferdi-* a nand.

nand Second, Roi de Naples, & Louis Sforce, Usurpateur de Milan; & la prosperité des Armes de Vôtre Majeste' a servi de pretexte à la Ligue commencée à Aousbourg, continuée à Minden & concluë à Magdebourg entre la Cour de Rome: Leopold Premier, Empereur: l'Empire avec fes dix Cercles: Charles Second, Roi d'Espagne : l'Angleterre : l'Ecosse: la plus grande partie de l'Irlande: les Provinces Unies: & le Duc de Savoye. Mais la Cour de Rome, sous le Régne de Charles VIII. ne possedoit que les Etats qu'elle tenoit de la pure liberalité de vos Prédécesseurs, SIRE, & elle y a presentement ajoûté les Provinces de Ferrare, d'Urbin & de la Romagne, & la Ville & le Territoire de Bologne la Grasse. Maximilien Premier n'avoit que les dix Provinces Héréditaires de la Maison d'Autriche;

& Leopold Premier posséde de plus les Royaumes de Hongrie & de Bohême, qu'il a rendus Héréditaires, quoi qu'ils fussent auparavant Electifs. Maximilien étoit si pauvre, qu'il falut que ses Confederez lui fournissent jusqu'à la dépence qu'il faisoit chaque jour pour satable; & la longue Paix avec les Turcs, dont Leopold avoit joui, lui avoit donné les moyens

d'amasser de l'argent.

Ferdinand & Isabelle s'étoient tellement épuisez durant dix années continuelles de Guerre contre les Mores, qu'un Article secret de la Lique de Viterbe les dispensa d'y contribuer autre chose que leur Nom; & Charles Second a recueilli sans obstacle jusqu'à l'année mille fix cens quatre-vingt-buit les richesses du nouveau Monde: outre les Royaumes de Naples, de Sicile & de Navarre, le Duché de Milan & les Provinces des 455

des Pays-bas, que ces Ancêtres ont ajoûtez à la Monarchie Espagnole. L'Empire ne s'étoit jamais déclaré contre la France, non pas même dans la conjoncture de la Bataille de Bovines : Et VOTRE MAIESTE' a presentement pour Ennemis les Electeurs, les Princes, les Etats & les Villes libres d'Allemagne. Les Flottes que la Ligue de Viterbe opposa à Charles VIII. n'étoient composées que de Vaisseaux Marchands armez en Guerre; & les Vaisseaux de l'Angleterre & de la Hollande étoient si considerables par leur nombre, par leur grandeur, par leur agilité & par l'experience de leurs Pilotes, qu'ils avoient paf-

* D'Au-Se pour Maîtres de l'Ocean jusqu'à la derniere Campagne. Charles bignien VIII. gagna contre la Lique de gagna une, & Viterbe quatre Batailles rangées, Preffi l'une en personne, & les trois aud'Alletres par deux de ses Lieutenans;* deux.

gre,

cependant il ne perdit pas moins toutes ses Conquêtes d'Italie, que s'il eût été entierement dessait : Et Vostre Majeste, nonobstant la multitude de ses Ennemis, les à non seulement empêché de rien prendre sur elle, mais de plus les trois Victoires qu'elle vient de remporter à Fleurus, à Stafarde, & dans la Manche, lui ont donné le moyen de conquerir la Savoye.

La France commença sous le Régne de Charles VIII. à montrer qu'elle étoit capable de résister seule à tous les Ennemis qui se joindroient pour l'attaquer en quelque nombre qu'ils fussent; Et vous achevez, SIRE, depuis deux ans & trois mois de persuader aux plus incredules, qu'en l'état où vous l'avez mise, elle ne sçauroit plus être vancue, que par ellemême

Enfin le deffaut que l'on a le plus * 6 uni-

universellement reproché à Charles VIII. est de n'avoir fait durant tout son Régne aucun bien aux Gens de Lettres; & vôtre liberalité, SIRE, à leur égard a étê si generale, que même elle s'est autrefois étendue jusqu'à.

chardle e & dans la Monette.

gel elles toit capable de refiller fanie é drus les Emmenissipa fo_{g un}a-où ar pour l'octaques en nucesue

achevez, SIRE, d'anis deux ans criscolamois de perfueder selve elus incredules, en en l'état an

a lemonos de concur

-1770

Vôtre tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidele sujet & serviteur, VARILLAS.

warming on the Latter 2

AVER-



'Ai long-temps cherché qui pouvoit êtrel'Auteur du Manifeste de la Comtesse de Beaujeu, que j'ai abregé dans le premier Livre de cette Histoire, & je ne l'ai pû trouver que par conjecture. J'ai présupposé que comme cette Piece étoit la plus délicate & la mieux tournée de celles de son temps , elle devoit être attribuée à l'homme de son secle qui écrivoit le mieux, & avec le plus d'efprit en François. Je me suis imaginé làdesfus que ce devoit être le celebre Martial de Paris, dit d'Auvergne, Procureur en Parlement, qui avoit acquis beaucoup de réputation par son fameux Livre des Vigiles de Charles Sept. On n'a pas sceu par quelle intrigue il s'étoit infinué dans la confidence de la Comtesse de Beaujeu; mais il est constant qu'elle se servit de lui dans toutes les affaires

*Dans les Recherches manufcrites de feu Monfieur Henri.

faires importantes, où elle crut avoir befoin d'appuier fon Administration, par l'autorité du premier Parlement du Roiaume. Il n'avoit pas encore * composé le Livre des Arrêts d'Amour, qui a été tant de fois imprimé, & traduit en toutes sortes de Langues, & ce ne fut que huit ou dix ans aprés qu'il le mit en lumiere. Son fiecle qui étoit encore afsez grossier, lui rendit justice en ce point; mais il faut dire à sa louange que fi les Arrêts d'Amour furent estimez durant la vie de l'Autheur , ils furent admirez immediatement aprés sa mort; & si generalement considerez, que le plus icavant Jurisconfulte de France, plus connu sous le nom de Benedictus Curtius, que sous celui de Benoist le Court, se donna la peine d'y faire un excellent Commentaire en Latin, & de les appuier par tous les paffages du Droit Civil, convenables à la matiere, & des Auteurs des belles Lettres, qui s'étoient égayez à décrire les Simptomes de l'amour ; en quoi non seulement il ne fût point blâme par les autres Jurisconsultes de son temps, mais encore ils lui donnerent les éloges que meritoit la juste application qu'il venoit de faire des 53 VI (4)

des sentimens des anciens aux nouvelles inventions de Martial de Paris. Il n'y aura pas lieu de s'en formaliser, si l'on examine de prês les Arrêts d'Amour, puisque l'on y verra un Ouvrage tout à fait fingulier, entre ceux que l'on appelle purement d'esprit, c'est à dire qui ne sont les effets que de l'imagination. Ce n'est pas que le jugement ne s'y rencontre par tout aufli-bien qu'elle, & qu'il n'en régle la conduite dés le commencement jusqu'à la fin. Martial de Paris y emploie la plus fine raillerie, pour le mocquer serieusement des amourettes de son remps, & sur tout de celle du Duc de Bourbon, qui pour être Beaufrere de la Comtesse de Beaujeu, n'en étoit pas moins son ennemi. Il a été affez habile, ou affez heureux, pour réduire tous les évenemens que l'amour avoit fait naître dans les Nations civilifées à une forme juridique & contentieufe, sur laquelle les Magistrats suppolez, qui tiennent le Parlement d'Amour, prononcent des Arrêts avec tant de justesse, qu'encore que les faits ne foient qu'imaginez & inventez à plaisir, il semble aux plus habiles qu'ils soient veritables, ou du moins qu'il n'étoit pas possible de mieux décider.

Il est à présumer qu'il se repentit quelques années aprés d'avoir donné au public tant d'agreables bagatelles, & que ce fût pour reparer en quelque maniere les heures qu'il y avoit perduës, qu'il composa son Livre tout à fait serieux des Prieres Chrêtiennes, qui n'eut pas moins d'applaudissement que les précedens, quoi qu'il fût d'un stile tres-different. Sa mort ne répondit pas à sa vie, puis qu'il tomba malade de la fiévre chaude en un âge, qui n'étoit pas fort avancé. Il demeuroit au Marché-Neuf, & par malheur pour lui, sa maison étoit bâtie si proche de la riviere de Seine, que l'eau en mouilloit le bas. Il fut le 13. du mois de May 1508, tellement transporté des ardeurs de son mal, que personne ne se trouvant auprés de lui, il ouvrit sa fenêtre, & se jetta dans la riviere. Le bruit de sa chûte fit accourir plusieurs personnes, qui travaillerent inutilement à le secourir. On ne le tira de l'eau qu'aprés qu'il y eut expiré, & on l'enterra dans l'Eglise de S. Germain le Viel, sa Parroisse. Les beaux Esprits de son temps honorerent sa memoire par divers Ouvrages de prose & de vers, & on lui dressa une magnifique Epitaphe, iupible de meux datider.

qui fût conservée jusqu'à l'année 1617. que l'Eglise de Saint Germain aiant eu besoin d'ètre réparée, il fût necessaire d'ôter l'Epitaphe, & l'on ne s'est pas depuis soucié de la remettre. On a par mégarde exprimé la Ville de Fougeres, par son mot Latin, qui est celui de Filicerre.

Feu Monseigneur le Duc de Longueville, qui fut tué au passage de Tolus, tira des Archives de Châteaudun la Negociation de son Trisayeul, que je rapporte dans le second Livre, pour me la communiquer, & j'en ai retenu Copie, parce que je ne crois pas qu'il y ait eu rien de plus rafiné dans le quinziéme siecle. Elle est de François d'Orleans Premier du Nom, & je ne le nomme que Comte de Longueville, parce que la Terre, dont il portoit le nom, ne fut érigée en Duché que dixsept ans aprés sa mort, c'est à dire en 1508. Ils'agissoit de rompre le Mariage de l'Archiduc Maximilien d'Autriche avec la Duchesse de Bretagne, & de réunir cette Province à la Monarchie Françoise, en persuadant à la même Dachesse d'épouser le Roi Charles

VIII. Il se trouvoit à cela trois obstacles presques également invincibles. Le premier venoit de la Duchesse de Bretagne, à qui la délicatesse de conscience ne permettoit pas derompre son Mariage avec Maximilien, quoi qu'il n'eût été fait que par Procureur. Elle étoit de plus en un âge où rien ne plaît que ce qui brille aux yeux ; & quoi qu'elle n'eût veu de Charles VIII. & de Maximilien que les portraits de l'un & de l'autre, elle ne laissoit pas d'être convaincuë qu'il y avoit une extrême difference entre ces deux Princes pour la beauté. Car Charles VIII à la verité n'avoit que vingt ans ; mais il se trouvoit une telle disproportion entre toutes les parties de son corps, & sur tout entre celles que l'usage ne permet pas de cacher, que cette disproportion alloit jusqu'à la difformité. Maximilien au contraire étoit le plus beau & le mieux fait des Princes de son temps, & personne ne s'étoit encore avisé de lui contester ces deux avantages. Il avoit déja trente ans, & la Duchesse de Bretagne, bien loin de l'en mes-estimer à cause qu'il avoit ainsi treize ans plus qu'elle, croioit qu'il lui seroit plus com-

commode, parce qu'elle le trouvoit moins sujet à l'amour volage. Enfin elle se plaignoit d'avoir receu du Roi Charles VIII. une injure qu'elle ne lui pouvoit pardonner. Elle avoit été offerte à ce Prince, avant qu'elle fût promise à Maximilien; & il avoit répondu qu'il ne se résoudroit de l'épouser, qu'après qu'il auroit perdu l'esperance de conquerir la Bretagne par la voie des Armes. Il s'enfuivoit de là que Charles VIII. avoit recherché le bien de la Duchesse de Bretagne, & non pas sa personne; & c'étoit-là ce qui causoit un horrible chagrin à cette Princesse, fiere s'il en fût jamais, toutes les fois qu'elle y pensoit.

Le second obstacle venoit de ce qu'il n'y avoit que Loüis, Duc d'Orleans, qui fût capable de reconcilier la Duchesse de Bretagne avec Charles VIII. Ce Prince l'avoit veue dans le temps qu'elle n'avoit encore que douze ans; & il en étoit devenu amoureux en un point, qu'il manquoit désormais de complaisance pour les autres Dames. Il s'étoit révolté pour elle contre le Roi son Maître, nonobstant qu'il fût son présomptif Successeur: Il avoit combat-

tu à pied sous les Enseignes Bretonnes à la Bataille de S. Aubin, pour mieux témoigner sa passion: Il avoit été pris en cette posture: On l'avoit ensermé dans une cage de ser à la Tour de Loches; & il avoit foussert durant dix-huit mois les plus affreuses peines de la captivité. Il s'agissoit de le tirer de là, pour lui persuader non seulement de trahir son amour, mais encore de disposer sa maîtresse à se jetter entre les bras d'un autre, & c'étoit-là ce qu'il n'y avoit pas même lieu de concevoir, bien loin de l'esperer.

Le troisiéme obstacle confistoit dans l'antipathie de la Duchesse de Bourbon pour le Duc d'Orleans, qui se trouvoit déja si grande, qu'elle ne cessa que par la mort de l'un & de l'autre. Pour en mieux concevoir l'étenduë, il faut présupposer que cette Duchesse, en qualité de fille aînée du Roy Louis XI. avoit prétendu à l'Administration du Roiaume de France durant la jeunesse du Roi Charles VIII. son frere, & qu'elle avoit eu le Duc d'Orleans pour Competiteur. L'affaire avoit été renvoyée à la décision des Etats Generaux, & les deux parties y avoient brigué chacune

cune en sa faveur. Mais comme le Duc d'Orleans n'avoit pas tant d'esprit que de courage, les intrigues de la Duchesse de Bourbon l'avoient emporté sur les siennes, & il avoit succombé dans sa poursuite. Le dépit qu'il en conçut éclata dans une partie de Paume, où il avoit le Roi Charles VIII. & la Duchesse de Bourbon pour Spectateurs. Cette Princesse jugea contre lui un coup contesté; & le dépit qu'il en eut, le porta à lui dire une injure si atroce, qu'elle crut devoir s'en vanger. Elle le poursuivit avec toutes les forces du Roiaume, & elle le réduisit à se refugier en Bretagne, où il fût deffait & pris. Si elle le tiroit du Château de Loches, elle seprivoit du principal succès de sa bonne fortune, & elle mettoit son capital ennemi dans l'état de renouveller la Guerre.

Le Comte de Longueville tout pénétré qu'il étoit de l'évidence de ces raifons, ne laissa pas d'entreprendre & de de continuer sa Negociation. Il commença par la Duchesse de Bourbon, & il eut la hardisse de lui faire comprendre que son Administration étoit sur le point de finir; & qu'outre que le Roi son fre-

26

re vouloit régner désormais par lui-même, il avoit déja deux favoris, qui prétendoient le gouverner seuls : Que si elle perdoit l'occasion de réunir la Bretagne à la France, elle leur donneroit sujet, non seulement de la pousser hors des affaires, mais encore de faire travailler à son procez : Que le Duc d'Orleans n'avoit pas l'ame vindicative : Qu'il étoit extraordinairement sensible aux biens-faits; & qu'aprés tout, quand il entreprendroit de maltraiter sa bienfaitrice, à cause qu'elle auroit étéson ancienne ennemie, le Roi ne le souffriroit jamais, puis qu'il avoit interêt d'empêcher que son Successeur présomptif ne s'agrandît aux dépens de la Duchesse de Bourbon. L'effet de cette remontrance fut la liberté du Duc d'Orleans; & le Comte de Longueville, pour l'engager à vaincre sa passion, ne s'amusa point à lui representer qu'elle étoit devenue inutile par le Mariage de la Ducheffe de Bretagne avec Maximilien. Il employa mieux fon temps à le rendre capable de concevoir, que s'il demeuroit plus long-temps en prison, il donneroit le loi fir à cet Archiduc d'aller en Bretagne, & d'y consommer son Mariage:

riage; au lieu que s'il accordoit au Roi fon ministere, pour disposer la Duchesse de Bretagne à épouser Sa Majesté, il avanceroit fon propre bonheur, bienloin de le differer; puis que le Roi n'étoit point affez vigoureux pour se marier avec une Princesse qui l'étoit beaucoup, & que dans toutes les apparences, il mourroit dés la premiere année de ses Nôces , & qu'il laisseroit au Duc d'Orleans sa Couronne & sa femme, qui étoit trop ambitieuse, pour descendre du Thrône, aprés y avoir monté. On ne sçait si le Duc d'Orleans employa tout le credit qu'il avoit auprés de la Duchefse de Bretagne, pour se la rendre infidelle; mais il y réuffit, aprés que le Comte de Longueville lui eut suggeré de remontrer à cette Princesse que Maximilien ne lui étoit pas si propre qu'elle s'étoit imaginée : Qu'il avoit un fils qui recuëilleroit seul les successions des Malfons de Bourgogne & d'Austriche, & que par consequentil neresteroitrien pour ses autres enfans, s'il en avoit à Que la Duchesse de Bretagne seroit contrainte de le suivre en Allemagne, & même d'y faire un long lejour, durant lequel il ne seroir pas difficile aux Fran-

cois

çois de s'emparer de son Etat: Que s'ils lui faisoient la Guerre, elle ne pourroit recevoir du secours ni d'Allemagne, ni de Flandres; & si au contraire elle devenoit Reyne de France, la Bretagne n'auroit plus d'Ennemis à craindre. Ains si cette grande Province sur réunie à la France; & le Comte de Longueville en auroit tiré du moins une partie de la recompense qu'il meritoit, s'il n'eût été peu de jours aprés frappé d'une apoplexie si forte, qu'il en mourut dans l'instant.

ne frait file Lucd'O' Les samploys tou Il est necessaire que je prévienne ici l'objection que la pluspart de ceux qui liront mon troisiéme Livre ne manqueront pas de me faire. Il se plaindront que leurs Ancêtres accompagnerent Charles Huit, & l'aiderent à gagner la fameuse Bataille de Fournoue, & que cependant je ne parle que de quinze ou vingt d'entre-eux, & je passe les autres sous silence. J'avouë de bonne foi qu'il n'y a guéres de Maisons considerables en France qui n'ait fourni un ou même plufieurs sujets, pour executer l'entreprise dont il est question, & que la seule Maison de Lorraine y renvoia quatre freres. gions

freres. Je conviens encore que presque tous les Princes, les Seigneurs & les Gentils-hommes s'équiperent à leurs dépens, & qu'il ne demeura dans les Châteaux, de la Noblesse, que ceux qui étoient malades & trop jeunes ou trop âgez pour porter les armes. Mais c'est par-là que je prétens me justifier, puisque le public verra bien , sans qu'il soit besoin que je l'en avertisse, qu'il ma été absolument impossible de faire ce que l'on auroit souhaité de moi. On ne sçait peut-être pas que du temps de Charles Huit, non seulement tous les hommes d'armes, mais encore tous leurs Archers qui étoient quatre fois autant, étoient tous Gentils-hommes, & qu'ils auroient mieux aimé mourir, que de fouffrir qu'aucun roturier se mélat dans leurs troupes.

Cette coûtume duroit encore quatrevingt ans aprés la Batail le de Fournouë, & il paroît par des actes authentiques que François de Bonne Lesdiguieres, qui fût depuis Marêchal & Connêtable de France, combattit en qualité de simple Archer à la Bataille de Dreux. Il s'ensuit de là que comme Charles VIII. avoit quatre mil Lances

* *

dams

dans son Armée, il auroit falu que je nommasse les quatre mil Gentils-hommes qui les portoient; & les seize mil qui les assistoient en qualité d'Archérs, sans y comprendre l'équipage des Princes & des Favoris, qui étoient si superbes, que l'Historien Danton emploie un Chapitre entier pour décrire le train de François Second d'Orleans, Com-

te de Longueville.

l'avoue encore qu'il y a des Rolles fort longs de certe Noblesse dans la Chambre des Comptes & dans le Trefor des Chartres; mais je soutiens austi que la dixième partie n'y est pas nommée; & que quand j'aurois violé les Loix de l'Histoire, pour rendre justice à la valeur de tous les avanturiers , qui se signalerent fous Charles VIII. les neuf Parts d'entre-eux auroient eu lieu de se plaindre de moy. Ainsi le tempérament que j'ai pris a été de ne faire mention que des Princes, des Seigneurs & des Gentils-hommes, qui avoient eu une part toute finguliere dans les plus celebres évenemens que je rapporte, & j'ai laissé les autres à la recherche des curieux, & au soin de ceux qui auront plus de loifir que moi. J'avois

l'avois écrit fort exactement dans l'Histoire de Louis XI. celle du Connêtable de Saint Paul; & j'avois remarqué que ce Prince avoit eu plusieurs enfans de deux lits. Le dernier du second lit fut le Comte de Ligny, dont je parle dans le quatriéme Livre de Charles VIII. Ce Cadet de la Maison de Luxembourg l'emporta pour la beauté, pour la bonne mine pour la valeur, & même pour l'adresse, non seulement sur tous les Princes, mais encore sur presque tous les Seigneurs de son temps. Il n'avoit que neuf ans, lors qu'il devint favori du Dauphin de France, qui fut depuis Charles VIII. nonobstant que Louis XI. qui avoit fait mourir le Connêtable de Saint Paul, n'approuvât pas qu'il y cût une étroite liaison entre son fils unique, & un des fils de ce Connêtable. L'inclination fut pourtant fi forte des deux côtez, qu'elle furmontatous les obstacles que l'on y put former, & qu'elle persevera jusqu'à la mort de Charles V III.

J'ai rapporté dans le quatriéme Livre par quelles intrigues le Comte de Ligny détourna la Princesse d'Altemore, qui étoit la plus belle Dame d'Italie, de la résolution qu'elle avoit prise de

** 2

pal-

passer sa vie dans le veuvage, & par quelles voies il la fit consentir de le prendre pour son second époux. J'ai encore observé comment elle abandonna les trois Principautez d'Altemore, de Venole & de Monervine, dans la seule veuë de suivre les François, lors qu'ils furent chassez du Roiaume de Naples; & je n'ai point oublié combien furent efficaces les offices qu'elle emploia, pour difposer les Républiques de la Romagne & de la Toscane à demander que Charles VIII. leur laissat le Comte de Ligny. pour Gouverneur. Mais j'en suis demeuré là, parce que les Loix de l'Histoire ne me permettoient pas d'anticiper les matieres. Je me suis pourtant apperçu que la curiofité de mes Lecteurs ne feroit pas satisfaite, à cause que quand je fis imprimer le premier Tome de l'Histoire de Louis XI. j'oubliai d'y inserer le dénouement, ou pour mieux dire la catastrophe du Comte & de la Comtesfe de Ligny. Il est donc necessaire que j'ajoûte ici que Charles VIII. aprés son retour en France, ne leur donna pour les dédommager des grands biens qu'ils avoient perdus à son occasion dans le Roiaume de Naples, que le seul

Gouvernement de Berry, où ils furent tous deux obligez de se retirer, & de faire leur sejour ordinaire, parce qu'ils n'avoient pas dequoi paroître à la Cour de France en personnes de leur qualité. Ils vécurent à Bourges, jusqu'à ce que Louis XII. Successeur de Charles VIII. invita le Comte de Ligny à l'accompagner dans le recouvrement du Duché de Milan. Ce Comte obéit, & donna de nouvelles marques de sa prudence & de sa valeur, non seulement à la Guerre, mais encore lors qu'on l'envoia negocier avec Louis Sforce. Il s'attendoit que Louis XII. le mettroit l'année suivante à la tête des soixante mil hommes qu'il leva pour venger l'affront que les Françoisavoient receu sous son Prédécesseur dans le Rojaume de Naples; mais par une intrigue qui n'est point affez démêlée dans les Autheurs imprimez & manuscrits du commencement du siécle passé, Louis de la Trimouille fut préferé au Comte de Ligny, qui en cût tant de regret, qu'il mourut vingt-quatre heures aprés avoir receu une si fâcheuse nouvelle. Sa femme ne put ou ne voulut pas lui furvivre, & la France perdit en moins d'un mois les deux

deux personnes les plus accomplies qu'il y eut dans l'Europe, pour la beauté &

pour la gentillesse.

L'un & l'autre étoient de même âge, & couroient feulement la trente-fixiéme année. On plaignit d'autant plus le Comte de Ligny, que sil eût pû moderer les premiers transports de son resfentiment, la Cour de France lui auroit infailliblement rendu justice, parce que le même la Trimoüille, qui lui avoit été préseré, sut incontinent après saisse d'une maladie si longue, qu'elle dura dix-huit mois entiers, & si sâcheuse, qu'elle l'empêcha d'exercer aucune des sonctions du Generalat.

J'ai réservé de répondre ici à deux objections que l'on m'a faite sur l'Apologie de Gilbert de Montpensier, qui est le plus considerable endroit de mon cinquième Livre. La premiere est tirée de l'Abbé de Brantome, qui prétend que Loüis d'Ars-Berruyer s'étant retirée dans V enouse, aprés que les François eurent perdu la Bataille de Cerignolle, y soûtint une année entière de blocus; & qu'ensuite pour conserver les cinq mil braves Soldats qui lui restoient, il

capitula avec les Espagnols, qui lui accorderent les plus avantageux Articles, qu'il eût pu fouhaiter, à cause qu'il avoit encore des munitions de guerre & de bouche pour cinq ou fix mois: fur quoi le même Brantome le loue d'avoir traversé non seulement le Rojaume de Naples, mais encore toute la longueur de l'Italie, en équipage de guerre, ses hommes d'armes aiant la lance sur la cuisse, & ses fantassins se trouvant en posture de combattre ; & d'être allé de cette sorte jusqu'à Blois, où le Roi son Maître, bien loin de blâmer son action, la recompensa. On veut là-dessus que Montpensier devoit imiter Louis d'Ars, puis que la conjoncture de perdre le Roiaume de Naples étoit tout à fait semblable dansl'un & dans l'autre, & qu'il ne devoit pas se laisser conduire avec le débris de l'Armée Françoise dans l'air empesté de Pozzolo, où il étoit affuré que rien d'humain ne l'empêcheroit de

Je répons premierement, que si les François ont loué la conduite de Louis d'Ars, les Italiens & les Espagnols n'en ont pas fait de même; & la raison qu'ils en alleguent, me paroît invincible.

* * 4

Elle

AVERTISSEMENT.

Elle consiste en ce que, si le grand Capitaine, qui quelques mois auparavant s'étoit enfermé dans Barlette, se fût rendu durant les six mois que les François l'y assiegerent, il n'auroit pas gagné iur eux la Bataille de Cerignolle, ni conquis le Roiaume de Naples. Je répons en second lieu, que quand Montpensier s'enferma dans la Ville d'Attelle, il n'étoit pas en état d'obtenir une composition semblable à celle de Louis d'Ars, puis qu'il ne lui restoit pas de vivres pour un demi jour. Enfin je répons en troifiéme lieu qu'il n'auroit eu garde de traverfer l'Italie la lance fur la cuiffe, quand même ceux qui l'assiegeoient le lui eussent permis, puis que le Pape & toutes les autres Puissances de la même Italie, s'étoient liguez contre les François, ce qui n'étoit point arrivé dans la conjoncture de Louis d'Ars.

La seconde objection est tirée de ce que Montpensier s'excusa principalement d'avoir perdu le Roiaume de Naples, sur ce que depuis le départ de Charles VIII. il n'avoit receu de France ni Troupes, ni argent, ni munitions de guerre & de bouche; & que cela supposé, il lui avoit été impossible de tenir plus

AVERTISSEMENT.

plus de fix mois avec les neuf mil hommes qui lui avoient été laissez contre toutes les forces des Confederez. Sur quorl'on pretend qu'il s'en faloit beaucoup que Montpensier fût un aussi grand Capitaine qu' Antoine de Leve, qui conserva le Duché de Milan aux Espagnols durant vingt-deux mois, quoi qu'ils l'eussent aussi generalement abandonné, que l'avoit été Montpensier par les François. Mais pour résoudre cette difficulté, qui paroît plus grande sans comparaison qu'elle ne l'est en effet, il ne faut qu'avouer de bonne foi qu'Antoine de Leve rendit à l'Espagne le service dont il s'agir; mais il faut ajoûter que pour y parvenir, il viola fans scrupule toutes les Loix divines & humaines, de quoi Montpensier étoit absolument incapable. J'ai pour garant de ce que j'avance le celebre Historien Guichardin, qui rapporte qu'Antoine de Leve ne sgachant plus où trouver de quoi satisfaire ses huit mil Soldats, presque tous étrangers, qui menaçoient de l'abandonner, s'avisa d'envoier fouiller dans toutes les Maisons de Milan, & d'en tirer tout le bled & les farines qui s'y trouverent e Qu'il se rendit

AVERTISSEMENT.

le seul Boulanger de cette grande Ville: Qu'il fit pétrir & cuire des pains distinguez par une certaine marque, qui ne pesoient pas plus de trois livres: Qu'il les vendit un écu d'or piece, & qu'il laiffa mourir de faim tous ceux qui n'eurent pas le moien d'en acheter: Que le nombre en fut prodigieux, & que la Bourgeoisie ne put neanmoins se soulever, parce que les gens de Guerre disposez dans les rues , tuoient sans distinction toutes les personnes qu'ils voioient commencer à s'assembler. Enfin Guichardin conclut en témoignant qu'encore qu'Antoine de Leve fut sans contredit le plus méchant des hommes, il réuffissoit neanmoins si generalement en tout ce qu'il entreprenoit , qu'il sembloit avoir la fortune à ses gages. est donc vrai que Montpensier perdit le Roiaume de Naples par sa probité, & qu'Antoine de Leve conserva le Duché de Milan par son effroiable méchanceté. Mais il ne s'ensuit pas que Leve ait été meilleur Capitaine que Montpen-

constitue Marons de Milas, de s'estares que tout la falla de la falla de la familia que for account y Quali de conduct

CATALOGUE

Des Livresquise trouvent chez

ADRIAN MOETJENS.

B. C. d'un Soldat, ou remarques sur le gouvernement des Places, 12 Abregé de l'Histoire d'Hollande, 12 Academie de l'Epée par Tibault, Foliofig. Actes & Memoires des Negotiations de la Paix de Nimegue, 12. 7. Vol. Affaires de France & d'Autriche, 12 Aitzema Historia Pacis, 4 Alcoran de Mahomet, 12 Année Chrérienne, 12. 7. voll. Apocalypse de Mr. de Meaux, 12 Aphorismes de Controverse ou Instructions Catholiques, tirées de l'Ecriture des Conciles & des Sts. Peres, 12 Arts de l'Homme d'Epée, ou le Dictionnaire de Gentilhomme, 12 --- de la Guerre, par Gaya, 12 L'Art de parler, 12 Arrian guerre d'Alexandre, par d'Ablancourt, 12 Bonheur & Malheur du Mariage, 12 Il Cardinalismo di Santa Chiesa, 12, 3. voll. Catechisme de Mr. l'Evêque de Meaux , 12 Ceremonies des Juifs, 12 --- Nupriales, 12 Chien de Boulogne, Galante, 12 Conference de Mr. l'Evêque de Meaux, avec Mr. Claude, 12 Comte Roger Gouverneur de Calabre, 12 Coups d'Etat de Naudé, 12

CATALOGUE. Aumalinde Reine de Lufitanie, 12 Discours sur l'Histoire Universelle de Mr. de Condom, 12 Discours de la Connoissance des bêtes, 12 Lemens de Geometrie par Pardies, 12 Estais de Morale contenus en divers Traittez fur plusieurs devoirs importans, 12 4 voll. -- continuation des Estais de Morale contenant des reflexions morales fur les Epitres & Evangiles de tout l'année, 12. 5 voll. --- de Michel de Montagne, fol. Aufle Clelie, 12 Faramond, on l'Histoire de France, 8 12 voll. Ouvernement du Duc d'Oslune, 12 Grotius du Droit de la Paix & de la Guerre, 12 3. voll. Istoire de la Paix de Nimegue, par St. Didier, --- Ecclesiastique par Fleury, 12 --- du Schisme d'Angleterre par Sanderus, 12 --- de l'Empire, par Heis, 12 3 voll. --- de Theodose le Grand, 12 - - - du Pontificat. de St. Leon, 12 --- de la Ligue, par Maimbourg, 12 --- de Louis XIV. par Medailles, fol. --- de France, par Mezeray, fol. 3. voll. --- des Guerres de Flandre, par Strada. fol. 2 voll. --- du Marêchal de Matignon, fol. -- -- de Guebriant, fol. - - - de Herodote, fol. --- de Constantinople, traduit par Cousin, 12 10 voll. --- de l'Eglife,12 6 voll. --- Metallique de la Hollande, fol. fig. - - - de France par Prade, 12. 5. voll.

CATALOGUE.

K Irchere de la Chine, fol. fig.

L Ettres de Bomgars, 12 A Emoires d'Elpagne, 12 --- de Cheverny , 12 2 voll. --- du Duc d'Orleans, 12 - - - de Madame la Guette, 12

-- - de Tavanes, 12

--- fur la Guerre de Transylvanie, 12 Minucius Felix, par d'Ablancourt, 12 Morale de Tacite, par Amelotte de la Houssaye, Morale Pratique des Jesuites 12 5 voll. Mœurs des Ifraëlites, 12

- - - des Chrétiens, 12

Jeuhofi Legatio China, fol. fig. Noble Venetienne ou jeu de la Baffette, 12 Nouveau Test. de Mons Lat: Fr: 12. 2 voll. Nouvelle maniere de fortifier selon Vauban & au-

Euvres de Hauteroche, 12 --- mêlées de Mr. de St. Real , 12 - - - de Tacite d'Ablancourt , 4 Ouvrages des Scavans de Leipfigh , 12. 2. voll. Rieres de divers Autheurs Lat: Franc. , 18 -Prejugez legitimes contre les Calvinistes, 12

R Eligieuse Cavalier, 12 Retorique Françoise de Barri, 12 Reflex, sur la misericorde de Dieu par la Valiere, 12 Réponce au Livre de Mr. de Meaux intitulé con-

ference avec Mr. Claude, 8 Rome Ridicule Itali: Franc: 12

C Entimens d'Erasme de Rotterdam conforme à Oceux de l'Eglise Catholique, 12

Science militaire, 12

Raittez divers de Mathematiques par le P. Pardies, contenant le Mouvement Local la Statique, & deux machines pour les Cadrans, 12

CATALOGUE.

Trairtez du Café, du Thé, & du Chocolate. 12

V Alise ouverte, 12

Varillas Minorité de St. Louis, avec l'Hiftoire de Louis XI. & Henri II. 22

--- de Loûis XI. 2 voll. 12

--- de Charles VIII. 12

- - - de Loüis XII. 3. voll, 12

--- de François I. 3. Voll. 12

- - - de Charles IX. 2. Voll. 12

- - - la Pratique de l'Education des Princes, 12

--- la Politique de la Maison d'Autriche, 12

--- Politique de Ferdinand le Catholique Roi d'Espagne, 3. Voll. 12

--- les Anecdotes de Florence ou l'histoire secréte de la Maison de Medicis, 12.

- - des Revolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion 6 Vol. 12

Ville de Venise par St. Didier, 12 Vie de la Reine de France, 12

--- du P. Paul, 12

--- de Cefar de Borgia, 12 Visions de Quevedo, 12

Voyage de la Reine d'Espagne, 12

--- de Candie , 12

Outre les Livres ci-dessus il se trouve encore dans la même boutique de Adrian Moetjens toute sorte de Livres François tant de ce Pays, que de France.

Princes, convenient for cannot contl.

di manth



ARGUMENT DU PREMIER LIVRE

Harles Huit succede à son pere dans un âge suffisant pour la majorité; mais à cela prês incapable de regner par lui-même. Il se forme trois Partis pour l'Aministration du Rojaume. Le premierest de la Comtesse de Beaujeu, sœur aînée du Roi. Le second du Duc d'Orleans, Successeur présomptif de la Couronne, & le dernier du Duc de Bourbon. La Comtesse gagne le Duc de Bourbon son beau-frere, en lui donnant l'épée de Connêtable, & elle defarme le Duc d'Orleans. Ce Prince s'accommode avec elle , & s'en repent. Il le propose de se soutenir la Guerre dans son appanage; & se voiant poussé, se retire en Bretagne: Il y eft bien receu; & il recherche en Mariage l'Heritiere de ce Duché; mais il a le déplaisir de voir qu'on lui préfere le Sired' Albret. Landais Favori du Duc

ARGUMENT.

de Bretagne irrite la Principale Noblesse de cette Province, pour avoir réduit le Chancelier de son Maître à mourir de misere. Cette Noblesse trouve un azile en France, & contraint Landais de chercher de l'appui en la personne du Comte de Richemont, Chefdu Parti Anglois de la Rose blanche. Il fournit une Flotte à ce Comte, pour détroner la Maison d'Yorc; mais la tempête traverse ce dessein; & Landais persuadé qu'il trouvera mieux son compte avec la Maison d'Yore, se propose de lui livrer Richemont. La Comtesse de Beaujeu l'en empêche, & prête une seconde Flotte à Richemont , avec laquelle il se fait Roi. Les Armes Françoises entrent en Bretagne comme auxiliaires, & trouvent depuis occasion d'agir par elles-mêmes. La principale Nobleffe qui les avoit introduites, craint qu'elles ne s'emparent du Pais; & pour l'éviter, se reconcilie avec son Duc. Les François traittent ce Prince de rebelle, pour avoir disposé de sa Fille sans la participation du Ros, & assiegent Fongeres. Le Marêchal de Rieux assifé des secours de Navarre & d'Angleterre, s'avance pour faire lever le Siege de Louis de la Trimouille, va au devant de lui, le rencontre a Saint Aubin, & le défait en Bataille rangée.

agen O

1484%



HISTOIRE

DE

CHARLES VIII.

LIVRE PREMIER.

Où l'on voit ce qui est arrivé de plus considerable en France durant les années 1484.1485.1486.1487. & 1488.



LUS la fin du Régne de Louis Onze avoit été tranquille, plus on crut que l'avenement à la Couronne de Charles Huit fon fils unique & fon Successeur seroit sujet aux revolu-

tions qui troublent le commencement des Régues hereditaires, aussi bien que des électifs, quoi qu'elles ne soient pas si frequentes. Tous les Politiques de l'Europe l'avoient prédit, & lors que la fausseté de leur prédiction parut, ils ne s'excuserent qu'en recourant au miracle. Charles avoit à la verité treize ans accomplis & deux mois, c'est à dire qu'il étoit majeur, par l'Ordonnance du Roi Charles Cinq son Tris-

ayeul;

ayeul; mais avec tout cela il avoit besoin d'un confeil; qui n'eut pas été beaucoup different d'une tutelle ou d'une regence. Il étoit d'une complexion fi foible qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il vécût une année, bien loin d'esperer qu'il vécût âge d'homme. Il avoit la tête * Dans les groffe, * & le nez aquilin & trop grand à proportion des autres parties de son visage. Ses lêvres étoient plates : son menton rond & divisé par une petite fosse: ses yeux grands & fortans au dehors: son cou trop court : sa poitrine & fon dos larges : les flancs affez pleins : les cuif-

additions deNaudé à l'Histoire de Louis Onze.

> ses & les jambes trop longues & trop menuës. On raconte là dessus que le portrait de ce Prince, tel que l'on vient de le representer, fut envoyé à un excellent Philosophe d'Italie appellé Barthelemy Cocles, qui fe connoissoit admirablement en Physionomie; & que Cocles aprés l'avoir conferé long-temps avec les régles de la science, fit ce jugement de Charles, qu'il ne vivroit pas long-temps, à cause que sa complexion étoit trop sujette aux catarres. Il ne saifsoit pas neanmoins d'avoir du courage & de belles dispositions pour la guerre. La promptitude de son esprit ne le portoit jamais à aucune violence : il paroissoit beaucoup de douceur dans toutes les actions : lou abord étoit facile : il accordoit sans peine les graces ; quand elles dépendoient absolument de lui ; & s'il refusoit quelquefois, il s'en excusoit d'une maniere qui ne permettoit à personne de partir mécontent d'anprés de lui. Enfin la civilité étoit fi generale, qu'elle lui avoit acquis les noms d'affable & de courtois.

Aufli-tôt qu'il fut Rouil essaya de reparer, autant qu'il dépendoit de lui, les fautes qui avoient été commises dans son éducation . Il s'applique aux plus nobles exergices du corps & de l'eintir : DE CHARLES VIII. LIV.I.

il chercha dans les Livres de l'Hiltoire & de la 1484; Politique les moyens de s'instruire dans l'art de régner: il obligea Robert Gaguin, General des Mathurins, à lui traduire les Commentaires de Cefar, & la Vie de Charlemagne, & il apprit la langue Latine autant qu'elle lui étoit necessaire pour entendre les meilleurs Auteurs de l'ancienne Rome. Mais il falloit du temps aux difpositions de ce jeune Prince pour le rendre capable de gouverner par lui-même. Les Puissances voifines de la France, qui avoient suspendu leurs mauvais desseins par la seule crainte qu'elles avoient du feu Roi son Pere, auroient cependant eu plus de loifir qu'il ne leur en falloit pour les accomplir; & il ne sembloit pas qu'elles duffent en perdre l'occasion, puisqu'elles le pouvoient ailement & avec impunité. On voyoit bien dans les yeux de Charles que ce Prince avoit de l'esprit : mais on avoit affecté de ne le pas cultiver, & on avoit reduit toute for instruction à cette maxime, qui ne scait pas dissimuler, ne scait pas réguer. On en blama Louis Onze, & l'on pretendit qu'il n'avoit relegué son Fils dans lo Château d'Amboise que par pure jalousie: qu'il avoit eu plus d'égard à la fanté de Charles qu'à ion instruction, & qu'il avoit mieux aime le laisser dans l'ignorance que de le perde par le trop d'application qu'il auroit en à l'étude où il le voyout porte.

- Cependant l'Anglererre se lassoit de recevoir une pension annuelle pour la moitié du Royaume de France qu'elle avoit autrefois possedée, & pretendoit la recouvrer. Elle en avoit un pretexte plaufible dans le dernier Traité de Pequigny fait entre les deux Royaumes, puisque Louis Onze s'y étoit proposé de diviser les Anglois d'avec les Bourguignons, afin d'opprimer enfuite coux-ci avec plus de facilité; & comme il 1484-

n'y a jamais eu de Prince qui dépensac tant que lui en elpions, les penfionnaires à la Cour d'Angleterre lui avoient mande que la passion dominante du Roi Edouard Quarre étoit de faire sa fille aînée Reine de France, & qu'il n'y avoit point d'autres alliances qu'il ne rompit à ce prix. Louis qui n'avoit jamais manqué de tirer tout le fruit possible de semblables avis avoit austi-tôt demandé la Princesse d'Angleterre pour le Dauphin fon file, a condition qu'Edouard ne protegeat plus contre lui la Mation de Bourgogne. Cette proposition étoit contraire à l'interée des Anglois , purlque s'ils abandonnoient les Bourguignons ils demeureroient aprés sculs exposez a l'insulte des François. De plus l'alliance dont on parloit étoit encore éloignée, les parties ne devant être de long-temps en âge d'achever leur mariage. Cependant on exigeoit des Anglois un bien politif & solide pour une esperance done plusieurs accidens pouvoient empecher l'effet, quand il n'y auroit pas eu lieu de craindre l'inconfrance de Louis, ou celle d'Edotiard. Mais le Roi d'Angleterre fut si charmé de la penfée qu'il eut qu'il ne tiendroit qu'à lui que sa fille ne fur la premiere Reine du monde, qu'il n'eut point d'ordilles pour ses Conseillers d'Etat, lors qu'ils s'ingererent de lui remontrer qu'il étoit bon d'exiger de Louis des furetez de la parole. Le Roi d'Angleterre passa par defins les formalitez, & le contenta d'un Traité ordinaire figné à Pequigny, dont le principal article fut que le Dauphin & la Princelle s'épouseroient incessamment, & acheveroient leur mariage aufli-tor qu'ils feroient en age de le confommer : qu'en attendant l'Angleterre ne fe mêleroit point des quetelles furvenues ou à furvenir entre les François & les Bourguignons , fi mieux elle n'aimoir ailifter les premiers contre les fecounts. t h Edouard

1484

Edouard avoit executé de bonne-foi ce Traité, & ne s'étoit pas remué, quoi que toute la terre l'en blamat, lors que Louis avoit entrepris de dépouiller l'hentiere de Bourgogne: il attendoit que Louis accomplit austi la promeste. Mais les Gantois n'avoient pas plûtôt offert à Louis, pour le consoler de ce que les Païs-Bas lui avoient échapé, la jeune Marguerite d'Autriche pour Ion fils, avec l'Artois & le Comté de Bourgogne pour sa dot, que Louis les avoit pris au mot avec austi peu de scrupule que s'il ent oublié son engagement avec les Anglois. Marguerite d'Auefiche qui n'avoit pas encore trois ans avoit été menée en France pour y être élevée auprés de la Reine; & I douard, d'autant plus irrité qu'il y avoit de la fante, avoit protesté devant Dieu & devant les hommes contre l'infidelité de Louis. Il avoit interessé dans sa cause les ennemis de la grandeur de la France : il avoit assemble son Parlement & y avoit representé l'honnéteté publique & le droit des gens indignement violez en la personne de sa fille. Il avoit obtenu de tres-grandes contributions de ses Sujets, toujours liberaux à l'égard de leurs Rois quand il s'étoit agi de porter la guerre en France; & pour comble de facilité, Louis Onze qui l'avoit tant de fois renvoyé delà la mer par ses artifices, étoit mort & n'avoit laissé qu'un enfant en la place sur le Trône qui étoir alors si disficile à remplir. D'un autre côté Ferdinand Roi d'Arragon, dont les Etats confinoient à la France par le Languedoc les avoit unis à la Castille, limitrophe de la Guyenne par son mariage avec Habelle; & de deux voilins mediocrement puissans & peu redoutables, ils'en étoit fait un capable de traverfer les Rois de France dans tous les desseins qu'ils formeroient deformais. On a vii dans l'Histoire du Régne precedent que Louis Onze tenoit les

A 3 Com-

2484. Comtez de Roussillon & de Cerdagne par engagement de Jean Pere de Ferdinand, & qu'il avoit été stipulé dans le contract, que si ces Comtez n'étoient retirez dans un terme prefix ils demeuteroient unis à la Monarchie Françoise, sans que Jean ni ses successeurs eussent droit de les retirer, quand même ils offirioient le principal & les arterages de l'argent prêté, avec les dépens, dommages & interêts. Ce cas étoit arrivé & de plus la somme s'étoit multipliée, de sorte que le Roi Jean & son fils n'avoient pas été en état de la fournit.

Ferdinand s'étoit pourtant mis en devoir de le faire aprés que les Castillans lui avoient prété de l'argent: mais Louis aussi habile que lui en matiere de chicane s'étoit défendu par la fin de non recevoir. Il avoit informé toute l'Europe de la condition avec laquelle il avoit traité; & comme elle étoit si nette & si precise, qu'il n'y avoit ni fujet ni pretexte de la contester, on avoit par tout donné le tort à Ferdinand, qui ne se sentant pas affez fort pour recouvrer ces deux Comrez par les armes s'en étoit abstenu. Mais la meme raison que Louis avoit eue de retenir les Comtez de Roussillon & de Cerdagne obligeoit Ferdinand à ne perdre aucune occasion d'y rentrer par droit lignager. Ils étoient comme la clef des Pyrenées du côté de Catalogne, & fi Louis en les conservant s'assuroit que le Languedoc ne seroit plus exposé aux insultes des Arragonois, Ferdinand en les reconvrant mettoit aux François une barriere qui les empêcheroit toujours de penetrer dans la Monarchie d'Arragon. La mort de Louis en faisoit naître la conjoncture, & quoi que Ferdinand ne fur pas affez bien fondé pour declarer la guerre à la France, il pouvoit affifter sous main les ennemis de cette Couronne & les François mécontens, & donnér tant

DE CHARLES VIII.LIV. I. 7
tant d'affaires à Charles Huit qu'il feroit con-

traint de relacher les deux Comtez.

Maximilien d'Autriche étoit à la verité moins redoutable que l'Anglois & que l'Espagnol, mais en recompense il étoit plus irrité qu'eux , & l'étoit à plus juste titre. Louis lui avoit enlevé sa fille, & suborné ses Sujets d'Artois & du Comté de Bourgogne : il demeuroit d'accord que le parti le plus avantageux que cette Princesse pouvoit pretendre étoit d'épouser Charles; mais il n'étoit pas confolable lors qu'il se souvenoit que les loix de la bien-seance n'avoient point été ob-Lervées dans ce mariage, & que les François avoient traitté la fille du fils unique de l'Empereur comme si elle cut été leur sujette. Il auroit voulu qu'on l'eut recherchée dans les formes accoutumées entre les Souverains; & que puisqu'elle avoir un frere à qui les Provinces des Pays-Bas appartenoient par le dioit commun & par les Coutumes des lieux où elles étoient fituées, Louis se fut contenté d'une somme d'argent pour la dor de sa belle-fille, & n'eut point exigé l'Artois & le Comté de Bourgogne, qui seroient à l'avenir les causes d'une éternelle division entre la Maison de France & celle d'Autriche. Enfin Maximilien auroit defiré que sa fille eût demeuré à Bruxelles jusqu'à ce qu'elle eut été nubile, & que le Roi de France ne se fut pas mis en étar d'en disposer comme il lui plairoit, supposé qu'il ne jugear pas à propos d'achever le mariage de fon fils avec elle. Il n'avoir ofé s'en plaindre durant la vie de Louis Onze, à cause de l'intelligence de ce Prince avec les Flamans; mais aprés sa mort il n'y avoit aucune apparence que Charles Huit continuât les intrigues de son Predecesseur; & il y en avoit encore moins que les Flamans ne s'appliquassent pas à recouvrer deux Provinces, qui donneroient moyen aux Fran-

eios

Pays-Bas, toutes les fois qu'ils succumberoient

Le dedans de la France n'étoit pas plus calme que le dehors; cependant les inconveniens que Charles en avoit à craindre n'étoient ni moindres ni plus évitables. Le Clergé ne pouvoir souffrir que Louis Onze se fut accommodé à ses dépens avec la Cour de Rome, & qu'il eût aban-Conné la Pragmatique Sanction au Pape Pie Second. La Noblesse étoit choquée de ce qu'il avoit touché à ses Privileges en une infinité de rencontres, dont elle faifoit une ennuyeuse déduction; & le Tiers Etat trouvoit principalement à redire sur la conduite de ce Prince en deux choles, dont il demandoit la reparation. L'une qu'on l'avoit quatre fois plus chargé qu'il nel'étoit sous Charles Sept, Pere & Predecesfeur de Louis Onze. L'autre que contre la methode inviolablement observée en France, il avoit toujours payé autant de subsides durant la paix, que pendant la guerre; & c'étoit principalement la-deflus que le Tiers-Etat follicitoit la convocation des Etats generaux.

Enfin la derniere volonté de Louis Onze avoit contre son intention plus troublé le Royaume, que s'il fût mort sans mettre aucun ordre à ses affaires. Car le Testament qu'il avoit fait pour convaincre la posserité qu'il avoit été le plus grand politique de son siecle, & qu'il avoit trouvé le secret de régner encore après sa mort, mit le desordre dans sa Maison, & alluma dans toutes les Provinces de la France la guerre civile qu'il en pretendoit neanmoins bannir: tant il est vrai que la science de gouverner les Etats n'est principalement sondée que sur des conjectures; & que comme la prudence de Louis Onze avoit été consondne dans les deux principaux desseins

de

DE CHARLES VIII. LIV.I. de la vie, qui avoient été d'opprimer les amis de 1484. son Pere & la Maison de Bourgogne, elle l'avoit encore été à la mort dans celui de donner plus d'étendue à ses projets; que n'en auroit sa

victormali up to 5 steep , 200 40 I 1 min le up

Anne de France la fille aînée ne tenoit de fon fexe que la beauté, & ressembloir aux hommes en tout le reste. Elle avoit l'habileté de Louis Onze en l'art de régner; & la nature lui avoit donné de plus la hardiesse & la confiance en sa propre vertu qu'il n'avoit pas eues. Les peuples auroient été heureux, fi la loi fondamentale de l'Etat l'eût élevée à la Couronne, & la France ent en elle quelque chose de plus, que ce que l'Angleterre admira depuis dans la Reine Elifabet : mais son sexe & son merite avoient été les deux causes de son malheur. Louis Onze la connoissoir parfaitement : il étoit convaincu qu'elle possedoit les qualitez heroiques dont il étoit privé; & ne doutant pas non plus qu'elle ne tint de lui l'ambition sans bornes & la profonde distimulation qui le dominoient, il avoit conçu pour elle une jalousie semblable à celle que l'on reproche à Astiage Roi des Medes. Il s'étoitimaginé, que si on donnoit à sa fille aînée un mari digne d'elle, Charles son filsunique en fouffriroit, & ne regneroit jamais en repos. Il avoit rebuté dans cette veue tous les Partis des Princes étrangers qui s'étoient presentez pour elle, & il lui avoir choisi en France un époux incapable de la seconder dans ses projets, en cas qu'elle en cut de pernicieux à l'Etat.

C'étoit Pierre de Bourbon Sire de Beaujeu Prince du Sang à la verité, mais cadet de sa branche, & fi eloigné de la Royale, qu'il falloit que celle d'Orleans perit avant que la fienne vint à la Couronne: On l'auroit fait Ecclesiastique, fi son frere aine cut eu des enfans; & à di-

410" ASIL

re le vrai, il étoit incomparablement plus propre pour cette profession, que pour le monde. Ses mœurs étoient toutes tranquilles, & il ne haiffoit rien cant que les affaires. Ce n'eft pas qu'il aimat l'oisiveté, mais c'est qu'il mettoir le repos de la vie à la passer sans faire parler de lui. On nele voyoit à la Conr que pour y tenir lon rang dans les grandes ceremonies. Il demeuroit hors de la dans le Beaujolois, & s'y divertifioir à la chasse. Anne de France l'épousa par une pure foumission à la volonte du Roi son pere ; &c elle ne le trouva pas si malhoureuse avec lui qu'elle s'étoit attendue de l'être!

Beaujen eut affez d'esprit pour connoître qu'elle en avoit infiniment plus que luy, & affez d'équité pour la traiter selon ses lumieres. Il la laiffa vivre & gouverner la maifon à fa mode : & il fit de cette forte un tres-bon ménage avec elle: an lieu que sans cela , ils auroient été l'un &c l'autre les plus malheureux Princes de leur semps. Ce qu'il y eut de plus étrange dans la conduite de Louis Onze à l'égard de sa fille, fue qu'il crut fi peu qu'elle eur du ressentiment de ce qu'il l'avoit mal marice, qu'il luy laissa par son Testament l'administration du Royaume , jusqu'à ce que son fils fut en état de gouverner par luy-même; & Anne de France surprise de la confiance de son pere en fut fi satisfaite, que non fenlement elle oublia le mauvais traitement qu'elle en avoit receu , mais encore elle se fit un point d'honneur des acquirter fi bien de la commission, que les François ne luy fusient pas moins obligez qu'ils l'auroient été , si elle eut regné sur eux. Mais elle y trouva des obstacles, qu'une autre qu'elle n'auroit pas surmontez.

Denx Princes du Sang luy contesterent l'administration, & formerent dans l'Estat deux partis fi puissans que celuy d'Anne de France , que

DE CHARLES VIII. LIV. I. 11 nommera desormais Comtesse de Beaujeu, 1484

l'on nommera desormais Comtesse de Beaujeu, ne pouvoit le soûtenir contre le moindre de ces deux partis. Le premier de ces Princes étoit Louis Duc d'Orleans, Successeur présomptif de la Couronne. C'étoit un Prince de tres-belle esperance, qui n'avoit que vingt-deux ans : ses qualitez naturelles forçoient les personnes les plus indifferentes à l'aimer; & le peu d'appareuce que Charles Huit vécût le favorisoit, en ce que devant bien tôt être Roy, il y alloit de l'interêt public qu'il apprît au plutôt à régner par experience, afin qu'il fût tout à fait instruit des affaires, lorsqu'il monteroit à son tour sur le Trône, Il étoit à la verité trop jeune pour une fonction si difficile; & d'ailleurs il y avoit à craindre qu'il ne s'abandonnat tout entier aux plaisirs où il avoit beaucoup de penchant; mais il avoit en la personne de François d'Orleans Comte de Longueville son cousin germain, du côté paternel, un homme plus que susfisant pour porter sous luy tout le poids des affaires de la Monarchie Françoile, Le Comte de Longueville avoit succedé à toutes les belles qualitez du fameux Comte de Dunois son pere, & rien ne l'empêchoit d'exercer celles de la guerre, que sa prodigieuse groffeur. Ce deffaut l'avoit reduit à se renfermer dans le cabinet; & il y avoit si bien réussi ." qu'il étoit devenu le premier homme de son temps; & que Louis, malgré sa deffiance pour tous les Grands, en auroit fait son premier Ministre, fi Sa Majesté eût pû se résondre de confier à une même personne plus d'un secret d'extrême importance.

Le Comte de Longueville n'étoir pas neanmoins demeuré oisif, & avoit cherché dans les bons livres ce qui pouvoit perfectionner sa politique, en attendant l'occasion de la pratiquer. Il bruloit du même zele pour l'agrandissement de

2599

6 fon

HISTOTRED

Louis On-

1484. fon coufin germain, que l'on a ven sous le régne precedent " le Comte de Dunois en témoignes * Dans le pour ses freres ; & les Seigneurs François en decond Li- étoient si bien persuadez, qu'ils n'apprehen-vre de doient point de guerre civile, tant que le Duc d'Orleans agiroit par les conseils du Comte de Longueville: Au lieu qu'ils avoient de la peine à fouffrir le Gouvernement de la Comtesse de Beaujeu, quoy qu'il ne fût que pour un temps, & qu'ils s'imaginoient qu'en le fouffrant ils donneroient atteinte à la Loy fondamentale de l'Eflat, quelques adoucissemens que l'on y pût apmonument a lon to

> Le fecond Adversaire de la Comtesse de Beaujeun'étoit pas moins facheux que le Duc d'Orleans, quoy qu'il ne fut pas si redoutable. C'étoit son beaufrere Jean Duc de Bourbon, qui n'avoit rien diminué de son ambition en perdant fes deux principaux supposts, l'Evêque de Liege son frere, & le Duc de Bourgogne Philippe le Bon son oncle qui avoit eu pour luy une tendresfe de pere. Il s'estimoit encore assez puissant pour executer par luy-même les grands deffeins qu'il avoit accoutumé de former ; & il avoit trop bonne opinion de son genie pour ne le pas croire superieur à ceux de la Comtesse de Beaujeu & du Comte de Longueville. Il pretendoit que le fexe devoit exclare cette Princesse de l'Administration du Royaume, & que le Duc d'Orleans en étoit incapable par sa jeunesse. Il se prévaloit de son âge de soiaante ans; & soutenoit que la France avoit befoin d'un Prince de son âge & de son experience pour supporter la fatigue du Gouvernement, jusqu'à ce que Charles. Huit fût en état de l'en décharger. Il se figuroir que les François ne pouvoient, fans luy faire injustice, jetter les yeux fur un autre, & il les avoit toujours affez ména-Upl

2 4

gcz,

DE CHARLES VIII. Liv. I. 13 gez, pour esperer qu'ils le presereroient à une

gez, pour elperer qu'ils le prefereroient à une femme & à un jeune homme , il appelloit ainfile Duc d'Orleans & la Comtesse de Beaujeu, mais les orages qui font le plus de bruit ne font pas toûjours ceux qui font le plus d'effet, & celuy dont la France étoit menacée d'une maniere si terrible, qu'il ne sembloit pas à parler humainement qu'elle pût l'empêcher de fondre sur elle oule détourner, se dissipa de luy-même en partie, & le reste le sur par l'industrie de la Com-

teffe de Beanjeu.

L'Angleterre, au lieu de troubler ses voisins rentra dans ses guerres civiles, & s'y consuma de forte qu'elle n'auroit pu réfifter, fi on l'eût attaquée par le dehors. Le Roy Edouard Quatre succomba sous les déplaisirs du rebut de sa fille. fi l'on en veut croire les Historiens François, ou mourut de poison selon les Anglois. Richard Duc de Glocester son frere puisue voulut regner à quelque prix que ce fut; & ne le pouvant pat les voyes legitimes, il commit de sang froid tous les crimes dont il crut avoir besoin pour monter fur le Thrône. Edouard avoit laissé trois fils, outre la Princesse destinée pour Reyne de France. Le Royaume d'Angleterre leur appartenoit par les Loix, & leur fœur avoit droit de leur fucceder. Le Duc de Glocester étoit marié, & ne pouvoit par consequent épouser la Princesse d'Angleterre Il ne luy étoit pas aifé de se défaire tout à la fois de ses trois neveux & de sa niece ; & quand il l'auroit fait, il se seroit attiré l'averfion des Anglois, qui l'eussent regardé comme un Empereur Turc, & non pas comme un Prince Chrestien. La faction qu'il avoit formée n'étoit pas d'ailleurs tout à fait méchante; & quoy qu'elle eut promis de l'élever sur le Thrône au préjudice de les neveux & de la niece, elle n'enrendoit pas pour cela qu'il leur ôtar la vie; &c

A 7

s'il l'eut fait, on l'auroit presque universellement abandonné. Le Duc de Glocester fut ainsi réduit à chercher des voyes moins odieuses ; & celle qu'il prefera aux autres, fut de corrompre des jurisconsultes Anglois qui trouverent des deffaut essentiels dans le Contrat de Mariage d'Edouard, & prétendirent là-dessus que les enfans qui en étoient sortis devoient passer pour bastards. Cette calomnie étoit atroce; mais les ennemis des Princes & de la Princesse d'Angleterre avoient la force en main pour l'authoriser. On assembla le Parlement: On gagna les suffrages des trois quarts de ceux dont il étoit composé : On y fit examiner les consultations des Jurisconsultes sur l'état des enfans du Roy Edouard Quatre: On approuva ces consultations, & le Duc de Glocester vint à la Couronne

fans répandre de fang. Un si grand bonheur, s'il y en a dans le plus énorme des crimes , le surprit à la verité ; mais il ne le déconcerta pas jusqu'à l'empêcher de voir que son Throne n'étoit pas encore assez affermi pour luy permettre de s'appliquer impunément aux affaires étrangeres. Il restoit en Angleterre deux partis, qui pour n'oser se découvrir, n'en étoient pas moins à craindre, puis qu'il ne leur manquoit qu'un Chef assez accredité pour les obliger à se mettre en campagne. Le premier étoit composé des plus honnêtes gens de ce Royanne capables de porter les armes, & des amis particuliers du Roy Edouard Quatre. La Maison de Lancastre formoit le second parti, & fe lassoit d'endurer que celle d'Iore reguât. Si le Duc de Glocester, qui avoit pris le nom de Richard Cinq, se fut déclaré contre la France, il auroit falu qu'il y cut porté la guerre en personne à l'exemple de les derniers Predecesseurs; & s'il fut forti de l'Angleterre, elle fe seroit auffi-tôt tous

DE CHARLES VIII. LIV. I.

soulevée contre luy. Il n'y avoit que sa presence qui la tint en bride ; & certe raison eut le pouvoir non seulement de suspendre son animosité contre la France, mais encore de le porter à solliciter le Roy Charles Huit de confirmer le Traité de Pequigny dans tous les articles , excepté celuy qui regardoit le Mariage de Sa Majesté Tres-Chre-

stienne avec la Princesse d'Angleterre.

Une conjoncture aush favorable pour le moins que la precedente détourna les Armes Espagnoles de la Guyenne & du Languedoc. Bohadille fils aîné d'Alboacen Roy de Grenade fut affez malheureux pour tomber premierement dans la difgrace, & depuis dans la haine irreconciliable de son pere. Les causes n'en sont pas connues ; & quand elles le seroient, cela ne serviroitiev de rien. Il suffit de remarquer que Bohadile , aprés avoir formé un puissant parti dans l'Estat qui luy eut donné moyen de subsister en assurance jusqu'alamort du Roy , s'il eut pû vivre en repos, se proposa de gagner les cœurs des Peuples de Grenade demeurez fideles à son pere, en exercant sa valeur contre les Chrestiens. Il le pouvoir fans contrevenir aux Loix militaires, parce que les longues guerres entre les Royaumes de Castille & de Grenade avoient introduit entreeux un nouveau * droit des gens, aprochant de * 11 n'y aceluy qui depuis a été durant plus de cent ans en voit point ulage dans la Hongrie entre les Imperiaux & les de rupture Turcs. On étoit convenu que les Traitez de Hongrie Paix & de Treve, que l'on concluroit desormais, entre les ne scroient pas estimez avoir été violez par une Chrêtiens irruption en armes dans le Pays des Chrestiens & les ou des Mahometans, avec quelque appareil ou Turcs, nombre de troupes qu'elle le sit & pour longue que les uns qu'elle fut, qu'il ne seroit point alors deffendu & les aud'infulter reciproquement les Places, ny mêmes tres no de les affigger dans les formes, pourveu qu'on ne menaffent

de point de

HISTOIRE

Canon dans les attaques qu'ils fetoient. demeurat pas devant elles plus de trois jours. Bohadile profita de cette permission: il entra dans les terres des Castillans: il y fit un dégat considerable; se il retourna sur ses pas pour essayer de recouvrer la Forteresse d'Alava, qui avoit autresois été du Royaume de Grenade; mais les Chrestiens étoient plus vigilans qu'il ne croyoit. Ils entretenoient assez prés de là un camp volant, qui marcha au secours d'Alava au premier avis qu'elle étoit investie, se il y arriva devant à la fin du second jour. Il trouva les quartiers de Bohadile divisez: Il en attaqua le principal: Il l'en-

leva , & Bohadile y fut pris.

Les Rois Ferdinand & Isabelle attentifs à profiter du desordre survenu entre les Grenadins l'augmenterent en cette maniere. Bohadile fur traitté avec toute la civilité possible ; & on lur fit representer, aprés que le Roi son pere profitant de sa prison eut dissipé son parti, que Ferdinand & Isabelle étoient sensiblement touchez de sa disgrace: Qu'il acheveroit de tout perdre, en demeurant plus long-temps en prison : Que le Roi son pere ne le racheteroit jamais ; & qu'il teroit au contraire ravi qu'il perit de mifere, afin que la succession de Grenade passat à son second fils: Qu'il ne devoit donc attendre sa liberte que de luy-même ; & que Ferdinand & Ifabel le offroient non seulement de la luy donner, mais encore de le mettre à la teste d'une armée d'Est pagnols, qui le remeneroit à Grenade rétablir ion parti, & le mettroit en état de régner fans attendre la mort du Roi son pere , pourveu qu'il voulût bien devenir Tributaire de la Monarchie de Castille. Cette condition étoit si dure , que Bohadile nell'accepta pas d'abord; mais l'extrême desir de fortir de captivité , & le desespoir des en tirer par une autre voie que celle-là , le foumirent enfin à ce que l'on souhaitoit de lui. b iniog -ole

DE CHARLES VIII. LIV. I. 17 Ferdinand & Habelle recurent fon ferment, &

firent entrer toutes leurs forces dans le Royaume de Grenade. Elles y furent occupées dix ans entiers; & les Espagnols, bien loin de porter la guerre en France, n'auroient pû deffendre leurs frontieres de Biscaye & de Catalogne, si les Fran-

cois les cussent attaquées.

Maximilien d'Autriche, au lieu de se remettre bien avec les Flamans, encourut leur indignation, aprés avoir perdu leur estime. Il n'avoit que vingt-quatre ans, lors que Marie Heritiere de Bourgogne sa femme mourut & son temperament ne lui permettoit pas de passer le reste de sa vie dans le veuvage. Il avoit pensé à se remarier; & comme l'Empereur Frederic Trois son pere ne lui fournissoit presque rien pour sa dépense, il avoit cherché une femme qui fut affez riche pour l'entretenir. Il avoit jetté les yeux fur l'Heritiere de Bretagne; & s'il n'avoit été pris au mot dans sa recherche, on n'avoit pas jugé à propos de le rebuter tout à fair , parce que c'étoit beaucoup d'honneur pour cette Heritiere que le Fils unique de l'Empereur, pour lequel on briguoit actuellement la dignité de Roi des Romains, augmentat le nombre de ses Amans; mais les Flamans ne l'avoient pas plutôt appris, qu'ils s'en étoient ausli scandalisez, que s'il eût fait vœu en époufant Marie de Bourgogne d'un veuvage perpetuel, en cas qu'elle mourût avant lui. Ils l'avoient chassé des Pays-bas : Ils ne lui avoient laissé aucune part dans l'administration des Etats de Philippes d'Austriche son fils; & bien loin de faire la guerre aux François à sa solicitation, ils étoient prêts d'affister les François contre lui.

Le dedans du Royaume de Charles Huit fur calmé d'une maniere aussi extraordinaire que le dehors : & la Comtesse de Beaujeu se dessit de ses

deux

deux Competiteurs par une même ruse : elle ne consideroit point assez le Duc d'Orleans pour ne le pas choquer directement ; mais elle avoit plus d'égard pour le Duc de Bourbon son beau-frere.

Elle le connoissoit d'humeur severe & vindicative ; & elle prévoyoir que le poussant à bout , elle lui donneroit occasion de frustrer le Comte de Beaujeu son frere unique de sa succession. & de la transporter à la branche de Monpensier, ou à celle de Vandosme. Cet embarras auroit été trop grand pour elle , &il y cût eu de l'imprudence à s'y exposer. Il étoit de plus à craindre que le Clergé, la Nobleffe & le Peuple de France ne fussent aussi prevenus pour l'ombre de la Loi que l'on appelle Salique, que pour la Loi meme; & que par le même principe qu'ils avoient exclu les femmes de la Couronne, ils ne les privassent encore de l'Administration de l'Etat. Le meilleur moyen pour y remedier étoit de prendre le public par son interêt, & de le rendre arbitre du differend; & c'est ce qu'elle fit par une methode qui déconcerta la conduite de ses Adversaires. Elle representa dans un manifeste qu'elle ne pretendoit pas emporter son affaire par force, mais Etrejugée par les plus anciennes Loix du Royaume, & qu'elle se soumettoit à la Jurisdiction des Etats, & demandoit qu'on les assemblat incesfamment, quoi qu'elle eur occasion de soutenir que le feu Roi son Seigneur & pere avoir pû donher à son fils le conseil qu'il jugeoit à propos. Que toute la grace qu'elle demandoit, étoit la provision, puisque le Roi son frere ne pouvoit le passer d'aide jusques là, & qu'elle ne croyoit pas que l'on refusat si peu de chose à une personne de fon rang.

L'arrifice du manifeste que l'on vient d'abreger consistoir en ce que la Comtesse de Beaujeu desarmoit d'abord ses parties, & leur ôtoit ainsi

l'uni-

DE CHARLES VIII. LIV. I. 19
I'unique avantage qu'elles avoient fur elle. Ce 1484.

qu'elle pretendoit ne paroissoit presque rien , puisqu'il ne s'agissoit que du peu de temps necessaire pour la convocation des Etats. Cependant c'étoit le tout, à le bien prendre, puisque le delai qu'elle demandoit, quoi que fort court, suffiroit à une Princesse habile comme elle pour s'établir de sorte dans l'Administration du Royaume, qu'il seroit apres bien difficile de la lui ôter ; & d'ailleurs les Erats voyant qu'elle s'en seroit bien acquitée aimeroient mieux la lui laisser que de hazarder le Royaume, en s'ingerant mal à propos de la déposer. Les Dues d'Orleans & de Bourbon & le Comte de Longueville apperçurent assez à quoi tendoit la feinte soumission de la Comresse de Beaujeu : mais bien-loin de la découvrir aux autres, ils n'oserent pas même se dispenser de l'imiter. Ils craignirent de devenir les objets de la haine publique , s'ils refusoient en quelque maniere & sous quelque pretexte que ce fut de reconnoître les Erats pour Arbitres de leur differend ; & le Roi ayant déclaré en les convoquant qu'il se serviroit jusques-là des conseils de sa sœur dans ses Lettres parentes; & le Parlement de Paris les ayant verifices, les autres suivirent son exemple, & la Comtesse de Beaujeu s'installa sans contradic-

Sa premiere application pour se rendre populaire fut d'abandonner à la sévenité des Loix les personnes qui avoient abusé de leur credit auprés du Roit Louis Onse durant les dernières années de sa vie, & dont on attendoit la punition avec imparience. On avoit eu d'autant plus de peine à les supporter, qu'ils n'étoient pas de naissance, & qu'avant Louis Onze, aucun Roi de France n'avoit eu de familiarité avec cette sorte de gens. C'étoit Olivier le Daim, Daniel son valet, & Doujac. Le Parlement de Paris travailla avec beaucoup d'appareil.

20 A THISTOIRED AG

à leur procez; *& pour peu qu'on jette les yeux delfus, on y remarquera plusieurs preuves super-*Il eft à la fluës. Le principal crime dont le Daim & Daniel Bibliotefurent convaincus étoit le même qui avoit acquis que du treute ans auparavant le ritre de Severe au dernier Roi. * Charles Duc de Bourgogne * de la maison de France , & leGuerier, rendu sa justice celebre par toute l'Europe. Un gentilhomme * étoit prisonnier pour affaire d'E-*Les noms tat; & comme Louis Onze ne se laissoit jamais du Gentilhomme & fléchir dans ces occasions, & qu'il aprehendoit de sa fem. d'ailleurs que le nombre des coupables ne lui attime font rat auffi-bien qu'à Pedro de Castille le nom de **Suprimez** Cruel, s'il les faisoit executer par les voyes, ordidans le naires, il s'en défaisoit quelquefois dit-on en le-Procez. cret. Ainsi la vie de ce Gentil-homme étoit en grand hazard, & fes proches n'attendoient à tont moment que la nouvelle de sa mort. Il avoit épou-Le depuis quelques mois une femme à laquelle il ne manquoit que deux ou trois années pour être une beauté achevée : la nature n'avoit pas eu le loifir de finir en elle les traits qu'elle avoit ébauchez, ni de remplir par l'embonpoint le vuide que la croiffance y avoit laissé. Cette Dame n'avoit encore que douze ans, & le Daim en étoit deja amoureux. Il y a de l'apparence que le Roi lui commanda de faire perir secretement le Gentil homme; & que ce fut sur cet ordre qu'il concerta la supercherie qui fuit. Il fit dire à la Dame que sielle vouloit le fatisfaire, il sauveroit son mari, & l'on fit de sa part la même offre au Gentil-homme, La Dame rélista d'abord; mais le mari ne se contenta pas d'acquiescer à son deshonneur : il en sol-

> licita de plus sa femme, qui se voyant presse des deux côtez; succomba. Le Daim ne sut pas plutor content, qu'il se souvint que le Roi son Maistre n'éroit pas un Prince à qui l'on put désobeir impunément. Il oublia les sermeus que l'amour lui avoir arrachez, & il envoia Daniel son valer

> > faire

DE CHARLES VIII. LIV. I. faire mourir le Gentil-homme. La veuve n'ofa 1484. s'en plaindre jusqu'à l'avenement de Charles à la Couronne; mais elle jultifia pour lors que les reffentimens long temps retenus éclatent enfin avec plus de violence, que s'il eut été libre de les évaporer d'abord. Elle eût moins d'egard à conserver sa réputation, qu'à tirer vengeance de l'injure qu'elle avoit receuë. Elle divulga l'affaire, & les amis de le Daim en furent fi scandalisez, qu'ils l'abandonnerent. Il fut pendu avec fon valet, & la populace le plaiguit qu'on les eur traitez trop doucement. Donjac eut les oreilles coupées, après avoir été foueté par deux Bourreaux à Paris & dans

Il s'offrit bien tôt aprés une occasion de réunie la Bretagne à la Monarchie Françoile, qui n'étoit au commencement qu'une bagatelle, & qui neanmoins aboutit depuis à cette heureule fin par l'adresse de la Comtesse de Beaujeu, & par les soins qu'elle prit fi grands & fi continuels durant pluficurs années, qu'il ne se trouvera qu'aucune autte personne de son sexe l'air imité en ce point. . . Dans le

l'Auvergne.

* On a veu que François Second Duc de Breta- premier gne, qui fur le dernier de la branche Roiale de Tome de Dreux, auroit été le meilleur & le plus vertueux, Louis On-Prince de son temps, s'il eut pu se garantir de l'a- ze. mour volage. Il reconnoissoit que Dieu pour l'en punir ne permettoit pas qu'il élevar les enfans ma-Des qui fortoient de son legitime mariage. Cependant il se corrigcoit si pen; que le plus court & le plus affuré moyen de lui plaire étoit de le fervit dans le commerce de la pallion. Un jeune garcon nomme Landais, fils d'un Tailleur d'habits, s'etoit avancé par cette infame voie jusqu'à la Charge de Tresorier, en faisant accroire que lors qu'il en leroit reveru, il lui seroit plus facile de fournir, aux dépenses le plus secrettes de son Maître ; &depuis le Duc avant reconnu qu'il avoir beaucoup -illib

d'esprit ; l'avoit introduit dans son conseil. Il n'y demeura pas long-temps sans aspirer à s'en rendre le Ches. Il sit bannir, mourir ou déposséeux tons ceux dont il apprehendoit d'être traversé; & il éleva les deux sils de sa sœur appellez Guibez aux plus belles charges de l'Etat. L'aisiré sur pourven de celle de la Capitainerie de Rennes, qui avoit alors sous elle soixante hommes d'armes des Ordonnances du Duc de Bretagne; & le Cadet de l'Evêché de S. Malo; le meilleur de la Province: après que Landais pour le rendre vaquant eut sait saire le procez à Jacques d'Espinay qui en étoit Evêque; quoi que ce Prelar est deux freres en si grand ctedit à la Cour du Roi Louis Onze, que l'un d'eux étoit Archevêque de Bordeaux & Cardinal.

Landais fut assez heureux dans ses entreprises pour supplanter tous ceux qui lui donnoient de Fombrage, excepté Guilliaume Chauvin Chancelier de Bretagne; mais Chauvin ne donnoit point de prise sur lui; & la vie sans reproche qu'il avoir toujours menée le mettoit hors d'atteinte. Aucun de cette Province ne l'égaloit en merite : les Bretons en étoient convaincus : ils lui rendoient justice, & . ils le cherissoient à proportion de l'estime qu'ils avoient pour lui. Il auroit donc été trop dangereux pour Landais de le supplanter dans les formes ordimaires: austi ne s'y amusa-t-il pas. Il se contenta de prevenir le Duc au desavantage de Chauvain; & il perfuada à ce Prince que son Chancelier avoir revelé tous les feerets de l'Etar au Roi Louis Onze & qu'il en useroit de même à l'égard de la Comtesse de Beaujeu, fi l'on n'y apportoit un prompt remede.

Le Duc de Bretagne avoit plus de sujet d'apprehender cette Princesse, qu'il n'en avoit en de craindre Loiiis Onze. Car la Maison de Bourgogne l'avoit protegé, & alors cette Maison étoit malheuceusement sinic. Louis Onze après en avoir été déliDE CHARLES VIII. Liv. I. 13 délivré, s'étoit abstenu d'attaquer la Bretagne pour deux raisons. L'une qu'il étoit trop vieux: l'autre que les François qui le souvenoient encore de la guerre du bien public, n'eussent pas marché de bon

cœur à cette conquête.

Ces raisons cessoient à l'égard de la Comtesse de Beaujeu; & le Duc de Bretagne en étoit fi convaincu, qu'il confentit que l'on éloignat, & même que l'on emprisonnat Chauvain. Il nomma même des Commissaires pour travailler à son procez, mais il en demeura là ; & Landais connut bien qu'il ne lui seroit pas possible de porter son Maistre à une plus grande violence. Il profita de la permifion qu'on venoit de lui donner : il fit drefler la commission pour le procez de Chauvain : il la remplie du nombre de ceux qu'il avoit déja gagnez ou qu'il prétendoit suborner ; & de plus il essaya de les atriver par des promeffes, & de les intimider par des menaces. Mais il n'éroit pas alors plus aifé en Bretagne, que dans les autres provinces de France, de condamner un grand Seigneur , fous couleur de justice, quoi qu'il fut disgracié, lorsqu'il se tronvoit innocent. Les Commissaires qui avoient été donnez à Chanvain n'étoient par tout à fait méchans: ils auroient bien voulu qu'il y enteu afsez de prentes pour le condamner à la mort; mais ils n'émient pas affez corrumpus pour en suppoter. Ils s'arrêterent précisement à la déposition des rémoms; & ne la trouvant par affez convaincante, ils prévirent que s'ils condamnoient l'innocent , ils blefferoiencleur conscience . & s'ils l'abfolvoient, ils irriteroient Landais, qui n'auroit pas tant de peine à les perdre tous enfemble, qu'il en avoit eu à faire difgracier Chauvain

L'expedient qu'ils prirent pour ne pas tomber dans l'une ou l'autre de ces deux extrémitez, fut du feindre que la procedure sur laquelle ils devoient juger Chanyain, n'avoir pas été bien saite, & qu'il

1484.

=

qu'il la faloit recommencer. Landais, qui n'étoit pas affez instruit dans la chicane pour examiner par lui même s'ils disoient vrai, & qui n'osoit s'en rapporter à d'autres qu'à eux, parce qu'il n'en avoit pas de si affidez, leur ajoûta soy, & se trouva par consequent dans le plus étrange embarras où il eût été de sa vie.

Les Commissaires pour l'amuser l'avoient affuré que la procedure seroit longue à refaire: Que les amis de Chauvam auroient cependant le loifir de concerter leurs intrigues à la Cour de Bretagne pour le fauver : & que s'ils n'obtenoient sa grace, ils étoient affez puissans pour soulever en sa faveur toute la Province. Il étoit vrai-semblable que le Duc de Bretagne n'auroit pas la force de les refuser long-temps; & que quand il l'auroit il étoit à craindre que la Comtesse de Beaujeu, qui ne manqueroit pas d'être follicitée d'intervenir dans cette affaire, ne s'en melat; & qu'en ce cas l'innocence de Chauvain & la malice de Landais sa partie secrette paroîtroient dans toute leur étenduë. Il n'étoit pas moins contre le bon sens de proposer au Duc de Bretagne de se deffaire de Chauvain par des voies qui ne fussent pas legitimes. Ce Prince en autoit en de l'horreur, & peut-être qu'il eut perdu ce qu'il avoit d'estime pour Landais, Ainsi Chanvain fut successivement conduit en diverses prisons, afin que ses amis, ne sçachant pas où il étoit, ne fusfent pas tentez de l'en tirer; & Landais pour se justifier de la mort lors qu'elle seroit arrivée, voulut qu'elle fut lente. Il en donna l'ordre à Fontenelles & à Vitri ses deux principaux Confidens; mais il ne leur en prescrivit pas la maniere, & cette omission fut la cause de son malheure

Fontenelles & Virti avoient de l'esprit, & ce n'étoit pas la la première fois qu'on les emploioit pour se desfaire des gens dont on n'étoit pas content. Cependant ils s'y prirent en apprentifs: Ils

1484

DE CHARLES VIII. LIV. I. 16 fe lasserent de garder Chauvain, & ils le firent perir par la faim & par la pourriture dans le Château de l'Hermine qu'ils luy avoient choisi pour son dernier gîte. Quand ils aperçurent qu'il ne luy restoit plus que peu de jours à vivre, ils en avertirent Landais, qui par une précaution superfluë, pour ne pas donner de l'ombrage, pressa les Assises de la Province qui se tenoient alors à Vannes, d'achever le procez de Chauvain. Les luges des Affifes, non moins éclairez que les Commissaires qui l'avoient commencé, éviterent comme eux de commettre une maniseste injustice, ou de se mettre mal avec Landais. Ils répondirent qu'ils n'avoient de Jurisdiction que sur les prisonniers arrêtez à la requête des particuliers pour dettes, ou pour des crimes ordinaires, & que Chauvain n'étoit pas leur justiciable par deux raisons. La premiere qu'il étoit détenu par le commandement exprés du Duc de Bretagne; & la seconde qu'on l'accusoit d'un crime d'Etat.

Ils conclurent delà, que si l'on prétendoit user de leur ministere, il faloit leur envoyer une nouvelle commission, & cependant suspendre les Affiles. Il n'y avoit de difficulté que dans cette suspension; mais à dire le vray, elle étoit infurmontable. Il n'y avoit point d'exemple que les Affifes cullent été interrompues ; & fi on l'eut fait, le peuple se seroit soulevé. Landais n'eut garde de l'entreprendre, & il aima mieux chercher des Commissaires qui fullent plus à sa dévotion, que n'avoient été les précedens; mais il n'étoit pas encore bien d'accord avec luy-même dans le chois de ceux qu'il prendroit. Lorsque Chauvain mourur, Fontenelles & Vitri l'en informerent par un Courrier exprez. Il en fut furpris; & il ne ingea pas qu'il y cut pour lors d'autre chose à faire que de mander que l'on ex-

posat durant quelques heures le corps de Chauvain à la veue de tout le monde, afin que les Bretons visient que l'on n'avoit exercé sur luy ancune violence.

4103

Il ne scavoit pas que l'on eut avancé la more de Chauvain; & Fontenelles & Vitri avoient eru que Landais aimoit, auffi-bien que le jeune Pompee, que l'on commit pour luy les meurtres qui luy étoient utiles, sans luy en rien dire. Mais ils n'étoient pas exculables d'avoir choifi un genre de mort, où les marques de leur cruauté étoient à bien imprimées sur le corps de Chauvain, qu'on ne le pourroit confiderer fans les appercevoir. Et de vray, on n'eût pas plûtôt connu la vérité du fait, & l'indigne maniere dont le Chancelier étoit mott par sa peau colée sur les os, & par la morfure des animaux, que la bienseance ne permet pas de nommer, qu'il se fit un loulevement general contre Landais, que tout le monde foupçonna d'en étre l'auteur. La noblesse qu'il sembloit avoir pris à tâche de maltraitter, avoit concu pour luy une haine irréconciliable; & n'attendoit qu'un pretexte pour le prévaloir de celle qu'ils étoit attirée.

Les Seigneurs qui luy en vouloient le plus étoient Jean de Chalon Prince d'Orange, & le Mareschalde Rieux. Il avoit trouve l'un & l'autre dans le Confeil du Duc de Bretagne, & il les en avoit chaffez, pour évirer les inconveniens qui sussent arrivez de la trop grande difproportion de leur qualité avec la fienne, s'ils enflent culouvent à traitter enfemble des affairead'imporsance. Onne pardonne pagaifement une injure de cerre nature ; & le Prince d'Orange & le Mareschal de Rieux, s'étant mis à la tête des soulevez, les diviserent en deux troupes, quimarcherent vers les deux lienx,où l'on Impposoit que Landaisétoit. On ne seavoit pas

preci-

DE CHARLES VIII. LIV.I. précisement qu'il fût dans le Château de Nantes avec le Duc de Bretagne; mais on ne doutoit pas que s'il n'y étoit, on le trouveroit dans la délicieuse maifon de Pentievre, où il se seroit allé délaffer pour quelques jours des agitations de la Cour.

Ceux qui s'étoient chargez de le massacrer dans le Château de Nantes y entrerent par furprise: s'assurerent de la porte: ne le soucierent pas de cacher leur intention, & fouillerent par tout fans en excepter la chambre du Duc de Bretagne. Un Domeltique de ce Prince plus effrayé que les autres, ouvrit une fenêtre qui regardoit fur la Ville, se mit à crier, & fut entendu par les Bourgeois les plus proches. Le bruit que l'on assassinoit le Duc de Bretagne se répandit en un instant; & comme il étoit le mieux aimé des Princes de son temps, depuis que le frere de Louis Onze ne vivoit plus, on accourut de toutes parts à son secours. On investit le Château : On y traina de l'artillerie: l'on fomma ceux qui s'en étoient emparez de le rendre à l'heure même, & l'on menaça en cas de refus de les infulter.

Les soulevez qui ne s'étoient pas préparez à soutenir le fiege dans une place où ils n'avoient pas même été affurez d'entrer, craignirent d'étre emportez d'assaut: ils se jetterent aux pieds du Duc de Bretagne qu'ils venoient d'offenser d'une maniere si peu pardonnable; & ils le supplierent à genoux de faire leur paix avec le peuple. * Le Due de Bretagne avoit ressenti l'injure rélation qu'il venoit de recevoir aussi vivement qu'il en de cette étoit capable. Les principaux de son Etat ne émeute. s'étoient pas contentez de perdre le respect à son égard, ni de prendre les armes, ils avoient de plus catrepris contre luy ce qui n'auroit pas été pardounable , au moindre des Bretons. Ils s'étoiene

Tailis

saisis de sa maison & de sa chambre, & leur effronterie étoit allée jusqu'à chercher dans son cabinet & lous fon lit fi Landais n'y étoit pas caché; mais il n'avoit point de fils, & c'étoit là la premiere fois que les Sujets s'étoient émancipez. Ils n'avoient pas encore eu le temps de se reconnoître; & il étoit à craindre qu'en leur refusant ce qu'ils demandoient on ne les fit passer de la fureur où ils étoient déja, dans le desespoir; & qu'on ne les portat à commettre un crime qui leur auroit donné de l'horreur dans route autre conjoncture que celle dont ils'agissoit. Ce fut donc autant par interêt que pour les satisfaire que le Duc de Bretagne parût à la fenêtre : Qu'il assura les Nantois qu'on ne luy avoit encore fait aucun mal : Qu'il leur ordonna de suspendre leurs Actes d'hostilité; & qu'il les avertit de députer les principaux d'entre eux, pour appaifer le tumulte que l'on venoit d'exciter dans le Château.

Les Nantois envoyerent Philippe de Montauban & cinq ou fix de leurs plus confiderables Pourgeois, qui manierent l'affaire extraordinairement délicate dont il étoit question avec autant d'addresse, que s'ils eussent été consommez dans la politique. Ils ne s'amulerent pas à blâmer la haute Noblesse, parce qu'ils apprehendoient de la trop effaroucher, & de rendre le Due trop disheile à l'accommodement. Ils favoriserent la partie, qui étoit alors la plus foible; & ils disposerent le Duc de Bretagne à permettre aux foulevez de fortir de fon Etat, & à leur donner des barques qui les porteroient de Nantes à Ancenis, d'où ils passeroient en Anjou. L'autre trouppe des Conjurez ne réuffit pas non plus, quoy qu'elle se sur mieux addressée. Landais étoit en effét à Pentievre, lors qu'elle y arriva, & le divertissoit au jeu; mais une 2011 préDE CHARLES VIII. LIV. I. 1

précaution qu'il avoit prise luy sauva pour lors la vie. Son parc contigu à ses jardins étoit de grande étenduë, & l'on y avoit par son ordre fair de petites portes pour servir de saux-suyans en tout évenement. Les soûlevez n'étoient pas en assez grand nombre pour les investir toutes à la sois; & Landais y ayant pris garde, passa par une qui n'étoit pas encore observée, & se resu-

gia dans la Forteresse de Poncenis.

Ce mal entendu des Bretons avec leur Duc rompit l'intrigue déja fort avancée pour le mariage de Maximilien d'Aûtriche avec l'Heritiere de Bretagne. C'étoit le Prince d'Orange qui l'avoit commencée & fort heureusement acheminée jusques là. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup d'inclination pour Maximilien; mais c'est qu'il y auroit trouvé son compte. Il scavoit que la brigue pour l'élection de Maximilien à l'Empire étoit faite: Que l'Empereur Frederic Trois son pere avoit convoqué une Diette en Allemagne pour l'année suivante: Que Maximilien y seroit éleu Roy des Romains; & qu'ensuite il seroit contraint de demeurer auprés de l'Empereur son pere. Que s'il épousoit Anne de Bretagne, il faudroit que cette Princesse renonçat au sejour de son pays; & qu'en ce cas elle ne pourroit sans ingratitude jetter les yeux sur un autre pour le gouverner durant son absence, que sur celuy qui l'auroit faite Imperatrice. Mais sa déclaration contre Landais le rendoit incapable d'achever ce qu'il avoit commencé; & Landais qui avoit jusques-là appuyé l'intrigue de Maximilien. par le seul avantage qu'y trouvoit la fille de son Maître, se proposa de la traverser pour choquer le Prince d'Orange. Il informa le Comte de Longueville de l'état où elle étoit, & luy proposa de mettre sur les rangs le Duc d'Orcans.

La

3484.

Le Comte de Longueville y prêta l'oreille d'autant plus volontiers, que d'un côté il ne doutoit pas que le Duc d'Orleans n'obtint quand il luy plairoit la dissolution de son mariage avec Jeanne de France ; & d'un autre côté il prévoyoit que ce Duc seroit beaucoup plus en état de recouvrer le Duché de Milan, que les Sforces avoient ulurpé, lors que la femme luy auroit apporté la Bretagne. Il persuada là-dessus à ce jeune Prince d'affer à Nantes offrir son secours au Duc de Bretagne contre les mécontens, & de s'infinuër par là dans l'esprit du pere & dans le eœur de la fille. Le Duc d'Orleans fit le voyage de Bretagne; & comme ce n'étoit point alors la coûtume entre les Grands, non plus qu'entre les Petits, de faire l'amour lans être accompagnez d'un proche parent ou d'un parfait amy ; le Duc d'Orleans jetta les yeux fur le Duc d'Alencon, en qui se rencontroient ces deux qualitez enfemble.

Les Ducs d'Orleans & d'Alencon furent bien recens à Vitray, où étoit alors la Cour de Bretagne, mais la Comtesse de Beaujeu ne les y laisfa pas long-temps. Elle craignoit qu'ils n'y tramassent quelque chose à son préjudice, & pour les en empêcher, elle leur fit ordonner par le Roy Charles Huit, qu'ils assistassent à la Ceremonie de son Sacre, qui sur avancée à ce dessein, Elle se fit à Rheims avec beaucoup de pompe, & les Grands du Royaume, dont la plûpart y avoient assisté, remenerent le Roy à Paris, où il fit une magnifique Entrée. Il la faloit fignaler par des actions de clemence si éclatantes, qu'elles meritassent que la posterité en fût informée, & la Comtesse de Beaujeu, qui travailloit à rendre fa brigue la plus forte dans les Etats prochains, obtint le rappel du Seigneur d'Urfé & de Poncet de la Riviere. Ces deux Seigneurs avoient étéles prinDECHARLES VIII. Lrv. I. 31 principaux Confidens du Duc de Guyenne; & le Roy Louis Onze durant fa vie n'avoit pu se résondre à leur pardonner, parce qu'il leut imputoit les intrigues de son frere avec le Roy d'Angleterre, & avec les Ducs de Bourgogne & de

Bretagne.

Il ne reste point assez de Memoires de ce temps-là, pour decider si c'étoit avec justice ou à tort. Ce qui serviroit à prouver le premier de ces sentimens est la retraite qu'Urfé & la Riviere trouverent auprés de ces deux Princes, lors qu'ils eurent apperçu que leur Maître étoit empoisonné; & ce qui appuyeroit le second, est la haute probité dont ils faisoient profession, & l'humeur de Louis Onze de n'être réconciliable qu'avec ceux dont il craignoit les belles qualitez. Quoy qu'il en soit, Uric & la Riviere avoient tant de crédit dans le Royaume de France, que la Comtesse de Beaujeu ne presuposa pas sans fondement qu'ils la ferviroient avec fuccez dans les Etats, pourveu qu'elle pût les y faire entrer apres les avoir obligez; de forte qu'ils n'ofaffent en être ingrats, quand mêmes ils le voudroient. Dans cette veue le Roy Charles Huit les rétablit dans les charges & dans les biens dont ils avoient deé privez : il leur écrivit des lettres obligeantes : il les carella extraordinairement à leur retour, & fit Urfé grand Ecuyer, & la Riviere Gouverneur de Bourdeaux.

L'ouverture des Etatsse sit à Tours au commencement de l'Eté de mil quatre cent quatrevingt-quatre; & la Comtesse de Beaujeu qui connoissoir parfaitement le Duc de Bourbon son beau-frere, & par consequent le redoutoit plus que le Duc d'Orleans, se prepara non-seulement à l'obliger à se désister de sa prétention, mais encore à joindre leurs deux brigues contre celle d'Orleans. L'affaire étoit délicate, & de natu-

B 4

YA

HISTOIRE

re à ne pouvoir être ménagée avec affez d'adreffe par un tiers.

· La Comtesse de Beaujeu la negocia par ellemême, & representa au Duc de Bourbon, que de quelque côté que penchassent les suffrages des Etats, ils tourneroient infailliblement contre luy: Que si elle étoit frustrée du Gouvernement, ce ne seroit qu'à cause de son sexe; & qu'en ce cas le Duc d'Orleans l'emporteroit sur le Duc de Bourbon, à cause qu'il étoit présomptif Successeur de la Couronne; & qu'ainfi l'administration du Royaume ne changeroit pas de main, supposé qu'il arrivat fante du Roy, ce que tout le monde apprehendoit: Qu'il étoit d'ailleurs en l'âge le plus floriflant de la vie, & par consequent le mieux proportionné aux fatigues inséparables de la fonction dont il s'agissoit, & le Duc de Bourbon qui avoit deja plus vecu qu'aucun de ses Ancêtres, ne devoit plus penser qu'au repos: Que la Branche Royale d'Orleans avoit toujours été fort aimée en France, & que celle de Bourbon s'y étoit fait hair dans les detniers temps, en prenant trop de part dans les interêts des Ducs de Bourgogne : Qu'il luy étoit pourtant d'extrême importance de ne pas souffrir que le Duc d'Orleans ajoût aux avantages qu'il avoit déja sur elle celuy de gouverner sous le nom du Roy; & que puis qu'elle ne pouvoit conserver la Regence sur la tête d'un de ses Princes, on la blameroit éternellement, si elle ne se réunissoit pour la garder en la personne d'une femme : Qu'au reste on empêcheroit que le Duc de Bourbon n'eût sujet de se repentir d'avoir cedé ses prétentions toutes vaines qu'elles étoient, à sa belle-sœur : Qu'on suy assujetiroit le Ducd'Orleans, au moins pour les armes, si on ne le pouvoit pour le reste, & qu'on le mettroit en état de luy commander en temps de

DE CHARLES VIII. LIV. I. 35 de guerre, aussi bien qu'à tous les autres Princes du Sang Roial, en lui donnant l'épée de Connêtable.

14847

rZulii way

C'étoit là flater la seconde passion dominante du Duc de Bourbon dans le temps qu'on le convainquoit de l'impossibilité où il étoit de satisfaire la premiere. Il ne desiroit rien avec tant d'ardeur aprés la Lieutenance generale de l'Etat que la Charge de Connêtable, & il n'avoit rien negligé pour l'obtenir, quand elle avoit vaqué par le Suplice du fameux Louis de Luxembourg Comte de Saint Pol. Le Roi Louis Onze s'étoit obstiné à le refuser; mais c'avoit été pour des raisons glorieuses au Duc de Bourbon : il avoit trop de merite, outre sa naissance, & il étoit trop puissant. Sa Majesté s'étoit fait une Loy inviolable de ne plus élever aucun Grand de cette nature aux plus éminentes Charges de sa Monarchie, & le nouveau Roi Charles Huit vouloit bien en user autrement à son égard. Il n'y avoit pas d'apparence que la Comtesse de Beaujeu en eut fait la proposition, si elle n'en cut auparavant tiré parole de son frere; & le Duc de Bourbon qui n'en doutoit pas, en fut si charmé, qu'il se désista de sa pourfuite en faveur de sa belle-sœur. Il ne consideroit point que la foiblesse & ses infirmitez journalieres le rendoient desormais incapable des fonctions de la guerre, & que la France verroit en sa personne ce qui ne lui étoit point arrivé depuis qu'elle étoir Monarchique; c'est à dire un Connétable reduit à garder le lit les trois quarts de Fannée, & à faire la Charge par Procureur.

Il s'imagina que la dignité à laquelle il aspiroit depuis cinquante ans le rajeuniroit aussi-tôt, & lus redonneroit les sorces que l'âge & le dépit de ne l'avoir pas obtenuë lui avoient ôtée. Il joi-znit sur la parole de sa belle-sœur sa Ligue avec la sienne, & on lui tint exactement ce qu'on lui promettoit.

La Comtesse de Beaujeu devenuë de cette forte plus puissante de la moitié qu'elle n'étoit auparavant, n'entra pas dans la présomption que le surcroît des forces a coutume d'inspirer à celles de son sexe. Elle présupposa que le Duc d'Orleans avoir encoretrop d'avantage sur elle ; & ce fut pour détacher de ses interêts la plupart de ceux qu'ellen'avoit pu en séparer par une autre voie, qu'elle demanda aux Etats l'administration des affaires à deux conditions. L'une que les Prinres du Sang entreroient dans le Confeil étroit. quandils lui voudroient faire l'honneur de s'y trouver. L'autre que les Etats choififfent douze personnes de leur Corps, qui y eussent voix deaberative & décifive.

On s'étonna d'abord qu'elle se fut relâchée jusqu'à recevoir tant de collegues dans l'authorité suprême, & il y eut des Politiques qui crurent qu'elle étoit excessivement ambitieuse; & que desesperant d'obtenir ce qu'elle prétendoit, elle avoit mieux aimé n'en avoir qu'une tres-petite partie que d'en être entierement privée. Mais on reconnut aprés qu'elle agiffoit par un principe plus subtil & plus éloigne des sentimens vulgaires. Le rang des Princes du sang n'étoit point * Cet or- alors réglé * entre eux comme il l'est aujourhui : les Ainez des branches cadettes étoient en possession de préceder les Cadets des branches ainées; & quoi que le Duc d'Orleans le fût indubitablement affis le premier dans le Conseil comme aîné de la branche d'Orleans qui étoit la premiere; le Duc de Bourbon en qualité d'Aîné de la feconde branche auroit eu la feconde place, il se fut mis immediatement au dessous du Duc d'Orleans. Les Comtes de Monpenfier & de Vandôme eustent rempli par la même raison la troisiéme & la quatriéme; & par consequent le Duc d'Angonlême frere puitne du feu Duc d'Or-

dre fut changé aux Etats de Blois de 1176.

DE CHARLES VIII. LIV. L leans n'eut eu que la cinquieme, à compter depuis le Duc d'Orleans, & la fixieme depnis la Comtesse de Beaujeu qui les auroit tous précedez, fil'administration lui cut été defferée, puis que les Princesses de la Maison Roiale ne perdoient jamais leur rang : cependant le Duc d'Orleans étoit fi éloigné de le souffrir qu'il se seroit plutôt absente du Conseil d'Etat. Ce n'étoit donc pas lui faire plaisir que de les y introduire; & d'ailleurs ils étoient alors en si grand nombre, que le Conseil en auroit été surcharge. Cela les engagea pourtant dans le parti de la Comtesse de Beaujeu, & les dégagea de celui du Duc d'Or+ leans, austi bien que leurs amis qui n'étoient ni peu considerables, ni en petit nombre. Et de fait les Etats furent d'autant plus surpris de la conduite de la Comtesse de Beaujeu qu'elle avoit moins de rapport avec celle que le Roi Louis Onze ion pere avoit observée durant son Régne. La sale où ils étoient assemblez retentit des Eloges qu'ils donnerent à une modération fi peu attendue & des prédictions de la félicité du Régne de Charles Huit. Les suffrages furent si géneralement pour la Comtesse de Beaujeu, que le Duc d'Orleans n'eut que ceux des Députez de fon Appennage; & cette Comtesse furmonta par adresse les obstacles que son sexe, ses ennemis, la Loy de l'Erat & son propre pere en la mariant avoient apportez à son dessein. L'Assemblée des Etats aprés avoir été fi favorablement traitée, se piqua de ne lui pas céder en civilité, & lui fit part de ses biens en considération de ce qu'elle avoit bien voulu partager avec elle pour un temps l'usage de l'authorité Roiale. Les Etats lui firent present de quatre milions cinq cent mil livres, pour furvemr aux besoins extraordinaires du Royaume, & Louis Onze aiant beaucoup dimiand for Domaine par les dons immenfes, on ré-

Bo

1484.

voqua les liberalitez de ce Prince à l'égard des Communautez Religiouses durant les dernieres années de sa vie. Mais le Duc d'Orleans n'avoit pas encore autant de vertu pour pardonner l'injure qu'il prétendoit avoir receu de la Comtesse de Beaujeu, qu'il en eut depuis pour oublier celle que la Trimouille lui avoit faite ; & ce qui le fachoit le plus, étoit d'avoir été supplanté par l'artifice d'une femme. Il se proposa d'avoir sa revanche par la même voie; & au lieu qu'elle luiavoit ouvert la porte du Conseil étroit, dans la pensée qu'il n'y mettroit jamais le pied, il resolut de la tromper en s'y rendant fi affidu & fi importun; qu'elle fut univertellement blamée d'avoir partagé son authorité avec tous les Princes du fang; il ne perdit pas une occasion de s'y trottver ; & toute la précaution qu'il prit à l'égard du Comte d'Angoulême, fut de l'envoier à son Appennage, afin qu'elle ne prit pas la place dans le Conseil : à cela prés il se contenta de la seconde que personne ne lui disputoit. Mais il s'y comporta d'une maniere qui, si elle eut été de plus longue durée, auroit rendu inutile à la Comtesse l'avantage qu'elle avoit remporté sur lui. Il se mit à contredire cette Princesse dans toutes les choses que l'on examinoit dans le Confeil, & à se déclater pour l'avis contraire à celui qu'elle appuioit. Les autres Princes du Sang étoient ordinairement de son côté, par resentiment contre la Comtesse de Beaujeu, de ce qu'en supplantant le Duc d'Orleans elle lui avoit fait un affront qui rejalissoit fur eux tous; & ce partage pouvoit avoir des suites d'autant plus facheuses, que le Duc d'Orleans emportoit les affaires pour lesquelles il s'étoit déclare. Il ne manquoit pas de dire lui même aux parties, ou de leur faire scavoir adroitement par des Emissaires interposez, qu'elles lui en avoient obligation, & que s'il ne le fut fortement oppo-16 supay

DE CHARLES VIII. LIV.I. sé à la Comtesse de Beaujeu elles eussent été con-

damnées.

4535

Quand elles avoient perdu leurs procez, il y trouvoit encore mieux son compte, puisqu'en agissant par lui même, ou par des voyes indirectes auprès des personnes affligées dans les momens qu'elles étoient plus irritées, il leur perfuadoit qu'il avoit fait tous ses efforts en leur faveur; mais que le Comtesse leur avoit été contraire. Il n'en faloit pas davantage pour leur infpirer une haine irreconciliable contre cette Princesse: elle en ressentoit les effets, & ne scavoir pas trop comment y remedier, lorsque le Duc lui en fournit une occasion, dont elle se prévalut en habile femme. Il lui arrivoit quelquefois de trahir ses propres interêts par des emportemens de jeunesse; & le plus considerable de cette nature qui lui échapa, fut à Melun, où étoit la Cour. Il voulut entrer dans une belle partie de Paume qui devoit être jouée devant le Roi: on contesta sur un coup d'importance, & l'on s'en rapporta selon la coutume au jugement des spectateurs. La Comtesse de Beaujeu qui en étoit, prononça contre le Duc d'Orleans; & ce Prince qui n'étoit déja que trop irrité, dit assez haut pour être entendu qu'il n'y avoit qu'une femme impudique * capable le lui faire perdre le coup *Il dit le dont il s'agissoit. Cette injure étoit atroce, & mot de il n'y avoit point d'exemple que les personnes qui P gouvernoient l'Etat en eussent jamais pardonné de semblable. La Comtesse de Beaujeu pouvoir commader qu'on arrêtat le Duc d'Orleans à l'instant, & il y avoit assez de gens qui auroient execute son ordre; mais il lui parût d'une telle consequence dans cette conjoncture, qu'elle nosa le donner qu'aprés avoir extraordinairement aflemblé le Conseil, La détention du Duc d'Orleans y passa tout d'une voix; mais ce Prince qui

HISTOIRE

cependant avoit eu le temps de reflechir sur lui même, & d'écouter les avertissemens de ses amis, ne mit point en déliberation s'il fuiroit. Il délibera seulement si ce seroit en Bretagne, & son inclination l'y portoit assez. Mais Lovain le plus éclairé de ses Domestiques lui remontra fort à propos que c'étoit là la route la plus dangereuse pour lui : Que le Duc de Bretagne étoit obsedé par le Prince d'Orange, par le Marechal de Rieux & par les autres soulevez de la Province qui n'ignoreroient ni son voyage à Nantes, ni la veritable cause qui l'y auroit conduit, ni ses offres au Duc de Bretagne de lui aider à ramener ses sujets à l'obeissance : Que si cette raison ne les avoit déja touchez, elle les exciteroit à l'instant qu'ils appercevroient le Duc d'Orleans s'acheminer vers la Bretagne, à se saifir de sa personne, & à s'en faire un merite aupres de la Comtesse de Beaujeu, afin qu'elle leur accordat une plus favorable protection: Qu'il valoit mieux se refugier dans le Pais-bas, ou si l'on prévoyoit que Maximilien d'Autriche n'y fut pas affez fort pour garantir d'oppression le premier Prince du Sang de France, il faloit se contenter de l'Appennage du Duc d'Alençon son ami qui suffiroit pour un azile de peude temps,n'y ayant pas d'apparence que les bons François ne se hâtassent de vui ler une querelle qui leur apporteroit la Guerre civile, fi elle n'étoit promptement appailée. Le saisonnement de Lovain étoit convainquant, & le Duc d'Orleans y défera. Le Conseil du Roi qui avoit principalement resolu la détention de ce Prince, afin de prévenir les facheuses suites de ce qu'il avoit dit, n'eut pas plûtot scu son évafion qu'il prévit qu'elle dégenereroit en quelque chose de pire. La Comtesse de Beaujen fut de même avis, & ce fût pour ramener le Duc d'Orloans à la Cour, qu'on le fit suivre par des gens

DE CHARLES VIII. LIV. I. affidez qui promirent de le reconcilier avec la 7 1484. Comtesse de Beaujeu, & de lui faire expedier une amnistie pour plus de sureté. Le Duc d'Orleans les auroit volontiers pris au mot, mais il. n'avoit pas affez bonne opinion de la Comtesse de Beaujeu, pour croire d'elle qu'elle facrifiat de bonne foi son désir de vangeance au repos public. Il s'attendoit que, quoy qu'elle lui pût promettre, le meilleur traittement qu'il en recevroit, seroit d'être confiné dans une perpetuelle prison; & comme il l'apprehendoit plus que la mort, il renvoya sans réponse les agens de cette Princesse. Il ne pensa plus qu'à lever des troupes ; & son credit joint à celui du Duc d'Alencon, alla jusqu'à mettre sur pied cent Lances, & de l'Infanterie à proportion. Son parti devint puissant, & le Comte de Longueville y fit entrer des gens dont la Comtesse de Beaujeu se déficoit le moins. Celui dont l'inconstance la surprit davantage, fût le Duc de Bourbon son beau-frere, qu'elle venoit d'élever à la dignité de Connestable de France. Ce Prince, comme on a veu, y avoit aspiré toute sa vie, parce qu'il avoit esperé qu'aprés cela son ambition seroit satisfaite, mais il avoit mal foudé son cœur; & il ne se vit pas plutôt revetu de la premiere Charge du Roiaume, qu'il crut que sa belle-sœur lui faisoit plus d'injustice, en ne lui déferant pas la Lieutenance generale de l'Etat, qu'elle ne lui en avoit fait en prétendant cette Charge à son exclusion , lors qu'il n'étoit que Duc de Bourbon.

Il s'imagina que le Gouvernement du Royaume devoit suivre l'Epée de Connétable; & que la plus grande des injustices consistoit à séparer ces deux sonctions. L'aversion qu'il avoit euë pour sa belle-sœur lui revint là dessus, & même elle redoubla. Son imagination en sut tellement occupée, qu'il n'y resta plus de place pour l'hor-

zipje

40

rible ingratitude dont il le noircissoit; & jamais homme ne se déclara avec moins de scrupule que suy contre sa bienfaitrice. Le Comte d'Angoulême persuadé que le Duc d'Orleans aîné de sa branche avoit raison le fuivit; & le Duc d'Alençon imita le Duc d'Angoulême par la seule raison qu'il ne vouloit pas que l'on dit de lui qu'il se fût formé aucune faction durant sa vie; dont il n'eût été.

Les Seigneurs de Foix & d'Albret avoient tellement contribué au retour de la Guienne fous l'obéissance de Charles Sept, qu'il étoit vrai de dire qu'aprés Dieu, les Rois de France leur en étoient principalement redevables: cependant il étoit encore plus veritable, que l'on ne les en avoit pas jusques-là récompensez. Charles Sept à la verite ne l'avoit pu; mais Loüis Onze l'avoit négligé avant la Guerre du bien public; & depuis il ne l'avoit pas voulu pour les punir de ce qu'ils avoient augmenté dans cette Guerre le nombre de ses ennemis.

Il étoit à présumer que la Comtesse de Beaujeu sa fille aînée, qui ne prétendoit pas réparer toutes les sautes de son pere, seroit dans les mêmes sentimens pour eux, & le Duc d'Orleans eut peu

de peine à les en convaincre.

Le succez des Guerres civiles dépend presque toûjours de la maniere dont elles commencent; & ily a peu d'exemples au contraire. Le Comte de Dunois sur d'avis que le coup d'essay du Duc d'Orleans sur la surprise de la ville dont il portoir le nom, & se sonda sur deux raisons. L'une que les Mécontens établiroient par là leur réputation: l'autre que leurs troupes seroient en seureté sous le Canon de cette Place, jusqu'à ce qu'elles eusfent été renforcées par celles qu'on levoit dans la plupart des Provinces; mais la Bourgeoisse d'Orleans ne sut pas si condescendante qu'on se l'étoite ima-

DE CHARLES VIII. LIV. I. imaginé. Elle ferma ses portes: elle se mit sous 1484? les armes: elle assembla le Conseil de Ville; & il y fut résolu tout d'une voix de ne pas recevoir les Avant-coureurs du Duc d'Orleans, & de ne pas ouir ses Députez sans le consentement de la Cour. Le Duc d'Orleans, aprés que ses Avantcoureurs eurent été rébutez, le presenta en personne; mais on lui répondit de dessus les murailles qu'on étoit au desespoir de l'incivilité dont on usoit à son égard, & qu'on ne pouvoit se dispenser d'obéir au Roi, dont on venoit de recevoir les ordres là-dessus. Le Duc d'Orleans demanda à parler aux Magistrats, qui ne jugerent pas à propos de paroître devant lui, puisque ce ne seroit que pour le refuser avec plus de ceremonie. Ainsi le Duc d'Orleans, qui n'avoit point assez de gens pour forcer la Ville, quand mêmes toute sa Cavalerie eut mis pied à terre; & qui se seroit absolument décrié, s'il eût manqué son premier coup, distimula son ressentiment. Il pourluivit sa route jusqu'à Bois-gency qui lui ouvris les portes; mais il y avoir une telle difference entre cette Ville & celle d'Orleans pour ce qui regardoit sa retraite, qu'il ne lui eut été guéres plus nuifible d'être chasse de devant Orleans en tachant de l'insulter, qu'il l'étoit de s'enfermer dans Bois-genci, quoi qu'il y fût entré de concert avec les Habitans, & l'évenement ne le justifia que trop.

La Comtesse de Beaujeu fâchée d'avoir manqué de se saisir de son Ennemi par un excez de précaution, prit de nouvelles mesures pour le ramener a son devoir, sans hazarder l'Etat. Elle commença par la Bretagne, où elle prévoyoit que le Duc d'Orleans se retireroit austi-tôt qu'il seroit convaincu que Bois-genci n'étoit pas un poste tenable pour lui. Elle traitta avec les soulevez: elle leur fournit de l'argent & des Commis-

1484.

sions pour lever des gens de guerre : elle leur laifsa le soin de garder les Frontieres de la Normandie, du Maine & de l'Anjou; & elle leur ordonna fur tout de combattre les Troupes Bretonnes, qui s'ingereroient de sortir de leur Pays pour joindre le Duc d'Orleans. Elle leva de son côté deux Corps confiderables, l'un fous la charge du Marechal Gié, Cadet de la Maison de Rohan, pour empêcher les Comtes de Foix & d'Albret de fortir de leurs Terres, l'autre sous Graville, qui de simple Gentil-homme de basse Normandie étoit devenu le plus riche du Roiaume, pour occuper de forte le Duc de Bourbon dans ses Provinces de Bourbonois & de la Marche, où il étoit alors, qu'il ne les ofat perdre de veue, de crainte qu'elles ne lui fussent enlevées. Elle présuppola qu'il étoit absolument necessaire de mener le Roi contre le Duc d'Orleans, quand ce ne seroit que pour obliger la meilleure partie de ses troupes à le quitter, quand elles verroient qu'il leur seroit autrement impossible d'éviter le crime de rebellion, puis qu'elles combattroient contre la personne sacrée de Sa Majesté; & la Cour arriva devant Bois-genci, avant que le Duc d'Orleans eur eu le temps de s'y fortifier. L'Armée Roiale étoit capable d'insulter cette Place, quand mêmes les Troupes du Duc d'Orleans se fussent attachées à la deffendre; & le Comte de Longueville qui ne perdoit pas de veuë le Duc d'Orleans le tint ruine sans resource, s'il ne s'accommodoit à l'heure même avec la Cour. Il lui perfuada d'envoier vers la Comtelle de Beaujeu; mais cette Princesse qui connoissoit parfaitement son avantage, & qui prétendoit en profiter autant qu'elle pourroit, sans être accusée de cruauté, repartit fierement que le Roi ne traitteroit point avec les Sujets; & ne seroit satisfait d'eux que par use aveugle foumition. Les Envoyez du Due 20101

DE CHARLES VIII. LIV.I. 43

d'Orleans qui s'étoient attendus à cet accueil, infisterent que l'affaire fût examinée dans le Conseil étroit ; mais ils n'y trouverent pas mieux leur compte, que s'ils eussent négocié directement avec la Comtesse de Beaujeu. Elle y étoit toute puissante; &l'on y résolut par son avis que le Duc d'Orleans ne rentreroit en grace qu'à quatte conditions. La premiere de desarmer à l'instant, & de renvoyer ceux qui l'avoient suivi chacun chez soy, sur la seule parole de la Comtesse de Beaujeu, qu'ils ne seroient point recherchez. La seconde de revenir à la Cour sur la même parole qu'il y feroit comme il avoit été avant sa retraitte auprés du Duc d'Alencon. La troisiéme qu'il abandonneroit ce Duc & les autres Seigneurs liguez avec lui, afin que son exemple les invitar à venir se mettre absolument à la discretion de la Comtesse de Beaujeu. La derniere que le Comte de Longueville seroit exilé delà les Alpes, & confiné dans la Ville d'Aften Piemont , jusqu'à ce qu'il plut au Roi de le rappeller.

La révolte n'avoit point encore été fi féverement punie en France sous la troisiéme race, & la Comtesse de Beaujeu entreprenoit pour son coup d'esfay ce que Louis Onze son pere, le plus habile des Rois, n'avoir ofé dans le plus haut point de la puissance: cependant elle présumoit tant de l'ascendant de son genie sur celui du Duc d'Orleans, & elle étoit si persuadée, que le Comte de Longueville, quoi que le plus mal-traité de tous opineroit le premier à recevoir les quatre articles, qu'elle s'obstina à n'en rien rabattre ; & de fait, le Comte de Longueville apperçut si bien qu'il n'y avoit point d'autre voye pour sortir d'affaire, que celle que l'on proposoit; que son interêt ne le détourna pas un moment de l'accepter. Il s'en fie un mérite auprés du Duc d'Orleans: il lui déclara qu'il s'estimoir glorieux d'être banni à sa conside-

HOITER

1484.

ration: il le conjura de le facrifier fans scrupule pour le bien de la cause commune; & il lui remontra que s'il en usoit autrement, les Princes & les Seigneurs de son parti auroient occasion de rouver mauvais qu'il eût posé les armes sans leur participation: au lieu qu'ils se consoleroient aissement des fâcheuses suites de cette désertion, lors qu'ils apprendroient que le Comte de Longueville étoit plus mal traité qu'eux; & que cependant il avoit été si pénetré de la connoissance, que son propre malheur étoit absolument necessaire pour sauver ses amis; que bien loin de l'éluder, il avoit demandé qu'on le sit servir de victime.

Le Duc d'Orleans eut tant de peine à se priver du Comte de Longueville; que si ce Comte n'euc employé tout son credit sur lui pour l'y faire condescendre, il n'y auroit jamais consenti. Mais il s'agissoit de tirer d'affaire la Maison d'Orleans toute engagée dans un extrême danger, & le Comte de Longueville ne ménageoit rien en ce cas. Il prit gayement le chemin d'Italie, aprés avoir sçu que son cousin avoit été bien reçu à la Cour; & les autres Grands du Partine s'attendant plus de reulfir dans leur soulevement , solliciterent & obtintent leur grace chacun en son particulier. La Comtesse de Beaujeu qui se croyoit redevable de ce succes, pour le moins en partie, à l'obstacle que les Mécontans de Bretagne avoient mis à la jonction des Troupes de leur Duc, à celle du Duc d'Orleans, n'en fut pas ingrate. elle fit solliciter qu'on les rétablic d'une maniere à faire voir qu'elle ne vouloit pas être refusée, & ses instances dans cette conjoncture devoient être des Loix au Duc de Breragne. La disgrace de Landais y étoit necessairementattachée, & ce favori le previt si bien qu'il chercha un appuy étranger capable de le maintenir, au défaut de ceux de France qui lui manquoient tous en même tems. Il y avoit quinze ans 407717

DE CHARLES VIII. LIV. I. que Henri Teither, selon les Anglois, ou Tudert, selon les François, Comte de Richemont, languissoit dans les prisons de Bretagne, où il étoit gardé avec soin, dans la seule veije, d'empêcher que ses ennemis ne l'assassinassent. Il étoit à la verité du Sang Royal d'Angleterre, mais dans un degré tellement éloigné que les Jurisconsultes ne reconnoissent point de parenté ni d'alliance au delà. C'étoit par Marguerite sa mere, fille de Jean Duc de Sommerset, dans la maison duquel il étoit entré le becle précedent une fille de la Maison de Lancastre. Son Pere Edouard Tudert avoit passé sa vicen repos, parce que la Mailon d'Yorc qui régnoit alors ne l'avoit point assez apprehendée pour s'en défaire; & son grand-pere Ovin Tudert étoit se- * Polidore lon quelques Auteurs * de si basse extraction qu'à virgile, & peine le connoissoit-on. Il ne paroissoit en lui au- M. du cune qualité finguliere, ni pour l'esprit, ni pour Chesne le le corps: cependant Catherine de France fille du font fortir Roi Charles Six , Femme de Henri Cinq , & me des anre de Henri Six Rois d'Angleterre, l'avoir aime Bretons. julqu'a l'épouser en secret, & à se priver de toutes, les autres satisfactions de la vie pour le posseder par cette voye, qui, pour être universellement blamée, ne laissoit pas d'être legitime. Ainsi le Comte de Richemont avoit deux rapports avec. Henri Six: l'un que ce Roi étoit son proche parent, & l'autre qu'il étoit comme lui de la Maison de Lancastre: Le Sang Royal se communiquant en Angleterre auffi bien par les semelles que par les males: & de fait Henri avoit pris un soin aussi particulier de son éducation, que s'il eut été son fils & son heritier présomptif. Les Historiens d'Angleterre en attribuent la cause à l'esprit de prophétie dout ils pretendent que Henri étoit rempli, & le prouvent parce qu'il prédit en patlant de ce

Comte qu'il lui succederoit un jour, quoi que la choic fur alors contre toutes les apparences humai-

nes, y ayant huit personnes des deux sexes plus proches de Sa Majesté que le Comte de Richemont. Quoi qu'il en soit, il arriva bien-tôt aprés dans l'Angleterre deux revolutions si terribles, que Henri perdit sa Couronne, son fils & sa vie; & le Comte de Richemont à l'âge de treize ans resta feul de la Maison de Lancastre. Comme celle d'Yorc qui l'avoit supplantée ne lui auroit pas plus pardonné qu'aux autres s'il fut tombé entre ses mains, il prit le parti de se refugier en France, & il ne laissa en Angleterre aucune autre personne affidée que fa mere qui aima mieux demeurer à tous momens exposée à la mort, que de ne pas se trouver en Angleterre dans toutes les conjonctures favorables pour ménager le retour de son fils. Elle pénetra par adresse dans l'azile de Vestminster , & s'y tint enfermée quinze ans entiers, sans que les affassins gagez , que la Maison d'Yorc renoit aux avenues eussent trouvé l'occasion de faire leur coup; leur impudence n'étant point allée jusqu'à violer directement la fainteré du lieu. Le Comte de Richemont s'embarqua fur un Navire prêt à partir pour Calais; mais la tempête le jetta sur les côtes de Bretagne, où il échoua. Le Duc de Bretagne lui fit d'abord un fi bon accueil, qu'il eut occasion de croire qu'il n'avoit rien perdu au change, & que le mauvais tems ne l'avoit pas si maltraité qu'il penfoit. Mais les évasions de cette qualité ne peuvent être cachées, surtout quand elles se font dans un Païs où l'on n'a pas d'interêt de les celer. Edouard Quatre qui venoit d'usurper la Couronne d'Angleterre sur la Branche de Lancastre réduite au seul Comte de Richemont ne pût se résoudre de le laisser vivre tout malheureux & banni qu'il étoir. Il n'eut pas plutôt fçu son débarquement en Bretagne qu'il s'en rejouit, dans l'opinion qu'il le tireroit plutôt des maine d'un petit Prince, que l'état de ses affaires forçoit de satisfaire

DE CHARLES VIII. LIV. I. 47

faire l'Angleterre en tout ce qu'elle défireroit de lui, pour se la rendre favorable, que des mains d'un puissant Roi de France, entre lesquelles le Comte de Richemont avoit prétendu se jetter. Les plus raffinez Emissaires de la Maison d'Yore furent dépêchez au Duc de Bretagne, & lui offrirent de prodigieuses sommes d'argent, en cas qu'il livrat le Comte de Richemont; mais le Duc de Bretagne ne pouvoit pas même concevoir fans horreur les grands crimes , bien-loin d'être capable de les commettre. Non seulement il refusa de violer les Loix de l'hospitalité, mais de plus il s'emporta avec beaucoup de furie contre ceux qui l'en prefloient. Les Emissaires d'Angleterre laifferent paffer quelque tems fans fui en rien dire, & recommencerent ensuite sur un autre ton. Ils representerent au Duc de Bretagne que les Rois de France cherchoient depuis trois cens ans à s'emparer de son Etat: que les seuls Anglois les en avoient jusques-là empêchez, parce qu'ils avoient trouvé dans les Ducs de la Branche Royale de Dreux presque autant de soumission à la Couronne d'Angleterre que s'ils en cuffent été feudataires. Que h François Second refufoit de fuivre les traces de les Prédecesseurs, il ne devoit pas trouver mauvais qu'on l'abandonnatà la diferetion de Charles Huit. Que l'Angleterre à qui la mes servoit de fosté, pourroit aisément se desfendre par elle-même des François; mais qu'il n'en étoit pas ainsi de la Bretagne qu'ils pouvoient attaquer de plein picd.

Les menaces des Anglois n'eurent pas plus d'effet fur le Duc de Bretagne que l'argent comptant qu'ils lui avoient offert, & il repartir aux Emissares de leur Roi que leur Maître penseroir plus d'une fois à sacrifier les Bretons au Roi de France; & que s'il étoit assez mal conseillé pour le faire, ils le promotroient de la Providence divine qu'elles

Brew-

2484.

* Dans l'Histoire des factions d'Angleterre. prendroit un soin d'autant plus particulier de leur conservation qu'ils souffriroient pour la justice.

* Les Emissaires Anglois rebutez du mauvais fuccez de leurs deux tentatives ne s'amuferent plus à vouloir gagner le Duc de Bretagne, & s'appliquerent à faire tuer le Comte de Richemont. Ils choifirent en Angleterre & dans les Nations voifines les personnes les plus déterminées à faire de mauvais coups & les plus fameules pour en avoir fait. Ils les distribuerent dans tous les lieux où le Comte de Richemont avoit accoutumé de se trouver: ils leur donnerent des portraits de lui tout à fait ressemblans. Ils leur avancerent la moitié de la somme dont ils étoient convenus avec eux, & ils leur donnerent des affurances pour toucher l'autre, aprés que le meurtre auroit été commis. Mais les Ulurpateurs entreprenneut toujours en vain fur la vie de ceux qui sont destinez pour leur succeder. Le Comte de Richemont tout jeune qu'il étoit n'ignoroit ni le pouvoir, ni la malice de son ennemi : il ne logeoir que dans des lieux que les Emissaires du Roi d'Angleterre n'osoient entreprendre de forcer: il n'en sortoit que rarement, & c'étoit toûjours avec une Escorte plus que suffisante pour le garentir d'insulte. Il étoit pourtant à craindre que l'on ne negligeat à la longue ces précautions, & que les Emissaires ne trouvallent enfin l'occasion qu'ils attendoient. Ce fut pour y remedier que le Duc de Bretagne se proposa d'enfermer le Comte de Richemont dans celle de ses forteresses qu'il trouveroit la moins incommode, & qu'il le loi fit agréer, en le couvainquant qu'il ne seroit pas possible de lui sauver la vie par une autre voye que celle-là. On commit des gens de confiance pour le garder : on ne laissa auprés de lui que des personnes de probité : on renvoya ceux de ses domestiques, que l'on soupçonnoit avoir été gagnez par la Maison d'Yore, & -21519 lon

DE CHARLES VIII. LIV. I. 49

aucune communication avec leurs Compatrio-

tes.

Les Emissaires d'Angleterre eussent essayé d'empêcher la chose, s'ils l'eussent scuë avant qu'elle se fit; mais le secret inviolablement gardé de la part du Duc de Bretagne & du Comte de Richemont leur en ayant ôté la connoissance, ils crurent qu'il faloit appronver l'action de ce Duc, & les prier de la part de leur Maître de ne relâcher le Comte de Richemont pour quelque cause ou occasion qui put arriver. Le Duc de Bretagne ne leur donna pas là-dessus de réponse positive, parce que s'il eut accordé leur demande, il auroit fait tort à fon indépendance à l'égard de l'Angleterre ; & s'il l'eut refusée, il auroit donné pretexte à Edouard Quatre de ne pas ratifier les anciens Traitez entre l'Angleterre & la Bretagne. Il se contenta de leur promettre que le Comte de Richemont ne sortiroit pas de les Etats, fans que les Anglois en fusient avertis; & les Députez d'Edouard Quatre s'en étant retournez sur une réponse si vague, ce Roi qui n'avoit garde ni d'abandonner le Duc de Bretagne aux François, parce qu'il les auroit rendus trop puissans, ni de lui déclarer la Guerre, tant qu'il auroit en son pouvoir le Comte de Richemont, inventa pour le tirer des mains du Duc de Bretagne une ruse qui fur sur le point de réussir. Il laissa passer dix-huit années entieres, sans faire porter au Duc de Bretagne aucune parole du Comte de Richemont, afin d'ôter l'opinion qu'il pensât encore à le perdre ; & quand il crut l'avoir entierement effacée, il envoya en Bretagne des Anglois qui corrompirent le Conseil du Duc à force d'argent. Ils representerent ensuite à ce Prince qu'Edouard Quarre avoit trouvé un secret infaillible de terminer les Guerres civiles de l'Angleterre que les peuples avoient universellement approuvés: Que

1484.

HISTOIRE

1484.

- GES 4.

l'execution n'en dépendoit plus que du Duc de Bretagne, & qu'on étoit persuade qu'il ne refuseroit pas de contribuer à la felicité de ses plus anciens Alliez: Que ce secret consistoit à unir desormais les Branches Royales de Lancastre & d'Yorcpar un lien indissoluble, en mariant le Comte de Richemont avec la Princelle d'Angleterre: Que l'on travailloit à Londres aux préparatifs de ces noces: Ou'ils seroient achevez dans le tems que le Comte de Richemont aborderoit en Angleterre : Qu'il étoit arrivé à S. Malo un Vaisseau pour le porter; & que les Anglois, tant en general qu'en particulier, conjuroient le Duc de Bretagne de ne pas retarder d'un moment la conclusion d'une Alhance si necessaire & si souhaittée. Cette fourberie étoit trop groffiere, & rienne la déguisoit afsez pour empêcher qu'on ne la découvrit. Le Mariage du Comte de Richemont avec la Princesse d'Angleterre auroit bien pû être le moyen de réunir les deux Branches, si Edouard n'eut en que des filles, mais il avoit deux ou trois garçons; & l'on ne devoit pas presumer qu'il les ôtat du monde pour faire régner la fille, en la donnant à l'homme qu'il hailloit le plus, & qu'il avoit plus lieu de craindre; mais un des plus grands défauts de l'esprit est de se laisser quelquefois éblouir par des raisons dont il appercevroit aisement le foible en d'autres occasions. Le Duc de Bretagne nou seul'ement ne rejetta pas la derniere proposition d'E-Mais de plus il fit elperer qu'elle seroit acceptée, en disant qu'il en parleroit à son Confeil. Et de fait, ausli-tot qu'il s'en fut expliqué d'un air qui marquoit de l'indifference, tous les Conseillers d'Etat opinerent pour la satisfaction d'Edouard; & l'abandonnement du Comte de Richemont fut ainsi resolu. On ne lui en eut pas sitôt porté la nouvelle, qu'il le tint perdu. Il demanda de conferer avec le Duc de Bretagne pour

1484

DE CHARLES VIII. LIV. I. le fléchir, mais il ne l'obtine pas. On le tira de la Forteresse où il étoit, & on le conduisir à S. Malo pour y être livré aux Anglois. La fiévre le prit en chemin; mais elle n'empêcha pas qu'on ne le menat avec autant de precipitation, que s'il eut étéen parfaite santé. Il lui resta pourtant assez de vigueur aprés son arrivée dans Saint Malo pour se servir de l'occasion d'une Fête que les Anglois du Vaisseau destiné pour le transporter, firent à ses gardes, & pour le sauver dans l'Eglise Cathedrale, dont l'azile avoit été jusques la inviolable. Les Anglois demanderent auffi-tôt qu'on leur permit de l'en tirer par force; mais les Officiers du Duc de Bretagne n'y voulurent jamais consentir; & pour dire le vrai, ils ne le pouvoient sans s'expoler au danger de perdre leurs vies. Ils n'étoient pas les plus forts dans Saint Malo, quand même ils eussent été secondez par les Anglois, & ils apprehendoient le tumulte. Le peuple n'auroit pas enduré que l'on violat la sainteté du lieu. Il eut couru aux armes, & l'on n'auroit enlevé le Comte de Richemont, qu'aprés avoir égorgé jusqu'au dermer des Malouins. Ainfi la chose fut mise en négociation : & pendant que l'on disposoit la Bourgeoisse à permettre que l'on sit sortir de l'Azile le Comte de Richemont, Kenlet le plus habile & le plus vertueux des Confeillers du Duc de Bretagne eur le loisir de rendre à son Maître un office approchant de celui que le celebre Bavadan avoit autrefois rendu à son pere. Il étoit absent de la Cour, lors que la resolution avoit été prise de livrer le Comte de Richemont, & personne ne l'en avoit depuis informé, foit qu'on l'eût oublié, ou que ses Collegues également convaincus de sa Pénetration & de son integrité apprehendalsent qu'il ne les traverlat, s'il apprenoit leur mauvaise intention assez tôt pour la déconcerter. Le Duc de Bretagne lui en parla neanmoins, la bonté de

C 2

484.

ce Prince allant jusqu'à rendre compte à ses Miniftres de ce qu'il avoit fait durant leur absence : & Kenlet usant alors de l'honnête liberté que son Maître lui avoit toujours donnée de lui representer fortement ce qu'il connoissoit d'irrégulier dans sa conduite, témoigna un extrême regret de ne s'être pas trouvé dans le Conseil, lors qu'on y avoit parlé du Comte de Richemont. Il remontra au Duc son Maitre qu'il avoit commis dans une seule action des crimes qui rendroient sa memoire execrable, & le feroient passer pour barbare, lui qui étoit le meilleur des Princes. Qu'il avoit viole le Droit des gens : la sureté publique : sa foi si solemnellement donnée: son indifference dans les Guerres civiles de l'Angleterre: fon indépendance à l'égard de cette Couronne, & le plus beau privilege de la France, qui consistoit à donner à ceux qui y abordoient la liberté quand ils ne l'avoient pas, & à la conserver quand ils l'avoient. Le Duc de Bretagne surpris de ce discours écouta patiemment les preuves sur lesquelles il étoit fondé; & lors que Kenler l'en ent convaincu, il n'eut pas de honte de retracter l'ordre qu'il avoit donné. Il ne s'amusa point à écrire à ses Officiers de Saint Malo; mais afin de ne pas perdre de tems, il leur dépêcha en toute diligence un Courrier affidé, pour leur deffendre de vive voix de livrer le Comte de Richemont, s'ilsne l'avoient déja fait, jusqu'à l'arrivée d'un second Courrier qui suivroit le premier dans une heure; & ce fecond Courrier apporta précisement alors un ordre écrit & figné de la main du Duc de Bretagne de ramener le Comte de Richemont dans la même Forterelle dont on l'avoir tiré. Le premier Courrier trouva le malheureux Comte de Richemont dans une triftesle, qui n'étoir pas beaucoup différente de l'agonie. Il étoit encore à la vetité dans l'Azile de Saint Malo: mais les Anglois lassez d'attendre avoient sommé,

DE CHARLES VIII. LIV. I. les Officiers du Duc de le leur remettre; & les Officiers, aprés avoir continuellement conferé avec l'Evêque & avec le Chapitre, pour obtenir que le Comte de Richemont leur fut livré, sans que le peuple en eut connoissance, assembloient leurs amis & les fideles vassaux du Duc de Bretagne dans la Ville & dans son Territoire, pour prêter main forte aux Anglois, & pour forcer l'Azile. L'arrivée du premier Courrier suspendit cet effort; & celle du second irrita de sorte les Anglois, que s'ils eustent pu enlever le Comte de Richemont, ils l'auroient fait. Leur impuissance les réduisit à le contenter de déclamer contre l'inconstance du Duc de Bretagne, & de partir sans emmener la proye qu'ils avoient presque engagée dans leurs fi-

lets.

Le Comte de Richemont échappé d'un si grand danger, passa encore six ans, sans que l'on pensat à le délivrer, mais auffi ne reçut-il pas de fâcheules alarmes. Il employa ce tems à l'étude & aux autres exercices de l'esprit & du corps capables de le perfectionner, & se rendit ainsi le plus habile Prince de son tems. Ce ne fut pourtant pas à ses belles qualitez qu'il fut redevable de son bonheur, mais au deslein que Landais forma de l'opposer à la Comtesse de Beaujeu, & de le faire servir d'instrument à la ruine de cette Princesse. Elle s'étoit trop hautement declarée en faveur des Mécontens de Bretagne, pour donner lieu de croire qu'elle pût se resoudre à les abandonner; & Landais l'eipera fi peu, qu'il jugea inutile de s'addresser à elle. Il n'eut pas meilleure opinion de Maximilien d'Autriche ¿ & de vray les Flamans étoient si éloignez de recommencer la Guerre à la confideration de ce Prince, qu'ils avoient pris les armes contre lui. Il ne restoit donc que les Anglois; & Landais qui ne se mettoit pas autrement en peine de quelque côté lui vint du secours, pourvû qu'il en

1484.

1484.

cut, fonda Richard Trois Roi d'Angleterre pour fçavoir s'il voudroit bien le proteger contre la France. Richard n'étoit pas d'humeur différente de celle de sa Nation: il avoit comme elle une aversion naturelle pour les François: il eut été ravi de la rémoigner par les effets; & d'ailleurs il étoit affuré de ne point avoir de Guerre civile en Angleterre, tant qu'il en fercit une étrangere en France. Il le seroit donc tres-volontiers chargé de la protection de Landais; mais il étoit fi peu pailible dans le Royaume qu'il venoit d'usurper sur les neveux, fils d'Edouard Quatre, qu'il n'en pouvoit sortir sans le perdre avec plus de facilité qu'il n'en avoit euë à s'en emparer. Ses ennemis avoient bien succombé, mais ils n'avoient pas été vaincus, & par confequent on ne leur avoit pas tiré une goutte de sang. Ils étoient en tres-grand nombre, & c'auroit été presque une même chose de leur quitter la partie, & de s'absenter.

Il refusa là dessus d'entrer dans la querelle du Duc de Bretagne avec ses vassaux; & Landais sut ainsi contraint de penser au Comte de Richemont. Il ne s'addressa pas d'abord à lui, parce qu'il ne doutoit pas d'être savoir si le parti de ceux de Lancastre n'étoit pas tout à fair éteint dans l'Angleterne, & il sit partier à la mere du Comte de Riche-

mont.

On a veu que cette Princesse s'étoit ensermée dans l'Azile de Vestminster, où elle ne demeuroit pas inutile. L'exactifude avec laquelle on l'observoit nel'avoit pas empêchée de former pour son sils un nouveau parti dans lequel étoit entré la Noblesse des Provinces de Surry, de Kent & d'Essex. Le Comte de Boukingan devoit en être le Chef: on avoit déseré le Commandement à son merite, & l'on n'exigeoit plus de la mere du Comte de Richemont pour se déclarer que deux

con-

DE CHARLES VIII. LIV. I.

conditions, L'une que son fils vint se mettre à la tête de ceux qui vouloient s'exposer genereusement pour lui. L'autre qu'il menat une Flotte suffishte pour les embarquer & les tirer d'Angleterre en cas de disgrace. Ces conditions étoient raisonnables; mais la mere du Comte de Richemont ne les ponvoit executer sans la participation de Landais, qui gouvernoit le Duc de Bretagne son Maitre avec une facilité où jamais favori n'étoit parvenu devant lui. Il pouvoit le disposer à mettre en liberté le Comte de Richemont, & à lui prêter une Flotte de la qualité que la Faction de Lancastre la demandoit. Ainsi les Agens de Landais furent receus à bras ouverts, ausli-tôt que la mere du Comte Richemont crut devoir prendre confiance en eux : & cette Princesse les affura qu'elle & fes amis ratifieroient avenglement ce qui seroit arrêté entre le Comre de Richemont & Landais. Ils s'en retournerent contens; & Landais qui n'avoit qu'à negocier par lui-même, alla trouver le Comte de Richemont, l'instruisit du veritable état de ses affaires qu'il avoit jusques-là ignore; le convainquit que son bonheur ou son malheur dépendoit de lui, & offrit de le mettre en liberté , & de lui faire équiper une Flotte, pourvû qu'il s'engageat par tout ce qu'il y avoit de plus saint entre les Chrêtiens à le proteger envers & contre tous. Le Comte de Richemont accepta la proposition de Landais, comme si elle fût venuë du Ciel: il écrivie & figna l'engagement tel qu'il plût à ce Favori de le dreffer: il fit les fermens qu'on lui mit en bouche : il protesta de reconnoître soute sa vie Landais pour son Liberareur, & le chargea de le maintenir contre tous ceux qui l'attaqueroient par des voves directes ou indirectes. La liberté lui fut rendue à ce prix, & on lui équipa une Flotte capable de le faire triompher de ses énnemis, si Dieu avoit voulu qu'il en êtit été redevable au -0002

HISTOIRE

Favori du Duc de Bretagne, & si cet honneur n'avoit été reservé pour la Comtesse de Beau-

jeu.

Mais Richard Trois étoit trop éclairé pour ne pas voir qu'il y avoit en Angleterre un parti formé contre lui en faveur du Comte de Richemont; puisqu'on délivroit ce Comte, & qu'on lui donnoit une Flotte affez puissante à la verité pour aider à la Conquête de l'Angleterre, mais non pas pour la conquerir. Il redoubla là-deffus ses soms pour découvrir ce qui se passoit à son préjudice; & comme il paioit exactement ses Espions, & qu'il étoit tres difficile qu'entre tant de personnes ausqueiles Boukingan s'étoit découvert, il n'y en eut pas une qui ne lui devint infidele, dans la vue de profiter de la prodigieuse somme d'argent que Richard avoit promise à ceux qui lui reseveroient la conspiration, il en apprit les particularitez affez à temps pour y remedier. On lui fournit un Memoire qui contenoit le nom des Complices, des lieux de leurs rendez vous & des Ports dont ils devoient s'emparer. Les Trouppes dont ils favoriseroient la descente du Comte de Richemont y étoient specifiées austi-bien que les Provinces qui se déclareroient pour lui; & rien n'y étoit celé que le nom de la mere du Comte de Richemont qui avoit agiavec tant de précaution qu'aucun autre que Boukingan ne la connoissoit. On mit ordre que les Principaux Conjurez fusient arrêtez en même temps, & l'on se faisit d'eux avec d'autant moins de peine qu'ils ne se doutoient de rien, & qu'ils travailloient en des endroits differens à l'execution de leur dessein. Boukingan fut conduit à Londres, & on lui fit fon procez avec beaucoup d'appareil. Il dédaigna de chicaner sa vie, & il ne parla pas de l'intrigue qu'il avoit avec la mere du Comte de Richemont : on le punit com-

DE CHARLES VIII. LIV.I. comme coupable de haute trahison, & l'on trai- 1484. ta de même les Conjurez dans les lieux où ils

avoient été pris.

L'idée de tant de supplices étoit encore fraîche, lorsque le Comte de Richemont parut vers la côte de Kent. Il étoit mieux accompagné qu'il n'avoit promis, & Landais s'étoit piqué de magnificence en ce point. Cependant aucun Anglois ne se déclara pour lui, & de plus il trouva tant de Troupes Ennemies disposées sur les lieux marquez pour sa descente, qu'il lui fut aile de deviner que son projet étoit découvert & déconcerté, quelques soins qu'eût apporté Richard pour empêcher qu'il en fût informé. Il étoit pourtant necessaire de le sçavoir au vrai; & ce fut pour cette raison que le Comte de Richemont s'appliqua principalement à prendre le premier Vaisseau qui sortiroit de la Tamise. Il ne lui fut pas difficile de le faire, & ceux qui le montoient ne se firent pas trop presser pour découvrir ce qui étoit public en Angleterre. Ils raconterent au Comte de Richemont les particularitez que l'on vient de marquer, & plufieurs autres que l'on a cru devoir supprimer; & le Comre de Richemont ne se voiant pas en état de rentrer par force dans l'Angleterre, se préparoit pour retourner en Bretagne, & pour y attendre une meilleure conjoncture : quoi qu'il prévit afsez que Landais ne le caresseroit pas tant à son retout qu'il avoit fait à son départ ; mais une tempête imprevue le contraignit de prendre une autre route. Elle coula bas une partie de ses Vaisseaux : elle dissipa l'autre, & jettale sien sur les côtes de Normandie, aprés l'avoir promené fi long-temps dans la Manche qu'il n'y restoit plus de vivres. Il y fut mieux receu qu'il ne devoit esperer à cause de sa liaison avec Landais, & ce fut à ce signe qu'il connut le retout de son

bonheur. Les Officiers du Roi n'oublierent rien de ce qu'ils jugeoient propre à le délaffer & à le divertir en attendant le retour du Courier qu'ils avoient dépêché à la Comtesse de Beaujeu pour l'informer de son abord. Cette Princesse toûjours occupée à réunir la Bretagne avec la Monarchie Françoile, & ferme dans Ion opinion que les Anglois s'y opposeroient, tant qu'ils ne seroient pas divilez, s'accorda avec Landais pour le secours du Coante de Richemont, quoi que ce fut par une raison tout à fait differente & même contraire: car ce favori prétendoit établir en Angleterre un Roi qui ne permît plus aux François de se mêler de ce qui se passeroit en Bretagne, au lieu que la Comtesse de Beaujeu ne vouloit élever le Comte de Richement sur le Trône, qu'afin que la reconnoissance d'un si grand bien-fait l'empêchât de traverser le dessein de sa bien-faitrice sur la Breragne; ou s'il devenoit ingrat, que la necessité d'affermir avant toute autre chofe la Couronne d'Angleterre sur sa tête, le détournat de penser ailleurs. La Comtesse de Beaujeu feignit donc d'ignorer les liaisons particulieres du Comte de Richemont avec Landais, quoique ses Espions l'en euslent parfaitement instruite ; & elle l'invita d'une maniere si agreable de venir à la Cour du Roi Charles Huit, qu'il n'ofa s'en dispenser. Elle le consola de son inutile tentative : elle plaignit le malheur de Boukingan : elle témoigna du chagrin de ce que le Comte de Richemont s étoit plutôt jetté entre les bras d'un petit Duc de Bretague, qu'entre ceux d'un puissant Roi de France; & elle s'expliqua en des termes qui sembloient fignifier qu'elle imputoit à cette faute le mauvais lucces dont elle avoir été suivie. Elle en demeura là , présuposant que le Comte de Richemont avoit affez d'intelligence pour entendre de reste; & ce Comte ne l'obligea pas à s'ouvrir daDE CHARLES VIII. LIV.I.

davantage ; parce que n'aiant point à se plaindre 1484. de Landais, il eut été de mauvaise grace pour lui de chercher un autre Protecteur. Il ne s'arrêta à la Cour de France, qu'autant que la bienseance le lui permettoit, sans donner de jalousie à celle de Bretagne, & il prit congé du Roi Charles Huit & de la Comtesse de Beaujeu pour retourner à Nantes. Mais ses affaires avoient entierement changé durant un si court espace de temps. Landais souhaitoit avec impatience de se venger des Bretons soulevez, & les instans qu'il passoit en atendant cette favorable conjoncture lui paroissoient des années. Il s'étoit entendu avec le Comte de Richemont, parce que sçachant que ce Prince avoit un parti confiderable dans l'Angleterre, il croioit qu'avec le secours qu'on lui donneroit de Bretagne peu de jours aprés la descente dans l'Isle, il pourroit combattre les Anglois; c'est à dire qu'il régneroit , ou seroit tué; l'Angleterre ne contenant point alors de Place forte, & se trouvant exposée toute entiere à la proye de celui qui vaincroit une seule fois en bataille rangée Cependant la tempête qui avoit dislipé la Flotte de Bretagne, & le supplice de Boukingan avoient tellement differé la satisfaction de Landais qu'il ne pouvoit raisonnablement prévoir quand elle arriveroit. Il faloit qu'il se format un nouveau parti pour le Comte de Richemont, & ce n'étoit la l'ouvrage ni d'une jour , ni d'un an. Il étoit encore necessaire que la Bretagne équipat une autre Flotte, & il n'y avoit pas dans l'Epargne du Duc de Bretagne afsez pour mettre en Mer deux gros Vaisseaux. Il s'ensuivoit de ces deux principes, que la punition des Bretons exilez feroit differée; de forte que la plupart d'entre-enx mourroit avant que de l'avoir receue, & Landais ne sçavoir que faire pour la hâter lorfqu'on lui en proposa l'expedient.

1484

Richard Trois pour avoir évité sa ruine, en découvrant l'intrigue de Boukingan, ne s'en tenoit pas plus assuré. Il y avoit encore dans son Roiaume le Partid'Edouard Quatre, son frere, dont il avoit supplanté les enfans ; & quoi qu'il ne vît pas trop par quelle voie son Parti qui étoit engagé dans les interêts de la Maison d'Yorc, & par confequent prévenu d'une haine irreconciliable pour la Mailon de Lancastre, pourroit s'accommoder avec le Comte de Richemont ; la chose en elle-même n'étoit pas neanmoins impossible : on avoit déja veu dans l'Angleterre deplus étranges révolutions que celle-la, & les Anglois haissoient affez Richard pour suspendre pendant quelque temps leurs ressentimens afin de l'opprimer. Ainsi le Comte de Richemont étant toujours à craindre, tant que la Bretagne l'appuyeroit, Richard envoia de magnifiques presens à Landais, & lui fit dire par ceux qui les presenterent que l'on avoit enfin pénetré le veritable motif du secours qu'il avoit procuré au Comte de Richemont, & que l'on s'étonnoit qu'un grand homme d'Etat comme lui, le fut si fort abuse. Que c'étoit en vain qu'il tramoir une revolution dans l'Angleterre; puisque sur quelque tête que la Couronne passat, il n'y auroit jamais de Roi si dévoué à la Bretagne que le seroit Richards fi Landois le vouloit. Que Sa Majesté offroit generalement tout ce qui dépendroit d'elle, pourveu qu'on l'assurât de n'être plus embarassée du côté du Comte de Richemont, & que s'il faloit qu'elle passat la Mer pour assujetir les rebelles de la Bretagne, elle offroit de commander en personne l'Armée qu'elle y conduiroit, & de ne s'en retourner qu'apres la confommation de l'affaire.

Ce discours tenta Landais à proportion qu'il abbregeoit sa vengeance. Il considera qu'il n'étoit pas certain que le Comte de Richemont vain-

DE CHARLES VIII. LIV. I.

quit Richard ; & que si au lieu de le vaincre il 1484. étoit lui-même vaincu, non seulement la Bretagne auroit fait mal à propos une grande dépenle, mais encore elle auroit l'Angleterre pour Ennemie; & qu'au contraire en laissant les choses dans l'état qu'elles étoient, & en s'accommodant avec Richard, ce Prince pourroit promptement débarquer en Bretagne avec une Armée Angloise, & ses rebelles dispersez sur les Frontieres de cette Province seroient opprimez avant que les François en eussent levé une aussi forte. Ainsi Landais resolut de livrer le Prince qu'il faisoit gloire de proteger; & ce qu'il y a de plus étrange dans cet infame commerce, est qu'il douta si peu d'y faire consentir le Duc de Bretagne son Maître quand il en seroit temps , qu'il ne jugea pas à propos de lui en parler auparavant. Il se contenta d'envoier au Roi d'Angleterre un homme de créance pour convenir des circonstances du secours qu'il donneroit à la Bretagne : & l'on gardale secret des deux côtez avec toute l'exactitude imaginable: Cependant la mere du Comte de Richemont en fut assez tôt avertie pour en détourner l'effet. On n'a pas sçu par quelle voie elle apprit un secret de telle importance, & ce n'est pas là le seul endroit où l'Histoire est défectueuse à son égard. Si elle lui eût rendu justice en celui-là & en plusieurs autres , peu de Dames des derniers temps meriteroient d'être eftimées autant qu'elle.

Le Comte de Richemont son fils étoit à peu prés au milieu du chemin de Paris à Nantes, lorsqu'il recut d'elle l'avis qu'il étoit perdu sans reslource s'il rentroit dans la Bretagne. Que Landais s'étoit engagé par écrit à le remettre entre les mains de Richard, & que leur traitté s'executeroit à l'instant que l'Armée Angloise débarqueroir au Port de Breft. Le Comte de Riche-

montfurpris, & ne sçachant pas s'il devoit ajoûter une entiere foi à ce qu'on lui mandoit, s'arrêta jusqu'à ce qu'il eût receu une seconde Lettre qui confirmat la precedente ; & cette Lettre étant arrivée il retourna sur ses pas. La Cour de France en rémoigna d'autant plus de joie, qu'elle avoit interêt que la perfidie de Landais fut connue. Elle prit le foin de la divulguer; & pour montrer au Comte de Richemont qu'elle n'épargneroit rien pour le rétablir, elle lui permit d'aller sur les Ports de Normandie veiller luimême à l'Equipage de la Flotte qu'on pretendoit lui donner. Il y étoit actuellement occupé, quand il apprit le fuccés d'une negociation de fa mere. Cette Dame qui ne ne se lassoit pas de fusciter des Ennemis à Richard quoi qu'elley eut travaillé en vain jusques-là, eut recours au dernier expedient qui confistoit, comme on a dit, à joindre les amis d'Edouard Quatre à ceux de la Maison de Lancastre. Elle les trouva assez bien disposez en faveur du Comte de Richemont pourveu qu'il leur donnât lieu de prendre une entiere confiance en lui; mais on emploia beaucoup de temps à chercher le fondement de cette confiance. Ceux que les deux factions le proposerent furent reciproquement rebutez,&ce ne fut que sur la peur où l'on étoit de laisser l'accommodement imparfait qu'il vint en pensée à la mere du Comte de Richemont d'offrir au nom de son fils à la faction d'Yorc, qu'il s'engageroit par écrit à se marier avec la fille ainée d'Edouard Quatre, aufli-tôt qu'il auroit supplanté Richard, & à tenir de cette Princesse la Couronne d'Angleterre. Ces deux conditions semblerent si avantageuses à la faction d'Yorc, qu'aucun des Anglois dont elle étoit composée, ne crut les devoir refuser ; quoi qu'à dire le vrai , elles fussent de telle nature que fi les amis d'Edouard ne les cui-

DE CHARLES VIII. LIV. I. eussent pas exigées du Comte de Richemont, il autoit dû les exiger d'eux ; car pour une simple promesse qu'il faisoit, on se chargeoit de l'élever actuellement sur le Trône, & la necessité qu'il s'imposoit lui étoit de telle consequence qu'il n'y en avoit point ici-bas qui le fût davantage. Si la fille aînée d'Edouard ne lui eut pas été destinée pour semme, il auroit falu qu'il la demandat à genoux ; puisque sans cela , il lui eût été impossible de régner en repos. Il auroit été reduit à se couper la gorge avec le Seigneur d'Angleterre qui l'eut époulée; & fi ce Seigneur en euteu des enfans, ces enfans auroient été autant d'ennemis irreconciliables des fiens ; au lieu qu'en l'épousant, il unissoit les Maisons d'Yorc & de Lancastre, & il sapoit le sondement des Guerres civiles d'Angleterre. Il lui importoit peu de qui il tint la Couronne, pourveu qu'il en fut paisible Possesseur ; & comme il avoit

déja pris ses mesures pour avouer qu'il la tenoit des deux côtez, il ne se faisoit point tort en con-

venant que ce seroit de l'un des deux.

Il figna donc promptement les Articles de fon Mariage que la mere lui envoia par un homme de creance, & il ne s'agissoit plus que d'un Chef capable de commander les Troupes des deux Partis qui venoient de se réunir. Le Comte de Varvic qui avoit tant de fois vaincu avec celle de la Maison d'Yorc ne vivoit plus; & Richard s'étoit défait de tous les Officiers de Guerre aufquels Edouard Quatre étoit redevable de la Couronne. Le Comte de Richemont étoit bien le Prince le mieux partagé de son fiecle pour les Qualitez civiles, mais non pas pour celle de la Guerre; & quand il les eur eues, les quinze années de la prison l'avoient empêché d'acquerit del'experience: ainfi l'entreptife auroit été déconcertée fante de General affez accredité pout

1484.

CXE-

64

l'executer, si la mere du Comte de Richemont n'y cût pourveu dés le temps qu'elle en avoit la liberté. Elle étoit demeurée veuve à l'âge de vingt deux ans , & ses parens qui lui avoient choisi la premiere sois un époux digne d'elle l'aiant pressée de se remarier, elle avoit jetté les yeux sur le plus honnête & le plus vaillant homme de l'Angleterre, sans se mettre beaucoup en peine de sa naissance qui n'étoit que mediocre. C'étoit le Chevalier Thomas Stamley qui avoit passé sa vie dans les Armées avec beaucoup de reputation & peu de profit. Son merite étoit si singulier que les Officiers, & les Soldats, & le moindre des Anglois ausli bien que le plus grand en étoient également convaincus : cependant personne ne s'étoit jusques-là mis en devoir de Iui rendre justice, ni de l'élever aux Charges qui lui étoient deues. La seule mere du Comte de Richemont avoit reconnu ce qu'il valoit en se donnant à lui: mais cette grande Alliance lui avoit été nuilible en ce que la Cour d'Angleterre, qui n'approuvoit pas que l'héritiere de la Maison de Lancastre eut époulé un homme de cœur, d'esprit & de main, avoit aussi-tôt poursuivi les deux nouveaux mariez avec tant de violence qu'ils avoient été contraints de se refugier , l'un dans les Pays-bas, & l'autre dans l'Azile de Vestminster. Stamley de cette sorte n'aiant point d'enfans s'étoit accoutumé à regarder celui de fa femme, comme s'il eût été le sien, & l'aimoit avec toute la tendresse d'un veritable pere. Il l'avoit accompagné dans sa précedente expedition; & se trouvant encore auprés de lui dans la conjoncture de l'accord des deux factions, fa femme ne l'eut pas plutôt proposé pour General, qu'elles l'accepterent malgré la répugnance naturelle aux Anglois d'obeir à des gens de qui la naissance est beaucoup inferieure à la leur. Le Com-+3101

DE CHARLES VIII. LIV. I. Comte de Richemont fut averti de partir aussitôt que sa Flotte seroit prête. & s'embarqua au commencement du mois d'Août mil quatre cent quatre vingt trois. Sa descente dans l'Angleterre ne fût pas traversée, ses Ennemis n'en n'aiant point été informez comme l'autre fois : outre qu'elle se fit en un petit port de la Principauté de Galles, dont ils ne se defioient pas. Il n'en usa pas comme Guillaume le Conquerant en pareil cas, & ilne commanda pas comme lui de brûler la Flotte pour obliger les siens à vaincre ou mourir par le desespoir de survivre à leur défaite. Il les crut affez disposez à bien faire sans cela, & fautant à terre illa baisa: il se mit à genoux : il recita à haute voix le Plaume 42. d'un bout à l'autre : il pria Dieu de le maintenir dans son droit, & en se levant il promit la Victoire aux hensavec une confiance trop forte pour n'être pas persuadé de son effet. Ses amis le joignirent avant que Richard eut pu fe mettre entre-eux & lui; mais il auroit été difficile de vaincre Richard, s'il n'eût lui-même contribué à sa ruine. L'Armée qu'il avoit levée pour maintenir Landais se trouva prête pour combattre le Comte de Richemont; & de fait elle lui auroit conservé la Couronne, s'il l'eut mieux ménagée. Il n'avoit qu'à ne rien hazarder : Qu'à prendre toûjours le devant de ses Ennemis : Qu'à désoler la Campagne par laquelle ils avoient à passer, & qu'à les affamer de cette forte. Il scavoit qu'ils n'avoient ni vivres, ni argent, ni Place de retraite en cas de disgrace, ni de Port capable de préserver leurs Vaisseaux du premier orage qui surviendroit. Cependant il agit de même que s'il n'eût pas été dans l'abondance, & ses Ennemis dans la disette de toutes choses. Il negligea tous ses avantages : il alla chercher le Comte de Richemont : il lui presenta la Bataille le 20.d' Août

1483. fur la Plaine de Boshud, auprés de Licestre, & ille chargea avec autant d'impetuofité que's'il

cut été affuré de le vaincre.

Les Chefs de Party dans l'Angleterre avoient accourume de se déguiser lorsqu'ils combatoient en personne dans leurs Armées, & cette précantion étoit 'd'autant plus louable, qu'elle avoit sauvé la vie à la plus-part d'entre eux; mais Richard s'imagina qu'il y auroit de la lâcheté à les imiter. Il donna ses ordres, & les exécuta, la Couronne en tête, sans prendre garde que cet ornement Royal luy nuisoit plus qu'il ne le paroit, puis qu'il attiroit contre sa personne tous ceux qui croiroient terminer la guerre en la ruant. Et de fait il y avoit entre les siens plus de ces gens-là qu'il ne pensoit, & Stamley luy avoit débauché une partie de ses Troupes. Richard s'en appercent par la désertion de son Avantgarde qui palla toute entiere du côté de ses Ennemis. Les deux autres Corps au lieu de s'intimider par cette perfidie s'en affermirent à combattre pour luy; & néanmoins les Officiers Generaux qui lui restoient furent d'avis de ne pas donner la Bataille ce jour-là, & d'attendre que le Comte de Richemont s'affoiblit à proportion du renfort qu'il venoit de recevoir. Ce qui arriveroit en peu de jours par les incommoditez que son Armée souffroit. Mais les hommes contribuent plus que leurs propres Ennemis à se rendre malheureux, quand il plaît à Dieu qu'ils servent eux-mêmes d'instrument pour la punition de leuts crimes. Richard porta le mépris de la vie aussi loin qu'il pouvoir aller, & ne se conrenta pas de s'obstiner à vuider son different en posture de Roy; il voulut de plus que ce sut ce jour-la: il dit qu'il ne pouvoit régnet plus longtemps dans le doute, ni endurer un Compenteur à la Couronne. Un deseipoir si manifeste

de-

DE CHARLES VIII. LIV. I. devoit étonner ses Officiers; cependant il n'y en cut pas im qui nel'approuvat, & ne promit de

vaincre ou de mourir avec Richard.

La Bataille commença avec fureur, & fût continuée avec une obstination reciproque des deux côtez. Le Comte de Richemont abandonna la fortune à son beau-pere, & se contenta d'agir en volontaire. Stamley pratiqua tout ce qu'il avoit appris de fingulier en l'Art de la Guerre, & fut néanmoins plusieurs fois sur le point d'étre deffait. Il avoua depuis que les irregularitez des Ennemis l'avoient souvent déconcerté: Que ses gens n'avoient pas répondu à l'esperance qu'il avoit concue de leur valeur : Que les Deserteurs de Richard avoient mieux fait leur devoir, & qu'on leur avoit la principale obligation de la Victoire. Richard persevera jusqu'au bout dans sa résolution, & ne lâcha jamais le pié: il vivoit encore lorfque ses gens ne pouvant plus être ralliez tournerent le dos pour la derniere fois. Ce qui luy restoit d'amis se mit alors inutilement en devoir de l'exciter à fuir, & de luy remontrer qu'en peu de jours il assembleroit plus de forces qu'il n'en venoit de perdre. Il les traita de lâches, & s'alla jetter au milieu de ses Ennemis où il receut tant de coups devant & aprés sa mort, que sans ses Ornemens Royaux on ne l'auroit pas reconnu. Rien ne refista plus dans l'Angleterre au Comte de Richemont aprés sa Victoire. * Londres luy ouvrit ses Portes: il y * Dans Ie fut couronné: ilépousa la fille d'Edoüard Qua-Troisième tre ; & les Anglois rentrereut en peu de jours de Polidans leur premiere tranquillité.

Landais pour avoir ainfi perdu Richard Trois gile. son Protecteur ne rabatit rien de sa fierté, & ne chercha pas moins à se deffaire de ses Ennemis fous coulenr de justice : soit qu'il ne crût pas que la Comtesse de Beaujeu persistat à les appuyer, ou

1484.

dore Vir-

qu'il n'apprehendat pas que le Comte de Richemont se vangeat de l'injure qu'il luy avoit faite; puisqu'il ne le pouvoit sans que les François en profitassent. Mais ce n'étoit point alors la coûtume de pousser les personnes de qualité, sans observer les formes ordinaires, & le pouvoir des Favoris, quelque ascendant qu'ils eussent pris d'ailleurs sur leurs Maitres, ne s'étendoit pas jusques-là. Il s'agissoit d'instruire lé procés des mécontens de Bretagne qui ne pouvoit être sitôt en état, & Landais n'avoit pas assez bonne opinion des Juges de cette Province, pour croire qu'ils y travaillassent sans commettre des fautes qui ne manqueroient pas de leur étre reprochées, ni de passer pour nullitez. On étoit perfuadé que les plus habiles Jurisconsultes de l'Europe se trouvoient en Italie, & l'on offrit tant d'argent au plus celebre d'entre eux, qui se nommoit Joseph, qu'il fit un voyage en Bretagne. Il y eut le soin des poursuites contre les mécontens, & il les dressa d'une maniere où les curieux observerent une infinité de citations superfluës. La contumace fut jugée, & l'on ordonna que les Châteaux des coupables seroient rasez & leurs Bois dégradez. On leva des Troupes pour l'exécution de cette Sentence, & l'on assiégea Ancenis, Place la plus importante de celles du Mareschal de Rieux. Les mécontens demanderent alors du secours à la Comtesse de Beaujeu; & cette Princesse qui vouloit bien leur en donner assez pour entretenir dans leur Province la Guerre civile, mais non pas pour la terminer, s'enquit exactement du nombre & de la qualité des forces qui pressoient Ancenis, & le contenta de leur en opposer d'égales. Les mécontens leur firent passer la Loire, & les conduisirent jusques auprés d'Ancenis. Leur premiere DE CHARLES VIII. LIV.I. 69

miere intention fût de donner dans les Lignes des Affiegeans, mais ils la changerent fur une remontrance que le Marêchal de Rieux leur fit à propos. Elle étoit fondée fur une jaloufie femblable à celle de la Comtesse de Beaujeu, & confistoit dans la crainte que s'il vainquoit par l'assimance des François, ceux cy ne se prévalussent de leur avantage, pour contraindre le Duc de Bretagne de donner sa fille en mariage à leur Roy: ce que la principale Noblesse de Bretagne, apprehendoit d'autant plus, qu'elle ne vouloit point de Maître auquel elle ne pût donner la Loy

quand il luy plairoit.

Les Mécontens resolus de tout hazarder pour le secours d'Ancenis, s'en approcherent; & l'Armée du Duc de Bretagne qui n'avoit pas encore eu le loisir de mettre les quartiers en deffense, aima mieux en sortir pour combattre les Ennemis avec un avantage égal en plaine Campagne, que de demeurer dans des lieux ou elle pouvoit être séparement enlevée. Mais Landais avoit commis une faute irreparable, en recevant trop de Bretons dans les levées: ils y étoient les plus forts, & ils ne se virent pas plûtôt en presence de leurs Compatriotes, que l'amour du Pais leur donna de la compassion pour ceux qu'on leur commandoit d'égorger. Ils en examinerent la cause, & n'en trouvant point d'autre que l'ambition de Landais, ils ne la jugerent pas suffisante pour combattre. Ilscrurent qu'ils s'exposeroient à la raillerie des étrangers; & que la Victoire de quelque côté qu'elle penchât, inviteroit les François à s'emparer de la Bretagne. Ainfi les Bretons des deux Armées le parlerent au lieu de le choquer, & s'accorderent aisement; les Troupes auxiliaires des mécontens n'ayant pas ofé s'y opposer de crain-

at in fact the deliver planning for the fort

te que les deux Partis reconciliez malgré elle ne conspirassent à les tailler en pieces. Le Fraité fut bien-tot conclu entre les Bretons; & il n'y eut qu'une condition qui fût que les deux Armées s'engageroient à solliciter ensemble la punition de Landais avec tant de perseverance, qu'elles ne se sépareroient qu'aprés l'avoir obtenue. Elles marcherent Enseignes déployées contre le Château de Nantes, où elles supposoient que Landais auroit persuadé le Duc de Bretagne de se tenir, afin d'être plus proche d'Ancenis. Et de fait la Cour de Bretagne s'y étoit disposée à un long sejour, & Landais pour son malheur s'étoir chargé de pourvoir aux besoins du Siége. La marche des deux Armées fut fi précipitée & l'on arrêta avec tant de foin ceux qui pouvoient en porter des nouvelles, qu'elles parurent à la veue de Nantes avant que Landais y eut remedié. Peuple courut une seconde fois à la deffense du Château; mais la conjoncture n'étoit plus semblable, & les Troupes qui en approchoient, suffisoient pour le forcer. On ne scait si les Nantois se découragerent par cette raison, ou si Landais les avoit irritez de nouveau ; mais il est constant que les Mécontens ne les eurent pas plutôt assurez qu'ils n'en vouloient qu'à Landais, qu'ils les seconderent. Le Duc de Bretagne ne le sçavoit pas encore, lorsqu'il envoia deux personnes de qualité pour appailer les Mécontens. Le Comte de Foix frere de fa femme fut le premier député; mais peu s'en falut qu'il ne lui en coûtât la vie. Il étoit devenu fi gros & fi gras qu'il ne se remuoit presque plus que par machine : cependant on le choifit fur la préluppolition que les Mécontens auroient plus de confideration pour lui que pour tout autre. Il eue de la peine en allant à fendre la prefto, & il fut à son retour plusieurs fois sur le point

DE CHARLES VIII. LIV.I. 71 t d'être suffoqué. Les Mécontens eurent pour 14

point d'être suffoqué. Les Mécontens curent pour fui toute la civilité qui lui étoit due; mais il n'obtint rien d'eux au delà. Il rapporta au Duc pour toute réponse qu'ils étoient prêts de rentrer dans leur devoir, pourveu que Landais fut mis entre les mains de la Justice, & qu'on ne lui accordar point de grace en cas qu'il se trouvar coupable. Le Duc de Bretagne qui ne désesperoit point encore de sauver son Favori; parce qu'il supposoit que les Nantois étoient pour lui, renvoya son Chancelier aux Mécontens. C'étoit un tres-habile & tres-honnéte homme: il se nommoit François Chrétien: tout le monde avoit applaudi au choix de sa personne pour remplir la premiere dignité de la Robe en Bretague; mais avec tout cela, il n'étoit pas propte à la negociation dont il s'agissoit. Il avoit eu le malheur de succéder immédiatement à Chauvain; & par consequent sa vie rappelloit dans les idées des Bretons la maniere tout à fait atroce dont Landais s'étoit servi pour ôter du monde son Prédecesseur. Et de fait la presence accrut de sorte la colere des Mécontens, qu'à peine daignerentils l'écouter & lui répondre. Ils ne s'arrêterent plus à prétendre que Landais fût jugé selon les Loix: ils voulurent qu'il leur fûr remis sans condition, & qu'on leur permit de le traiter comme ils le jugeroient à propos. Le Chancelier retoutnant au Château remarqua que le peuple étoit d'intelligence avec les Mécontens, & ne douta plus de la perte de Landais. Il le rapporta au Duc de Bretagne, qui ne laifla pas d'attendre à livrer son Favori que les Mécontens cussent pénetré jusqu'au Donjon de la Place. Il ne consentit qu'alors qu'on le cherchat dans une armoire de sa chambte, où il fut trouvé. Les Mécontens n'en userent pas fi malque l'on esperoit, & le remirent à la justice. 11 n'y eut rien de précipité dans le jugement de sont procés; & l'accusé eur rout le loisir de le défendre. 1484

Il y travailla avec fuccés jufqu'à ce que les Juges enrent ordonné qu'il seroit mis à la question ; & ce ne fut que dans ce tourment qu'il fournit une nouvelle preuve, qu'il n'y a point de gens moins capables de refistor aux premieres atteintes de la douleur, que ceux qui ont été long temps heureux. La queltion se donnoit en Bretagne par le feu, où l'on pousse les pieds du patient, chaussé d'escarpins poissez; & Landais n'en eut pas plûtôt sent l'ardeur qu'il avoua plus de crimes qu'il n'en faloit 'pour le condamner ? & de plus il en découvrit un qu'on ne sçavoit pas. Il convint que le Chancelier Chauvain étoit mort de faim par son ordre: mais il déchargea entierement Fontenelle de la cruauté dont ou l'accusoit. Il déclara que ce Gentil-homme avoit toujours été d'avis de sauver Chauvain, & qu'il n'avoit tenu qu'à Vitty qu'il ne fût encore en vie. Que Gilet de Bretagne, oncle paternel du Duc, étoit mort innocent, & que l'on avoit falsifié les Actes, & corrompu les rémoins sur lesquelles il avoit été condamné à perdre la tête & executé en public : Qu'il n'étoit coupable, que parce qu'il empêchoit Landais d'être seul favori, & qu'il avoit de grands biens, dont la confiscation enrichiroit en un moment celui qui l'obtiendroit: Qu'il n'en avoit pas falu davantage pour exciter Landais à le décrediter dans l'esprit du Duc de Bretagne; & que la crainte qu'il ne rentrât en grace, l'avoit encouragé à perdre, sous couleur de justice, celui qu'il venoit de supplanter. C'en étoit là confesser plus qu'il ne faloit pour être pendu; cependant on douta si on puniroit Landais sans en informer le Duc de Bretagne.

Ceux qui prétendoient qu'on lui en parlât auparavant, le fondoient sur ce qu'en négligeant cette defference pour leur Maître, ils le traiteroient plus mal qu'aucun d'entre-eux ne pourroit soussir d'être traité par son inserieur, ni mêmes par son

égal

DE CHARLES VIII. LIV.I. 7

égal: Qu'ils prendroient tous pour une injure faite à leurs propres personnes, des coups de bâton donnez à leurs Domestiques, & à plus forte raison une mort honteuse comme celle de la potence , & le chagrin qu'ils en auroient se tourneroit infailliblement en fureur, s'ils aimoient ces Domeftiques à proportion de ce que le Duc de Bretagne cheriffoit Landais. Mais ceux qui vouloient que l'on passat outre à l'inscu de leur Maître, representoient au contraire qu'il ne s'agissoit que du fils d'un Tailleur d'habits & d'un homme de neant, qui n'étant pas ne Breton, ne devoit jouir d'aucun Privilege de la Bretagne. Qu'il s'étoit poussé dans la faveur par de mauvaifes voies; Qu'il l'avoit portée beaucoup plus loin qu'il n'étoit bien-seant dans un petit Etat; & que dans la feule vue de s'élever plus haut & plus vîte par la tirannie, il avoit persuade son Maître de l'exercer : Qu'elle avoit commencé par la démolition des Châteaux de la principale Noblesse, & par la dégradation de ses forêts; & qu'aprés les horribles crimes qu'il venoit d'avouer, qui que ce fur en Bretagne ne seroit affuré, tant que vivroit un fi méchant homme: Qu'il étoit certain, que si le Duc de Bretagne étoit informé de la Sentence à prononcer ou déja prononcée contre lui, il lui donneroit grace; & que puis qu'en ce cas on étoit résolu de passer outre à l'execution, il valoit mieux pour ce Duc & pour ses Sujets qu'ils lui ôtassant l'occasion d'exercer sa clemence, que de frustrer cette clemence de son effet.

Ce dernier avis prévalut au premier: on posa autour du Château de Nantes des Gardes, qui empêcherent le Duc de Bretagne d'être informé de ce qui se passoit: On acheva le Procez de Landais d'une maniere aussi publique qu'on l'avoit instruit: on le condamna: on le pendit à la vuë d'une insinité de personnes accouruës de toutes parts; & ce spectacle n'inspira de la compassion à personne

.

an-

HISTOIRE

1484 La

Landais étoit déja enterré dans l'Eglise des Carmes, lors qu'on permit d'en porter la nouvelle au Duc

de Bretagne.

Ce Prince ne fut pas si touché de la perte qu'il croioit avoir faire, que du défir de le vanger fue la Princesse qu'il en croioit la principale cause. C'étoir la Comtelle deBeaujeu qu'il en foupconnoit, fur ce fondement équivoque, que ses Sujets à euffent jamais ofé perdre le respect à son égatd, jusqu'à pendre Ion favori dans fa Ville Capitale, s'ils n'enfient éré afleurez que la France les protégeroit. Il y avoit moien de l'en faire repentir , en offrant au Duc d'Orleans retraitte en Bretagne, supposé qu'il fût d'humeur à se révolter encoire une fois ; & le Duc de Bretague lui envoia un Gentil homme, qui ne le contentant pas de fuivre lon inferuccion, y ajouta l'offre de l'Heritiere de Bremgue en mariage. Le Duc d'Orleans à qui cette Heritière étoit destinée . quoi qu'il n'en dur pas être le premier mari, & qui l'aimoit deja par simpathie, ou par un secret pressentiment de l'avenir, ne renvois le Gentil hoinme, qu'aprés avoir consultés sur la réponse qu'il feroit, le Comre de Longueville, sans les avis duquel, quoi que rélegaé en Piemont , il n'entreptenoit rien d'important. Le Comte de Longueville ne crût pas que la Maifon d'Orleans doût perdre l'occation de s'établir dans la Bretagne. Les rebel-Hous des Princes du Sang étaient alors fi frequentes, que bien loin que ce fin la contume de les prendre pour criminelles , il fembloit qu'il y cut de l'honneur pour le Duc d'Orleans à devenir rival du Roi Charles Huit, fon Maître, Ainfi le Comte de Longueville engagea son cousin & s'embarqua lui-même dans une facheuse affaire, fil'on n'aime mieux dire qu'il fut lemporté par un defordre, que le Cardinal de Richelieu a depuis eu rano de peine à déraciner en France. Il repassales Alpes sans congé de la Cour : il leva des Trouppes : il -1103

La Comtesse de Beaujeu fut si surprise de voir le Comte de Longueville à la tête de ses Ennemis que la crainte qu'elle en eut lui fit faire les deux fausses démarches, qui seules lui échapperent durant son administration. On a veu dans le Régne précedent que René Second Duc de Lorraine n'avoit gagné les Batailles de Morat & de Nanci, qu'en commandant les Suiffes contre Charles le Guerrier dernier Duc de Bourgogne. Il avoit pen contribué à l'une & à l'autre de ces défaites : mais elles avoient été si grandes par le nombre des morts demeurez sur le Champ de Baraille, & si considerables par la révolution qu'elles avoient causée dans les Pays-bas, que le Duc de Lorraine en avoit acquis plus d'eftime qu'aucun autre General d'Armée de son temps. La Republique de Venise s'étoit alors proposée d'aggrandir sa domination du côté de l'Italie, & avoit conquis une partie des Etats des Ducs de Milan, de Ferrare, & de la République de Florence. Elle faisoit confister sa politique à se serviz de Soldats, & même de Generanx étrangers; & c'avoit principalement été par cette raison, qu'elle avoit offert le Commandement de ses Armées au Duc de Lorraine. Ce Prince l'avoit d'autant plus volontiers accepté, qu'il s'étoit beaucoup endetté dans ses Guerres contre les Bourguignons, & qu'il esperoit de s'acquitter, en bien ménageant les appointemens confiderables qu'il tireroit des Venitiens. Il ne s'étoit pas trompé dans sa conjecture, & même il avoit été plus heureux qu'il ne pensoit. Car comme Venife étoit la Ville du plus grand trafic qu'il y cût alors dans l'Europe ; ses habitans étoient li riches, qu'ils paroient beaucoup mieux que leurs Ennemis les gens de guerre qu'ils recevoient à leur folde. Ils avoient de cette forte les meilleures Armées, & les avantages se trouvoient

PICL-

presque toujours de leur côté. Ainsi le Duc de Lorraine en le mettant à leur tête avoit encore augmenté sa réputation; & il y a de l'apparence qu'il ne les auroit pas quittez, fi on lui eut offert un moindre parti que celui de commander les Troupes du Roi Charles Huit contre les Mécontens de France. Mais au moment que l'on parla au Duc de Lorraine de cet emploi, il prévit que ce seroit-la le moien de recouvrer le Duché de Bar, la Provence, & les autres Terres que la Maison d'Anjou, dont il pretendoit que la mere fût heritiere, avoit possedée. Il chercha les voies les plus honnêtes pour renoncer au service des Venitiens sans en être blamé : & il vint à la Cour de France, où la Comtesse de Beaujeu lui donna d'abord une Compagnie d'Ordonnance de cent hommes d'armes , & de plus grands appointemens que n'en avoit eu aucun General François ni Etranger , sans en excepter le Connétable de Saint Pol. Il sembloit que la liberalité de cette Princesse en dût demeurer la, ou du moins qu'elle attendroit que le Duc de Lorraine eur rangé les Mécontens au devoir pour lui donner une plus grande recompense. Mais le malheur de la France voulut que le Duc de Bourbon dans son extréme vieillesse devint amoureux d'une sœur du Duc de Lorraine; & qu'étant bien assuré que la trop grande disproportion des Parties empêcheroit qu'on ne la lui donnât en mariage, à moins que la mere & le frere de la Princesse de Lorraine ne trouvassent si bien leur compte dans son Alliance, qu'ils ne fissent pas de scrupule de la facrifier à un vieillard: il leur promit le Duché de Bar pour present de Noces. Il se servit de tout l'ascendant, & de tout le credit qu'il avoit sur l'esprit du Comte de Beaujeu son frere; & non seulement il le gagna, mais de plus il le fit servit d'instrument à son defseinauprés de la Comtesse sa femme qui resista long-temps pour s'empêcher de détacher le Barrois -129

DE CHARLES VIII. LIV. I.

de la Province de Champagne où il avoit été réuni. Mais elle ne resista pas toujours, & le Duc de Lorraine fût rétabli dans la mouvance du Barrois. On adjoûte que ce Duc importuna de sorte la Maison de Bourbon, que l'on mit en déliberation si on lui rendroit la Provence dans un Conseil d'Etat extraordinairement assemblé en presence de Charles Huit; mais que le Roi tout jeune qu'il étoit, & quoi qu'il n'eût encore pris aucune autre connoifsance des affaires que celle là, parla si fortement pour conserver la Provence à la Monarchie Francoile; & perfifta fi long-temps dans une fi juste & si necessaire résolution, que la Comtesse de Beaujeu sa sœur, les Princesses de Bourbon, le Duc de Lorraine, & le grand nombre d'amis qu'il s'étoit fait à la Cour du Roi par la bonne mine, par la civilité, par ses caresses, & par l'air engageant dont il obligeoit tout le monde , ne purent rien obtenir * Il va un

a cet egard, *

Il y a des Relations qui portent neanmoins que sur cette Charles Huit eut peu de temps aprés du dégoût matiere pour la Comtesse de Beaujeu , & que Sa Majesté de Lometémoigna au Duc d'Orleans qu'il lui feroit plaifir , nie. s'il la tiroit des mains de cette Princesse. Oue le Duc d'Orleans forma là-dessus le dessein d'enlever le Roi, & qu'il écrivit an Duc de Bretagne de lui envoier pour cela trois cent Lances : Mais que ce Duc qui ne celoit rien à Landais, lui en fit confidence, & que Landais en informa la Comtesse de Beaujeu; qui fit observer de si prés le Duc d'Orleans & fes amis , qu'elle intercepta deux Lettres. L'une de Philippe de Comines, & l'autre de George d'Amboile, qui étoit alors Evêque de Montauban, & qui fut depuis Cardinal & Premier Miniitre du Roi Louis Douze. Que ces Lettres parloient avec tant de netteté de l'enlevement du Roi, qu'il ne fut possible à l'un ni à l'autre des coupables d'éviter la punition qui leur étoit deue. Mais que D 3

Volume

7.8 HISTOIRE

George d'Amboise qui s'étoit fait de puissans amis auprès de la Comtesse de Beaujeu, en fût quitte à bon marché : au lieu que Philippe de Comines en fût mis dans une cage de fet, où il demeura huit mois

entiers.

Les autres Princes Mécontens & les Seigneuts de la Faction du Duc d'Orleans imiterent le Comte de Longueville ; & ce Duc, en attendant qu'ils fusient prêts, se retira dans la Ville Capitale de son Appennage; mais la Comtesse de Beaujeu, qui craignoit davantage cette seconde révolte que la précedente, à caule qu'elle étoit mieux concertée, ne lui donna pas tout le temps de se former dont elle avoit besoin : elle écrivit d'Amboise où elle étoit avec le Roi, au Duc d'Orleans, de venir trouver Sa Majesté; & sur quelques pretextes dont il usa pour differer d'obeir, le Mareschal de Gié, eut ordre de l'emmener à la Cour. Le Duc d'Orleans n'ofa sonder la Bourgeoisse d'Orleans, si elle voudroit bien entrer dans son parti : il ne douta pas qu'ellene perfiftat dans fon refus ; & les amis n'étant pas encore venus en aflez grand nombre pour la contraindre, il falur qu'il suivit le Mareschal de Gié. * Il arriva à Amboife le cinq de Janvier 1486. mais il en partit des le lendemain, lous couleur d'aller à la chasse. Il courut à toute bride jusqu'à Fontevraux, où la sœur étoit Abbesse; & il y trouva des chevaux frais qui le porterent en Bretagne. La Comtesse de Beaujeu n'emploia pas ses premiers soins à le poursuivre ni à le faire demander au Duc de Bretagne qui l'avoit receu dans son Etat. Elle présuposa que l'un & l'autre seroient également inutiles; & les forces du Roi marcherent d'abord contre la Ville de Parthenay. Elle étoit encore ouverre enplusieurs endroits, le Comte de Longueville n'ajant point achevé de la fortifier. On l'y auroit enlevé, s'il y fut resté; & les Troupes qu'il avoit miles sur pied n'enssent pas manqué de se diffi-

* Pierre de Rohan,

DE CHARLES VIII. LIV. I. diffiper à la veue de celles du Roi, qui les surpas- 1486. soient beaucoup pour le nombre & pour la discipline. Il évita cet inconvenient en le retirant avec elles dans la Bretagne avec tant de diligence qu'on ne le pût atteindre ; & le Mareschal de Gié, qui n'avoit rien gagné à les poursuivre, retournant sur ses pas, déchargea sa colere sur Parthenay. Il en rafa les nouvelles Fortifications jusqu'aux fondemens, & son Armée se divisa immediatement aprés en trois Corps. Le premier alla fur les Frontieres des Provinces voilines de la Bretagne. Le fecond observa le Duc de Bourbou; & le dernier s'avança vers la Guyenne pour la retenir dans l'obeiffince du Roi. Le Duc de Bretagne raffuré par les forces qu'il avoit receues du Comte de Longueville, & par le nombre de les Sujets qui le venoient joindre, se plaignit d'avoit été trop poussé : il résolut de se vanger de sa principale Noblesse, & il commença par la dégradation de François Chrêtien, qu'il soupçonnoit d'intelligence avec elle. Il vilita les Villes, & il en carella les Bourgeois plus qu'il n'avoit accoutume ; & les Bretons qui ne laiffoient pas d'être charmez par l'accueil extraordinaire de leur Duc, quoi qu'ils en connussent assez le veritable motif, fournirent auffi-tot de l'argent contre les Mécontens. Le Duc d'Orleans & le Comte de Longueville se chargerent avec cela de les agguerrir ; & les Mécontens s'affemblerent à Chatean Briant, où l'on délibera s'ils le jetteroient encore une fois entre les bras des François, ou s'ils s'accommoderoient avec leur Duc, dont il connoif-Soient l'inclination si portée à la Paix , qu'il les recevroit à bras ouverts au moment qu'ils offriroient de lui demander pardon. Les opinions furent partagées; & ceux qui vouloient que l'on continuât comme ou avoit commencé , demeuroient d'accord du bon naturel de leur Maître, mais ils en tiroient cette conclusion: Que comme celan'avoir

ce seroit degagée de sa parole. Outre que dans la premiere rencontre où les Mécontens auroient du pire, ils donneroient eux-mêmes atteinte aux précautions qu'ils avoient prifes, en demandant le double ou le triple du secours stipulé dans le Traitté. Et de fait ils ne se furent pas plutôt assemblez du côté de Fougeres, qu'ils apperceurent la faute qu'ils avoient commile, en le contenans de trop peu de Renfort. Le Duc de Bretagne leur opposa quatre fois autant de Trouppes qu'ils en avoient; & la Comrelle de Beaujeu informée d'une si grande inégalité, prévit qu'ils seroient enlevées avec les quatre cens Lances & les quatre mille Fantaffins qu'elle leur avoit prêtez, si elle ne leur fournissoit d'autres Trouppes à l'instant qu'ils les demanderoient. D'autres Trouppes du Roi s'avancerent donc par fon ordre vers la Frontiere de Bretagne, & les Trouppes du Duc d'Orleans scachant qu'elles y étoient, apprehenderent à leur tour d'être enlevées: Celles que le Duc de Bretagne leur pouvoit opposer ne leur étant comparables, ni pour la valeur mi pour l'experience. Il n'y avoit qu'un seul moyen d'éviter cet inconvenient; & le Comte de Longueville qui le connoissoir le mit en pratique, quoi qu'il parût d'abord comtaire aux interêts du Duc d'Orleans. Le Seigneur d'Albret pretendoit au Mariage de l'heritiere de Bretagne, fur les elperances que la Dame de la Val la fœur, gonvernante de cette Princesse, lui en avoit donnée, & il ne s'étoit point rebuté julques à l'arrivée du Duc d'Orleans en Brecagne : maisla presence d'un rival si redoutable l'avoit jetté dans un tel désespoir, qu'il avoit mené dans l'Armée du Roi les plus belles Trouppes qu'il y eur. Son dépir eur plus d'effet que n'auroit eu la perseverance ; puisqu'il inspira au Comte de Longueville la penfée de le gagner dans la feule veile d'affoiblir le parti contraire, & de renforcer le fien. Il perfuada fi fortement au Duc 100

DE CHARLES VIII.LIV. I.

Duc de Bretagne qu'il étoit perdu, s'il ne promet- 1486. toit sa fille au Seigneur d'Albret, que ce Prince en fit expedier l'Acte par Jacques du Villiers son nouveau Chancelier. Il le figna, & il voulut que le Comte de Longueville, le Seigneur de Condom & la Dame de Laval le souscrivissent aussi. Ceux qui n'étoient point assez informez des intrigues d'alors trouverent étrange que le Comte de Longueville ent abandonné les interêts du Duc d'Orleans son cousin. Et l'on voit des Historiens qui l'accusent de perfidie en ce point : mais ils ne lçavoient pas que la promesse qui paroissoit si préjudiciable au Duc d'Orleans, tendoit uniquement à le sauver. Et de fait si toutes les forces du Roi Charles Huit, en l'état qu'elles étoient, fussent entrées dans la Bretagne, elles en autoient pu asséger le Duc dans quelque lieu qu'il se fût retiré; & ce Prince se trouvant dans une telle extrêmité s'en seroit tiré en livrant le Duc d'Orleans à la Comtesse de Beaujeu. Au lieu que par la simple promelle de sa fille, il égaloit ses forces à celles des Mécontens, il détournoir la fâcheuse conjoncture, & se se reservoit pour une meilleure, sanss'être trop avant engagé; puisque nonobltant sa promelle, sa fille seroit toujours libre d'accepter, & même de choifir un époux. Outre qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle préferat au Duc d'Orleans qui étoit le plus beau, le plus jeune, le plus galant & le mieux fait des Princes de son temps, le Seigneur d'Albret, qui avoit deja quarante ans, qui étoit veuf, qui avoit un fils Roi de Navarre, & qui d'ailleurs étoit si couperosé, & avoit tant de balafres fur le visage, que sa veue pouvoit inspirer plus d'horreur que d'amour.

Le Seigneur d'Albrer ne s'amusa pas à reflechir fur l'avantage que son désespoir lui procuroit : il l'accepta avec une joye qu'il n'étoit pas capable de dichmuler: il fit paffer la meilleure partie de ses

Troupes du côté des Bretons, le reste s'étant asfez piqué d'honneur pour ne vouloir pas servir son Seigneur direct contre son Seigneur suferin; & il s'en alla lui-même dans le Royaume de Navarre pour y en lever de nouvelles, afin d'être mieux receu dans la Bretagne, quand il y retourneroir pour

en épouser l'heritiere.

La Comtesse de Beaujeu de son côté ne perdit pas l'occasion de se délivrer du jong que les Mécontens lui avoient imposé de ne plus agir dans la Bretagne en qualité de simple auxiliaire. Elle y porta par elle - même la Guerre, & elle y fit entrer toutes les forces de France qui s'en étoient approchées. Sa raison fûr que le Duc de Bretagne étoit devenu felon en deux manieres : l'une en disposant de sa fille sans le consentement & même fans la permission du Roi de France. L'autre en fubornant le premier Prince du Sang & des Troupes actuellement occupées à fervir Sa Majesté. L'Armée Françoise entra dans la Bretagne ; & pour se mettre d'abord en réputation , assiegea la Ville de Ploermel; l'une des plus fortes de la Province, fur la présupposition que le Duc de Breragne aimeroit mieux hazarder une Baraille, que de la laisser perdre. Cette conjecture se trouva veritable; & le Duc de Bretagne aprés avoir confie la garde de Nantes au Prince d'Orange, fils de fa fœur, s'avança pour dégager Ploermel. Mais la Comtesse de Beaujeu avoit pris des mesures pour le vaincre sans rien hazarder. Elle scavoit que les Fantaffins des Ennemis étoient presque tous Bas-Bretons, & que le feu Roi son pere donnoit de secrettes pensions à Mauleon, & à trois ou quatre autres Gentils-hommes fort accreditez dans cette Infanterie. Elle les employa pour décourager les Bas-Bretons; & ils infpirerent à leurs comparriotes tant de peur des armes Françoises, que chacun s'en recourna dans la maison. Une defer-

1486

DE CHARLES VIII. LIV. L. 83 tion si prompte & si génerale, réduisit le Duc de Bretagne qui n'étoit plus en état de tenir la Cama pagne, à se réfugier dans Vannes avec le débris de son Armée : & les François n'aiant plus à se ménager au dehors , presserent Ploetmel avec tant d'imperuofité, qu'ils l'emporterent d'affaut. Ils le mirent ensuitte aux trousses des Bretons; & ils les auroient enlevez dans Vannes, oui n'étoit pas une Ville de deffense, si la prudence du Prince d'Orange n'y eut pourveu. Il n'avoit pas si-tôt appris que les Bas-Bretons s'étoient débandez, qu'il s'étoit douté de la retraitte du Duc de Bretagne dans Vannes, où les François ne manqueroient ni de le poursuivre ni de le prendre, si on ne l'en tiroit au plutôt. Il étoit dans cette veile conru au Croifil: il avoit trouvé des Troupes Angloifes: il les avoit embarquées fur la Flotte du Duc de Bretagne, & conduites à Vannes, où il avoit trouvé ce Duc sur le point de fuccomber: il les distribua dans la Ville & aux environs; & il empêcha de cette sorte que la Guerre ne sut terminée dés son commencement, o sad the plantes vi

Le Duc de Bretagne & les siens eurent tant de hâte de se sauver, qu'ils abandonnerent la meil-leure partie de leur bagage. Amaury de la Moussaye qui commandoit les Troupes de Bretagne restées dans Vannes, ne pouvant pas tenir dans un lieu si foible, en sortit, aprésavoir conseillé à la Bourgeoisie de traitter avec les François. Il se propota d'aller par terre joindre le Duc de Bretagne à Nantes, quoi que ce dessein fûr perilleux & temeraire, les ennemis étant Mastres de la Campagne. Il sit sans aucune mauvaise rencontre plus des trois quarts du chemin qui étoit treslong, mais en approchant de Nantes, il su chargé & désait par Adrien de Boutieres, que les François avoient envoié pour bloquer la

Bretagne, aprés avoir capitulé avec ceux de Vannes. Un progrés si prompt attita de nouveaux ennemis aux Vainqueurs, parce que le Comte de Longueville n'aiant pas tiré des Troupes du Seigneur d'Albret le fruit que la Bretagne en esperoit, & ne croiant pas que le secours de la Navarre arrivat affez-tôt, s'offrit pour en aller demander au Roi d'Angleterre. Le Duc de Bretagne le prit au mot; & le Comte de Longueville, que l'extraordinaire groffeur de fon corps empechoit de se déguiler, partit la nuit suivante, & ne marcha que durant les ténebres. Comme il n'attendoit point de quartier de la Comtesse de Beaujeu, s'il fût tombé entre les mains des François, il prit des routes écartées, & supporta une infinité de fatigues dont il ne croioit pas que son temperament fût capable. Il évita toutes les embüches qu'on lui dreffa, & il arriva à Saint Malo. Il s'y embarqua cinq diverses fois; mais le vent toujours contraire le rejetta les trois premieres dans le Port dont il venoit de fortir, & les deux suivantes sur d'autres côtes de la Bretagne. Il se preparoit pour monter sur Mer une sixieme fois, quand fon voiage fut rompu par cer accident. Les Bas-Bretons reprirent les armes auffi facilement qu'ils les avoient quittées; & sur l'avis que leur Due étoit bloqué dans Nantes, ils s'assemblerent en si grand nombre, que les meilleurs Hiftoriens les font monter jusqu'à quatrevingt mil. Ils pafferent par le lieu où le Comte de Longueville attendoit le calme, & ils le prierent de fi bon cœur de les commander, qu'il se mit à leur tête, & ne perdit pas un moment durant leur marche, pour les rendre capables d'e-

> xecuter le grand desse in qu'ils avoient formé. Il se donna lui-même la poine de les exercer, & il y emploia ceux qui le devoient suivre en Angleterre; mais les Bas-Bretons presque tous Paylans

> > étoient

ne 1486.

DE CHARLES VIII. LIV. I. 87 étoient si peu capables de discipline, qu'ils ne scavoient encore manier ni la pique ni l'épée lorsqu'ils parurent à la veue de Nantes. Le Seigneur de l'Hospital aprés les avoir reconnus de pres, fut fi furpris de leur multitude, qu'il n'ofa s'opposer à leur passage; & ce fut là la plus grande faute que les François commirent durant la Guerre de Bretagne. Le Comte de Longueville avoua depuis, que si les quatre mil Lances Francoiles qui formoient le blocus de Nantes l'eussent attaque, il auroit été perdu lans ressource, & les Bas-Bretons eussent tourné le dos des le premier choc. Gilbert de Monpensier & les autres Officiers Generaux de l'Armée Roiale firent le même jugement, mais l'Hospital n'étoit pas le premier Chef que le nombre des ennemis avoit effraié. Il leva le blocus de Nantes, & le Comte de Longueville secourut & ravitailla cette Ville. Le gros de l'Armée Françoise se retira à petites journées; & l'Hospital voiant son entreprise déconcertée, s'en vangea fur la Ville de Dol qu'il prit : mais on laisle rarement échaper les belles occasions, fans que le contre-coup en rejalisse sur ceux qui les ont perdués.

La levée du Siege de Nantes fut de telle confequence pour les affaires du Duc de Bretagne, que fi ce Prince eut été secouru à propos par les deux plus confiderables de ses Alliez, il auroit entierement chasse les François de sa Province. Mais le temps étoit venu qu'elle devoir être réiinic à la Monarchie dont elle relevoit. On a veu que Henri Sept Roi d'Angleterre étoit redevable à la France de la Couronne qu'il portoit ; & neanmoins il n'eut pas plutôt avis qu'elle étoit intervenue dans la querelle du Duc de Bretagne avec ses principaux Sujots mécontens, qu'il apprehenda qu'elle ne s'aggrandit de cette Province , & qu'ellene mit par la les Anglois hors d'état de & HID -Borg

profiter des differends qui furviendroient à l'avenir entre les Rois Tres-Chrêtiens & les Ducs de Bretagne. Il s'avisa pour l'en empêcher d'assembler son Parlement à Londres, & il y prononca contre Charles Huit & contre la Duchesse de Beaujeu la belle Harangue, qui fait la plus curieule partie de son Histoire que le Chancelier Bacon a composée. Le Parlement lui accorda l'argent & les Troupes qu'il demandoit pour sauver la Bretagne; mais il lui furvint une occasion qui le força de les emploier ailleurs. Les Ennemis qui lui restoient dans l'Angleterre engagerent l'Irlande à se révolter contre lui ; & comme il auroit plus perdu fans comparation si cette Isle eut changée de Maître, qu'il n'auroit gagné en secourant le Duc de Bretagne, il remit à un autre temps l'assistance qu'il lui devoit donner.

De plus Maximilien d'Autriche qui étoit l'autre Allié, dont le Duc de Bretagne faisoit le plus d'état, n'étoit pas moins ennemi des François que le dernier Duc de Bourgogne l'avoit été 1, & ne cherchoit pas moins que lui les occasions d'empêcher qu'ils nes aggrandissent, en réunissant à leur Monarchie les Provinces qui en avoient été détachées. La succession de Sigismond Langrave d'Alface son oncle paternel, qu'il venoit de recuëillir, lui avoit donné lieu d'envoier en Bretagne quinze cent Soldats Alemands; & il les auroit bien-tôt suivis avec d'autres Troupes, fi les Flamans ne se fussent révoltez contre lui. L'authorité qu'il avoit sur ces peuples n'avoit pas duré plus long-temps que la vie de Marie de Bourgogne sa femme leur Souveraine; & cette Princelle n'étoit pas plutôt morte par le facheux accident que l'on a rapporté dans l'Histoire de Louis Onze, qu'ils s'éroient erus dispensez du serment qu'ils n'avoient prêté à Maximilien, qu'à

DE CHARLES VIII. LIV. I. qu'à cause qu'il étoit son mari. Ceux de Gand 1486.

qui étoient alors les plus puissans d'entre-eux avoient eu une raison particuliere de se soulever; & mêmes d'exciter les autres à suivre leur exemple. Ils avoient contraint Maximilien de livrer Marguerite d'Autriche sa fille qui n'avoit que trois ans au Roi de France, afin qu'elle fût élevée à sa Cour, jusqu'à ce qu'elle eût l'âge de confommer son Mariage avec le Dauphin, & de le mettre cependant en possession des Comtez d'Artois & de Bourgogne pour la Dot de cette Princesse; &iln'y avoit point d'exemple dans les derniers ficcles qu'une telle injure ent été pardonnée. Maximilien en avoit tout le ressentiment dont il étoit capable; & comme il ne distimuloit point affez ses veritables sentimens, ceux de Gand s'etoient si bien aperceus d'avoir encouru sa haine irréconciliable, qu'ils crurent être forcez de le traitter d'Ennemi , jusqu'à ce que l'Archiduc Philippe son fils leur Souverain fût en âge de les gouverner par lui-même. Ils avoient neanmoins à craindre qu'il ne les accablat par les forces qu'il tireroitd'Alemagne; & ce fut dans la veue de prevenir cet inconvenient, qu'ils eurent recours à Creve-cœur Descordes, qui commandoit les Troupes de France destinées à garder la Picardie. Descordes étoit trop habile pour tompre ouvertement avec Maximilien, pendant que les armes du Roi Charles Huit son Maître seroient occupées en Bretagne. Mais il sçavoit aussi que l'unique moien de le détourner d'affifter les Bretons, confistoit à l'embarrasser dans les Paysbas; & il le fit avec une précaution qui lui ôtoit le pretexte de se plaindre, que les François eufsent rompule dernier Traité qu'il avoit conclu avec eux. On licentia les meilleurs Soldats François, aprés les avoir disposez à prendre parti avec ceux de Gand, qui furent ain Dyrol

sorte qu'ils défirent l'Armée de Maximilien. Ceux de Bruges porterent encore plus loin leur violence à l'égard de ce l'rince , puis qu'ils le mirent en prison ; & l'y retinrent fi long-temps ; qu'il falut que l'Empereur Frederic Trois son pere emploiat tout fon credit & toutes les menaces des Princes d'Alemigne, pour les obliger à le mettre en liberté. Cependant il ne l'eut pas plutôt recouvrée, qu'il déclara la Guerre aux François, par la seule raison qu'il venoit d'apprendre que le Roi Charles Huit, au lieu d'achever son Mariage avec Marguerite d'Autriche sa fille, vouloit la répudier, sans lui rendre les Comtez d'Artois & de Bourgogne qu'il avoit receus pour sa Dot. Si cette nouvelle affaire eut duré long-temps, elle auroit rendu plus difficile aux François la Conquête de la Bretagne; & Descordes pont la terminer dés son commencement, mit en ulage cette rule. Il persuada à Maximilien par des personnes interpolées que la Ville de Bechune des plus confiderables de la Province d'Artois se rendroit à lui. pourveu qu'il lui envoiat affez de gens de Guerre pour la garantir du Siege que les François ne manqueroient pas d'y mettre aussi-tôt qu'ils apprendroient qu'elle auroit changé de Maître, & Maximilien fit aussi-tôt partir l'élite de son Armée sous les ordres de Charles Duc de Gueldres, d'Engelbert Comte de Nassau, & de Philippe de Raveltein. Mais ces trois Officiers Generaux ne marcherent pas long-temps fans comber dans l'embûche que Descordes leur avoit dressée. Ils le défendirent pourtant avec une obstination qui coûta la vie au frere de Descordes, & à plufieurs autres Gentils-hommes de Picardie: mais enfin ils furent fi generalement défaits, qu'il s'en fauva peu. Ceux qui ne demeurerent par fur la place furent prisonniers avec le Duo de Gueldres 80 DE CHARLES VIII. LIV. I. 98 & avec le Comte de Nassau; & Maximilien que

cette perte reduifit à l'impossibilité de tenir la Campagne, fut contraint d'abandonner les Provinces Valonnes à la discretion des Vainqueurs

qui les ravagerent à leur aife.

Le Duc de Bretagne frustré du secours de l'Angleterre & des Pays-bas par les accidens que l'on vient d'abbreger, & d'ailleurs convaincu par la propre experience qu'il s'étoit attiré la Guerre contre les François, en mécontentant sa principale Noblesse, essaia de se la reconcilier. Le Parti du Duc d'Orleans avoit déja rammené le Prince d'Orange, & il se chargea de traitter avec les antres. Le Mareschal de Rieux étoit sans contestation le plus puissant d'entre eux, & l'on s'addressa directement à lui. Le Seigneur de Condom lui fut envoié, & lui porta des Lettres du Duc de Bretagne qui ne pouvoient être plus engageantes. Ce Prince promettoit d'oublier entierement le passé: de disgracier ses Favoris à la premiere jalousie que sa Noblesse en temoigneroit : De rétablir le Mareschal de Rienx à la tête de ses Armées, & de suivre ses Confeils. Le Parti du Duc d'Orleans se rendoit garent des promesses du Duc de Bretagne, & s'obligeoit en tout cas à dédommager le Marelchal de Rienx en France de ce qu'on lui offroit en Bretagne. Le Seigneur de Condom ajoûta de vive voix , que le falut de la Bretagne dépendoit, aprés Dieu, de la détermination du Mareschal de Rieux ; & que comme il la conserveroit infailliblement à son Maître en retournant vers lui, il la reuniroit à la France, en persistant dans le parti de cette Monarchie : Que ses propres interets alloient tous à se reconcilier avec son maître; & que tant que la Noblesse de Bretagne ne releveroit immédiatement que d'un Duc : elle seroit assurée de garder ses Privileges: au lieu qu'en passant sous 1486.

la domination du Roi de France, elle ne pourroit plus se revolter impunément. Qu'ensin le Mareschal de Rieux ne seroit que simple Officier dans l'Armée Françoise, & qu'il pouvoit com-

mander en chef celle de Bretagne.

Le Mareschal de Rieux n'avoit rien à dire contre cela; & d'ailleurs il étoit faché de ce que les François n'observoient plus aucune des conditions dont ils étoient convenus avec les Mécontens. Il étoit convaince de la nécessité de rompre avec eux; & l'on adjoûte qu'il reçût à la Cour de France un mécontentement qu'il ne luy fut pas possible de digerer. La Comtesse de Beaujeu que l'on nommera desormais Duchesle de Bourbon, à cause que le frere aîné de son mary mourut alors, ne pût s'empêcher de témoigner trop de joye sur les avantages qu'elle venoit de remporter en Bretagne par la prise de Ploermel; & qu'elle dit au Mareschal de Rieux que les François avoient mis le Siége devant Nantes, & qu'ils étoient déja descendus dans le fossé de cette Place: Que le Mareschal deRieux se sentit piqué de cette raillerie, parce que la Duchesse de Bourbon luy avoit engagé sa parole & celle du Roy que les François n'entreprendroient rien d'important sans sa participation, & même sans son consentement; & qu'il repartit à cette Princesse que ce n'étoit pas là l'exécution de la promesse qu'elle luy avoit faite; & qu'elle apprenoit de trop bonne heure au Roy son frere à devenir infidele. Qu'à ce moment il changea d'inclination à l'égard de la France; & que les autres Seigneurs Bretons qu'il avoit engagez dans les interêts de la Couronne suivirent l'exemple de ce Mareschal avec d'autant plus de facilité, qu'ils s'aperceurent d'avoir euxmêmes forgé les chaînes dont ils alloient étre

DE CHARLES VIII. LIV.I. attachez. Quoy qu'il en soit le Mareschal de Rieux ne pût se résoudre de quitter les François, qu'en les mettant dans leur tort; & en les quittant d'une maniere si honnête qu'en cas que le Duc de Bretagne luy manquat de parole, il trouvât auprés d'eux un second azile. Il souhaita donc de scavoir avant que de répondre au Seigneur de Condom, fi le party du Duc d'Orleans ne se raccommoderoit pas avec la Duchesse de Bourbon dans le même temps que les François le retireroient de la Bretagne; puisque ce party ne s'y étoit engagé qu'en confideration de la Paix, & pour le reserver à tout évenement une retraite certaine. Le Mareschal de Rieux dépêcha François Dubois le plus sage & le plus adroit de ses domestiques à la Duchesse de Bourbon, pour luy representer que le Duc d'Orleans & les autres Mécontens de son administration étoient prêts de s'y soumettre, & de rentrer dans leur devoir, pourveu qu'elle les affurat d'un pardon fincere; & que comme elle n'avoit pas eu d'autre sujet que celuy-là pour faire entrer les Troupes du Roy dans la Bretagne, il la prioit de les retirer & d'exécuter de bonne foy la Convention qu'elle avoit elle-même proposée, & de-

La Duchesse de Bourbon dissera autant qu'il luy sur possible de s'expliquer là dessus à Dubois; & ce ne sur qu'aprés avoir épuisé toutes ses désaites, qu'elle luy avoüa que les Armes Françoises n'avoient point eû d'autre bût en entrant dans la Bretagne, que d'y poursuivre les rebelles. Mais que depuis, le Duc de Bretagne se les étoit directement attirées par deux crimes de sélonie, dont on étoit prêt de le convaincre dans les voyes legitimes. L'un en disposant de sa sille sans le consentement du Roy, & l'autre en débauchant une bonne partie de l'Armée de Sa

Wale-

1486.

puis fignée.

1,486.

Majesté. Que ces deux crimes étoient tout à fait differens de celuy du Duc d'Orleans, & de fes Affociez, & ne devoient pas moins être réparez que le leur, avant que les Troupes Françoises fussent rappellées de son Etat. Le Seigneur de Condom fut renvoyé avec une pareille reponse que celle qui avoit été faite à Dubois; & le Mareschal de Rieux, qui n'attendoit que le retour de ce Domestique, pour tourner casaque, conclut en secret sa réconciliation avec le Duc de Breragne, qui luy envoya des forces avec lesquelles il s'assura de deux Places. L'une fut celle d'Ancenis, dont la proprieté luy appartenoit, & dans laquelle il avoit mis deux ou trois cent François qu'il chassa. L'autre fut celle de Châreau-Briant, Le Seigneur de cette Place étoit fon gendre: mais il le connoissoit tellement attaché aux François, qu'il crût que ce seroit temps perdu que de luy proposer de la rendre. Il aima mieux s'affurer de sa personne, & il feignir de luy rendre visite. Château-Briant recut son beau-pere sans en concevoir aucune défiance : il le voyoit à la vérité fort accompagné, mais il supposoit que la Guerre en sut cause; il ne s'appercut de sa faute qu'aprés que le Marêchal de Rieux s'étant faisi du Donjon du Château luy découvrit qu'il avoit renoncé à l'amitié des François, parce qu'ils étoient parjures, & qu'il ne pouvoit plus dourer que leur dessein ne fut de s'emparer de la Breragne. Que si son gendre le vouloit seconder, il luy promettoit de grandes recompenses de la part du Due de Bretaque leur commun Maître: mais que s'il perfiftoit dans leur party, il luy permettoit de se retirer auprés d'eux avec les Domestiques feulement. Chateau-Briant ne se mit pas en danger de se taire resserrer en reprochant à son beau-pere fon inconstance. Il sortit sans rien dire a

DE CHARLES VIII. LIV. I. re, & rejoignit les François qui le consolerent de sa perte, en luy promettant de la reparer au plutôt. Et de fait la Duchesse de Bourbon ne jugea pas devoir differer de punir le Mareschal de Rieux de fon inconstance, de crainte que les autres Bretons qui étoient passez avec luy du côté des François ne l'imitassent, en s'imaginant qu'ils le pourroient faire impunément comme luy. Elle commanda non seulement qu'on reprit la Place de Château-Briant qu'il venoit de furprendre, mais encore qu'on le chassar de celle d'Ancenis , & qu'on la rasût jusqu'aux fondemens. Cet ordre fut exécuté avec autant de hauteur qu'il avoit été donné ; & le Mareschal de Rieux pour ne pas ceder en moderation à son gendre, ne se contenta pas de supportet son affliction sans se plaindre: mais de plus il enchérit fur luy, en negligeant de fe venger. 11 ie voyoit vers la fin du mois de Fevrier mil quatre con quatre-vingt-huit à la tête de l'Armée de Bretagne font lette, pourvene d'Artillerie, & ronforcée de quarre mil Fantashins Navarrois, quele Seigneur d'Albret y avoit menez, fans pretendre les commander autrement que comme Officier subalterne; & néanmoins ce Marechal aima minix l'employer à recouvrer Vannes, qu'à prendre en France une Place qui favorisat la refritution d'Ancenis. Camperoux Gouverneur de Vannes avoit du courage: mais fa Guarnifon étoit foible, à cause que les François ne s'enfermoient pas alors volontiers dans les places menteées de Siege; & d'ailleurs les murailles étoient tombées en divers endroits. nox premiers coups de canon qui y avoient été rirez. Il se vitainfi réduit à prévenir en capirulant, l'affaut qui luy étoit prépare, & qu'il m'étoit pas en état de fouteur. L'Armée du Boy ne demeura pas long remps offive, & pro-

2115 1

1486.

1488.

1488. fita de la faute qu'elle s'étoit apperceue d'avoir commise en investissant Nantes, sans s'étre auparavant assurée de Filicere, qui en étoit comme la clef. Elle campa devant cette Place, quoy que la faison fût encore incommode, elle prit ses mesures pour n'en partir, quoy qu'il arrivât, qu'aprés l'avoir foumise. Sa résolution étonna le Party du Duc d'Orleans; & de fait il étoit aifé de voir que si elle prenoit Filicere, elle retourneroit aussi-tôt devant Nantes; & le Duc de Bretagne pour sauver cette Ville la plus importante des siennes abandonneroit au Roi Charles Huit ceux de ses Sujets qui avoient été cause de la rupture entre Sa Majesté & lui. Il n'y avoit que deux voyes pour fauver Filicere, celle de la negociation, & celle de la Bataille; la premiere étoit plus asseurée que la seconde; & le Comte de Longueville jugea à propos de commencer par elle. Il se fit députer par les Ducs d'Orleans & de Bretagne; quoi qu'il ne doutat pas de l'aversion que la Duchesse de Bourbon avoit pour lui: il ne laissa pas d'exposer sa vie en faveur de son parti, sur ce qu'il étoit convaincu qu'aucun autre que lui ne negocieroit avec tant de succés une commission si delicate. Il trouva la Cour dans la Ville d'Angers; & la Duchesse de Bourbon qui ne pouvoit se dispenser d'avoir de la consideration pour lui, parce qu'il avoit époulé la fœur de sa mere, se crut obligée à l'ouir en presence du Roi & du Conseil etroit. Il y parla en des termes qui n'eussent été ni bien-seans, ni favorablement écoutez, s'ils eussent sorti de la bouche d'un Ambassadeur ordinaire. Il remontra avec la brieveté d'un Prince, & avec la vigueur d'un Ministre, que le Duc de Bretagne n'avoit rien fait qui dût obliger le Roi à le traitter d'Ennemi, & que son plus grand mal étoit de n'avoir que des filles, &

DE CHARLES VIII. LIV. I. d'être vieux, & trop infirme pour supporter 1482.

désormais les fatigues de la Guerre : Qu'il avoit fuccombé fous la haine des principaux Seigneurs de la Bretagne pour Landois, & qu'il les avoitvus se revolter contre lui sur cet unique fondement; Qu'il n'avoit pu neanmoins se résoudre à les en châtier; mais que la méchanceté de son Favori étoit allée jusqu'à faire publier à son infçû, quoi que sous son nom, une Ordonnance pour raser leurs maisons, & pour dégrader leurs forêts: Qu'il n'en avoit pas falu davantage pour faire dégénerer leur revolte en une Guerre ouverte, & pour procurer au Duc de Bretagne un affront si grand, qu'aucun de ses Prédecesseurs n'en avoit receu de semblable : Que le Duc d'Orleans & le Comte de Longueville ses parens étoient venus pour l'en consoler, & qu'il n'avoit ni dû ni pû honnêtement les chasser, puisqu'ils étoient accourus de si-loin pour lui rendre un bon office: Que le Roi ne s'en étoit pas formalifé, & que cependant il avoit fait la Guerre, fans la declarer, au Duc de Bretagne son Feudataire innocent, desarmé, & qui ne s'attendoit arien moins que cela: Que ses parens, & ses amis François aprés l'avoir consolé ne demandoient autre chose, que l'agrément de Sa Majesté pour s'en retourner chacun dans ses Terres : Qu'ils en étoient à la verité partis sans congé; mais qu'une jalousse de Cour en avoit été la cause, & que cette jalousie ne regardant, ni la personne du Roi, ni son Etat, ne les avoit pas détournez, & ne les détourneroit point à l'avenir de l'obeissance & de la fidelité qu'ils devoient à Sa Majesté: Que le Duc de Bretagne avoit si peu de tems à vivre, qu'il ne meritoit presque plus que l'on eut égard à lui, mais qu'il lui restoit deux filles, dont l'aînée n'ayant pas encore douze ans accomplis : bien-loin de s'être attirée

la colére du Roi, devoit par toutes sortes de droits être mise sous sa protection; & que non-obstant au lieu de se préparer à la désendre si on l'attaquoit, on travailloit à la frustrer de la succession de son pere: Qu'elle ne demandoit au Roi que la justice qu'il ne pouvoit resuser aux moindres de ses Sujets, quoi qu'elle eût lieu de l'ésperer par d'autres considerations, & sur tout par celle de l'honneur qu'elle avoit d'être née Princesse du Sang Royal de France. *

* De la Branche de Dreux.

Le discours du Comte de Longueville fit impression sur le Roi & sur les Confeillers d'Etat; & la Duchesse de Bourbon auroit eu bien de la peine à le renvoyer mécontent, s'il ne fut survenu dans le plus fort de la negociation deux 'accidens, dont le moindre étoit plus que suffisant pour la déconcerter. Le Duc de Bretagne, aprés avoir receu des secours d'Allemagne, d'Angleterre, & d'Espagne, outre celui que le parti du Duc d'Orleans avoit tiré fecrettement de France, mit fur pied une Armée capable de secourir Filicere en enlevant un quartier des Affiegeans ou en les combattant, s'ils sortoient de leurs lignes pour aller au devant d'elle. Sa marche fut du côté de Dol: & elle y étoit arrivée lorfqu'il y survint de la division. On a veu que le Duc d'Orleans n'étoit allé en Bretagne que pour y chercher un azile contre la Duchesse de Bourbon & pour déterer au Conseil du Comte de Longueville, qui le pressoit de penser à la fille aînce du Duc de Bretagne. Mais à la premiere veuë de cette Princesse il avoit ressenti les effets de la sympathie naturelle entre deux jeunes personnes de different sexe, destinées l'une pour l'autre.

Anno de Bretagne à la verité n'étoit pas encore nubile, mais il s'en faloit peu; & d'ailleurs elle étoit plus avancée que les filles n'ont accon-

ritmé

DE CHARLES VIII. LIV. I. 99 tumé de l'être à pareil âge. Sa beauté éclatoit déja beaucoup, & promettoit davantage dans quelques années. Elle étoit un peu boiteuse; mais elle cachoit ce desfaut avec tant d'adresse qu'il faloit demeurer long-tems avec elle pour s'en appercevoir. Son esprit étoit penetrant & solide: Il y avoit dans sa conversation des charmes inévitables pour ceux aufquels elle ne dédaignoir pas de plaire: & les autres y trouverent trop de fierté. Les uns l'attribuoient à l'avantage qu'elle avoit d'être née heritiere du plus beau Duché de la Chrêtienté aprés celui de Milan, & d'autres à la Dame de Laval sa gouvernante, qu'elle s'étoit proposée d'imiter. Elle aimoit tellement à commander qu'elle auroit été malheureuse avec un mari qui l'en eût empêchée, & sa haine étoit implacable, mais elle avoit eu si peu d'occasions de montrer que c'étoit là son foible, que les personnes qui l'approchoient l'en croyoient exempte. Ainfi le Duc d'Orleans ne voyant en elle que ce qui servoit à la faire aimer, & n'ayant garde de s'imaginer que ce

foible, que les personnes qui l'approchoient l'en croyoient exempte. Ainsi le Duc d'Orleans ne voyant en elle que ce qui servoir à la faire aimer, & n'ayant garde de s'imaginer que ce qu'il ne voyoit pas sur moins agreable, il en devint si amoureux, qu'il n'étoit déja plus en état de moderer ses passions, lorsque le Seigneur d'Albret lui sur preferé. Il devint presque aussitôt jaloux qu'Amant, & la première occasion qu'il eut de le témoigner, sut celle de l'approche des deux Armées. Celle de Bretagne s'attendoit de combattre, & sur ce fondement le Seigneur d'Albret en youlut commander l'avant-garde,

E 2

par cette raison, qu'aucun autre n'y avoit tant d'interêt que sui, puisqu'il devoit épouser l'heritiere de Bretagne. Le Duc d'Orleans soutint au contraire que si l'on jettoit les yeux sur un autre que lui, ce seroit avec un extrême prejudice de sa qualité de premier Prince du sang, & de successeur presomptif de la Couronne, Toute l'Armèe

fe declara pour l'un ou pour l'autre de ces deux chefs, & le Maréchal de Rieux n'ayant ph l'en empêcher, la vit plusieurs fois sur le point de tourner contre elle-même les armes qu'elle avoit à la main contre celles du Roi. Il employa trois jours entiers pour appailer le different, & Filicere qui eut pû être secouruë durant ce tems se perdit. La nouvelle en fut portée aux Bretons dans la plus grande chaleur de leur contestation; & elle leur donna tant de honte qu'ils consentirent à l'ouverture d'un accommodement, que le Maréchal de Rieux leur avoit proposé, & qu'ils s'écoient obstinez jusques là à refuser. Cette ouverture confistoit en ce que ce Maréchal commanderoit lui-même l'avant-garde, au lieu du Corps de bataille où il devoit être; & que les deux competiteurs agiroient aupres de la personne, sans emploi, & comme simples volontaires.

Le Duc d'Orleans se soumit à cette condition plus par neceffité que de bon gré, & le Seigneur d'Albrer moins Genereux , ou plus animé que lui, resolut en l'acceptant de se vanger de son rival, en le mettant par une infigne calomnie hors d'état de combattre. La Duchesse de Bourbon ne s'étoit pas d'abord déterminée à donner un seul General à toutes les forces qu'elle envoyeroit en Bretagne; dans la crainte que si celui qu'elle choifiroit venoit à s'entendre avec le parti d'Orleans il ne la supplantar. Elle ne se renoit point assez asseurée du Duc de Bourbon son beau-frere, quoi qu'elle se fut deux fois reconciliée avec lui. Sa défiance étoit fondée fur ce que si ce Prince n'avoit pas laissé de lui manquer de parole; nonobitant qu'elle lui eut proeuré l'épée de Connêtable, le Duc d'Orleans pourroit bien le rengager une troisième fois dans les interêts. Elle ne jugea pas non plus à propos de se fier dans une affaire de telle importan-CO

DE CHARLES VIII. LIV.I. 101 ce à Gilbert de Monpensier, quoi qu'elle n'eût d'ailleurs aucun sujet de le soupçonner, puisque la branche de Monpensier étoit sortie de celle de Bourbon, & que les Caders de la Maison Royale vivoient alors dans une grande dépendance à l'égard de leurs aînez. Elle n'osoit tirer Des-

cordes de la Frontiere de Picardie ou sa presence étoit necessaire, contre les Anglois & contre les Bourguignons qui le respectoient plus que les autres Generaux François; & d'ailleurs le Roi

Louis Onze l'avoit défendu par un article de son

testament.

Le Maréchal de Gié n'étoit pas moins utile à la Cour, où les amis secrets du Duc d'Orleans n'attendoient que l'occasion pour se déclarer, & l'Amiral de Graville fuyoit les Commissions qui l'auroient pû éloigner pour long-tems de la presence du Roi, quoi qu'elles fullent éclatantes: Il prevoioit que Sa Majeste ne seroit pas longtems fans agir par elle-meme, & il se promettoit d'acquerir auprés d'elle assez de reputation. Ainsi la Duchesse de Bourbon retenue par tant de confiderations de penfer aux perfonnes les plus propres à la fonction dont il s'agisloit, s'arrêta à un homme de vingt six ans, qui excelloit déja dans la profession des Armes, & donnoit esperance de surpasser les plus grands Capitaines, lorsqu'il auroit acquis ce qui luimanquoir du côté de l'experience. C'éroit Louis de la Trimouille; qui des l'âge de treize ans fe fentant affez robulte pour porter les armes, s'y étoit appliqué, non pas comme les autres Seigneurs François, parce que c'étoit leur exercice, mais pour en apprendre les secrets, & pour devenir grand Capitaine. Il avoit passe par les degrez de la basse milice, & en avoit pratiqué tout le fin. Il étoit déja Lieutenant de la Compagnie des Lances de Beaujeu: il n'y avoit

personne dans l'Armée du Roi, aprés ceux que l'on a nommez, qui fût plus estimé que lui; & ce qui acheva de le rendre digne du Generalat, fut qu'on sçavoit que le Duc d'Orleans avoit esfaye de l'engager dans ses interêts, & qu'il n'y avoit pas réuffi. Le choix de la Duchesse de Bourbon fut si generalement approuvé dans l'Armée Françoise qu'il n'y causa pas le moindre changement. Gilbert de Monpensier ne dédaigna pas de lui obeir, & ce grand exemple aslujettit sans peine les autres Officiers à la Trimouille. Les François affurez de n'avoir plus à dos la Garnison tres-forte de Fougeres dans le même tems qu'ils auroient en tête l'Armée Bretonne, allerent au devant d'elle aussi-tôt que la Trimoüille, averti par ses espions, à toute heure de ce qui se passoit dans le Camp des Ennemis. eur rangé son Armée sur le modèle que l'on va

representer.

Comme le Maréchal de Rieux s'étoit mis à la tête de l'avant-garde Breronne, & qu'il avoit confié le corps de bataille à Quintin, & l'arriere-garde à son gendre Château-Briant, qu'il avoit enfin détaché du parti des François. La Trimouille se mit par opposition à la tête de l'avant-garde Françoise, & laissa les deux autres corps à Monpensier & au Maréchal de saint André. Il avança dans cette posture jusques à saint Aubin, & les Coureurs y rencontrerent les Ennemis qui fortoient d'un desordre pire que le precedent. Le Seigneur d'Albret attentif à se vanger du Duc d'Orleans avoit inventé cette rule. Il avoit perfuadé aux Bretons que ce Prince & ceux de fon parti n'ayant pû se raccommoder avec la Cour de France, par le moyen du Comte de Longueville qu'ils y avoient envoyé, à moins que de rendre un fignalé service à leur patrie en trahissant les Bretons, dans la conjoncture d'une Bataille decifive , s'y étoient

DE CHARLES VIII. LIV. I. 101

étoient enfin resolus. Que c'étoit pour executer une telle perfidie, que le Duc d'Orleans s'étoit obstiné à pretendre le commandement de l'avant-garde Bretonne, afin de ruïner plus infailliblement les deux autres corps en la tournant contre eux : Qu'il ne laisséroit pas de s'acquitter de sa promesse si on lui permettoit & aux siens de combattre auprés du Marêchal de Rieux en qualité de Volontaires, puisqu'ils étoient en affez grand nombre pour y donner accez à l'Ennenemi & pour faire ainsi pancher la Victoire de leur côté , & qu'il falloit en toute maniere les

tirer de là.

L'intention du Seigneur d'Albret en tramant cette sedition avoit été d'empêcher à quelque prix que ce fût les François de combattre. Il connoissoit l'humeur here & emportée du Duc d'Orleans & de ceux de son Parti : Il prevoioit que si aprés les avoir frustrez de la gloire de commander l'avant-garde, on leur defendoit encore de s'y trouver en qualité de Volontaires, ils seroient saisis d'un dépit qui les obligeroit à quitter l'Armée, & le Duc d'Orleans n'oferoit plus se presenter devant la Princesse de Bretagne. aprés avoir negligé l'occasion de lui déclarer fon amour, en hazardant sa vie pour lui conserver Son Duché. Mais l'artifice du Seigneur d'Albret ne réuffit pas dans toute son étendue, & ce ne fut peut-être que pour avoir été trop bien concerté. Les Bretons se mutinerent en effet, & demanderent au Marêchal de Rieux qu'il envoiat les François dans une Ville prochaine attendre l'évenement du Combat; mais le Marêchal de Rieux leur étant allé porter cette nouvelle, ils apprehenderent si fort de ne pas être du Combat, qu'ils offrirent tout d'une voix de donner leurs Chevaux aux Bretons, & de combatre à pied, pourveu qu'on leur permit de se mêler avec les

An

HISTOIRE

Anglois. Ils ajoûterent qu'aussi-bien ces Anglois n'étoient que trois cent, & que le Marêchal de Rieux ne voulant pas qu'il parût que leur Roi Henri Sept en eut envoie si peu, se proposoit d'y

divertes Relations de la Bazaille de les Manulcrits de M. de Betune.

ajoûter dix-sept cent hommes couverts de Casaques femblables aux leurs, afin qu'on les prit pour deux mille. La proposition des François sembla si plausible, que le Marêchal de Rieux disposales Bretons às en contenter , & leur Ar-* Dans les mée venoit seulement d'être rangée en bataille, quand la Françoise l'attaqua: le fracas * de l'Artillerie, fut horrible des deux côtez, parce que les Cavaliers n'étoient pas encore accoûtumez à Saint Au- l'éviter en ouvrant leurs rangs , & les Fantallins bin, entre en le couchant par terre. Des qu'il eut cessé la Trimouille s'ebranla contre le Marêchal de Rieux, & ne pouvant l'enfoncer, s'avança tant soit peu à côté. Il n'y trouva que de la Cavalerie legere qu'il rompit ailément ; & tombant enfuite avectoute l'impetuofité dont il étoit capable, fur le Corps de Bataille, il rencontra les Bretons montez sur les Chevaux des François, qui ne se trouvant pas affez fermes sur les arsons, furent rout d'un coup renversez par les hommes d'armes du Roi. Ils ne se ralierent point, & leur Infanterie abandonnée fut presque toute taillée en pieces, à cause que les François se picquerent de ne pas donner de quartier aux Etrangers qui s'étoient mêlez dans la querelle du Duc de Bretagne avec Charles Huit. Ils distinguerent aisément d'avec eux leurs compatriotes : ils les traitterent avec toute l'humanité possible, & ils prirent pourtant garde qu'aucun n'échappat. Le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange demeurerent prisonniers, & ceux à qui leurs personnes. furent confiées les tirerent de la presse, & les menerent en lieu seur. Les autres poursuivirent leur pointe, & furent surpris en ne trouvant plus d'en-

DE CHARLES VIII. LIV. L. 105 d'ennemis à vaincre. Il sembla que Château-Briant eût changé d'humeur en cessant d'être François, & füt devenu lâche en se déclarant contre la Duchesse de Bourbon. L'effroiable spectacle de fix mille hommes à qui l'arrivée du Roi venoient d'ôter la vie & de presque autant de gens qu'ils avoient fait prisonniers lui fit perdre le jugement. Il n'attendit pas le choc de la Trimouille, & son arriere-garde aussi peureuse que lui l'imita dans sa fuitte. Le Marêchal de Rieux plus irrité de la consternation de son Gendre que de celle du Corps de Baraille & de l'arriere-garde jugea qu'il y auroit de la temerité pour lui à s'attirer sur les bras toute l'Armée du Roi qui restoit encore en état de le choquer. Il profita de l'occasion que les vainqueurs prenoient haleine, afin de l'attaquer en suite avec plus de vigueur, & il s'éloigna d'eux , sans neantmoins perdre ses rangs, avec tant de precipitation qu'on ne put l'atteindre, Il se retira de saint Aubin, où il avoit été batu le vingt-huit de Juillet mil quatre cent quatre vingt-huit, vers Dinant : Il y ramassa les fuiars, & il se contenta de les corriger doucement de la faute qu'ils avoient com mise: Il les distribua, pour la reparer, dans les Places ou les premiers eftorts des victorieux étoient à craindre, & sur tout on observa comme un trait de singuliere prudence, qu'il ne déposa ni soldat ni Oshcier.

Voila ce que portent les Relations manuscrits de Betune; mais celles de Lomenie décrivent la Baraille de S. Aubin d'une differente maniere. Adrien de l'Hospital, Seigneur de Choisi, selon elles, commandoit l'avant-garde de l'Armée Françoile: le Corps de Bataille obeissoit à Louis de la Trimouille, qui n'étoit pas General de cette Armée, mais seulement Lieutenant de Gilbert de Monpensier, qui n'avoit pu s'y trouver par des raifons qui ne sont point affez dévelopées

dans

106 HISTOIRE dans les Autheurs du temps ; & Graville étoit à la tête de l'Arriere-garde , soit qu'il l'eût merité par fes longs fervices, ou que la Duchesse de Bourbon eut eu égard à la faveur du jeune Roi fon Frere qu'il partageoit déja avec le Sénechal Beaucaire. L'Armée de Bretagne avoit de fi grands avantages sur les François, qu'elle les auroit entierement défaits fi elle eût seu ou voulu s'en prévaloir. Elle s'étoit campée en un lieu d'où il auroit falu avoir le double des forces dont elle étoit composée pour la châsser. Cependant elle étoit la plus puillante ; & elle auroit tué , ou mis hors de combat pour le moins la moitié de ses Ennemis avant qu'ils cussent passé au travers des retranchemens qu'elle avoit creusez pour la seureté. Le reste bien loin de la vaincre n'auroit ofé l'attaquer , & elle auroit ainfi triomphé sans courir de risque. Les François ne s'en approcherent le vingt huit de Juillet que par Compagnies, & fans ordre de Bataille, parce qu'ils avoient negligé de l'envoier reconnoître, & que par confequent ils ne scavoient pas en être si proches qu'ils l'étoient en effet. Le Marêchal de Rieux s'en aperçut à la verité, & commanda à l'Armée de Bretagne de les attaquer avant que leur Avant garde eut achevé de se ranger, & dispose sur ses Alles son Artillerie en laquelle confistoit sa principale force. Mais tous les autres Officiers tant Generaux que Subalternes n'en furent pas d'avis, & donnerent à l'Ennemi tout le loifir dont il avoit besoin pour se dispoter au combat,&ce fut là leur premiere faute qui futbien-tôt luivie d'une seconde, non moins considerable ni moins déficive. Car encore qu'ils eussent abandonné leur fort en fortant de leurs retrancheme, ils pouvoient nonobstant être à couvert par le côtédroit & par le gauche ; & d'ailleurs il ne leur importoit pas d'être couverts par derriere, puil-

OH 113

DE CHARLES VIII. LIV. I. 107 qu'ils ne craignoient pas qu'on les attaquât par là. Un bois les couvroit à droite, & leurs chaziots étoient en assez grand nombre pour les couvrir à gauche s'il les y eussent rangez. Mais ils s'éloignerent tellement du bois, que l'Armée Françoise pouvoit se mettre toute entiere entre lui, & eux; & ils laisserent leurs chariots dans le camp qu'ils venoient de quitter, sans prendre garde qu'ilss'affoiblissoient d'autant qu'ils laisfoient des Troupes pour le garder. Les Allemands dont Maximilien d'Aûtriche avoit renforcé l'Armée de Bretagne, contribuerent à sa défaite par une troisieme faute, puisqu'au lieu de marcher droit, suivant l'ordre qu'ils en avoient receu du Marêchal de Rieux, ils prirent un grand tour pour se mettre à couvert de l'Artillerie des François, & découvrirent ainsi le flanc du corps de Bataille, dans lequel ils étoient rangez. La Trimouille ne l'eur pas plutôt veu qu'il donna par cet endroit avec les hommes d'Armes, & le perça dez le premier choc. Le Duc d'Orleans & les mécontens François qui l'avoient suivi ne purent agir avec toute la vigueur qu'ils auroient témoignée, si la malice du Seigneur d'Albret ne les eur pas reduits à la necessité de combattre à pied, & neanmoins leurs Chevaux furent inutiles à ceux aufquels ils les avoient prétez, parce qu'ils n'avoient point appris à s'en servir. Le Marechal de Rieux & l'Avant-garde Bretonne remporterent beaucoup d'honneur; tant pour être allez jusqu'à quatre fois à la charge, que pour avoir soutenu trois fois les efforts de l'Hospital de Choisi sans plier. Mais ils ne furent secondez ni par leur Corps de Bataille ni par leur Arrieregarde. La Cavalerie Bretonne que le Marêchal de Rieux avoit disposée sur les Aîles, s'enfuit ausli-tôt qu'elle vit les François, & les Fantassins n'aiant plus rien au devant d'eux qui les em-Dechao

1488.

péchassent d'être foulez aux pieds des Chevaux, rompirent leurs rangs pour se jetter dans les bois. Le plus grand mal-heur tomba fur les dix-fept cent Bretons à qui l'on avoit ordonné de prendre des Croix rouges pour faire accroire que c'étoient des Archers Anglois , puisque les François qui se l'imaginerent ne donnerent quartier à aucun d'eux. Ils n'en userent pas de même à l'égard des Allemans de Maximilien, puisqu'ils donnerent la vie à tous ceux d'entre eux qui la demanderent; & que de plus ils les renvoierent sans les obliger à paier de rançon. Quoi qu'il en soit la Trimouille persuadé que la conquête entiere de la Bretagne seroit le prix de la Bataille qu'il venoit de gagner, alla droit à la Ville de Rennes, qui en étoit la Capitale, & la fomma d'ouvrir ses Portes. Elle demanda quatre jours pour informer le Duc de l'état où elle étoir. & la Trimouille les aiant refusez; elle lui repliqua qu'il prît garde de perdre par son imprudence le fruit de sa victoire : Qu'il se souvint que Philippe de Vallois avec cent mil Hommes avoit été batu à Creci par dix mille; & que huit mille qui demandoient quarrier au Roi Jean l'avoient défait devant Poitiers, quoi qu'il en eut quarante mil: Que Rennes étoit affez forte d'elle-même pour occuper un General de vingt fix ans plus long-temps qu'il ne pensoit, & qu'il y avoit quarante mille hommes de deffense, dont la moitié ctoit aguerie.

La Trimouille informé de bonne part que ce qu'on lui disoit étoit exactement vrai n'ola passer outre fans consulter la Cour qui attendoit avec inquietude dans Angers le succés de la bataille, & s'étoit avancée jusques là pour remedier aux avantages que le Parti d'Orleans en auroit pûtirer s'il l'eût gagnée. La Duchesse de Bourbon auroit bien voulu que la Trimouille cût.

1488.

DE CHARLES VIII. LIV. I. 109 poursuivi de son Chef la victoire aussi loin qu'elle pouvoit aller, & fans demander de nouveaux ordres. Elle ne pût neantmoins trouver mauvais qu'il en usat de cette sorte ; & pour l'imiter elle assembla le Conseil d'Etat, où elle voulut que la lettre de la Trimouille fût examinée. Le tiers des Conseillers fut d'avis que l'on mandat à la Trimouille d'affieger Rennes , sur ce que les Troupes qui venoient d'être batues à saint Aubin n'auroient pas la hardiesse de la conserver & communiqueroient leur épouvante à la Bourgeoifie: Que l'on trouveroit dans cette Ville Capitale les clefs de toutes les autres de la Province, & que quand il s'en trouveroit qui eussent le conrage de relister, on le leur ôteroit par la seule montre de l'Artillerie Françoise. Mais le Chancelier Guillaume de Rochefort soutint qu'un Prince Chrétien ne devoit pas pousser à bout son feudataire par aucune voie violente, fur tour par celle des Armes, sans l'avoir auparavant mis. dans son tort à la face de toute l'Europe : Que les pretextes des troupes que le Seigneur d'Albret avoit débauchées, & de l'azile que le Duc de Bretagne avoit accordé aux Mécontens François n'étoient pas suffisans pour dépouiller un Prince qui pretendoit n'être feudaraire de la France que par l'ignorance d'un de ses predecesseurs, à qui la posterité avoit donné pour cela le nom de Mauclair : Que le Roi Charles Huit avoit un meilleur titre pour agir, qui étoit la cession du droit de Nicole de Bretagne, fille & seule heritiere du Comte de Blois , qui avoit perdu le Duché, de Bretagne avec la vie, à la Bataille d'Auray : Qu'il faloit éclaircir cette matiere dans une conference des notables de France & de Bretagne & suspendre cependant l'action des Armes : Qu'aussi bien ne setoient-elles plus necessaires, puisque si les Bretons étoient

£ 7

con-

×2000

1488.

convaincus que la France eût le meilleur droit ils s'y foumettroient à l'inftant; & fi leur Duc avoit raifon l'honnêteté des François lui arracheroit plutôt que toute autre chole fon confentement pour le mariage de fon heritiere avec le Roi Charles Huit: Que la Bretagne devoit par là être reünie fi l'on vouloit que ce fût pour toujours, & qu'autrement il en arriveroit un malheur femblable à celui du dernier Duc de Bourgogne, que l'on avoit veu, il n'y avoit que douze ans, défait & tué dans la Lorraine, qu'il avoit usurpée dix huit mois auparavant; & que le même Duc de Lorraine qu'il avoit mis en chemise n'avoit pas laissé de trouver des gens qui l'avoient rétabli.

Mais pendant que l'on déliberoit dans le Confeil deFrance fur la maniere dont on poursuivroit en Bretagnela victoire de faint Aubin , il s'en falut peu que l'ambition d'un Prelat ne donnât atteinte aux libertez de l'Eglise de ce Roiaume. On a ven sons le Regne precedent que le Cardinal Baluë avoit été le principal instrument dont la Cour de Rome s'étoit servie pour abolir la Pragmatique Sanction: Que ce Cardinal avoit été dix ans en prison : Que le Cardinal de faint Pierre aux Liens l'en avoit tiré; & que le Pape Pie second qui lui étoit redevable de cette abolition, s'étoit piqué de reconnoissance à son égard. Sixte Quatre Successeur de Pie second encherit sur lui en conferant tant de Benefices & de Charges au Cardinal Baluë, qu'il devint le plus riche & le plus considerable du Sacré College. Il auroit eu lieu d'être satisfait du retour de la bonne fortune, s'il l'eût comparée avec les maux qu'il avoit soufferts dans sa longue captivité. Mais il n'est rien de plus insatiable que le cœur de l'homme, fur tout lorfqu'il a éprouvé en divers temps les plus grandes prosperités >

1488.

DE CHARLES VIII. LIV. I. & les plus grandes adverfitez. Le Cardinal Baluë ne fut pas content du rang qu'il tenoit à la Cour de Rome, & il voulut que celle de France en fut convaincue en le revoiant. Il lui faloit un pretexte pour y paroître avec honneur; & il importuna de sorte Sixte Quatre, qu'il le fit son Legat à Latere vers le Roi Charles Huit. Il partit de Rome avec un train magnifique, & il receut des honneurs extraordinaires sur les Terres. des Princes & des Republiques d'Italie par où il passa. Mais en arrivant en France il trouva une opposition à laquelle il ne s'attendoit pas. Jean de Nanterre Procureur General s'oppola à son entrée dans le Roiaume, & en rapporta deux raifons. La premiere que la Cour de Rome n'avoit jamais envoié de Legat à la Cour de France fans cause, & que c'étoit là une innovation qu'il feroit dangereux au Roi de permettre. La feconde raison que le Cardinal Baluë étoit un homme noté: Qu'il avoit eu besoin d'abolition; & qu'il seroit également honteux à la Cour de France & à la Cour de Rome qu'il se mélat des affaires Ecclesiastiques dans un Païs où l'on avoit avec justice tres-mauvaise opinion de lui-Mais ce premier obstacle ne rebutta pas le Cardinal Baluë, qui pour le furmonter s'addressa au Conseil d'Erat. Il en avoit gagné quelques Miniftres, & ce fut par leur moien qu'il fit reprefenter à la Duchesse de Bourbon que si son intention étoit de reunir à quelque prix que ce fut la Bretagne à la Monarchie Françoise, comme il n'y avoit pas lieu d'en douter, apres les démarches qu'elle venoit de faire; elle devoit presupposer que si la Cour de Rome lui étoit favorable, elle reiffiroit infailliblement dans son entreprise; & si cette Cour lui étoit contraire, elle y fuccomberoit, quand mêmes toutes les autres choses lui succederoient: Que le Cardinal BaTIL HISTOIRE DE, &c.

1488.

luë promettoit d'engager Sixte Quatre dans les interêts du Roi Charles Huit, & de l'y retenir aussi long-temps que Sa Majesté en auroit besoin, pourveu qu'on l'acceptât pour Legat. Mais que si on le renvoioit honteusement, on ne trouvât pas mauvais qu'il s'en ressenti, & qu'il portât Sixte Quatre à proteger le Duc de Bretagne.

La Duchesse de Bourbon qui n'avoir déja que trop d'Ennemis, & qui ne vouloit pas s'en attirer de nouveaux, chercha un expedient pour saisfaire le Cardinal Baluë, sans irriter le Procureur General: Elle sit resoudre dans le Conseil d'Etat que ce Cardinal exerceroit à la verité sa Legation à Latere: mais que ce ne seroit qu'apres qu'il auroit accopté toutes les restrictions que le Parlement avoit accoûtumé de faire en de semblables rencontres pour conserver les libertez de l'Eglise de France dans toute leur étenduë.

Fin da Livre premier.

and the second and allowers with the long.



of the later of the same that the same that

Visitaria licroirs, against makiner control for amous



ARGUMENT

DU SECOND LIVRE.

Ongneville pour rentrer en grace & pour remettre en Liberté le Duc d'Orleans se charge de le disposer à consentir au mariage de l'heritiere de Bretagne avec Charles Huit. Ce Duc resiste quelque tems, & fait enfin violence à son amour. Frederic Trois refuse à Maximilien son Fils l'argent necessaire pour aller en Bretagne. Charles prévient son rival & les Bretons consentent enfin à la reinion de leur Province avec la Monarchie Françoise. Henri Sept Roi d'Angleterre oublie par une étrange ingratitude l'obligation qu'il avoit à la France & se ligue avec Maximilien. Il assiege Bologne, mais la resistance qu'il y trouve, & les incommo-ditez où les Seigneurs Anglois de sa suite se trouvent exposez, le contrait Paccommoder separement av

ARGUMENT.

Mais avant qu'il s'en retourne Maximilien surprend Arras, & reconvre par ce moyen ce qui lui manguoit de l'Artois. Ferdinand & Isabelle se proposent de rentrer dans les Comtez de Rouissillon & de Cerdagne, sans payer les trois cens mille écus pour lesquels Fean d'Arragon les avoit engagez. Ils corrompent les Confeseurs du Roi, & de la Duchesse de Bourbon qui les menacent de la damnation éternelle, à moins qu'ils ne restituent les deux Comtez. Cette fourberie réuffit, & les Rois Catholiques s'engagent par traitté à ne pourvoir leurs enfans que du consentement de la France; mais ils y contreviennent & font une double alliance avec Maximilien. Charles Huit traitte avec l'Archiduc Philippe & lui remet ce qu'il avoit conservé jusques là du Comté de Bourgogne. Guillaume Brissonnet & Fean de Vers supplantent la Duchesse de Bourbon , & se laissent gagner par Louis Sforce. Ils engagent le Roi leur Maître à la conquête de Naples contre le sentiment du Conseil d'Etat, & des Grands du Royaume.



HISTOIRE

CHARLES VIII.

LIVRE SECOND.

Où l'on voit la réunion de la Bretagne à la Monarchie Françoise, & ce qui est arrivé de plus singulier depuis l'année 1488, jusqu'à celle de 1493.



A Duchesse de Bourbon fut extraordinaitement surprise de voir que le Royaume de France n'avoit pas de plus forte opposition à son aggrandissement, que le Conseil du Roi

Charles Huit son Frere, qui sous pretexte de Religion & de probité prétendoit détruire l'ouvrage qu'elle avoit jusques là si glorieusement avancé: & de fait l'avis de ce Conseil alloit à ôtet à la Trimoüille tout le fruit de la victoire de S. Aubin: à reduire les affaires dans l'état qu'elles étoient au commencement de la guerre: à

1488.

1488

condamner la conduite de la Duchesse de Bourbon, & à soumettre à des Arbitres un procez qui ne devoit être vuidé que par les Armes. Son aveuglement étoit déplorable, mais on n'y pouvoit temedier sans exposer l'Etat à perdre beaucoup plus qu'il ne gagneroit en reunissant la Bretagne. Le parti du Duc d'Orleans n'étoit pas abatu pour avoir perdu son Chef, & l'infortune de ce l'rince lui avoit acquis plus d'amis qu'il n'en avoit perdu à saint Aubin. On l'avoit enfermé dans la Tour de Bourges, où il s'en faloit beaucoup qu'il fût traitté en Prince de sa qualité. Sa misere étoit connue de tous les François, & il n'y avoit aucun d'eux à qui elle ne parût insupportable, excepté ceux qui vivoient dans un attachement public aux interêts de la Duchesse de Bourbon. On avoit bien prevû dans le Conseil du Duc de Bretagne, que ce seroit un contre-temps tout à fait ridicule, que de parler d'accord aprés un avantage de si grande consequence, que les Armes de Charles Huit venoient de remporter : Cependant on s'y étoit resolu, dans la veuë de ne pas laisser languir * plus longtems en prison le Successeur presomptif de la Couronne, & sur la présupposition que le premier article du Traité de paix regarderoit sa liberté, aussi bien que celle des François qui l'avoient suivi, & des autres Prisonniers faits durant la Guerre. Mais d'un autre côté si le Conscil rejettoit la proposition d'accord, il y avoit à craindre une Revolution presque generale dans tout le Royaume; & le danger en parut si grand à la Duchesse de Bourbon qu'elle crut être obligée de passer au plus de voix , & que le moindre des deux maux également inévitables dont le Royaume de France étoit menacé devoit tenir lieu d'un bien.

* Le Duc d'Orleans

On invita les Bretons à convenir d'une suspen-

DE CHARLES VIII. LIV. II. 117 fon d'Armes, durant laquelle des Commissai- 1488. res examineroient reciproquement les titres & les droits des deux Parties, & Prononceroient souverainement en faveur de celle qu'ils trouveroient mieux fondée. Le Duc de Bretagne à qui rien ne pouvoit arriver de plus favorable que l'ouverture qu'on luy failoit, l'accepta avec d'autant plus d'empressement que sa Ville de Nantes n'étoit plus en état de luy servir d'azile. La peste la desoloit d'une maniere si terrible, qu'il y auroit en de la temerité pour luy à y demeurer plus long-temps enfermé, & l'on n'auroit pas manque de l'assieger aussi-tôt dans quelque autre qu'il se fut retiré. Il choisit celle de Coron, &il s'y divertissoit à visiter la Noblesse du voifinage, loriqu'il le blefla de forte en tombant de Cheval, qu'il en mourut six semaines aprés la Bataille de saint Aubin. Il avoit eu peu de jours auparavant un pressentiment de sa fin prochaine qui l'avoit obligé de renouveller fon restament. * Le Marêchal de Rieux y étoit nom- * Ce Teme Curateur de ses deux filles, & Administra-stament teur de la Bretagne, sans autres limites du pou-est dans le voir qui luy étoit donné, si-non qu'il prendroit tresor des les avis du Seigneur de Condom, & que ce Sei-

gneur luy succederoir en casqu'il mourût.

La mort de ce Prince rompit les Consérences, & convainquit le Conséil de France de la faute qu'il avoit commise, en empêchant la Trimoüil-le d'assieger Rennes. On n'avoit pû celer à son Armée que l'on travailloit à la Paix; & cet avis s'avoit si generalement dissipée, qu'à peine en testoit-il la cinquième ou sixtéme partie.

L'Armée des Bretons luy étoit ainsi devenue égale: on leur avoit donné le temps de revenir de leut consternation. Il n'y avoit plus d'apparence de remporter aucun des avantages dont on avoi été assuré par la Bataille de S. Aubin; & la Guer

re qu'on auroit pû finir aprés cette Bataille, fût devenuë longue & difficile à terminer, à cause qu'il n'y avoit point de Souverain dans l'Europe, qui par zele, ou par interêt n'entrât dans la querelle des deux filles que le Duc de Bretagne avoit laissées. Le Marêchal de Rieux ha'issoit alors la France à proportion qu'il l'avoit autrefois aimée, parce qu'elle l'avoit vaincu, & qu'elle avoit fait raser jusqu'aux fondemens sa Forteresse d'Ancenis. Il se flatoit que l'on parleroit éternellement de la vengeance qu'il en auroit tirée, s'il l'empêchoit de s'aggrandir de la Bretagne; & il luy importoit peu que sa reputation sut

bien établie pourveu qu'elle fût grande.

On a veu que le Roy de France Charles Huit, le Roy des Romains Maximilien, le Duc d'Orleans & le Seigneur d'Albret prétendoient au Duché de Bretagne par leur Mariage avec l'aînée des deux Princelles qui en étoient heritieres; & le Marêchal de Rieux ne se seroit point assez vengé en la refusant au Roy Tres-Chrêtien. Il vouloit de plus la donner à son plus grand Ennemy; & ce fut par cette seule consideration, qu'il négligea le Duc d'Orleans, de qui l'humeur luy paroissoit d'ailleurs si douce, qu'il ne le jugeoit pas capable de reflentiment pour l'injure qu'il luy feroit. Le Seigneur d'Albret n'étoit pas de même dans l'opinion de ce Marêchal; mais la Princesse de Bretagne s'étoit expliquée autant que la bien-séance de son sexele pouvoit permettre, qu'elle ne vouloit point de luy. Elle demeuroit d'accord que son pere la luy avoit promise par écrit, mais elle opposoit à cela que le Duc son pere, dont tout le monde sçavoit que l'esprit étoit fort diminué les dernieres années de sa vie, y avoit été porté par des confiderations qui se trouvoient alors toutes puissantes à son égard. Que la Comtesse de Laval avoit eu tant de credit fur

fur luy, qu'il ne la refusoit jamais, pourveu qu'elle ne se relâchat pas de le solliciter. Que cette Dame ne s'étoit pas contentée de luy parler pour le Seigneur d'Albret son frere: mais que de plus elle l'avoit importuné; & que le Duc lafsé de l'ouir parler toujours d'une même chose, l'avoit renvoyé à son Conseil: Qu'elle y avoit promis que toutes les forces non-seulement de la Galcogne, mais encore de la Navarre, de la Castille & de l'Arragon passeroient en Bretagne pour la proteger : cependant il n'étoit venu que trois cent Espagnols; & cepetit nombre n'avoit pas empêché que la Bataille de S. Aubin n'eût été perduë. La Princesse de Bretagne adjoûtoit qu'encore qu'elle fût alors soumise à l'authorité paternelle, elle n'avoit pas laissé de protester contre la disposition de sa personne en faveur du Seigneur d'Albret; & que les actes en avoient été fignifiez tant au Duc son pere, qu'à luy: Et qu'il étoit contre la bien-féance, & peut-être encore contre les interets de la Bretagne que la plus riche heritiere de la Chrêtiente épousat un homme veuf, tres-laid, chargé d'enfans * & déja grand pere.

DE CHARLES VIII. LIV. II. 119

Il ne restoit donc plus au sens du Marêchal de vivans. Rieux, que Maximilien d'Autriche, veuf à la verité', mais d'ailleurs, plus convenable que les * Philippe autres. Il n'avoit qu'un fils fort délicat, * qui d'Autrin'étoit pas encore quitté des incommoditez de la che herijeunesse; il y avoit beaucoup d'apparence qu'il tier des ne vivroit pas long-tems, & laisseroit à la polte- du côte de rité de l'heritiere de Bretagne le chemin ouvert sa mere. pour succeder aux Etats & aux prétentions de la Maison d'Aûtriche à l'Empire. Il étoit le Prince le mieux fait de son temps, & par la préferable en la plus agreable des manieres à Charles Huit & au Seigneur d'Albret, fort disgraciez de leurs perfonnes. Enfin il n'avoit encore que trente ans.

Il en avoit douze

1498.

& il l'emportoit encore par là sur le Seigneur d'Albret qui en avoit quarante, & sur Charles Huit qui n'en ayant que dix-huit paroissoit trop jeune. Mais les motifs les plus apparens ne sont pas toûjours ceux qui déterminent aux grandes entreprises; & le Marêchal de Rieux agissoit principalement en veuë d'une ressource qu'il croyoit trouver en Maximilien, & qui n'y étoit pourtant pas. On a remarqué que l'Empereur Fréderic Trois son pere étoit le plus ménager des hommes, & que son épargne étoit honteuse à sa qualité: Qu'il aimoit fort à recevoir des presens, & qu'il n'en faisoit jamais. Cette lezine pratiquée avec une extrême exactitude durant cinquante ans d'Empire, avoit convaincu les Estrangers aussi-bien que les Allemans, qu'il avoit d'immenses richesses.

Le Maêrchal de Rieux s'imagina qu'il seroit ravy d'en employer une partie pour mettre la Bretagne dans la Maison; & comme les meilleurs esprits aident à se tromper eux-mêmes dans les choses qu'ils désirent avec excés, ce Marêchal esperoit que Fréderic deviendroit liberal pour faire épouser en secondes noces à Maximilien une heritiere, quoy-qu'il ne luy eût rien donné pour en épouser en premieres noces une qui avoit été celle de Bourgogne, parce qu'il supposoit qu'il se seroit corrigé de sa faute par les inconveniens qui en étoient arrivez. Et de fait personne ne pouvoit douter que le Roy Louis Onze ne se fût jamais emparé du Duché & du Comté de Rourgogne ni de l'Artois, si Maximilien eût eû de l'argent pour luy opposer des Troupes égales. Ainsi le Marêchal de Rieux envoya à Maximilien des personnes de creance; qui l'assurerent qu'il pouvoir venir en Bremgne pour en épouser liberitiere, & qu'on ne luy, demandoit autre cho.

dinan qu'il y paraben équipage d'un Prince

DE CHARLES VIII. L IV. I. 121 de son rang. Son Contract de mariage avec cette Princesse fut dresse: * mais lorsqu'il pressa l'Empereur son pere de luy donner des Troupes fuffisantes pour chaster de Bretagne les François, dans les & pour recouvrer les Places qu'ils y avoient occu- Archives pécs: il luy repartit décisivement qu'il ne faloit de Renpas acherer si cher une seconde semme. Que ce nes. ieroit là témoigner trop d'empressement; & que comme Maximilien avoit conservé les Pays-Bas sans qu'il en coûtât un sol à la Maison d'Aûtriche, Dieu & son bon Ange l'assisteroient de même à se mettre en possession de la Bretagne & à s'v maintenir.

Maximilien n'approuva pas le conseil de son pere, & se dispensa de le suivre. Il ne présuma pas assez de sa bonne fortune pour croire que les Bretons le receussent à bras ouverts; nonobstant qu'il fût seul, & qu'ils luy fissent des le lendemain épouser leur heritiere comme les Flamans avoient fait onze ans auparavant. Il essaya donc de sauver sa réputation en caressant les Députez de Bretagne, en les divertissant à leur maniere; c'est à dire par des festins, en leur faisant accroire que sa presence étoit alors necessaire en Allemagne pour y lever plutôt l'Armée dont ils avoient besoin, en leur promettant de les suivre de prés, & en envoyant avec eux le plus considerable Seigneur d'Autriche, Valfurg Polayne, sous pretexte qu'il étoit de la dignité d'un Roy des Romains comme luy, de se marier par Procureur, avant que d'aller en personne accomplir le Mariage. Cet expedient reissit d'abord; & les Bretons quoy que mécontens du retour de leurs Députez sans Armée prirent en bonne part les excuses de Maximilien, & receurent pour autant de veritez les mensonges que Polayne leur Cet Allemand épousa la Princesse de Bretagne dans l'Eglife Cathedrale de Rennes, &

122 HISTOIRE il ne parut jamais d'une maniere si visible, que Maximilien s'étoit opposé à son bonheur , puisque tous ceux qui se trouverent au Mariage de la Princesse par Procureur, avouerent que s'il fut venuluy-même, les Bretons étoient fi-bien difposez à son égard, qu'ils eussent consenty qu'il l'épousat en personne. La Cour de France fut alarmée de la nouvelle qu'elle en ent ; & le Comte de Longueville y fit des réflections dont tout autre que luy n'étoit pas capable : il s'étoit sauvé de la Bataille de S. Aubin par l'addresse & par la valeur de son Ecuyer nommé d'Anneau; & des qu'il eut appris que la Duchesse de Bourbon n'estimant pas que le Duc d'Orleans fut asfez en seureté dans le Château de Lusignan , l'avoit fait transferer, ou mettre dans la große Tour de Bourges, il perdit l'esperance de le tirer autrement de les mains que par la voye de la negociation. Il présupposa de plus qu'elle ne le delivreroit jamais, qu'il ne renoncât d'epoufer la Princesse de Bretagne; & cela suppolé tout ce qui restoit à faire pour le Duc d'Orleans & pour son party, étoit de se joindre avec le Roy pour supplanter Maximilien, & de rendre un service à sa Patrie, qui meriteroit la liberté de ce Duc & de ses amis. Le Comte de Longueville forma ce dessein si grand & si difficile; & voicy les voyes par lesquelles il l'exécuta. Il avoit acquis une entiere créance auprés du Marêchal de Rieux, qui ne luy celoit rien d'important. Ce Marechal luy dit un jour en secret que le motif qu'il avoit eu de rechercher l'Al-* La Du- liance de Maximilien pour sa pupille * n'étoit c'effe de pas pour la conclure, mais seulement pour obli-Bretagne. ger par cette opposition le Confeil du Roy Charles Huit à des conditions plus avautagenses à la

Noblesse de Bretagne, dans la réunion de cette Province au Royaume de France. Ce pas étoit

glis-

DE CHARLES VIII. LIV. II. 112

glissant, & le Comte de Longueville en pritoccasion de representer au Marêchal de Rieux qu'il s'étoit embarrassé dans une affaire qui iroit plus loin qu'il ne pensoit: Que la Duchesse de Bretague étoit femme de Maximilien; & que si ce Prince ne pouvant lever d'Armée en Allemagne, ni la conduire en Bretagne, se hazardoit de venir feul, les Bretons ne pourroient sans violer le droit des gens, ni l'empêcher d'accomplir son Mariage, nife dispenser de le reconnoître enluite pour Maître: Que cependant la Bretagne leroit éternellement malheureule, & ne verroit jamais finir la Guerre qui y avoit commencée: Que les Pays-bas avoient reconnu par une trifte experience combien il leur étoit préjudiciable d'avoir passé sous une autre domination que celle des Princes de la Maison Roiale de France; & que puisque la Bretagne suivoit leur exemple, elle devoit s'attendre à un semblable repentir : Qu'elle en auroit des raisons que les Païs-bas n'avoient point eues, & que les Flamans avoient eu lieu de croire que leur Pais étant limitrophe de l'Allemagne, ils en tireroient par le credit de Maximilien autant de secours qu'ils en auroient besoin. Cependant ils en'avoient si peu reçu, que la France avoit pris sur eux les deux Provinces de Bourgogne, & celle d'Artois qui leur étoient d'autant plus importantes, qu'elles les couvroient par les endroits qu'ils avoient le plus à craindre: Que la Bretagne ne pouvoit raisonnablement concevoir de semblables esperances, puisque d'un côté elle se trouvoit tellement environnée des Provinces immédiatement sujetes à la Monarchie Françoise que les Allemans & les Flamans n'y pouvoient entrer que par Mer, & d'un autre côté les secours de cette nature coutoient trois fois plus que ceux qui venoient par Terre: Que Maximilien n'avoit pas

de quoy fournir à une telle dépense, sur tout s'il étoit necessaire de la continuer, & que l'Empereur son pere par son avarice n'étoit pas capable de se faire autant de violence qu'il en faloit pour y furvenir: Que les François au contraire feroient commodement passer des Troupes en Bretagne, qu'ils les introduiroient dans le centre de cette Province à la faveur des places qu'ils y tenoient : Qu'ils les y feroient subfister en partie par le moyen de ces places, & qu'ils ne se defisteroient pas de leur conquête qu'ils ne l'eusfent achevée: Qu'en ce cas la rigueur implacable du droit des gens voudroit que les vaincus perdissent tous leurs privileges, & que le Marêchal de Rieux, & le reste de la principale Noblesse de Bretagne, ne seroient pas de meilleure condition que les paisans. Au lieu qu'en accordantleur Duchesse au Roy Charles Huit ils fe maintiendroient dans leur ancien état: ils pourroient augmenter leurs privileges : ils n'auroient plus à désendre que leurs côtes, le reste de leur Province étant inaccessible aux étrangers, & ils exempteroient leur patrie de devenir le Theâtre de la Guerre.

Le Marêchal de Rieux fut ébranlé par la force de ces raisons & le Comte de Longueville en ajoura une autre, qui acheva de le déterminer. Il avoit été le principal instrument de l'alliance avec Maximilien, & il y avoit porté les Bretons par la promesse d'un secours proportionné à leur besoin. Toutes les apparences conspiroient néanmoins à faire croire que ce lecours leur manquetoit; & qu'auffi-tôt qu'ils s'en apercevroient, ils s'en vangeroient indubitablement sur le Marê-

chal de Ricux.

L'unique moyen d'éviter cet inconvenient confiftoir à profiter de l'absence de Maximilien: à traitter avec Charles Huit; à recevoir Sa Ma-

1488.

DE CHARLES VIII. LIV. I. 125 jesté Tres Chrétienne dans Rennes: à luy faire épouser la Duchesse de Bretagne, aprés avoir persuadé les Bretons que son mariage avec l'Archiduc Maximilien n'étoit pas valable; & à les obliger aussi tôt que le Roy l'auroit épousée de luy prêter & à elle un nouveau serment de fidelité. Personne n'étoit plus propre à cette negociation que le Comte de Longueville. Le Marêchal de Rieux l'en pria, & il s'en chargea avec d'autant plus de joye, que ce lui devoit être un moyen de procurer la liberté au Duc d'Orleans. Il n'étoit point si mal avec la Duchesse de Bourbon, qu'il n'eût confervé un commerce de lettres avec elle; & il luy representa en la maniere qu'il jugeoit la plus efficace, qu'elle se couvriroit d'une faute irreparable, fi durant son administration, la Bretagne échapoit à la France; & que cependant il sembloit que la fille aînée de Louis Onze fut dans le même aveuglement dont ce Prince avoit été frapé; puisque comme il avoit été cause que les Pays-bas étoient tombez sous. la domination de la Maison d'Aûtriche, par le premier Mariage de Maximilien , elle y feroit entrer la Bretagne par le second: Que tout le mal étoit arrivé de ce qu'elle avoit trop poussé le party du Duc d'Orleans: Que ce party avoit été abbatu à Saint Aubin : Qu'il n'étoit plus capable de nuire, mais qu'il pouvoit beaucoup servir : que la jeune Duchesse de Bretagne étoit irritée de ce que le Roy avoit eu recours aux Armes pour la posseder; & qu'avant toute autre chose, il faloit trouver le moyen de l'appailer : Qu'aucun n'y seroit si propre que le Duc d'Orleans, dont la generofité étoit si connue, qu'on ne hazarderoit rien en luy commettant une affaire si delicate: Que si la Duchesse de Bourbon vouloit, le Comte de Longueville se promettoit de le disposer non-seulement à renoncer en faveur

F 3

1488.

du Roy à la Duchesse de Bretagne, mais encore à tourner de sorte l'esprir de cette Princesse. qu'elle épouseroit Sa Majesté: que pour cela il n'y avoit pas d'autre précaution à prendre que d'engager le Duc d'Orleans par écrit & par serment, & de luy déclarer avant que de le mettre en liberté qu'on ne le délivroit qu'à cette condition, & qu'aprés cela le Comte de Longueville se chargeoit du reste. La Duchesse de Bourbon cut de la peine à s'imaginer que le Comte de Longueville agit fincerement, & que ses propositions ne fussent pas chimeriques. Elle ne doutoit pas que le Duc d'Orleans n'aimat la Ducheffe de Bretagne & qu'il n'en fut aime : qu'il ne promît tout ce qu'on exigeroit de luy pour fortir de prison & pour revoir la Maistresse; sauf à déliberer aprés s'il tiendroit parole ou non. Elle supposoit encore que quand il seroit aush honnête homme que le Comte de Longueville le dépeignoit, & dans la disposition actuelle de servir le Roy auprés de la Duchesse de Bretagne, la veuë de cette Princesse luy feroit oublier sa resolution & ses fermens, & luy inspireroit pour excuser son infidelité cette défaite si commune aux Amans, qu'on n'avoit pû l'obliger à ce qui n'étoit pas en son pouvoir. Mais nonobstant ces conjectures qui passoient presque pour convaincantes dans l'esprit de la Duchesse de Bourbon, elle concût qu'il étoit si préjudiciable pour le Royaume de France, que Maximilien épousat ses deux principales Feudataires l'une aprés l'autre, qu'elle estima que ce seroit un bien que le Duc d'Orleans mis en liberté retournat à Rennes auprés de la Duchesse de Bretagne, afin de lui donner de l'aversion pour Maximilien, qui s'étoit contenté de l'épouser par Procureur, & ne se hâtoit pas de venir luy-même achever Ion mariage: Que quand même le Duc d'Orleans trahi-

DE CHARLES VIII. LIV. II. 117 trahiroit le Roy fon Maître & le supplanteroit, en ce cas la Bretagne ne sortiroit pas de la Maison Royale, & pourroit étre réunie au Royaume de France, par l'avenement à la Couronne de ce Duc, qui en étoit heritier presomptif. La jeune Princesse de Bretagne mourut alors, & cet accident confirma la Duchesse de Bourbon dans son opinion. Elle consentit que le Comte de Longueville eut un commerce libre avec le Duc d'Orleans, & ce Comte s'en prevalut pour remontrer à son Cousin qu'il languissoit depuis prés de trois ans dans une miserable prison, & qu'il avoit affez éprouvé en essayant tant de fois en vain de se sauver, que Dien seul étoit capable de l'en tirer contre le gré de la Duchesse de Bourbon qui l'y tenoit : Qu'elle offroit de l'élargir à condition qu'il servit le Roy auprés de la Duchesse de Bretagne, & qu'à la verité ce ministere étoit dur ; mais que si le Duc se donnoit la peine de l'examiner du bon côté il ne le trouveroit pas si difficile & ne se feroit pas tant de violence qu'il croyoit pour s'en bien acquitter: Qu'il devoit d'abord supposer pour principe qu'en perfiltant dans la delicarelle en matiere d'amour, ni le Roy ni luy n'épouseroit la Duchesse de Bretague, & que Maximilien acheveroit de l'enlever à l'un & à l'autre : Que les bons François n'en scauroient pas de mauvais gré à Sa Majefté, qui n'auroit rien negligé de ce qu'elle auroit pû pour l'empêcher, & que toute leur aversion le tourneroit contre le Due d'Orleans, qui n'auroit pas rendu à la patrie & à son Maître l'Otfice qu'il leur devoit : Qu'au lieu de penser deformais à le délivrer , on scroit ravi qu'il expiat ion crime par une longue & rude captivité, & personne ne le plaindroit dans sa milere: Qu'au contraire, il feroit une action heroique

en preferant fa patrie à fon amour, & que cepen-

488.

Just

128 HISTOIRE

1490.

dant il y trouveroit mieux & plutôt son compte: Qu'il n'y avoit point de proportion entre les temperamens de Charles Huit & de la Duchesse de Bretagne; & que la complexion de cette Princesse étant extraordinairement robuste, & celle du Roi se trouvant trop soible pour une si belle Princesse, leur union ne seroit pas de longue durée; & Charles mourant épuisé, laisseroit au Duc d'Orleans sa Couronne, & sa sa charles mourant épuisé, laisseroit au Duc d'Orleans sa Couronne, & sa sa charles mourant épuisé, laisseroit au Duc d'Orleans sa Couronne, & sa sa charles mourant épuisé.

Les raisons du Comte de Longueville étoient si subtiles, que le Duc d'Orleans ne s'en lai la convaincre que par ce qu'il ne pouvoit faire autrement dans la déplorable conjoncture de ses affaires, sans passer pour avoir perdu le jugement. Il se plaignit de sa mauvaise fortune: il en accusa les astres 3c les autres caules semblables qui n'y avoient aucune part : 11 protesta long-temps qu'il ne se sentoit pas capable de tenir la parole qu'on exigeoit de lui; mais enfin il la donna, & fit voir en l'observant avec une extrême exactitude, que souvent les amans sont plus maîtres d'eux qu'ils ne pensent; & qu'ils ne disent. On le tira de la Tour de Bourges: on lui donna un équipage convenable à sa naissance & à la Commission qu'il avoit acceptée: & on l'envoya à Rennes au mois d'O-Crobre mille quatre cens quatre vingt-dix. Il y fut receu avec beaucoup de pompe & de joye; & aprés que le Comte de Longueville & le Marechal de Rieux l'eurent confirmé dans le dessein de suspendre au moins son amour s'il ne pouvoit l'étouffer, il parut auprés de la Duchelle de Bretagne en posture d'un inconstant qui la recherchoit pour un autre. Il la trouva mécontente des longueurs affectées de Maximijien, & plus irritée de la maniere des François qui avoient rompu la tréve à la mort de son pere,

DE CHARLES VIII. LIV. II. 119 re, que dégoutée de la personne du Roi. Elle 1490. ne s'offensa pas de ce que le Duc d'Orleans, sembloit n'être plus affectionné pour elle, soit qu'elle eut aperceu l'extrême violence qu'il se faisoit en la dissimulant, ou qu'elle sut devenuë fiere en se voyant Duchesse, jusqu'à ne pas Souffrir qu'un Prince qui n'étoit ni souverain ni assuré de l'être, osat pretendre de l'épouser. Elle ne le traita qu'en qualité de parent, d'Ambassadeur extraordinaire, & de premier Princedu Sang Royal de France; & elle le renvoya à Ion Conseil, qui ayant été déja persuadé par le * Dans le Comte de Longueville & par le Marêchal de Traitté de Rieux, ne retarda pas beaucoup la conclusion Rennes. de l'affaire dont il s'agissoit. On convint en 1490. peu de jours que le Roi renvoyeroit la Princesse Marguerite d'Autriche à Maximilien son pere, & que pour reparer l'injure faite aux Bretons en entrant en Armes dans leur Pays, Sa Majesté leur confieroit la Garde de sa personne : Qu'elle viendroit avec sa seule Cour & sans Armes à Rennes, & qu'elle y épouseroit la Duchesse aprés avoir juré de conserver les privileges de la Bretagne dans toute leur étendue. Mais aprés que le Duc d'Orleans & le Comre de Longueville curent accordé aux Bretons tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement souhaiter, les Bretons passerent à leur tour deux articles qui ne pouvoient être plus importans à la France; & ce fut principalement en ce point, que le Comte de Longueville tint parole au Duc d'Orleans. Le premier article fut que si la Duchesse mourroit sans enfans avant le Roi, la Bretagne dementeroit unic au Royaume de France, comme lui ayant été incorposee par une donnation de cette Princesse en confideration de son Mariage : & le second, qu'en cas que Charles Huit moutut lans enfans

o. avant la Duchesse, elle épouseroit son succes-

Il n'y avoit pas de moment à perdre pour l'execution de ce Traitté; & Marguerite d'Autriche qui n'avoit pas encore neuf ans accomplis, fut renvoiée en Flandres. Le Roy demeura d'accord de l'avoir époufée; & la dissolution de son Mariage avec Sa Majesté, quoy que disent les Historiens, ne fut fondée ni sur le bas age des parties, ni sur le deffaut de consentement, ni sur ce que Louis Onze n'avoit pas laillé à son fils le choix d'une autre femme. Les Actes qui en restent ne sont mention que d'un fait d'autant moins contestable, qu'il étoit de notorieté publique. Il consistoit en ce que Maximilien, par un caprice dont il seroit mal-aisé de deviner la veritable cause, non seulement n'avoit jamais aggreé que sa fille fut Reine de France, mais encore s'y étoit obstinement opposé. C'avoit été les Flamans, selon quelques Auteurs, ou ceux du Grand seulement, suivant d'autres, qui s'étoient emparez de la Princesse Marguerite , loriqu'elle étoit encore à la mammelle ; qui l'avoient mariée avec le Dauphin de France fur la recherche du Roy Louis Onze pour son fils: Qui avoient dressé le Contract de Mariage de cette Princelle; & quil'avoient enfuite mife entre les mains des Ambassadeurs François destinez pour la conduire à Paris, où elle devoit etre élevée auprés du Dauphin son mary.

Charles Huit n'arriva à Rennes que vers le milieu de Decembre mil quatre cent quatre-vingtonze; quoy que difent au contraire les Historiens du temps, qui mettent son Mariage avec la Duchesse de Bret, gne deux ans auparavant, & veulent que le Duc d'Orleans sur encore en prison. Il les saut redresser par la dernière nego-

1491.

cia-

DE CHARLES VIII. LIV. II. 131 ciation de ce Prince à Rennes, & par l'Original 1491. du contract * qui se voit encore. Il fut passe à * Dans la Langais en Touraine, & il est datté du fix de Chancel-Decembre mil quatre cent quatre-vingt-onze. lerie de Les Bretons n'auroient pas consenti que les No- Bretagne. ces euflent été faites auparavant ; & dans toutes les apparences, il les préceda pour le moins de

huit jours.

La Duchesse de Bourbon accomplir de cette forte par le moyen du Comte de Longueville la grande affaire qui devoit immortaliser sa Régence ; & ce Prince qui en avoit été le principal instrument, attendoit une récompense proportionnée à l'importance du service qu'il avoit rendu, lors qu'étant monté peu de jours aprés à cheval pour prendre l'air à la campagne, il fut frapé d'une apoplexie dont il mourut à

l'instant.

Les Autheurs conviennent affez que le mariage de Charles Huit, avec la Duchesse de Breragne, fut fait le leize de Decembre, quoy qu'ils ne conviennent pas de l'année, St ils adjoutent que la Duchesse de Bourbon qui avoitauparavant obtenu de la Cour de Rome, une double dispense qui rompoit les Mariages de Charles Huit avec Marguerite d'Autriche, & de la Duchesse de Bretagne avec Maximilien, mit en usage le dernier rafinement de sa prudence, en obligeant par argent, ou par d'autres voyes legitimes, cenx qui avoient des droits & des prétentions sur la Bretagne d'y renoncer en faveur du Royaume de France. Le Prince d'Orange étoit fils de Catherine de Dreux, fœur de François Premier du Noms & quoi qu'il n'eus encore railon de contester le Duché de Bretagne à la nouvelle Reine de France , il pouvoit protoster de nulliré contre l'article du Mariage de cette Princelle, qui reunittoit

HISTOIRE

₹491.

son Etat à la Couronne de France, en cas qu'elle mourût sans enfans, parce que cet article ne pouvoit avoir aucune force au prejudice de ceux que la nature & la loy appelloient à la succession de leur cousine, s'ils devenoient ses plus proches heritiers : veu principalement qu'on ne les avoit, ni appellez au Contrat, ni lommez de l'approuver. Ainsi la Duchesse de Bourbon crut devoir mettre le Prince d'Orange hors d'interets, & tira de lui une renonciation en bonne forme aux pretentions qu'il avoit sur la Bretagne. Elle en obtint à meilleur marché une seconde de Jean fils a'iné du Seigneur d'Albret, qui avoit espousé Catherine de Foix Reine de Navarre. Ce Jean étoit fils de l'heritiere de Pentievre; & comme il pouvoit exciter un jour dans la Bretagne une Guerre civile austi longue & aussi ditheile à terminer qu'avoit été celle du Comte de Monfort & de Charles de Blois ; on lui donna quelques Terres proches de celles qu'il possedoit en Guienne. Mais la Duchesse de Bourbon ne se mit pas tant en peine de satisfaire la Maison de Rohan sur les pretentions qu'elle avoit à la Bretagne. Le Vicomte de Rohan qui en étoit alors le Chef avoit épouse Marie, seconde fille du Duc François Premier, & lœur de Marguerite femme de Francois second Duc de Bretagne , Pere de la Reine de France. Mais comme sa femme n'étoit que cadete, & que par consequent elle étoit excluse de la succession de Bretagne, tant que la posterité de sa sœur aînée sublisteroit, la Duchesse de Bourbon ne fit point assez de cas de ses pretentions pour les acquerir. Et de fait lors que le même Vicomte de Rohan presla le Roi Louis Douze qui avoit époulé la veuve de Charles Huit de lui rendre justice sur les Biens Allodiaux qu'il difoit lui être deus en Bretagne; Louis eut la bon-

é

DE CHARLES VIII, LIV. II. 191 té de nommer des Arbitres agreables au Vicom- 1491. te, qui examinerent son droit avec une extréme exactitude, & lui firent tout d'une voix perdre

ion procez.

Maximilien qui perdoit la Bretagne en partie par la faute, & en partie par l'avarice de son pere, n'ofas'en plaindre directement, de peur do s'exposer à la raillerie publique. Il prit par un autre endroit l'injure qu'il pretendoit avoir reçue, & il fit par fes Ambasiadeurs & par fes Emissaires un étrange bruit dans toutes les Cours de l'Europe contre Charles Huit. Ill'accuía d'avoir violé le droit des gens en renvoyant sa fille: Maisil ne le persuada qu'au seul Roi d'Angleterre. On a veu que Henri Sept étoit redevable de sa Couronne au Roi Charles Huit qui lui avoit fourni une flote d'argent, & des troupes, avec quoi il avoit défait & tué Richard Trois, mais pluficurs Roys ont pretendu dans tous les temps que ce qu'ils devoient à leurs Monarchies, les dispensoit de quelques obligations qu'ils cussent auparavant contractées, pourveu qu'elle y fût tant soit peu contraire. Henri avoit demeure long-temps en Bretagne & en connoissoit l'importance: Il étoit convaincu que l'Angleterre n'auroit rien à craindre des François , tant que cette Province demeureroit sous un Duc; mais qu'austi tôt qu'elle seroit reunie au reste de leur Royaume, ils s'accoûtumeroient à la marine par le nombre & par la commodité des ports qu'ils auroient fur l'Occean, & en disputeroient l'empire aux Anglois. Il n'en falut pas davantage , pour rendre Henri Sept ingrat & infidelle. 11 traita avec Maximilien : Il convint d'aslieger Boulogne, & de faire de cette lotte une diverfion capable de rappeller de Bretagne les Armes. Françoiles, pourveu que le même jout qu'il mychti-

HISTOIRE

investiroit cette Place, ou le lendemain au plus tard, Maximilien le vint joindre en personne, & lui menat une Armée de vingt, ou pour le moins

de quinze mille hommes.

Les Historiens François ménagent ici mieux la reputation de Heuri Sept, que les Anglois, & l'excusent d'un crime dont il est bien malaisé de la garantir. Ils pretendent, que ce Prince étoit tout à fair bien disposé à l'égard de la France, & qu'il reconnoissoit l'obligation finguliere qu'il avoir au Roi Charles Huit. Que s'il eut été libre non seulement il ne fût point entré dans la querelle de Maximilien, mais encore il auroit joint contre lui ses Armes à celles des François, & que les Anglois toujours prêts à profirer des occasions de recouvrer la Normandie & la Guyenne, & follicitez par les Flamans, qui ne difiroient pas avec moins de pafsion, de recouvrer l'Attois dont il se vouloient couvrir du côté de la Picardie, contraignirent leur Roi de rompre avec son bien-faicteur: Que Henri reduit à la dure necessité d'essuyer une revolte generale de les sujets, ou de passer la mer en personne pour les interets de Maximilien, avoit fait ce que l'on devoit s'attendre d'un grand politique, de qui l'habilité naturelle avoit été également exercée par la bonne & par la mauvaise forrune: Qu'il avoit choifi le moindre des deux maux qui ne pouvoient être tous deux évitez, & que detournant le premier qui pressoit le plus, & que toute la prudence humaine n'étoit pas capable d'éluder ; il s'étoit exposé au second qu'il prévoyoit devoir bien-tôt cesser par l'inconstance des Anglois . ou par leur lassirude de la Guerre: Qu'il les avoit an effer menez devant Boulogne: Qu'il les y avoit laissez ennuyer, & que profitant du dégont qu'ils témoignoient pour la guerre, qu'ils avoient recherchée avec tant d'ardeur, il les avoit rembarquez à leur priere , apres s'être deuvre des plus leditieux

1491

DE CHARLES VIII. Lrv.II. 135 ditieux d'entre eux, qu'un excés de courage avoir portez à vouloir attaquer la Place, dans les fossez de laquelle ils étoient demeurez. Mais ces circonstances ne se rapportent, ni avec celles qui sont dans Polidore Virgile, ni avec celles qui se trouvent dans le Chancelier Bacon. Polidore, bienloin d'attribuer à Henri Sept la vertu de reconnoisfance, le noircit de la plus horrible des ingratitudes

On a déja veu que Marguerite de Somerset sa mere s'étoit exposée durant dix-huit ans au danger continuel de perdre la vie pour l'amour de lui, en se tenant dan l'Azile de Vestminster, & qu'elle était entrée, dans toutes les intrigues formées pour l'élever fur le Trône: Qu'elle ne s'étoit rematiée, que pour lui donner un beau-pere capable de commander ses Armées, & c'avoit été ce beaupere qui lui avoir gagné la Bataille par laquelle il etoit devenu Roi. Cependant il ne se contenta pas de ne faire ni à l'un ni à l'autre aucune part de sa Grandeur, & de les laisser dans l'état où il les avoit rrouvez à fon évenement à la Couronne. Il leur ôta de plus leurs biens, & les contraignit ainfi d'achever leur vie dans la langueur, pendant qu'il paffoit la fienne dans l'Abondance. Bacon tout Panegyriste de Henri Sept qu'il est, ne veut pas qu'il ait agi dans la révolution de Bretagne d'une maniere favorable aux François, ou du moins indifferente. Il rapporte au contraire que ce Prince la regarda avec des yeux qui ne pouvoient être plus jaloux, & qu'il n'oublia rien de ce qui fervoit à la prévenir: Qu'il affembla son Parlement : Qu'il y fit à ce fujet la plus forte & la plus pathetique de fes harangues , qui est transcrite dans cet Historien; & qu'il obtint beaucoup plus d'argent de les peuples, qu'ancun de ses prédecesseurs n'en avoit tire: Qu'il en leva une puissante Armée; Qu'il prit fon temps pour invefter Boulogne dans la conjoughtre HISTOIRE

1691.

136

joncture que les Troupes Françoises en étoient le plus éloignées; & que si Maximilien lui eût tenu patole, les désolations de la France autoient recommencé dans l'excés qu'elles avoient été durant l'union des Rois d'Angleterre avec les Ducs de Bourgogne. Quoi qu'il en soir, Henri Sept descendit en Picardie malgré les oppositions de Crevecœur - Descordes Gouverneur de Picardie & d'Artois, qui avoit ramassé les Troupes destinées à la garde de ces deux Provinces, pour s'opposer

à son débarquement.

Les premiers efforts des Anglois étoient alors redoutables, & Boulogne fût d'abord extrémement pressée, mais elle eut dans la suite du relache, par la mes-intelligence qui furvint entre les Ennemis. Maximilien avoit promis d'aller au Siege, & de remplir avec ses Flamans une parue des Lignes des Anglois. Mais il trouva mieux son compte d'un autre côté, & cela suffit pour lui faire manquer de parole. Louis Onze se deffiant de la Bourgoisie d'Arras, qu'il n'avoit pû gagner ni par promesses ni par ménaces, quoi qu'il n'y cût eu jamais de Prince qui réulfit mieux que lui à se prévaloir des unes & des autres, avoit été contraint de les transplanter, &de les envoyer par Colonies en divers Royaumes: mais les ordres dont l'exécution dépend de divers Officiers subalternes, ne s'accomplissent presque jamais avec affez d'exactitude. Les Commissaires Deputez pour charger les habitans d'Arras, n'y avoient laissé qu'un des anciens; cependant il eut autant valu qu'ils les y eussent tous laissez. C'étoit un Serrurier habile; & capable de plus que de son Mêtier s'il s'y fût appliqué. Il ne s'étoit mêlé d'autre chose pendant que Louis Onze avoit vécu, parce qu'il avoit cru la vigilance du Roi trop grande pour être surprise, quoi que l'on machinat au contraire. Mais aprés la mortil n'avoit pas crula Du-SZZZZONOJcheffe

DE CHARLES VIII. LIV. I. 147 chesse de Bourbon capable de tous les soins neces- 1491. faires pour conserver Arras. Il avoit formé le dessein de rammener cette ville à l'obeissance de l'Ar-

chiduc Philippe d'Autriche, fils de Marie de Bourgogne, & fair pour y parvenir divers voiages, à faint Omer, & à Aire seules Places de l'Artois dont les François ne s'étoient pas encore emparez, & dont on n'avoit du les mettre en possession qu'aprés que le Mariage de Charles Huit avec Marguerite d'Autriche seroit consommé; ce qui n'étoit plus en état d'arriver, puisque cette Princesse avoit

été renvoice à ses parens.

Maximilien étoit le plus accostable des hommes & le Serrurier avoit eu moins de peine à l'aborder, & à l'entretenit du projet qu'il avoit formé, qu'à le convaincre qu'il pût réuffir ; & de fait il ne l'approuva qu'aprés qu'il feut que Descordes Gouverneur de cette Place, en avoit tiré la meilleure partie de la Garnison, pour aller au devant des Anglois. Les Soldars qu'on y avoit laissez ne sufficient plus pour la garder, & par un surcroît de mal-heur qui n'étoit point ordinaire aux François , Corquelevain Lieutenant de Defcordes sembloit être né pour montrer quelle difference il y a entre un tres-vaillant Soldar, & un tres-mechant Officier. Il affrontoit les plus grands dangers d'une maniere aussi intrépide, que s'il ne les cut pas connus , & il ne s'étoit jamais exculé d'executer aucun ordre qu'il eut receu, quelque temeraire qu'il lui parût : mais d'alleurs il s'enivroit tous les jours, & il dormoit ensuitte d'un sommeil si profond, qu'il n'étoit pas possible de le réveiller. Il devoit traitter ses Officiers Subalternes, & le temps en fut choisi pour le surprendre avec eux. Le Serrurier eut l'addresse de le faire montrer les Clefs d'une porte pour les imprimer dans de la cire : d'en forger de pareilles, & de les eslayer sans être apperçu. Il corrom-

pir ensuite quinze ou vingt habitans de l'argent que Maximilien lui fournit, & convint de lui livrer la Place le jour du festin de Corquelevain . à condition : Qu'il feroit alors avancer les Troupes destinées pour aller joindre les Anglois devant Boulogne : Que lors qu'elles seroient arrivées à quelque distance d'Arras, deux des conjurez sortiroient pour les reconnoître: Que si la conioncture étoit favorable ils le témoigneroient par un couplet de chanson qu'ils reciteroient; & que fielle ne l'étoit pas, & que la conjuration fût découverte, ils l'exprimeroient par un autre couplet. Une petite indisposition survenue à Corquelevan fit differer son festin, mais elle ne déconcerta pas l'entreprise sur Arras, à cause que Maximilien qui trouvoir beaucoup mieux son compte à demeurer dans les Etats de son fils où il étoit en asseurance, qu'à se morfondre devant Boulogne pour aider à prendre cette ville qui devoit appartenir aux Anglois, par le Traité qu'il avoit conclu avec eux, differoit toujours fous de nouveaux preavec Hen- textes d'en fortir. Henri Sept lui envoyoit à toutes heures de nouveaux Conriers; & ni les uns ni les autres ne l'amenant point, les Seigneurs Anglois qui avoient été les plus empressez de rompre avec la France, s'en repentirent. Rien ne les obligeoit à déguiser leurs sentimens, & ils s'en expliquerent d'une maniere si publique, qu'elle vint aux oreilles de Descordes.

* Dans les traitté qu'il fit M,

> Les Espions que ce Gouverneur de Picardie entretenoit auprés de Maximilien, n'avoient rien penetre du dessein sur Arras, & c'étoit peut-être afin de les empêcher de s'en enquerir davantage, qu'on leur avoit fait une fausse confidence. On les avoit perfuadez que la veritable raison qui empêchoit les Flamans de joindre les Anglois, étoit que Maximilien devoit beaucoup de montres à son Armée, & que si elle ne pressoir pas

DE CHARLES VIII. LIV. II. 139 d'en être payée, c'étoit à cause qu'elle se trou- 1491à voit dans un pays abondant où elle subsistoit à son aife; mais que si elle en sortoit pour entrer dans le Boulonois, comme les Anglois l'avoient ravagé, il faudroit qu'elle y vecut de ses propres deniers : Ce qui la reduiroit à demander ce qui lui étoit dû , tant pour le passé que pour le present; & si Maximilien qui ne la pouvoit l'atisfaire l'amufoit de belle paroles, elle se diffiperoit. Descordes convaince de la justesse de ce raisonnement, parce que les propositions fur lesquelles il étoit fondé lui paroissoient évidentes, en informa Henri Sept, & lui persuada aisément l'impossibilité de prendre Boulogne. Il adjoûta que les Anglois ne devoient pas s'obstiner plus long-temps au fiege de cette Place, puisque Maximilien, leur Allie, qui en devoit former la moitié, leur manquoit de parole & n'étoit pas mêmes en état de la tenir : Qu'il leur fournissoit ainsi un pretexte tres-plausible pour se retirer avec honneur ; & que de plus les François pour y contribuer offroient de payer aux Anglois , l'argent qu'ils avoient prêté au Duc de Bretagne durant la dernière Guerre qu'il avoir faite, & qu'ils rembourseroient encore Sa Majeste Angloise des frais de son yoyage. Descordes ne s'avançoir pas jusques là sans ordre, & la Duchesse de Bourbon étoit bien informée que les Bretons supportoient avec beaucoup d'impatience, d'être immediatement réiinis au Roianme de France: Que ceux qui y avoient le plus contribué, étoient les premiers às en repentir; & que si les vaisseaux de Henri Sept descendoient en Bretagne, ils y exciteroient un soulevement General. Elle avoit écrit à Descordes de ne rien espargner pour rompre la ligue des Anglois avec les Flamans, & pour renvoyer Henri Sept de la la mer, parce que Maximilien, que Sa Majeste

An-

Angloife auroit abandonné, ne seroit plus à craindre. Henry Sept n'étoit pas tout à fait libre de rejetter une telle proposition, à cause que depuis fon départ, il lui étoit survenu en Angleterre une affaire d'autant plus fâcheuse, qu'il n'avoit rien negligé de ce que la politique suggeroit pour la prevenir. Georges Duc de Glocester, Frere des deux derniers Roys Edouard Quatre & Richard Trois avoit laissé un fils âgé de cinq ans, nommé Edouard Comte de Warvie : ce jeune Prince n'avoit point de droit à la Couronne au préjudice de la femme de Henry Sept, fille aînée d'Edouard : cependant Henry Sept qui prévoyoir que la Maison d'Yorc ne le laisseroit jamais regner en paix, parce qu'il étoit de celle de Lancastre, son irreconciliable Ennemie, & qu'elle se serviroit de Warvie pour l'inquieter , s'étoit assuré de sa Personne, & l'avoit enfermé dans la Tour de Londres. Mais il ne dérourna par cette injuste voye que la moitié de l'orage dont il étoit menacé.

Edouard Quatre avoir plusieurs sœurs, dont l'une étoit veuve du dernier Duc de Bourgogne , & l'autre mere du Comte de Licestre. Ces Princesses qui avoient toutes deux du courage & de l'ambition, n'avoient pas plûtôt veu emprisonner le Comte de Warvicleur neveu, qu'elles l'avoient jugé perdu, sur la présupposition que Henry Sept ne l'ôtoit des yeux des Anglois que pour les accoûtumer insensiblement à ne penser plus à luy, & que lors qu'il les auroit disposez à n'en plus parler il s'en defferoit en secret. Elles comploterent la dessus de mettre Licestre à la Place de Varvic, & elles se servirent de cette ruse. Elle choisirent un jeune Anglois le plus semblable à Varvic qu'elles purent trouver: elles luy apprirent à le contrefaire; &

DE CHARLES. VIII. Liv. II. 141
aprés qu'elles le crurent suffisamment instruit elles le sirent passer pour Varvic & le mirent à la
tête d'une Armée, & d'un party capable de dispuer la Couronne à Henry Sept., dans la resolu-

puter la Couronne à Henry Sept, dans la refolution qu'aprés que la Mailon de Lancaltre seroit encore une fois déthrônée, si le veritable Varvic vivoit encore, il regueroit à condition de recom-

penser le sanx Varvic du service qu'il luy auroit rendu; & s'il ne vivoit plus, on couronneroit Licestre aux mêmes conditions. Henry Sept venoit d'apprendre ces particularitez, lorsque Des-

cordes luy parla par ordre de la Duchesse de Bourbon. Il avoit un extrême besoin de repasser au plûtôt en Angleterre avec ce qui luy restoit de Troupes, & d'y porter de l'argent pour les payer, les Provinces de son Royau-

me n'étant plus aflez tranquillés pour luy en fournir. On luy en offroit autant qu'il luy en faloit; & comme il ne s'agissoit pour l'accepter que de mettre Maximilien dans tout son tort; il

l'envoya sommer de venir presentement au Siege de Boulogne en execution du principal article de leur Traitté, & il luy déclara qu'en cas qu'il ne menât pas le leudemain son Ar-

cas qu'il ne menat pas le lendemain ion Armée à ce Siege, les Anglois s'accommoderoient le jour suivant avec la France & s'en retourneroient.

Maximilien ne répondit rien aux Herauts d'Angleterre, parce que d'un côté il n'avoit point d'excuse valable, & de l'autre il s'attendoit à surprendre Arras se quattième jour suivant, puisque Corquelevain l'avoit marqué pour se divertir avec les Officiers de la Garnison. Les Anglois prirent pour resus le silence de Maximilien, & Henry Sept conclut son Traitté avec Descordes. Il toucha l'argent des François: il remit entre leurs mains que ques Forts qu'il avoit

Exics

fairs autour de Boulogne, & il se rembarqua. Descordes ne l'eût pas plûtôt veu mettre à la voile, qu'il retourna en diligence vers la Ville d'Arras, pour la renforcer des soldars qu'il en avoit tirez; mais il apprit à mi-chemin que cette Place éroit perduë pour la France. Corquelevain avoit haté son festin sur la nouvelle du retout de Descordes, & aucun des Officiers de la Garnison n'y avoit manqué. On y avoit bû dans l'excés, & les Conviez n'étoient plus en état de se deffendre quand il en fut besoin. Le Serrurier avoit mandé les Troupes de Maximilien, & il étoit lui-même sorti pour les reconnoître. Il les avoit fait entrer dans Arras, & elless'étoient emparées du principal quartier de cette Ville avec peu de refistance, à cause que les Soldats François qu'elles y avoient trouvez, ne s'étoient point assez desfendus, faute de Commandans. Les Officiers avoient été presque tous pris dans leurs lits où ils dormoient profondement. Les Bourgeois souhaittoient avec tant de passion de changer de Maître, qu'aucun d'eux n'avoit pris les Armes. Ainfi les Troupes de Maximilien s'étoient faisis d'Arras; & les Domestiques de Corquelevain l'avoient transporté de la maison où il cuvoit son vin, dans le Château. On l'investit presque aussi-tôt qu'il y fût entré; & on ne le laiffa en repos, que jufqu'an point du jour qu'on le somma de rendre le Château à l'heure-même, sur peine de la corde. On ne sçait s'il n'étoit pas encore revenu à son bon sens, ous'il avoit été saisi de la peur immediatement aprés que les fumées du vin avoient cessé de l'assoupir ; mais il est constant qu'il obeit à les Ennemis; & que sa lacheté fut d'antant plus fignalée, que dans quatre ou cinq heures au plus tard Descordes sui auroir mene un secours capable de le dégager, &c de fauver la place. Maxi-

1491

DE CHARLES VIII. LIV. II. 143 Maximilien avoit deffendu à ses soldats de piller Arras, mais il leur devoit plufieurs montres. Son indigence leur étoit connue, & ils scavoient que s'ils ne profitoient de l'occasion qui se présentoit de se payer par leurs propres mains, ils servient toute leur vie ses creanciers. Ils traitterent là-dessus Arras comme s'ils l'eussent emporté d'assaut ; & toute la grace qu'ils lui firent, fut de la piller par methode. Les richesses qu'ils y trouverent, quoi qu'il y en eût autant que dans aucune autre Ville de Flandres, augmenterent leur avarice au lieu de la fatisfaire. Ils se promi rent d'enlever la Ville capitale de la Picardie. avec la même facilité qu'ils avoient surpris celle d'Artois, & ils marcherent Enseignes déploiées contre Amiens. Mais Descordes les avoit prévenus, & venoit d'entrer dans cette Place avec des Troupes plus que suffisantes pour la garder. Ils s'en aperçurent des le premier affaut qu'ils y donnerent; & ceux des leurs qui se proposerent de monter fur les murailles par escalade, furent fi generalement renverfez, qu'à peine s'en fauva-t-il un ou deux. Le relte rebuté ne pensa qu'à la retraitte; & la paix fut bien-tôt aprés concluë entre les François & les Flamans. Maximilien qui ne pouvoir par lui-même continuer la Guerre, choisit pour la terminer un expedient qui reuffit au delà de fes esperances. Les Provinces des Pais-bas s'assemblerent à fa sollicitation dans Bruxelles par Députez, & refolurent d'envoier tant en leur nom, qu'en celui de l'Archiduc Philippe d'Aûtriche leur Souverain, sans faire aucune mention de Maximilien son pere, une solennelle Ambassade au Roi Charles Huit, pour lui montrer l'original du dernier Traitte de Louis Onze avec eux, & pour lui demander, que puisqu'il n'avoit pas jugé à propos del'executer , & qu'il avoit renvoie la -IUIT #491.

Princesse Marguerite, il luy rendît au moins sa Dot en l'état qu'elle se trouvoit. Ils ajoûterent que l'Archiduc & les Flamans consentiroient que les revenus des Comtes d'Artois & de Bourgogne qui lui étoient affectez, denteuraffent à Sa Majesté pour la dédommager de la dépense qu'elle avoit faite pour entretenir la Princesse Marguerite. Les Députez des Pays-bas s'addresserent immediatement au Roi & à son Conseil, & representerent fortement qu'on les avoit mortifiez autant qu'ils pouvoient l'etre, en repudiant la Princesse Marguerite, sœur de l'Archiduc leur Maître; & que si on adjouroit à une si atroce injure l'injustice de retenir la Dot, toures les Puissances de l'Europe auroient interêt de le déclarer contre la France, & de la punir d'un tel attentat contre le droit des gens. Charles Huit étoit tendre de son naturel, & comparissoit aisément aux afflictions qu'on luy representoit avoir été faites par la violence du Roi son pere. Il n'avoit ni assez de lumiere, ni assez d'experience pour connoître le préjudice qu'il feroit à son Etat, en abandonnant les Comtez de Bourgogne & d'Artois, qui étoient les deux endroits par où il avoit le plus à craindre. Briçonnet & de Vers, les nouveaux favoris, cherchoient à faire montre de leur credit, en disposant leur Maître à deux restitutions pour lesquelles ils esperoient de l'Archiduc des présens considerables : & enfin l'authorité de la Duchesse de Bourbon commencoit à diminuer, parce que le Roi son frere se lassoit de ne pas gouverner immediatement par lui-même. Ainli cette Princesse ne pût empêcher la restitution de ces deux Comtez, ni même la differer jusqu'à ce que l'Archiduc eut réciproquement restitué à la France les Villes de l'Isle de Douay, d'Orchie, & les autres Places que ses Roys s'étoient autrefois réservées dans la Flandre & dans l'Artois, pour marquer leur fou-ACLYI-

DE CHARLES VIII. LIV. II. 149 veraineté sur ces deux Provinces, & pour en tenir les Comtes dans le devoir. Il passadans le Conseil que la Dot de Marguerite d'Aûtriche seroit incessamment restituée, & elle le fut sans autre précaution de la part des François, qu'une reserve expresse de leurs prétentions sur les deux Comtez qu'ils rendoient actuellement , & fur les autres biens de la Maison de Bourgogne. Mais en recompense la Duchesse de Bourbon trouva moins de difficulté en l'affaire de Philippe de Comines, que l'on développe icy, parce qu'elle n'est pas assez nettement expliquée dans ses mémoires. Lors que le Duc d'Orleans s'étoit retiré en Bretagne, il n'y avoitété fuivy que par des hommes de main de son party: Les autres étoient demeurez pour le servit dans les Provinces, en les excitant à la revolte, & sur tout à la Cour, où ils observoient de prés les desseins de la Duchesse de Bourbon, & les traverfoient de tout leur pouvoir. Les plus confiderables entre ceux-cy, étoient deux Ecclefialtiques & autant d'hommes d'espée. Geofroy de Pompadour, Evêque de Perigueux, Prélataccredité dans son Diocese, & dans les Provinces de Limosin & de Quercy; Georges d'Amboise, Evêque d'Alby, qui paroissoit deja capable du Ministere d'Etat, qu'il exerça depuis seul jusqu'à sa mort, sous le Régne de Louis Douze. Bufly d'Amboise frere de Georges, que les blessures receuës dans la Guerre empêchoient de porter les Armes, & réduisoient à le mêler d'intrigue ou à demeurer oifif, & Philippe Comines. On ignore * abfolument le motif qu'eut celuy cy pour s'engager dans pieces le parti contraire à la Duchesse de Bourbon; & tout produites ce qu'on en peut deviner de plus vrai-semblable, dans le est qu'il avoit été trop bien à la Cour de Louis On- procez de ze, pour continuer sous l'administration de la Mrs ve-Duchesse: que cette Princesse durant la vie de son dome pere, n'avoir eu aucune part dans les affaires: Qu'el-de c

1491. Jion n'cn difent mor.

le manquoit d'experience, & qu'elle prévoyoit que fielle se servoit d'abord de Comines, le public persuade de la suffisance extraordinaire de ce Gentilhomme Flamand, & qui lui attribuoit deja une partie de ce que Louis Onze avoit fait de bon, quoi qu'il ne doutat pas de l'habileté de ce Prince, s'imagineroit à plus forte raison qu'il luy seroit uniquement redevable de ce qu'il y auroit de meilleur dans l'administration de la Duchesse. Il n'en falut pas davantage pour l'éloigner des affaires. Mais il n'y a point d'emploi dans la vie dont on souffre plus impatiamment d'étre privé, que celui-là. Comines avoit exercé feize ans entiers par commission ce qu'il y a de plus important dans les Charges des quatre Secretaires d'Etat. Il étoit affez vigoureux, quoi qu'il ent cinquante-cinq ans, pour ne se pas laffer d'un fi grand travail, & pour y furvenir encore long-temps. L'occasion étoit favorable pour se fignaler: il le connoissoit trop pour ignorer ce qu'il valoit, & il n'étoit pas exempt d'ambition : ainsi le dépit de se voir inutile dans la conjoncture ou l'on avoit plus de besoin de luy, l'engagea dans le parti qui prometroit de le faire rétablir, & de ne traitter avec la Duchesse de Bourbon qu'à cette condition. Quoi qu'il en soit, Comines n'agit pas long temps pour les interêts du Ducd'Orleans, fans être mal heureux ou trahi: On intercepta & on porta à la Duchesse de Bourbon une de ses letcres qui fut déchiffrée. Elle s'addressoit au Duc d'Orleans, & elle l'informoit que l'Evêque de Periqueux s'étoit assuré des Gentilshommes de sa Proivince , qui monteroient bien tôt à cheval : Que Georges d'Amboise tenoit en même dispofuron ceux de Languedoc: Que Buffi d'Amboife, qui n'étoit pas si infirme qu'il feignoit de l'être, les commanderoit, & que la Duchesse seroit déposée fi elle ne prevenoit ce coup par une démission vo-Jontaire. La Duchesse de Bourbon ne concevoit LICID

DE CHARLES VIII. LIV. II. 147 rien de pire que le danger dont on la menaçoit, & il n'y avoit pas un moment à perdre pour le prevenir. Ainfi Pompadour, Georges d'Amboile, Buffi & Comines furent arrêtez & mis en diverfes

prilons.

Comines comme le plus coupable fut enfermé huit mois dans une cage de fer, où il ne pouvoit mi presque se remuer, ni parler à qui que ce fur, ni lire , ni écrire ; & ces quatre rigueurs lui étoient d'aurant moins supportables, qu'il avoit été jusques la le plus laborieux des hommes de sa qualité. On délivra ces trois complices au bout des huit mois, parce qu'on y fut obligé par la treve qui fuivit la Bataille de Saint Aubin; Mais Comines fut excepté de l'Amnistie, quoi qu'il n'en soit fait aucune mention dans les articles * de cette suspen- * Ils sont fion d'Armes: ce qui donna lieu de croire que ce entre les für par un article secret , dont la connoissance n'est Manuspas venue julques au temps present. On renvoya Betune. Ion affaire au Parlement de Paris, qui l'instruisit dans les formes accoûtumées *: On l'interrogea: * Dans le on lui confronta des témoins : on ne le trouva ni procez de tout à fait innocent, ni tout à fait coupable; & comme il n'y avoit jamais en d'accusé qui se sut deffendu avec tant d'addresse & de jugement que luy, on ne put le condamner dans les formes, qu'à perdre la quarrieme parrie de ses biens, qui seroit acquise & confisquée au Roi, & à demeurer en prifon dix ans entiers, dans celle de ses maisons qu'il plairoit à Sa Majesté. On n'a point assez de lumiere des affaires de ce temps-la pour déterminer positivement, si la Duchesse de Bourbon se laissa fléchir par les amis de Comines, ou si voyant que son administration lui échaperoit bientôt, parce que le Roi son frere vouloit absolument regner par luimême, elle n'eût plus d'interêts d'éloigner Comines de la Cour. Et il est certain qu'elle le fic décharger de donner la quatrieme partie de les

Comines.

picus a

148 HISTOIRE

biens, & des dix années de prison, & qu'elle lui permit de revenir auprés du Roi. Mais il est rare de trouver des Dames qui se soient exemptées de commettre au moins une ou deux fautes notables, quand elles ont long-temps gouverné de grands Etats; & l'exemple de la Reine Blanche mere de S.

Louis, en est une preuve convaincante.

La Duchesse de Bourbon n'acheva pas tout-àfait son administration comme elle l'avoit commencée, puisqu'elle se laissa surprendre par les artifices des Espagnols. Le Roi Ferdinand à qui le Pape venoit de donner le nom de Catholique, aprês avoir conquis sur les Môres le Royaume de Grenade, se proposa de recouvrer les Comtez de Rousfillon, & de Cerdaigne, que le Roi Jean d'Arragon son pere avoit engagez au Roi Louis Onze, & ne le pouvant par la force, à cause que les François qui n'avoient plus d'ennemis l'auroient aisément repoussé dans ses Frontieres de Catalogne, il eut premierement recours à la voye de la negociation, à laquelle, si elle ne réussissificit pas, il reso-Int de substituer celle de gagner à quelque prix que ce fut, les personnes qu'il scavoit avoir le plus de credit auprés du Roi Charles Huit. Il envoya en France une Ambassade qui representa que le Roi Louis Onze, n'avoit tenu les deux Comtez que par engagement, & que le contract d'acquisition le portoit en termes exprés: Qu'à la verité le temps étoit expiré dans lequel ils devoient être retirez: mais que Charles Huit ne pouvoit en conscience profiter de cette espece de prescription, puisqu'elle n'étoit arrivée que dans la conjoncture, que Ferdinand fils unique & heritier du Roi Jean étoit occupé à faire la Guerre aux Môres du Royaume de Grenade, pour le bien de la Chrétienté. Que cette guerre avoit duré dix ans entiers, & ne venoit que de finir : Que si la moindre partie de l'argent que Ferdinand y avoit DE CHARLES, VIII. Ltv. II. 149 dépensé eût été employée à racheter les deux Comtez, elle y auroit suffi, & que puisque les François en avoient tiré cet avantage que leurs Frontieres en étoient d'autant éloignées des Mahometans, il étoit juste qu'ils acceptassent leur rembourcement.

Le Conseil de France répondit qu'il n'y avoit point de loix qui déclarat que la guerre contre les infidelles, empêchoit la prescription, & que quand il y en auroit, elle ne s'étendroit pas jufqu'à l'affaire dont il s'agissoit: Que Ferdinand n'avoit pas attaqué le Royaume de Grenade pour faire plaisir à la Chrestienté, ou que du moins ce n'avoit pas été là son principal dessein: Qu'il avoit pensé aux plus grands de ses interêts, qui consistoit à renvoyer les Môres dans l'Affrique; & qu'il en avoit été assés bien recompensé par la conquête d'un Royaume, sans pretendre de plus que les François l'en dédommageassent: qu'au pis aller on ne les pouvoit obliger qu'à la pareille, à l'égard des Espagnols, & que fi ceux-cy leur vouloient prêter de l'atgent & des Troupes, comme ils leur en avoient preté, ils ne refuseroient pas de s'engager non seulement à aller chercher les infideles delà la mer; mais encore à mettre le siege devant Constantinople.

Les Ambassadeurs de Ferdinand, qui n'avoient rien à repliquer insisterent sur le peu de proportion des trois cent mille écus d'or, avec les deux Comtez dont la situation étoit snaccessible, la souveraineré sans prix, l'étendue vaste, & dont le revenu valoit presque l'interêt de la somme de l'engagement, & les François repartirent que si l'on pesoit les circonstances savorables aux Espagnols, on devoit encore avoir égard à celles qui rendoient meilleure la condition du Roi Charles Huit: Que trois cent mille écus d'or, faisoient une somme si considerable qu'il n'en avoit pas

a fair

HISTOIRE

-600000h 20,00 RESERVE

falle decemnage à Pierre d'Arragon, pour conque-In Scale fur Charles d'Anjou; & que neanmoins ette et le moindre des frais que les François recent faits pour conferver l'acquisition des deux Comtex: * Ou'outre ces trois cent mille écus d'on payer à point nommé, & en especes trébuchantes . la France avoit de plus envoie à Ferdinand , fur l'instance qu'il lui en avoit faite, un secours qui l'avoit tiré d'une extrême danger : Que les Caralans l'avoient assiegé dans Gironne: Que la Place auroit été forcée; & que Ferdinand affuré qu'il n'y auroit point de quartier pour lui s'il tomboit entre leurs mains, s'étoit refugié dans la tour de la principale Eglise decette Ville : Qu'il avoit en de la recours au Roi Louis Onze, qui avoit fait entrer dans la Caralogne Gaston de Foix avec deux mille chevaux, outre les autres Troupes destinces à prendre possession des deux Comtez, sous la conduite de Jacques d'Armagnac: Que Gaston avoir dégagé Ferdinand aux dépens de la France: Qu'un service si à propos, & rendu dans une telle extremité, valoit sans comparaison mieux que les deux Comtez, & que ce qu'il avoit coûté suppléoit abondamment au furplus de leur prix. Les Ambassadeurs d'Espagne qui n'avoient encore rien à repliquer là dessus, demanderent que les grands du Roiaume & les Officiers de la Couronne fullent consultez sur la restitution dont il s'agissoit; & l'on voulut bien av oir cette complaisance pour eux. Les grands & les Officiers répondirent, que les Comtez avoient été justement acquis à la Couronne, & n'en devoient plus être détachez : Que tant que la France les possederoit, elle tiendroit les Catalans reflerrez de la les Pyrennées, & le Languedoc demeureroit en seureté; au lieu que si elle en privoit le Roi d'Arragon, les Espagnols réunis par le mariage de Ferdinand avec Ifabelle Reine de Castille, penseroient à porter dans les Etats voifins, la Guer-IC

DE CHARLES VIII. LIV. II. 151 re qu'ils s'étoient jusques là faite les uns aux autres. Les Ambassadeurs d'Espagne furent ainsi renvoiez; mais ils avoient pris soin pendant qu'ils negocioient à la Cour, de faire connoissance avec les deux hommes qui y avoient le plus de credit, quoi que leur faveur n'eur pastant d'éclat que celle de Briconnet & de Vers. C'étoient deux Cordeliers dont l'un étoit Predicateur du Roi, & l'autre Confesseur de la Duchesse de Bourbon : Le Predicateur qui s'appelloit Olivier Maillard, n'avoit pas moins de reputation en France pour la Chaire, que le fameux Jerôme Savonatole Jacobin s'en étoit acquis dans l'Italie: Il avoit porté l'éloquence plus haut qu'on ne l'avoit veue depuis plusieurs siecles ; & quoi qu'il fût moins que mediocrement scavant, & qu'il n'eût pas reiissi dans l'étude de la Theologie Scholastique, dont ceux de son Ordre faisoient alors le capital de leur doctrine; il avoit pourtant trouvé le secret d'attirer à ses Sermons un prodigieux nombre de personnes de toutes conditions, parce qu'il s'en faloit beaucoup qu'il ne travaillat autant à instruire qu'à plaire; cependant ce qui étoit extraordinaire dans ses Predications, c'est que la plus grande partie de ce qu'il y avoit de rigoureux & de choquant, divertifioit fans éton-

1491.

Le Confesseur de la Duchesse de Bourbon se nommoit Jean Mauserne. Il étoit plus sçavant que Maillard, au juyement de la Cour; & s'il lui cedoir pour les qualitez exterieures, il l'emportoir sur lui pour la penetration de l'esprit, & pour le succés dans les conversations particulieres. La Duchesse de Bourbon s'étoit misse sous sa condeile; & quoi qu'elle ne suivit pas toûjours ses conseils, elle ne pouvoit s'empêcher d'avoir beaucoup de déserence pour les sentimens qu'elle sui voioit fortement appuier. Ferdinand ne sût pas plûtôt convaincu de l'importance de gagner ces deux Corde-

ner & (ans inquieter.

4 liers

152 HISTOIRE

1491.

* Cefut des bouteilles pleines d'or, au lieu de vin.

liers, qu'il y fit travailler d'une maniere qui reilfit. Les Relations ne conviennent pas de l'argent qui leur fut donné. Les Espagnols le font monter au dela du vrai-semblable , & les François en mettent trop peu. * Il y a de l'apparence que comme d'un côte l'office que l'on exigeoit d'eux, étoit d'extrême importance; & que d'un autre côté, on ne le pouvoit acheter autant qu'il valoit, sans qu'il y parût, on demeura de part & d'autre dans la mediocrité. Les deux Cordeliers jouerent leur personnage, en infinuant d'abord aux oreilles des Courtisans, & depuis en soutenant que c'étoit un principe de Religion, que les Ames au sortir des corps n'étoient pas bien-heureuses, & ne voioient point Dieu jusqu'à ce qu'elles euslent entierement latisfait à la Justice Divine; & que celles qui se séparoient de leurs corps, aprés s'étre accommodées du bien d'autrui, & sans l'avoir restitué, brûloient dans le Purgatoire, jusqu'à ce que ce bien eut été restitué; & que leurs heritiers y brûleroient à leur tour, jusqu'à ce que le dommage cut été reparé: Qu'encore que devant les hommes le Roy Louis Onze eut peut être legitimement acquis les Comtez de Roussillon & de Cerdagne, il n'étoit pas excusable devant Dieu, qui scavoit que ce n'étoit point la faute de Ferdinand, s'il ne les avoit pas racheptez, mais celle des infideles, qui l'avoient contraint d'emploier, à lever des Troupes contre eux, les trois cent mil écus d'or destinez à rembourser le même Louis Onze: Qu'ainsi son Ame souffriroit aussi longtemps, qu'il s'en écoûleroit jusqu'à la restitution des deux Comtez : Que Charles VIII, auquel il tenoit qu'elle ne se fit, seroit tourmenté dans le Purgatoire tant que ses successeurs la distereroient : Que le revenu des deux Comtez étoit plus haut que l'interêt de l'argent prété; & que si l'on supputoit exactement le revenant-bon, on trouveroit que

DE CHARLES VIII. LIV. II. 153 que les François depuis qu'ils en joutfloient avoient 1491.

été rembourlez du principal & de leurs arrerages. Ces raisonnemens du Prédicateur du Roi, & du Confesseur de la Duchesse de Bourbon, firent impression sur Louis d'Amboise qui avoit été Précepteur de Sa Majesté. C'étoit un Prélat scrupuleux à sa maniere, qui ne faisoit pas conscience d'etre Evêque d'Autun, & de resider à la Cour; & qui pourtant trouvoit mauvais que l'on retint les deux Comtez, quoi qu'on les eût justement acquis. Il en parla à Charles Huit en des termes si touchans, qu'il l'ébranla; mais Sa Majesté sut raffermie par son Conseil qui la convainquit si fortement des raisons que l'on a rapportées, que les Espagnols auroient été frustrez de leur attente, si Manlerne n'eût ajoûté une seconde fourberie à la premiere. Il corrompit des personnes dignes de foi qui avoient été presentes à la mort de Louis Onze, & foûtinrent à la Duchesse de Bourbon que ce Prince avoit commandé que pour l'acquit de la conscience, on restituat le Roussillon & la Cerdagne. Cette Ducheffe tenoit un peu de la superstition de son pere, & ne doutoit pas de la sincerité de ceux qui lui parloient. Elle le croioit obligée sur peine de damnation à l'accomplissement des derniers ordres du Roi Louis Onze; & elle se le perfuada si fortement que la restitution se fir, quelque obstacle que le Conseil y put apporter, parce que Charles Huit fut enfin reduit aux sollicitations de sascur, qui l'en importuna dix-huie mois entiers. Les Historiens d'Espagne ont eu honte d'avouer que le Roi Catholique eut recouvré le Roussillon & la Cerdagne, sans qu'il lui en cut rien couté ; & comme ils ne pouvoient fontenir lans impudence, qu'il eur mis la main à la bource, ils se sont ingerez de pretendre, qu'à la Verité le rachapt de ces Comtez n'avoit pas coûté

engagé à une condition beaucoup plus rude, que fi l'on cût exigé de lui plufieurs millions, puisqu'on l'avoit contraint de promettre qu'il abandonneroit absolument le Roi de Naples son cousin germain du côté paternel : Qu'il ne l'affifteroie par aucune voie directe ni indirecte, & qu'il le verroit dépouiller par les François, sans se remuer. Cette fable a paru si belle aux Historiens François, qu'ils l'out presque tous transcrite: mais on n'a pour la resuter, qu'à découvrir son origine, & qu'à montrer qu'on l'a formée, en confondant deux Traittez fi differens, qu'il y a une année entre l'un & l'autre. Le premier est celui dont il s'agit présentement, qui fut conclu au mois de Février mil quatre cent quatre-vingt-douze, dans lequel la rettitution est itipulée fans aucune condition. Le fecond elt du mois d'Avril mil quatre cent quatre-vingt treize, figné de l'Evêque d'Autun pour la France, & de Vega pour l'Espagne, ou l'on ne parle plus des Comrez qui étoient déja rendus, & dans lequel les Rois Catholiques abandonnent le Roy de Naples. Il y a de l'apparence que ce fut pour de l'argent qu'on leur donna, & dont ils ne voulurent pas qu'on put les convaincre par écrit, parce que la chose leur étoit trop honteuse; & de fait, on n'avoit garde de parler du Roi de Naples dans le premier Traitte, puisque Charles Huit ne pensoit point encore à porter les Armes dans l'Italie, & que le Duc de Milan ne l'avoit pas sollicité de s'y établir: on n'avoit point affez pouflé ce Duc pour l'obliger à faite entrer les Etrangers dans fa Patrie, & ce ne fue que trois mois aprés que ce que l'on va rapporter, arriva.

Dans les Traittez entre Ferdinand & Charles Huit.

> Le Duché de Milan étoit le plus beau ficf de la Chrétiente: Cependant il s'étoit écoulé prés de cinq centains, sans que d'autres Princes que ceux d'Italie cussent pensé à le conquerir. Il avoit obest durant deux siecles à la Maison de la Tour, dont

DE CHARLES VIII. LTV. II. 155 on ne sçair point assez l'origine, & pendant trois siecles à celle de Viscomti qui étoit Italienne. Les Viscomti au nombre de douze avoient succedé les uns aux autres, jusques à Philippe Marie, le dernier Duc de sa Maison, qui n'aiant point d'eusans legitimes, avoit marié Blanche sa sille naturelle à François Sforce, bâtard du fameux Sforce, surnommé Attendule, de la naissance, & de la fortune duquel on a parlé fort diversement, & d'une

maniere tout à fait romanesque.

François conquit & garda toute sa vie le Duché de Milan : Mais son bonheur ne passa pas tout entiera fes denx Fils; l'ainé Galeas lui focceda, avec un extreme chagrin de Louis surnommé le More, qui étoit lon Cadet, qui s'y feroit volontiers oppole, nonobstant la derniere disposition de leur pere, s'il en cut eu la force. Ces deux jeunes Princes possedoient toutes les bonnes qualitez que l'on attribuë aux Italiens, & toutes les mauvaises qu'on leur reproche. Ils avoient de l'esprinjusqu'au prodige; mais cet esprit étoit mal tourné. On avoit pris beaucoup de soin pour les instruire, & l'on n'y avoit que peu réulli pour ce qui regardoit la Religion. Ils connoissoient parfaitement leurs interêts, mais ils les suivoient sans distinction du bien & du mal, & fans remords de conscience. Leur exterieur étoit propre à gagner les cœurs, mais il n'étoit gueres moins dangereux d'être leur ami que leur Ennemi. Ils avoient un troisième Frere nommé Ascagne, mais on nele comptoit presque pas dans la Maison , parce qu'illétoit exempt d'ambition & qu'il aimoir uniquement la vie molle. On l'avoit pourveu des plus riches Benefices du Duché de Milan: on lui avoit procuré un chaocau de Cardinal: on l'avoit mis dans Rome à la tête d'une puillante faction : on lui fournissoit les moiens de l'entretenir : on le laissoit agir a la maniere : &caveo cela il vivoir concent , & lans

G 6

1491.

-219

pretendre à la Papauté, parce qu'il sçavoit que la trop grande puissance de sa maison y formeroit un invincible obstacle. Galeas succeda paisiblement à son pere, paree que Louis ne se trouva pas en état de le traverser , & jugea bien qu'il se déclareroit mal à propos, & qu'il succomberoit, son Freren'étant pas d'humeur à lui pardonner. Il dissimula son chaorin douze ans entiers, l'occasion ne s'étant pas jusques là presentée, de le témoigner. Mais elle s'offrit d'elle-même précilément au bout de ce terme, par la mauvaise conduite de Galeas, qui se lassant des Dames, qui s'abandonnoient à lui par amour, par vanite, par foiblesse, ou par argent, & n'étant plus touché que de celles qui lui refiltoient, s'ingera d'établir en son Etat la detestable maxime, qu'une femme pour se prostituer à son Souverain, n'en étoit pas moins honnête. La corruption humaine ne pouvoit aller plus loing, & Galeas irrita par là ses quatre meilleurs amis, jusqu'à les rendre les meurtriers. Ils comploterent contre lui, & le massacrerent lorsqu'il entendoit la Mesfe. Jean Galeas son fils unique, étoit si jeune que la tutelle en fût d'abord déferée à sa mere, qui s'en démiten faveur de Louis son oncle paternel, & luy donna sans y penser le moyen d'usurper le Duché de Milan. Car il s'empara de toutes les Places, & il s'infinua fi bien dans les esprits des Milanois, qu'il ne lui manquoit plus que le nom de Duc. Mais il est sans comparaison plus dithoile de se saifir insensiblement d'un Etat, que de le conquerir à force ouverte; & peu de gens y ont travaillé long-temps lans y commettre de faute. Louis Sforce alla droit à son but, mais il parut de l'irregularité dans sa conduite. Lorsque le jeune Duc son neveu fut en âge de se marier, il auroit bien voulu differer les noces durant quelques années, mais les Milanois s'étant obstinez à de-

Nullann faminam contabermio Prineipis mar-CATI.

DE CHARLES VIII. LIV. II. 167 demander qu'elles se fissent au plutôt, il les falut fatisfaire. Blanche Sforce avoit épouse Alphonse Duc de Calabre fils aîné de Ferdinand Roi de Naples, dontelle avoit une tres-belle fille; nommée Isabelle d'Arragon. Louis Sforce s'imagina qu'en donnant cette Princesse, qui étoit sa nièce, en mariage à lon neveu, non-seulement elle l'obligeroit à passer sa vie sous la tutelle de leur commun oncle, mais encore s'il lui venoit des penses de s'en exempter, elle se mettroit en devoir de les combattre : mais il ne connoissoit point afsez le genie de sa nièce. Isabelle étoit ambitiense julqu'à l'excez, & ne l'avoit diffimulé que parce que fi son oncle s'en fut aperçu, il n'auroit eu garde de la faire Duchesse de Milan. Elle ne le fut pas plûtor devenuë, qu'elle negligea de se contraindre d'avantage: elle s'appliqua toute entiere à gagner son jeune mary : elle le rendiren moins de deux ans pere d'un fils & d'une fille; & apres qu'elle eut ajouté à ses charmes l'avantage de la fecondité : elle luy representa qu'il luy seroit honteux de vivre plus longtemps fous la dépendance d'autruy; & elle luy persuada de régner par luy-même. Le Duc qui n'eût ofé l'entreprendre de son mouvement, s'y resolut par le Conseil de sa femme, & presla Louis Storce de le delifter de l'administration du Duché. Louis Sforce qui le connoissoit affez pour ne le pas croire premier autheur de ce qu'il propoloit, & qui s'étoit affuré de tous ses domeltiques, conclut sans craindre de se méprendre, que ce devoit être la Duchesse. Il luy en

parla; & la Duchesse ne disconvint pas que cene surelle. Louis Sforce excusa d'abord en partie l'ambition de sa niece par celle dont il étoit luimême possedé, & se contenta de la punir en lui retranchant diverses choses, qui statoient son goût on son divertissement: mais cela ne servit qu'à 1491.

HISTOIRE

1491.

* Dans l'Histoire de Bernardin Corio. lui donner matière d'écrire au Duc de Calabre son pere, & au Roi de Naples son ayeul, des lettres dont il reste encore la meilleure parrie. * Elle s'y plaignoit de son malheur, dans les termes les plus pathetiques dont on usoit alors: elle en fai-soit une penture si vive, qu'elle étoit capable d'arracher des larmes des cœurs les plus durs: Elle pretendoit ne s'étre rendué Esclave que par obessisance; & elle menaçoit de se donner la mort par ses propres mains, si on ne la mettoit bien-tôt en libetté.

Le Roi de Naples, & le Duc de Calabre prévirent affez les facheuses suittes de l'affaire où la Duchesse de Milan vouloir entrer: mais il y alloit de leur honneur de ne la pas abandonner; & d'ailleurs ils la connoissoient assez resolue pour se porter à l'extrémité, aussi-tôt qu'elle perdroit l'esperance de la protection de ses parens. Ils voulurent pourtant effaier les voies honnêtes, avant que de venir à la force; & ils envoierent une Ambassade à Louis Sforce, pour le prier de remettre le Gouvernement à son neveu, parce qu'il avoit l'age porté par les Loix, & que la famille étoit établie par la naissance de deux enfans. Louis Sforce promit d'exécuter de bonne foi dans deux ou trois mois au plus tard ce que l'on défiroit de lui, & il loutint que ce petit delai lui étoit nécelsaire pour assembler les Etats du Duché de Milan, & pour leur rendre compte de son administration, afin de prévenir les querelles & les procez qui lui pourroient être faits aprés qu'il seroit reduit à la condition privée. Cette excuse paroissoit legitime, & le Roi de Naples, & le Duc de Calabre s'en contenterent. Cependant Louis non seulement ne convoqua pas les Etats du Duché de Milan : mais de plus il emprunta de l'argent : il leva des Troupes: il fortifia des Places, & il ne négligea aucun des préparatifs nécessaires pour unc

DE CHARLES VIII. LIV. II. 199 une longue deffense. Le Roi de Naples & le Duc de Calabre n'eurent pas besoin d'autres preuves que celle-là, pour juger de la mauvaise foi de Louis Sforce: mais ils ne se sentoient pas affez forts pour l'en punir ; & d'ailleurs pour aller à lui, il faloit passer sur les Terres de l'Eglise & de la Republique de Florence. Alexandre Six venoit d'étre elen Pape, & le jeune Pierre de Medicis avoit succedé au credit que le celebte Laurens son pere s'étoit acquis dans le Senar de Florence. Alexandre avoit trois fils naturels, dont il prétendoit élever les deux cadets aux dignitez léculieres; & un Chapeaude Cardinal étoit destiné pour l'aîné, austi-tôt que l'on auroit inventé des fictions de droit propres à couvrir le défaut de sa naissance. Le Roi de Naples promit aux caders les premiers fiefs qui vaqueroient dans son Roiaume; & le Pape s'en contenta, parce qu'il n'étoit pas encore possedé de l'ambition de les rendre Souverains. Mais Pierre de Medicis ne fut pas fi facile à gagner; & fi le Roi de Naples s'en fût mêlé directement, il n'y auroit pas reulli.

Pour entendre la suite de cette Histoire, il est important de remarquer que Laurens de Medicis avoit formé le plus beau dessein qui ait entré dans l'idée d'un particulier, & que la mort fit un dommage irreparable à la Patrie en l'en privant à la quarante-quatrième année de son âge. Il s'étoit proposé d'affermir la Paix pour toujours dans l'Italie; & comme aucun politique ne l'a furpafsé pour le jugement, & pour la capacité, il avoit préveu que les Estrangers ne penseroient pas à conquerir son Pais tant qu'ils en verroient les Brats unis entre eux; & que s'ils ne laissoient pas de l'entreprendre, ils n'y auroient pas plus de fucces qu'en avoient eu les Turcs devant Otrante.L'Italie étoit alors divisée en plufieurs Souverairez inégales, dont la République de Venile étoix

den ben den ben gurden Gana,

la plus puissante, à cause des Royaumes de Chypre & de Candie, & des Isses de l'Archipel qu'elle tenoit, outre son Etat de Terre-ferme en Lombardie. Le l'ape étoit la seconde, le Roi de Naples étoit la troisième, le Duc de Milan étoit la quatriéme & les Florentins la cinquieme. Les autres fe trouvoient si foibles, qu'elles avoient accoûtumé de suivre l'exemple, ou pour mieux dire de recevoir la Loy des cinq Puissances que l'on vient de nommer; & neanmoins il n'y en avoit qu'une entre ces cinq qui fut tourmentée de la passion de s'aggrandir. C'étoit la Republique de Venise qui avoit entrepris à diverses fois d'usurper le Duché de Milan fur l'Empire; & la Romagne & Ferrare fur le Saint Siege. Sa conduite étoit uniforme depuis quatre siecles: elle n'avoit depuis ce temps-la perdu aucune des occasions de s'aggrandir; & comme les Turcs lui en ôtoient désormais les moyens du côté de la Mer, il y avoit d'autant plus lien de croire qu'elle les ménageroir par Terre. Ainfi Laurens de Medicis avoit fait confifter le fin de sa politique, austi-bien que la tranquillité de l'Italie, dans une Ligue entre le Roi de Naples, le Duc de Milan, & la République de Florence, parce que les Papes n'avoient pas jugé à propos d'y entrer, afin de ne pas s'ôter à eux mêmes, la qualité & les fonctions de peres communs; & afin d'accorder les Parties, supposé que la précaution que l'on prenoit pour les tenir en Paix ; ne les empechat pas d'entrer en Guerre. Cette Ligue avoit été concluë en mil quatre cent quatre vingt pour vingt-cinq ans, au bout desquels elle devoir être renouvellée, & l'on y ajoureroit les nouvelles conditions que l'usage auroit appris y être neceffaires. Les articles qui en furent dreffez, * regloient les contributions, & le nombre des gens de Guerre que chacun des Confederez devoit tournir, & ne contenoient rien d'extraordinaire, excepte

Ils font ns Berrdin orio.

DE CHARLES VIII. LIV. II. 161 cepté le premier où l'on admiroit la prudence de 1491. Laurens de Medicis qui en étoit l'Autheur. Il avoit préveu que le plan de sa Ligue ne pouvoir être déconcerté qu'en deux cas : l'un que les Venitiens en détâchassent quelqu'un des Confederez; l'autre que les mêmes Confederez se missent mal enfemble.

Pour prevenir l'un & l'autre de ces inconveniens on avoit arrêté, que les Confederez ne pourroient traitter separément entre eux, ni avec aucune autre Puissance: & qu'en cas qu'il survint entre deux d'entre eux une querelle pour quoi que ce fût, le troisième auroit droit de l'appailer par lui-même, ou par tels arbitres qu'il lui plairoit de choifir. Mais le jugement humain ne scauroit tien établir qui foit à l'épreuve de l'artifice & de l'interêt; & la Ligue d'Italie manqua parl'endroit par où l'on avoit le plus travaillépour l'affermir. Laurens de Medicis avoit époufé Clarice des Urfins, & s'étoit si bien trouvé de l'alliance de cette Maison, l'une des quatre principales de Rome, qu'il en avoit encore tiré pour son fils aîné Pierre, une femme en la personne d'Alphonsine fille de Virginie Urfin, aînée de cette Maifon; mais ce Virginie avoit en 1493, trop d'ascendant sur son gendre, & gouvernoit par lui les Florentins, non pas-selon leurs veritables interêts, mais selon les siens. Il avoir eu plusieurs differens avec les Papes Calixte Trois, Sixte Quatre, & Innocent Huit, & c'avoitété pour leur refister qu'il avoit eu recours à Ferdinand Roi de Naples. Ferdinand qui l'avoir toujours protegé, lui demanda pour récompense des signalez services qu'il lui avoit rendus, que Pierre de Medicis contractat une secrete liaison avec Sa Majesté, pour obliger Louis Sforce de renoncer à l'administration du Duché de Milan. Virginie emploia tout son credit fur Laurens son gendre; & lui fit enfin violer le plus important article de la Ligue, en l'obligeant

1493.

à contracter une liaison particuliere entre le Royaume de Naples & la Republique de Florence. Cette liaifon ne devoit durer que jufqu'à l'installation du Duc de Milan dans la paisible possession de fon Etat, & devoit demeurer secrette jusqu'à ce que les Troupes de Naples entrassent dans la Toscane, & se joignissent à celles des Florentins; mais Louis Sforce étoit trop à l'herte pour ignorer long-temps ce qui se passoit à son préjudice; & quand ses Espions ne l'en eussent pas averti, ses Alliez se comporterent trop mal pour ne luy pas donner lieu de pressentir seur infidelité. Rodrigue Lenfolio felon quelqu'uns, ou Borgia, felon d'autres, étoit devenu Pape sous le nom d'Alexandre Six, par le dépit des Cardinaux qui prétendoient à la Papauté; & qui parrageant les suffrages du Conclave avoient mieux aimé les donner à un tiers que de se les ceder les uns aux autres, C'étoit la coutûme des Princes Chrestiens d'envoyer à Rome dans cette occasion des Ambassades que l'on appelloit d'obedience; & les Princes d'Italie avoient d'autant plus d'interêts de ne la pas laisser perdre, qu'il y alloit de leur honneur en particulier , & que s'ils l'eussent negligée, les autres Princes se fussent aisément accoutûmez à suivre leur exemple. Les Alliez s'en étoient acquitez jusques la separément; mais Sforce qui pretendoit succeder à la réputation de Laurens de Medicis, & passer pour aussi grand politique que luy, s'imagina qu'il feroit plus à propos de n'envoyer qu'une Ambassade, où les Députez de chaque Prince & Republique seroient ensemble, marcheroient à leur rang, n'auroient qu'un Orateur & concerteroient si bien leur conduite, que si le nouveau Pape s'estoit proposé de les diviser, il en perdit l'esperance. Louis Sforce pour arriver plus aisément à sa fin se fonda sur l'experience, & appella dans la memoire du Roy de Naples qu'il s'en étoit peu falu que Sa Majesté n'eut

DE CHARLES VIII. LIV. II. 163 n'eût été dépoüillée à l'exaltation du dernier Pape Innocent Huit, lorique les Princes d'Italie luy avant envoyé separément des Ambassadeurs, il les avoir entretenus chacun à part : il avoir apris d'eux que leurs Maîtres étoient presque tous mécontens du Roy de Naples; & il avoit conclu de leurs difcours qu'il seroit aisé de le détrôner, & il lui avoit là-dessus declaréla guerre. Le Roi de Naples qui ne pouvoit douter de la verité de ce que Louis Sforce lui disoit, avoit accepté de tout son cœur l'expedient qui paroissoit propre à le garentir d'un second orage, & la Republique de Florence ne l'avoir pas non plus rebuté, par la feule confideration qu'elle tendoit à l'épargne comme tous les autres Etats populaires, & qu'il lui contetoit beaucoup moins de contribüer pour une Ambassade generale, que d'en envoier une particuliere. Mais Pierte de Medicis qui n'avoit ofé s'oppofer à cette refolution, parce qu'il s'étoit trouvé seul d'avis contraire, n'oublia rien de ce qu'il jugeoit capable d'en traverser l'execution. Il s'étoit fait nommer Chef de la Députation des Florentins ; son équipage étoit presque tout dressé: & comme il n'y avoit en Italie que la Republique de Venise qui eût plus d'argent que lui , & qu'il n'épar-Quoit rien dans les occasions d'éclat, il étoit assuré de paroître plus lui seul que tous les autres Ambassadeurs & Deputez ensemble. Il lui étoit dono plus avantageux à le bien prendre qu'on le vit à la compagnie des autres que feul, parce que la comparaison que l'on feroit de fon équipage avec le leur; & la grande disproportion qui s'y trouveroit luy attireroient davantage les acclamations des Romains. Mais il avoit l'esprit mal tourné, & il prenoit fouvent les affaires à gauche. Il comprit, que fi fon train marchoit avec celui des autres Ambassadeurs, il seroie obscurci par le grand nombre, & qu'il n'y auroit que les yeux les plus fins qui le distinguassent dans la confusion : au lieu da, cu

qu'en entrant dans Rome, & en alant à l'audiance seul, les connoisseurs & ceux qui ne l'étoient pas beaucoup lui rendroient une égale justice. Il n'auroit pourtant pas été impossible de le desabuser de cette prévention, si ses amis y eussent travaillé; mais celui d'entre-eux qui lui étoit le plus intime, le confirma par un autre caprice dans son erreur , au

lieu de l'en tirer.

120 HOLE

- C'étoit Scipion Gentile, Gentilhomme Florentin, & Evêque d'Arezzo, qui s'étoit rendu fort celebre par la science des belles Lettres, & par ses agréemens dans la conversation. Sa naissance & ses grands biens ne le rendoient pas moins traittable, & son trop d'attachement à l'éloquence étoit presque le seul de ses desfauts. Il n'étoir que médiocre Orateur; cependant il avoit si bonne opinion de lui-même en ce point, qu'à peine cedoit-il à l'incomparable Savonarole. Il avoit obtenu par son credit de la République de Florence que ce seroit lui qui harangueroir le Pape pour elle, & il avoit ensuite composé son discours avec toute l'application dont il étoit capable. Il l'avoit communiqué à Jean Pic, à Ange Politien de la Mirandole, à Marcille Ficin & aux autres beaux Esprits de l'Italie, qui l'aiant approuvé, l'avoient confirmé dans le sentiment que c'étoit un chef d'œuvre : ainsi l'on ne pouvoit le desobliger d'avantage qu'en empêchant de le prononcer; ce qui arriveroit pourtant, s'il n'y avoit qu'un Orateur pour toute l'Italie, parce que le Roi de Naples, comme le plus qualifié de tous les Princes, auroit droit de le nommer. Ce Prince qui avoit dans sa Ville capitale l'Academie la plus florissante de l'Europe pour les belles Lettres, dont le celebre Sannazar étoit Directeur, n'avoit garde de choisir hors de ce Corps un sujet pour porter la parole à Sa Sainteré. Gentile animé par son propre interêt, échauffa de sorte Pierre de Medicis, qu'il lui fit solliciter le Roi de Naples pour le

1493

DE CHARLES VIII. LIV. II. 165 rétablissement de la coûtume, que chaque puissance d'Italie rendit en particulier ses respects au nouveau Pape. Le Roi de Naples s'en excusa quelque temps : mais il y consentit aprés que Pierre de Medicis l'eur menacé de faire rompre la Ligue que Sa Majesté avoir avec les Florentins. Le Roi de Naples presla ensuite Louis Sforce d'y donner les mains; mais on ne s'acquitte jamais bien de ce que l'on fait à contre-cœur. Le Roi de Naples ne se piqua pas moins de politique en sa maniere, que Louis Sforce en la sienne. Sa Majesté prévoioit que le même Sforce ne manqueroit pas de prendre avantage sur elle, ni de l'accuser d'inconstance, s'il la voioit se retracter si-rôt; & ce fut pour lui en ôter le prétexte qu'elle ajoûta que ce n'étoit pas qu'elle eut changé d'opinion, & qu'elle ne perfiftat dans celle qu'il seroit plus à propos, de ne prêter qu'une obedience au nouveau Pape pour toutes les Puissances d'Italie: mais que Pierre de Medicis l'avoit tellement importuné, qu'elle n'avoit pu lui refuser cetOffice. Louis Sforce qui étoit le plus défiant des hommes, fit de longues reflexions fur ces derniers mots, & conclut enfin qu'il faloit bien qu'il y cut quelque chose de plus particulier entre le Roi de Naples & Pierre de Medicis, qu'entre Sa Majesté & lui, puisqu'elle avoit plus d'égard au moindre de ses deux Confederez, qu'au plus puissant, Ce doute étoit affez bien fonde; & Louis Sforce pour s'en éclaireir davantage, ne négligea rien de ce qui ponvoit disposer le Roi de Naples à se gouverner dans l'affaire dont il étoit question par les propres lumieres, préferablement aux importunitez d'autrui; & voiant que Sa Majesté ne laissoit pas d'infifter au contraire, il prit son doute pour une verité constante. La céremonie de l'Obedience le fit par chaque Prince, par chaque République d'Italie en particulier, & les deux Florentins y trouverent leur compte. L'équipage de Pierre de Medicia

+1772

1491.

l'emporta sur tous les autres pour la magnificence; & la harangue de Scipion Gentilé sur tellement estimée, qu'on la mit à la tête du recueil de cette

forte d'ouvrages.

Mais ce n'étoit point affez au Roi de Naples de s'etre afluré de la Republique de Florence, puifqu'à son deffaut Louis Sforce auroit recours au Pape qui le protegeroit, parce qu'il étoit intime ami du Cardinal Ascague son-frere. Il faloit donc exciter dans les Etats de Sa Sainteré une Guerre civile, qui l'occupar pendant que le Roi de Naples & les Florentins rangeroient Louis Sforce à la railon, & on fuicita bientôt au Pape un Ennemi. La Cout de Rome n'en avoit point de plus grand que Virginie Urfin, donton a deja parlé: 11 commandoit les Armes des Rois de Naples, quoi qu'il eut toutes fes Terres dans l'Erat Ecclesialtique; & il n'avoit pas renoncé à ce Géneralat, quoi qu'il y fût obligé par un Traitté solemnel, parce que le defir de vengeance avoir été plus fort en lai que l'honneur & la fidelité qu'il devoit au Pape son Seigneur Suzerain. On l'avoit autrefois reduit à le presenter devant Innocent Huit en plein Confiltoire, les pieds nuds, en chemife, la corde au col, & à genoux, & a demander misericorde dans une si pitotable posture. Il l'avoir fait: mais le dépit lui en étoit demeuré si vif, qu'il ne pensoit qu'à faire avouer au successeur d'Innocent qu'on avoit eu tort de le maltraitter jusqu'à cet excés.

On a veuque Pierre de Medicis avoir épousé sa fille, & l'on doit adjointer ici que Magdelaine de Medicis, sœur de Pierre, étoit semme de François Cibo, fils naturel d'Innocent Huit. Ce Pape avoit donné à l'époux en consideration de ses nopces, les Principautés d'Anguillaria & de Cenete, & quelques autres Terres dans l'Etat Ecclesiastique; & on lui avoit permis de mettre Garnison dans les places qui en dépendoient. Mais Alexan-

14911

DE CHARLES VIII. LIV. II. 167 dre fix pretendit qu'Innocent n'avoit pû aliener le patrimoine de l'Eglise que pour sa vie, & que comme son prédecesseur en avoit investi son fils naturel, il pouvoit à fon tour en investir un des siens. Il refusa donc de nouvelles provisions à Cibo, qui ne se tenant pas asseure dans Rome, fe retira à Florence auprés de Pierre de Medicis fon beau - frere. Il n'y fut pas plutot, que le Roi de Naples qui se récompensoit avec usure des bons Offices qu'il rendoit, representa à Pierre de Medicis, que l'on alloit ôter à Cibo les Principautez, dont Innocent Huit l'avoit invefty, fans le dédommager en argent ni en Terres équivalentes: Ou'Alexandre Six avoit acheté le Duché de Gandia pour l'aîne de ses fils naturels; mais que les deux autres qui restoient à pourvoir, se tiendroient affez bien partagez si on leur donnoit la dépouille de Cibo: Que le même Cibo ne previendroit l'injustice dont il étoit menacé, qu'en rendant le bien qu'il avoit dans l'Etat Ecclesiastique à Virginie Urfin; & que s'il en vouloit quarante mille Ecus d'or comprants, le Roi de Naples les fourniroit, sauf à les reprendre sur les apointemens qu'Urfin tiroit de lui, pour commander ses Armées. Pierre de Medicis pressa Cibo de prendre ce party: mais il y trouva beaucoup de refiltance. Cibo n'avoit pas besoin d'argent : la lomme qu'on lui offroit, bien loin d'avoir de la proportion avec les Principautez d'Anguillaria & de Cenete, en égaloit à peine le revenu de deux annees, & s'il rendoit ce qu'il possedoit dans l'Etar Ecclesiastique, il ne lui resteroit plus que la principauté de Malespine, qui ne suffiroir pas pour le faire subsister en qualité de Prince d'Italie; mais il étoit Genois d'origine & par confequent attaché à ses interêts. Il connoissoit assez les intrigues de la Cour de Rome, pour s'attendre d'étte bien-tot deposiille: & cela fuppole, il valore mienz 168 HISTOIRE

1498.

vendre ses Terres à vil prix, que de les perdre tout à fait. Ainsi Cibo te relacha insensiblement : Le Contract de vente fut passé, & Ursin qui n'avoit point assez de gens de Guerre à lui, fit entrer dans les Places que Cibo lui laissoit, quelques Compagnies des Soldats qu'il commandoit en qualité de Concstable du Royaume de Naples. Mais le Pape au lieu de se facher que cette proye lui fût échapée, tourna l'affaire d'une autre maniere, & pretendit que Cibo lui avoit fait plaifir en le déchargeant du dédommagement qu'il lui devoit. Il loutint que les Principantez d'Anguillaria & de Cenete alienées étoient dévolües au S. Siege, par la faute de celui qui en avoit disposé sans le consentement de Sa Sainteté, & même sans sa participation, & leva des Troupes pour s'en saisir. Sforce profita de l'occasion, & jetta de l'huile dans un seu qui n'étoit deja que trop allumé. Il representa au Pape que si il supportoit patiemment l'enjure qu'on venoit de lui faire, il s'en attireroit une infinité d'autres, & qu'il ne la devoit pas tant imputer à Virginie Urfin , qui n'avoit prêté que son nom, qu'au Roi de Naples qui avoit fourni l'argent: Que la haine de ce Prince pour la Mailon de Borgia étoit irréconciliable, & d'autant plus à craindre, que ce sujet en étoit plus plaufible : Que Calixte Trois oncle maternel de Sa Sainteté, étoit nésujet d'Alphonse pere de Ferdinand, Roi de Naples; Qu'il avoit été son Domestique; & qu'il tenoit de lui les riches Benefices & le Chapeau de Cardinal qui lui avoient facilité l'accés à la Papauté; & que cependant après la mort de son bien-faiteur il avoit eu recouts à toutes sortes de voyes. pour empêcher que Sa Majesté Neapolitaine ne succedat à son pere, & pour élever sur le Trône Pierre Borgia fils de son frere: Que cette force d'attentat ne se pardonnoit point dans

DE CHARLES VIII. LIV. II. 169 l'Italie; & que si Alexandre Six ne perdoit le Roi de Naples, il devoit s'attendre que le Roi de Na-

ples le perdroit.

Alexandre Six témoigna que ces raisons avoient fait impression sur son elprit, mais il ajouta qu'il n'avoit ni argent, ni Troupes pour commencer la Guerre. Louis Sforce vit bien que Sa Sainteté vouloit qu'il en fit les frais, & il s'en chargea de bonne grace. Il prêta à Sa Sainteté l'argent qu'elle demanda, & il leva de plus trois cent Lances qui devoient agir en quelque lieu qu'il plut au Pape de les employer. Ainsi Louis Sforce fut en état d'occuper tellement le Roy de Naples chez lui, qu'il ne pensat plus à lui ôter l'administration du Duché de Milan. Mais quand il vit la Guerre sur le point de commencer, il se repentit d'en avoir si fort avancé les dispositions, & il recourut encore une fois à la négociation pour se maintenir dans le Duché de Milan. Il s'addressa à Pierre de Médicis. & il le conjura de suivre l'exemple & les préceptes de son pere. Il lui fit remarquer qu'il n'avoit pour affermir le repos de l'Italie, qu'à demeurer neutre entre ses deux Confederez, & qu'à les accommoder lorsqu'il surviendroit des querelles entreeux: Que la Maison des Sforces & celle de Medicis ne s'étoient élevées que par leur union, & qu'elles ne subfisteroient pas long-temps aprés qu'elles le seroient divisées : Que si François Sforce étoit redevable du Duché de Milan aux cinquante mille écus que Cosme de Medicis surnommé le Vieux luy avoit prêtez, le même Cofme, Pierre son fils, Laurens son petit-fils & Pierre Second, son arriere petit-fils n'avoient acquis une authorité presque souveraine dans une République libre comme étoit celle de Florence, & ne s'y étoient successivement maintenus que par le support qu'ils avoient trouvé en François Sforce & en ses deux fils, toutes les fois que l'on s'étoit opposé à 1491.

leur agrandificment, on que l'on s'étoit ingeré de les supplanter: Que la Maison de Medicis au contraire n'avoit point eu & n'avoit pas encore de plus redourable Ennemy que là Branche d'Arragon qui regnoit à Naples: Qu'Alphonse avoit procuré à Pierre premier un exil de huit ans, & que Lautens ne s'étoit uré que par une espece de miracle, des pieges que Ferdinand sils d'Alphonse lui avoit diressez: Que le Pape traverseroit toûjours quand il sui plaisoit la liaison des Florentins avec les Neapolitains, pance que ses Etats étoient justement au milien d'eux; mais qu'il n'en alloit pas de même de la liaison des Florentins, & des Milanois,

puilqu'il n'y avoit rien entre deux.

Pierre de Medicis n'auroit pu le défendre de déferer à ces railons, s'il les eut examinées autant qu'elles meritoient del être, maisil ne s'en donna pas la peine; & cette negligence vint de ce qu'il étoit à plein de lui même, pour avoir paru plus que les autres Italiens à l'Ambassade de l'Obedience, qu'il ne pouvoit ni penfer à autre choie ni s'en entretenir. Outre que l'obligation qu'il croyoit avoir au Roi de Naples étoit fi vive , qu'il se seroit estimé le dernier des hommes s'il n'en eut point eu de reconnoissance. Il renvoya donc l'Agent de Louis Sforce avec de mauvailes excuses, & Louis Storce depité de perdre son temps à redresser un jeune étourdi, qui ne se donnoit pas même la patience de l'écourer, l'abandonna à son propre sens. Il fe rourna vers la Republique de Venife; qu'il jugeoit plus capable de le proteger que colle de Florence; & fes envoyez representerent dans le Confeil de Pregadi, que puilque personnen'étoit plus en état de rompre la Ligue entre le Roi de Naples & les Florennins, il ne reftort qu'a leur en oppoler une autre : Que Louis Sforce avoit propolé au Pape celle du faint Siege avec le Duche de Milan, &c que Sa Sainteté ne s'en étoit pas beaucoup éloignée: Que

DE CHARLES VIII. LIV.II. 171 Que si les Venitiens y vouloient entrer ils conserveroient infailliblement la tranquillité de l'Italie,

puisque leur jonction mettroit la Ligue contraire

dans l'impossibilité de rien entreprendre.

L'avantage que les Venitiens trouvoient dans cette offre étoit sensible, & on l'appercevoit d'abord. Ils n'avoient rien conquis dans l'Italie depuis que la Ligue entre Naples, Milan, & Florence, avoit été formée, & il n'y avoit aucune apparence qu'ils s'agrandiffent tant qu'elle subfifteroit. Le plus grand de leurs interêts étoit donc de la rompre, & ils y avoient en vain travaillé jusques la, quoi qu'ils en eussent admirablement menagé les momens, & les occasions: Cependant un des confederez offroit de la rompre, & vouloit bien se charger de la haine, & de l'envie qui s'en ensuivroient. Il proposoit mêmes une Ligue contraire : & c'étoit là un surcrost de faveur pour les Venitiens, puisque les deux Lignes ne setoient pas long-temps fans agir l'une contre l'autre; & lors qu'elles se seroient déclarées, la plus forte prévaudroit à la plus foible, & les Venitiens qui fourniroient seuls plus de Troupes que le Pape & Louis Sforce enlemble, emporteroient par confequent la meilleure partie de la dépouille des Neapolitains, & des Florentins. Mais l'humeur d'Alexandre Six étoit fi connue dans l'Italie, & l'on y étoit si generalement prevenu de la pensée que quelque affurance que l'on tirat de ce Pape, il feroit toujours prêt à passer du côté de ceux qui offriroient de rendre meilleure la condition de ses enfans? Que les Venitiens donterent s'il ne leur feroit pas plus utile de demeurer comme ils étoient. que d'entrer dans une societé qu'ils croyoient trop dangereuse, comme éroit celle du Pape. Il se passa donc plufieurs jours fans qu'ils donnaffeur à Louis Sforce une réponse décisive ; & ils ne se déterminetent en la faveur, que fur l'avis qu'ils recentent

H 2

149T

de Constantinople, que le Sultan Bajazet Second se préparoit à leur faire la Guerre. Ils prévirent sagement que si sa Hautesse pouvoit étre détournée de ce dessein, ce seroit sans doute sur l'avis qu'en les attaquant elle auroit affaire aux trois plus puissans Princes d'Italie; & cette raison les engagea dans les interêts de Louis Sforce. Les deux Ligues ainsi precautionnées ne se soucierent plus de se déclarer, & celle de Naples & de Florence auroit d'abord vaincu, s'il eût plû à celui qui en étoit le Chef, de terminer si-tôt la Guerre. Le plus dangereux concurrent d'Alexandre Six à la Papauté avoit été Julien Della Roveré, neveu de Sixte Quatre, & Cardinal du titre de faint Pierre aux Liens. C'étoit un homme d'esprit, de cœur, & d'action; & il ne le montra depuis que trop aux dépens de la France, lorsqu'il sur Pape, sous le nom de Jules Second. Il y avoit une haine irreconciliable entre Alexandre Six , & luy , & comme il mesuroit pent-etre la disposition d'Alexandre Six à son égard par celle où il étoit, à l'égard d'Alexandre Six , il avoit cru qu'il le feroit perir s'il demeuroit un moment en sa puisfance après l'élection. Il s'étoit réfugié au fortir du Conclave dans son Eveché d'Ostie, dont il avoit aussi le Gouvernement: il s'étoit enfermé dans la Citadelle de cette Place, & il y vivoit en sureté par deux moiens; l'un qu'il entretenoit une forte Garnison des grands biens Ecclefialtiques, dont son oncle l'avoit pourveu; l'autre qu'il avoit intelligence avec la Maison des Colonnes, dont les Terres étoient proche d'Oftie, qui l'auroient dégagé en cas de fiege, ou du moins eustent favorise son évasion hors d'Italie. Il y auroit paisiblement attendu un autre Pontificat, s'il ne le fut tourmenté luy-même par l'apprehension du fer ou du poison qui fut si forte en luy, qu'elle le porta à former un dessein qui ne pouvoit être plus

DE CHARLES VIII. Liv. II. 173
plus hardy. Il reconcilia les Colonnes, & les Urfins qui étoient Ennemis déclarez depuis plufieurs
fiécles, & il prir avec les uns & les autres des mefures infaillibles pour furprendre Rome. & pour

fures infaillibles pour surprendre Rome, & pour la garder durant trois jours. Il demanda seulement au Roi de Naples d'envoier dans ces trois jours le Duc de Calabre, avec des Troupes suffifantes pour conserver cette ville; & le Duc de Calabre s'offrit de les conduire sur la présupposition. que puisqu'il n'étoit plus possible d'éviter la Guerre, il valoit mieux la commencer par une prife d'importance, & de reputation, comme seroit celle de Rome, qui mettroit le Pape hors d'état de nuire, que d'attendre que les Ennemis la déclarassent par une semblable entreprise: Mais le Roi de Naples qui craignoit toujours de s'engager trop avant, prévit que s'il faisoit au Pape l'affront de le forcer, & de le prendre dans la ville Capitale, le Cardinal de saint Pierre aux Liens

n'en demeureroit pas là , & pous eroit sa haine jusqu'aux dernieres extrémitez, à l'égard de Sa Sainteté: Que tout le mal qui artiveroit dans Rome, seroit imputé au Roy de Naples: Qu'il deviendroit l'execration des Princes de l'Europe qui armeroient tous contre luy, & ne cesseroient de luy faire

la Guerre, qu'après l'avoir au moins dépouillé.

Cette penetration dans l'avenir, toute chimerique qu'elle étoit, rompit les mesures du Cardinal de Saint Pierre aux Liens, & sauva Alexandre Six, & Rome. Le Roy de Naples non seulement ne consenit pas que le Duc de Calabre son fils marchât à la tête d'une Armée: mais de plus comme il connoissoit l'humeur du Cardinal de Saint Pietre aux Liens, assez déterminée pour executer le dessein de surprendre Rome, quoi que le Duc de Calabre ne sur pas de la partie; il assoible de la moitié ce Cardinal en détachant les Ursins

Has same

£491.

de ses interêts. Il les accommoda avec le Pape, & il perdit pour faciliter cet accord, les quarante mille écus d'or qu'il avoit prêtez à Virginie : Il obtint de ce Chef des Urfins, qu'il remettroit gratuitement entre les mains du Pape les Principautez que Cibo lui avoir rendues, & il lui en donna d'autres d'égale valeur dans la Province de la Pouille, pour le dédommager. Il rechercha même l'amitié de Louis Sforce, & il lui offrit des assurances de ne le pas troubler dans l'administration du Duché de Milan. Louis Sforce entrevoioit déia les funcites suites de l'affaire qu'il avoit commencée, & l'on ne doute point qu'il ne se fur à ce coup fincerement réini avec le Roi de Naples, fe Sa Majesté eut été moins avancée en âge. Mais elle avoit déja soixante-dix ans , & les Princes de son temps vivoient si peu par la mauvaise disposition deleur temperament, ou par la corruption de leurs mœurs, que c'étoit un prodige que celui-ci fût allé au delà de son année climaterique. Il étoit à presumer que l'Automne l'emporteroit, & le Duc de Calabre son successeur étant plus hardi quelui, ne souffriroit pas que le Duc de * Milan son gendre, qui avoit déja vingtquatre ans accomplis, demeurat encore en tutelle. Louis Sforce se desfioit encore du Pape & des Venitiens, & ne les croioit pas capables de resister à la premiere tentation qui leur viendroir d'abandonner la mauvaite caufe qu'ils appuioient! Les François lui paroifloient plus finceres, & comme il se flattoit souvent dans ses idees, il se prometroit d'avoir assez d'addresse pour les renvoier delà les Alpes, quand il n'auroit plus besoin de leur assistance. Il s'informa donc avecfoin du veritable état de la Cour de Charles Huit, & il fout que le credit de la Duchesse de Aricon- Bourbon venoit de cesser : Que deux favoris *

Il fe nommoit Tean Galeas Sfor-CC.

& le l'avoient supplantée, & que pour avoir pretexte

DE CHARLES VIII. LIV. II. 179 de ne hii donner plus aucune part dans les affai- 1491. res , ils l'avoient tournée en ridicule sur la resti- Sénéchal tution des Comtez du Roussillon, & de Cerda- de Beaugne: Que l'on avoit fait voir à Charles Huit que caire. les Etrangers s'étonnoient qu'il eût rétably les Espagnols decales Pirenées, & que Ferdinand le Catholique, aprés avoir si facilement trompé le Conseil de Sa Majesté Tres Chrétienne l'en avoit méprifée, desorte qu'il n'avoit pû s'empêcher d'en faire de sanglantes railleries : Que Charles Huit pour y remedier s'étoit vanté qu'il alloit gouverner par lui-même ; mais que les effets n'avoient point répondu à cette promesse: Que les deux favoris s'étoient emparez par addresse du gouvernement de la France, & qu'apparemment ils le conferveroient durant la vie du Roi avec un pouvoir d'aussi grande étendué qu'avoit été celui de la Duchesse de Bourbon, quoi qu'il ne parût pasétre fiabfolu. On a veu que l'un de ces favoris s'appelloit Estienne Vers, & l'on doit ajouter ici qu'il étoit forti d'une Mailon de Languedoc , qui jusqu'à lui n'avoir point été diftinguée. Havoir commencé la fortune par les fervices les plus vils de la garderobe du Dauphin, & il l'avoit poussée jusqu'à la dignité de Chambellan du même Dauphin devenu Roi, sous le nom de Charles Huit : l'autre étoit Guillaume Briconnet, en qui l'on commençoit à voir l'effet de la prophetie d'Angelo Caro * Arche- * Aucomie vêque de Vienne, qui lui avoir predie, lorfqu'il menceéroit encore Prefident des Comptes, en presen-ment de ce de la femme & de ses enfins qu'il seroit un Philippe de Comijour Cardinal. Les genies de ces deux favo- nes. ris étoient tout à fait différents : Il n'y avoit aucune liaifon entre-cux, & l'un des deux n'avoit rien contribué à l'aggrandiffement de l'autre. Cependant ils furent toujours si bien d'ac-

rerent jusqu'à la mort de leur Maître dans une parfaite intelligence, quoy qu'ils affectassent de témoigner qu'ils étoient mal ensemble.

Louis Sforce ne fut pas plûtôt convaincu de leur credit, qu'il mit tout en œuvre pour les gagner: on n'a pas sceu précisement ce qu'il leur donna de solide, & il paroît seulement qu'il fit esperer à Vers une Principauté, & à Briconnet un chapeau de Cardinal aprés qu'il les eut gagnez. Il leur proposa d'engager le Roy Charles Huit leur Maître à poursuivre par la voye des armes , ses droits sur le Roiaume de Naples, & il leur fournit un long memoire de ces droits dont voicy l'abregé. * La Maison Imperiale de Suabe qui tenoit du Saint Siege les Couronnes de Naples & de Sicile, finit vers le commencement du treiziéme fiecle, & il n'en resta que Manfroy,batard de Frederic Second. Toutes les investitures que les Papes avoient accordées aux Princes de cette Maison excluoient les personnes illegitimes: Cependant Manfroy, eut la hardiesse de pretendre aux Successions de Naples, & de Sicile, & les Peuples de ces deux Royaumes avoient tant de haine pour la domination des Ecclesiastiques, qu'ils reconnurent Manfroy. C'en étoit fait de la Seigneurie Suzeraine des Papes fur l'un & l'autre de ces Etats, s'ils ne se fussent mis en devoir de punir l'insolence de Manfroy, en luy opposant un plus redoutable Ennemy, que n'auroit été le Saint Siege, & Clement Quatre & depuis Urbin Quatre investirent des Royaumes de Naples & de Sicile Charles Huit, Comte d'Anjou, frere de Saint Louis, à condition qu'il dépouilleroit à ses dépens Manfroy. Le Comte d'Anjou executa les traittez qu'il avoit faits avec ces deux Papes, &il se mit en possession de ces deux Roiaumes par la défaite & par la mort de son concur-

* Il eft à la Chambre des Comptes. DE CHARLES VIII. LIV.II. 177
rent; mais il ne conserva que la Couronne de Naples; & Pierre Roy d'Arragon, qui avoit épon sé
la fille de Mantroy, lui enleva la Sicile. Charles le Boiteux, & Robert sils & petit sils du Comte. d'Anjou régnerent successivement aprés lui :
mais Robert ayant laissé le Royaume de Naples
à Jeanne premiere, sa petite sille; Charles de Duras, cousin paternel de cette Princesse, qui ne la
pouvoit soussir sur le trône, prit pretexte de son
impureré pour luy déclarer la Guerre. Il luy débaucha la meilleure partie de ses Sujets, & il la
contraignit pour éviter de tomber entrer ses mains
d'adopter Louis Premier, Ches de la seconde Mai-

fon d'Anjou, frere puisné du Roi de France Char-

les-Cing.

-3/5 D

Louis alla avec une puissante Armée au secours de la bien-faitrice, mais il mourut en entrant dans la Province de la Poüille ; & Charles de Duras aprés avoir fait étrangler la Reyne Jeanne, régna paisiblement en sa place. Il ne laissa qu'un fils , & une fille. Le fils nommé Ladislas mourut sans enfans; & la fille appellée Jeanne Seconde, aussi impudique que la Premiere, ne fut d'abord inquietée que par Louis Trois d'Anjou, petit fils de Louis Premier, qui s'étant proposé de poursuivre les prétentions de son ayeul, passa en Italie avec des Troupes si formidables , que Jeanne ne luy pouvant réfister par elle-même, adopta Alphonse IV., Roy d'Arragon, qui s'étoit maintenu dans l'u-Surpation de la Sicile. Alphonse d'Arragon dégagea la Reyne Jeanne, en procurant la diffipation de l'Armée de Louis Trois : mais ensuite il devint ingrat d'une maniere si publique, que personne n'en pouvoit douter, puisqu'il enferma Jeanne dans un Château, ou il la tint plusieurs années prisonniere, & la traitta si mal, qu'elle révoqua l'adoption qu'elle lui avoit faite en la faveur, & en fir une autre à Loufis Trois, Ce Prince leva de

H (nou-

nouvelles Troupes, les mena dans l'Italie, repoulla Alphonie, & loumit fi parfaitement les Neapolitains a leur Reine, qu'elle ne fut plus troublée, ni dans fon Etat, ni dans fes plaines : mais il mourut avant elle, ce qui n'empêcha pas que Jeanne, pour confirmet la leconde adoption au préjudice de la premiere, & pour reconnoître l'obligation qu'elle avoit à Louis Trois , n'inftimar pour heritier René d'Amou son frere. Mais René ne fut pas si heureux que l'avoit été Louis Trois. Alphonie le chaffa de Naples, se remit en possession de ce Roiaume, & le conservajusqu'à sa mort. C'étoit le Prince le plus accompli de son siécle; & la peine que l'on s'est donnée de ramaster en un volume tout ce qu'il a fait & die de plus beau, fustit pour convaincre les moins credules qu'il ne cedoit à aucun des Anciens pour les qualitez de l'esprit : Cependant il acheva sa vie par une prédilection qui mit le défordre dans sa Maison, & fit perir une infinité d'innocens: comme l'on verra dans la fune de ce Régne & dans les suivants. Il n'avoit point d'enfans legitimes; & fa succession toute entiere, felon les Loix de l'Espagne ou il éroit né, regardoit Jean d'Asragon son frere unique, deja Roi de Navarre par fafemme, dont il avoit un fils nommé Charles, Prince de Vianne, en âge d'étre marié. Si le Prince de Vianne eut joint au Roiaume de sa mere ceux d'Arragon, de Valence, de Catalogne, de Majorque, de Sicile & de Naples, il auroit pû fe maintenir dans le Roiaume de Naples, malgré les Papes & les Princes d'Iralie; & toutes ces Puisfances auroient perdu l'esperance de l'en chasser, quand mêmes elles eussent appellé les Etrangers. a leurs secours. Cependant Alphonse foir qu'il p'aimat pas affez son frere & son neveu, ou qu'il aimar trop Ferdinand fon fils naturel; Il crut à la werité qu'il ne pouvoit se dispenser de laisser à Jean d'Ac-

DE CHARLES VIII. LIV. II. 179 d'Arragon & au Prince de Vianne les Couronnes 149 E. d'Arragon, de Valence, de Catalogne, de Majorque & de Sicile, parce qu'il les avoit reçues de fes Ancestres: mais pour le Roiaume de Naples qu'il ne tenoit que de son addresse & de son bon-heur, il le légua par testament à son fils naturel. Les politiques qui blament la derniere disposition d'Alphonse, ajoûtent qu'il en auroit néanmoins prévenu les plus fâcheuses suittes, si voulant établir son bâtard à Naples, & jugeant bien qu'il seroit detrône par les Princes d'Italie ou par les Rois d'Arragon, à caufe de la facilité que leur donneroit la Sicile de l'attaquer, il lui eut encore laissé la même Steile avec laquelle il se seroit maintenu par les voies que les Rois Normans avoient si long-temps & fi heurentement pratiquées. Mais apparemment Dieu pour châtier les Peuples d'Italie, ôta le jugement à Alphonse dans la conjoncture où il étoit le plus nécessaire qu'il en eut. Ferdinand son fils naturel ainsi devenu Roi de Naples, n'y fut jamais rout à fait paisible, quoi qu'il régnat plus de quarante ans. René d'Anjou, Jean de Calabre fils de René, & Nicolas de Lorraine fils de Jean de Calabre, lui firent successivement la Guerre, jusqu'à ce que Nicolas & Jean étant morts avant René; & ce vieux Prince n'aiant plus qu'une fille dont il n'aimoit pas les enfans, à caule qu'elle avoit été mariée malgré lui à Ferry de Lorraine, fit un testament à son préjudice. C'est icy qu'il est nécessaire de rectifier la plus part des Historiens par l'authorité des Originaux sur lesquels ils avoient dû se fonder. Ils prétendent que René donna au Roi Loilis Onze fils de la sœur la Provence & * J'ay su ses droits sur les Roiaumes de Naples & de Sici- ces trois le ; c'est à dire qu'ils confondent trois Actes * Actes authentiques, & n'en font qu'un. Le premier cuëil de elt de mil quatre cent forzante dixhuit, par lequel Mr. de

René donne la Provence au Roi Louis IX, son neveu Lomente.

à des conditions qui y font exprimées. Le second est de mil quatre cent quatre-vingt, & René y institue son heritier universel Charles Comte du Maine, fils de son frere, au préjudice de ses filles & de leur Posterité; & le troisième est en mil quatre cent quatre-vingt-deux de Charles Comte du Maine, qui legue au même Roi son cousin germain tout ce que René son oncle lui avoit donné. Les droits de la France sur les deux Siciles sont donc fondez fur cette derniere disposition, & c'est malà-propos qu'on les cherche ailleurs. René de Lorraine fils de la fille puisnée * de René d'Anjou vint à la verité trouver Charles Huit en mil quatre cent quatre-vingt-quatre; mais il ne se plaignit ni du second Acte ni du troisiéme. Il ne trouva à redire qu'au premier; & il demanda que la Provence lui für restituée, sous prétexte que son ayeul n'avoit pû

s'appelloit Yoland d'Anjon, & avoit époulé Ferry de Vandemont.

* Elle

en disposer à son préjudice Le Confeil du Roi qui n'étoit pas alors affez instruit des véritables interêts de Sa Majesté, répondit d'une maniere sujette à des objections ausquelles il n'étoit pas possible de bien repliquer. Il prétendit que la Provence étoit un Fief purement masculin; c'est à dire de telle nature que les femelles en fussent excluses précisement en vertu de leur lexe, comme celui de Bourgogne, dont Louis Onze avoit frustré Marie fille de Charles le Guerrier par cette unique raison; & le Duc de Lorraine prouva le contraire par quatre exemples, aufquelles on ne repartit rien de satisfaisant: le premier étoit de Faldide qui avoit porté dans la Maison de Catalogne la Provence qui étoit de plus grande étendue qu'elle n'est presentement, puisqu'outre le Comtat d'Avignon, & les Principautez d'Orange & de Monaco, elle comprenoit encore prefque tout le Piemont & l'Etat de Gennes. Le second exemple étoit de Blanche de Catalogue, par le Mariage de laquelle avec Charles

DE CHARLES VIII. LIV. II. 181 les d'Anjou , la Provence étoit passée dans la Mai- 1491.

1on d'Anjou : le troisième de Jeanne Premiere, qui avoit disposé de cette Province, de la même maniere que du Royaume de Naples; & le dernier de Jeanne Seconde dont Louis Trois avoit accepté la donation pour ce qui regardoit la Provence, quoi qu'il fût actuellement en possession de ce Comté. Le Conseil de France: qui n'avoit rien de convaincant contre ces exemples, se servit pour les affoiblir d'une autre raison, qui fur que rien n'ayant empêché René de tester, sa derniere volonté devoit être executée. Le Confeil de France y demeura si ferme, que le Duc de Lorraine s'en seroit retourné sans avoir rien obtenu, si l'amour ne lui eut aidé. Sa sœur Anne étoit extrémement belle, & le vieux Duc de Bourbon, Connêtable de France, en devint amoureux; son pretexte pour la rechercher, quoi qu'il ne fût plus en état de penser au mariage, fut qu'il n'avoit point d'enfans: Que Beaujeu son frere n'en avoit point aussi, & que sa fuccession passeroit aux Monpensiers qu'il haissoit. Le Duc de Lorraine qui ne voyoit plus d'autre refsource à son affaire, que celle qui se presentoit, promit sa sœur au Conétable, pourveu qu'il lui procurât quelque sarisfaction, & la Princesse de Lorraine eut assez de complaisance à l'égard de son frere pour se sacrifier à ses interêts. Le Connétable follicita pour le Duc de Lorraine avec toute l'ardeur d'un amant qui n'avoir point de temps à perdre, & la Cour qui le connoissoir assez pour s'attendre qu'il lui susciteroit une Guerre civile, s'il n'obtenoit au moins une partie de ce qu'il demandoit, traitta à sa seule consideration avec le Duc de Lorraine, à ces condiditions: Qu'elle lui rendroit presentement la Province de Bar, dont Louis Onze s'étoit affuré du vivant même de René, à cause qu'elle étoit un fief de Champagne; & que pour la Provence, de Marintana H. 7ha

le Roy Charles Huir & le Duc de Lorraine conviendroient d'arbitres qui examineroient les titres & les raisons des Parties, & prononceroient dans quatre ans ; à laquelle des deux les Comtez de Provence & de Forealquier devoient appartenit : Que cependant on donneroit au même Duc une Compagnie entretenuë de cent hommes d'armes, & une pension de trente-cinq mille livres. Ce Traitte n'éroit pas encore figné, lorsque la principale Noblesse de Naples, mécontente du Roi Ferdinand, se souleva, s'addressa au Pape Innocent Huit, en qualité de son Seigneur Suzerain, & lui demanda le Duc de Lorraine pour Roi. Innocent toujours attentif à recouvrer cette Couronne, qu'il fçavoit être échappée à ses Prédecesseurs contre leur gré, & perfuadé que le Saint Siege la tireroit plus aisement des mains de la Maison de Lorraine que de celle d'Arragon, accorda la requête: excommunia Ferdinand; manda le Duc de Lorraime, & envoya des Galeres à Gennes, pour le porter fur les côtes du Royaume qu'on lui destinoit. Il est étonnant que le Duc de Lorraine acceptat l'offre qu'on lui faisoit; mais il l'est encore plus que le Confeil de France, bien loin de s'en formalifer, permit à ce Prince de mener en Italie la Compagnie d'hommes d'armes, que le Roi lui enrenoit, & lui pretat même de l'argent pour son voyage; mais le Due de Lorraine fur fi long-temps à fe preparer que le Pape & les Barons de Naples ennuyez de son delay, s'accorderent avec Ferdinand. Ce mal-heur fur immediatement suivi d'un autre qui n'avoit point été préveu. Les Provençaux craignirent d'apartenir à unMaître qui ne fût pas affez fort pour les desfendre, & feiilleterent si bien les papiers de leur Chambre des Comptes; qu'ils y trouverent les Testamens de Charles premier d'Anjou, & de Beatrix fa femme, qui ordonnoient expressément, que les femelles de leur postesité, ne succederoient à leurs Etâts* que dans le cas qu'il ne restat plus au-

Tefta-

DE CHARLES VIII. LIV. II. 184 cun male, dans la Maifon d'Anjou. Il s'enfuivoit de là que Charles du Maine n'avoit point eu befoin de la donation de son oncle René, & qu'il avoit exclu par la prerogative de fa naissance, sa cousine germaine Yoland, & par confequent le Duc de Lorraine fils d'Yoland. Les Testamens de Charles Premier d'Aujon,& de Beatrix futent portez au Conseil de France, qui se repentit d'avoit relâché le Barrois, & l'on ne parla plus d'arbitrage. Il y avoit encore un autre droit du Roi Charles Huit dont onne fit point mention, quot qu'il fût plus nouveau, & qu'apasemment il y eut moins lieu de le contefter: On a veu dans le Regne precedent, que Marguerite d'Anjou, fille aînée de René, étoit une Princesse des plus extraordinaires de son temps, & qu'elle avoit gagné & perdu des batailles pour conferverla Couronne d'Angleterre au Roi Henri Six son mari. Elle avoit enfin succombé plus par la foiblesse de Henri, que par l'effort de ses Ennemis; & Edouard Quarre l'avoir profe en baraille l'espée à la main. Il n'avoit ofé la faire mourir n'y s'empêcher de la déclarer prisonnière de guerre; mais il l'avoit enfermée dans une espece de cachot, & mile à cinquante mille écus de rançon. Il se passa plufieurs années sans qu'elle fût rachetée : & de fait la somme étoit si considerable, que René qui ne survenoit qu'avec peine, & par le secours de ses amis, à la dépense du Duc de Calabre son fils pour les guerres de Naples, ne pouvoir la fournir, & la Reine d'Angleterre seron ainsi demeurée caprive jusqu'à sa mort, si Louis Onze n'eût été assez genereux de la racheter. Cette liberalité n'étoit pas commune, &c laReine d'Angleterre s'en fouvint fi bien en mourat, qu'elle crut devoir préferer son bien-faicteur à la fœur puince Yoland, dont elle n'avoit jamais tiré aucune affistance, & à Ferri de Vaudemont qui n'étoit son beaufrere que pour avoir enlevé sa sœur.

Elle inftima Louis XI, fon feul & universel herivier

1491.

entre les

Manutcrits de

Lomenie.

1491. par un testament autentique, * & par consequent * Il est René de Lorraine n'avoit ancun droit à la succession

de René d'Anjou son ayeul maternel.

Ferdinand ainsi resté contre son esperance sur le Trône de Naples, ne scut ni se prévaloir de son bonheur, ni achever son Régne avec plus de tranquillité qu'il ne l'avoit commencé. Il voulut en toute maniere châtier sa principale Noblesse; & comme la vengeance est la plus ingenieuse des pasfions pour arriver à la fin, ils'imagina que ses Barons ne s'étoient reconciliez avec lui, que parce que le Duc de Lorraine n'étoit pas venu assez promptement à leur secours, & qu'aussi-tôt qu'ils auroient mieux pris leurs mesures, en donnant à ce Duc le loifir de lever une Armée, ou en s'adressant à un autre Prince plus puissant que lui, ils se revolteroient encore. Ce mal n'étoit qu'imaginaire ; cependant il donna lieu à la plus insigne perfidie qui eut été commise depuis plusieurs siécles dans l'Italie. Ferdinand Roy de Naples invita ses Barons à confirmer fa nouvelle réconciliation avec eux par un magnifique festin qui fut préparé dans son Palais; & les Barons eurent plus de complaisance pour leur Maître qu'ils venoient d'offenser, que ne permettoit le genie de la Nation Italienne. Ils supposerent que Ferdinand n'oseroit violer le Traitté qu'il venoit de conclure avec eux, & ils ne s'appuyerent pas rant sur les Evangiles sur lesquelles il avoit juré, que sur la garantie des Roys d'Espagne, * des Vénitiens, & de la Ligue d'Italie intervenus dans le Traitté. Leur aveuglement fut fi general, qu' Antoine de Saint Seyerin, Prince de Salerne en fur seul exempt. Ce Seigneur avoit eu un secret pressentiment de ce qui devoit arriver; & non-seulement il n'avoit pû être persuadé d'aller à Naples; mais de plus il avoit emploié tous ses efforts pour en détourner le Prince de Bisignan son frere: & ne le pouvant, il s'étoit retiré avec Ces

* Férdimand &c Isabelle.

DE CHARLES VIII. LIV. II. 185 ses trois fils dans l'Etat de Venise. Il n'y fut pas plûtôt, qu'il aprit que les Barons de Naples avoient été tous tuez au festin: il en témoigna sa douleur au Senat, & il luy demanda conseil à laquelle des trois Puissances, qui étoient le Roi Charles Huit, les Roys Catholiques, Ferdinand & Isabelle, & René Second Duc de Lorraine, il s'adresseroit pour punir le crime du Roi de Naples qui faisoit horreur à la nature. Le Senat répondit qu'il ne faloit plus penfer au Duc de Lorraine : que la conjoncture qui avoit fait appeller ce Prince en Italie étoit passée, & qu'il n'y avoit plus d'apparence qu'elle revint : Que la principale Noblesse de Naples venoit de perir; & que les enfans qu'elle avoit laissez étoient encore si jeunes, que quand le Roi de Naples ne les opprimeroit pas dans leur bas age, le Duc de Lorraine ne seroit plus en état de les seconder, lorsqu'ils l'inviteroient de se venir mettre à leur tête pour venger la mort de leurs peres: Que ce Duc n'avoit ni le credit de lever une Armée, ni le moyen de l'entretenir, & que l'un & l'autre étoient pourrant nécessaires pour chasser le Roi de Naples: Ou' Alexandre Six n'avoit pas les mêmes interêts qu'avoit eu son Prédecesseur, & qu'il trouveroit mieux son compte avec le Roy de Naples, qu'avec le Duc de Lorraine; parce qu'il ne pensoit qu'à l'aggrandissement de ses fils : qu'il ne pouvoit esperer du Duc de Lorraine les principaux Fiefs de sa Conquête pour les investir, qu'aprés qu'elle seroit achevée, & qu'elle en auroit coûté beaucoup au Saint Siege pour l'aider : au lieu que sans cela il seroit aisé au Roy de Naples de dépouiller les plus riches enfans des Seigneurs qu'on venoit de massacrer par son ordre, & de revêtir de leurs dépouilles les enfans d'Alexandre: Que les Roys d'Espagne n'étoient déja que trop puillans; & que bien loin de les établir à Naples, il seroit peut-étre bon d'essayer, s'il ne seroit

1491. confultation du Prince de Salerne.

pas possible de leur ôter la Sicile: * Qu'ils avoient déja de grandes prétentions fur le premier de ces Roizumes; & qu' Alphonfe leur oncle n'avoit pu, felon eux, les en frustrer pour élever son batard fur le Trône: Que si aprés avoir été si longremps paisibles possesseurs d'unelsse qui joignoit presque l'Italie,ils s'accommodoient encore de la plus belle portion du continent de l'Italie; les Princes, & les Républiques de ce Païs ne seroient plus en état de leur réfifter, en cas qu'ils les attaquassent : qu'il étoit donc plus à propos de s'adresser au Roi de France, dont on avoit toujours éprouvé le bon voitinage; & que d'ailleurs quand Sa Majesté auroit conquis le Roiaume de Naples, elle seroit obligée pour le conferver à vivre en parfaite intelligence avec les Princes d'Italie, puisque la France en étoit trop éloignée pour envoier des secours par terre dans le Roiaume de Naples, & que les Troupes que les Vaisseaux apporteroient par mer coûteroient trop, & d'ailleurs elles ne seroient pas capables de le deffendre; au lieu que les Roianmes de Sicile & de Naples n'étoient separez que de quatre lieues, & que les Rois d'Elpagne, qui étoient Maîtres du premier pouvoient ailement faire porter de la dans le fecond, autant de troupes qu'ils jugeroient à propos,

Le Prince de Salerne suivie le confeil du Senar de Venise, & alla en France infoirer à Charles Huit la guerre d'Italie. Ses offices furent lecondez pat ceux de Louis Sforce, & même par ceux d' Alexandre Six, qui fur obligé par les intrigues suivantes à fe déclarer contre le Roi de Naples. Il sçavoit que le Pape Calixte Trois fon oncle avoit irremissiblement offense ce Roi au sens des Italiens, en l'empêchant, autant qu'il avoit pû, de parvenir à la Couronne de Naples, & depuis en essaiant de le dépouiller à toutes les occasions qui s'étoient offertes; Que le même Calixte devoit sa fortune à Alphonse d'Arragon pere du Roi de Naples : Qu'il étoit né

dans

DE CHARLES VIII. LIV. II. 187 dans le Roiaume de Valence : Qu'il avoit été son 1491. Domeftique à Sarragoce : Qu'il avoit paffé avec luià Naples: Qu'il avoit été de lon Confeil : Qu'il avoit en une longue familiarité avec lui, & que la faveur d'Alphonse, lui avoit procuré de riches Benefices, un chapeau de Cardinal, beaucoup de credit à la Cour de Rome, & enfin la faveur de la brigue qui l'avoit élevé sur le Saint Siege. Cependant Alphonse n'étoit pas plûtôt mort, que Calixte avoit agi non-seulement comme s'il eut été quitte des obligations signalées qu'il luy avoit ; mais encore comme s'il cue été fon plus grand Ennemi. Il n'avoir rien negligé pour empêcher que fon testament ne fût execute, & pour y parvenie il l'avoit accusé de faux : Il avoit là dessus traversé de toutes ses forces l'avenement de Ferdinand à la Couronne de Naples; & non seulement il ne s'étoit pas mis en peine de couvrir son dessein du pretexte de la conserver à Jean , bâtard d'Alphonfe; mais deplus, ihs étoit hautement déclaré, qu'il en vouloit inveltir Pierre Borgia fils de fon frere, & fi la most n'eur furpris Sa Sainteré . forfqu'il en falloit faire dreffer l'investiture, Ferdinand autoit été dépouillé. Il n'avoit pas oublié cerre minte , & dans le Conclave tenu pour donner un fuccesseur à Innocent Huit, il n'avoit rien épargné pour traverser l'Election d'Alexandre Six. Son opposition avoit été trop publique pour ctre ignorée; & Alexandre n'avoit pas moins de penchant pout la vengeance, que fon oncle en avoit en pour l'ingratitude. Louis Sforce l'attaqua par un endroit si delicat, & lui representa qu'il ne satisferoit jamais le desir d'élever ses enfans, ni l'aversion qu'il avoit pour le Roi de Naples, qu'en excitant la France à le dépouiller : Qu'il n'étoit pas affez puissant pour l'executer par Ini-même; & que quand il le feroit, les Princes. d'Italie n'auroient garde d'y consentir, a caule

qu'il lui seroit aisé de les accabler, aprés qu'il auroit si considerablement augmenté l'Étât Écclesiastique: Que ses soins pour acquerir des Souverainetez à ses enfans ne seroient pas plus heureux que ceux des Papes precedens, s'il se contentoit de les imiter, & qu'il ne réuffiroit pas mieux qu'eux, ou que s'il en venoit à bout ce ne seroit que pour sa vie; & les Papes suivans ôteroient aux siens les dépouilles dont il les auroit revetus. Au lieu que la venue, & l'établissement des François dans l'Italie y causeroient de telles revolutions, que le Saint Siege auroit plus d'une occasion d'accroître son domaine, & de rendre si puissans ceux qu'il luy plairoit d'agrandir, qu'il ne seroit plus au pouvoir de

qui que ce fût de les ruiner.

Ce discours convenoit si parfaitement avec la disposition où se trouvoit Alexandre Six, qu'il joi-2nit ses Offices avec ceux de Louis Sforce. L'un & l'autre pressent auparavant s'ils seroient favorablement écoutez de la Cour de France, & Vers, qui ne vouloit plus être nommé que par sa dignité de Senéchal de Beaucaire, les en ayant assurez, ils envoyerent à Charles Huit une magnifique Ambassade dont le Comte de Caïace de la Maison de faint Severin étoit le Chef, & Balbiani l'Orateur. Balbiani prononça devant le Roi assisté de son Conseil une harangue dont on distribua une infinité de copies, & qui neanmoins est diversement abregée dans les Historiens. Elle exhortoit Sa Majesté Tres-Chrêtienne à la conquête de Naples, & lui prédisoit qu'elle n'y trouveroit point d'ostacle : Que le Pape & Louis Sforce se rendoient garends de cette facilité, & vouloient qu'on les crût par cette raison que si la chose n'étoit pas telle qu'ils la suposoient ils se perdroient sans ressource: au lieu que la France en seroit quitte pour perdre l'Armée qu'elle hazarderoit, puisque le Roi de Naples & les Florentins, qui ne manqueroient point alors de

DE CHARLES VIII. LIV. II. 189 de s'emparer de l'Etat Ecclesiastique, & du Duché de Milan n'auroient garde de passer les Alpes & de porter la guerre en France: Que le Roi de Naples n'étoit point en état de se deffendre, & qu'ou ne le pouvoit attaquer dans une conjoncture plus desavantageuse pour lui que la presente: Que le meurtre de ses Barons avoit irrité ses sujets au point qu'il n'y avoit pas de domination dans le monde, qu'ils ne preferassent à la sienne : Qu'ils ne s'exposeroient plus pour ce bâtard qui rencherissoit sur la cruauté des anciens tirans, & s'ils le faisoient, ce ne seroit qu'en aparence, & d'une maniere si foi ble qu'il n'y auroit point de peine à les vaincre: Qu'un fimple * Comte d'Anjou, affifté d'une Troupe de gens de guerre quin'étoient que Volon- S. Louis. taires, avoit conquis les deux Siciles, & qu'un * Louis. Duc de même nom avoit deux fois défait en batail- Trois Duc le les forces que les Espagnols & les Italiens lui d'Anjou. avoient opposées: Que la seule mort avoit interrompu le cours des victoires de ce Duc, sur le point qu'il en alloit recueillir le fruit: Que René son frere, & le Duc de Calabre son neveu n'avoient été plus infortunez que lui que par deux raisons d'autant plus importantes à remarquer, qu'elles cessoient absolument dans la conjoncture presente: l'une que le Pape Pie Second leur avoit été contraire : l'autre que François Sforce s'étoit détaché de leurs interêts, à la priere du Roi Louis Onze, qui ne vouloit pas que les Princes de son Sang s'agrandissent, à cause des traverses que les Ducs de Bourgogne & de Bretagne lui avoient suscitées : Qu'il n'y avoit plus de ces Ducs: Qu'Alexandre Six, bien loin de le déclarer contre Charles Huit, offroit de le seconder: Que Louis Sforce n'avoit garde de l'abandonner, puisqu'il joindroit ses Troupes à l'Armée Françoile & qu'il lui serviroit de guide par Terre, pendant que sa Flotte qui les attendoit au Port de Gennes les côtoyeroit par Mer, & leur fourniroit des vivres,

en eas qu'ils n'en trouvaffent pas affez sur leur route: Que la France se trouvoir en paix avec tous ses voisins, & qu'elle n'avoit pas à craindre qu'ils l'attagnasseur tant qu'elle seroit puissamment armée. Que les Conquetes de Constantinople & de Trebisonde suivroient de prés celle de Naples, & que la réputation de Charles Huit iroit bien au delà de

Charles-Magne.

Balbiany aprés avoir harangué, se retira; & Defcordes que l'on nommoit alors Marêchal de Crevecœur, & l'Amiral de Graville, le refuterent à leur mode; c'est à dire avec plus de bon sens que d'éloquence. Ils representement dans le Confeil du Roi que la Conquête que l'on proposoit étoit éloignée, & que les François n'étoient propres que pour les prochaines: Que le Roi de Naples étoit le plus prudent des Princes Chrêtiens , & qu'Alphonse Duc de Calabre son fils aîné s'étoit exerce dans toutes les Guerres d'Italie excitées de fon temps, & fur tout dans celles que l'on avoit entreprifes, pour tirer la Ville d'Ottrante des mains des Turcs: Qu'ils s'étoient affurez du Roiaume par le meurtre des principaux Sujets, qui seuls y pouvoient introduire l'Ennemi; & que la confiscation de leurs biens, jointe à l'épargne d'un long Regne, lui avoicacquis plus de richesses, qu'il n'y en avoit dans les Tréfors de tous les autres Souverains de l'Europe: Que Charles Huit n'avoit point assez de vigueur pour exécuter par lui-même une entreprile accompagnée de tant de fatigues: Que cependant elle ne reuffiroit pas, s'il la confiort à des Lieutenans: Qu'il n'avoit point d'argent, & qu'aucun autre Prince que Ferdinand n'étoit capable de lui en prêter: Qu'il n'y avoit pas lieu de le fier à Louis Sforce , puisqu'il violoit routes les Loix divines & humaines pour supplanter fon neveu; * & que quand on le pourroit sans imprudence, il n'y auroit ni honneur, ni seurere à pro-

Galeas Sforce.

DE CHARLES VIII. LIV. II. 191 teger un fi méchant homme ; & ce feroit trop eftimer le Roiaume de Naples, que de l'acheter à ce prix: Que Louis Sforce agiffoit contre les propres interêts; en procurant aux François un établiffement dans l'Italie: Qu'il avoit de l'esprit: Que sa haine pour la Maison Roialle de Naples, ne l'aveugleroit pas toujours; & que des qu'il s'appercevioit de sa faute, tous les sermens qu'il auroit faits au contraite ne l'empécheroient pas de la reparer : que Philippe Viscomry Duc de Milan fon ayoul maternel avoit tellement ou peur que les François ne le rétablissent à Naples, que n'aiant pas d'autre voie pour les en chasser, que celle de delivrer Alphouse d'Armgon , qu'il avoit pris avec la pluspart de la Noblesse de Naples à la Bataille navalle de Gayerre, il avoitmieux aimé les mettre gratuitement en libetté que de souffrir que le Duc de Calabre s'enrichît de leurs dépositiles : Que François Sforce son gendse, & pere de Louis, avoit h exactement fuivi cette politique, qu'encore qu'il n'est point de plus grand Ennemi que le même Alphonie, il l'avoit pourrant secontu fi

1491:

le conquerir.

Ces rations ébraulerent de forte Briconnet, qu'il n'eût pas la force d'y réfilter. Il revust au fentiment commun, & la promefic qu'il avoit faite au Sénechal de Beaucaire de n'en avoir jamais d'autres que les fiens, céda cette fois à la verité connue. Il le repentit d'avoir follicité le Roi fon Maître des engager dans une entrepuise fi mal concertée; & il temoigna de la douleur à toutes les perfonnes qui lui en parletent depuis. Mais

à propos, qu'Alphonie avoit confessein être principalement redevable de sa conservation: Que Louis Sforce imiteroit son pere & Ion ayeul autsi-tôt qu'il se seroit vengé, & queles François auroient plus de peine à retourner du Roianne de Naples dans seur Pays, qu'ils n'en auroient eu à 191

le Sénechal de Beaucaire persista dans son obstination, & il sçur mauvais gré à Briçonnet de l'avoir abandonné. Il ne rompir pas neanmoins avec lui, parce qu'il auroit hazardé sa fortune: mais il continua seul les offices secrets qu'il rendoit à Loüis Sforce, & il sur si heureux, que Charles Huit le crut préferablement à tous ses autres Ministres. Les Italiens qui rasinent toûjours dans la pénetration des desseins dont les effets ont été bizares, se sont imaginez que celui de Loüis Sforce d'àppeller les François en Italie, lui avoit été suggeré par Hercule d'Est, Duc de Ferrare son beau-pere,

& voicy comme ils le racontent.

La République de Venise resoluë de s'emparer de l'Etat de Ferrare, qui servoit de frontiere entre celui de l'Eglise & le sien, en avoit assiegé la ville capitale, dans l'opinion de la prendre avant qu'elle pût être secouruë; mais les Ferrarois s'étoient desfendus si long-temps, qu'ils avoient donné aux autres Princes d'Italie le loifir d'affembler leurs forces, pour les dégager. Ils avoient de plus tellement fatigné par de continuelles sorties les affiegeans, qu'ils ne pouvoient éviter d'être entierement défaits par les Troupes auxiliaires, & en ce cas la République auroit été contrainte de rendre au Duc de Ferrare, ce qu'il pretendoit qu'elle eût autrefois usurpé sur ses ancestres. Mais une occasion si favorable lui échapa par l'infidelité de son gendre. La République de Venise reconnut qu'elle s'étoit embarrassée mal à propos, & n'épargna rien pour se dégager. Elle fit representer à Louis Sforce qu'il étoit bien de son interêt d'empêcher qu'elle ne prît Ferrare; mais qu'il ne l'étoit pas de la pousser plus loin , ni de tailler en pieces les affiegeans, parce qu'en poussant les affaires jusqu'à cette extremité, le Duc de Ferrare. & par consequent le Pape, dont il étoit feudataire, profiteroient seuls de ce qui seroit ôté aux

DE CHARLES VIII. LIV.II. 193

Venitiens. Cependant il valoit mieux pour les Ducs de Milan qu'elle en demeurât revêtue, puis qu'elle ne leur étoit pas si redoutable que la puissance temporelle du Saint Siege. La République de Venise ajoura à ce discours soixante mille écus d'or, & Louis Sforce détacha ses Troupes de celles des autres Princes. Il menaca même d'en renforcer l'Armée des Venitiens s'il n'étoit reconnu pour Arbitre entre eux & le Duc de Ferare: & comme s'il l'eût fait, l'avantage auroit infailliblement penché du côté des assiegeans, & Ferrare se fût perdue; on fut contraint de le prendre au mot, puisque Ferrare ne pouvoit être sauvée que par là. Louis Sforce n'avoit point encore eu de si belle qccasion de se signaler que celle-là, & il ne la laissa point échaper. Il s'arrêta à Bagni, pendant que ses Troupes se rafraîchissoient aux environs: Il y manda les députez des parties: Il éxamina leurs pouvoirs & leurs titres: Il leur donna de longues & de paisibles audiences; & il n'oublia rien de ce qui ce pratique quand on veut juger selon la conscience. Mais il prononça selon ses interêts: Il ordonna que le Siege de Ferrare seroit levé, & que neanmoins la République de Venise, retiendroit la plus fertile portion du Ferrarois qui consistoit dans la Banlieuë de Pabodia, & dans le Polesiné di Rovigo. Le Duc de Ferrare receut par cette Sentence deux préjudices; l'un qu'on lui ravit la moitié de son revenu; l'autre que sa ville capitale demeura exposée aux insultes des Venitiens, qui n'en pouvoient auparavant approcher, à cause que le Polesine qui la couvroit étoit de trop difficile accez. Ainsi le Duc de Ferrare ne put se dispenser d'executer la sentence de Louis Sforce, parce qu'autrement il seroit resté seul dans la querelle: mais il ne le lui pardonna pas: Il attendit la conjoncture propre pour l'en punir, & il se prévalut d'autant plus volontiers de celle d'introduire les Fran-ÇÖÜ

HISTOIRE

1491.

çois dans l'Italie, qu'il sçavoit que le Roi Charles Huit s'étoit vanté qu'apres la conquête de Naples, il obligeroit Louis Sforce à remettre l'admini-

stration du Duché de Milan à son neveu.

Mais à juger des Princes par leur caractere particulier, & par la disposition de leurs esprits, Hercule d'Este Duc de Ferrare, n'étoit pas capable de la noire méchanceté qu'on lui attribue. C'étoit un Prince d'humeut enjouée, qui haissoit les affaires, qui aimoit à vivre agreablement, qui ne le tenoit sur le serieux que par nécessité, & qui ne concevoit rien de si fâcheux que de discontinuer la vie molle qu'il avoit commencée. Il s'étoit pourrant veu réduit à de grandes extrémitez; & comme il tenoit pour miracle d'en être délivré, quand il ent eu du penchant à la vengeance, il n'auroit eu garde d'y succomber, puisqu'il se seroit attire de nouvelles affaires; ce qu'il craignoit plus fans comparaison, qu'il n'aimoit à se venger de ses Ememis. Outre qu'en procurant l'entrée des François en Italie, il y perdroit autant que son gendre, puisqu'il courroit autant de risque d'être dépouillé que lui.

Louis Storce ne consulta donc que lui même, pour conclure par fon Ministre Balbiany avec le Senéchal de Beaucaire, suffisamment autorisé du Roi Charles Huit, un Traité dont les principaux articles furent de la part de Sa Majesté: * Qu'elle n'entreprendroit rien sur le Duché de Milan: Qu'elle y conserveroit l'autorité de Louis Sforce; Huit & de & que pour asseurer sa protection, elle laisseroit en passant deux cent Lances dans la Ville d'Aft. Louis Sforce s'obligea reciproquement de faire prêter à Sa Majesté, avant que son Armée sortit de France, deux cent mille écus qui feroient uniquement employez à la payer : d'y joindre, quand elle passeroit par le Duché de Milan, einq cent Lances que le même Storce entretiendroit à ses d'

* Entre les Traittez de Charles Storce.

DE CHARLES VIII. LIV.II. 195 pens, tant que la Guerre dureroit : de donner à cette Armée le passage, les Rivieres, & les Ports de l'Etat de Gennes pour la seureté de la Flotte de France. On y ajouta cet article secret : Que Louis Sforce feroit mis en possession de la Souveraineté de Tarante, & en recevroit l'investiture de Charles Huit, aussi-tôt que Sa Majesté l'auroit conquise, mais ceux qui ont écrit cette fausseté, ne scavoient pas que le Traité que l'on vient d'abreger fut fi fecret , qu'il n'y eut que quatre perlonnes : fcavoir Charles Huit , Louis Sforce , Vers , & Balbiany qui le sceurent; & que dans l'un des deux Originaux qui en subsiste encore, l'Article pretendu de la Principauté de Tarante, n'est mi dans le corps de ce Traité, * ni au bout, où l'on avoit alors accoutumé de mettre les Articles Trefor des fecrets, lorfqu'il y en avoit. Il n'est pourtant pas Chartres fans apparence que Louis Sforce, qui ne perdoit aucune occasion de profiter, stipulat la Principauté de Tarante pour deux raisons: l'une que ce seroit un établissement convenable pour un de ses fils : l'autre qu'il observeroit & traverseroit de la mieux que d'aucun autre lieu les desseins des Francois après leur conquête. Mais il étoit desormais inutile de tenir secret un Traité, que l'Ambassade folennelle du Comte de Cajasse n'avoit que trop donné lieu de pressentir. Et de fait le Roi de Naples s'attendoit si bien à soutenir la Guerre, qu'il leva des nouvelles Troupes: il vifita fes meilleures Places: il en renforça les Garnisons: il distribua les Milices pour garder les Côtes : il amassa force

munitions, & fur tout il emprunta de l'argent de tous ceux qui lui en voulurent prêter, parce qu'il étoit prévenu de l'opinion que s'il perissoit ce ne feron que faute de cela. Sa principale politique fut ensuite de raffeurer ses Peuples & de leur donner du mépris pour les François, en faisant courir le bruit qu'il n'étoit pas possible qu'ils reussissent dans

leur projet, & qu'ils auroient en tête le plus sage des Rois de l'Europe, & le plus exercé dans la bonne & dans la mauvaise fortune: Que s'ils l'arraquoient par Mer, ils ne trouveroient plus comme autrefois un Comte de Rossano qui les receût dans ses Ports, qui les renforçat de Troupes fraîches, & qui les fit entrer d'abord dans le centre du Royaume de Naples: Que tous les Ports leur seroient également fermez : Que s'ils en pretendoient gagner il faudroit que ce fut à la pointe de leurs épées: Que s'il survenoit une tempête pendant qu'ils y travailleroient, elle fusfiroit pour diffiper leur Flotte, & pour jetter leurs Vaisseaux contre les rochers qui les briferoient, ou pour les poulfer dans des lieux où ils seroient pris sans combatere. Si la Mer leur étoit favorable, ils auroient. encore à se deffendre de la Flotte de Naples qui attendroit à son aise & dans de bons Ports l'occasion de les combattre à son avantage : Que la Flotte de France étoit composée de Vailleaux la pluspart empruntez ou louez, qui ne se deffendroient que foiblement, & que les autres ne connoissant pas la Côte de Naples y échoueroient par l'ignorance de leurs Pilotes, quand même les vents contraires ne les y pousseroient pas: Que le chemin par terre seroit long & difficile, & que les François y trouveroient d'autres inconveniens, qui ne leroient ni moindres ni en plus petit nombre que ceux de leur voyage par Mer: Que les Soldats de cette Nation n'étoient point accoûtumez à vivre en discipline, & que les Lombards étoient mal endurans: Qu'ils ne logeroient pas volontiers les François, & qu'il surviendroit entre eux dés les premiers jours une infinié de querelles qui commettroient les nouveaux Alliez les uns contre les autres: Que Louis Sforce se repentiroit alors de sa folie; & que quandil demeureroit endurcy, les Républiques de Venise & de Florence, le Duc de Ferrare, & le Saint

DE CHARLES VIII. LIV. II. 197 Saint Siege n'endureroient pas qu'on pillat leurs Etats en chemin faisant: Que la premiere de ces quatre Puissances qui refuseroit le passage aux François, les arrêteroit pour long-temps, & que quand elles conviendroient toures de l'accorder , elles ne préserveroient pas ces Etrangers d'une lassitude extraordinaire à l'entrée du Royaume de Naples; cependant ce seroit alors qu'ils auroient à se deffendre d'une Armée fraiche, composée de vieux Soldats, qui n'auroit pour les défaire qu'à soutenir leur premier choc: Que le Roi de Naples étoit uni de sang & d'interêt avec les Rois Catholiques Ferdinand & Habelle: Qu'ils étoient fils des deux freres, & par consequent d'une même Maison: Qu'il avoit de plus épousé la sœur du Roi Catholique; & que d'ailleurs son Royaumen'étoit séparé de la Sicile que par un détroit de quatre lieues: Que les prétentions des Frangois étoient les mêmes sur la Sicile, & sur Naples; & que comme le Roy Catholique prévoyoit affez que la conquête du dernier de ces Royaumes, rendroit infaillible celle du premier, la nécessité de conserver la Sicile le contraindroit d'aider son beau-frere à deffendre le Royaume de Naples qui lui tenoit lieu de dehors, quand la double parenté qu'ils avoient ensemble ne l'y obligeroit

On répandit ces bruits avec autant d'artifice que de vray-semblance dans toutes les Cours d'Italie; cependant personne n'en étoit moins persuadé que le Roi de Naples, par l'ordre duquel ils courroient, il jugea de ce qu'il auroit à souffrir quand un Roy de France l'attaqueroit en personne par les effroyables extrémitez où les Ducs d'Anjou & de Calabre avoient reduit son pere & lui; & il conclut que si ces Ducs les avoient chassez de Naples, le moindre mal qu'il pût attendre de Charles Huit à la tête de toutes ses forces ; seroit d'être

1491.

pas.

accablé d'abord sans ressource. Il consideroit encore que de quelque côté qu'il tournat les yeux tout lui étoit infidele ou suspect : Que sa Noblesse le haiffoit, & que les Peuples qu'il avoit plus chargez qu'ils n'avoient accoutumé de l'être, ne demandoient qu'à changer de Maître, persuadez que d'un côté il ne leur pouvoit rien arriver de pire que de demeurer sous sa domination, & d'un autre côté que le Roi de France, pour gagner leur affection les déchargeroit de la plus-part des impots lous lesquels ils gemissoient: Que son tresor ne dureroit pas long-temps, & que des le moment que les François mettroient le pied dans son Royaume qu'il n'en tireroit plus rien : Qu'il n'y avoit point de Princes ni de Republiques en Italie qu'il n'eût offensés en leur déclarant la guerre, en travaillant à les divifer, & en leur suscitant des Revoltes de leurs sujets, & que ces sortes d'injures ne se pardonnoient dans ce Païs qu'autant que l'on étoit dans l'impuissance de se venger : Que sa double alliance avec les Rois Catholiques ne lui en avoit pas acquis l'amitié, & que ce Prince n'avoit pas oublié que le Roi Jean d'Arragon son Pere auroit herité du Royaume de Naples, aussi bien que des autres qui composoient la Monarchie d'Arragon, si son oncle Alphonse n'en ent disposé par un Testament contraire aux bonnes mœurs.

Ces motifs parurent si forts au Roi de Naples, qu'il se prevalut de la premiere occasion, qui se presenta d'appaiser les François. Frederic d'Arragon son Second sils avoir épousé une Princesse de Savoye sœur de la mere de Charles Huit, il en avoit une sille, que la Duchesse de Bourbon sa cousine germaine avoit élevée à la Cour de France; & elle y étoir encore quand le Roi d'Ecosse la rechercha en mariage. La bienseance vouloit que les arricles du contract sussent des leu vieu où elle

DE CHARLES. VIII. LIV. II. 199 elle demeuroit, outre qu'il n'y avoit pas d'appaparence de la tirer de la pour negocier son mariage en Italie, & que quand elle y eut été, il auroit falu qu'elle fut revenue en France pour passer en Ecosse. Ainsi le Pere & l'ayeul de la Princesse envoyerent des Ambassadeurs à Paris pour régler les articles de concert avec les Commissaires que nommeroit le Roi Charles Huit; & ce fut la seule chose qu'on insera dans l'instruction qu'ils communiquerent aux Ecoflois. Mais on leur en avoit donné une autre que Briconnet & le Senéchal de Beaucaire seuls devoient voir, & qui autorisoit suffisamment les Ambassadeurs pour offrir à Sa Majesté de lui payer cinquante mille écus par an, en qualité de tribut. La proposition en fut faite dans le Conseil du Roi; mais il s'y trouva des difficultez insurmontables. Le Royaume de Naples étoit deja feudataire & tributaire du Saint Siege, & l'on ne voyoit pas qu'il pût l'être encore de la Monarchie Françoise, sur tout le Saint Siege n'y consentant pas; & quand il y acquiesceroit, ce qui n'etoit pas neanmoins à presumer, on s'en étonneroit d'autant plus que la chose étoit sans exemple: De plus le Pape Alexandre Six venoit de faire une démarche qui sembloit témoigner une resolution formée de s'unir plus étroitement avec la France. Il avoit offert à Briconnet un chapeau de Cardinal, pourveu qu'il voulût bien le tenir immediatement de Sa Sainteté. Briconnet avoit évité en galant homme le piege que le Pape-fui drefloit, & avoit répondu qu'il le sentoit infiniment obligé de la grace qu'on lui présentoit; mais que son Maître étoit assez puissant pour lui faire du bien, & qu'il n'en pretendoit que par lui. On avoit long-temps raisonné sur cette action, & l'on s'étoit arrêté à la pensée que Sa Sainteté ne jugeant pas que ses fils pussent être établis si richement dans le Royaume de Naples, qu'ils le seroient en France, prenoix

14

oo HISTOIRE

de loin ses mesures pour y parvenir. Le Conseil de France évita là dessus de donner à Sa Sainteté tant soit peu d'ombrage, & il ne se contenta pas de representer aux Ambassadeurs de Naples, que ce qu'ils proposoient n'étoit pas de nature à se mettre en execution. Il conclut avec eux l'affaire d'Ecosse: Il resus de negocier celle du tribut: Il leur déclara que la France ne vouloit plus désormais entretenir de commerce avec le Roi leur Maître. Il protesta de traiter d'ennemis les Neapolitains en quelque lieu qu'ils se trouvassent; & afin qu'ils n'en doutassent pas, il leur sit voir les preparatifs qui se faisoient contre eux dans toutes les Provinces.

Fin du Livre Second.





ARGUMENT

DU TROSIE'ME LIVRE.

Erdinand Roi de Naples, & le Pape Alexandre Six ne sçachant plus quelle barriere opposer aux François, députent vers le Sultan Bajazet Second, qui leur promet du secours. Louis Sforce entre--prend de dégrader le Duc de Milan son neveu. Il ne peut neanmoins éviter de le marier, & illui choisit pour femme Isabelle d'Arragon petite-fille du Roi de Naples. Cette Princesse est mariée par Procureur, & conduite à Milan. Louis Sforce en devient amoureux: mais elle a de l'aversion pour lui, & il fait empoisonner le Duc de Milan. Charles Huit est conseillé de vanger ce crime: maisils'en excuse sur le traitté concluavec le coupable. Pierre de Medicis veut traverser le voiage des François à Naples: mais il se met inconsiderement entre leurs mains, & n'est relaché qu'a-HIST OF

ARGUMENT. pres les avoir rendus Maîtres des Forteresses de sa République. Il retourne à Florence, & on le contraint d'en sortir. On pille son Palais, & on le bannit. Le Roi tire de l'argent des Florentins, & va à l'ise : il lui donne la liberté, & retient toutefois la meilleure de ses Citadelles. Le Pape s'accommode deux fois desuite avec le Roi de Naples, & reçoit les Ennemis des François dans l'Etat Ecclesiastique: mais ils ne sont pas assez forts pour en disputer l'accés, & ils seretirent. Le Pape persiste dans son obstination: Charles Huit recherche en vain son amitié: Les murailles de Rome & du Château Saint Angetombent, & Charlesy entreen vainqueur. Les Colonnes & les Vrsins se déclarent pour lui. Le Pape traitte avec les François, & leur donne son fils pour

delice receipt bone both

And the low of the state of the letter of

ôtage.



HISTOIRE

CHARLES VIII.

LIVRE TROISIÉME.

Où l'on voit ce qui s'est passé de plusremarquable durant les années mil quatre cent quatre vingt-treize, mil quatrecent quatre vingt-quatorze, & partie de 1495.

1493-



BERDINAND Roi de Naples, perfuade que le Roi de France Charles Huit étoit inexorable, eut recours au Pape Alexandre Six, & lui offrit pour Geoffroy Borgia son fils une fille

naturelle du Duc de Calabre, qui lui porteroit pour sa dot la Principauté de Squilacio. Alexandre qui ne feignoit de favoriser les François, que pour obtenir du Roi de Naples de plus avantageules conditions, accepta bien l'alliance & la Principauté qu'on lui proposoit; mais il resusa nettement

1 6

HISTOIRE

de signer la Ligue desfensive où l'on pretendoit l'engager. Il promit néanmoius de rendre au Roi de Naples tous les bons offices qu'il pourroit exiger

de lui, supposé que la Ligue fut rompüe.

Le Roi de Naples, peu satisfait de cette retenue, eslaya encore une fois de ramener Louis Sforce par une peinture vive & pathetique des mal-heurs qu'il attireroit sur l'Italie en General , & sur luimême en particulier, puis qu'il y seroit le premier exposé: mais Louis Sforce bien loin de profiter de l'avis du Roi de Naples, s'en prévalut adroitement contre celui qui le donnoit. Il craignit que le Roi de Naples & les autres Princes d'Italie ne prévinssent l'orage dont ils étoient menacez, & ne joignissent leurs forces pour mettre Jean Galeas Duc de Milan son neveu en possession de ce Duché, dans la veue que Louis Sforce n'en étant plus le Maître; les François qui ne fondoient leur entreprise que sur le passage, & sur l'assistance qu'il leur promettoit, ne penseroient plus à l'executer. La chose n'étoit pas difficile, pourvû qu'elle le fit avant que le Roi Charles Huit eut achevé d'assembler son Armée; & Louis Sforce l'apprehenda de telle sorte, qu'il prit pour les amuser l'occasion que le Roi de Naples lui fournissoit sans y penser. Il leur témoigna que le projet de Charles Huit lui déplaisoit, &qu'il voudroit bien être en état s'y opposer; mais que deux considerations l'en empéchoient : l'une que n'étant qu'administrateur du Duché de Milan, il n'y pouvoit changer les maxi mes que son pere & son frere avoient établies, dont la principale étoit une bonne intelligence avec les François: l'autre la Seigneurie de Gennes que Louis Onze n'avoit cedée aux Ducs de Milan, que tant qu'ils seroient unis avec la France; & que Charles ne manqueroit pas de la redemander ni de la reprendre par les armes, austi-tôt qu'il verrost que l'on n'observeroit plus la condition que lon

DE CHARLES VIII. LIV. III. 200 son pere avoit éxigée. Louis Sforce ajoûta qu'il prioit les Princes & les Républiques de faire fur un point si délicat toutes les reflexions qu'il meritoit, & de penfer à quelque expedient qui pût honnêtement le dégager d'un devoir si indispensable. Il offrit de l'accepter à bras ouverts: il montra les precautions qu'il prenoit contre les François, en cas qu'ils commissent en passant par le Duché de Milan, les désordres ausquels ils étoient accoutumez: il exagera le nombre des gens de Guerre qu'il avoit levez pour les observer:il communiqua l'ordre qu'il avoit donné de les charger à la premiere contravétion, & il s'exempta par là de l'insulte qui lui étoit

La grande opinion qu'il eût de lui même aprês avoir trompé ses compatriotes, le hâta de combler la mesure de ses crimes par deux attentats qui ne scauroient être bien compris, sans que l'on developpe ici les mysteres de la Maison des Sforces, &

preparée, avant que Charles eût passé les Alpes.

de celle des Viscontis.

Au plus fort des Guerres civiles que les factions des Guelphes & des Gibelins entretenoient dans l'Italie, ceux de l'une & de l'autre, qui avoient afsez d'intrigue pour se faire reconnoître en qualité de Chef de parti dans les Provinces, & pour en chasser leurs ennemis, travaillerent à s'en rendre intentiblement Souverains; foit qu'ils en euffent d'abord eu la pensée, où qu'ils y fussent invitez par l'occasion qui ne povoit être plus favorable, puisque les Empereurs n'étoient pas affez puissans pour faire respecter leurs ordres dans l'Italie, & que le Saint Siege étoit transferé de Rome en Avignon. La ville de Milan étoit alors des plus confiderées de celles d'Italie à cause de sa situation, de la fertilité de son territoire, & du nombre & du courage de ses habitans. Elle jouissoit d'une entiere liberté, mais elle ne prenoit point affez de précaution pour la conserver long-temps: Elle souffroit

lans

sans inquietude que ces familles Bourgeoises acquissent trop d'honneur & de richesles; & cette negligence fut la principale des causes qui l'affujettirent. Les Viscontis s'étoient distinguez de leurs Concitoiens par les deux voyes dont on vient de parler: Car outre que leur Maison étoit la plus ancienne de Milan, & que la Maison de la Tour qui y avoit autrefois commandé y étoit entrée : l'Italie ne se fut pas plutôt partagée entre les Guelphes & les Gibelins que les Viscontis se mirent à la tête des Gibelins, par la seule raison qu'ils étoient plus forts que les autres. Ils les aiderent à pousser leurs Ennemis, & leur persuaderent ensuite que pour conferver Milan dans leur party, il en faloit changer le gouvernement, ils le rendirent ainfi Monarchique, & comme leur brigue étoit la plus forte ils le le firent déferer : l'importance étoit de s'y maintenir; & les Viscontis comprirent si bien cette difficulté, qu'ils la jugerent même plus grande que celle qu'ils venoient de surmonter ; & ne se fentant pas affez forts pour la vaincre, ils eurent recours aux Empereurs, avec d'autant moins de scrupule, que la puissance d'Allemagne étoit alors plus respectée que redoutée en Italie. Ils les reconnurent pour Seigneurs Suscrains, & prirent les qualitez, premierement de leurs Capitaines, & ensuite de leurs Vicaires. L'ambition du dixieme d'entr'eux, alla plus loin, puisqu'il pressa l'Empereur Vinceslas d'ériger en sa faveur le Milanez en Duché, & l'obtint; il se nommoit Jean Galeas, & ses deux fils Jean & Philippe-Marie lui fuccederent. Philippe fut le dernier de sa Maison, & ne laisla point d'enfans legitimes; mais il avoit une fille naturelle appellée Blanche, que la necesfice de les affaires l'obligea de marier à un Bâtard. Il y avoit eu à Cotignola petite ville de l'Etat Eeclesiastique, un homme dont on convient assez que la naissance étoit des plus basses, quei que les Au-

1495

DE CHARLES VIII. LIV. III. 207 theurs imprimez & manuscrits en parlent diversement. Il y en a qui le font Cordonnier, & d'autres Savetier. Quelques uns veulent qu'il ait été Corroyeur; & ceux qui paroissent mieux instruits de son origine le font valet de Laboureur. Cet homme par une avanture tout à fait bizarre que l'on a rapportée dans l'Histoire du Régne précedent de fimple foldar:pafla par tous les dégrez de la profeffion des Armes, & se rendit le plus fameux Capitaine d'Italie, sous le nom ou le sobriquet de Sforce. Il fe maria & laissa plusieurs enfans legitimes de trois femmes qu'il avoit successivement époulées; mais il n'y eut qu'un de les Bâtards qui Jui fucceda pour la valeur: Il fe nommoit François, & il n'avoît que vingt ans quand son pere mourut. Cependant il étoit déja si estimé des gens de Guerre, qu'ils le reconnurent pour leur Chef, au lieu de son pere, à l'exclusion des fils legitimes, quoi qu'il y en eut trois ou quatre capables de remplir sa place. Il fe loua de cette forte avec eux à divers Princes d'Iralie, selon qu'ils offroient de rendre sa condition meilleure, ou qu'ils avoient plus d'argent à lui donner, jufqu'à ce que les Venitiens aiant entrepris la Conquête du Duché de Milan; & Philippe Marie dernier des Viscontis, prévoiant qu'il auroit long-temps besoin de Sforce, le louis pour toujours. Il s'en trouva si bien, que pour se l'attacher plus étroitement il lui fit épouser Blanche sa fille naturelle. C'étoit donc la trois vilaines taches dans la Maison des Sforces: la premiere la basse pa'islance du pere ; la seconde la bâtardise du fils, & la dernière la bâtardise de sa femme. Il eur d'elle, lorsou'il étoit encore à la solde de son beaupere, Galeas son fils aine, & cette circonstance est tres-importante à remarquer, à cause des étranges evenemens qui s'en enfuivirent.

Les Venitiens continuoient la Guerre avec une extrême animolité, lorsque Philippe Matie (en-

tant approcher la fin , & persuadé que s'il n'oppofoit aux Venitiens un Successeur auffi puissant qu'eux, ils ajoûteroient le Duché de Milan à leur Etat de Terre ferme, résolut de les en empêcher. Il jetta les yeux sur Alphonse Roi d'Arragon à qui Jeanne d'Anjou avoit donné le Roiaume de Naples, & il l'institua par un testament dans toutes les formes, son heritier universel. Il mourut trois ou quatre jours aprés avoir ainsi poussé sa jalousie contre la République de Venise au delà du trêpas: mais Alphonse se trouva trop loin pour accourir aussi-tôt qu'il eût été nécessaire; & Sforce oublié dans le Testament de son beau-pere, profita de l'occasion. Il emprunta cinquante mil écus du vieux Colme de Medicis, & il s'assura par cette somme des Troupes qu'il commandoit. Il forma là-dessus le projet le plus hardy qui fut tombé depuis plusieurs fiécles dans l'idée d'un particulier. Il alla droit aux Venitiens, qui se trouvant beaucoup plus forts que lui, ne s'attendoient pas qu'il les vint chercher. Illes surprit à Caravagio, & les deffit entierement. Il retourna delà avec une diligence incroiable dans le Duché de Milan ; il parut aux Porres de la Ville qui en étoit la capitale: il expola à fa veuë son Armée victorieuse en posture de monter à l'assaut; & quand il eut jugé que ce spectacle l'avoit assez intimidée, il fit sommer les Milanois de le reconnoître pour Duc, sans en apporter d'autre raison, sinon qu'il avoit époulé la fille naturelle de Philippe Marie, qui n'avoit point laifsé d'autres enfans. Il ne leur donna que trois heures pour déliberer, & il les menaça de la dernière violence, en cas qu'on ne le satisfit point dans un terme si court. Les Milanois ne s'étoient point attendus à cét étrange compliment, & n'étoient pas en état de rélister. Ils ne vouloient pas être réduits en Province de la Monarchie d'Arragon; & ils ne doutoient pas qu'ils ne le fussent, suppoſć 21142

DE CHARLES VIII. LIV. III. 209

sé qu'Alphonse prît possession de leur Duché. Ils aimoient à vivre sous un Prince, qui n'aiant pas d'autres Sujets, demeurât toujours avec eux: ils connoissoient affez Sforce pour se promettre qu'il les traitteroit doucement, & sur tout ils étoient affurez qu'il ne furviendroit aucun changement dans leurs Loix, ni dans leur fortune sous sa domination. Ainsi le party qu'ils prirent, fut de lui ouvrir leurs Portes, & de le recevoir pour Souverain. Les autres Villes du Duché de Milan suivirent l'exemple de la capitale, & François Sforce fut établi dans son usurpation, avant qu' Alphonse eût été informé de la disposition de Philippe Marie en

fa faveur.

Ce fut là l'origine de la haine implacable entre la Maison d'Arragon & celle des Sforces; & les Espagnols cussent peut-étre mieux fait dans la négociation de Château-Cambrefis de tirer leur droit fur le Duché de Milan du Testament de Philippe Marie, que de se fonder uniquement sur l'investiture de Charles-Quint. Mais sans rien anticiper icy, François Sforce joilit paisiblement du Duché de Milan, & y ajoûta le Duché de Gennes que les François lui donnerent. Sa femme accoucha deux ans aprés de Louis Sforce surnommé le More, à cause de son extraordinaire noirceur. Ce Louis prétendit depuis être plus noble que Galeas son frere aîné, parce qu'il étoit né d'un Mariage de François Sforce deja Duc de Milan, au lieu que Galeas n'étoit forti du même Sforce, que lorsqu'il n'étoit encore que simple avanturier. On croyoit que François Sforce qui n'avoit pas plus de droit au Duché de Milan, qu'en avoient eu les premiers Viscontis, en chercheroit par la même voye dont ils s'étoient servis, & demanderoit l'investiture des Empereurs. Il ne lui eut pas été difficile de l'obtenir aprés la mort d'Alphonse, puisque l'Empereur Fréderic III.

S'etoit

s'étoit expliqué qu'il l'accorderoit pour trente-cing mille ducats!: mais François Sforce n'en voulus pas, soit qu'il craignit le reproche d'avoir acheté la Conquête, ou qu'il raisonnat sur ce principe; Que si les Descendans lui ressembloient, ils n'anroient pas plus que lui besoin d'investiture; & s'ils ne lui ressembloient pas, ils seroient indignes du Duché de Milan. Son fils aîne Galeas lui succeda sans difficulté & tint ce Duché jusqu'à ce qu'il fut tué pour une querelle particuliere. Il ne laissa que Jean Galeas son fils qui lui succeda, & une fille nommée Beatrix, & Lotiis Storce ne prit d'abord que l'Administration du Duché, & la rutelle de son neveu & de sa niéce : mais ensuite l'amour luy inspira de plus criminelles pensées. Il crut devoir marier le jeune Duc Jean Galeas son neveu à l'âge de dix-huit ans ; & pour reparer en quelque maniere par une alliance le tort que François Sforce avoit fait à la Maison d'Arragon, il rechercha l'Infante Isabelle, fille du Duc de Calabre, fils du Roi de Naples.

l'abelle fut aisément accordée, parce que le Roi de Naples avoit alors plus de besoin du Duc de Milan, que les Dues de Milan n'en avoient de luy. Aprés les ceremonies du mariage, Habelle fut menée à son Epoux. Louis Sforce l'alla recevoir sur la Frontiere: Il la trouva plus belle qu'on ne lui avoit dit, & il en devintamoureux. Il ne put, ou ne crut pas devoir eacher sa passion à la personne capable de la sarisfaire; mais il trouva dans Isabelle une fierté insurmontable. Elle avoit une horreur naturelle du crime qui la garantissoit de seduction; & plus il lui proposoit de la rendre plus infailliblement Duchesse de Milan, si elle vouloit bien l'épouser, qu'elle ne le seroit en achevant son mariage avec son neveu, moins il avançoit auprés d'Elle. Elle répondoit toûjours, que puisque Dieu faire nature sinée de la Branche Roialle de

DE CHARLES VIII. LIV. III. 211 Naples, il ne l'avoit pas destinée pour un Cadet de la Maison des Sforces; & il fut si peu possible de lei faire changer de langage, que Louis Sforce fut réduit à le contenter d'empêcher qu'elle ne confommat son mariage avec le Duc de Milan, & à dépecher le plus adroit de ses Emissaires an Roi de Naples, & au Due de Calabre, pour leur offrix tout ce qu'ils exigeroient de lui, pourveu qu'ils consentissent à la dissolution du mariage d'Isabelle avec son neven, qu'il se disoit asseuré d'obtenir du Pape, & qu'en suite ils la lui donnassent pour femme. Le Roi de Naples qui ne doutoit pas que Louis Sforce ne se portat à l'extremité, si on le jettoit dans le desespoir par un refus, & qui le voioit d'ailleurs maître de sa petite fille, étoit d'avis de le contenter ou de l'amuser jusqu'à ce que sa pasfion se rallentit ou changeat d'objet. Mais le Due de Calabre mit son point d'honneur, nonseulement à ne pas avoir de condescendance pour Louis Sforce, mais encore à ne pas souffrir qu'il separat plus long-temps les deux jeunes Epoux l'un de l'autre. Il menaça de s'en plaindre à toute l'Europe, & de l'armer pour venger sa querelle, Louis Sforce incapable d'etre possedé de deux pasfions dominantes en pareil degré, le fit un si prodigieux effort, qu'il éteignit son amour pour se donner entierement à la haine. Il abandonna I(abelle à son neveu, peut-étre dans la seule veuë de la rendre malheureuse; & pour lui donner une rivale qui la controllat en toutes occasions, il rechercha la Princesse Alphonsine, fille de Hercule d'Este Due de Ferrare. Alphonsine ressembloit à Isabelle en toutes choses, excepté qu'elle n'étoit pas fi belle. Elles étoient toutes deux * entêtées mal * Borfo à propos de leurs Naissances, puis qu'elles n'a- Trisvoient rien à le reprochet en ce point, & qu'il y Ayeul !

1493-

70 10 W

o hardes

avoit de la bâtardife dans la Genealogie de l'une & ternel de l'autre. Elles étoient fieres jusqu'à l'excez , & d'Alph

leuz

1493. fine, &c Ferdinand Ayeul paternel d'I-Tabelle étoient bâtards.

leur fierté tenoit de la plus fine ambition : Elles étoient plus chastes par gloire que par temparement: Isabelle s'étoit resoluë au mariage, & Alphonsine y aspiroit plûtôt pour partager le pouvoir de leurs Epoux que leurs lits. Elles aimoient toutes deux le luxe; & quoy-qu'elles eussent été élevées dans des Maisons où rien n'étoit tant en recommandation que l'épargne, elles étoient prodigues, & leur humeur alloit à dépenser autant qu'elles en auroient le moyen. Le Duc de Ferrare ne délibera pas un moment s'il accorderoit Alphonfine à Louis Sforce. Il n'avoit point de dot à lui donner, & de plus il avoit lieu d'esperer qu'elle seroit Duchesse de Milan. Elle fut donc promptement envoyée à Louis Sforce qui en eut deux fils de suite. Cette fecondité lui donna lieu d'insulter à Isabelle qui n'avoit accouché la seconde fois que d'une fille; mais la jalousie avoit déja mis de la discorde entre-elles. Alphonsine ne pouvoit souffrir que l'on louat en sa presence la beauté d'Isabelle, parce qu'elle s'imaginoit qu'on lui reprochoit ainsi sa laideur; & Isabelle n'enduroit pas plus volontiers que l'on rendît des honneurs extraordinaires à Alphonfine, parce qu'elle croyoit qu'ils ne fussent deus qu'à elle. L'une & l'autre demeuroient dans un même Palais & mangeoient ensemble: Elles avoient tous les jours une infinité d'occasions d'augmenter leur aversion, & les Courtisans leur en fournissoient la plus grande partie. Ils étoient fort assidus auprés d'Alphonsine à cause que son mary distribuoit les graces; & ils n'alloient que par maniere d'acquis dans l'apartement d'Isabelle, Elle en étoit an desespoir, & ce fut bien autant cette solitude, que le peu d'argent qu'on lui fournissoit pour s'entretenir, qui lui fit écrire à son pere & à son ayeul, qu'elle attenteroit à sa propre vie, si on ne la délivroit de captivité. Alphonsine de son côté se lassa tellement d'I-

d'Isabelle, que pour s'en desfaire elle sollicita Louis Storce son mari, de la faire Duchesse comme il lui avoit promis, & d'ajoûter la qualité de Duc de Milan à celle d'Administrateur de ce Duché. Louis Sforce qui ne le pouvoit qu'en introduisant dans l'Italie une revolution presque generale, y avoir appellé les François, dans l'esperance qu'ils lui permettroient de se deffaire de Galeas son neveu; mais Charles Huit n'y ayant pas voulu consentir, aprés que Louis Sforce eut engagé les François dans cette entreprile affez avant pour efperer qu'ils ne s'en delisteroient pas, quelque chagrin qu'il leur donnât, il s'addressa à Maximilien Roi des Romains. Ce Prince ne pouvoir être plus mécontent de Charles Huit qu'il l'êtoit alors, non seulement à cause que Charles lui avoit enlevé l'Heritiere de Bretagne qu'il avoit épousée par Procureur; mais encore parce que le même Charles l'avoit affez negligé pour ne le vouloir pas comprendre dans le Traitté qu'il vehoit de faire avec les Flamans, * Il étoit à craindre que les Allemans Flamans n'observassent de trop prés la maniere dont Charles lui avoient Huit traittoit Maximilien, & ne le méprisassent à ofté la tuson exemple. La consequence auroit peut-être été relle de poulsée julqu'à le depoler; & Louis Sforce convain- son fils, & cu que Maximilien seroit ravi qu'on lui donnat les avoient movens de prevenir ce malheur, les lui fit offrir. Charles Galeas Sforce Duc de Milan pere de Jean Galeas, Huit fans avoit encore laissé une fille appellée Blanche du lui, nom de son ayeulle paternelle, qui avoit à la verité moins de beauté que sa belle sœur & que sa tante Alphonsine; mais qui pourtant étoit assez bien faire pour esperer un party convenable à son rang.

DE CHARLES VIII. LIV. III. 213

Louis Sforce son oncle n'avoit pas d'abord eu beaucoup de soin de son éducation, parce qu'il apprehendoit de la marier. Et de fait il y avoit de l'apparence que dans le dessein qu'il avoit de supplan-

ter fon neven, il se rendroit ennemi quiconque épouseroit sa niéce. Mais Louis Sforce pour être le Prince le plus spirituel de son siècle, n'en étoit pas moins louvent sujet à changer de sentiment. Il connoissoit que Maximilien armoit l'argent avec toute la passion des avares; & il ne scavoit pas que ce Prince aimoit encore plus à le dépenfer. Il ne lui voioit point d'autre passion que celle là; & ce fur-là dessus qu'il se fonda, pour lui envoier le jeune Saint Severin, auffi-tôt qu'il eut appris qu'il étoit devenu Empereur par la mort de Frederic Trois son pere. * Saint Severin remontra à Maximilien, qu'il ne tiendroit qu'à lui de se venger de Charles Huit, & qu'on lui en fourniron les moiens quand il lui plairoit: Que la France étoit ouverte du côté de la Champagne; & que si elle avoit à changer de Maître, ce ne seroit jamais que par-là: Que Sa Majesté Imperiale pouvoit aisément lever en Allemagne une Armée de cent mille hommes, & la conduire sans obstacle jusques devant Paris. Qu'elle trouveroit infailliblement cette Ville Capitale abandonnée; & qu'en la prenant, elle y · trouveroit auffi les clefs des autres Villes du Rojaume: Que cette conquête le mettroit au dessus de tous les Empereurs qui avoient été depuis Charles-Magne, & qu'ellene feroit pourtant l'ouvrage que d'une seule Campagne: Qu'au pis aller le moindre effet que l'on en devoit attendre, seroit de déconcerter entierement l'expedition de Naples ; & de rappeler Charles à la deffense de sa Cousonne, en quelque endroit de delà les Alpes qu'il fe trouvât : Que la Branche bâtarde d'Arragon letoit ainfi sanvée, & que Maximilien en recevroit une gloire immortelle: Qu'il ne lui faloit pour cela que quatre cent quarante mil écus d'or; & ou'on les lui compteroit le jour de les nopces en époulant Blanche Sforce , Princelle de Milan , pourveu qu'il accordat à Louis Storce l'invettirure de cu

* Dans la negotiation de Saint Severin.

Du-

DE CHARLES VIII. LIV. III. 215 Duché: Qu'il le ponvoit sans injustice & sans préjudicier à qui que ce fût, puisqu'il y avoit plus de cinquante ans qu'il étoit vaquant : Que les Empereurs ne l'avoient accordé aux Visconti que pour les mâles legitimes de leur Maison; & que ne s'en étant plus trouvez de cette nature aprés la mort de Philippe Marie, ce Fief étoit retourné de plein droit à l'Empire: Que François & Galeas Sforce n'en avoient été que les Usurpareurs, & que Jean Galeas ne le tenoit pas à meilleur titre: Que quand François Sforce y auroir eu droit, Galeas son fils & Jean Galeas son petit-fils n'avoient pas laisse d'étre possesseurs de mauvaise foy , puisque Galeas étoit né du temps que François Sforce n'étoit qu'un simple loueur de Gens de guerre ; & que par confequent il n'avoit pu succeder au Duché que son pere n'avoit pas encore, au préjudice de Louis Sforce son frere puisné, qui étoit sorti d'un pere déja Duc de Milan : & que le même Louis presenteroit requête à Sa Majesté Imperiale, pour être investi de ce Duché comme vacquant depuis plus de cinquante ans. La somme de quatre cent quarante mil deus d'or que l'on proposa étoit alors si considerable, que Maximilien en fut ébloui; & à dite le vray, elle ne le trouvoit en aucun autre lieu de la Chrériente, que dans le Trefor de Milan. Elle fuffilois pour lever une formidable Armée & pour la faire sublitter; & d'ailleurs Maximilien s'étoit plu à faire la guerre, & croioit étre grand Capitaine pour avoir gagné la bataille de Guinegaste, quoi qu'il y cut eu de sa part plus de bonheur sans comparaison que d'habilité. Il ne desiroit rien tant que de se voir à la tête d'une Armée; & il étoit prevenu de l'opinion chimerique d'effacer, pourveu qu'il eut de l'employ, la gloire d'Alexandre & de Cefar. Il esperoit encore de se venger des François ; & il ne doutoit pas que le Roi de Naples ne lui donnat par reconnoissance l'argent que l'irruption

1493.

dans

dans la Champagne lui auroit épargné; mais d'un autre côté il étoit retenu par deux considerations qui ne pouvoient être plus pressantes. L'une étoit l'aversion des Princes d'Allemagne pour les melalliances, & le mépris qu'il s'attireroit en s'alliant avec la Maison des Sforces. L'autre l'indignité d'épouser la petite-fille d'un bâtard, & l'arriere petit-fille d'un valet de Laboureur, après avoir épousé en premieres nopces Marie de Bourgogne, & à donner Blanche Sforce pour belle-mere à l'Archiduc Philippe qui venoit d'etre accordé à l'Infante d'Espagne. Mais Saint Severin joua si bien son personnage, & les lettres de change montrées à Maximilien l'émeurent de telle sorte, qu'il se mit au dessus de tout ce que l'on pourroit dire de lui. Il prit de l'argent de Louis Sforce: il lui accorda l'investiture du Duché de Milan, comme vaquant depuis la mort de Philippe Marie: Il époufa sa niéce: & l'extrême disproportion de ce Mariage fur punie par sa sterilité. Toute l'Europe en fut scandalisée : Les Princes d'Allemagne en firent des plaintes & des reproches : Ils refuterent longtemps de reconnoître Blanche pour Imperatrice; & si elle cut en des enfans, il y a de l'apparence qu'ils n'auroient passé que pour Gentils-hommes. L'ignorance étoit alors si universelle, qu'aucun Autheur du temps ne s'avisa de justifier, ni d'excuser au moins Maximilien de la faute; & lui-même en écrivant sa vie, a mieux aimé passer sous silence les fâcheuses suittes de la mauvaise Alliance, que d'en entreprendre l'Apologie. Mais il est encore plus étrange que dans les deux fiécles qui ont fuivy celuy-la, encore qu'il y ait eu un tresgrand nombre de sçavans, aucun d'eux n'a remarqué que Maximilien n'avoit fait qu'imiter l'Empereur Frederic Trois son pere, de qui la femme Leonor étoit petite-fille de Jean Premier, Roi de Portugal, fils d'une Cordoniere Juifve. CharDE CHARLES VIII. LIV. III. 217

Charles Huit négocioit en Italie dans le temps que Louis Sforce remuoit ses intrigues en Almagne, mais ce ne fut pas avec le même succés. Sa Majesté avoit jetté les yeux sur Pierre Bassi, & l'on convient assez qu'elle ne s'étoit pas trompée dans son choix. C'étoit un Italien, qui pour avoir été dépailé de bonne heure, n'en étoit que plus estimé de ses Compatriotes. Il avoit de l'esprit, de la bonne foi, de l'honneur & de la patience; & l'on se plaisoit à traitter avec lui, parce qu'on étoit assuré de l'exécution de ce qu'il promettoit. Jean d'Anjou Duc de Calabre l'avoit mené en Provence, & s'en étoit heureusement servi dans ses affaires de Naples & de Catalogne. On n'étoit pas mal fondé d'esperer de lui de semblables offices pour Charles Huit; & Sa Majesté l'envoia vers la République de Venise, vers le Pape & vers la République de Florence. Son instruction l'obligeoit à ne rien negliger de ce qui serviroit pour engager ces trois Puissances dans la Guerre de Naples avec la France; & s'il ne pouvoit l'obtenir, de tirer au moins de chacune d'elles une assistance proportionnée à ses forces. Il y avoir un Article fingulier pour les Venitiens, qui consistoit à leur demander conseil. Mais ce n'étoit pas tant pour profiter de la réponse qu'ils feroient, que pour deviner par elle ce qu'ils avoient dans l'ame. ne fut pas mal aise, parce que les Venitiens n'agirent pas avec leur subtilité ordinaire à l'égard de Bassi. Ils repartirent froidement qu'ils ne pouvoient s'unir avec le Roi son Maître ni l'assister, à cause des avis certains qu'ils venoient de recevoir de Constantinople, que Bajazet Second, Empereur des Turcs, étoit sur le point de leur déclarer la Guerre, & qu'il y auroit de l'impudence, & de la prél'omption pour eux à se mêler de conseiller un Prince qui avoit tant de sages têtes à sa Cour-Il n'étoit point aise de répliquer à cette réponse, & Bassi ne l'osa pas, quoi qu'il eût appris à force d'argent le secret de la République à l'égard de la France. Le secret consistoitence qu'il n'étoit pas vrai que la République appréhendât une irruption du côté des Turcs, puisqu'elle avoit trouvé en Bajazet un Prince tellement appliqué à l'étude de la Philosophie, qu'il tenoit pour perduës les heures qu'il passoit à d'autres choses. Et de sait la Chrétiente n'eut jamais moins à souffrir des insidelles,

que durant son Régne.

Les Venitiens supposoient que Charles Huit n'imit point en personne à Naples, & qu'il se contenteroit d'envoier un de ses Generaux d'Armée. Ils concluoient de là qu'ils seroient maîtres de son entreprise, & qu'ils l'arrêteroient précisement an lieu qu'ils jugeroient à propos. Ils pensaient encore à faire servir d'instrument à leur vengeance partieuliere les Armes de la France; & comme la plûpart des gens d'esprit ne s'égarent jamais mediocrement, ils s'imaginoient que Dieu leur envojoit le Roi Charles Huit, pour humilier la puissance d'Italie qui s'opposoit le plus à leur aggrandissement. Ils feignoient de n'en pas tant vouloir au Roi de Naples, qu'au Duc de Calabre son fils, qu'ils accusoient de deux crimes personnels, & irremissibles, au sens des Venitiens. L'un d'avoir suborné des gens pour empoisonner leurs citernes: L'autre d'avoir formé contre eux, pendant que leurs forces étoient occupées devant Ferrare, une Ligue de tous les autres Princes d'Italie qui les auroit infailliblement accablez, si l'inconstance & l'insidelité de Louis Sforce ne les en eustent garentis. Bassi manda toutes ces particuliaritez à Charles Huit, & passa de Venise à Florence. Il y demanda que certe République, en consequence de son ancienne amitié avec les François, leur accordat le passage libre sur ses Terres, les vivres & les autres choses necessaires à juste prix. & de plus un renfort de cent Lances entreteniles à [cs

- 1493.

DE CHARLES VIII LIV. III. 219 ses propres dépens durant la Guerre. La République aprés avoir long temps déliberé, répondit qu'elle n'avoit rien de plus cher que l'amirié des François, & qu'elle s'appliqueroit toujours fingulierement à la conserver. Mais que c'étoit par cette même amitié qu'elle les conjuroit de ne pas infifter fur leurs deux demandes, puis qu'elle ne les pouvoit accorder presentement sans étre ruinée, avant que le Roi Charles Huit fut en état de la secourir, & qu'elle se déclareroit en accordant ce que l'on souhaittoit d'elle: Que le Roi de Naples qui avoit des Troupes agnerries, les envoieroit ausli-tôt pour la punir de sa temerité; & que le Papen'en aiant point à leur opposer, elles traverseroient sans obstacle l'Erat Ecclesiastique, & desoleroient à leur aite celui de Florence. Basti qui s'étoit attendu à cette réponse, convainquit les Florentins qu'elle n'étoit pas pertinente, en leur répliquant que les choses que l'on défiroit d'eux; n'étoient que pour le tems que le Roi seroit assez proche de leurs Terres, pour les garentir de l'insulte des Neapolitains, & que la chofe demeureroit cependant secrette, pulque les François de leur côté, & la République du hen, avoient un égal interêt qu'elle n'éclatat pas: Que les Florentins, avant que de refuser le passage, les vivres & les lances qu'on leur demandoir, devoient bien examiner s'ils étoient en état de s'en dispenser, & s'ils avoient affez de forces pour soutenir leur neutralité; puisque si cela n'éroit pas, ils demeureroient exposez à un plus grand danger fans comparaison que celui qu'ils prétendoient éviter par leur refus; Que le Roi son Maître au forur du Duché de Milan auroit encore ses Troupes fraiches, puisque les passages par ce Duché & par le Piedmont lui étoient affutez; & que la necestité le reduisant alors à traverser la Toscanne, il employeroit à cela la premiere impetuofité de ses gens de Guerre. Que si les Florentins le repoussoient

220

ils se priveroient eux-mêmes du plus ancien & du plus confiderable de leurs allies ; & s'ils étoient défaits, non-seulement on ravageroit leur Pais, mais encore on leur ôteroit la liberté. Cette menace de Bassi n'étoit pas vaine, & les Florentins en furent intimidez à tel point qu'ils signerent le Traitté que cet Ambassadeur leur presenta. Il ne restoit plus que le Pape ; & Balli qui l'avoit connu des le temps qu'il n'y avoit pas beaucoup d'inégalité entre-eux, ne s'amula pas à negocier avec lui dans les régles : Il lui offrit d'abord des Benefices en France pour celui de ses fils qu'il prétendoit élever à la dignité de Cardinal, & des Terres pour les deux autres. Mais le Pape qui ne venoit que de conclure avec le Roi de Naples l'accommodement dont on a parlé, & qui s'attendoit de tirer de lui plus que les François n'offroient, déclara qu'il vouloit observer entre les parties une exacte neutralité: Mais il le passa peu de jours sans qu'il survint de la froideur entre Sa Sainteté & le Roi de Naples. On a veu que le Cardinal de Saint Pierre aux Liens, vivoit en seureté dans Oftie sous la protection du Roi de Naples; & le Pape ne pouvant souffrir dans l'Etat Ecclesiastique un sujet à demi soumis, lui commanda de venir à Rome, & pressa le Roi de Naples de l'abandonner en cas de refus. Le Roi de Naples ne negligea rien pour satisfaire le Pape; mais le Cardinal de Saint Pierre aux Liens fut inflexible. Le Sacré College, & les Princes d'Italie lui offrirent en vain de répondre de sa personne; & il répartit qu'il les recevroit bien pour cautions de ses biens, mais non pas de sa vie. Il n'y avoir pas d'apparence de l'affieger dans la Citadelle d'Oftie:il s'y seroit défendu, & les François fussent venus à temps pour le dégager. Mais aussi sa Place étoit forte, & de tres-grande consequence pour l'Etat Ecclesiastique, il pouvoit la livrer aux François, & s'il l'eur fait, le Pape n'auroit pu les empêcher de tra-

1493.

1493-

DE CHARLES VIII. LIV. III. 221 traverser ses Etats. Il étoit donc tout à fait important de l'ôter au Cardinal de S. Pierre aux Liens ; & comme on ne reçoit pas volontiers des excules pour les choses dont le besoin est pressant, Sa Sainteté fit témoigner au Roi de Naples, qu'elle n'étoit pas satisfaite de ses delais, & qu'elle romproit avec lui s'il ne ramenoit à la raison le Cardinal de S. Pierre aux Liens. Le Roi de Naples réduit à l'impossible, s'imagina que le Pape lui faifoit une querelle d'Alemand; & pour en prevenir l'effet, il prit une résolution qui toute hardie qu'elle étoit lui auroit vraisemblablement réuisi, s'il lui eut restéassez de vie pour l'accomplir. Il se proposa de gagner Louis Storce à quelque prix que ce fût, & comme il n'y avoit aucune esperance de réissir par la voye des autres, il voulut y travailler lui-même, Il prévit que le plus grand obstacle à cette réconciliation viendroit du côté d'Ilabelle sa petite fille, & il prit d'infailibles mesures pour délivrer Louis Sforce de cette importune Princesse. Il se prépara pour s'embarquer pour aller à Milan par Gennes pour y negocier tête à tête avec Louis Sforce, pour lui offrir la carte blanche, pour lui promettre de ramener à Naples sa petite fille, & pour s'humilier jusqu'à reconnoître qu'il tiendroit de lui son salut. Louis Sforce étoit vain, & l'on s'en étoit aperçu sur ce que les louanges les plus groffieres lui étoient fi agreables, qu'un de ses amis l'en ayant repris, il lui avoit répondu, veux-tu que je batte un homme qui me jette des fleurs au * vilage. C'étoit un grand char- *Dans le me pour lui, que de passer par un aveu public du Roi Méditade Naples pour son Ange tutelaire, & de convaincre tions de toute l'Europe qu'il pouvoit préserver ce Prince du Cameradanger qu'il lui avoit attiré, & de lui avoir fait avouer qu'il ne tenoit qu'à lui de le perdre. Il y avoit en cela quelque chole de plus glorieux qu'en ce que l'on admiroit dans les plus grands Hommes de l'Antiquité, & l'on a cru que Louis Sforce

1493.

n'auroit pas laissé partir mécontent le Roi de Naples: Qu'il ent convenu de le conserver, pourveu que Sa Majesté ne le traversat plus dans l'usurpation du Duché de Milan; qu'il eut ouvert ce Duché aux Armées Neapolitaines de terre & de mer : Qu'il eut arrêté les François sur la frontiere; & que le. Roi Charles Huit trouvant un obstacle si proche auquel il ne s'étoit point attendu, auroit retourné en France; ou se seroit affoibli de telle sorte en s'ob-Itinant à forcer l'armée de Naples, qu'il ne lui auroit plus resté assez de Troupes pour continuer son voyage. Mais Dieu qui vouloit punir la branche bâtarde d'Arragon à cause de son impureté trop scandaleuse, frappa le Roi de Naples, lors que tout étoit prêt pour son embarquement, d'une apoplexie, dont il moutut au commencement de l'année mil quatre cent quatre-vingt quatorze. Il fut le moins regretté de tous les Souverains qui avoient regné depuis l'Empereur Neron; & à dire le vray il n'avoit pas affez bien traitté les Neapolitains, pour les obliger à se plaindre de l'avoir perdu. Il avoit été deux fois dépouillé; & cette double difgrace au lieu de lui rafiner l'esprit, l'avoit effarouché. Il sçavoit par experience que les mal-heurs qui lui étoient arrivez venoient de deux causes. L'une qu'il n'avoit pas vêcu en assez bonne intelligence avec la Cour de Rome, pour la tenir engagée dans ses interêts à l'exclusion de toutes les autres Puisfances de l'Europe : L'autre que la Maison d'Anjou avoit eu tant de complaisance pour la principale Nobleffe de Naples, pendant qu'elle y avoit regne, que les grands Seigneurs, que l'on appelloit alors Barons, s'étoient déclarés en la faveur toutes les fois qu'elle s'éroit presentée avec des Troupes pour remonter sur le Trône. Si Ferdinand eut profité de son infortune, il fe seron acquis l'amitié des Papes de son temps, en donnant à leurs neveux les Fiefs les plus confiderables dont il disposoit à mefure.

1494.

1494.

DECHARLES VIII. LIV. III. fure qu'ils auroient vacqué, & en leur faisant épouser les plus riches heritieres de ses sujers. 11 se seroit encore prévalu de toutes les occasions qui s'offrirein durant un auffi long Regne que le fien, d'arracher peu à peu ce qui étoit resté d'affection aux Neapolitains pour la Maifon d'Anjou, en converfant avec les Seigneurs dans toute la familiarité qui pouvoit compâtir avec la Majesté Royalle, &c en déchargeant le peuple des impôts extraordinaires dont les longues Guerres avoient donné pretexte de l'accabler. Cependant Ferdinand ne scent faire ni l'un ni l'autre. Il eut tonjours de la froideur pour les Gentils-hommes qui avoient porté les Armes en faveur de Jean d'Anjou Duc de Calabre; & il ne repondit autre chose aux diverses Requêtes qui lui furent presentées pour soulager les Neapolitains, finon que la necessité de ses affaires l'obligeoit plûtôt à augmenter les impôts qu'à les diminuer. Il sembla qu'il eût affecté de régner en tyran &non pasen Roi; & ce qui redoubla la haine de les sujers pour lui, fut qu'Alphonse d'Arragon. Duc de Calabre son fils aine l'imitoit dans tous fes vices; & qu'ainfi les Neapolitains n'avoient pas lieu d'esperer que leur condition devint meilleure, supposé que la mort les délivrat de leur Roi. L'un & l'autre avoient fait perir un grand nombre de Prelats, & d'autres personnes de qualité par le fer, par les incommoditez des longues prisons & par le poison. Aucune Dame de quelque qualité qu'elle. fut, n'évitoit leur violence lorfqu'elle étoit affez mal-heureuse pour leur donner de l'amour: Ce qu'il y avoit de plus riche dans les Eglises n'échappoit point à leur avarice:Les familles les plusaccommodées se trouvoient en danger de tout perdre, si elles ne leur offroient la meilleure partie de leurs biens, dans la feule veue de conferver le reste: Ils faisoient eux mêmes le principal trafic de leur Royaume : Ils achettoient les bleds & les huiles

HISTOIRE

à vil prix; & contraignoient aprés les mêmes perfonnes qui les avoient vendus, de les rachepter d'eux fort cher.

Mais les Néapolitains n'avoient garde de se révolter, jusqu'à ce que l'Armée Françoise fût arrivée sur leur Frontiere; & ce sut là la seule raison qui leur fit endurer qu'Alphonse fils aîné de Ferdinand lui succedar. Alphonse sçavoit que l'intention de son pere avoit été d'aller en personne le réconcilier avec Louis Sforce, & il en avoit pour le moins autant de besoin que lui : mais il ne put s'y résoudre ; & il aima mieux y suppléer par une liaison avec le Pape plus étroitte que la précedente, & il ne prit pas garde qu'il y avoit deux notables differences entre celle-là & celle que son pere avoit pretendu contracter avec Louis Sforce. L'une que l'entrée de l'Etat Ecclesiastique ne pouvoit être dessenduë ni si aisement, ni avec si peu de gens, que celle du Duché de Milan: l'autre que l'amitié du Pape n'étoit pas si constante, que celle de Sforce. Il offrit à Sa Sainteré, pourveu qu'elle se déclarat en sa faveur, & qu'elle lignat une Ligue offenlive & deffenlive avec lui, deux des sept principaux Fiess de Naples, trente mille écus de pension & deux Compagnies entretenuës de cent hommes d'armes chacune pour Jean, & pour Géoffroy Borgia, & de riches Benefices pour César, que l'on destinoit à l'Eglise, Le Pape toûjours appliqué à l'agrandissement de ses fils, & ne voyant pas qu'on lui proposat rien d'équivalent de l'autre côté, accepta l'offre du Roi de Naples, sans se mettre beaucoup en peine des inconveniens qu'il avoit préveus. il étoit persuadé qu'il seroit assez fort avec l'Armée de Naples, pour empêcher les François d'entrer dans l'Etât Ecclesiastique; ou que s'il ne l'étoit, le Roi Charles Huit tout vainqueur qu'il seroit, ne laisseroit pas pour l'atmer dans son parti de lui faire les mêmes avan-

224

1493.

DE CHARLES VIII. LIV. III. 225 avantages qu'il auroit tirez du Roi de Naples. On ne trouve en aucun lieu qu'il y ait eu des articles secrets dans ce Traitté: cependant il y a beaucoup d'apparence qu'il y en eut un qui regardoit le Cardinal de Saint Pierre aux Liens; & qu'Alphonle Roi de Naples promit de le disposer à se réconcilier avec le Pape, ou de l'abandonner, puisque d'un côté ce Prince pressa plus qu'il n'avoit fait jusqueslà ce Cardinal de se raccommoder avec le Pape; & d'un autre côté le Cardinal de Saint Pierre aux Liens fut si fortement persuadé, que le Pape & le Roi de Naples avoient traitté à ses dêpens, qu'il ne pensa plus qu'à les tromper. Il feignit de ne plus tant apprehender que le Pape ne le fit mourir, apres qu'il se seroit mis entre ses mains, & de vouloir bien retourner à Rome. Il offrit même de rendre la Citadelle d'Ostie à Sa Sainteté, & il n'insista plus que sur le remboursement des frais qu'il avoit faits pour reparer, & pour augmenter les fortifications des Places qu'il tenoit. Il amusa là dessus les Ministres du Pape & du Roi de Naples, jusqu'à ce que la Galere qu'on lui préparoit secrettement à Gennes étant venuë dans le Port d'Oftie, il s'embarqua dessus pour Savonne, & passa de la en France, où il trouva la Cour presque résoluë de neplus penser à la Conquête de Naples, à cause de l'inconstance des Florentins. Louis Sforce étoit vindicatif; & comme ses Espions l'avoient informé des particularitez les plus importantes de la secrette convention entre Pierre de Medicis & la Maison Royalle de Naples, il avoit cherché les voyes les plus conformes à son genie pour en prévenir les effets. Il avoit sçu que deux cousins issus de germains de Pierre de Medicis du côté paternel avoient eu querelle avec lui sur un fujet aslez leger; & il les anima de telle sorte qu'ils resolurent d'attenter à la vie de Pierre de Medicis. X Vote a delication of the sale

12

Il leur faloit des complices, & ceux qu'ils voulurent suborner, les découvrirent. Pierre de Medicis les fit atrêter: on travailla à leur procez: on les convainquit d'aflassinat, & leur condamnation s'en seroit ensuive, parce que Pierre de Medicis la follicitoit avec autant d'ardeur, que s'ils n'euslent pas été de son sang, & il l'auroit fait exécuter si elle eut été prononcée, & s'il en est été cru. Mais sa trop grande application à punir les coupables & leur jeunesse les sauverent. Ils n'avoient pas encore dix huit ans, & l'on n'eut point d'oreilles pour Pierre de Medicis qui poursuivoir leur mort avec chaleur,

quoi qu'il la demandat avec justice.

Cette République leur pardonna, & comme ils craignirent que Pierre ne se fit lui-même la raifon qu'il n'avoit pu obtenir, ils n'estimerent pas qu'il y eût de formais pour eux de l'affurance dans leur Patrie. Ils le retirerent auprés de Louis Sforce, & de la en France; & ces deux démarches perfuaderent à Pierre de Medicis que Louis Sforce avoit eu part dans le complot de ses cousins, & qu'il auroit été ravi de leur succez. Il n'en falut pas davantage pour l'obliger à se réunir par dépit avec le Roi de Naples, & pour disposer la République de Florence à rompre avec les François. Le Confeil du Roi Charles Huit en prit occasion de redoubler ces instances pour la rupture du voyage de Sa Majesté à Naples. Le Senéchal de Beaucaire restoit seul à le conseiller; & Britonnet dissuade qu'il fût avantageux à la France, & ne voulant pas se commettre avec fon collegue dans la faveur, avoit pris le parti de ne rien dire, ni pour, ni contre. Mais Charles Huit avoit des Maîtrefles ;il s'agiffoit de les quitter pour long-temps,& les meilleurs Courtifans croyoient qu'elles l'auroient enfin arrêté malgré le Senéchal de Beaucaire, si le Cardinal de Saint Pierre aux Liens ne für arrivé fort à propos pour le feconder. Ce Prelat étoit d'autant plus consideré à la Cour , DE CHARLES VIII. LIV. III. 227 ur, que depuis que le Pape Sixte Quatre son On- 1494.

Cour, que depuis que le Pape Sixte Quatre son Oncle lui avoit donné le Chapeau, ils s'étoit hautement déclaré pour la France, & avoit toûjours appuyé les interêts. Il avoit beaucoup d'amis à Gennes, où il étoit né, & il s'en étoir fait beaucoup plus dans l'Etat Ecclefiastique pendant qu'il étoit Cardinal Neveu. Il promit au Roi de maintenir les Gennois dans les interêts de la France, quand mêmes le Pape & Louis Sforce les abandonneroient. Il montra qu'il le pouvoit aisément par les intelligences qu'il entretenoit dans Gennes avec les Fiefques, les Grimaldis & les Fregoses; & dans Rome avec les Colonnes, les Urfins, les Cesarins & les Sauvellis: Et le Sénechal de Beaucaire profitant de cet appuy, tourna si bien l'esprit du Roi, qu'il le détermina à envoyer une seconde Ambassade dans l'Italie, sous pretexte de representer aux Princes de ce pais le droit de Sa Majesté sur Naples, & de les disposer par cette voye à ne lui être pas contraires, s'ils ne le favorisoient: Mais en effet pour tacher de ramener les Florentins à leur anciene Alliance.

Le Seigneur d'Aubigny de la Maison Royale d'Ecosse en fut le Chef, & Bassi l'Orateur. Bassi prononça dans le Conseil des Florentins une Harangue qui rappelloit dans leur memoire que Charles-Magne avoit autrefois bâti leur Ville: Que ses Successeurs l'avoient mise en pleine liberré: Que Louis Onze les avoit affiltez de Troupes & d'argent dans la guerre contre le Roi de Naples : & que sans le secours de ce Prince ils auroient succombéiQue leur principal commerce étoit en France: Qu'ils y recevoient le même traitement que les Naturels du Pais, & que les François ne feroient pas plûtôt maîtres de Naples, qu'ils y ôteroient la pluipart des impôts que les usurpateurs de la Maison d'Arragon avoient mis fur les familles étrangeres qui s'y étoient établies. Basti eut ensuite avec Pierre de Medicis de longues conferen-

6

ces

1494

ces sur les oppositions perpetuelles de la Maison Roiale de Naples à l'aggrandissement de celle de Medicis, & fur les moiens dont les Rois de France s'étoient servis au contraire pour l'élever. Mais la République de Florence & Pierre de Medicis demeurerent fermes, & n'eurent que des civilitez pour les Ambassadeurs de France. Bassi surpris de cette obstination, s'addressa à chacun des plus puissans de la Noblesse & du Peuple en particulier. Il leur representa que sans les François Florence seroit encore au pitoiable état où Attila l'avoit autrefois reduite : Que depuis le voiage en Italie de Charles Premier Roi de Naples, elle avoit toûjours été dans le parti d'Anjou & toujours contraire aux Arragonnois : Qu'il y auroit de l'imprudence pour les Florentins à s'attirer l'orage qui se formoit pour fondre fur eux, puisque les Milanois & les Venitiens étoient resolus de s'en garentir en le laissant passer sur les Terres de leurs voisins : Que les Florentins avoient toujours suivi le parti du Duc d'Anjou, nonobstant que les Ducs de Milan & ses Sujets l'eussent abandonné; & que Laurens de Medicis avoit prédit que l'Italie auroit tout à souffrir, si elle se commettoit avec les Rois de France, aprés la réunion de la Provence & de la Bretagne à leur Couronne: Mais le credit de Pierre de Medicis l'emporta, quoi que les Ambassadeurs de Charles Huit eussent obtenu que la chose fut mise une seconde fois en déliberation. La réponse définitive du Senat fut qu'il seroit ravi de s'attacher, comme il avoit fait jusques-là, à la fortune des François; mais qu'ils l'avoient mis hors d'état de le faire. Que Louis Onze avoit voulu que les Florentins fignassent une Ligue avec les autres Princes d'Italie, dont les principaux Articles étoient que les Confederez n'attenteroient, qui que ce fût, au préjudice les uns des autres, & ne donneroient aucun passage sur leurs Terres : Que le Roi de Naples

DE CHARLES VIII. LIV.III. 229 ples étoit compris dans cette Ligue; & qu'ainsi la Toscane ne devoit pas ouvrir le chemin aux François, ni leur fournir des vivres pour l'aller

494

Charles Huit mécontent de ce refus, faisit tous les effets de Pierre de Medicis & de ses amis dans Lion, & ne toucha point à ceux des autres Florentins. Les Auteurs taliens difent que ce fut par le conseil de Louis Sforce, qui vouloit commettre les Florentins les uns contre les autres : & Caponi, felon Philippe de Comines, fut la feule cause de ce mal-entendu. Il étoit des Principaux Florentins, & portoit la parole pour eux. Il y avoit une haine héréditaire entre ceux de son nom, & les Medicis: Ils ne se pardonnoient pas dans les occafions : & Caponi en trouvant une favorable s'en prévalut. Il exprima le refus de la République en des termes plus aigres qu'il n'avoit été résolu, & il en fit rejaillir sur Pierre de Medicis tout le ressentiment de Charles Huit. Les Ambassadeurs de France eurent plus de succez à Ferrare où ils allerent au sortir de Florence. Hercule d'Esté en étoit Duc; & se trouvoit possedé de la passion des petits Princes qui font aflez malheureux pour avoir perdu sans qu'il y air eu de leur faute une partie de leurs Etats. Il ne pensoit qu'à la recouvrer, & il ne comptoit pour rien ce qui lui en restoit. Il n'attendoit son rétablissement que d'une Guerre où les Venitiens eussent du pire, & il croioit que la conquête de Naples seroit bien-tôt suivie de leur rupture avec les François. Les motifs lui en étoient connus; & il prevoioit que fi la mefintelligence entre Charles Huit & le Senat de Venile ne procedoit de leur voifinage, elle viendroit infailliblement des Ports que les Venitiens tenoient dans la Pouille, & dont les François presseroient la restitution. Ainfi le Duc de Ferrare ne se contenta pas de recevoir l'Ambassade de Charles Huit aussi

K 7

magni-

magnifiquement qu'il étoit possible dans un Etat qui n'étoit pas encore remis du dégat qu'on y avoit fait. Il accorda de plus tout ce qu'on luy deman-Il ne chicana ni sur la maniere dont les Troupes de Sa Majesté fileroient, ni sur la seureté des Places par lesquelles elles passeroient. Il se remir absolument à la bonne foi, ou pour user de ses termes, à la discretion de Charles Huit; & pour achever de le gagner en lui témoignant une entiere confiance, il luy envoia Ferdinand fon second fils, sous pretexte d'apprendre sous un si grand Roi le métier de la Guerre ; mais en effet pour lui servir d'Otage. Jean Bentivoglio, Seigneur de Boulogne voulut aussi que ses quatre fils priffent parti dans l'Armée Francoile, & s'engagea à lui fournir des vivres tant qu'elle seroit sur son Territoire; mais ce fur par une autre confideration que celle du Duc de Ferrare. Il scavoit que les Papes s'appliquoient depuis plus d'un siécle à recouvrer Boulogne; & ses Ancêtres & lui ne l'avoient confervée que par une union si étroite avec les Ducs de Milan, qu'en un besoin elle auroit pû passer de leur côté pour une dépendance. Ainsi Louis Sforce ne lui avoit pas plûtôt mandé qu'il étoit de concert avec les François pour Naples, qu'il s'étoit preparé pour les recevoir. La République de Sienne affeura de même les Ambastadeurs de France, que leur Maître la trouveroit aussi bien affectionnée que fi elle lui étoit sujette; mais elle demanda la permission de ne se déclarer qu'au moment que les François se presenteroient en posture de traverser sa Banlieuë; & elle l'obtint avec d'autant moins de difficulté, que l'on étoit convaincu, que si elle se découvroit plûtôt, les Florentins l'opprimeroient. Il ne restoit plus que le Pape dont il importoit de s'asseurer ; &c les Ambaffadeurs de France qui n'avoient aucune connoillance du dernier accommodement de

1494.

DE CHARLES VIII. LIV. III. 211 Sa Saimetéavec le Roi de Naples, la presserent sans user de préliminaires d'executer ce qu'elle avoir promis, lorfqu'elle avoit joint ses Offices à ceux de Louis Sforce, pour obliger Charles Huit à paffer les Alpes. Le Pape étoit bien resolu de proteger la Mailon bâtarde d'Arragon contre les Francois, & dene pas permettre que ceux-ci millent le pied dans l'Italie, ou du moins qu'ils y prissent racine; mais il apprehendoit qu'ils ne le fissent malgre lui ; & ce fut dans cette penfee qu'il s'expliqua avectant de precaution, que d'un côté il n'accordarien aux Amballadeurs de France ; & de l'antre il ne leur ôta pas entierement l'esperance d'obtenir ce qu'ils demandeient. Il leur dit seulement que le droit du Saint Siege sur le Roiaume de Naples étoit conftant; & que le Roi Charles Huit n'auron garde d'y donner atteinte, puisqu'il étoiz fils amé del Eglife: Que Sa Sainteté avoit donné l'investiture de Naples à Alphonse, Duc de Calabre: Qu'elle n'avoir fait en cela que suivre l'exemple de les Predecesseurs à l'égard du pere & de l'aveul d'Alphonse : Qu'il n'étoir pas raisonnable qu'elle travaillat à ruiner son propre ouvrage , jusqu'à ce qu'on l'eut convaincne dans les formes, & par le Droit Canon que les crois investitures étoient nulles ; & que fi les François vouloient bien agir par cette voie, il leur donneroit des Commisfaires : Qu'il n'étoit ni bien-feant , ni feur, que le Saint Siege en ulatautrement; & que la République de Florence s'étant declarée pour le Roi de Naples , l'Etat Ecclefialtique demeureroit exposé a l'invalion de l'une ou de l'autre : Que s'il en arrivoit de l'inconvenient, on l'imputeroit à Sa Sainteré qui seroit en effet blamable, si renonçant à sa qualité de Pere Commun , elle prenoit parti, au lien de le tenir neutre, & d'être toujours en état de procurer la paix.

Les Ambassadeurs de France furent si peu latis-

Exits

faits de cette réponse, & déguiserent si peu le chagrin qu'ils en concevoient, que le Pape, & le Roi de Naples, ne crurent pas les Florentins capables d'arrêter la premiere imperuolité des François. Ils ne crurent pas les soldats Italiens capables de les arrêter, & ilseurent recours à Bajazet Second Empereur des Turcs. Le Roi de Naples envoia publiquement à Constantinople le même Camille Pandoné, qui retournoit mécontent de sa negociation * Dans la en France, & le Pape lui donna pour collegue * Georges Bucciardo Bourgeois de Gennes, instruit dans les affaires, & exercé dans les voiages du Levant. Pandoné ne prit point de qualité, & fit courir le bruit qu'il ne retournoit à Constantinople, que parce qu'il étoit encore tourmenté de la paffion de voiager. L'instruction qui fut donné à Bucciardo passe pour un chef-d'œuvre de politique, & c'est à tort que l'Auteur de la vie du Duc de Va-Jentinois la méprise. Elle obligeoit Bucciardo à ne se déclarer qu'aprés que Pandoné lui auroit procure par le credit qu'il avoit à la Porte du grand Seigneur une audiance secrette, & elle lui permettoit feulement alors de negocier: Sa commission d'Ambassadeur extraordinaire n'étoit pas d'Alexandre Six comme Pape, mais comme Prince temporel, & Seigneur Suserain du Roiaume de Naples. La harangue à Bajazet devoit contenir que ce Roiaume étoit menacé par une puissance à laquelle l'Italie seule ne pouvoit résister, & que sa Hautesse n'avoit pas moins d'interêt que les Italiens d'empêcher Charles Huit de s'aggrandir par cette conquête: Qu'il ne l'entreprenoit que pour passer de la dans la Thrace, & que pour assieger Constantinople: Que ce jeune Prince étoit né témeraire comme la plupart de ceux de son Païs : Qu'il ne cherchoit que la gloire, & qu'il ne se mettoit pas beaucoup en peine des voies par lesquelles on la méritoit : Qu'il y avoit en France une vieille prophetie de la

destruc-

vie de Duc de Valentinien.

DE CHARLES VIII. LIV. III. 233 destruction des Ottomans par un de ses Rois, & que Sa Hautesse en ressentiroit les effets plutôt qu'elle ne pensoit , si elle n'arrêtoit dans l'Italie le plus long-temps qu'il lui seroit possible les Armes

d'un fi dangereux Ennemi.

Bajazet avoit tant d'aversion pour la Guerre * Dans la qu'il avoit fait mourir Achmet , le seul grand Ca- negociapitaine qui lui restoit , de crainte qu'il ne la suscitat Pandoné dans la veue de se procurer de l'emploi Il lui étoit & de Bucd'extréme importance que les forces des Chrêtiens ciardo. demeurassent divisées, & il ne les connoissoit pas affez pour prévoir que quand les François deviendroient Maîtres de Naples , ils n'en seroient pas beaucoup mieux en état de porter leurs Armes à Constantinople. Ainsi Pandoné, & Bucciardo obtinrent sans peine ce qu'ils demandoient. Ils negocierent leparément avec Bajazet, & ils porterent ensuite à leurs Maîtres chacun un traitté, par lequel pour une simple promesse qu'ils faisoient à Bajazet, de donner un long exercice aux François dans l'Italie, Bajazet s'obligeoit à leur fournir six mille chevaux de vieilles Troupes, & autant de Fantassins. Le Pape tint son traitté si secret, qu'il n'éclata que plusieurs années aprés. Mais le Roi de Naples par une vaine oftentation, ou pour étonner ses Ennemis découvrit le sien aussi-tôt qu'il l'eut receu, & tira de cette imprudence plus d'avantage qu'il ne croioit. Car Charles Huit aussi mal informé des affaires de Bajazet que Bajazet l'étoit des fiennes, s'imagina que le plus grand obstacle à son. dessein viendroit du côté des infideles, & pour les empêcher d'aborder en Italie, il emploia tout l'argent comprant qu'on lui voulut prêter fur son credit,& sur les bijoux de la Duchesse de Savoie, & de la Comtesse de Montserrat à l'équipement d'une flotte qui fut neanmoins presque inutile. Il en donna la commission au Seigneur Urfé Maître de son Ecurie, qui n'entendoit rien à la marine, & lorsqu'el-

HISTOIRE

1494

le fut prête il nomma pour la commander le Duc d'Orleans son beau-frere, brave Prince à la verités mais qui n'avoir veu la mer que de dessus les côtes de Bretagne. Ces irregularitez jointes au bruit que les Florentins & le Pape seroient pour le Roi de Naples, obligerent la Duchesse de Bourbon, le Marêchal Descordes, & les autres Seigneurs Fransois à faire une nouvelle tentarive, non plus pour détourner le Roi de passer les Alpes, ce qui leur étoit impossible; mais pour l'engager à s'assurer du Duché de Milan, avant que de passer outre. Ils lui remontrerent que la saison de l'Eté étoit déja fort avancée, & qu'il n'y avoit apparence ni de s'embarasser dans la Toscane durant l'Automne, ni de passer les montagnes de l'Apennin en plein Hiver: Que Sa Majesté pouvoit agir avec plus de justice, & de réputation dans un Pays plus proche, & plus commode quand même elle ne devroit pas commencer fon expedition pour se procurer une retraitte voifine en cas de disgrace : Que le Duché de Milan appartenoir incontestablement au Duc d'Orleans, & que si Louis Onze avoit souffert que François Sforce s'en emparât, & le conservât, c'avoit été par un principe d'aversion contre les Princes de son sang, dont son fils étoit d'autant moins capable, que ce motif venoit de cesser; les Princes de la Maison Roiale n'étant plus puissans comme ils l'avoient été : Que Louis Sforce ne le défendroit que foiblement s'il étoit attaqué, & que les Milanois, qui le haissoient d'aurant plus qu'ils lui voyoient ajoûter une seconde usurpation à la premiere, en supplantant le fils de Galeas son frere aîné, se revolteroient contre lui dés qu'ils le pourroient avec impunité: Qu'enfin fi on le laissoit derriere on s'en repentiroit, puilqu'on scavoit bien qu'il n'agissoit que par interêt, & qu'auffi-tôt que la vengeance seroit satisfaire,

DE CHARLES VIII. LIV. III. 234 il travailleroit à mettre les Françoisen état de ne lui 1494.

pouvoir nuire quand ils en auroient la volonté.

Mais Charles Huit se piqua de garder à Louis Sforce la parole qu'il lui avoit donnée, & le Roi de Naples pour arrêter les François dans la Lombardie jusqu'à l'Hiver, se propota de faire revolter Gennes, & de le faisir ainfi de leur flotte fans rien hazarder. Il traitta avec les Fregoles que les Adornes avoient chassez : Il promit de les rétablir : Il leur donna de l'argent & des Troupes, & il les envoia dans le Montferrat, en attendant que l'on cûtachevé les preparatifs necessaires à l'execution de cette entreprise. Mais ils s'adrellerent à un homme qui les trahit, & qui découvrit leur dessein au Cardinal de Saint Pierre aux Liens. Ce Cardinal en avertit Charles Huit, qui jetta fi promptement deux mille Suiffes dans Gennes, que les Adornes y conferverent leur autorité. Il faloit donc emploier la force ouverte, puisque la voye de la surprile n'avoit pas réuffi, & le Roi de Naples en étoit d'avis; mais il éprouva d'abord la foiblesse des Ligues défensives, qui le forment entre des Puissances à peu prés égales qui ne courent pas un même rifque. Charles Huits'étoit hautement expliqué de n'en vouloir qu'au Roi de Naples, & par consequent de la maniere dont la Guerre se faisoit alors, le Pape & les Florentins étoient moralement affurez d'en être quittes pour accorder le paffage qu'on leur demandoit, quand ils ne se verroient plus en posture de le deffendre, l'usage * n'étant pas * Dans encore venn d'exiger des auxiliaires de l'argent, & l'art de la des Places pour les frais de la Guerre. Ainfi le Roi Lampude Maples n'ent pas plutôt temoigne à Alexandre guiano. Six qu'il avoit besoin de cinq mille Fantastins pour mouter laflotte, afin qu'elle pût mettre à terre aflez de gens pour infulter Gennes, au moment que les Intelligences qu'il avoit dans la ville lui en donneroient le fignal, qu'Alexandre répartit qu'il ne

pouvoit tirer ses Troupes de l'Etat Ecclesiastique sans se commettre avec ses sujets, & sur tout avec le Sacré College qui lui imputeroit à crime de les expolerà la discretion des François. Le Roi de Naples frustré du secours qu'il attendoit, se relâcha jusqu'à se contenter que la flotte de l'Eglise joignit la sienne; mais on prétendit qu'elle étoit absolument necessaire pour la garde de ports de l'Etat Ecclesiastique. La République de Florence ne fut pas plus condescendante au Roi de Naples que le Pape; & toute la difference qu'il y eut, confistoit en ce que l'excuse qu'elle inventa fut plus plausible. Elle rapella dans la memoire des Députez de Naples, que pour éviter les importunitez des Ambassadeurs de France, elle s'étoit engagée à demeurer exactement aux termes de la Ligue qu'elle avoit concliie avec le Roi de Naples, à la follicitation du Roi Louis Onze; & que comme il n'étoit fait aucune mention dans ce traitté que les Florentins fourniroient des Troupes pour attaquer Gennes, ilsne le pouvoient sans convaincre Charles Huit, qu'ils s'étoient jouez de sa credulité.

Le Roi de Naples infista que la République de Florence consentissent au moins que sa Flotte se mit à couvert dans le Port de Livorne, en cas qu'elle y fût obligée par la tempête, ou que la Françoise la poussat trop. Mais les Florentins s'en deffendirent encore sur ce que Traitté de la Ligue ne les engageoit pas plus à fournir des Ports, que de Troupes pour arraquer Gennes. Enfin le Roi de Naples n'étoit pas si Maître de ses Troupes qu'il auroit été necessaire pour les opposer aux Françoises, accoûtumées à ne dépendre que d'un Chef. Prosper & Fabrice Colonnes y avoient, en qualité de Lieutenans Generaux , la principale authorité aprés Virginie Urfin qui en étoit General, & le Roi Ferdinand avoit éprouvé leur fidelité dans les dernieres Guerres. Mais il y avoit de l'ap-

DE CHARLES VIII. LIV. III. 237 l'apparence qu'ils n'étoient pas satisfaits d'Alphonse, Duc de Calabre son fils, puisqu'il ne fut pas plutôt devenu Roi , que Prosper quitta son service, & celui de Louis Sforce qui le paioient conjointement. Le Pape y consentit d'abord, parce que Prosper menaçoit de se donner entierement à Louis Sforce: mais aprés que Sa Sainteté eut rompu avec celui-ci, elle pressa Prosper en qualité de Sujet & de Feudataire du Saint Siege de renoncer

aux gages de quelque Prince que ce fût.

Prosper qui se defioit du Pape, déclara qu'il aimoit mieux quitter la profession des Armes, que d'obeir; & Fabrice menaça d'abandonner la Lieutenance Generale, & mêmes le Partidu Roi de Naples, si on lui refusoit la liberté de s'enrôller sous le Prince qui lui offriroit davantage. Ces deux Seigneurs avoient de grands établissemens, de belles Terres, & de fortes Places dans l'Etar Ecclefia-Stique, & prés de Rome: Ils y pouvoient faire entrer les François; & ce fut autant pour les empêcher, que pour prévenir les inconveniens qui s'ensuivroient du refus des Troupes du Pape & du Port de Livorne, quele Roi de Naples demanda une conference avec Sa Sainteré qui lui fur accordée. On y debatit trois jours entiers les articles dont on vient de parler; & l'on convint que le Roi de Naples garderoit avec fix cent Lances la Frontiere de la pouille, & qu'il envoieroit sous le jeune Ferdinand son fils le reste de son Armée pour couvrir * Dans l'Etat Ecclesiastique: Que l'on mettroit auprés de ces Trait; ce jeune Prince les trois plus sages Officiers d'I- tez. talie, qui étoient Nicolas Urfin, Comte de Petiliano, Alphonse d'Avalos, Marquis de Pesquaire, & le fameux Jean Jacques Trivulce, qui fut depuis le Marêchal de France : Que son Conseil ne seroit formé que de ces trois Officiers; & que lorfque deux d'entre eux seroient d'un même sentiment, ils l'emporteroient sur

T494.

218

le troisième, qu'il fût de contraire avis: Que l'Armée du Roi de Naples camperoit à Riminy : & que celle du Pape s'en approcheroit de forte, que d'un côté le voisinage n'incommodat ni l'un ni l'autre, & d'un autre elles fusient assez proches, pour se joindre en cas de besoin. Le Député des Florentins assista à cette conference, & consentit aussi que l'on fir couler du Roiaume de Naples, & de l'Etat Ecclesiastique à Livorne cinq mille Fantashins: Que la Flotte des Conféderez les embarquat en passant, & qu'elle allat en suite affieger Gennes, puisqu'elle n'avoit pû la surprendre. Virginie Ursin se déchargea de garder Rome avec des Troupes choifies entre les meilleures des Alliez; & l'on prit ce temperament à l'égard des Colonnes, que l'on éviteroit de les trop presser, en exigeant de Prosper qu'il s'attachât uniquement à servir le Saint Siege; & que neanmoins on les observeroit de si prés, qu'en cas qu'ils abandonnassent leurs Alliez, leur défertion n'eût aucune des facheuses suites qui seroient à craindre, si on leur donnoit le loisir d'affembler leurs Vassaux, d'insulter Rome, & de mettre dans leurs Places des Garnisons Francoifes. Cette précaution n'étoit pas superflue, & l'on découvrit depuis qu'ils avoient pris party avec Charles Huit : & que Fabrice n'étoit resté aux gages du Roi de Naples que pour couvrir leur défertion, jusqu'à l'entrée des François dans l'Etat Ecclefiastique; Que le Roi Ferdinand son pere avoit en le secret de les retenir sons ses Enleignes, quoi qu'ils ne fusient pas trop affurez qu'il ne les abandonnat point à la discretion du Pape, qui ne demandoit pas mieux que d'agrandir sesfils à leurs dépens. Mais qu'incontinent aprés la mort de Ferdinand, le Cardinal Storce les avoit sollicitez de se donner à la France, & l'avoit obtenu par cerceraison, ques'ils demeuroient à la solde de Naples, ils obeiroient toujours aux Urfins leurs Ennemis:

DE CHARLES VIII. LIV. III. 239 nemis; au lieu qu'en prenant l'écharpe blanche, le Roi Charles Huit leur donne roit un Corps d'Armée pour agir dans l'Etat Ecclessastique, où ils feroient la guerre à leur mode, & sans reconnoî-

tre de Superieurs.

Le Roi de Naples exécuta avec beaucoup d'exactitude le résultat de cette conference pour ce qui le regardoit; & son frere Frederic partit des côtes de Naples avec une Armée navale composée de trente-huit Galeres, & de dix-huit Navires de charge. Il cut le vent favorable, & l'on convient que s'il eut trouvé à point nommé les cinq mille Fantasfins qu'il devoit embarquer à Livorne, il seroit arrivé devant Gennes aflez-tôt pour l'affreger par Mer & par Terre, avant que la Flotte Françoile fe fut alsemblée au Port de cette Ville; mais les Fantassins que la Flotte du Roi de Naples devoit embarquer, ne se trouverent pas prêts, & se fe firent si long-temps attendre, que les François eurent le loifir d'ajulter toutes leurs melures pour les défaire, Le Duc d'Orleans qui gardoit toûjours au fond de son cœur quelque reste d'inclination pour la Reine, ne partit de la Cour, que quand on lui manda de Gennes que l'on y avoit achevé d'équiper les Galeres & les Vaisseaux de la Flotte de France. Il prit son chemin par terre, & il voulut bien conferer avec Louis Sforce, quoi qu'il le regardat comme un usurpateur de la luccession de son ayeul. Il ne se pasta rien que de civil dans leur entreveuë : cependant elle ne fut pas plus heureuse, que l'avoit été celle de Louis Onze avec Henry Quarre de Castille: & quoi que les affaires de Charles Huit y fussent négociées des deux côtez avec beaucoup de foin, le Duc d'Orleans ne pur souffrir que Louis Sforce le traiteat d'égal. & forma le dessein de l'en punir à la premiere occation qui s'en offriroit. Louis Sforce ne trouvant aussi dans le Duc d'Orleans qu'un genie tell424

ment à le mépriser, qu'il ne le redouta pas même, lorsqu'il le vit Roi de France, par la mort de Charles Huit, & ce fut là la principale cause de sa

perte.

Le Duc d'Orleans étoit déja dans Gennes, lorsqu'il apprit que la Flotte du Roi de Naples étoit enfin partie de Livorne aprés y avoir chargé cinq mille hommes, & qu'elle s'avançoit du côté de Portoveneré. Il alla au devant d'elle avec un nombre de bâtimens, dont les Relations imprimées & manuscrites ne conviennent pas. Ce qu'il y a de certain est qu'il y avoit de tres-grands Vaisseaux ausquels il n'étoit pas possible, s'ils avoient le vent favorable, que les Galeres Ennemies reliftafsent. Louis Sforce avoit étably des Garnisons & des Milices sur toute la Côte de l'Etat de Gennes; & par consequent la Flotte du Roi de Naples fut obligée à former autant de Sieges qu'elle y voulut emporter de Places. Elle attaqua d'abord Portoveneré; mais elle fut repoussée aprés un Assaut continué durant sept heures qui ne réussit pas, quoi qu'il ne fut foutenu que par quatre cent hommes de Troupes réglées, & par la pluspart des Bourgeois mêlez avec eux. Elle s'avança aprés cette dilgrace devant Rampale qu'elle força. Mais le Duc d'Orleans parut aussi-tôt, & la contraignit de le destendre. Le Combatne fut, ni long, ni rude, ni opiniatre, ni fanglant; & les Historiens qui en ont écrit d'une autre maniere, ont travaillé sur de faux memoires, ou se sont ingerez d'exercer leur stile aux dépens de la verité. Leur témoignage qui n'est fondé que sur le rapport d'autruy n'est pas recevable au préjudice de celuy d'Antoine de Bessay , Lieutenant General du Duc d'Orleans, qui donnoit les ordres à la Flotte Françoile sous ce Prince, en qualité de son * Amiral ou de Lieutenant General. Les Galeres de Naples, selon lui, prirent l'épouvante le dix-sept

DE CHARLES VIII. LIV. III. 141 de Juillet mil quatre cent quatre-vingt-quatorze, 1494 dés la premiere bordée de canon que les grands Vaisseaux du Roi leur envoyerent; & elles se mirent en déroute, avant que d'avoir presque combattu. On ne leur tua, ou blessa pas plus de cent hommes; & une perte si peu considerable, suffic pour les obliger à fuir, & à porter avec elles la con-Iternation par tout où elles mouillerent. Il y eut des gens tellement effrayez, qu'ils aimerent mieux échouer à terre, & se laisser prendre prisonniers, que de penser à la retraitte, quoi que rien ne les en empêchât, & de ce nombre furent Jules Urfin & deux Fregoses, dont l'un étoit fils légitime du Cardinal , Chef de cette famille.

Ce mal heur déconcerta les affaires du Roi de-Naples qui sans cela prenoient un assez bon train. Le Cardinal de Saint Pierre aux Liens s'étoit trompé dans le choix qu'il avoit fait, de Nicolas de la Roveré son frere, pour garder les Places qu'il tenoit dans l'Etar Ecclesiastique. Les Troupes du Pape ne s'en étoient pas plûtôt aprochées, qu'il les avoit rendues à condition de n'être plus excommunié; & le Pape ainfi délivré de l'obstacle qu'il aprehendoit le plus, avoit joint ses Troupes à celles du jeune Ferdinand Duc de Calabre, qui traversoit à grandes journées les Etâts du Pape. La Romagne où il alloit, étoit occupée par divers Seigneurs qui s'en étoient saissi pendant que le Saint Siege avoit été transferé en Avignon. Il étoit d'extréme importance de s'assurer de cette Province afin d'arrêter les François; & les Seigneurs y consentoient d'autant plus volontiers qu'ils esperoient d'obliger par une longue resistance Charles Huit à se desister de son entreprise, ou du moins à prendre un autre chemin; mais l'obstination d'une semme prévalut trop long-temps aux raisons de la meilleure politique. Les Villes d'Imolo, & de Forli

étoient gouvernées par Catherine Sforce, en qualité de tutrice de Jerôme Riaire son fils, qui n'avoit encore que quatorze ans. Elle étoit fœur de Francois Sforce, & batarde comme lui, Sa beauté l'avoit fait entrer dans la Maison des Riaires, par une voye légitime, & sa conduite l'en avoit rendue digne: Elle étoit demeurée veuve à l'âge de vingtdeux ans avec un fils unique au berceau, & les peuples d'Imola, & de Forli s'étoient si bien trouvez de son administration, qu'ils n'avoient point eu fujet de regretter la perte de son mari. Elle leur avoir rendu une exacte justice: elle les avoir déchargez des impôts qui n'étoient pas absolument necessaires pour les frais de leur conservation : Ils vivoient en seureté, & leur repos n'étoit trouble que par les querelles particulieres que l'on punissoit avec une extreme severité: Ils ne se souvenoient presque plus d'avoir veu d'armée en marche, lorfque le jeune Ferdinand, Duc de Calabre, fils unique du Roi de Naples aprochant de leur territoire, demanda à Catherine qu'elle se déclarat pour le Roi son pere, pour la République de Florence, & pour le Saint Siege. Catherine aprés avoir assemblé son Conseil répondit que la Lique où l'on pressoit son fils d'entrer, attireroit infailliblement aprés elle la ruine de son petit Etat, fi les Confederez ne le mettoient à couvert par une condition qui leur feroit aifée d'accomplir. Cette condition confistoit dans la fignature d'une Ligue offensive & défensive , & dans un acte de garentie qui portat que les Confederez s'engageroient reciproquement à la protection des villes d'Imola & de Forli, & à ne faire ni paix mi reve avec la France fans les y comprendre. Cette propofition embarassa de sorte le Duc de Calabre, & les trois Officiers qui lui avoient été donnez pour conseil, qu'ils n'oserent l'accepter sans en avoir communiqué avec le Saint Siege, & avec les Flo-

DE CHARLES VIII. LIV. III. 141 Florentins. Ils les en informerent , & ne rucurent 1494; pas d'abord de réponse décisive. On leur dit seulement que le Roi de Naples en engageant ses Alliez à le maintenir, ne s'étoit point avilé de leur imposer un semblable joug, & ne l'avoit pu faire sans sortir des termes de la bien-seance. Que ce que Catherine demandoit étoit assez sous-entendu par le mot de Ligue, sans qu'il fût necessaire de l'exprimer ; & que d'ailleurs il seroit superflu puisque fi les Confederez avoient l'avantage, l'Etat de fon fils seroit suffisamment à couvert; & s'ils ne l'avoient pas, ils ne le pourroient sauver, quoi qu'ils euffent promis le contraire, & que leur intention fut de tenir parole. Catherine repliqua que c'ézoit par cette derniere raison qu'elle persiftoit dans sa demande, & qu'elle ne devoit pas se relâcher : Que l'Etat de son fils étoit beaucoup plus petit que celui des Confederez, & par confequent courroit plus de risque: Qu'il seroit le premier exposé à l'invasion des François, & qu'ils l'emporteroient avec d'autant plus de facilité que rien ne réfistoit à leur premiere impetuosité : Que son fils n'auroit plus alors d'autre assurance d'étre rétabli que celle de la garentie; & que sa tutrice

Catherine demeura si ferme là-dessus, que le Duc de Calabre n'osa l'attaquer, à cause que ses deux Places étoient assez fortes pour attendre le seconts de France qui ne leur auroit pas manqué, L'affaire sut mise en negociation; & il y eut plussieurs entreveuës du Duc de Calabre avec Pierre de Medicis, & de Pierre de Medicis avec Catherine, qui ne se dessista de sa pretention, que lorsque l'Avant-Garde des François qui étoit de cinq à six mille hommes, commandez par le Maréchal d'Aubigny; & celle de Loüis Sforce de six cent Lances, & de trois mille vieux Fantassins, sous la conduite de Jean François de Saint Severin, ax-

feroit blâmable de ne l'avoir point exigée.

-SPIZ

1494.

riverent à fix lieuës d'Imola. Leur proximité donna de la jalousie à Catherine; & la crainte qu'ils ne s'emparassent de l'Etât de son fils, & qu'ils n'en fissent present à l'un des fils du Pape, dans la veuë de détacher des Confederez, l'obligea tour d'un coup à prendre une entiere confiance aux seules paroles du Duc de Calabre & de Pierre de Medicis, & à leur ouvrir les Portes d'Imola & de Forly.

Mais Catherine s'étoir relâchée à contre-temps; & les Confederez ne l'eussent pas receuë dans leur Ligue, à cause du dépit qu'ils avoient, qu'une semme les est empêchez de transporter la Guerre en Lombardie; & de l'impatience où ils étoient de l'en punir, s'ils ne se sussent apperceus qu'ils se vengeroient à leurs propres dépens. Et de fait si les François déposilloient le fils de Catherine, ils en deviendroient plus redoutables. Ils se chargerent donc de le proteger; & détournerent ainsi les François des assauts qu'ils alloient donner à Imola & à

Forly.

L'Avant Garde de Charles Huit, & l'Armée de Louis Sforce n'étoient pas si fortes, que les Troupes du Duc de Calabre, & ce fut par cette raison que ce Duc chercha les occasions de combattre avant que Charles Huit eut joint d'Aubigni. Mais d'Aubigni scavoit admirablement son métier, & ne prenoit pas aisément le change. Il croyoit avoir assez fait en pénetrant dans la Romagne avant l'hyver; &il s'estimoit assez heureux s'il pouvoit y sublister en attrendant le Roi son Maître, & lui en faciliter l'accez. Il n'avoit pour cela qu'à s'exemter de recevoir un affront; & qu'à resister à la tentation de remporter une victoire anticipée; & comme il étoit l'Officier General de son temps qui avoit le plus de flegme, il se fit aussi le moins de violence pour s'attracher uniquement

DE CHARLES VIII. LIV. MI. 149 à son veritable interer. Il choifissoit toujours pour

camper des postes si avantageux, qu'on ne l'y pouvoit forcet: Il confumoit les vivres du voifinage; & quand il n'en trouvoit plus, il campoit en un autre lieu qu'il avoit eu auparavant soin de reconnoître. Ses Troupes n'étoient pas cependant oilives, & il les envoyoit chacune à son tour à la petite Guerre; car il abondoit en Cavalerie: & la necessité du fourage l'ayant un jour reduit à loger dans Sainte Agathe, le Due de Calabre y vint, & se mit si proche de lui, que les deux Camps n'étoient separez que par un ruisseau, selon quelques relations, ou par un simple foisé, suivant les

autres.

Le Duc de Calabre n'auroit pas beaucoup hazardé en le passant; mais le conseil qui lui avoit été donné pe voulut pas y consentir; & se fonda fur cette unique raison, que le Roi de Naples n'étant pas en état de mettre sur pied une autre Armée, s'il perdoit celle-là, se seroit exposer mal à propos sa Courone, que d'obliger ses Soldats à franchir un fossé, derriere lequel il y avoit des Ennemis inferieurs en nombre à la verité; mais en recompense plus universellement agueris. D'Aubigni ne fut donc point attaqué, & peu de jours aprés il devint à son tour plus fort que les Confederez par cette rencontre. On a veu que les Colonnes avoiens conclu un Traitté secret avec la France; & n'attendoient à le déclarer sinon que l'Armée de Charles Huit fût entrée dans l'Etât Ecclesiastique. Ils avoient formé le dessein de signaler leur changement, par une entreprise qui leur acquît beaucoup de réputation dans les deux partis; & qui convainquit celui qu'ils quittoient de la perte qu'il faisoit, & celui qu'ils embrassoient de l'importance de les conserver. Il y avoit beaucoup de Soldats Italiens qui leur étoient dévouez pour être nez dans leurs Terres, ou pour avoir toute leur

vie porté les Armes sous eux; & ils eurent l'adresse d'en envoier un assez grand nombre s'enrôller fous les Enseignes du Pape, dans la conjoncture que Sa Sainteté en avoit besoin pour mettre dans la Citadelle d'Oftie que le frere du Cardinal de Saint Pierre aux Liens étoit prêt de lui restituer. Les Commissaires du Pape les receurent, & les introduisirent avec tant de négligence dans la Citadelle d'Oftie, qu'ils y furent les plus forts. Ils en avertirent les Colonnes qui convintent avec eux du figual qu'ils leur donneroient, lorsqu'ils auroient achevé de prendre leurs mesures pour se déclarer en faveur de la France. Le jour venu les Colonnes parurent devant la Citadelle d'Oftie : On leur en ouvrit les Portes; & le Pape ne l'eur pas plûtôt fçû, qu'il rappella son Armée de la Romagne.

Fils d'Alphonfe Roi de petit fils de le vieux, Roide Naples.

Le Duc de Calabre * devenu de cette forte plus foible que d'Aubigny limita & chicana le terrain Naples & comme lui : Il ne le proposa que de l'empêcher de passer outre; mais il n'étoit pas pour cela necessaire de lui opposer une Armée, & une autre cause Ferdinand l'arrêtoit tout court. Charles Huit n'avoit pu suivre son avant-garde, parce qu'il étoit malade de la petite verole dans la ville d'Aft. Le Roi de Naples, & le Pape profitereut de ce delay, le Roi de Naples pour renforcer son Armée dans la Romagne, & le Pape pour envoier à Venise l'Evêque de Calahorra en qualité d'Agent extraordinaire, celle de Nonce n'étant pas encore en ulage. Ce Prelat affuré d'un chapeau de Cardinal à son retour, pressa d'abord le Senat d'entrer dans la Ligue contre les François, & ne pouvant l'obtenir le réduisit à pretendre seulement que la République Dans la contraignit Louis Sforce de renoncer à leur amitié

en le menaçant de la Guerre; mais sa seconde proe position ne sut pas mieux receuë que la premiere. On lui répartit que ce seroit à peu prés une même

cho-

DE CHARLES VIII. LIV.III. 247 chose de se déclarer contre un jeune Roi qui avoir passé les Alpes avec cent quatre-vingt canons, huit mille chevaux d'artillerie, quatre mille personnes pour en prendre le grand soin, & un Train proportionné à ce Grand équipage, que de choquer

indirectement Sa Maj, en ulant de la persuasion ou de la force pour obliger son allie à l'abandonner.

Le Pape au défaut de cet expedient essaya si la crainte de la mort ou Charles Huit étoit exposé, ne lui rendroit pas redoutable la menace des Cenfures Ecclesiastiques. On dénonca à ce Prince de la part de Sa Sainteté, que toutes les foudres de la Cour de Rome feroient lancées contre luy, s'il ne promettoit de ne plus penser à l'Italie en cas que Dieu lui renvoiat sa Santé. Mais Charles eut plus de fermeté que l'on de croyoit, & le débarassa des importunitez du Pape en répondant qu'il n'avoir garde de presumer que son entreprise sur Naples fur criminelle: Que Sa Sainteté la lui avoir elle-même conseillée, & qu'il la prioit de s'en souvenir. Le Pape plus honteux que rebuté de la repartie de Charles VIII., s'adrella aux Roys d'Espagne Ferdinand & Isabelle, & il les exhorta d'envoier une flotte enSicile, sous pretexte de veiller à la confervation de cette Isle, mais en effet pour secourir le Roy de Naples en cas de besoin. Ferdinand & Isabelle éconterent cette proposition avec d'autant plus de joye, qu'ils n'aprehendoient pas moins que le Pape le voifinage des François : Mais ils répartirent que l'argent leur manquoit, &c qu'il en faloit beaucoup pour équiper une flotte. Le Pape en avoit encore moins que Ferdinand &c Habelle; & d'ailleurs il les connoissoit assez pour juger que ce seroit une même chose de leur en prêter & de le donner. Mais il se souvint qu'Innocent Huit son predecesseur avoit fait publice une Croisade contre les Turcs, & accordé un l bilé à ceux qui contribuéroient pour les frais de

L4

Guerre, aussi bien qu'à ceux qui porteroient actuel. lement les Armes : qu'il s'étoit levé pour ce sujet en Espagne, aussi bien que dans les autres Pays Chrêtiens, une tres-grande somme d'argent, & que les Commissaires Apostoliques entre les mains desquels elle étoit, la mettroient en celles de leurs Majestés, pour veu que la Cour de Rome y consenzît, & que l'ordre leur en fût donné. On fit accroire que c'étoit pour équiper une flotte qui devoit fermer le passage des Dardannelles, & Ferdinand &lfabelle n'eurent pas plus de scrupule de tourner à leur ulage, ce qui leur devoit être facté, qu'en avoit eu Pierre d'Arragon leur Ancêtre d'emprunter de saint Louis quatre vingt mille écus, sous prezexte de faire la Guerre-aux infideles, mais eneffet pour les employer à la detestable action des Ves-

pres Siciliennes.

Charles Huit nes'en défioit pas & ne pensoit qu'à se guerir : Louis Sforce & le Duc de Ferrare son beau-pere le visiterent aussi-tôt qu'ils le sçurent hors de danger. On ignore ce qui se passa dans les conferences qu'ils eurent ensemble: Mais il est constant que leur entrevue ne fur pas plus heureuse que celle du Duc d'Orleans avec le même Sforce, qui demeura si peu satisfait de la Cour de France, qu'il se proposa d'arrêter dans la Romagne, l'avantgarde de Charles Huit, & de l'empêcher de palser outre. Il s'imagina que l'entrée d'Aubigny dans cette Province, avoit étonné de telle sorte le Roi de Naples, qu'il le soumettroit volontiers au tribut de cinquante mil écus que son pere avoit offert, &c que Charles Huit déja rebuté de son entreprise en Italie, à cause qu'il y avoit couru risque de la vie, accepteroit de bon cœur ce qu'il avoit refusé l'année precedente. Louis Sforce changea là dessus de conduite à l'égard de Pierre de Medicis, & au lieu qu'il l'avoit auparavant solicité de renoncer à l'alliance du Roi de Naples, il lui envoya Estien-

1494.

DE CHARLES VIII. LIV. III. 249 Estienne Taverna son confident pour l'exhorter à la perseverance. Mais Pierre de Medicis avoit tant de sujets de se défier de Louis Sforce, que ne concevant pas affez ce qui pouvoit l'avoir obligé à changer de conduite, il en confera avec le Roi de Naples: Ce Roi ne devina pas mieux que lui la veritable cause de l'inconstance de Louis Sforce. Mais comme le Roi de Naples avoit beaucoup d'esprit, il lui vint dans l'idée que si Charles Huit pouvoit être convaincu de la perfidie du même Sforce, il aimeroit mieux abandonner son entreprise sur Naples que de le fier davantage à un homme si parjure. Pierre de Medicis fut aussi de cet avis, & le chargea d'en informer le Réfident de Charles Huit, qui n'étoit pas encore sorti de Florence, soit que son maître ne lui en eût pas envoyé l'ordre, ou que des affaires particulieres l'y retinssent. Pierre de Medicis le manda, & promit de lui faire voir que les François étoient trahis par celui * des Italiens pour lequel ils avoient plus d'estime ; Il le cacha derrie. Sforce. re une tapisserie dans sa Chambre: Il y introduisit Taverna, & lui dit d'un ton assez haut pour être oiiy que l'Italie se plaignoit avec raison, de ce que Louis Sforce s'obstinoit à vouloir l'assujettir aux Etrangers. Taverna pour ne pas témoigner de défiance, répliqua de même ton que Louis Sforce avouoit la faute: qu'il étoit prêt de la réparer: qu'il demandoit de rentrer dans la confiance que les Princes d'Italie avoient autrefois eue en lui, & qu'il répondroit moyennant cela de renvoyer les François delà les Alpes, sans qu'ils cussent veu le Royaume de Naples, bien loin de le conquerir. Taverna ajoûta là-dessus beaucoup de particularitez qui confirmoient la perfidie & les pernicieuses intentions de Louis Sforce; & le Resident de France ne pouvant plus ouir parler au desavantage de son Maitre, le témoigna par un fignal qui avertit Pierre de Medicis, qu'il étoit temps de congedier Taverna. Char--1100

* Louis

94.

Charles Huit fut informé de tout ce que l'on vient de dire, & l'on ne doutoit pas qu'il ne tournat aprés cela ses Armes contre le Duché de Milan. Cependant il arriva tout le contraire; & l'on ne reconnut jamais mieux, ni par un exemple plus fignalé que dans cette occasion, que comme Dieu ôte le jugement & la force aux Princes qu'il veut punir, il ote austi la raison d'Etat & les sentimens de vengeance à ceux qu'il a destiné pour punir les autres. Non seulement Charles Huit n'eut point d'égard à l'injure qu'il venoit de recevoir; mais de plus il se proposa de retenir Louis Sforce dans ses interêts, & de le rendre irreconciliable avec le Roi de Naples & avec Pierre de Medicis, en l'instruisant de la contre-ruse dont on usoit à son égard. Cet expedient étoit hasardeux, cependant il réusit; & Louis Sforce n'eut pas plutôt sceu que Pierre de Medicis jouou Taverna, qu'il rappella cet Envoyé, il ne voulut plus avoir de communication avec les Princes d'Italie, & il obligea Charles Huit à partit d'Ast au commencement de l'hyver de mil quatre tent quatre-vingt-quatorze.

Les relations manuscrites ne conviennent pas mieux que les Auteurs imprimez du veritable état de son Armée: Charles Huit selon quelques-unes avoit laifsé l'Administration du Royaume à la Reine sa femme; & lui avoit donné pour Ministres les trois Seigneurs ausquels il avoit le plus de confiance après le Prefident Briconnet & le Senelchal de Beaucaire. Le premier étoit le Duc de Bourbon, qu'il scavoir bien n'être pas capable de rien conseiller d'important, sans en avoir auparavant conferéavec la femme. Le second étoit l'Amiral de Graville qui venoit de succeder ; pour ce qui regardoit les Gouvernemens de Picardie & de Normandie, à Descordes, mort durant le sejour de la Cour à Lion. Et le troisiéme étoit Charles Comte d'Engoulême, que Sa Majesté avoit aussi pourveu du Gou-

1494

DE CHARLES VIII. LIV. III. 29T Gouvernement de Guyenne avec ordre d'observer les desseins des Espagnols. Charles Huit partit d'Ast accompagné des Comtes de Vandôme, de Montpensier, de Longueville, de Ligni, de Guise, de Nevers, du Vicomte de Narbonne, des deux Marêchaux de France Baudricour & Gié, & de cinquante ou soixante autres Seigneurs de marque, dont le Train étoit si magnifique que des Auteuts du temps. ont employé des Chapitres entieres, pour décrire le seul équipage du Comte de Longueville. L'Armée Françoise étoit composée de trois mille six cent hommes d'armes, & de six mille Archers; & cette Cavalerie l'emportoit alors fur toutes les autres de l'Europe pour la vigueur & pour l'agilité. On comptoit dans l'infanterie fix mille Arbalestriers, huit mille Piquiers, & huit mille autres Fantaffins qui avoient des Arquebuses ou des Hallebardes, ou des-Epées à deux mains. Tous ces Fantassins étoient Suifles, ou Galcons, accourûmez à combattre en rang de pied ferme & ferrez; & de là venoit qu'ils avoient un tres grand avantage fur ceux des Italiens, qui faisoient alors la Guerre d'une manière si extraordinaire, que l'on auroit de la peine à la croire, fi le plus élegant de leurs Historiens* n'avoit pris * Machiale soin de la décrire. Leurs Troupes étoient toutes vel dans composées de Mercenaires, qui le donnoient pour son Hi-quelques mois au plus offrant des Princes & des Florence. Républiques qui vouloient attaquer, ou qui se trouvoient reduits à la necessité de se dessendre. Les Officiers & les simples Soldats avant que de s'engager, examinoient de fort prés les dangers qu'ils courroient & vendoient leur service à proportion qu'ils lestrouvoient plus grands & moins évitables. Ils ne combattoient que par pelotons & les uns aprés les autres, commes'ils eussent pris la Guerre pour une maniere de jen. Lorsqu'ils étoient sur le point de se choquer, on détachoit de part & d'autre des gens, pour compter le nombre des Soldats, des

1494.

Escadrons, & des Bataillons Ennemis; & s'il y en avoit plus d'un côté que de l'autre, le plus foible ne croioit pas qu'il y eût du deshonneur à fuir. Si les rangs étoient égaux, on commençoit à la verité le combat; mais c'étoit avec si pen de furie, que ceux qui tomboient, étoient plûtôt tuez par les hommes, ou par les chevaux qui leur passoient sur le ventre, que par le fer, ou par le plomb. Ainsi l'on trouve qu'il s'etoit donné des Batailles dans la Tolcane, sans qu'il y eut eu qu'un seul homme de perdu, encore avoit-il été étouffé dans la presse. On ne sçavoit ce que c'étoit que de poursuivre les Victoires, & l'on prenoit pour inhumanité le massacre des Ennemis fuyans. Les Italiens ne s'étoient avisez de la maniere dont les François combattoient, que quand ils les avoient veus passer les Alpes; & la surprise dont ils avoient alors été saifis, étoit dégenerée en frayeur. Elle redoubla à la veuë de leur prodigieux équipage d'Artillerie, qui n'étoit pas traînée comme celle des Italiens, par des bœufs, & dont ils ne se servoient pas seulement pour en tirer deux ou trois coups au hazard, ou par une vaine oftentation; mais que l'on menoit en tres-grande diligence avec des chevaux; & qui étoit si promptement servie & braquée avec tant de justesse, qu'en l'état où les Places d'Italie avoient été mises dans l'ignorance des fortifications où l'on étoit, il n'y en avoit aucune que dix canons des François ne reduisissent en poudre; dans moins de deux jours. Cependant Charles Huit avoit cent quarante grosses bombardes, c'est à dire des pieces qui jettoient des boulets de deux & trois cent livres pelant, & trois fois autant de petits canons. Il avoit huit mille chevaux destinez à traîner cette Artillerie, quatre mille Chartiers, douze cent Canoniers, deux mille fix cent Charpentiers pour racommoder les affuts, à mesure qu'ils se romproient, troiscent Sapeurs, & autant d'Ouvriers pour travailler à la fonte. Mais

DE CHARLES VIII, LIV. III. 25; Mais il y a d'autres relations non moins exactes, ni moins dignes de foi, qui ne font monter l'Armée de Charles Huit qu'à deux mil Lances qui ne faisoient pas plus de sept à huit mille Cavaliers, qu'à quatre mille Suisses, & qu'à autant de Fantassins François presque tous garçons. Quoi qu'il en soit Charles Huit ne jugea pas à propos de suivre la route que d'Aubigni avoit tenu; & Sa Majesté prit celle de Florence, afin de punir le changement de Pierre de Medicis qui n'étoit pourtant rien en comparaison de celui de Louis Sforce. Sa Majesté traversa le Duché de Milan, & elle s'arêta quelque jour dans Pavie, où la bien-seance ne lui permit pas d'éviter un spectacle qui l'eût-attendrie, si elle ne se fut fait un extrême violen-

Louis Sforce perfuadé qu'il étoit temps de se défaire du Duc Jean Galeas son neveu, lui avoit, dicon, fait donner un de ces poisons lents qui produit le mieux dans le corps humain les simptomes de l'épuisement, afin de rendre plus vrai-semblable le bruit que l'on répandit en même-temps que le mal de ce jeune Prince n'étoit venu que de son trop d'attachement à la beauté de sa femme. Les Medecins n'esperoient déja plus sa guerison, quand le Roi passant par Pavie où il étoit malade, ne peut se dispeler de le visiter. SaMajesté ne lui parla point d'affaires, parce que Louis Sforce avoit demandé avec tant d'instance d'étre present à cette entrevue, que l'on n'avoit ofé le refuser. Elle temoigna seulement du regret de voir son cousin germain *dans un si pi- + Ils toyable état, & elle tacha de le flatter de quelque étoient esperance de guernison; mais Jean Galeas qui se deux fils sentoit mourir, & ne doutoit pas que ce ne fût de denx par la méchanceré de son oncle, profita de cet- Princesses te conjoncture. Il ne penía plus à soi; & ne desavoye, se souvenant que du fils & de la fille qu'il laiffoit au monde, il les recommanda au Roi avec

1494.

une abondance de larmes qui marquoit affez, que si Sa Majesteine prenoit d'eux un soin particulier, il prévoyoit qu'on les empoisonneroit aussi bien que lui. La Duchesse sa femme pour achever la tragedie, le jetta aux pieds du Roi selon les Auteurs Italiens, qui sont en cela plus croyables que Commines, qui veur que ce fut aux pieds de Louis Sforce. Elle étoit trop fiere, pour s'abaisser jusques-là; & quand elle auroit pû s'y résoudre, elle n'étoit que trop convaincue que sa soumission seroit inutile. Elle ne parla pas de ses enfans, parce qu'elle supposa que les larmes de son mary auroient et leur effet en ce point : elle employa les siennes pour son pere; & le Roine lui repartit autre chose, finon que l'expedition de Naples étoit trop avancée, pout la laisser imparfaite. Ligny, Prince de la Maison de Luxembourg, le Président Briconnet, & les autres Seigneurs François presens à cette entreveue en furent fi touchez, qu'ils presserent Charles Huit de se saisir de la personne de Louis Sforce pour le punir, s'il étoit coupable, & du Duché de Milan, pour le rendre au fils de Jean Galeas, ou au Duc d'Orleans, selon qu'il seroit justifié que l'un ou l'autre y auroit plus de droit. Ils ajoûterent que Sa Majesté par une action heroique merireroit une gloire immortelle; & que d'ailleurs quand les Venitiens la verroient Maîtresse de ce Duché, ils n'oseroient plus se dispenser, ni d'entrer en Ligue avec elle, ni de la rompre, aprés qu'ils l'auroent formée. Il sembla que le Roi voulût suivre ce conseil, parce que les Gardes de Sa Majesté furent redoublées deux jours entiers aux Portes de Pavie; & Louis Storce passa tout ce temps dans de mortelles apprehensions; mais enfin l'argent qu'il distribua aux plus interessés de la Cour de France:la crainte qu'il avoit sçu donner de lui par l'énormité de ses crimes; & l'exactitude avec laquelle le Roi

1494

DE CHARLES VIII. LIV. III. 255 se piquoit de tenir parole, quand il l'avoit une fois donnée, fusse aux plus infidelles des hommes, fauverent Louis Sforce. Le Roi le mena de Pavie à Plaisance, & l'y retint jusqu'à la mort de Jean Galeas; mais incontinent aprés il le laissa retourner dans Milan, où il assembla les Principaux du Duché. On leur representa par son ordre que le fils de Jean Galeas n'avoit pas encore neuf ans accomplis; & que neanmoins l'Etat n'avoit jamais eu plus de besoin d'un homme qui le garentit de trois Armées estrangeres, dont il y en avoit une dans son Centre, & les deux autres sur ses Frontieres: Qu'il n'y avoit que Louis Sforce qui pût le préserver de ce peril; & que par consequent il le faloit reconnoître pour Duc, & le contraindre d'accepter cette dignité, en cas qu'il la refusat. Cet avis ne fut pas plutôt ouvert, que les personnes dont on avoit acheté les suffrages l'appuyerent. Le reste de l'Assemblée n'osa contredire; & Louis cforce achevant de joiier fon personnage, se fit longtemps prier avant que de souffrir qu'on lui prétat le serment de fidelité. Il ne retourna pas auprés du Roi fi-tôt qu'il l'avoit promis; & l'on soupconna que comme il n'auroit plus affaire des François, il croyoit pouvoir impunément se ressentir à leur égard de la terreur qu'ils lui avoient donnée ; mais il revint lors qu'on étoit fur le point de tourner contre lui les Armes destinées contre le Roi de Naples, & il confirma Charles Huir dans l'opinion qu'il seroit toujours de ses amis, L'Armée Françoife ne trouva d'obstacle dans sa marche, qu'à Félizano, qui fut apres la prise abandonnée au pillage. Cette Ville n'étoit pas loin de Seresanelle, Place la plus forte des Florentins; & le fameux Castrucio Castracani l'avoit mise en l'état qu'elle étoit, dans la veuë de se préparer une azile, en cas de disgrace. Il autoit été dangereux de la laisse r derrière : & les François l'affiegerent par cette seule raison, quoi que d'ail256 HISTOIRE

1494

d'ailleurs ils n'esperassent pas de la prendre. Car les Vivandiers de leur Armée n'avoient de vivres que pour trois jours, & le Territoire où ils étoient n'en pouvoir fournir, à cause de sasterilité: mais un accident imprevu suppléa à ces deux deffauts, dont le moindre auroit suffi pour la ruine des Affiegeans.La République de Florence n'entretenoit pas d'affez fortes Garnisons dans ses meilleures Places, soit qu'elle en eut un trop grand nombre, ou qu'elle n'eut pas cruque les François vinssent sitôt, & il s'en faloit trois cent hommes que celle de Serefanelle ne fût complete. Pierre de Medicis crut qu'il seroit encore temps de les y jetter: & Paul Urfin se chargea de les conduire. Mais il fut défait en chemin ; & ceux des siens qui se sauverent du combat, en porterent à Florence la nouvelle, qui caula une révolution que personne n'avoit préveuë. Les Nobles se méloient du commerce aussi bien que les Roturiers; & les uns & les autres fouffroient avec beaucoup d'impatience que celuy qu'ils avoient avec la Ville de Lion fût intercompu. Ils ne pouvoient douter qu'il ne leur fût retranché avec la Ville de Gennes aprés la prise de Serasanelle ; & comme ils la tenoient déja pour perdue, le secours n'y aiant pu entrer, ils en imputerent la faute à Pierre de Medicis, qui les avoit portez à rompre avec le Roi Charles Huit. Ils se déclarerent tous contre lui : ses amis l'abandonnerent, & le mirent en moins de vingt-quatre heures dans un état semblable à celui où son pere s'étoit trouvé, lorsqu'il avoit eu sur les bras toutes les forces d'Italie, sans qu'il lui restat d'Allié ni de ressource.

L'Armée du Roi de Naples étoit affez occupée à se désendre contre d'Aubigui, après la retraitte des Troupes du Pape; & si on l'eût encore affoiblie, les Colonnes n'auroient pas manqué de ravaget l'Etat Ecclasiastique. Il ne restoit donc plus à Pierre de Medicis que de demeurer exposé à la

DE CHARLES VIII. LIV. III. 257 reur des Florentins, ou de se mettre à la discre-

fureur des Florentins, ou de se mettre à la discretion des François. Le premier de ces partis étoit plus honnête; mais le second étoit plus seur; & Pierre de Medicis le prefera à l'autre par un exemple domestique, qui lui donnoit lieu d'esperer. Laurens de Medicis, son pere, dans l'extremité que l'on vient de representer s'étoit hazardé d'aller trouver Ferdinand Roi de Naples, qui étoit alors le plus puissant de ses ennemis, & de lui crier misericorde. Il l'avoit fait; & Ferdinand non feulement lui avoit pardonné, mais encore l'avoit pris en la protection, contre les mêmes Princes d'Italie, qui s'étoient liguez avec Sa Majesté pour l'opprimer : Ce fait étoit affez constant, mais Pierre de Medicis le regarda du côté qui lui étoit favorable, & non pas par l'endroit qui lui seroit desavantageux. Ferdinand à la verité s'étoit laissé fléchir: mais c'avoit été par une raison où Laurens de Medicis n'avoit rien contribué. Les Turcs venoient de surprendre sa Ville d'Ottrante; & il les en faloit promptement chasser, si on ne vouloit leur donner occasion d'étendre leurs conquêtes dans le Royaume de Naples. Ferdinand y avoit plus d'interêt fans comparaison, que de pousser à bout Laurens de Medicis; & se fit ainsi plus de plaisir qu'à lui, en le preservant de la ruine dont il étoit menacé. Mais il n'y avoit rien de semblable à l'égard de Charles Huit qui pouvoit retenir Pierre de Medicis, & le punir d'avoir rompu sans sujet avec les François, & détourné les Florentins de leur alliance, sans que les affaires de France en fouffrissent de préjudice.

Il y a pourtant dans la politique aussi-bien qu'ailleurs, des conjonctures où le hazard, où quelque autre cause inconnüe, couvre les fautes les moins excusables en les rendant heureuses. Pierre de Medicis en allant trouver Charles Huit, rencontra leSeigneur dePienne qui non seulement ne le

ETTISIT

traitta pas d'Ennemi, mais de plus le conduisit seurement à Sa Majesté: Il ne parut rien de contraint dans l'accueil que le Roi lui fit, & il ne lui parla du passé que d'une maniere dont il n'eut point occasion de se choquer. Il le renvoia modestement à des Commissaires qui convinrent avec lui que la République de Florence en general, & la Maison de Medicis en particulier rentreroient sin-* Dans les cerement dans l'alliance, & dans l'amitié des Francois. Que pour en donner des preuves indubitables

Traittez de France Biblio-Roi.

elles remettroient incessammentsentre les mains de rence à la Sa Majesté les forteresses de Seresane, de Seresanelle, de Petrafancta, de Pife & de Livorne, fur sa protheque du messe par écrit de les restituer de bonne foi aprés la conquête de Naples : Que les Florentins lui prêteroient deux cent mille écus qui seroient acquitez au même terme, & que jusques là les interêts en se-

roient paiés au denier courant.

L'arrivée de Pierre de Medicis à la Cour de Charles Huit fut diversement interpretée, & pourtantelle rétablit les affaires des François qui sembloient devoir être ruinées en peu de jours. Charles Huit ne venoit que d'arriver devant Serefauelle, & n'y pouvoit, comme on a dit, demeurer plus de trois jours : Les assiegez sçavoient qu'il manquoit de vivres, & en avoient pour plus de fix mois. Ils étoient en assez grand nombre pour se garentir d'insulte, & ils n'avoient ainsi rien à craindre. Si les François eussent levé le Siege , il leur auroit falu retourner sur leurs pas , & Louis Sforce qui peu de jours aprés résolut de les abandonner, quoi qu'ils fusient heureux au dela de leurs esperances, n'autoit pas demeuré ferme dans leur parti les voiant mal-heureux. Cependant la fausse demarche de Pierre de Medicis leur ouvrit la Toscane, & la Romagne, & mit hors d'Etat de leur réfister ceux qui en défendaient l'entrée.

Catherine Sforce se déclara pour Charles Huit,

DE CHARLES VIII. LIV. III. 259 & le Duc de Calabre * ne le voiant plus en seureré 1494. fous le canon de Fayence , quitta la partie à * Fils du d'Aubigni, & ramena son Armée du côté de Na- Roi de ples, avec une précipitation étrange pour des Naples. gens a guerris, & conduits par de lages Capitaines.

Frederic d'Arragon, qui commandoit à Livorne la flotte du Roi de Naples son frere, fut contraint d'en fortir, & prit le large, sans ofer s'arrêter fur aucune côte de l'Etat Ecclesiastique. Si Pierre de Medicis eut eu autant de jugement que d'esprit, il auroit préveu qu'aprés ce qu'il venoit de faire il n'y avoit de seureré pour la personne qu'aupres de Charles Huit. Il avoit tranché du Souverain en traittant avec la France sans le pouvoir de sa République, & en reduisant les Florentins dans un tel état, que Charles Huit pouvoit ailément les affu-

jettir quand il lui plairoit.

Cette faute n'étoit pas pardonnable, & les Florentins qui paffoient alors pour les plus fines gens d'Italie, ne voulurent pas endurer que Pierre de Medicis se fût fait à leurs dépens un merite auprés des François. Ils envoierent à Charles Huit quinze députez choisis entre les Ennemis secrets de la Maison de Medicis ; & ce fut là la premiere marque d'aversion qu'ils donnerent pour elle en public. Ces députez essaierent de persuader que leur République avoit eu deflein de livrer ses meilleures Places à Sa Majesté, afin de s'attacher si étroite. ment avec les François, qu'elle ne pût rompre le nœud, quand même elle deviendroit affez incon-Stante pour le vouloir ; mais que Pierre de Medicis aiant deviné la pensée l'avoit prevenie, & s'étoit haté d'offrit de son propre mouvement ce qu'il ne devoit que par l'ordre des Magistrats, & avec ses Collegues.

La Cour ne sçavoit que trop ce qu'elle devoit croire de ce compliment : Cependant elle ac-

cueil-

1494.

cueillit auffi favorablement ceux qui le faisoient que si elle y cut ajouté une entiere foi. Pierre de Medicis n'avoit pas à beaucoup prés autant d'esprit qu'en avoient en Laurens son pere, Pierre son ayeul, & Cosme son bisayeul. Et comme il appercent entre les Députez de Florence Jaques Valori, &quelques autres personnes qui s'étoient le plus opposées à ses desseins dans les déliberations du Senat, il apprehenda d'être déchu de son credit; & pour s'en informer par sa propre experience, il retourna incontinent aprés à Florence. Il se mit en devoir d'aller à l'assemblée des Huit, & du Gonfalonnier qui se tenoit actuellement; mais il en trouva la porte gardée par Nerli qui refusa de le laisser entrer. Un changement si prompt le surprit, en ce qu'il avoit de la peine à concevoir, qu'on eut pu le décrediter en trois ou quatre jours: Il étoit pourtant vray que ses Ennemis avoient admirablement bien ménagé des momens si precieux, en faisant remarquer au peuple que Pierre de Medicis aspiroit à la tirannie, & que c'étoit uniquement dans cette veue que sa conduite avoit été entierement differente de celle de ses Ancêrres: Qu'il paroissoit toûjours en public vêtu plus superbement que les autres Magistrats, & qu'il abusoit des vingt gardes que la République avoit accordez à fon pere, aprés la conjuration de Pazzi, dont il ne s'étoit garanti que par une espece de miracle: Que ce grand personnage ne s'étoit fait accompagner par cette Troupe de gens Armez, que dans les occasions où il y avoit eu du risque pour lui; mais que fon fils les avoit toujours auprés de lui par oftentarion, & pour se faire distinguer des autres Magistrats. Qu'il les employoit même à des usages infuportables, dans un Païs-libre, comme de forcer la nuit les portes des honnêtes Dames qui résistoient à ses impudiques désirs, & à faire battre outrageusement ceux qui ne s'humilioient point affez devant

DE CHARLES VIII. LIV. III. 261
devant lui:Qu'il affiftoit rarement aux Affemblées
ordinaires: Qu'il ne se trouvoit que dans les extraordinaires. & qu'il y prétendoit que les affaires

traordinaires, & qu'il y prétendoit que les affaires passassent toûjours par son avis, quoi que la pluralité des suffirages ne sût pas toûjours de son côté.

Ces reproches n'étoient pas faux, les Florentins en avoient été informez long-temps auparavant, & ne s'en étoient pas trop scandalisez, soit qu'il ne les ensient appris qu'en détail , ou qu'ils eussent jusques la pardonné aux saillies de jeunesse de Pierre de Medicis, en confideration de ce que son pere ne s'étoit jamais échapé à pareil âge, & qu'il étoit tres-rare de voir deux personnes de suite également moderées, dans une même Maison. Mais quand on leur representa tout d'un coup tant dégaremens, & qu'on les joignit à l'attentat d'avoir difposé des Forteresses de la République, non seulement sans son consentement, mais encore sans sa participation; l'idée des Florentins fut si blessée qu'ils oublierent en un moment les services des Ancêtres de Pierre de Medicis, & perdirent l'affecction qu'ils avoient pour lui. Ils se souleverent: Ils allerent en grand nombre à son Palais: Ils en enfoncerent les portes, & l'auroient investi si on ne les ent avertis que Pierre de Medicis pour éviter leur fureur, s'en étoit fui avec ses trois freres du côté de Boulogne.

Il avoit cru trouver un azile auprés de Jean Bentivole, & il y fût receu en homme qui s'étoit rendu mal-heureux par sa mauvaise conduite. On lui dit qu'il n'avoit pas dû survivre à la pette de son autorité ou que du moins il ne l'avoit deû quitter, ni si légerement ni sanseffusion de sang: Qu'il avoit donné aux Bolonnois par sa lâcheté un exemple dont ils pourroient bien se prévaloir; & qu'il suffisoir à un peuple assujety contre son gré, de sçavoir qu'il pouvoit impunément se révolter.

pour lui en inspirer le desir.

Pierre de Medicis choqué de cette réprimande le

- 1 -

travestit, & se retira à Venise où l'on eut d'abord plus de dureté pour lui qu'on n'en avoit eu pour Bentivole, puisqu'on lui refusa l'entrée de la ville. Les Venitiens avoient découvert ses intrigues avec le Pape, & avec le Roi de Naples; & ils s'étoient de plus imaginez qu'elles étoient encore venues à la connoissance du Roi Charles Huit. Que les François n'avoient pas cru que la République de Florence, pût demeurer ferme dans leur parti, tant que Pierre de Medicis y auroit du credit, & que sur ce principe elle l'en avoit chasse. Les Venitiens en ce cas n'eussent pas observé une exacte neutralité en recevant l'Ennemi déclaré de la France, & ils amuserent Pierre de Medicis aux environs de Venife, jusqu'à ce que l'Ambassadeur qu'ils entretenoient à la suite de Charles Huit, les cut informez que ce qui s'étoit passe dans Florence ne venoit que d'une revolution populaire, & que la France n'y avoit ni directement ni indirectement contribué.

La chute de Pierre de Medicis les toucha pour lors, & ils tinrent à honneur de lui accorder l'azile & la subfistance dont il avoit besoin. Ils oublierent le mal que leur avoit fait Colme le vieux son bilayeul, ou ils feignirent au moins de ne le pas souvemir qu'il les avoirempêchez de conquerir le Duché de Milan, par les cinquante mille écus qu'il avoit prêtez à François Sforce. Les Florentins ne chercherent point d'autres preuves du crime des Medicis que leur évasion : Ils les traitterent d'ennemis publics: Ils mirent leurs têtes à prix: Ils confifquerent leurs biens : ils pillerent leur Palais qui étoit le plus magnifique de l'Europe: Ils diffiperent le prodigieux amas de statuës, de tableaux, de livres, & de medailles, que les Etrangers y alloient voir avec admiration; & ils ne laifferent pas entier dans leur Ville un seul écu des Armes de la Maison de Medicis. Mais ils en furent punis dés le lendemain, puif-

DE CHARLES VIII. LIV. III. 263 que la Ville de Pife se revolta contre eux, par les intrigues de Louis Sforce, qui pensoit à s'en emparer. Cette fameuse République avoit autrefois disputé l'Empire de la Mer, contre celles de Venise & de Gennes; & ne s'étoit pas moins fignalée qu'elles dans les Guerres pour recouvrer la Terre Sainte. Cent de ses Bourgeois avoient mis en mer, & entretenu autant de Galeres; & sa reputation avoit subsisté, aussi long- temps qu'elle avoit envoié des Flottes en Syrie; mais depuis qu'une si belle occasion de s'exercer, lui avoit manqué, & qu'elle avoit preferé la paix à la Guerre, les divisions civiles avoient succedé chez elle au tumulte des armes; & les Apianis devenus plus puillans que leurs autres Concitoiens, les avoient enfin affujettis. Les Viscontis devenus plus puissans que les Apianis, l'avoient ajoûtée au Duché de Milan, & Jean Galeas l'en avoit démembrée en faveur de Gabriel Galcas son fils naturel, quin'avoit pû se désendre contre les Florentins. Ils l'avoient enfin dépoüillé: & l'Etat de Pife gemissoit depuis quatre-vingt-sept ans sous leur esclavage d'autant moins suportable, qu'au lieu d'un Tiran il en avoit cent mille. On vendoit fort cher à ceux de Pife le peu de justice qu'on leur rendoit: On ruinoit par des avanies ses principaux Citoyens; & le commerce étoit absolument interdit aux autres , à moins qu'ils ne se contentassent d'être simples Facteurs de boutique. Ce n'étoit donc pas mal raisonné, que de supposer que le plus violent de leurs defirs alloit à recouvrer leur liberté; & Louis Sforce qui n'avoit pas d'autre moien de les rejoindre au Duché de Milan, que de les exciter à la revolte, fit representer adroitement aux plus confiderables d'entre eux par Galeas de Saint Severin qui avoit époufé sa fille naturelle, qu'il y avoit trop longtemps qu'ils vivoient dans l'esclavage, & qu'il dépendoit presentement d'eux de s'en délivrer : Que

les Florentins avoient irremissiblement irrité le Roi

Char-

1494

1494.

Charles Huit en renonçant à son alliance; Qu'ils l'avoient ainsi mis en dager de ne pas conquerir Naples: Que Sa Majesté s'étoit heureusement emparée de leurs Forteresles; & qu'elle étoit bien éloignée de leurs Forteresles; & qu'elle étoit bien éloignée de leurs Forteresles; & qu'elle étoit bien éloignée de les rendre à des gens d'autant moins redoutables, qu'ils seroient plus affoiblis: Quelle ne demandoir donc pas mieux que de voir en liberté les Bourgeois de Pise: Qu'à la verité le Traitté qu'elle venoit de conclure avec les Florentins, l'empêcheroit de le témoigner; mais qu'au fond elle seroit ravie que les Bourgeois de cette Ville se fussements affranchis, sans qu'elle y eût rien contribué.

Les Pisans qui ne pouvoient croire que Saint Severin leur parlat de cette sorte sans en avoir un ordre secret, prirent leurs mesures; & des que Charles Huit fut entré dans leur Ville, ils se jetterent aux pieds de Sa Majesté: Ils lui representerent la dureté des Florentins, & ils demanderent d'en être délivrez. Le Roi touché de leurs larmes, accorda leur requête, sans se souvenir qu'elle étoit contraire au Traité des Florentins avec Sa Majesté, & que de plus ce seroit ajoûter la mocquerie à l'injure, que de mettre en liberté leurs Sujets, aprés s'étre saisse de leurs Forteresses. Aussi sembla-t'elle s'en repentir, puisqu'elle retient Portofermo la meilleure des Citadelles de Pile, & qu'elle confirma les Magistrats que les Florentins y avoient mis. Il parut bien-tôt que SaintSeverin avoit travaillé pour son beau pere, puisque Louis Sforce qui n'avoit accompagné jusques-là le Roi, que pour ce que l'on va dire, pressa Sa Majesté de lui donner l'investiture de l'Etat de Gennes aux mêmes conditions qu'elle l'avoit accordée à Galeas son frere, & Louis Onzeà son pere. Le Roi y consentit de bonne grace; & cette facilité persuada Louis Sforce qu'il n'avoit qu'à continuer ses instances, & que rien ne lui seroit refusé. Il avoit dresfe un long memoire pour montrer que les Fortereffes

DE CHARLES VIII. LIV. III. 260 re fies de Serefauelle & de Petra Santa avoient autrefois été des dépendances de Gennes, & que les Florentins les avoient usurpées, & il le recita au Roi d'une maniere fort éloquente. Mais sa Majesté s'excusa de le satisfaire sur le Traité qu'elle venoit de conclure avec les Florentins, qui contenoir en termes exprés que les deux Forteresles dont il s'agiffoit, leur seroient redues immediatement apres la conquêre de Naples. Louis Sforce repliqua que le même Traité portoit que Pise demeureroit dans l'état que les François l'avoient trouvée, & que cependant ils l'avoient mise en liberté. Il étoit malaile de repartir à cette instance ; & le Roi eut recours à cette deffaite, que la liberté ne venoit d'être accordée aux Pifans que pour montrer que l'on n'avoit point voulu préjudicier au droit des Florentins; & qu'on en avoit retenu la Citadelle, afin de la remettre, quand l'Armée Françoise n'en auroit

plus besoin pour la seureré. Cette distinction ne suffisoit pas au sens de Loiis Sforce, qui prétendoit que comme Charles Huit s'étoit rendu maître du differend entre les Florentins & ceux de Pife, & qu'il avoit prononcé pour les Florentins contre les Pisans; il agit de même dans la querelle entre les Florentins & les Genois. Lachose en demeura pourtant en ces termes ; & Louis Sforce en fut d'autant plus irrité, qu'il ne demandoit pas seulement les deux Forteresses pour ellesmêmes: il scavoit qu'en les obtenant, les Florentins ne seroient pas affez forts pour l'empêcher de se rendre un jour Maître de Pile ; & ce fut là dessus que son dépit alla jusqu'à traverser autant qu'il pourroit la conquête de Naples. Il fit connoître la résolution aux Venetiens, qui n'y avoient pas moins d'interêt que lui ; & cette République le seconda, en détournant Pierre de Medicis de retourner à Florence, où ses anciens amis l'appelloient. Il en étoit forti contre leur gré; & la plu-

266 - HISTOIRE

1494

part d'entre eux n'en avoient rien feu. Le reste s'y. étoit inutilement opposé; & les uns & les autres s'en étoient pris plûtôt à son malheur, qu'à son imprudence. Ils ne l'en avoient pas moins aimé, & ils ne s'en étoient pas moins appliquez à le rétablir. Ils avoient gagné Philippe, Comte de Bresse, oncle paternel du Duc de Savoye, qui avoit mis en peu de jours l'affaire au point de se terminer à la satisfaction de Pierre de Medicis, s'il l'eut voulu. Le Comte de Bresse n'étoit que médiocrement avantagé du côté de l'esprit; mais il n'avoit pas laissé de s'infinuer si avant dans la faveur de Charles Huit, qu'il ne cedoit qu'à Briconnet & au Sénechal de Beaucaire. Il n'étoit point assez subtil pour inventer des expediens propres à rendre office; mais quand on les lui avoit inspirées, ils réussifissoient afsez entre ses mains. Les amis de Pierre de Medicis lui firent comprendre que les François avoient plus d'interêt qu'ils ne pensoient de le rétablir, puisqu'ils ne tireroient pas sans lui la moitié de la somme qu'ils esperoient des Florentins : Que la maniere de lever l'argent en Italie étoit différente de celle de France: Que les Sujets de Charles Huit ne faisoient point d'avances; mais qu'à Florence les plus riches de la Bourgeoisse acquittoient d'abord la fomme, & le rembourfoient en fuite fur les autres: Que le credit de Pierre de Medicis n'étoit pas perdu: Qu'il avoit encore des effets dans toutes les Villes de commerce; & que pourveu qu'on le rétablit, il trouveroit autant d'argent comptant qu'on jugeroit à propos d'en demander aux Florentins; mais s'il ne l'étoit pas, on auroit peine à tirer d'eux plus de cent mille écus, sans les exciter à fedition.

Le Comte de Bresse proposa cette affaire, elle passa dans le Conseil du Roi, & Sa Majeste écrivit à Pierre de Medicis de revenir auprès d'elle. Elle promit de le rétablir; & l'assura qu'elle avoir oublié

DECHARLES VIII. LIV. III. onblié sa faute : & qu'elle ne se souvenoit que de 1494. l'ancienne union qui avoit été entre les Maisons de France & de Medicis, Cette Lettre fut envoyée au Cardinal de Medicis qui étoit demeure à Bologne pour être plus prés de Florence, & pour observer avec plus d'exactitude ce qui s'y passeroit: Ce Catdinal la fit porter par un de ses domestiques; mais Pierre de Medicis l'ayant reçue changea tout à coup d'humeur, & de méthode. Il avoit accurumé de ne consulter que lui même dans les affaires importantes, qui le regardoient uniquement, & il se vantoit d'imiter en cela le Roi Louis Onze, comme s'il y cut eu de la comparaison entre son genie, & celui de ce Prince. Cependant il communiqua sa lettre aux Venitiens, & il les pria de lui dire ce qu'ils en pensoient, ne prenant pas garde qu'ils avoient un interêt contraire au sien : Que cette République prévoyoit que rien n'empêcheroit aux François la conquête de Naples que le défant d'argent : Qu'elle ne connoissoit que Pierre de Medicis capable de leur en faire prêter, & que s'étant ajulté avec Louis Sforce pour les renvover dela les Alpes, elle étoit tout à fait éloignée de leur procurer la seule chose necessaire pour les retenir dans l'Italie: Et de fait le Senat de Venise accommoda sa réponse à ses propres interêts, & non pas à ceux de Pierre de Medicis. Il lui representa qu'il n'y avoit de seureté pour lui que dans Venise, & qu'il n'éviteroit en aucun autre lieu l'assassinat où le poilon: Qu'il avoit offensé les François, & que s'ils ne s'en écoient vengez lors qu'il s'étoit allé mettre entre leurs mains, c'avoit été parce qu'ils n'eussent pu saus lui se rendre Maîtres des Forte-

resses des Florentins: Que presentement qu'il ne leur étoit bon à rien , ils ne dissimuleroient plus à fon egard, & ils le puniroient d'une maniere exemplaire, quand ce ne seroit que pour retenir par la dans leur union Louis Storce, & les autres Poten1494.

Que quand les François lui pardonneroient, il faudroit toûjours qu'il accompagnât leur Roi dans Florence, & qu'il y demeurât, quand ce ne feroit que pour la retenir dans le devoir: Qu'il venoit d'experimenter l'extréme ingratitude des Florentins, & qu'il sçavoit mieux qu'aucun autre que

leur aversion étoit implacable.

Le Senat de Venise en donnant ce Conseil à Pierre de Medicis; ne se flatta pas trop de l'esperance qu'il fût bien reçu : Il apprehenda que le même Pierre de Medicis ne découvrit les motifs secrets de ce qu'on lui disoit, & ne s'en retournat sans dire adieu. Pour y remedier on disposa autour de lui des gens qui fous pretexte d'empêcher que les Florentins ne subornassent des assassins pour le tuer, ne le perdoient pas de veue, & qui sans témoigner qu'ils le gardaffent se servient opposez à sa sortie de Venise, s'il l'eût voulu entreprendre. Mais cette précaution ne fur pas necessaire, car Pierre de Medicis demeura dans la Maison qui lui avoit été preparée au milieu de Venise, & il pria Charles Huit de trouver bon qu'il ne s'exposat pas si-tôt à la rage des Florentins.

Charles Huit le plaignit de son aveuglement, & Sa Majesté entra en conquerant le dix-sept de Novembre 1494, dans Florence, la Lance sur la cuisse à la tête de sa Cavalerie, qui étoit la plus belle que l'on eût veüe en Italie depuis la soiblesse de l'Empire Romain. La seule contestation qu'il y eut entre les François & les Florentins vint à l'occasion de l'argent que Charles seignoit d'emprunter de Florence, qu'il exigea en esser pour la garentir du pillage. Il demandoit deux cent mille écus, & les Florentins n'en offroient que la moitié. Les Relations Italiennes pottent que la contestation s'échaussa de telle sorte, que les Commissaires du Roi menacérent de faire sonner leurs trompettes, & leurs tambours comme pour donner le signal du

TR 5 3/6

faca-

DE CHARLES VIII. LIV. III. 269 facagement, & que Pierre Caponi chef des députez Florentins qui traittoient avec eux, répartit hardiment qu'il feroit de son côté sonner les cloches, ne desesperant pas que ses compatriotes, ne le défendissent de l'ArméeFrançoise, divisée dans les ruës de la ville, & trop embarassée pour agir avec autant de vigueur que si elle eut été en pleine campagne. Mais les Aureurs Fançois n'en parlent pas ; & fi la répartie de Capony est vraye; on ne scauroit l'excuser de témerité, puisqu'il n'étoit pas vraisemblable que des marchaus ofassent attaquer des gens, que toutes les forces d'Italie n'avoient point eu le courage d'attendre de pied ferme. Quoi ou'il en soit la somme fut enfin reglée à six vingt mille écus, dont cinquante mille furent payez comtans, & les Florentins se chargerent d'en fournir quarante mille dans trois mois, & le reste dans fix.

Le Roi donna les ordres qu'il jugea necessaires pour tenir Florence attachée à ses interêts, & prie ensuite la route de Vitterbe : Cette place étoit bonne, & le Duc de Calabre * revenu dans l'Etar Ecclesialtique à la priere du Pape s'étoit chargé de la fils unique garder; & la querelle pour le Roiaume de Naples y du Roi de auroit été decidée, fi les Colonnes renforcez par des Naples. Troupes Françoises, n'eussent enlevé à Ostie tons les convois que l'on menoit au Duc de Calabre, & ne l'eussent ainsi contraint de retourner sur ses pas julqu'à Rome, pour la couvrir. Il n'y avoit rieu que de conforme à la discipline militaire dans cette marche : Cependant elle eut un effet aussi pernicieux que si elle eut été irréguliere. Car la partie de l'Etat Ecclesiastique appellée le patrimoine de Saint Pierre se voyant abandonnée, traitta avec les François, & se soumit à eux pour éviter d'être pillée. Les Urfins prirent le même parti, quoi que ce fut également contre leur devoir , & contre la Loi qu'il s'étoient eux-mêmes imposée.

M 3

HISTOIRE

*11 s'appelloit Alphonfe fecond.

Virginie leur Chef s'étoit attaché au Roi de Naples * d'une maniere qui paroissoit indissoluble: il étoit son Connêtable hereditaire, & il possedoit ainsi la premiere charge de son Etât. Iordan Ursin son fils aîné avoit épousé l'aînée des silles naturelles de ce Roi, & avoit reçeu pour sa dot le fief d'Amals.

Enfin les Colonnes s'étoient déclarez pour la France, & c'en étoir aflez pour détourner les Urfins de les imiter; mais Charles Huit étoit si heureux, que les plus forts liens de la locieté civile se rompoient en sa faveur. Virginie offrit à Sa Majesté ses Places & son sils pour ôtage de sa sidelité, & elle les accepta. Cette politique surprit les François, & de fait elle leur étoit nouvelle. Les Maisons de leurs Princes & de leurs Seigneurs n'avoint point accoutûmé de se partager dans les Guerres, ni de passer dans les deux partis, asin que ceux qui se troupasser dans le vainqueur sauvassent leurs peres, ou leurs sils, on leurs freres qui auroient le malheur d'être vaincus.

Cette defection de Virginie & de Jourdan Urfins, & l'approche de l'Armée Françoile jetterent le Pape Alexandre Six dans une consternation qui le failoit à tous momens changer de dessein. Il pretendoit quelquefois faire entrer le Duc de Calabre dans Rome, & s'y deffendre: mais il y trouvoir deux invincibles obstables; l'un que les Colonnes & les Urfins y avoient trop d'amis : l'autre que les vivres y manqueroient des le premier jour du Siege, la Campagnen'en fournissant pas, & la garnison d'Ostie empêchant qu'on n'y en portat par mer. Il venoit souvent en pensée à Sa Sainteré d'aller au devant des François, & d'éprouver s'il auroit affez d'autorité sur eux pour les arrêter. Mais il ne se sentoit pas affez vertueux pour leur inspirer tant de respect. Il se détermina pourtant à leur envoyer son Confesseur affisté de deux Evêques, qui proDE CHARLES VIII. Lrv. III. 271
proposerent que l'on accorderoit à Charles Huit
que le Royaume de Naples relevât de lui aussi bien
que de la Cour Rome; & que ceux qui le tiendroient desormais, prissent de lui une seconde investiture. Mais Charles n'avoit garde de se contenter
d'un offre qui lui avoit été faite avant qu'il passat
les Alpes, & qu'il n'avoit pas jugé à propos d'accepter dans un temps où ses affaires n'etoient pas en si

bon état qu'alors.

On ajouta neanmoins pour corriger l'amertume de ce refus, que fi Sa Samteré vouloit bien ne traitter que pour elle, elle auroit lieu de se satisfaire des François. On redoubla cette civilité en envoyant complimenter le Pape par la Trimouille, depuis par Prosper Colonne, & depuis par le Cardinal Sforce. Mais au lieu d'écouter ces deux derniers, on les arrêta par ordre de Sa Sainteté; & on les enferma dans leChâteau St. Ange où ils ne demeurerent, que julqu'à ce que l'emportement qui avoit fait violer au Pape la foi publique en leurs personnes, ayant fait place à des reflexions plus justes & plus interessées, Sa Sainteté les fit mettre en liberté, & excula leur détention for un avis qu'elle pretendoit Ini avoir été donné, qu'ils ne fussent entrez dans Rome que pour y exciter une sedicion. Charles Huit feignit de le croire, parce qu'il ne vouloit pas que les affaires s'aigrissent de part & d'autre, & ne laissa pas neanmoins d'envoyer environ le tiers de ses forces pour s'opposer à la retraitte du Duc de Calabre.

Le Pape ne s'en émeut pas davantage; & son obstination auroit encore duré, si pour le convaincre on n'ent eu recours au dernier remede, qui sut de renvoyer dans Rome les Cardinaux de Saint Pierre aux Liens, Sforce, Colonne & Savelli, avec ordre de déclarer à Sa Sainteré, que Charles Huit en qualité de Roi Tres-Chrêtien, & de sils aîne de l'Eglise alloir assembler un Concile où

M 4 You

08

l'on examineroit les voyes par lesquelles elle étoit montée sur la chaile de Saint Pierre. On étoit perfuadé dans le monde que son Election étoit simoniaque; & soit que sa conscience le lui reprochât: ou qu'il crut que les quatre Cardinaux de Saint Pierre aux Liens, Sforce, Colonne & Savelli, qui étoient ses ennemis irreconciliables, ne laisseroient pas de disposer le Sacré College à lui faire son procez, & à le déposer quoiqu'il fût innocent; il consentit pour sauver sa dignité, que le Roi entrât dans Rome comme il étoit entré dans Florence ; & il renvoia, à son grand regret, le Duc de Calabre, sans ofer Jui donner des Troupes pour l'escorter. Il ne put neanmoins s'empêcher en le congediant de lui conseiller qu'il s'allat saisir du passage de Saint Germain, & qu'il arrêtat les François, jusqu'à ce qu'ils eussent consumé les vivres qu'ils portoient, puisque l'Etat Ecclesiastique au point que les Colonnes l'avoient ravagé, ne pouvoit leur en fournir pour trois jours. Charles fut averti de la veritable raison qu'avoit eu le Pape d'acquiescer à ses desirs, & la politique vouloit qu'il contribuât de tout son pouvoir à confirmer Sa Sainteté dans le soupçon que I'on ne travaillat à son Procez, parce que tant qu'il dureroit, elle n'auroit garde de rien entreprendre au préjudice des François. Cependant l'empressement qu'avoit Sa Majesté de se reconcilier sincerement avec le Pape, ou pour le moins de ne rien négliger pour y parvenir, lui fit prendre le contre-pied de cette maxime. Le Marêchal de Gié, le Senêchal de Beaucaire, & le Premier President du Parlement de Paris furent envoiez pour ôter au Pape la juste crainte qu'il avoit euë, en l'avertissant qu'encore que le Roi leur Maître eût de tres-justes sujets de se plaindre de lui, en ce qu'aprés avoir été le premier à lui persuader de conquerir le Roiaume de Naples, il lui avoit manqué de foy fans en avoir eu m sujet, ni prétexte, & avoit em-

DE CHARLES VIII. LIV. III. 273 employé son autorité, son Conseil & ses Armes pour l'arrêter de-la les Monts; neanmoins Sa Majesté en remettoit de bon cœur la vengeance à Dieu, & ne prétendoit se mêler en aucune maniere des affaires Ecclelialtiques : Qu'elle pensoit encore moins à convoquer un Concile durant le tumulte des Armes; & qu'elle n'ignoroit pas qu'il lui pouvoit être aussi préjudiable qu'à Sa Sainteté: Qu'elle ne pensoit qu'à voir Rome où ses predecesseurs n'étoient point allez depuis qu'ils étoient déchus de l'Empire ; & qu'encore qu'elle fut assez bien accompagnée pour y rentrer de force, elle aimoit mieux que ce fût du consentement du Chef de l'Eglise: Qu'elle ne vouloit pas ceder à la pieté de ses Ancêtres, ni manquer de rendre ses respects au Vicaire de Jesus-Christ: Qu'elle le demandoit par grace; & qu'une entreveue suffiroit pour terminer les differens qu'il pouvoit y avoir

La douceur de ce discours remit un peu le Pape ; mais sa fermeté ne sur pas de longue durée; un accident imprevu le fit rentrer dans la premiere fraieur. & il ne put sans émotion ouir tomber une partie des. murailles de Rome, & des Remparts du Château Saint Auge. Il lui sembla que c'éroit là une spatieule porte que le Ciel ouvroit aux François; & il se retira là-dessus dans le Donjon de ce Château, aprés avoit averti Charles qu'il pouvoit venir quand il lui plairoit. Les Cardinaux Baptiste. Urfin, & Olivier Caraffe l'accompagnerent, & le - reste du sacré College s'enfuit, ou voulut passer pour François en entrant dans Rome à la suite du Roi. Le second jour de l'année 1495, fut choisi pour cette entrée; & l'on peut dire fans exageration que ce fût le plus beau de la vie de Charles Huit. Les Magistrats de Rome allerent en corps au devant de lui, & lui présenterent les cless de la Ville au nom du Pape, & du Peuple Romain.

MS

cnir cux.

1494.

US.

1495

Ils fe joignirent en suite aux François, comme pour honorer leur triomphe; & Charles entra dans Rome en la même posture qu'il étoit entré dans Florence. Il sembla que son Armée se suit preparée pour le combat: & elle se sais des avenues & des Places publiques, fur tout de celle de Mars, où étoit le Palais destiné pour loger le Roy aveo les mêmes précautions, que si l'Armée du Roi de Naples eût été proche. Ensin ses Officiers prirent toutes les autres mesures ordinaires aux Troupes, qui se saissifient des Villes de conquête, excepté que l'on s'abstitut de faire des prisonniers & de piller.

Le Pape fut alors reduit au plus pitorable état ou il se trouva de sa vie. Il avoit usé de toutes sorres de moyens, pour traverser le dessein des François; & ces moyens bien loin de lui réiffir, avoient eu des effets contraires à fon intention. Il avoit offensé le Roi Charles Huit en toutes les manieres qui lui avoient été possibles; & comme il n'auroit eu garde de pardonner à Sa Majesté s'il eût eu l'avantage fur elle, il n'avoit pas lieu d'esperer qu'elle le traittât avec plus de clemence. Il s'étoit enfermé dans le Château Saint Ange avec deux Cardinaux seulement; & tous les autres l'avoient abandonné par foiblesse, ou de crainte de partager avec lui sa mauvaise fortune. Ils s'étoient retirez auprés de Charles, & ils ne cessoient de sollieiter Sa Majesté qu'elle se faisst de la personne du Pape, & fit travailler à son procez. Elle en avoit non-leulement de tres-justes sujets; mais encore une occafion tout à fait plausible, puisque le Papene l'avoit pas reçnë de bon gré. A l'arrivée de l'Armée Françoise dans Ostie, il étoit tombé subitement, & fans aucune violence vingt braffes des murailles de Rome; & le désir de se deffendre n'avoit manqué au Pape, que par la ruine de ses Remparts. Il avoit prié les Neapolitains qu'il avoit appellez à ion secours de se retirer; & le Roi Charles Huit étoit

DE CHARLES VIII. LIV. III. 279 étoit entré dans Rome par une porte, pendant que le Duc de Calabre fortoit par l'autre. De plus le Pape trouvoit mauvais que le Roi exerçat dans Rome des actes de Souveraineté: Cependant au premier bruit furvenu entre les Soldats François & les Bourgeois de Rome, Sa Majesté avoit commandé que l'on dressat des potences pour punir les coupables. Mais ce qui toucha plus sensiblement le Pape, fut l'avis secret que le Cardinal de Saint Pierre aux Liens, seconde par les Courtisans qu'il avoit gagnez à la Cour de France, avoit profité de l'occasion, pour remontrer à Charles que la conjoncture étoit venuë de donner à l'Eglise un autre Chef: Que Dieu avoit conduit comme par la main Sa Majesté dans Rome, & qu'il y avoit lieu de croire que c'avoit uniquement été dans cette veuë : Qu'Alexandre Six étoit devenuPape à force d'argent, & qu'il ne travailloit qu'à le rembourfer des frais qu'il avoit faits pour obtenir cette premiere dignité de l'Eglise : Qu'il avoit si peu de Religion, qu'il s'étoit uny avec les Turcs; & que bien loin de témoigner du regret de ses fautes passées, il entretenoit scandaleusement dans sa maison ses propres bâtards, & qu'il en avoit même élevé un à la dignité de Cardinal : Que depuis qu'il étoit Pape les déreglemens avoient tellement choqué tous les Chrétiens, & exposé la véritable Religion au mépris des infideles, que le Roi tres-Chrêtien, en qualité de fils aîné de l'Eglise étoit obligé d'y pourvoir, à l'exemple de ses Prédecesfeurs, qui avoient tant de fois délivré Rome de l'oppression de ses Ennemis, & des mauvais Paflebrs: Que Charles-Magne avoit contraint l'Antipape Constantin de céder le S. Siege au Pape Etienne; & que de plus il avoit pris connoissance de la cause du Pape Leon: Que Philippe le Bel avoit fait citer Boniface VIII, à un Concile; & que Charles VI., & Charles Sept avoient fouvent affemblé les Pre-

M 6

Prélate de leur Roiaume , pour ôter le Schisme, & pour remedier aux abus manifestes de l'Eglise: Que l'on prioit Sa Majesté de faire assembler le Confistoire pour examiner la vie de Borgia, puilqu'elle étoit déja condamnée par le préjugé de toute la Chrétienté: Qu'elle ne laissat plus sur le Saint Siege le plus grandEnnemi que les Françoiseussentent dans l'Italie, & qu'elle affurat, en le faisant dépofer , les conquêtes & celles qu'elle feroit à l'avenir.

Mais il y a peu de Régnes en France, où les Favoris des Rois aient réfilté aux offres de la Cour de Rome, lorsqu'elle s'est proposée de ne rien épargner pour le les rendre favorables. Le Préfident Briconnet aspiroit au chapeau de Cardinal, & le Pape lui en avoit promis un à la premiere promotion. Il ne l'auroit pas obtenu, si l'on eut déposé Sa Sainteté; & de plus il lui auroit falu prendre de nouvelles mefures avec le nouveau Pape, qui n'auroit peut-être pas été d'humeur à le revêtir de la Pourpre. Ainsi l'interêt d'un particulier l'emporta sur l'interêt general de la Chrêtiente & de la France; & Briconnet ménagea si bien l'esprit de Charles Huit, qu'il le disposa à faire ce qu'il désiroit en faveur de Sa Sainteté.

Le Traité fut conclu avec le Pape en peu de jours, & l'on y mit pour principale condition que Sa Sainteté investiroit Charles Huit du Roiaume de Naples * Il y en dans la forme la plus favorable de celles * qui aa huit dif- voient été accordées à ses Predecesseurs de la Maisentes à son d'Anjou, & donneroit pour Places de sureté le du les Villes de Terranova, de Civitaveche & de Spolette. Comines ajoûte celle de Viterbe, faute de s'étre souvenu que les François la tenoient déja. Les autres Articles de moindre importance étoient que Sa Sainteté ne pourroit mettre que des Gouverneurs agreables au Roi dans les Forteresses qui lui re-Stoient; & que le Cardinal son fils suivroit la Cour, sous presexte de faire honneur au Roi, mais en effer

pour

DE CHARLES VIII. LIV. III. 277 pour servir d'otage: Que les Cardinaux du parti du Roi rentreroient dans les bonnes graces de SaSainseté: Que le frere de celui de Saint Pierre aux Liens, qui avoit enlevé les Ministres du Pape & du Turc à leur debarquement à Aucone, les mettroit en liberté; & que les quarante mille écus qu'il leur avoit pris lui demettreroient : Que le Prince Zizime, frere de Bajazet II. qui lui avoit disputé l'Empire, & le trouvoit actuellement entre les mains du Pape, seroit remis en celle du Roi ; & que Sa Majesté pourroit s'en servir de la maniere qu'elle jugeroit à propos pour les delleins sur Constantinople. Le Pape fit present au Roi de deux Chapeaux, dont l'un fut donné à Briconnet, & l'autre à Philippe de Luxemboug Evêque du Mans, & Sa Sainteré retourna au Vatican. Le Roi lui baifa les pieds, & lui versa de l'eau sur les doigts à la Messe qu'il dit dans l'Eglise de Saint Pierre. Charles dementa presque tout le mois de Janvier à Rome, & il n'y fut interrompu que par le mauvais ordre qu'il avoit mis aux affaires de Pife. On a veu qu'il avoit pensé à remettre cette Ville sous la domination des Florentins, aprés avoir agréé qu'elle recouvrat sa liberté; mais les habitans au lieu de se soumettre à ses volontez, avoient pris les Armes, & commencé contre les Florentins une Guerte d'autant plus langlante, que la pitié en étoit bannie de part & d'autre. Les Florentins regardoient les Pisans comme des esclaves révoltez; & les Pilans confideroient les Florentins comme des tirans implaca-

bles, La Garnison Françoise laissée dans la nouvelle Citadelle, ne prit point de parti, & se préserva par cette neutralité du Siege qu'elle n'auroit pas autrement évité. Les Florentins surent d'abord les plus forts; mais les Républiques de Sienne & de Luques jalouses de la grandeur des Florentins envoyerent secretement tant de Troupes à l'ise, & Louis Sforce y sit couler de son côté tant de munitions M 7

1495

1495

de guerre & de bouche, que les Pisans recouvrerent tout leur Territoire. Il étoit de la gloire & de l'interêt de Charles que le differend fut au plutôt tetminé, & Sa Majesté évoqua l'affaire à son Conseil. Elle y fut plaidée avec beaucoup d'éloquence, & le Cardinal Briconnet opina pour les Floren. tins; mais le Sénechal de Beaucaire & Ligny furent pour les Pisans; & le Roi pour ne choquer aucune des trois personnes que l'on vient de nommer, qui étoient les principaux favoris, ne décida rien. Il ordonna feulement au Cardinal Briconnet de retourner à Florence, & de tirer en toute maniere de cette Ville les soixante-dix mille écus qu'elle avoit promis avant que le terme en fût échu, puifque les affaires de Sa Majesté ne lui permettoient pas d'attendre plus long-temps: Que si les Magistrats de Florence vouloient bien lui avancer la somme entiere, il allat aprés l'avoir reçue à Pile, & temit absolument cette Ville, & son Territoire sous la domination des Florentins; & que si les Magistrats de Florence ne comptoient que la moitié des foixante-dix mille écus, & qu'ils se tinssent exactement pour le reste aux termes du Traitté, le Cardinal Briconnet ne laissat pas de continuer son voyage, & de faire tous les efforts pour persuader les Pisans de rentrer sous le joug. Mais que si ses persuasions n'avoient point de succés, il n'eût pas recours à la violence, pour contraindre les Pisans de se soumettre aux Florentins.

Le Cardinal Briçonnet s'acquitta avec beaucoup d'éxactitude de sa commission, & n'oublia ni les civilitez ni les considerations politiques, pour obliger les Florentins d'avancer leur payement. Mais il avoit affaire à des Marchans accountemez à recevoir un gros interêt de leur argent qui auroit cessé le jour du payement. Il leur importoit done de ne le pas anticiper. Cependant pour ne pas mécontenter tout à fait le Cardinal Briçonnet, ils

ayancé-

1495

DE CHARLES VIII, LIV. III. 279 avancérent quarante mille écus, à cause qu'il ne s'en faloit plus que fix semaines qu'ils ne les dusfent; mais pour les autres trente mille, comme il y avoit quatre mois & demi de delay, il fut impoffible de les tirer de leurs bourles. Ainsi le Cardinal Briconnet ne partit qu'à demy content de Florence. Halla à Pife, & il en pressa les habitans en public & en particulier de reconnoître les Florentins pour leurs Seigneurs légitimes. Mais il n'en trouva pas un qui n'aimat mieux mourir que d'obeir aux Florentins. Il retourna la dessus à Florence, & il avoisa nettement de n'y avoir pû reuffir. Les Florentins ne furent pas latisfaits de cette excuse, & le presserent d'employer la violence comme le Roi Charles Huit s'y étoit obligé, ou de remettre la nouvelle Citadelle aux Florentins qui scauroient bien aprés cela recouvrer leur domination, sans que les François s'en mélassent. Mais le Cardinal Briconnet, qui n'avoit garde d'accepter l'alternative qu'on lui proposoit, repartit que pour la Citadelle, il étoit dit expressément dans le traitté que les François ne s'en dessaissiroient qu'aprés la Conquête de Naples, & que pour venir à la force il ne le pouvoit sans répandre beaucoup de sang, ce que les loix de l'Eglise désendoient à un Evêque, & à un Cardinal comme lui. Que par consequent la commission étoit cessée, & que si les Florentins avoient besoin d'un ministre qui fut homme de main, ils pouvoient demander au Roi qu'il leur envoiat un de ses Officiers Generaux. Il se tira par cette adresse d'une affaire assez délicate où la Cour de France l'avoit engagé; & le Roi auroit eu de la peine à payer son Armée des montres qui lui étoient diies, & qu'elle demandoit avant que de s'exposer à forcer le passage de Saint Germain, fi les Troupes qui le défendoient ne l'euf-Lent abandonné.

Le Roi de Naples avoit esperé de conserver sa

¥496.

Couronne tant qu'il avoit veu le Pape & les Florentins dans ses interêts; mais ces deux ressources lui ayant manqué, il ne lui restoit plus d'autre voye pour se maintenir que celle de l'industrie. Son Etat quoi que petit, n'étoit point uny, & il y avoit deux factions dont les François ne connoissoient que la premiere. C'étoit celle d'Anjou que l'Arragonnoise n'avoit pû exterminer, quelque soin qu'elle en eut pris, & que l'approche de Charles avoit tellement accrue qu'il ne sembloit pas qu'elle eut jamais été plus florissante: La seconde s'étoit formée des Ennemis que la mauvaile conduite du Roi de Naples, & de son pere s'étoit attirez. On a veu qu'Alphonse premier avoit laissé le Royaume de Naples à Ferdinand son fils tout illégitime qu'il étoit, & qu'il l'avoit prefeté à son propre frere. Ceux qui connoissoient Alphonse s'en étoient étonnez; mais ils ne sçavoient pas que ce Prince pour être le plus spirituel, & le plus experimenté de son temps n'en avoit pas été moins trompé. Son fils naturel étoit sans contredit le plus méchant des hommes. Cependant il avoit fi profondement dissimule en la presence qu'il lui avoit fait accroire qu'il ctoit le plus vertueux. Et de fait on n'avoit pas remarqué depuis les sept premieres années de l'Empire de Neron, un si grand changement que celui qui étoit arrivé en la personne de Ferdinand son batard, apres qu'il n'eut plus de pere à duper, &c que les Papes avoient mieux aimé l'avoir pour Feudataire que Louis Trois, Duc d'Anjou. Il n'avoit plus eu de déguisement que pour les personnes les plus groffieres, & pour celles qu'il n'avoit pu perdre par les voyes ordinaires ; & jamais Roi nes étoit porté aux plus grands crimes avec moins de scrupule que lui. Il avoit vêcu comme s'il eut été persuadé de la maxime du Cotta de Ciceron *: Que la Religion est une chose de pure ceremonie, & l'onne s'étoit point aperçu qu'il en

Dans le ernier ivre de Natura Deorum.

1495

DE CHARLES VIII. LIV. III. 281 eut autrement que dans l'exterieur. Il affiftoit au fervice divin, fans qu'il parût joindre ses prieres à celles des fidelles: Il avoit nommé pour trois mille écus à l'Archevêché de Tarente le fils d'un Juit, qui se disoit Catholique: Il distribuoit les revenus des Abbayes à ceux qui avoient soin de ses haras, de ses mules & de ses oyseaux de chasse, à condition d'entretenir gratuitement un certain nombre de chevaux, de jumens, de chiens & d'épreviers. Sa léfine étoit dans un excès indigne non seulement d'un Roi, mais encore d'un honnête particulier. Il obligeoit les Paisans à lui engraisser des pourceaux; & li ces animaux mouroient, ou le perdoient, le gardien en devoit mettre d'autres de même valeur dans son étable, & les representer en temps &

Ferdinand acheptoit encore les bleds en vert & les olives sur les arbres; & jusqu'à ce que le debit en eut été fait : il y avoit dessence de vendre ceux qu'il n'avoit point acheptez : Il avoit à lui dans chaque haras des Gentils-hommes ou des Bourgeois, un certain nombre de cavales dont le profit lui en revenoit tout entier, quoiqu'il n'eût rien contribué pour la dépence : Il surchargeoit d'impôts ses Sujets, & l'on raconte qu'ayant un iont voulu donner quelques écus d'or à Saint François de Paule, ce Saint les refusa; & pour lui montrer que c'étoit veritablement la substance du Peuple, il en rompit un dont il sortit du sang. On'a déja parlé de l'horrible maniere dont il s'étoit deffait de sa principale Noblesse; & il ne reste qu'à remarquer que son fils Alphonse Second l'avoit imité, & même surpaise, en ce qu'il apportoit moins de precautions à cacher ses vices, Il n'observoit aucunes des Loix divines, ni des Ecclesialtiques, & l'on ne connoissoit qu'il étoit Chrêtien, que parce qu'il avoit été baptisé. L'enlevement des Dames les plus qualinces; & les plus honnêtes, passoit chez lui pour 4495.

galanteries: Il appelloit la violence & les concissions les droits de la Royauté, & l'on tenoit pour constant que c'étoit lui qui avoit conseillé à son pere le massacre des Senateurs de Naples dans l'Eglise de Saint Leonard. Le seul point dans lequel il se rendoit justice, étoit de présuposer que les Neapolitains étoient las de la longue tyrannie de son pere & de la fienne; & qu'ils ne hazarderoient ni leur vie, ni ce qui leur restoit de bien, pour dessendre un tel maître contre le Roi de France, dont on publioit par tout que le Gouvernement étoit moderé. Et de vrai le Roi de Naples eut si mauvaise opinion de sa valeur, quoi qu'il l'eût assez éprouvée en diverses rencontres, & sur tout au recouvrement d'Otrante, squ'il s'imagina que le Prince Ferdinand son fils deffendroit mieux que lui le Patrimoine de la Maison illégitime d'Arragon. sembla sa principale Noblesse & ses amis: Il leur proposa de se démettre de sa Couronne en faveur de son fils. Aucun n'en fut d'avis: cependant il s'obstina de sorte à le vouloir, qu'il leur sut necessaire de le satisfaire. Il commanda au celebre jovien-Ponsan de dresser l'Acte de resignation; & il le signa avec un visage aussi guay, qu'il l'avoit eu en prenant possession de la Couronne de Naples. La ceremonie ne fut differée que jusqu'au lendemain, où Ferdinand for facre le marin dans l'Eglise Cathedrale de Naples; & parnt l'aprés dinée dans les principales rues de cente Ville à cheval, la Couronne sur la tête au milieu de Frederic d'Arragon son oncle paternel, du Cardinal Fregose, & des Seigneurs Neapolitains demeurez fidelles à la Maison d'Arragon.

Il receut le serment de tous les ordres du Roiaume, & l'Administration lui en sut cedée d'une maniere si generale qu'il ne paroissoit pas que son pere vécut encore. Mais les mêmes moyens qui dans un temps auroient été capables de preserver

DE CHARLES VIII. Lev. III. 28:
Les Enns ensurement mentrement autres out.
Le name. Les Nommentans ennem rectore rous
parragez en deux feminions. Las ou Archente

pariagent en deux frontinens Las en Armanie en avent remone a la Romanie que sur remone à miseur a ce que l'orage qui se menaçon; for solte. Et qu'unamediatement après 1: remoneror: for se l'Trône. L'autre que se remon fertonanc farviori. I'encoupée acton avent, qui dans la remoner ne les avoit cent en rich pour l'excensure de la province, de avoit for armaniement deguné les sacionamons.

species des posses conses : anci, ou ne 2, en eson

zi ctost plus semps d'y remedier.

Ces despositions toutes differences ou elles ézoient produitirent un même effet. & gaterent le fruit ou Alphonicavon precencii une: de la demisfion. Lafaction d'Aniou n'en for as affoible as déconcernee, & le nombre des Parailans des Francon ne diminus en aucune Vilie du Roisume de Alphonicen étant averti, Perdit le peu Naples. qui lui éton refle de prudence & de courage d'une maniere oui donna une forte apprehention des jugemens de Dieu à ceux qui la regarderent par le bon endroit. Il devint en un moment le plus làche des hommes, & il resolut de s'enfoir sans ou'il en eut aucun firjet; & il ne communique fon deficia qu'à fa belle mere, fœur du Roi d'Espaga ne, dont il ne pouvoit se passer, à cause qu'il avoit besoin d'un azile dans la Seigneurie de Mazare en Sicile, qui avoit été donnée à cette Princesse pour sa dot. Elle se mit inutilement en devoit de l'en dissuader; & il menaça de se jetter par les fenê. tres si elle le découvroit, ou qu'elle cilàyat de le retenir. Il lui montra pour toute raison les montagnes voifines, & lui demanda fi elle ne voioit pas leurs pierres le changer en autant de François: Il falue que la belle-mere s'accommodat à sa folie, puisqu'elle ne pouvoit la guerir 1 & elle le

1495.

£494.

1695.

laissa embarquer sur une Galere, suivie de trois autres pour toute escorte. Il s'enferma dés qu'il sur à Mazare dans le Monastere des Religieux d'Olivet; & il y vêcut à leur mode, jusqu'à ce que s'étant imaginé que la maladie de la pierrre dont il y sut tourmenté diminueroit, s'il changeoit de Pass; & il étoit sur le point de passer de son Monastere dans un autre du même Ordre, scitué dans la Ville

de Valence en Espagne, quand il mourut.

Charles Huit sans en rien sçavoir partit de Rome au commencement de Février 149 5. & les Cardinaux de sa faction n'oserent y demeurer après lui. Sa Majesté ne fut pas plûtôt à Mardina, que Fonseque Ambassadeur des Rois Catholiques, leva le masque; & lui déclara de la part de ses Maîtres, qu'ils étoient quittes de la parole qu'ils lui avoient donnée en recouvrant le Roussillon & la Cerdagne. Ou'ils ne lui avoient promis de ne se point mêler: du differend entre la Maison de France & la Branche illégitime d'Arragon pour le Royaume de Naples, que sous une condition affez sous-entenduë d'elle-même, sans qu'il eût été d'abord necessaire de l'exprimer, qui étoit que Sa Majesté Tres-Chrêtienne agiroit selon les formes establies par le droit des gens: Que le Royaume dont il s'agissoit étoit Feudataire de l'aveu des Parties. Que le Pape en étoit souverain; & que neanmoins non seulement Sa Majesté Tres-Chrétienne ne s'étoit point adressée à lui pour demander justice; mais encore n'avoit pas daigné l'écouter lorsqu'il s'étoit offert de la rendre: Que la Maison d'Arragon régnoit à Naples depuis soixante ans en vertu des investitures du Saint Siege: Qu'une si longue possession ne devoit point avoir été troublée à moins que des formalitez juridiques ne l'eût precedée : Que Sa Majesté Trés-Chrétienne les avoit toutes négligées, & que par consequent elle ne devoit pas trouver mauvais que les Rois Catholiques secourussent leur Allié: Qu'il étoit DE CHARLES VIII. LIV. III. 285 étoit aisé de prévoir que les François ne se contentoient pas du Roiaume de Naples, puisqu'ils aspiroient ouvertement à la conquête de toute l'Italie; Qu'ils s'étoient emparez des Etats de Florence & de Pise; Qu'ils en avoient changé le Gouvernement; Qu'ils n'avoient pas témoigné de respect pour le Saint Siege; Qu'ils lui avoient ôté ses meilleures Places; Qu'ils avoient tenu le Pape Captif durant un mois; & qu'ils ne l'avoient delivré qu'aprés l'avoir contraint de figner un infame Trai-

te. Cette harangue choqua d'autant plus Charles, & ceux de la fuite qui l'entendirent , qu'ils étoient moins accoûtumez à cette sorte d'infidelité publique. Ils répondirent avec indignation que les Rois Catholiques avoient du s'expliquer, avant que l'Armée Françoile passar les Alpes, & ne pas attendre qu'ils fusient à la veille de l'entier succès de leur entreprise: Que les Espagnols étoient bien vains, ou qu'ils estimoient les François bien lâches, s'ils penfoient que la seule menace d'un Ambassadeur suffie pour les faire délifter de leur entreprise : Que si la Maison d'Arragon avoit une possession de soixante ans, celle d'Anjou en avoit une de plus de deux cent: Que les derniers Papes s'étoient assez expliquez de ne rien tant apprehender que le voisinage des François pour n'étre pas suspects dans le jugement d'une cause où ils prenoient tant d'interêt ; & que de plus Alexandre étoit Arragonois, & avoit deux fils mariez avec autant de lœurs du Roi de Naples: Qu'il y avoit plus de Papes aufquels le droit de la Maison d'Anjou eut paru indubitable, qu'il n'y en avoit qui l'eussent revoqué en doute, & se fussent déclarez pour la Maison d'Arragon; & qu'ainsi la Cour de Rome devoit au moins passer pour également favorable aux deux partis: Que les François ne tenoient que pour un temps les Forteresses de Florence & de Pife,

1495.

& qu'il n'y avoit rien à leur dire, pourveu qu'ils les rendissent au moment dont ou étoit convenu avec eux : Que les Rois Catholiques n'avoient ni sujet ni pretexte de s'en mêler, & qu'on ne les avoit pas encore reconnus pour Arbitres de l'Europe: Que les François sçauroient bien, sans que les Espagnols s'en mélassent, conserver au Saint Siege l'Erat qu'il tenoit uniquement de la liberalité de leurs Rois, & même l'aggrandir s'il étoit necessaire pour le bien de la Religion : Que les Rois Catholiques pouvoient aprés la conquête de Grenade goûter le repos, dont les infidelles avoient empêché l'Espagne de jouir durant sept cent ans ; &c qu'enfin fi leurs Majestez Catholiques n'avoient point d'égard à leurs fermens, & qu'elles déclarassent la Guerre à la France, elles éprouveroient à leurs dépens l'extrême difference qu'il y avoit de combattre des Mores, qui se contentoient de chicaner la Victoire en voltigeant, & les François accoûtumez à tenir pied ferme.

Ce discours mit Fonseque dans une telle colere. qu'il perdit tout à fait le respect : Il renoit à la main un des Originaux du dernier Traitté conclu entre la France & l'Espagne, & il le déchira, soit qu'il en eut receu l'ordre, ou par emportement. Les François n'auroient pas manqué de tirer de cet impudent une réparation convenable à la grandeur de son attentat; mais ils se surmonterent euxmêmes, & Fonseque s'en retourna, sans avoir

été retenu ni puny.

Fin du troisiéme Livre.





ARGUMENT

DU QUATRIE'ME LIVRE.

Harles Huit marche contre Ferdi-nand nouveau Roi de Naples,& force en passant la Ville de Montefortino qui avoit ofé l'arrêter. Elle est pillée & brûlée, & les François ne trouvent plus de résistanse jusqu'à Capone. Trivulce qui s'étoit chargé de deffendre cette Place avec le tiers des Troupes qu'il commandoit, fait son accommodement, & met Charles en état de se presenter devant Naples, on le Peuple s'étoit soulevé pour luy. Ferdinand est contraint de se refugier en Sicile: Il tue en passant le Gouverneur de l'Isle d'Ischia, qui refusoit de le recevoir avec sa Flotte. Les Neapolitains ouvrent leurs l'ortes à Charles, & se se familiarisent avec les François dés le premier jour. Les deux Châteaux font bien-tôt pris; mais le Vainqueur néglige de donner audience aux Dé-

putez des autres Places, qui venoient lui presenter leurs clefs. Ses Favoris partagent entr'eux le Patrimoine des Roys de Naples; & bien loin que la Faction d'Anjou soit récompensée de ses services, on ne lui restitue pas mêmes les Terres qu'elle avoit perdues pour la querelle de la France, & l'on en donne de nouvelles investitures à ceux de la Faction d'Arragon. Les Neapolitains sont excitez par toutes ces irrégularitez des François à la révolte, & rappellent Ferdinand. Il se forme en sa faveur une Lique entre le Pape, l'Empereur, les Roys d'Espagne, la République de Venise & Louis Sforce. Charles apprehende qu'ils ne lui ferment le passage pour retourner en France, & ne fait pas neanmoins toute la diligence possible pour l'éviter. Il s'arrête à Pise, & la met en liberté. Les Confederez n'ont pas l'adresse de lui disputer le pas du Saut de la Biche. Les Suisses pour expier le massacre de Pontremolle, s'attellent & traisnent l' Artillerie. Charles passe l'Appennin, & combat à Fournoue, et il ne tient qu'au Marêchal de Gié, qu'ilne taille en piéces toute l'Armée des Confederez, quoy qu'ils fussent dix contre un.



HISTOIRE

DE

CHARLES VIII.

LIVRE QUATRIEME.

Où l'on void ce qui est arrivé de plus important sous son Régne durant le reste de l'année mil quatre cent quatrevingt-quinze.



L étoit aifé de juger que les ⁿ tholiques Ferdinand & Ifi leur Ambassadeur Fonsetoient avancez au poir

de representer, qu'aprês avoir pe Alexandre Six, avec Louis 495.

90 - HISTOIRE

du Duché de Milan, & avec le Roy d'Arragon, une Ligue pour empêcher Charles Huit de conquerir le Royaume de Naples. Cependant les François ne soupçonnant point les Espagnols d'une infidelité dont ils ne se sentoient pas eux-mêmes capables, aimerent mieux poursuivre lear entreprise, que de s'amuser à preudre des précautions contre un mal qui leur paroissoit imaginaire, ou du moins trop éloigné pour donner de la crainte. Ils attaquerent en chemin les deux seules Places qui oferent leur résister, & ils s'en emparerent avec une vigueur, qui fic plus d'imprelfion qu'ils ne pensoient sur leurs Ennemis. La premiere fut Monte-fortino, que le Comte qui en portoit le nom & qui la possedoit, croyoir avoir mise en état de soutenir six mois de siege. nommoit Jacques, & ne devoit pas apparemment être le dernier de sa Maison, puis qu'il avoit trois fils, dont le merite * ctoit fingulier, & qui avoient déja acquis beaucoup de reputation. Mais ils avoient tous embrassé la profession des armes à l'exemple de leur pere, vieux Officier, qui du fervice de la Maison d'Anjou, étoit passé successivement en ceux de Louis Onze & de Charles Huit. Il avoit long-temps commandé une Compagnie d'Ordonnance dans l'Armée Françoile, quand une occasion tres-plausible le porta à demander fon congé, & depuis à prendre party avec Alphonse d'Arragon Roy de Naples. Il y avoit une haine hereditaire entre la Mailon & celle des Colonnes, fondée sur de vieilles pretentions, que les Colonnes avoient sur tous les biens de ceux de la Maison de Monte-fortino: & par consequent il suffisoit que les Colonnes se fussent déclarez en faveur de qui que ce fût , pour voir aussi-tôt les Montefortins passer sous les Enseignes contraires. Ainsi le Comte Jacques étoit demeuré à la solde de

Fram-

Dans les éloges de ses Comtes.

DE CHARLES VIII. Liv. IV. France, tant que Prosper & Fabrice Colonnes 1495. avoient receu celle d'Arragon; mais austi leur défection n'avoit pas manqué d'attirer la sienne. Il n'avoit pas plustôt sçu que les Colonnes avoient pris l'Escharpe blanche, qu'il avoit pris la rouge. Il avoit promis d'occuper les François six mois entiers devant sa Place, ou de mourir à la peine, & il tint parole. Mais les six mois furent reduits à huit heures teulement; car il ne falut pas plus de temps à l'Artillerie Françoife pour y faire une bréche, dont les Assiegeans se rendirent maîtres. au premier assaut. Il leur étoit d'extrême importance pour abreger la Guerre, de faire mainbasse dans les premieres Villes qu'ils forceroient, afin d'intimider les autres, & celle de Montefortino fut traittée à la rigueur par cette consideration. L'effet n'en fut neanmoins pas si prompt qu'ils se l'imagnoient. Le Mont Saint Jean qu'ils investirent ensuite, n'en répondir pas moins fierement à leur sommation. Alphonse premier Roy de Naples l'avoit donnée à un Cadet de la Maison d'Avallos qui l'avoit long temps servià la Guerre, & ce Cadet l'avoit laissée à son arriere petit-fils, dont on a déja parlé dans cette Histoire. Il n'y avoit que trois cent hommes de Troupes réglées; mais la Place êtoit petite, & d'ailleurs cinq cent des Habitans les plus capables de porter les armes s'étoient mêlez avec ces trois cent Soldats. Les fortifications de la place, quoyque beaucoup plus fortes que celle de Monte-fortino, furent reduites en poudre en moins de vingt-quatre heures. Les Assiegeans y entrerent de toutes parts, & ne pardonnerent ni à l'à ge ni au sexe. Ils tuerent: ils pillerent: ils saccagerent: ils brûlerent. & cette seconde severité eut plus d'effet que n'avoit eu la precedente. ne le trouva plus de Forteresse qui leur osat refifter, & toutes se soumirent à leur arrivée. Le Roy de Naples les attendoit dans le poste de Saint Germain; & les y auroit long-temps arrêtez, s'ils euslent en affaire à des ennemis moins heureux. Il avoit devant luy la Riviere du Garillan qui n'étoit alors gayable en aucun lieu: des Montagnes, & un Marais inaccellible aux deux côtez, & derriere un Païs tres-abondant. Il y avoit fait faire toutes les fortifications qui étoient alors en ulage; & quoy que selon les Relations les plus vrai-semblables, son Armée ne fut pas si nombreuse que la Françoise, elle ne luy cedoit pouttant qu'en Infanterie. La lituation de Saint Germain étoit plus que suffilante pour suppléer à ce deffaut : cependant on n'y eut pas plutôt appris la ruine des deux Places dont on vient de parler, que la consternation saist également les Soldats & les Officiers du Roy de Naples. On cut de la peine à les retenir sous ses Enseignes; & ils ne s'arrêterent dans leur Camp, que julqu à ce que l'Avant-garde Françoise parüt.

La presence de Charles Huit leur fit oublier ce qu'ils avoient promis à Ferdinand; & ils deserterent si generalement, que ce Prince pour ne pas demeurer presque seul, fut contraint de les fuivre. Les Auteurs ne conviennent pas de celuy qui commandoit l'Avantgarde des François. Comines veut que ce fut le Marêchal de Rieux; cependant il ne le nomme que la dans tout ce qu'il a écrit de l'entreprise de Naples. Les autres Historiens n'en font aucune mention : le nom de ce Marêchal de la Couronne ne le trouve point dans les Rôles de la Chambre des Comtes, & toutes les autres apparences conspirent à persuader que son grand age & ses infirmitez le dispenserent du voyage. Il faudroit donc dire fur ces conjectures que la memoire de Comines le

trom-

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 20; trompa: & ce deffaut luy seroit d'autant plus 1495. pardonnable, qu'il n'écrivit l'action qu'il rapporte que vingt aus aprés qu'elle eut été faite. Toutes les autres Relations mettent à la tête de l'Armée Françoise Pierre de Rohan, Marêchal de Gié, & Jacques de Lorraine, Comte de Guise. Quoy qu'il en soit le Roy de Naples ne perdit pas le jugement dans une conjoncture si capable de déconcerter un homme de son âge, qui n'étoit que de dix huit années. Il ne s'amusa à quereller ni les Officiers, ni les Soldats: il s'employa uniquement à les rassembler; & il y reiissit fi bien, qu'il ne luy en manqua pas un cent. présuposa sagement qu'il y auroit de la témerité à les opposer aux Ennemis dans un nouveau Camp; & il les enferma dans Capouë qu'il vouloit deffendre avec Naples & Cayette seulement, parce que toutes les autres Places de son Royanme ne luy paroissoient pas tenables; & que d'ailleurs il avoit suffisamment muny Naples & Cayette. Il faisoit son comte de les garder au moins jusqu'à ce qu'il cût veu l'effet de la Ligue formée en sa faveur entre le Pape, l'Empereur, les Roys Catholiques, la République de Venile & Louis Sforce. On l'avoit precisément adverti des Troupes qui marchoient à son fecours; & du temps qu'elles seroient prêtes, & suivant la supputation Capouë devoit encore renir quand elles arriveroient pour la dégager. Mais une émotion à contre-temps renversa ce projet. Le Peuple de Naples qui depuis prês d'un siècle avoit constament favorisé la Maison d'Arragon, ne diffimula point affez sa joye, lorsqu'il apprit que les François n'avoient pas trouvé de rélistance au passage de Saint Germain. Il s'attrouppa : il enfonça des tonneaux de vin: il excita les passans à boire à la santé du Roy

de

1495. de France, & la Noblesse & les Magistrats qui le voyoient faire ne s'y oferent oppoter. Ils le contenterent de le mander au Roy de Naples, qui douta s'il demeureroit à la tête de ses Troupes, ou s'il iroit appaifer ce tumulte. Il n'étoit pas encoredéterminé quand un nouveau Courier l'informa que la sédition angmentoit, & que ceux qui l'avoient commencée se voyant suivis d'assez de gens pour tout entreprendre impunément, avoient commencé à piller les Juifs, & traitteroient de même les autres Financiers, si la presence du

Roy ne les retenoit.

Il n'y avoit point de temps à perdre pour y remedier ; & le Roy de Naples partit fi promptement, qu'il n'eut le loisir que de laisser son Armée à Trivalce, & de luy promettre qu'il seroit de retour le lendemain à pareille heure. C'est icy qu'il est mal-aisé de justifier Trivulce, & qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que les Historiens de son pais qui l'ont voulu faire n'ayent pas réuffi : l'a-Ction qui fuit est trop noire; & il est à presupposer que Trivulce promit à Ferdinand de luy conferver ses Troppes durant son absence, & que sans cela le Roy de Naples ne s'en seroit pas éloigné, ou se fût pourveu d'un autre Chef. Trivulce étoit à ses gages: il avoit droit de luy donner telle Commission qu'il jugeoit à propos, & c'étoit à luy de dire s'il ne vouloit pas l'accepter. Cependant Trivulce ne fat pas plutôt hors de Capoue que le Roy de Naples envoya demander un faufconduit à Charles Huit, pour l'entretenir; & il se chargea dans l'entreveuë qu'ils eurent ensemble, non seulement de luy livrer Capoüe, & l'Armée qui êtoit dedans, pourveu qu'il confervât les privileges des Habitans, & qu'il retint à son service les Gens de Guerre, mais encore de disposer Ferdinand à le venir trouver, s'il vouloit

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 295 loit bien le traitter en Roy. Charles accorda ce 1 495. qu'on luy demandoit pour les Bourgeois & pour les Gens de Guerre, & il offrit pour Ferdinand un établissement considerable en France, Trivulce's'en contenta & retourna dans Capoue. Il y dilpola facilement les Soldats à changer de Maître; & quoyqu'il ne trouvat pas tous les Bourgeois dans le même dessein, il ne laisla pas . Dans de capituler pour tous. * Il s'en excula depuis l'Apolo-en soutenant que tant que les affaires du Roy de gie de Naples n'avoient point été deselperées, il s'étoit Trival. entierement appliqué à les preserver du penchant ce. dont elles étoient menacées; mais que la consternation de l'Armée à Saint Germain ayant achevé de les ruiner; Ferdinand l'avoit engagé à negocier fon accommodement avec la France; & il luy avoit obey avec d'autant moins de repugnance, qu'un vieux Capitaine comme luy ne pouvoit mieux finir sa vie qu'en preservant du pillage une Ville auffiriche que Capoue, & en sauvant la vie des Soldats restez sous les Enseignes d'un malheureux parti; mais Ferdinand ne convenoit pas d'avoir donné cet ordre à Trivulce; & à dite le vray, s'il avoit soupçonné Trivulce, il auroit jetté les yeux sur un autre, pour luy confier son Armée & Capolie; les deux emplois étant d'eux mêmes incompatibles, fur tout dans une conjoncture austi délicate qu'étoit celle d'alors. Ferdinand fut aflez adroit pour appailer d'abord la sedition de Naples, & assez judicieux pour ne pas s'obstiner à la punition des Principaux coupables. Il retourna à Capolie dans le temps qu'il avoit marqué; mais on ne l'y voulut recevoir qu'à condition qu'il accepteroit une Province au centre de la France, & qu'il renouceroit par écrit au Royaume de Naples. Les larmes qu'il répandit en abondance à la porte de

cette Ville par où il pretendoit entrer, ne fléchirent pas ceux qui la gardoient, & la crainte de se trouver entre les traîtres & les François qui venoient à toutes brides, le contraignit de revenir sur ses pas à Naples. où il ne fut en repos que jusqu'à ce que l'on y eut sçu ce qui venoit d'arriver à Capoue. La sedition recommença aussi tôt; & ce fut en vain que Ferdinand pour la faire celser, assembla les Principaux Bourgeois. Il leur montra le Traitté de la Ligue dont on a parlé. Il les convainquit que pour peu qu'ils se deffendissent, ils recevroient infailliblement du secours de toutes les Puissances-Unies pour leur en envoyer, ou du moins de l'unes d'entr'elles. Mais les Bourgeois déclarerent nettement qu'ils ne vouloient pas s'exposer au peril d'être forcez; & Ferdinand qui n'avoit point assez de Troupes pour leur donner la loy, ne jugea pas à propos de s'enfermer dans l'un des deux Châteaux de Naples Il monta sur mer, & il emmena un nombre de Galeres dont les Ecrivains ne conviennent pas. Il emporta ce qu'il avoit de precieux, & il prit la route de l'Isle d'Ischia. Il y reconnut auslirot qu'il y fut arrivé, que la nouvelle de son malheur l'y avoit precedé, & qu'il n'en étoit pas si bien le maître qu'il pensoit l'être. Il y avoit mis pour Gouverneur, un vieux Officier appellé Ju-Iti, qui s'étoit enrichi au service des Roys precedens; & ce fut là ce qui le rendit infidele. principales richesles étoient en argent comptant, & il les avoit toutes dans cette Isle.

La renommée dont la coûtume est d'encherir beaucoup au dessus de la verité en de semblables rencontres, luy attribuoit des sommes immenses; & la crainte que le Roy de Naples ne viut pour le dépoüiller, sous pretexte de chercher un azile dans l'Isle d'Ischia, luy sit prendre une precaution

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 297 tout à fait injurieule à son Prince : Il voulut capi- 1495. tuler avec luy, & ne le recevoir que seul, ou luy deuxiéme. Ferdinand irrité de cette proposition ne laissa pas de l'accepter, parce que la mer étoit alors extrêmement agitée, & qu'il avoit absolument besoin d'une retraitte : Il repartit qu'il vouloit bien se mettre seul à la discretion du Gouverneur, & il entra en effet sans suite dans la Forteresse. Mais la veuë de Justi le mit dans une colere dont il ne fut pas le maître: Il se jetta sur luy: Il le colleta: Il le mit à terre; & il le poignarda avant qu'on eût eu le loifir de le tirer de ses mains. Il harangua ensuite la Garnison; & il luy representa en des termes tout à fait rouchants, l'énormité de l'injure qu'il avoit regue de Justi. Il excusa son emportement; & il joua si bien son personnage, que la Garnison luy demeura fidelle. Ceux qui n'examinerent cette action du Roy de Naples, que parce qu'elle avoit de vigoureux, la firent passer pour heroique; & le: autres estimerent que ce Roy avoit trop hazardé, & qu'il ne devoit pas au peril évident de sa vie, se vanger de sa propre main. Charles le suivoit de fi prês, qu'il luy auroit été bien difficile de rêtablir ses affaires après la defection de Trivulce, quand il ne luy fût pas arrivé d'autre inconvenient que celuy là. Sa Majesté Tres-Chrêstienne étoit entré dans Naples le vingt-huit de Fevrier mil quatre cent quatre-vingt-quinze, en même équipage que dans Florence & dans Rome; c'est à dite, comme dans la Ville Capitale d'un Pais conquis : cependant par une avanture si singuliere, que l'on auroit de la peine à en trouver une semblable, les vaincus paroissoient aussi contents pour le moins que les vainqueurs, & l'étoient en effet. Les Magistrats ce Naples receurent Charles Huit de même que

298

s'il eut pris possession d'une Monarchie hereditaire qui n'auroit point été contestée; & la Bourgeoisse sit toute sorte de bons traittemens aux Officiers & aux Soldats François, tant elle étoit ennuyée de la rigueur des Régnes precedens; & prevenue que le nouveau seroit plus moderé. Il n'y eut point de marques de réjouissance qui ne fussent mises en usage de la part des François & des Neapolitains; & les divertissemens furent d'autant plus longs, que les Châteaux de Naples ne résisterent pas si long temps, que ceux qui les désendoient avoient promis à Ferdinand. Pescaire commandoit dans le Château Neuf: manquoit ni de courage, ni de fidelité, ni de Soldats, ni de munitions; & il avoit avec cela beaucoup d'antipatie pour les François; mais la valeur la plus éprouvée succombe quelques-fois aussi bien que la prudence la plus consommée. Le feu se mit aux poudres de la Place, par un accident dont on ne sçait pas la cause; & le fracas en fut si terrible, qu'il ôta le jugement à Pescai-Ce vieux Officier auparavant si intrepide, au lieu d'examiner le mal, & de voir s'il y pouvoit remedier, monta sur une Felouque, & s'enfuit. Ce qu'il y avoit de Soldats Italiens dans la Place intimidez par son exemple, se dissipa avec d'autant plus de facilité, que les François permettoient aisément de fuir à ceux des Assieges qui le vouloient, pourveu qu'ils n'emportassent rien de considerable, & le Château-Neuf demeura par cette desertion au pouvoir de cinq cent Allemands divisez en deux Compagnics de deux cent cinquante Fantassins chacune. La premiere obeissoit au Capitaine Gaspard, & la seconde au Capitaine Godefroy. Le surnom de l'un & de l'autre n'est pas marqué; & l'on en grouve rarement dans les relations de cesiecle là, POUL

DE CHARLES VIII. LIV.IV. 200 pour les Officiers subalternes de basse naissance. 1495.

Godefroy ne remarquant pas que le feu eût beaucoup endommagé le corps de la Place; & ne voyant pas qu'il eût touché aux dehors, resolut de les garder, après les avoir exactement visitez; & le proposa à Gaspard, qui n'étant pas si fidelle, avoit persuadé à ses Soldats de profiter de l'occasion, de piller les précieux meubles que Ferdinand avoit laissez dans la Place; & de la livrer ensuite à Charles Huit, à condition que le Il s'en expliqua en ces butin leur en demeurât. termes à Godefroy, qui n'étant point assez puissant pour l'en empêcher, & craignant que s'il l'attaquoit, les Aissegeans n'entrassent pendant que les Assiegez seroient aux mains les uns contte les autres; prit le party de le laisser faire; & de retenir ses Soldats avec tant de severité, qu'ils ne participassent ni à la capitulation, ni au pillage. Gaspard executa tout ce qu'il avoit resolu; mais il tomba depuis au pouvoir de l'Empereur Maximilien, qui le punit avec toute la severité que meritoit fatrahison.

Gaspard & les siens abandonnez par leurs compagnons pouvoient être taillez en pieces, sans que les Assiegeans violassent les loix de la Guerre; mais ils étoient trop satisfaits d'eux mêmes, pour répandre du sang sans necessité: Ils n'attendirent pas qu'on leur demandat bon quartier, & ils l'of-. frirent d'eux mêmes. Le Château de l'Oeuf ne coûta pas plus à prendre, parce que celuy qui le deffendoit en laissa trop ailement faire les approches. Les François se saissirent d'une éminence qui le commandoit, & ils y pointerent à force de bras, selon quelques Relations, ou y guinderent, selon d'autres par des poulies, un si grand nombre de canons, qu'il y en eut assez pour battre la Place en ruine.

1495-

Les Affiégez ne pouvoient le cacher en aucun lieu, où ils ne fussent ausli-tôt apperceus & tirez; & comme ils n'étoient point accoûtumez à se battre avec tant de desavantage, ils obligerent leur Commandant à capituler. & à promet. tre que si la Place n'étoit secourue dans huit jours elle se rendroit. Cette condition n'étoit que pour mettre à couvert en quelque maniere l'honneur des Assiégez, puisque d'un côté le terme étoit trop court, & d'un autre il n'y avoit aucune apparence que Ferdinand retournat sur ses pas, ou que la Ligue dont on va parler fût si-tôt prête. Et de fait la Garnison sortit au jour préfix; & les François trouverent dans cette conquête, quoy qu'elle ne fût pas la plus importante, les Clefs de presque tout le Royaume de Naples. La fortune de Charles Huit fut alors plus heureule que celle de Jules César, puisque si cet Empereur se vanta de n'avoir eu besoin pour vaincre que de venir & de voir, ni la presence, ni la veuë de Charles ne furent pas nécessaires pour achever de conquerir le Royaume de Naples. Les Villes & les Provinces n'artendirent, ni qu'il envoyat des Troupes contre elles, ni qu'on les sommat au moins de sa part; elles previnrent à ce coup la diligence des François,& députerent à l'envi vers Charles Huit, pour luy rendre leurs foumissions; elles passerent mêmes jusqu'à se défier de leur propre foiblesse; & les plus confiderables d'entre elles le prierent de leur envoyer des Garnisons pour les empêcher de se revolter quand elles voudroient, quoyqu'elles prévissent bien l'obligation qu'elles avoient de les entretenir. Enfin on ne compta que quatre mois & demy depuis que Charles partit d'Aft jufqu'à la reddition du Château de l'Oeuf; & ce terme est si court, qu'il ne se trouve dans l'Histoire aucune

con-

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 301 conquête dont le cours air êté aussi rapide que celuy là; mais si les François qui s'étoient engagez à la conquête de Naples, avoient bien sçu ce qu'il faloit pour la faire, ils ne sçavoient pas les

moyens de la conserver.

Charles Huit étoit jeune : l'experience luy manquoit; & d'ailleurs il ne luy avoit pas été pollible d'en acquerir dans le bonheur continuel dont il avoit jouy. Il avoit laissé en France la Duchesse de Bourbon sa sœur; & ses Favoris le luy avoient conseillé pour deux raisons; l'une qu'elle étoit necessaire pour gouverner le Royaume pendant l'ablence de Sa Majesté; l'autre que si elle eur suivy la Cour, on auroit attribué les bons succez à ses conseils; mais ils avoient caché la troisiéme, qui étoit pourtant la veritable: à scavoir que si la Duchesse de Bourbon eut été du voyage, elle auroit empêché la dislipation du Domaine de Naples, que les Favoris avoient par avance partagé entr'eux, de maniere qu'ils en retenoient les plus belles Terres, & laissoient les moindres à ceux qui s'étoient attachez à leur fortune. LeSenéchal deBeaucaire avoit fait dresser une donation de la Principauté de Nole en sa faveur, avec autant deprecaution, que s'il eût êté afleuré de la laisser à ses descendans; & le Cardinal Briconnet n'attendoit que la vacance des plus riches Benefices du Royaume de Naples, pour se les attribuer. L'un & l'autre ne parloient plus d'affaires, & suppoloient que Cayete & la Fortere se d'Ischia qui tenoient encore pour Ferdinand, se rendroient d'elles-mêmes sans qu'il fût besoin de les assieger.

Le Marêchal de Gié étoit brave de sa personnes mais il avoit l'esprit borné, jusqu'à n'être capable de commander qu'un Corps de Cavalerie, bien loin de remplir dignement la place qu'il tenoit dans le Conseil. Gilbert de Montpensier

N 7

n'a-

1495.

n'avoit pas le genie plus étendu; & si la douceur de ses mœurs le faisoit aimer, sa vie molle empéchoit d'avoir pour luy toute l'estime deüe à sa qualité de Prince du Sang de France. Il passoit la plus grande partie du jour à dormir, & il se faisoit

violence quand il se levoit avant midy.

Le Comte de Guise, Cadet de la Maison de Lorraine, n'avoit pas de bien pour subfister selon fa qualité, & cherchoit à s'établir. Ligny son frere d'armes n'avoit ni moins de naissance ni plus de fortune. Il étoit Cadet de la Maison de Luxembourg, & son partage n'alloit pas à mille écus de rente; mais il étoit fi bien fait qu'il trouva bien-tôt le moyen de s'établir plus avantageusement dans le Royaume de Naples, qu'aucun autre François. La Princesse d'Altemore étoit le plus riche parry d'Italie. Elle le trouvoit encore à l'age de trente ans la plus belle Dame de son Pais; & par un prodige que les François ne se lassoient pas d'admirer, les longues peines que l'amour luy avoit fait souffrir, n'avoient en rien alteré son temperament. Elle avoit êté mariée à treize ans,& elle n'y avoit donné son consentement, que par une pure complaisance pour ses parens. Cependant elle avoit êté si heureuse, que l'époux qu'on luy avoit donné, ne luy avoit pas moins agrée, que si elle l'eût choifi. Elle l'avoit aimé avec un excés que les personnes peu sensibles avoient fait passer pour extravagance; & lorfqu'elle l'avoit perdu dans le massacre que le vieux Ferdinand avoit fait des principaux Seigneurs de Naples, elle avoir également renoncé au monde & au mariage. Elle s'étoit confiné dans la plus solitaire de ses maisons de champagne, & Ligny y etoit alle par un pur mouvement de curiofité. Il avoit eu de la peine à la voir, & plus encore à l'entretenir,

1495.

DE CHARLES VIII. LIV. IV. & il avoit falu pour cela employer le credit de Charles: Il luy avoit fait changer la résolution de finir la vie dans le veuvage. Elle avoit defferé à la priere de Sa Majesté qui l'avoit pressée d'epoufer Ligny, & la Cour ne pensoit plus qu'aux preparatifs & aux divertiflemens de leurs noces. Jean de Foix Vicomte de Narbonne auroit eu autant de credit que les trois Favoris que l'on vient de nommer, s'il n'eût commis une fante qui l'auroit empêché de s'avancer, fi le Régne de Charles eut êté de longue duréee. Il avoit aimé la sœur unique du Duc d'Orleans; & cette inclination avoit êté d'autant plus suspecte à la Cour de France, que Gaston pere de Jean de Foix étant Roy de Navarre avoit favorisé les mécontentemens du Duc d'Orleans en luy offrant une retraitte. Louis de la Trimouille étoit l'homme qu'il eût falu à Charles pour conserver sa nouvelle conquête, s'il eut en plus de credit, puis qu'il possedoit toutes les vertus de la Nation Françoise sans en avoir les vices; mais ce qui lui avoir donné lieu d'acquerir une haute reputation à l'age de vingt-fix ans, l'éloignoit des plus grands emplois dans la conjoncture qu'il y êtoit le plus propre. La Duchesse de Bourbon l'avoit mis à la tête de l'Armée Françoise à la Bataille de saint Aubin ; & comme il étoir principalement sensible aux bienfaits, la reconnoissance qu'il en avoit témoignée avoit caulé sa disgrace, en l'exposant à la jalousie des Favoris qui avoient supplanté la Duchesse de Bourbon. Ils s'étoient imaginez qu'elle ne perdroit pas l'elperance de rentrer dans l'administration. rant qu'un si grand Capitaine qui luy êtoit devoue auroit part dans les affaires; & fur cet unique fondement, ils avoient fait déposer la Trimouille, & l'avoient reduit à sa seule ComHISTOIRE

1495

pagnie de cent hommes d'armes. Il obeissoit en cette qualité à plusieurs de ceux qu'il avoit commandez; & il se contentoit d'exécuter leurs ordres avec d'autant plus d'exactitude qu'en lesnégligeant, il auroit fourni le prétexte que l'on cherchoit peut être pour achever de le perdre. D'Aubigny scavoit admirablement la Guerre; & s'y êtoit appliqué de forte, qu'il ignoroit tout ce qui n'avoit point de rapport avec sa profession; mais il ctoit sorti de la plus malheureuse Maison de l'Europe qui êtoit celle des Stuards; & les meilleures affaires le gâtoient entre ses mains, quoy que ce ne fut pas par la faute. Les deux freres de la Mailon d'Allegre Yves & François euslent mieux servi leur maître, s'ils se fusient appliquez chacun à la fonction qui leur étoit propre. Yves étoit capable de conduire toute la Cavalerie Françoile, quoy qu'il affectat de se tenir à sa Compagnie: Et François * au contraire, quoy qu'il ne scût ni combatre, ni se retirer du Combat quand il faloit, croyoit être le plus grand Capitaine de l'Europe. Son extravagance en ce point étoit allée jusqu'à supposer que Charles Huit luy laisseroit la Vice-Royauté de Naples quaud il retourneroit en France; & qu'il ne pouvoit sans luy faire tort, jetter les yeux sur un autre; comme si sa suffisance eut supplée à la qualité de Prince du Sang, d'ailleurs si nécessaire pour tenir dans le respect & dans le devoir des peuples nouvellement foumis. Ainfi quand Sa Majesté s'étoit déclarée en faveur de Montpensier, François d'Alegres'en étoit choqué de même que si elle l'eût frastré d'un bien qui luy appartenoit. Il avoit décredité Montpenfier dans les esprits des Neapolitains: Il les avoit prévenus de l'opinion que le Gouvernement de ce Prince seroit tyrannique : Il avoit suborné les

nommoit Precy.

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 305 les Troupes qu'on luy devoit laisler; & ses intrigues avoient êté si secrettes, que l'on n'en découvrit rien avant l'exécution. La Palisse beau-frere des Allegres n'avoit de credit que par eux, & Louis d'Ars + étoit tout à fait exempt d'ambition. Bayard n'étoit point affez connu. nom-Bonneval ne jugeoit pas à propos de s'éloig- moitBerner de la personne de son Maître dont il pre- nyer. tendoitêtre Favory; & les deux Fonterailles ne pensoient qu'à ramener en seureté dans la Sénechaussée d'Armagnac la Noblesse, dont la pluspart n'avoit passé les Alpes qu'à leur consideration. C'étoient là les dispositions particulieres où se trouvoient alors les Ministres & les principaux Officier de Charles Huit; & si l'on recherche les dispositions generales on ne les trouvera pas plus propres à conserver la conquête de Naples que Charles Huit venoit de faire. Le peu de refistance que les François y avoient trouvé leur avoit donné un mépris pour tous les Italiens, &c principalement pour tous les Neapolitains dont ils n'étoient pas capables de revenir; & qui les porta fi loin, qu'ils ne prirent la peine aprês la reduction du Château de l'Oeuf de sommer aucune Place de se rendre. Ils attendirent qu'elles envoyassent présenter leurs Clefs, & ils se confirmerent dans leur opinion, sur ce qu'il n'y eut en effet que Ilchia, Brundifi, Regge & Gayerre qui ne le firent pas; & leur aveuglement fur tel, qu'ils ne prirent pas garde que les Garnisons & les Bourgeois de ces quatre Places qui avoient assez d'honneur pour ne pas rechercher la sujettion des François n'avoient pas affez de courage pour la refuser, si on les efit pressez de l'accepter.

Le relâchement étoit passé des Officiers aux simples Soldats, & les uns & les autres négligeoient également les fonctions de la Guerre. On 1495.

+ Ilie

1495

ne voyoit par les ruës de Naples, & dans les Villes conquiles, que divertissement, que festins. que bals, que combats à la barriere, & que courfes de bagues; & l'on y étoit si universellement applique, que l'on négligea de recevoir les quatre Places du Royaumes qui restoient à conquerir, quand elles offrirent de se rendre. Ces quatres Places qui ne s'étoient pas encore foumifes à Charles, avoient chacunes un bon Château qui la commandoit absolument : & ce n'étoit que dans ces Châteaux que les Roys de Naples avoient accourumé de mettre Garnison. Les Villes n'en étoient point incommodées, & les Bourgeois ne contribuoient rien pour leur lublistance. Il y avoit eu peu de Soldars avant l'approche de l'Armée Françoise, & depuis on n'y avoit mis que de nouvelles levées, afin d'épargner les vieilles Troupes dont on avoit besoin pour camper. Ces levées s'étoient presque entierement dislipées au premier bruit de l'entrée triomphante des François dans Naples; & les Gouverneurs ne pouvant répondre de leurs Places avec le peu de gens qui leur restoit, s'êtoient addressez aux Habitans, & les avoient sommez de leur donner le moyen de tenir leurs Garnisons completes, ou de fournit les plus braves d'entr'eux pour garder les Châteaux tour à tour. Ces deux propolitions avoient êté également rebutées comme n'étant pas moins contraires l'une que l'autre aux privileges du pais; & les Habitans des quatre Villes avoient apprehendé ensuite de leur refus, que si les François se presentoient pour les assieger, les Gouverneurs ne s'accommodassent avec eux; & ne les fissent entrer par les Châteaux dans ces Villes, à condition d'en partager avec eux le pillage. Ils s'étoient hâtez la dessus de prevenir ce pretendu mal-

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 307 malheur; & ils avoient député vers Charles Huit, pour le prier d'envoyer dans leurs Villes des Troupes aflez fortes, pour les garentir des insultes de ceux qui gardoient leurs Châteaux, & pour les aider à les reduire à l'obeissance de sa Majesté. Cette requête étoit avantageuse à la France en deux manieres, puisqu'elle achevoit d'ôter à Ferdinand l'esperance de recouvrer son Royaume; & que d'ailleurs il ne coûteroit rien à Charles Huit pour la subsistance des gens de "Guerre qui seroient employez à recouvrer les Châteaux. Cependant les Députez ne purent avoir audience de Sa Majesté, & furent remis autant de fois qu'ils la demanderent. Ils sejournerent dans Naples tant que dura l'argent destiné pour leur dépence; & ils n'en partirent que lors qu'il ne leur en resta que pour leur retour. Ils rapporterent à leurs compatriotes le mépris que l'on avoit eu pour eux; & ils les irriterent de forte, que les quatre Villes se racommoderent avec leurs Gouverneurs, & les aiderent à rendre com-

plettes leurs Garnisons. La prodigalité des François acheva de perdre ce que leur négligence avoit commencé, & Charles Huit se mit luy-même hors d'état de conserver la conquête, pour n'avoir rien sceu refuler de ce qu'on luy demandoit, ou pour n'avoir point affez diffingué les requêtes raisonnables qu'on luy presentoit, d'avec celles qui étoient injustes. Les Roys de Naples n'étoient pas moins accourumez à vivre de leur revenu que ceux d'Angleterre, & la plus part de ce revenu confistoit en fond de terre. Aucun d'eux ne s'estoit ingeré de l'aliener, qu'il n'eût êté reduità d'extrêmes necessitez; mais Charles Huit crut que tout luy étoit permis dans un pais de conquête, où quelques uns de ceux qui avoient

l'hon-

. 30

l'honneur de l'approcher eurent l'adresse de l'en convaincre. Il presupposa que la France fourniroit à sa dépence, & à celle de ses Vice-Rois. Et fur ce sondement il donna presque tout le Domaine du Royaume de Naples. Les Peuples en surent d'autant plus sachez, qu'outre qu'ils se voyoient reduits à fournir desormais à toutes les dépenses de l'Etat, il leur étoit insuportable que ceux qui ne relevoient immediatement que du Roy, à cause de son patrimoine, reconnussent

des particuliers pour Seigneurs Suzerains.

La Ville d'Ottrante se revolta par cette seule consideration, & celles de Tulpia; & de Mantio qui l'imiterent, se fonderent sur les desfauts personnels de celuy en faveur duquel on les avoit détachées du Domaine Royal. C'étoit le jeune d'Allegre dont on a parlé qui prenoit le nom de Precy, pour se distinguer de son frere. Le bruit s'étoit répandu dans l'Armée qu'il maltraittoit en France les Paysans de ses Terres; & fes nouveaux Vassaux n'en furent pas plutôst informez que pour éviter de tomber entre ses mains, ils se redonnerent à Ferdinand. Les Commissaires François qui visiterent les magazins des Châteaux de Naples, les trouverent si pleins qu'il y avoit des munitions pour plus d'un an; & ils furent d'autant plus surpris, qu'ils n'avoient encore veu rien de semblable. Ils en parlerent comme d'un prodige; & ils exciterent par leur exageration l'avarice des Courtisans. On n'osa pas neanmoins demander à Charles Huit tous ces magazins, à cause que la requête en auroit été ridicule: on se contenta de s'en faire donner le superflu; mais on étendit ce superflu de telle sorte, que l'on y comprit aussi le necessaire. On épuisa presque entierement les magazins; & l'on ne prit pas garde que tant qu'ils eussent été pleins, les Places fe DE CHARLES VIII. Liv. IV. 309 se séroient conservées pour la France; & qu'ainsi la Ville de Naples n'auroit jamais pensé à se revolter; ou si elle n'eût pas laissé de le faire, on l'auroit aisément recouvrée par leur mo-

1495.

Dans le même temps que l'on dissipoit les magazins de Naples, Comines en assembloit d'autres à grands frais dans Venile pour une entreprise contre les infidelles, qui n'échoua que par la malice de ceux des Chrestiens qui avoient le plus d'interêt qu'elle reuflit. Le Sultan Bajazet Second étoit le premier de sa race qui n'avoit point aimé la Guerre; & ses Sujets avoient conceu un si grand mépris de sa Personne, qu'ils n'eussent pas hazardé les leurs pour ce sâche Empereur, si on l'eut attaqué. Les Grecs se souvenoient encore de la liberté que Mahomet Second son pere leur avoit ôrée, & cherchoient à la recouvrer. Ils n'avoient pas plustôt appris que Charles Huit se disposoit pour l'entreprise de Naples, qu'ils s'étoient imaginez que ce jeune Prince se piqueroit ensuite d'être leur Liberateur. Ils luy avoient envoyé des secrets Députez qui avoient pris des mesures avec luy pour la revolte generale de la Grece, aussi-tôt que Sa Majesté y auroit fait passet des Troupes.

Comines étoit allé sur ce sujet à Venise en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire; & il y avoit, sans donner d'ombrages au Senat, équipéune petite Flotte. Celuy qui la devoit commander étoit Constantin Prince d'Achaye interessé au succez de l'affaire, par les pretentions legitimes qu'il avoit sur la Thessalie, & sur la Thrace. Il avoit une intelligence infaillible dans les Places de Calcedoine & des Dardanelles; & il y devoit être reçûen se presentant devant elles, & en faisant le signal dont on étoit convenu. Dés

que les armes, dont les Vaisseaux étoient chargez, seroient distribuées, tout le Peloponese devoit le soulever & couper la gorge aux Garni-

fons Turques.

Les nouvelles que l'on recevoit souvent de Constantinople, confirmoient Comines dans l'opinion que l'execution d'un si beau projet leroit plus facile que l'on ne croyoit, Car les Troupes Ottomanès destinées pour la garde de la Macedoine & de l'Epire, avoient ête faifies d'une terreur panique, en appercevant que les Enseignes des François commençoient à paroître sur les Côtes de Calabre, elles s'êtoient dissipées d'elles-mêmes, quoy qu'il n'y cût aucune apparence qu'elles euslent de long-temps l'Ennemy sur les bras; & avoient laissé ces deux Royaumes à la difcretion de quiconque les voudroit occuper. Bajazet bien-loin d'avoir puny cette lâche desertion, sembloit l'avoir approuvée en rappellant à Constantinople l'autre partie de l'Armée Turque difposée sur le Danube, en tenant sa Flote prête pour fuir en cas de besoin, & menacant les Venitiens d'être toute sa vie leur Ennemi, s'ils ne se déclarojent contre les François. Mais le temps de la ruine des Turcs n'étoit pas encore venu; & Dieu les reservoit pour le châtiment des mauvais Chrestiens.

Le dessein d'armer contre eux étoit principalement fonde sur la personne de Geme ou Zisim, frere de Bajazet, que le Pape avoit mis entre les mains de Charles Huit, en execution du Traitté fair avec luy; mais ce Prince Ottoman ne fit que languir, & mourut au bout de six semaines. On accusa le Pape de luy avoir fait donner un poison Lettre lent avant que de le livrer aux François. Et de de Prin - fait, dans le premier Volume des * Lettres des Princes il s'en trouve une de Bajazet à Alexandre

sipe.

SIX

ton- 140°

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 211 Six, qui témoigne que la Hautelle est fort êtonné d'avoir appris que les François demandoient son frete, & que le Saint Siege n'étoit pas en êtat de le refuser: Qu'il en arriveroit deux êtranges inconveniens: L'un à Sa Hautesse, qui auroit la Guerre civile & étrangere en même temps : L'autre au Pape, qui deviendroit Sujet des François par l'accroissement de leur puissance, outre qu'il perdroit la Pension de quarante mille écus qu'on luy payoit exactement pour la subsistance de Zizim: Que Sa Hautesse avoit conferé long-temps avec Georges Bucciardi, Ambaffadeur d'Alexandre Six, fur la maniere de prevenir ce mal : & qu'il ues en étoit point trouve d'autre, que d'empoisonner Zizim : Que l'on ne fetoir pas beaucoup de tort à ce Prince, puisque l'on n'abregeroit la vie que de quelques années; & que d'ailleurs il iroit droit en Paradis, mourant pour la necessité des affaires de l'Empire: Que Sa Hautesse envoyeroit au Pape trois cent mille écus pour le dédommager de la perte de sa Pension; & que cette somme pourroit être employée à l'acquisition d'une Principauté pour un de ses Enfans. Que si l'on pouvoit embaumer le Corps de Zizim, & le porter en quelque lieu de la domination Ottomane, on prendroit le soin de l'enterrer à Prusse auprés de ses Ancestres ; & Sa Hautesse s'obligeroit par fermenta n'attaquer jamais les Chrestiens, puisqu'il étoit juste qu'ils jouissent reciproquement de la Paix qu'ils luy auroient procurée.

Les Annales des Tures ajoûtent que Mustapha, Chef des Portiers du Serail, sur choisi pour donner le poison: Qu'il passaen Italie: Qu'il y prit pour cela des mesures avec un Souverain: Qu'il empoisonna Zizim de la maniere qu'il falut pour ne pas mettre en compromis la reputation de ce Prince: Qu'il acheta le Corps de Zizim, & qu'il le condussit en Bithinie. 312

1495.

Comines qui n'avoit encore rien sçû de cette intrigue, avoit fait partir le Prince d'Achaïe, avec quelques Vailleaux qui devoient bien approcher de Calcedoine; mais non pas entreprendre sur elle, avant que l'Evêque de Durrazzo l'eût joint avec le reste. Mais ce Prélat lâcha imprudemment, avant que de s'embarquer, des paroles qui donnerent lieu de pressentir son dessein, La République en fut avertie, & le fit prendre sur son Golphe: Elle arracha de sa bouche la verité, par de simples menaces; & la crainte que les Turcs n'imputassent aux Venitiens la surprise Calcedoine, si elle se faisoit par des Vaisseaux sortis de ses Ports, les obligea d'en donner avis à Bajazet, qui la déconcerta si bien ; que le Prince d'Achaie eut peine à sauver sa personne. Charles Huit auroit eu peutêtre occasion de s'en consoler, si sa Negociation avec le Roy de Naples avoit réuffi, & fi ce Prince eut bien voulu renoncer à ses prétentions sur le Royaume de Naples, pour une Province scituée au centre du Royaume de France.

†Sœur de

On a veu que Frederic son oncle paternel avoit êté élevé à la Cour de France, & qu'il y avoit époulé une tante + de Charles Huit. Le Conseil de France prit occasion de cette Alliance, pour l'engager à se mêler de l'accommodement de fon neveu. Frederic n'y paroissoit pas propre, & de plus fines gens que n'étoient alors les François, se seroient aisément défiez qu'il avoit trop d'interêt que la chose ne reuffit pas pour contribuer tout ce qui dépendoit de luy, afin qu'elle reuffit. Il étoit heritier présomptif de son neveu; & de fait il luy succeda peu de temps aprês. Si Ferdinand eût renoncé par un Traité authentique à la Couronne de Naples, Frederic n'y auroit plus eu de droit ; & de plus il n'auroit pû se dispenset honnêtement de signer les artiDE CHARLES VIII. Liv. IV. 313
cles arrêtez pat sa médiation. Cependant il agit 1495.

d'aussi bonne foy, que si la matiere du Traité luy eut été indifferente, & il ne tint pas à luy que son neveu ne donnat une entiere satisfaction aux Francois. Il luy remontra d'une part le peu de fondemet qu'il avoit à faire sur les promesses de ses Confederez, & de l'autre part le bonheur, la puissance, la réputation & les reflources de Charles Huit : & le réduisit enfin à vouloir ceder ses droits sur leRovaume de Naples, à condition qu'on luy en laissat en fief la moindre Province, qui étoit celle de Calabre. Ferdinand s'expliqua si nettement, que c'étoit là tout ce qu'il pouvoit faire, que son oncle reconnut qu'on le presseroit en vain de se relâcher davantage. Il ne laisla pas neanmoins d'infister; mais il ne gagna rien, & il retourna vers Charles Huir: Il luy rendit compte de la négociation : & poussant l'honnêteré aussi loin qu'elle pouvoit aller, il ajoûta en presence du Conseil de France qu'il étoit d'avis que Charles Huit prît Ferdinand au mot, sur ce que le Royaume de Naples seroit plus assuré à la Monarchie Françoile, si elle joignoit les droits de la Maison d'Arragon à ceux de la Maison d'Anjou : Que les peuples auroient moins de penchant à la revolte, lorsqu'ils manqueroient de prétexte : Que les deux Factions qui avoient si long-temps partagé l'Etat, seroient éreintes; & que Charles Huit égaleroit sa gloire à celle des plus grands Roys qui l'avoient précedé.

Mais le Conseil de France erut mal à propos non seulement qu'on ne devoit pas donner la Calabre à Ferdinand; mais encore qu'on ne devoit pas souffrir qu'il luy restat un pied de terre, à quelque titre que ce fût, dans un Etat où luy & ses Ancêtres avoient regné; sur ce que les Papes, qui ne pouvoient souffrir qu'aucune Nation Etrangere, & principalement la Francoise, s'établît en Italie.

NC

HISTOIRE

ne verroient pas plûtôt les Roys Tres Chrétiens occupez à calmer les divisions civiles, dont la France étoit souvent agitée, qu'ils feroient servir Ferdinand & sa Posterité, d'instrument pour renvoïer les François delà les Alpes. Ainsi la Négociation sut rompuë; & les Neapolitains informez de la soûmission de Ferdinand, & de la dureté de Charles, commencerent à plaindre le pre-

mier, & à se refroidir pour le second.

On ne pensadone plus qu'à dépouiller Ferdinand des quatre Places qui lui restoient; & l'on envoïa la Flotte de France attaquer celle d'Ifchia, qui paroissoit la plus importante, à cause que les secours d'Espagne & de Sicile y devoient aborder: mais Servon ne répondit pas à l'esperance que l'on avoit conceuë de luy, en le mettant à la place du Duc d'Orleans. Ce Prince que Charles avoit destiné pour Amiral êtoit demeuré fort à propos dans la Ville d'Ast en Piémont, pour observer la conduite de Louis Sforce. Ferdinand avoit confié l'Isled'Ischia au frere du Marquis de Pescaire, qui n'étoit pas moins habile que luy, quoy qu'il n'eût pas tant acquis de reputation. Il s'êtoit preparé pour un long siège, en transportant hors de l'Isle les bouches inutiles : en s'enfermant dans la Citadelle, qu'il avoit eu le soin de bien munir : en faisant le dégât autour; & en n'y laissant rien dont les François pussent se prévaloir. Ainsi Servon & les siens ne trouvant à leur abord que des mazures & des restes d'embrazemens, & n'ayant pas aslez de provisions pour un long siège, ils retournerent à Naples, & manderent aux Commandans des Vaisseaux & des Galeres, qu'ils avoient laislez à Gennes, de se charger des munitions de guerre & de bouche, & de les venir joindre mais la Felouque qui fit ce voyage, trouva

les

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 315 les Galeres & les Vaisseaux saiss. Louis Sforce 1495-& le Pape avoient aisément attiré presque tous les

Princes d'Italie dans leur Ligue; mais ils avoient eu plus de peine à persuader les Roys Catholiques

& l'Empereur d'y entrer.

Ferdinand & Isabelles'étoient engagez à Charles Huit par un Traitté solemnel, en recouvrant gratuitement les Comtez du Roussillon & de Cerdagne, à ne se mêler, en quelque maniere que ce fut, du differend de Naples, & à n'assister directement, ni indirectement la Branche batarde d'Arragon, contre les François; & il y faloit contrevenir d'une maniere qui scandaliseroit tous les Princes Chrétiens. Il n'étoit pas poffible d'excuser une infidelité si visible; & l'on le contenta neanmoins d'un prétexte qui n'étoit capable d'éblouir que les personnes les plus grofsieres. C'étoit le stile ordinaire des Roys Catholiques d'excepter le Saint Siege dans leurs Traittez, afin de témoigner le soin qu'ils prenoient de la Religion; & ils en avoient use de même dans leur Traité avec Charles Huit. Le Conseil de France ne s'en étoit point formalisé, à cause qu'il n'en vouloit point au Pape ; cependant on s'en servit pour manquer de parole à Charles Huit. On prétendit qu'Alexandre Six étoit bien fondé de soutenir l'investiture qu'il avoit accordée au Roy de Naples, à son avenement au Pontificat, & de deffendre son Feudataire On convint secretement avec le Pape, qu'il s'addresseroit aux Roys Catholiques, & les conjureroit de ne pas souffrir que le Saint Siege sût frustré d'un de ses plus beaux droits, qui écoit sa Souveraineté sur le Royaume de Naples. Cela se sit avec ceremonie; & les Roys Catholiques entrerent après cela sans scrupule dans la Ligue.

L'Empereur Maximilien Premier ne fe fit pas

316

tant prier; & il y eut mêmes des Confederez qui proposerent de se passer de luy, sur ce que d'un côté ils apprehendoient qu'il ne dépensat mal à proposl'argent qu'il recevroit d'eux, & ne servit ainfi de rien à la cause commune; & d'un autre côté ils ne craignoient pas qu'il s'accommodât avec la France, aprés l'affront qu'il disoit en avoir receu. Mais les autres l'emporterent par la raison. que l'on avoit absolument besoin des Soldats Allemands; & qu'il ne seroit pas possible d'en tirer autant qu'il faudroit, à moins d'interresser Maximilien dans la querelle. On consentit donc de luy compter de l'argent pour ses levées; & d'envoyer dans son Armée des Commissaires, qui payeroient exactement les montres à mesure qu'elles seroient écheues. Mais il demanda de plus une double alliance avec les Rois Catholiques, qui étoit l'Infante Isabelle leur fille aînée pour Philippe Archiduc des Pais-Bas, son fils unique; & le Prince d'Espagne fils unique de Leurs Majestez Catheliques, pour la Princesse Marguerite d'Autriche, que Charles Huit avoit repudiée.

Les Roys Catholiques demeurerent d'accord du Mariage de leur fils, avec la fille de Maximilien; mais ils ne purent convenir de celuy de leur fille, avec l'Archiduc. Ils avoient été fi touchez de la franchife avec laquelle on avoit rendu les Comtez de Cerdagne & de Roushilon, que sans qu'elle y pensa, ils avoient fait inserer dans leur traitré qu'ils ne mariroient leurs quatre filles, ni dans la Branche bastarde d'Atragon, ni dans les Maisons d'Autriche & d'Angleterte. Cette proposition avoit été acceptée, exprimée dans le traitré, signée & ratissée, & les Rois Catholiques n'avoient apperceu que long-temps aprés la faute qu'ils avoient commisée en cet

Arti-

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 317 Article; c'eût été la reveler que d'acquiescer au 1495. desir de l'Empereur, parce que la France n'auroit pas manqué de les accuser aussi tôt d'infidelité; & l'expedient qu'ils trouverent pour se tirer d'affaire à l'égard de l'Empereur, fut de repartir que c'étoit la coûtume en Espagne que les Princes de Portugal épousassent les filles aînées de Castille; & que d'ailleurs comme l'Infante I sabelle devoit heriter seule de tous les Royaumes de Castille & d'Arragon, en cas que le Prince d'Espagne mourût sans enfans, les Espagnols ne souffriroient pas qu'elle époulat un Etranger; & voudroient que ce fût le Roy Manuel de Portugal, afin de réunir encore cette Couronne à la Monarchie Espagnole; mais Maximilien ne pensoit point alors à la Succession d'Espagne pour son fils. Il le tenoit affez puissant avec les Provinces des Païs-Bas & la Franche-Comté ou'il polledoit du côté de la mere, lans compter les dix Provinces hereditaires de la Maison d'Autriche qu'il luy laisseroit; & l'Empire qu'il luy pretendoit asseurer, en luy procurant la Royauté des Romains. Il tachoit seulement d'unir plus étroitement ses enfans, en les établissant tous deux dans une seule Maison; & comme il luy étoit indifferent dans cette veuë, que les Roys Catholiques luy donnassent leur fille aisnée, ou leur puisnée, il se reduisit à demander celle-cy. Ferdinand & Habelle n'ayant plus de pretexte pour refuser Maximilien, & voulant en toute maniere l'engager dans la Ligue, fignerent les Articles des deux Mariages, &tinrent prêtes leurs excuses quand les François s'en plaindroient. Ils proposerent aux plus celebres Juriseonsultes d'Italie & d'Alemagne, en termes generaux, s'il n'étoit pas contre la justice & contre les bonnes mœurs, d'exiger des personnes, sur lesquelles on n'avoit aucun droit, qu'el31

qu'elles ne mariassent pas leurs enfans en la maniere qu'elles jugeroient à propos. On ne parloit ni de l'offre volontaire de Leurs Majestez Catholiques de s'assujettir à cette condition, ni que le Roy de France l'eûr acceptée, ni qu'elle eût été inserée dans un Traité solemnel par le consentement, & mêmes à la requête des deux parties; & comme la methode des Jurisconsultes est de ne répondre précisément qu'à ce qui leur est proposé, leur décision sur en faveur des Roys Catholiques, qui la firent aussi-tôt sçavoir à Charles Huit, & augmenterent incontinent aprés le nombre de ses ennemis.

Ainfi la Ligue fut concluë au commencement d'Avril mil quatre cent quatre vingt-quinze. Il y eut des Articles secrets & publics. Ceux-cy contenoient que les Confederez mettroient sur pied & entretiendroient dans l'Italie trente-quatre mille chevaux & quatre vingt mil hommes de pied; & que de plus l'Empereur & le Roy d'Espagne entreroient avec de puissantes Armées dans la France: le premier par la Picardie, ou par la Champagne, & le second par la Guyenne ou par le Languedoc : Que Ferdinand & Isabelle entretiendroient encore une Flotte dans les Ports de la Sicile, pour combattre la Françoise en cas de besoin: Que tout l'argent levé dans l'Espagne pour la Guerre contre les Turcs, y seroit employe; & s'il ne suffisoit pas, les Confederez fourniroient le reste, chacun à proportion de ses facultez.

Les Articles secrets ne se trouvent plus; & s'il étoit permis de les deviner par la conduite des Confederez les uns à l'égard des autres, & par les formalitez qu'ils observerent aprês le succez de leur entreprise, il faudroit dire que l'Empereur & les Rois Catholiques ne devoient contribuer que des gens de Guerre, des Vaisseaux, &

des

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 319 des Galeres qui seroient payez, équipez & en- 1495. tretenus aux dépens des autres Confederez: Que les conquêres des Allemands & des Espagnols en France leur appartiendroient uniquement, & qu'ils ne seroient tenus d'en faire aucune part à leurs Confederez: Que pendant que les trentequatre mille Chevaux & les quatre vingt mille Fantassins agiroient par terre, la Flotte particuliere des Venitiens sommeroit les Villes Maritimes du Royaume de Naples, de retourner à l'obeissance de Ferdinand; & les attaqueroit en cas de refus. Celles qui trouveroient le moyen de se deffaire de leurs Garnisons, & de rentrer volontairement dans leur devoir, seroient remises de bonne foy à Ferdinand. Mais celles qui ne leroient ramenées que par la force, demeureroient en gage aux Venitiens, jusqu'à ce que Ferdinand les eut rembourcé des frais qu'ils avoient faits: Que la République de Pife feroit renduë aux Florentins, en cas qu'ils entrassent dans la Ligue; mais s'ils refusoient de signer, ou de porter leur part des charges, les Venitiens & Louis Sforce pourroient jetter des Troupes surnumeraires dans le Territoire de Pile, & ce qu'elles prendroient seroit pour eux.

Peu de jours s'écoulerent après la conclusion de ce Traitté, sans que l'on sollicitat le Duc de Ferrare, & les Florentins de le figner. Le Duc de Ferrare le comporta en Prince qui craignoit de perir

de quelque côté qu'il se déclarât.

Il s'excusa d'accepter directement la Ligue, fur le peu d'aparence que la Ville Capitale qui n'étoit pas encore fortifiée, se trouvant au passage des François à leur retour de Naples, seroit reduite en cendres avec d'autant plus de perte pour toute l'Italie, qu'il n'y avoit point de lieu où l'on trouvât un si grand nombre de peuple. Mais pour

éviter que les autres Princes d'Italie ne tournasfent leurs armes contre luy, & ne le dépouillafsent devant ou après le passage des François, il consentit qu'Alphonse d'Este son fils aine allac joindre Louis Sforce son beau-frere avec cent cinquante hommes d'armes ; & il feignit que ce jeune Prince transporté de la passion d'apprendre le mêtier de la Guerre, s'étoit dérobé contre l'ordre exprês de son pere; & avoit débauché cent cinquante Gentils-hommes, qui l'avoient suivy dans l'Armée en équipage, & en qualité d'Hommes d'armes. Les Florentins qui furent recherchez les derniers de rompre avec la France, examinerent la chose en elle-même, & dans les consequences qu'elle pouvoit avoir, & prirent en effet le meilleur party, qui fut celuy de demeurer constans dans l'amitié de Charles Huit. Ils ne se fonderent ni sur la justice, ni sur la bien. leance: & les deux raisonnemens qu'ils firent à cette occasion, furent également subtils & interesfez. Ils confidererent d'une part, que comme ils n'étoient pas capables de recouvrer Pise par leurs propres forces, il faudroit en entrant dans la Ligue qu'ils en empruntaffent des Venitiens & du Duc de Milan, ou qu'ils souffrissent que certe République & ce Duc ôtassent Pise aux François. Dans le premier de ces deux cas il étoit à craindre que les Venitiens & Sforce retinssent l'ise pour nantissement de leurs frais; & dans le second, ils pourroient encore se l'approprier sans contrevenir au Traitté de la Ligue. L'autre raisonnement des Florentins fut que quoy qu'il arrivat, il seroit moins difficile de tirer Pise des mains des François, que de celles des Confederez. Car Charles Huit ne verroit pas plûtôt toure l'Europe déclarée contre luy, qu'il penseroit à s'en retour-

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 321 ner en France: Que les forces n'étant point affez 1495. grandes pour le ramener en dépit des Confederez; & pour garder le Royaume de Naples, il abandonneroit toutes ses autres conquêtes d'Italie, dans la seule veuë d'en tirer les Garnisons; & d'en renforcer son Armée : Oue Pise & ses dépendances ne seroient pas exceptées d'une régle si generale; & que dans la necessité où Sa Majesté se trouveroit de les abandonner, elle aimeroit mieux les restituer à ses Anciens Alliez, qui seroient demeurez fermes dans son amitié, pendant que le reste de l'Italie y auroit renoncé, que de les laisser à ses Ennemis déclarez: Quessi les Florentins entroient dans la Ligue, ils inspireroient à Charles Huit le desir de se vanger d'eux; & ce Prince ne pourroit mieux les punir, qu'en mettant Pise & son Territoire entre les, mains de Louis Sforce dont il ne les retireroit jamais: Qu'il n'y avoit pas lieu de douter que le même Chatles ne le fit, puilqu'il n'y avoit rien de plus dangereux, que de jetter dans le desespoir un ancien amy qui se trouvoit plus capable de nuire, qu'il ne l'avoit été de fervir.

Après le refus des Florentins, les Confederez ne differerent plus de se déclarer; & la République de Venise manda Comines, pour luy dire qu'elle étoit entrée en Ligue avec le Pape, l'Empereur, les Roys Catholiques, & presque tous les Princes d'Italie à trois fins. La premiere étoit le bien general de la Chrêtienté. La seconde le bien particulier de l'Italie, & la derniere la conservation de ses propres Etats: Que le Roy Charles Huit fon Maître y pourroit entrer à certaines conditions, & qu'on luy avoit laissé du tems pour cela; mais de crainte qu'il n'en profitat,

-2A'b

O 5 OB

222

2495. on avoit obligé la République à rappeller son Am-

bassadeur auprés de luy.

Comines entendit affez qu'on luy donnoit son congé, & se retira; mais il ne trouva pas les peuples à son retour à Naples dans la même disposition qu'il les avoit laislez en partant. Charles à la verité les avoit déchargez de tous les impôts extraordinaires de la Maison d'Arragon; & leur avoit de plus ôté pour deux cent mille écus des ordinaires. Il n'étoit pas possible de faire davantage pour eux; & cette liberalité étoit trop finguliere pour ne pas mériter beaucoup de reconnoil-Sance. Mais le reste de la conduitte de Charles Huitn'avoit pas affez répondu à cet agréable commencement. Il aimoit trop le divertissement pour ne se pas rendre méprilable à des gens accoûtumez à vivre sous des Roys qui leur rendoient justice immediatement par eux mêmes; & au lieu qu'auparavant les Neapolitains n'alloient jamais deux fois aux Palais de leurs Roys fans en avoir audience, il n'étoit presque plus possible d'aborder Charles Huit. Il faloit en achepter bien cher la permission; & quand on ètoit assez heureux ou affez patient pour l'obtenir gratuitement, on n'avoit le temps que de luy présenter des Requêtes, encore ne se donnoit-il pas la peine de les lire. Il les mettoit entre les mains de ses Favoris; & comme il n'en prenoit pas d'autre foin, il dépendoit absolument de la volonté ou du caprice de ses Favoris d'y répondre.

On a veu que le Domaine Royal avoit été dissipé; & le plus grand mal de cette prodigalité confistoit en ce que ceux qui avoient le plus aidé à le conquerir pour Charles Huit, n'y avoient eu aucune part. Ils se plaignoient au contraire que leur condition étoit plus à plaindre, que celle des gens qui s'étoient déclarez pour la Maison

d'Ar-

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 323 d'Arragon; & le pis est, qu'ils disoient vray. Il 1495 ne s'étoit jamais veu de fidelité, ni de constance plus éprouvée que celle des Neapolitains, & sur tout de celle des Seigneurs de la Faction d'Anjou. Leur Parti avoit presque toujours été malheureux durant deux siecles, & ils avoient supporté de pere en fils, durant huit generations, toutes les incommoditez attachées à la mauvaile fortune des vaincus. La derniere generation s'attendoit d'être recompensée pour toutes les autres, & d'être traittée à son tour de même que la Faction d'Arragon , qui étoit son ennemie , l'avoit été. Les Roys Alphonse Premier & Ferdinand le Vieux, avoient rendu à celle cy les biens confiquez sur elle; & l'avoient encore enrichie de ceux de la Fa-Ction d'Anjou. La revolution étoit revenue en faveur des Seigneurs de la Faction d'Anjou; & ils devoient non seulement rentrer dans les Fiefs qu'on leur avoit ôtez, mais de plus être investis à leur tour des Fiefs de la Faction d'Arragon. Ils l'esperoient si fortement, qu'ils ne se pressoient pas de le demander: cependant ils en furent frufirez, par l'addresse d'un Seigneur de la Faction d'Arragon, qui les prévint. Son Ayeul aveit obtenu d'Alphonse Premier la confiscation du Comté de Maniliano, possedé par un Seigneur de la Faction d'Anjou qui en avoit pris le nom. Le veritable Comte & son fils n'y avoient pû rentrer, mais le petit fils étoit actuellement Officier dans la Gendarmerie Françoile, & par consequent il n'y avoit point de difficulté que le Comté ne luy fut rendu, & qu'il n'obtint encore, à tiltre de dédommagement, les autres Terres de la Partie. Elle le craignoit si bien, qu'elle s'adressa à un des Favoris du Roy, dont on ne scait pas le nom. Elle luy mit en main une bourse pleine d'or : elle le pria de demander à Charles Huit qu'elle fût main-

tenuë

324

tenue dans la possession du Comté de Maniliano; & elle promit une pareille somme aussi tôt que la grace scroit expediée. Ce Favori employa tout son credit, & obtint les Lettres de Consirmation: Il les donna à l'Usurpateur; & receut de luy le prix

dont ils étoient convenus.

Le veritable Comte en fut informé, & s'en plaignit aux autres Seigneurs de la Faction d'Anjou, qui ayant un interet commun à l'affaire prenoient leurs mesures pour en solliciter la revocation, lorsqu'on les prevint, en leur inspirant autant de haine pour la France qu'ils avoient eu jusques là d'inclination pour elle. L'Usurpateur de Maniliano ravy de l'heureux & prompt succès de son entreprise, en informa ses Collegues de la Faction d'Arragon, & leur conseilla de suivre son exemple. Ils le crurent : Ils s'adresserent aux autres Favoris de Charles Huit: Ils leur offerent beaucoup d'argent; & fur tout ils ne manquerent pas de les piquer d'honneur de ne se pas épargner, en leur remontrant que s'ils étoient refulez, il paroîtroit que leur credit seroit inferieur à celuy de leur Collegue qui s'étoit mêlé de l'affaire de Maniliano. Il n'en falut pas davantage pour obliger les Favoris à ne pas laisser Charles Huit en repos jusqu'à ce que Gannay son Garde des Sceaux eut dresfé, en fayeur de chaque Seigneur de la Faction d'Arragon des Lettres Parentes, qui luy conservoient, la proprieté & la possession de toutes les Terres qu'il avoit tenuës à l'entrée de Sa Majeste Tres-Chrétienne dans le Royaume de Naples, qui le prenoit en la Sauvegarde Royalle; & qui defsendoit de l'inquierer pour quelque cause ou prétexte que ce fut. L'injure que l'on faifoit en ce point à la Faction d'Anjou étoit atroce : cependant on ne se mit en peine ni de l'excufer , ni de la cacher. Ceux qui la receurent étoient

1495

DE CHARLES VIII, LIV.IV. 325 t sensibles: Ils en goûterent toute l'amer- 1.

étoient sensibles: Ils en goûterent toute l'amertume; & ils resolurent de ne plus servir des ingrats. La Faction d'Arragon après avoir si facilement obtenu ce qu'elle prétendoit, méprisa Charles Huit qui l'avoit accordé, & le jugeant indigne, aufli-bien qu'incapable, de la commander, se confirma dans le dessein de rapeller le jeune Ferdinand, & y porta le Peuple avec d'autant moins de peine, qu'il avoit d'autres sujets de mécontentement. Les Neapolitains s'étoient si mal deffendus, que les François feignoient de douter qu'ils fusient hommes. Ils ne les traitoient que de fem mes, & bien loin d'entrer en quelque comparaison avec eux, ils les estimoient moins que leurs valets. Ils logeoient chez les privilegiez, ausli-bien que chez les autres: Ils y vivoient à discretion: Ils n'avoient égard en cela ni à la raison, ni à la bienfeance; & comme s'ils eussent voulu choquer plus de gens, ils changeoient souvent de logis.

Toutes les choses que l'on vient de representet miles ensemble, produifirent un effet dont elles n'eussent pas été capables séparément; c'est à dire, que donnant aux Neapolitains lieu de comparer la domination Françoise, avec l'Arragonnoife, ils jugerent celle-cy moins dure, & la regretterent. Les marques sensibles qu'ils en donnerent, jointes aux avis certains qui venoient de toutes parts, que les Confederez se préparoient avec une diligence incroyable pour accabler Charles Huit dans Naples, l'obligerent à convoquer un Conseil de Guerre, où la pluspart des Officiers de l'ArméeFrançoise furent appellez.Les opinions n'y furent pas partagées; parce que le danger étoit fi grand, qu'il failoit une impression presque égale lur les ames genereuses, & lur les timides. Il y passa tout d'une voix que l'on manderoit à la Duchesse de Bourbon d'envoyer au Duc d'Or-

0 7

A BELIEFE

leans,

HISTOIRE

1495

leans, que le Roy avoit laissé dans la Ville d'Ast, des Troupes suffisantes pour arrêter celle de Louis Sforce dans le Duché de Milan, & pour favoriser le retour de Sa Majesté, quand elle seroit arrivée à la Frontiere du Piémont, ou pour l'aller joindre plus avant dans l'Italie, fi elles en trouvoient l'occasion? Que cependant on partageroit l'Armée en deux Corps à peu prês égaux, excepté que celuy qui rameneroit le Roy seroit plus fort en Cavalerie: Que l'autre demeureroit à la garde du Royaume de Naples; & que Sa Majeste ayant si heureulement déconcerté les projets de les Ennemis, par sa prodigieuse diligence, les surprendroit encore par la même voye: Qu'elle marcheroit à grande journée, & pourtant en bon ordre: Que l'on chargeroit avec tant de furie les premiers Ennemis qui se presenteroient en chemin, que les autres en fusient intimidez; & que pour témoigner que l'on ne renonçoit pas au Royaume de Naples, en s'en éloignant, on garderoit les Places de l'Erat Ecclesialtique & des Florentins, necessaires pour y revenir.

Mais la chose ne s'executa pas comme elle avoit êté réglée; & Charles Huit voulut en toute maniere, avant que de partir, faire une seconde entrée dans Naples, sous pretexte que la premiere n'avoit point êté assez triomphante, à cause que les Châteaux tenoient encore pour Ferdinand, il y eut autant de pompe que si les affaires des François eussent êté en meilleur êtat, & Charles Huit y parut la Couronne fermée entête, & le Globe à la main: Il y prit les qualitez d'Auguste, d'Empereur; de Roy de Naples, de Sicile & de Jerusalem; & il y receut d'une maniere tout à fait altière, les soûmissions des Neapolitains, qui luy devoient bien-tôt échapper. Cette action sut diversement interpretée, & n'eût pas moins de cen-

feurs,

seurs, que d'admirateurs. Il y en eut qui blamerent Charles Huit d'avoir perdu par vanité le temps qu'il auroit utilement employé à sa retraite; & de s'être attiré la haine irreconciliable de l'Empercur Maximilien, en l'irritant autant qu'il êtoit capable de l'être; c'est à dire, en ajoûtant la mocquerie à l'injure, comme s'il n'eût pas susfi de luy avoir enlevé sa femme, † & qu'il eut en- tAnne de core falu partager l'Empire avec luy: mais il y Dreux en eut aufli qui ne se lafferent point d'admirer Herniet de Brela grandeur de courage du même Charles Huit , tagne. en ce que toute l'Europe presque conjurée contre luy, ne l'avoit point aslez embarrassé, pour le détourner de se procurer un honneur qu'il croyoit avoir merité. Il n'en alla pas de mêmes de Pontan qui s'étoit chargé du Panegytique de ce Prince, & le prononça avec plus de force & de chaleur, que son grand age ne luy pouvoit permettre. On trouva universellement à redire que ce grand Personnage, qui avoit êté Precepteur d'Alphonle Second, eût déclamé contre les vices; & l'on auroit voulu qu'il se fût déchargé sur un autre de cette commission, quoy que l'on convint qu'il n'avoit rien dit que de vray.

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 327

Le départ de Charles Huit suivit d'assez prés son entrée; & Montpensier | demeura dans Naples Gilbert en qualité de Vice-Roy. On ne luy laissa que six de Boore mille hommes, parce que l'Armée Françoile, bonPrincontre la concume de celle des conquerans, étoit ce du diminuée du quart, & reduite à quinze mille Sang. combattans par le peu de soin que l'on avoit eu de remplir le vuide des Déserteurs. Rabaudange & Levin eurent les Gouvernemens du Château-Neuf & du Château de l'Oeuf; & d'Aubigny fut envoyé dans la Calabre que l'on prévoyoit devoir être la premiere attaquée, parce que les Espagnols qui venoient de prendre des rafrai-Schiste-

schissement en Sicile, se préparoient pour continuer leur route en Italie. Le Sénechal de Baucaire persuadé que la faveur du Prince rendoit les gens capables de tout, ne s'êtoit pas contenté de la Principauté de Nole. Il s'êtoit fait encore donner les charges de grand Maître de la Maison du Roy & de Grand Tresorier; & pour comble d'avidité, il prit des Lettres du Gouvernement de Gayete, aprés qu'elle seroit conquise. On remarque ces particularitez, parce qu'elles sont singulieres; & que l'on aura de la peine à trouver ailleurs dans les derniers fiecles l'exemple d'un Favory, qui pour des dignitez en partie réelles & en partie imaginaires, ait voulu se bannir volontairement de la présence de son Maître. Il y auroit peut être lieu de soupconner que ce Sénechal s'étoit apperçu du refroidissement de Charles Huit pour luy; & qu'il avoir preferé en habile homme une rerraitte honorable à la nécessité de representer à la Cour de France le personnage de disgracié; & que le Cardinal Briconnet s'étoit contenté de le supplanter, & luy avoit laissé les Dignitez dont on vient de parler, pour le consoler dans son infortune.

Quoy qu'il en soit, le Roy se mit le dix neuf de May mil quatre cent quatre vingt quinze à la tête de la petite Armée, & alla droit à Rome. Le Pape qui s'y êtoit attendu avoit demandé du secours à ses Confrederez, & ils luy avoyent envoyé cinq cent Chevaux Légers, & deux mil hommes de pied. Ces Troupes n'avoient pas été capables de le raffurer; & il avoit infisté que l'on y joignit encore mil Cavaliers, qui coupant les vivres aux François les contraignissent de traverser plus vîte l'Etat Ecclesianque. Les Confederez les avoient promispour le délivrer de l'importunité du Pape; mais ils ne les avoient pas fourDE CHARLES VIII. LIV. IV. 210

fournis à point nommé, soit qu'ils en eussent ailleurs plus de besoin, ou que raisonnant sur les principes les plus certains de la Guerre, ils pré-Suposassent que Charles Huit dans l'impatience ou il étoit de retourner en France, ne feroit que paffer, & n'auroit garde de laisser Garnison dans aucune Place de l'Etat Ecclesiastique, les huit mil hommes qu'il avoit suffilant à peine pour l'escorter. Mais le Pape voyant qu'on luy manquoit de parole, se tint pour abandonné; & ne voulut pas neanmoins renoncer à la Ligue, quoy que Charles Huit mit tout en œuvre pour l'en détacher, & luy offrit pour ses fils de meilleurs établissemens que n'en promettoient les Confederez. Il ne put s'imaginer que Sa Maj.luy pardonnât fincerement tant d'infidelitez qu'il avoit commiles à Ion égard; & Sa Sainteté s'enfuit à Perouse, résoluë de passer de la à Padouë & même à Venise, si quelque détachement des François le metroit à ses trouses. La prévention du Pape sit plus de pitié à Charles Huit qu'elle ne luy donna de colere, Les François rentrerent dans Rome, & ils y vêcurent avec autant de modestie qu'ils avoient fait auparavant. Ils ne laisserent pas plus de marques de leur licence dans l'Etat Ecclesiastique, excepté que ceux de Tuscanella se piquerent d'une exactitude qui leur coûta cher. Le Comte de Guise ou le Bâtard de Bourbon, l'on ne sçait pas assez lequel des deux, parut avec quelque Compagnie d'Infanterie à la Porte de cette agréable Ville, & demanda d'y passer la nuit. On luy dit de montrer l'ordre du Pape, & l'on refusa constament de le recevoir sans cela. Il étoit tard: les François n'avoient pas mangé depuis le matin: on ne leur offrit rien: ils se plaignirent de l'incivilité des Habitans, & s'impatienterent jusqu'à passer des reproches à la violence. Ils escaladerent.

1495, laderent les murailles, & leur Chef ne put les empécher de piller les maisons des Bourgeois.

> L'Armée Françoise alla droit de Rome à Sienne, où Charles Huit s'arrêta fix jours entiers par une faute aussi considerable qu'avoit été celle de sa seconde entrée dans Naples. Les Florentins y députerent vers Sa Majesté, pour traitter du recouvrement de leurs Places. Ils offrirent cent mille écus comptant, & de plus trois cent Lances commandées par un Officier de reputation nommé Sicco, avec deux mille Fantasfins, qui accompagneroient le Roy jusques dans Ast; & se chargeroient de combattre les Confederez, s'ils entreprenoient de contester le passage aux Francois. Le Roy nomma Comines & quelques autres, pour conferer avec les Florentins, & cette négociation fut fort avancée des le premier jour. Il étoit d'extrême consequence à Sa Majesté de retenir Seresane & Petra Santa, parce que tant qu'elle auroit ces deux Places en son pouvoir, elle seroit assurée de faire déclarer les Genois contre Louis Sforce en les leur offrant. Ainfi les Commissaires de France, Collegues de Comines, déclarerent d'abord aux Députez de Florence qu'ils ne rentreroient point dans ces deux Places jusqu'à ce que le Roy fût paisible Possesseur de Naples. Comines admira leur facilité, & pour en profiter, il témoigna qu'il seroit à propos que les trois cent Lances & les deux mille Fantassins de Florence n'abandonnassent pas le Roy avant que Sa Majesté fût arrivée à Ast; & que pour seureté de cet article, il faloit encore que la Forteresse de Livorne demeurat aux Francois julqu'à l'entiere exécution de ce Traité; & les Députez n'ayant pas le pouvoir d'accorder un article de si grande importance, dépêcherent vers leurs Superieurs. La passion de recouvrer Pife

DE CHARLES VIII, LIV. IV. 331 Pife étoit alors fi grande dans l'esprit de ceux qui 1495. gouvernoient la République de Florence, qu'ils accorderent encore Livorne pour le temps qu'on

le demandoit.

Comines fut d'avis là dessus qu'il faloit accepter les offres des Florentins ; & il le fonda fur deux raisons qui luy paroissoient invincibles : L'une que la République de Venile avoit déja levé quarante mille hommes, & qu'il n'y avoit pas d'aparence que les François passassent sur le ventre à une si grande multitude de gens armez, dont la pluspart étoient Cavaliers: Que ce seroit bien pis quand l'Empereur qui en amenoit trente mille, & êtoit en marche les auroit joints: Que l'on tireroit de bonnes Troupes des Places que l'on restitueroit aux Florentins; & qu'en y ajoûtent celles de Sicco, l'Armée Françoise croîtroit de la moitié. La seconde raison de Comines consistoit en ce que Charles Huit n'avoit point d'argent : Que les Suisses dans lesquels étoit la principale force de son Infanterie, en demandoient: Qu'il leur en êtoit dû; & que pour peu que l'on differat de les payer, ils pourroient bien se laisser gagner, & passer sous les Enseignes des Confederez: Que la somme que l'on pouvoit toucher des Florentins étant bien ménagée suffiroit non seulement pour les satisfaire; mais encore pour attirer sous les Enseignes de France une partie de l'Armée des Confederez, en luy offrant davantage qu'elle n'avoit receu. Mais Ligny qui se piquoit de la plus haute generofité, avoit cru ne pouvoir avec honneur demeurer auprès de la Princesse d'Altemore, pendant que son Maître s'exposeroit aux dangers inseparables de son retour en France. Il avoit absolument voulu l'accompagner; & les pleurs de cette Princesse n'avoient point été plus efficaces que les charmes pour le retenir.

Com-

1495.

Comme il étoit le plus doux & le plus honnête des Princes qui se trouvoient alors à la Cour de France, les Habitans des Places des Florentins où l'on avoit mis Garnison Françoise, ravis de luy obeir, luy persuaderent d'en demander à Charles Huit le Gouvernement general. 11 le fit, & les Lettres luy en furent expediées. Cette grace qu'il venoit de recevoir, auroit été fort diminuée, s'il n'eût eu Serefane & Petra-Santa que jusqu'à ce que les Genois eussent accomply ce que l'on attendoit d'eux pour les leur restituer; & si Livorne n'eût été Françoile que jusqu'au retour de Charles Huit dans Aft, Ligny le comprit aisément; & pour se conserver un Employ capable de l'occuper entierement, il infifta avec tant d'obstination que toutes les Places des Florentins que l'on avoit fussent retenues; &il promit si positivement de les garder, que Charles Huit y consentit. Ce n'est pas que Sa Majesté eût été convaincue des raisons de Ligny; mais c'est qu'elle ne voulut pas l'attrister. Ligny ne se contenta pas de cet avantage, & il voulut de plus éprouver si son credit éroit au delà de ce qu'il venoit d'obtenir. La République de Sienne vivoit en apparence en pleine liberté sous la protection de l'Empire, c'est à dire, qu'elle ne reconnoissoit point d'autre Seigneur que les Empereurs; mais à dire le vray, elle gemissoit sous l'oppression de quatre Tyrans : c'est ainsi que l'on pouvoit nommer les quatre Factions qui la déchiroient. Elle n'avoit pas neanmoins perdu à changer de Gouvernement, tant que ces Factions étoient demeurées à peu prés égales; mais celle qui s'appelloit de Montenovo ayant eu le deslus, les trois autres dans l'apprehension qu'elle ne les assujettit. aimerent mieux se soumettre à un Souverain Estranger, que de la reconnoître

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 333 noître pour Superieur. Elles demanderent en pu-

noître pour Superieur. Elles demanderent en public, que leur Ville fût receuë sous la protection de la France, & elles promirent en secret à Ligny de luy donner vingt mille écus par an, s'il faisoit passer leur affaire, & joindre le Gouvernement de Sienne à celuy des autres Places que le Roy son Maître tenoit en Toscane, Ligny en parla dans le Conseil de Sa Majesté; & il se sonda sur l'importenze de Sienne pour conserver Pise, & pour empêcher Floreuce de se joindre aux Conse-

derez. Comines attaché d'autant plus à donner de bons conseils, qu'ils étoient moins suivis, ouvrit un avis contraire à celuy de Ligny. Il l'appuya sur ce qu'il y avoit de la prudence à refuser les avantages que l'on ne pouvoit conserver: Qu'il y auroit quelque apparence de generofité à ne pas accepter les Sienois resolus de se donner à la France : au lieu que Charles Huit en les acceptant, ne feroit que découvrir sa propre foiblesse dans une conjoncture où il ne luy étoit pas possible de les garder : Que les François ne seroient pas plûtôt sortis de la Toscanne, que les Consederez offriroient à la Faction de Montenovo, de la rétablir dans Sienne; & luy tiendroient parole avec d'autant plus de facilité, que Charles Huit n'étoit pas en état d'y laisser autant de gens qu'il en faloit : Que l'on exposeroit à la boucherie ceux que l'on y mettroit; & que d'ailleurs on avoit vécu depuis plusieurs siècles en bonne intelligence avec l'Empire: Que ce seroit rompre avec luy, que d'entreprendre sur la protection qu'il donnoit depuis plusieurs siécles à la Ville de Sienne : Qu'on l'obligeroit par cette insulte, à doubler les Troupes qu'il devoit fournir à la Ligue; & qu'il faloit que les François évitallent, sur tout dans la conjoncture où ils avoient

1499.

avoient tant d'ennemis en tête, de rendre leur cause mauvaise, de bonne qu'elle avoit été jusques là. Il n'y eut aucun Conseiller d'Etar qui ne sut de l'avis de Comines: Cependant Charles Huit conclut en faveur de Ligny; & la France eut la honte de se charger d'une protection qu'elle ne

put maintenir huit jours entiers.

Il parut incontinent aprés que Sa Majesté fut fortie de Sienne, que Comines avoit sagement préveu l'avenir; car la Faction de Montenovo, que les François avoient chassée, rentra dans Sienne par une porte, presque en même temps que Charles Huit fortoit par l'autre, Elle s'empara de tout l'Etat de Sienne; & elle se déclara pour les Confederez. Le Duc d'Orleans eut une occasion de reparer cette faute; mais il la negligea par une crainte de trop hazarder, qui luy vint à contre temps. La Ville de Novarre étoit des plus importantes du Duché de Milan; & Louis Sforce n'en ménageoit pas aslez les principaux Habitans, pour les affermir dans ses interêts. Il avoit ruiné la famille entiere des Opioni, en faifant détourner un courant d'eau qui fertilisoit leurs Prairies, & jetté dans le delespoir Mainfroy-Terniel, en luy suscitant & faisant perdre un procez dans lequel il s'agissoit de tout son bien. Ces deux injures étoient atroces, & ceux qui les avoient receues conspirerent, pour s'en vanger, de livrer leur Ville aux François. Ils formerent un parti si puissant, qu'il n'étoit pas possible de le déconcerter, sans le prévenir; & ils envoyerent au Duc d'Orleans un Bourgeois, qui l'alla trouver dans Ast, & le convainquit de la facilité qu'il auroit à se rendre Maître de Novarre. Mais ce Duc fut d'abord retenu par deux confiderations tout à fait pressantes. L'une que le Roy luy avoit commandé de l'attendre, & de DE CHARLES VIII. Liv. IV. 335 reserver ses forces pour attaquer les Consederez 1495. d'un côté, pendant que Sa Majesté tâcheroit de

d'un côté, pendant que Sa Majesté tâcheroit de les ouvrir par l'autre, & de se faire voye entre deux. L'autre que le Senat de Venise, en congediant Comines, luy avoit donné parole de ne pas nuire aux François, pourveu qu'ils ne touchassent point à Louis Sforce. Mais ces deux raisons n'étoient pas si claires, qu'il ne sût ailé de leur donner une interpretation favorable. L'ordre du Roy étoit à la verité précis; mais il suppofoit que le Duc d'Orleans n'eût rien de meilleur à faire. Cependant il étoit certain que la surprile de Novarre faciliteroit beaucoup mieux le retour du Roy en France, que fi les Troupes Françoises logées dans Ast travailloient avec celles de Sa Majesté au dessein de percer les Confederez, D'ailleurs la parole que les Venitiens avoient donnée à Comines étoit illusoire, à la bien prendre, puisque les François ne pouvoient s'exempter de choquer Louis Sforce, ni par consequent d'avoir ses Alliez fur les bras. Il faloit absolument qu'au sortir de la Toscane, ils missent le pied dans le Duché de Milan; Louis Storce le sentant appuyé de ses Alliez ne l'endureroit pas, la rupture s'ensuivroit infailliblement; & elle ne devoit pas être suppofée moins constante, que si elle étoit déja arrivée. De plus la surprise de Novarre devoit avoir trois suittes si avantageules à Charles Huit, que le Duc d'Orleans seroit éternellement blamé de l'avoir manquée. Il arrivoit tous les jours de nouvelles Troupes Allemandes dans l'Armée des Confederez, & la renommée publioit qu'elle étoit déja de prês de cent mil hommes. Charles Huit avec ses huit mil hommes ne pouvoit sans témerité entreprendre de la traverser; & de plus il avoit besoin d'une diversion qui fût suffisante pour diviler les Ennemis, & pour en occuper une bonne

2495. bonne partie en un lieu, pendant qu'il passeroit par l'autre. Il l'obtenoit par la surprise de Novarre; & puisqu'on n'avoit pas le temps de l'en avertir, il devoit ne pas trouver mauvais qu'on le servit sans sa participation; & que le Duc d'Orleans fit ce que Sa Majesté auroit fait, si elle se fût trouvée en la Place du Duc d'Orleans. La Bourgeoise de Milan supportoit d'ailleurs avec beaucoup d'impatience la tyrannie de Louis Sforce, & cherchoit à s'en délivrer. Les François ne leur en pouvoient fournir une plus belle occasion, qu'en s'emparant de la Ville qui la tenoit plus en sujettion; mais ils ne devoient pas attendre qu'elle fit aucun mouvement pour sa liberté jusqu'à ce qu'ils fussent en état de la seconder. Enfin Louis Sforce avoit beaucoup d'argent comptant, & ne l'avoit point épargné, en faisant des levées comme les autres Confederez. Il avoit ainsi sous ses Enseignes les meilleurs Soldats; & l'on étoit déja presque assuré que ce seroit eux qui soutiendroient plus fermement la premiere imperuofité des François. La Personne de Charles Huit auroit en ce cas couru plus de risque, & l'unique expedient pour diminuer le danger dont Sa Majesté étoit menacée, confistoit à contraindre Louis Storce d'employer ses Gens de Guerre à recouvrer Novarre, qui étoit alors la plus importante portion de son Etat, quelque engagement contraire qu'il eut contracté.

. Ce furent là les raisons qu'eut le Duc d'Orleans pour se saisir de Novarre, contre l'ordre exprés du Roy son Maître. Sa Majesté & son Conleil ne les approuverent, ni ne les condamnerent; & cette indifference de la Cour vint peut-être de ce que ce Prince gâta ce qu'il y avoit de meilleur dans son action, en affectant de passer pour prudent, lorsqu'il ne faloit pas l'être. Il étoit plus fort

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 337
fort en Infanterie qué le Roy, puis qu'outre trois mille Fantassins Gascons que le Baron de Mollard luy avoit menez & autant de Suisses, le Marquis Loüis de Salusses venoit de le joindre avec les Montagnards de Piémont & de Dauphiné. Sa Cavalerie n'étoit à la verité que de trois cent Lances garnies, comme l'on disoit; c'êt à dire accompagnées de trois Archers à cheval pour chaque Lance, Mais il n'y en avoit point de meilleures que celle-là à la suite du Roy. Les Opioniles ayant veues, s'en contenterent, & les mirent en effet dans Novarre sans répandre de sang. La Citadelle se dessendir cinq jours selon quelques Relations,

ou trois seulement selon d'autres.

La nouvelle en fut portée à Louis Sforce en moins de huir heures, & cette disgrace quoy qu'elle fût la premiere qui luy étoit arrivée, le fit connoître pour ce qu'il étoit. Et de fait à juger de luy par les deffeins qu'il avoir jusques la formez & executez, il sembloit qu'il eut du courage; & ses Ennemis n'en étoient pas-moins persuadez, que les Amis. Leur erreur venoit de ce qu'il avoit toujours été heureux; & que la felicité est la moins propre des dispositions humaines à faire connoître les qualitez de l'ame, Il perdit le jugement; & sa timidité alla si loin, qu'il, en fue luy-même fi furpris, qu'il n'ofa l'excufer après que le danger sut passé. Il se tint pour perdu : Il fortit de son Palais accompagné de deux ou trois . Estafiers seulement: Il alla à pied au logis de Jerôme Leoni, Refident de Venile auprés de luy: Il luy raconta son malheur : Il l'exagera : Il supposa que les Venitiens étoient seuls capables de le fauver : Il pleura pour attendrie ce Refident : Il s'en falur peu qu'il ne se jettat à les pieds pour implorer les offices; & de peur qu'ils ne luy manquaffent, il offrit d: reiever VILLAG

1495.

relever de Venile, comme s'il cût oublié qu'il relevoit déja de l'Empire. Sa consternation n'étoir pas sans sondement, & ses affaires alloient si mal, qu'il ne tint qu'à ses Ennemis de l'opprimer, quoy qu'il ne sût informé d'autre chose que de la sur-

prise de Novarre dont il se plaignoit.

Ausli-tôt que son Armée avoit joint celle des Venitiens, il n'avoit pu se contraindre assez pour ne pas donner des marques de la vanité qui luy étoit naturelle. Il avoit envoyé deffendre au Duc d'Orleans de prendre la qualiré de Duc de Milan , & commander à ce Prince de repasser au plûtôt les Alpes avec ce qu'il avoit de gens Guerre, faute de quoy il n'y auroit plus de quartier ni pour luy, ni pour eux. Le Duc d'Orleans avoit repondu comme il devoit à cette insulte; & les Bourgeois de Milan qui l'avoient sçue, presupposoient que le Duc d'Orleans ne negligeroit pas l'occasion de se vanger de Louis Sforce, s'il la trouvoit sans l'avoir recherchée. Ils s'assemblerent en aussi grand nombre qu'ils le purent lans s'exposer au hazard d'être découverts; & leur conference fut si secrete, que les espions de Louis Sforce n'en penétrérent rien. Ils convinrent de le mettre sous la domination du Duc d'Orleans leur Seigneur légitime, comme petit Els de Valentine, sœur de leur dernier Duc Philippe Visconti. Ils luy manderent de venir en toute diligence à Milan: Ils s'engagetent à le mettre en possession non seulement de leur Ville, mais encore de la personne de Louis Sforce, de sa femme & de les enfans: Ils n'oublierent rien de ce qui servoit à prouver la possibilité, & mêmes la facilité du succez; & pour prévenir les asseurances que le Duc d'Orleans pourroit exiger de leur fidelité, les Principaux d'entr'eux luy offrirent leurs fils aînés en ôtage.

Mais

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 339

Mais l'excez du bonheur, sur tout lors qu'il est inelperé, éblouit l'esprit à peu pres de même que le trop de lumiere éblouit les yeux. Le Duc d'Orleans ne put croire que la proposition des Bourgeois de Milan fue sincere; & ne jugea pas qu'ils fussent en êtat de tenir parole, quand ils le voudroient, & qu'on les en sommeroit. Il étoit pourtant vray, & tout le monde en convint depuis que le Duc d'Orleans eur partagé son Armée, qu'il en eût laisé la moitié pour affieger la Citadelle de Novarre qui se deffendoit encore; & qu'il se fût presenté avec l'autre moitié à la Porte de Milan qui lui avoit êté marquée, les Bourgeois l'y cussent fait entrer : Il se seroit saisi de Sforce: le reste du Duché eut suivy l'exemple de la Capitale: l'Armée des Confederez se seroit dissipée; & la Ligue contre Charles Huit se seroit ensuite déconcertée d'elle même. Sa Majesté cut passé sans trouver d'obstacle, & sans perdre ses conqueres ; & le Ducd'Orleans auroit recouvre le l'atrimoine de ses Ancêtres, de maniere à le laisler incontestable à les Descendans. Mais il fut affez malheureux pour refuler un avantage si facile à remporter; & pour comble d'égarement ceux de son Conseil crurent donner des preuves de leur habileté en l'art de la Guerre, en soutenant qu'il faloit achever de prendre Novarre avant que de penser à Milan; & en rapportant làdessus l'apologue du Chasseur, qui pour avoir voulu courir aprês deux lievres à la fois n'en prit aucun. On pria les Bourgeois de Milan de suspendre leur bonne volonté, jusques après la prise de la Citadelle, de devant laquelle on ne pouvoit partir avec honneur fans l'avoir prise; & Louis Sforce n'auroit pas neanmoins en le remps de revenir de la consternation où il étoit, files Venitiens ne le luy eussent donné par 1495.

HISTOIRE

la jalousie qu'il eurent mal à propos, de partages avec luy un gain imaginaire; c'est ainsi que par un aveuglement ridicule on sert quelquefois en tâchant de nuire, comme on nuit en pretendant servir. On a remarqué que les meilleures Troupes de l'Armée Confederée avant la jonction des Allemandes, étoient celles de Louis Sforce; mais en recompense les Venitiennes étoient les plus nombreules, & le Senat de Venile qui s'étoit contenté d'en voir le Rôlle, & de le comparer avec l'Armée de Charles Huit, ne pouvant concevoir que les François si foibles en comparaison, fusient capables de resister, se flata par une vanité inexcufable de l'esperance d'enlever Charles Huit sans le secours d'autruy : de profiter de la rançon & de celles de ses Courtisans : de gagner la Bataille la plus complette qui fut jamais, & de se rendre si redoutable, que Naples & le reste de l'Italie, conquis sans peine, fusient les fruits de cette prétendue victoire

Jerome Leony eut dans cette veuë ordre de dire à Louis Sforce que la République de Venile informée que le Duc d'Orleans avoit dans Ast des Troupes considerables, & qu'il luy en venoit chaque jour de nouvelles de Provence & de Dauphiné, apprehendoit pour le Duché de Milan; & que les interêts de Louis Sforce ne luy étant pas moins chers que les fiens propres, elle luy permettoit de rappeller son Armée de l'Etar de Gennes, où elle attendoit avec la Venitienne l'arrivée de Charles Huit pour le combattre, & qu'il l'employa pour observer les Ennemis alfemblez dans Alt, a condition qu'au premier avis certain, que Charles Huit qui s'amusoit mal à propos dans Sienne seroit en marche, Louis Sforce les renvoyeroit, toutes autres affaires ceffantes,

rejoindrel'Armée de la République.

Louis

DE CHARLES VIII. LIV. IV.

Louis Sforce ne sie pas de si longues reslexions qu'il avoit accoûtumé sur la proposition des Venitiens, & la regarda seulement par l'endroit qu'elle luy étoit favorable: Il ne crut pas la République si interessée qu'elle l'étoit; & quand il en auroit été persuadé, il valoit mieux pour luy d'empêcher le Duc d'Orleans de ravager son pais, & de s'approcher affez prês de Milan pour sonder l'inclination des Bourgeois, que de parrager avec les Venitiens la rançon & les dépoilles du Roy de

France.

- Il écrivit donc à Galeas de Saint Severin son General de détacher les Troupes de celle de la République de Venise, & de les conduire avec toute la diligence possible vers la Frontiere de Piedmont. Galeas obeit, & le bonheur de Louis tres de Sforce continua si visiblement, que son Armée storce. arriva à Vigevano le propre jour de la surprise de Novarre. Ceux qui ne sçavoient pas que c'étoit un pur effet du hazard, s'étonnerent que Dieu eut fait une espece de miracle pour sauver le plus méchant de tous les hommes en la personne de Louis Sforce; & les autres aimerent mieux présuposer que l'heure de son châtiment n'étoit pas encore venuë. Son Armée ne fut guéres moins epouvantée que luy quand elle apprit que les François s'étoient logez si prês d'elle; & si le Duc d'Orleans eut paru le même jour ou le lendamain devant Vigevano, rien ne l'auroit empêchée de passer sous les Enseignes, ou de se diffiper. Mais il ne sortit de Novarre, qu'aprés la réduction de la Citadelle; & Galeas de Saint Severin profita fi bien de cet intervale, qu'il raffura les gens de Guerre, en les convainquant que les François ne seroient pas long temps bien avec la fortune, puisqu'ils sçavoient si mal profiter de ses faveurs.

Le

Le Duc d'Orleans ne manque pas aprês l'entiere réduction de Novarre de s'avancer jusques devant Vigevano, de mettre ses Troupes en Bataille, & de la présenter à l'Armée de Louis Storce. Mais Galcas qui ne jugeoit pas à propos de hazarder si-tôt les siens aprés leur épouvante, les tint ensermez, & se contenta de saluer les François de son artillerie. Le Duc d'Orleans n'étant pas en état d'insulter une Armée aguerrie dans une Ville fortissée à la modetne, retourna à Novarre, où il ne demeura pas long-temps sans perdre une troisséeme occasion de ruiner sans resource Louis Storce.

La Ville de Pavie n'étoit pas plus doucement traittée que celle de Milan, & ne le suportoit pas avec moins d'impatience. Elle se souvenoit que le bis-aveul du Duc d'Orleans avoit pris grand soin de l'embellir, & sous ce titre ou prétexte de reconnoissance, elle offrit de le recevoir, pourveu qu'il s'approchât promptement d'elle avec toute son Armée. Ce Duc n'avoit plus d'obstacle au dehors qui l'empêchât de la recevoir; & d'ailleurs il ne hazardoit rien en s'avançant, puisque ce seroit avec des Troupes qui n'étoient point alors inferieures à celles des Ennemis; mais la division le mit entre ses Officiers Generaux; & comme si c'eût uniquement été pour le mortifier, elle ne dura qu'autant qu'il falut pour luy faire perdre l'occasion de se rendre Maître de Pavie. Ceux qui l'exciterent se fondoient sur la crainte de demeurer exposez entre la Ville de Pavie & l'Armée de Louis Sforce, si la Bourgeoisse de cette Place avoit eu dessein de les traibir en les appellant, ou qu'elle eût depuis changé d'inclination. Quoy qu'il en soit ils s'obstinerent fi long temps là-dellus à ne vouloir ni marcher, ni permettre que leurs Officiers fortissent de No-

varre,

varre, que la conjuration fut découverte, & l'on punit ceux qui en avoient été les Aureurs. L'Armée du Duc d'Orleans marcha aussi tôt que la Ville de Pavie sur rentrée dans la sujettion de Louis Sforce; mais ce ne sut que pour courir le hazard qu'elle avoit apprehendé, & qu'elle auroit certainement évité, si elle est obey au Duc d'Orleans. Les Venitiens pour rassure Louis Sforce avoient détaché six cent chevanx Albanois de leur Armée, pour joindre celle de Galeas de saint Severin. Il y étoit en même temps arrivé mille Cavaliers, & deux mille Fantassins Allemans; & ce renfort changea si promptement l'état des affaires, que peu s'en falut que l'Armée du Duc

d'Orleans ne fur surprise.

Galeas de Saint Severin, plus fort de la moitié que ce Duc, sortit de Vigevano, & presenta à fon tour la bataille aux François. Ils la refuse. rent, & les Auteurs Italiens avouent que ce fut avecrailon; & que s'ils l'eussent perduë, Charles Huit ne seroit jamais retourné en France. La violence que le Duc d'Orleans le fit alors fut extrême; mais il est des rencontres où l'on merite plus de gloire en s'abstenant de combattre, qu'en combattant. La retraite de ce Prince passa pour un chef d'œuvre en l'Ar de la Guerre, & convainquit Galeas de Saint Severin que les François (cavoient admirablement se contraindre, ou pour mieux dire, se corriger quandils vouloient, des défauts qu'on leur reproche. Il fut incessament à leur queuë, ou à leurs flancs durant leur marche; & il les trouva toujours fi ferrez & dans un si bon ordre, qu'il ne jugea pas qu'il y eut lieu de les ataquer sans temerité.

Il ne s'agissoir plus pour couronner une si belle action, que de conserver Novarre; & la désense de cette Place n'étoir pas difficile aux

Fran-

Aor. I

François, quoy qu'ils ne fussent pas les plus forts. Ils avoient trouvé cette Place abondamment pourveue pour soûtenir un long siege: cependant les Confederez ne pouvoient l'assieger, qu'aprés

l'entiere jonction de leurs Troupes.

Il n'y avoit donc qu'à ne pas toucher aux Magafins, & qu'à faire sublifter l'Armée du Duc d'Orleans de ce qu'il y avoit aux environs, le Pais étant si fertile qu'il l'auroit nourrie jusqu'à l'arrivée de Charles Huit; & quand les vivres eussent été plûtôt consumez, elle avoit le choix de passer dans le Territoire de Verceil, dont le Duc de Savoye ne luy auroit pas refulé l'entrée: de retourner vers Aft, qui luy auroit fourni toutes fortes de refraichissemens: ou enfin d'aller au devant de Charles Huit, aprés avoir laissé bonne Garnison dans Novarre. Mais on negligea ces trois expediens, quoy qu'ils fussent également avantageux, La profusion des François fut si grande, qu'en moins de huit jours les Magafins de Novarre furent épuifez, fans que l'on pensat à les remplir, & laBanlieuë de cette Ville demeura fi dépourveuë de vivres, que la crainte de la famine contraignit le Duc d'Orleans d'en fortir. Louis Sforce exactement informé de ces particularitez, espera de reprendre Novarre, & d'envoyer encore son Armée aux Venitiens, avant qu'ils eussent Charles Huit fur les bras. Il écrivit à Galeas de Saint Severin d'affieger cette Ville, & de fe contenter d'empêcher qu'il n'y entrât rien; puisque cette seule précaution suffiroit pour la recouvrer en austi peu de temps qu'elle s'étoit perduë. Il luy envoya toutes sortes de provisions, & de plus, deux ou trois milles Pionniers pour remuer la terre. Charles Huit ne douta pas que si les Confederez rentroient dans Novarre avant qu'il en approchât, il n'eut sans comparaison plus de peine à pasier :

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 345 fer; & fur cette prévoyance, il hâta son voyage. 1495. Il receut à Poggibon une nouvelle Députation des Florentins, qui luy demanderent pour la derniere fois la restitution de Pise, Cette Députation étoit composée des plus illustres Citoyens de Florence; & pour ne rien oublier de ce qui pouvoit fléchir Sa Majesté, on avoit mis à leur tête le Celebre Savonarole, dont on a déja parlé. Ce Religieux de Saint Dominique étoit certainement le plus grand Orateur de son siecle, & de plus ceux qu'il n'avoit pas censurez dans ses Prédications, le reconnoissoient pour Prophète. Il avoit prédit la venue de Charles Huiren Italie plus de dix ans auparavant, & lorsqu'il n'y en avoit pas encore la moindre apparence; & il s'étoit même expliqué avec plus de netteté & d'évidence, que l'on n'en apporte d'ordinaire en publiant cette forte de verité anticipée. Il avoit dit que Dieu appelleroit ce Prince en Italie, à trois fins: La premiere pour reformer par une voye extraordinaire les mœurs des Ecclesiastiques tout à fait corrompues : La seconde pour exterminer les Tyrans, & pour ramener la plus belle portion de la Chrétienté sous un Gouvernement équitable; & la dernière pour tourner, aprés cette Conquére, ses Armes, contre les Infideles, & pour tirer les Chrétiens de leur esclavage. Savonarole avoit ajoûtéque Charles Huit ne trouveroit point de resistance en allant à Naples; & qu'il ne seroit pas moins impossible de s'oppoler à luy : que d'éluder les décrets de Dieu. Commes affeure qu'aprés que la Ligue eut été formée contre Sa Majesté pour l'empêcher de s'en recourner, il consulta le même Savonarole fur ce qu'il en arriveroit; & qu'il apprit de la propre bouche, en des termes trop intelligibles, pour louffrir aucune équivoque, que Dieu n'étoit pas content de Charles Huit, parce qu'il m'a1495

voit pas remedié à la licence de ses Gens de Guerre, & qu'il avoit laissé piller avec autant de dureté ceux des Italiens qui étoient les amis, que ceux qui étoient ses ennemis: Qu'il ne sussissit pas aux Grands de ne pas pécher; mais qu'il faloit de plus qu'ils en empéchassent de tout leur pouvoir les personnes qui leur étoient soumiles: Que la Providence Divine ne le serviroit donc plus de ce Prince pour executer les defleins qu'elle avoit formez sur l'Italie; mais que puisqu'elle l'y avoit mené comme par la main, elle le rameneroit de même en France; Qu'il courroit à la verite un tres-grand danger; mais que toute l'Europe s'opposeroit en vain à son retour : Qu'elle ne feroit autre chose que de luy fournir la matiere d'une gloire immortelle, en ne luy opposant des Troupes formidables que pour être battues; & qu'il auroit alors l'honneur de voir Sa Majesté, & de luy confirmer ce qu'il disoit presentement à Comines: Qu'aprês qu'elle seroit retournée en France, il dépendroit d'elle d'appailer en partie la colere du Ciel par une vraye penitence, ou de recevoir, la négligeant, une prompte punition.

Comines avoit informe Charles Huit de toutes ces particularitez; & comme tout ce que Savonarole avoit prédit jusques là, avoit été ponctuellement accomply; & que d'ailleurs la députation, à laquelle il se trouvoit actuellement faisoit partie de cette prévoyance, il y eut une soule incroyable de personnes pour entendre sa harangue. Elle ne sur pas longue; mais l'éloquence en recompensa la brieveté. Savonarole rappella dans la memoire de Charles Huit, qu'il avoit promis par écrit, & consirmé par serment de rendre Pise aux Florentins: Il le somma de tenir parole: Il le menaça en cas de resus de l'esset le plus terrible de la vengeance divine; & comme Sa Maje-

fté

DE CHARLES VIII. LIV. IV. sté perdit oien-tôt aprés son fils unique, enfant de quatre ans, de tres belle esperance ; on crut depuis que c'étoit de cette mort que Savonarole avoit prétendu parler. Le respect de Sa Majesté pour ce grand homme ne luy permit pas de le refuser ouvertement; & elle se contenta de repartir que Poggibon où elle se trouvoit alors étoit un lieu trop incommode pour examiner à fond, & pour decider l'affaire de Pife; mais qu'elle iroit bien-tôt dans cette Ville, & qu'elle esperoit d'y fatisfaire les Florentins. Savonarole rapporta cette réponce à Florence; & les autres Deputez suivirent la Cour de France à Pife. Ils y redoublerent leurs instances; & presque tous ceux du Conseil de Charles Huit furent d'avis qu'on leur donnat contentement pour les raisons que l'on a deja rapportées, & de plus pour éviter l'effet de la menace de Savonarole. Mais Ligny qui s'étoit preparé pour sourenir le contraire, pretendit que ce n'étoit point la République de Florence qui avoit remis les Forterelles entre les mains du Roy, & que Pierre de Medicis l'avoit fair de la propre autorité: Qu'il étoit à la Cour: Que l'on pouvoit l'interroger là deflus; & qu'il repartiroit ce qu'il avoit deja tant de fois dit, qu'il ne les avoit rendues que par la seule impuissance où il s'étoit veu de les deffendre contre l'Armée Franco.se: Que ce qui prouvoit le mieux que les Florentins, bienloin d'avoir ordonné de le faire, ou du moins approuvé la chose aprês qu'elle avoit été faite, en avoient été choquez au dernier point : Que le bannissement de la Maison de Medicis s'en étoit suivy, sans qu'elle eut pu depuis obtenir son rappel: Que la promesse de Sa Majesté, de rendre les Forterelles, avoit été faite à la sollicitation de quelques Favoris corrompus à force d'argent; & qu'elle étoit d'ailleurs contre les bennes

1405.

nes mœurs, puisque c'étoit prier sa Majesté d'une injustice, que de vouloir qu'elle tevoquât une grace qu'elle avoit si justement accordée aux Pizans, qui étoit leur liberté: Que le Royaume de Naples se conserveroit plus aisément par mer que par terre; & que si les Ports de Pize n'étoient ouverts aux Vaisseaux & aux Galeres des François, les couroient risque de se perdre au premier orage qui leur surviendroit: Que les Florentins n'avoient disferé d'entrer dans la Ligue, que pour recouvrer leurs Places; & que l'unique moyen de les affermir dans leur ancienne Alliance étoit de

les tenir en suspens.

Ces raisons toutes fortes qu'elles étoient n'auroient pas neanmoins prevalu, fi les Pizans ne fe fussent aidez en deux maniere : l'une en gagnant les Gens de Guerre François à force de les bien traitter : l'autre en s'allant jetter eux pieds de Charles Huit en si grand nombre, & dans une fi pitoyable posture, que sa Majesté en sût attendrie, Salezard Deputé de la Noblesse qui gardoit le Roy, sollicita pour eux en des termes si pressans qu'ils ne pouvoient l'être davantage, puisqu'en haranguant il perdit le respect. Il pretendit que fi l'on remettoit les Pizans sous le joug des Florentins, après les avoir affranchis par une magnificence qui avoit été admirée de toute l'Europe, le contre-coup de l'infamie dont Sa Majesté se couvriroit rejalliroit non seulement sur toute son Armée, mais encore sur toute la Nation Françoise: Que ceux qui donnoient ce lache conseil, ne se fondoient que sur le besoin d'argent pour payer les buisses; & que s'il ne tenoit qu'à cela de garder les Places, la Noblese de France offroit de bon cœur tous les bijoux pour être mis en gage : Qu'elle n'avoit pallé les Monts que pour acquerir de la gloire; & qu'elle seroit

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 349 au desespoir d'être à son retour accusé de n'avoir 1495. pirconserver aux miserables Pizans l'affranchisse.

ment dont ils joüissoient à sa priere.

Les simples Soldats ne parurent pas moins émû que leurs Chefs. Ils apprirent que le Cardinal Briconnet, le Marêchal de Gié, & le Garde des Sceaux Gannay follicitoient pour les Florentins, & ils les soupconnerent sur cet unique fondement, d'avoir été corrompus. Ils coururent à leur logis dans une espece de tumulte qui n'étoit pas fort éloignée de la sedition. Il s'en falut peu qu'ils ne les massacrassent; & ils les intimiderent de sorte, qu'aucun d'eux n'eût la hardiesse de toucher à la liberté de ceux de Pize. Le Roy prit le parcy de prolonger l'affaire, & d'en remettre la decision jusqu'à son retour dans Ast. Ce terme n'etoit pas long, supposé que le passage fût libre ou emporté de force, & les Florentins s'en contenterent.

Charles Huit perdit autant de jours à Pize qu'il en avoit perdu à Sienne. & passa de là successivement à Luques & à Petra Santa. Ses Ennemis qui l'avoient oblervé jusques-là avec une infatigable exactitude, commencerent à le relacher; & l'erreur ou ils tomberent fut fi groffiere, qu'il n'y avoit pas lieu de douter que Dieu ne leur eût ôté le jugement dans la seule veuë de favoriser la retraitte de ce Prince. Ils s'imaginerent que le desespoir de forcer tant de Gens de Guerre qui l'attendoient de pied ferme, l'obligeroit à s'embarquer fur la Flotte qui l'attendoit à Livorne, & le porteroit à Toulon, ou qu'il gagneroit le mont Cencruccio,& que de la il eslayeroit d'entrer par le Val de Taro dans le Torronnois. Ils s'appliquerent entierement à traverser ces deux routes; & ils ne penferent pome à celles du Saut de la Biche, que cinquante Soldars pouvoient garder contre toutes les forces de l'Europe, C'elb

1495

C'étoit un passage fort étroit, borné d'un coté par une Chaussée, & de l'autre par des Marais inaccessibles. On n'y montoit que par une Chauslee qui s'élevoit insensiblement. Elle étoit si étroitte qu'onze hommes relevez de temps en temps l'eussent deffenduë avec une ou deux piéces d'Artillerie contre la plus formidable Armée: Cependant elle se trouva sans Garde : les Francois n'y eurent à donner la chasse qu'aux bêtes sauvages; & ils ne scurent ce qu'ils devoient le plus admirer de leur propre bonheur ou de l'étonnante négligence de leurs Ennemis. Le Marquis de Mantoue General des Venitiens, & le Comte de Caïace qui commandoient l'Armée de Louis Sforce, ne purent depuis s'excuser la-delfus d'une autre maniere, qu'en disant qu'ils avoient pretendu remporter une Victoire complette, & qu'ils se la seroient dérobée en le saifissant les premiers du Saut de la Biche, parce que Charles Huir les y trouvant n'auroit eu gatde de penser à les déloger, puisque Trivulce & les autres Italiens de la suite, parfaitement informez de la nature de ce lieu, l'en eustent détourné : Que Sa Majesté rebuttée par ce premier obstacle auroit volontiers renoncé au projet de s'en retourner par terre & repris celuy de monter fur fa Flotte: Que rien ne l'eut empêchée de retoutner sur ses pas; & que si les Confederez se fusient mis à ses trousles, elle les auroit affamez dans la Toscane dont elle tenoit toutes les Places: Qu'elle les cût attaquez avec certitude de les défaire après les avoir suffisamment affoiblis, & que l'Italie auroit encore une fois étéentierement soumise aux Vainqueurs. An lieu que les François, ayant une fois traversé l'Apennin & descendu dans la Plaine de Lombardie, n'étoient plus en état de s'en retourner par mer: Que leur imprudence les

DE CHARLES VIII. LIV. IV. menoit directement à leurs En nemis dans un é- 1495. quipage que le trajet des Montagnes auroit rendu pitoyable: Que leur petit nombre auroit encore diminue du tiers, & que rien d'humain ne les eut garantis du fer, ou de la prilon de leurs Ennemis.

Ce raisonnement auroit passé pour bon, si l'experience n'en eut découvert la foiblelle; & comme fi les deux partis eussent concerté à qui feroit plus de fautes, Charles Huit en commit encore à son tour une qui ne luy étoit pas plus pardonnable. Il se délaissoit à Sabioneta des fatigues qu'il avoit sousserres à franchir le Saut de la Biche, loriqu'on luy proposa une entreprise qui ne convenoit qu'à un Conquerant, accompagné de dix fois plus de Troupes qu'il ne luy en faloit. Le Dans la Cardinal de Saint Pierre aux Liens étoit le plus à Vie de plaindre des Iraliens de la Faction Françoile. La cond. haine irreconciliable du Pape pour luy l'empêchoit de démeurer seurement en aucun lieu de l'Etat Ecclefiastique ; & quoy que les François + ¡Les luy custent rendu + la Forteresse d'Ostie, il pré-François voyoit affez que le premier soin de Sa Sainteté, l'avoient apres les avoir repoussez delà les Alpes, seroit de prife sur l'y assieger. Il avoit là-dessus évité de s'y enser qui l'a-mer, & mieux aimé courir le risque de perir avec voit ôté Charles Huit; mais Sa Majeste n'aspiroit qu'à ace Carretourner dans son Royaume; & si ce Cardinal y dinas. paffoit avecelle, il perdroit la plus grande partie de son credit & de sa réputation. Le Pape aprês l'avoir dépouille de ses Gouvernemens saissroit le revenu de les Benefices, & le mettroit par la hors d'état d'entretenir ses intelligences dans l'Italie. Il n'y avoir pour le Cardinal de Saint Pierre aux Liens qu'un moyen d'éviter cet inconvenient, qui

étoit celuy de demeurer à Gennes, parce que le Pape n'oscroit le pousser à bout, tant qu'on le

icauroit

352 HISTOIRE

fçauroit là. Loüis Storce êtoit le Maître de cet Etat; & les François se trouvoient alors d'autant mieux fondez de l'en chasser, qu'il le tenoit d'eux, & qu'il êtoit manisestement coupable de sélonnie à leur égard. Le Cardinal de S. Pierre aux Liens forma là-dessus le dessein de faire revolter ceux de Gennes qui étoient ses Compatriotes, & n'eut pas beaucoup de peine à le persuader aux bannis de cet Etat qui suivoient la Cour de France, & reconnoissoient pour leurs Chess le Cardinal Fregose & Obiet de Fiesque; mais il faloit montrer des Troupes aux Genois pour les exciter à changer de Maître, & c'êtoit presenter à Charles Huit une requête hors de saison que de luy en demander.

Le Cardinal de Saint Pierre aux Liens ne laissa pas neaumoins de passer outre; & le Conseil de Sa Majesté fut d'avis non seulement de remettre l'affaire à un autre temps; mais encore de la refuser absolument. Sa raison fut que l'on étoit à la vieille d'une bataille; & si on la gagnoit, les Genois deviendroient François sans attendre d'être sommez ; & si on la perdoit , on n'auxoit plus besoin de Gennes. Mais Charles Huit qui ne supportoit rien avec tant d'impatience que d'être reduit à refuser, ne se deffendit pas longtemps des importunitez du Cardinal de Saint Pierre aux Liens avec aslez de fermeté. Il consentit peu de jours après qu'un nouveau renfore qui luy venoit de France le joignit aux Troupes que Vitelly avoit lévées pour Sa Majesté d ns l'Italie; & que le tout ensemble se presentat à la veuë de Gennes, pour favoriler les Bourgeois, dispolez à la revolte contre Louis Sforce. On donna le Commandement de ce Corps au Comte de Breffe . * fur la présupposition qu'il attiteroir encore force Piémontois lous les Enleignes, Les Of-

pes,oucle paternel du Duc de Sayo-

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 353 ficiers Subalternes furent Polignac, d'Amboise 1495. & Beaumont. L'Armée Françoise les vit partir sans regret, cant elle étoit affeurée de vaincre sans eux; & ne les plaignir, que parce qu'ils ne partageroient pas avec elle la gloire & le danger de la deffaite des Italiens Elle marcha gayement à Pontremole, où Trivulce luy avoit rendu un fignale service. Les Confederez avoient étendu leur prévoyance au delà de ce qu'elle pouvoitaller, en mettant dans cette Ville un grand Magafin de vivres. Ils avoient cru que les François, qui n'esperoient qu'en leur Artillerie, convaincus par leur propre experience de l'impossibilité de la trainer fur l'Apennin, retourneroient fur leurs pas à dessein de s'embarquer à Livorne; & que par consequent il faudroit que l'Armée de la Lique se mît à leurs trousses, si elle prétendoit s'enrichir de leurs dépoüilles : Qu'ils auroient infailliblement confumé tous les vivres de delà la Montagne; & que neanmoins elle ne pourrois s'en charger en la traversant : Que la Ville de Pontremole en pouvoit contenir une assez grande quantité pour la faire subfister, & qu'ils y seroient en toute leureté, la Place êtant forte d'ellemême, pourveu que l'on y mît une bonne Garnison, puisque les François n'étoient pas en état de l'affieger regulierement durant leur retraite. On y avoit jetté la deflus un prodigieux amas de munitions de guerre & de bouche;& Trivulce qui l'avoit

Cette action approchoit davantage de la témerité, que de la veritable valeur; & l'on ne sçauroit l'excuser, qu'en soûtenant qu'elle étoit absolument necessaire pour le salut des François. Toute la Garnison de Pontremole avoit été tirée des

appris, le détacha de l'Armée Françoile: Se prefenta à l'une des portes de Pontremole; Demanda d'entrer; & ne l'obtint qu'avec beaucoup de peine.

Troupes

1495

Troupes de Louis Sforce : Elle n'ignoroit pas que Trivulce étoit son plus dangereux ennemi ; & qu'elle ne pouvoit l'obliger plus sensiblement, qu'en luy mettant entre les mains Trivulce. On ne pouvoit l'en empêcher, fi elle l'euc voulu, & Trivulce en ce cas auroit perdu la vie. Cependant elle ne le faisit pas de luy; & pour montrer qu'elle le méprisoit assez pour ne pas se soucier de ce qu'il feroit, elle le laissaller impunément par toute la Ville. Il en visira les Magistrats & les principaux Bourgeois: Il leur apprit que Louis Sforce n'avoit renoncé à l'amitie des François, que parce qu'ils ne luy avoient pas voulu a bandonner Pife & fon Territoire; & qu'il ne s'étoit joint aux Confederez, que sur l'asseurance qu'ils luy avoient donnée que tout ce qu'il prendroit en Tolcane, aprés en avoir chasse les François, luy demeureroit: Que pour passer du Duché de Milan aux Conquêtes qu'il auroit faites dans la Toscane, il luy faudroit Pontremole. & que par consequent cette Place ne luy échaperoit pas, supposé que les François succombassent. Les Magistrats de Pontremole n'avoient rien penetré de ce dessein, & neanmoins ils le jugerent veritable, par l'obstination que Louis Sforce avoit témoigné à vouloir qu'il n'entrât point dans la Ville d'autres Troupes que les siennes. Ils demanderent pour s'en défaire du secours à Trivulce, qui leur en mena, & les aida à chasser la Garnilon des Confederez.

Les François ainsi devenus Maîtres de Pontremole, trouverent la commodité de passer l'Apennin; mais d'ailleurs ils y firent une terrible experience des malheurs que causent les Soldats mercenaires, quand ils sont en assez grand nombre pour se rendre impunément justice à eux-mêmes. Les Suisses en allant à Naples avoient logé

dans

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 355 dans Pontremole: Ils y avoient pris querelle avec 1495. les Habitans sur la qualité des Estapes; & ils s'étoient assez échauffez pour en venir aux mains aveceux. On leur avoit rué quarante hommes, & le ressentiment leur en étoit demeuré aussi vif, que s'ils ne se fussent pas vengez, quoy qu'ils eulsent tué pres de deux cent Bourgeois. Leurs Officiers qui le sçavoient, auroient pû empêcher le desordre qui survint, en évitant de passer par-la, & en demandant une autre route. Mais ils négligerent cette precaution; & la presence de tant d'objets desagreables reveilla une indignation qui n'étoit encore éteinte ni de part ni d'autre. Les Bourgeois ne purent s'empêcher de regarder de travers les Suisses, & les Suisses ne l'eurent pas plfitot apperceu qu'ils se souleverent. Il fut impossible de retenir leur furie, & de leur faire entendre qu'ils devoient mettre de la difference entre des Peuples rendus volontairement, & d'autres que l'on avoit forcez ; & que l'Armée Françoile n'avoit déja que trop d'ennemis pour en itriter de nouveaux par une inhumanité dont il n'y avoit que les Barbates qui fusient capables. La malheureuse Ville de Pontremole fut pillée dans les régles: On y massacra tout ce qui parut en ctat de refister: L'avarice & la brutalité y furent pleinement allouvies; & quand on le fût lasté de piller, on mit le feu sans épargner le Magasin, & lans donner aux François le loifir de le détourner; & la perte qui s'en fit fut irreparable. Il y avoit à craindre de la part des Suilles de pires emportemens que celuy-là; cependant ils revinrent à eux d'une maniere qui a peu d'exemples. Ils se repentirent d'aurant plus fincerement, que l'on étoit moins en êtat de les y contraindre. manderent pardon. Ils se soumirent aux plus gran-

des punitions de la Guerre; & voyant qu'on les

éparg-

épargnoit par le besoin que l'on avoit d'eux, ils offrirent d'expier leur crime par une action dont il seroit éternellement parlé. Ils demanderent de suppléer au deffaut des bêres de somme, que l'étraississement & la difficulté des chemins rendoit inutiles : & de porter l'artillerie au delà de l'Apennin. Ils s'attelerent eux-mêmes: Ils traînerent les canons. Ils remplirent le vuide des chemins par des pourres. Ils guinderent à force de bras & de poulies ce qui ne se pouvoir porter; & par un travail que l'on ne comprenoit pas sans peine en le voyant, ils firent passer les plus gros canons par des lieux qui avoient été jusqueslà inaccessibles aux hommes. La Gendarmerie Françoise imitailes Suisses, & porta des boulets jusqu'à la concurrence de cinquante livres pesant. Le bagage passa immediatement après l'Avantgarde; & cette raison jointe au defaut des vivres, fit qu'il y eut trois jours de distance entre le trajet de ce corps & celuy de l'Arriere-garde. Il êtoit si foible que les plus exactes Relations n'y comptent que fix cent Chevaux François, & huit cent Suisses. Le Maréchal de Gié qui le commandoit descendit à Fornoue, & envoya reconnoître les Confederez campez prês de la. Ses coureurs s'acquitterent de leur commission avec une extrême exactitude. Ils rapporterent que les Confederez étoient au nombre bre de quarante mille hommes de combat; & ils apprirent de quelques prisonniers qu'ils firent, que dans trois ou quatre jours au plus tard ils seroient cent mille; & que plus de la moitié d'entre eux ne s'étoit point hâtée de venir, parce qu'elle n'avoit peu croire que les François fussent assez heureux pour traverser l'Apennin vis à vis de Pontremole avec leur artillerie, & aflez hardis pour descendre dans la plaine. La difficulté fut au retour,

parce

1495

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 357 parce que les Coureurs de Gié rencontrerent cinq cent Albanois des Troupes de Venise qui les chargerent, leur tuerent quatre Cavaliers, & poursuivirent les autres jusqu'à Fornoue. Leur façon de combattre étonna d'abord les François, parce qu'elle leur étoit inconniie. Ils voyoient des hommes armez à la legere, & montez fur de petits chevaux tres-vites, qui n'osoient attaquer les hommes d'armes François rangez en Escadrons, & tâchoient seulement d'en separer quelques-uns. Lorsqu'ils avoient reuffi ils les environnoient & les tuoient en les perçant au défaut de la cuiraffe . ou en les abbatant de dessus leurs chevaux. Ils tranchoient leurs têtes, & les portoient à leurs Capitaines qui leur en payoient autant d'écus d'or-Leurs peres avoint appris ce terrible commerce de Mahomet Second, Emper. des Turcs, qui faisoit la Guerre aux Venitiens; & leachant que presque tous leurs Soldats étoient mercenaires, il ne donnoit quartier à aucun de ceux qu'il prenoit, sur l'esperance d'obliger leurs compagnons à deserter, afin que cette République, manquant de Gens de Guerre, & n'en trouvant plus qui voulussent s'enrôller Sous ses Enseignes, dans la certitude où ils seroient de perir infailliblement , succombat tout d'un coup. Mais le bruit & le fracas de l'Artillerie des François, changerent entierement cette discipline, & les Albanois n'eurent pas plutôt été saliiez d'une volée de canon en approchant de l'Avantgarde de Charles Huic , qu'ils fuirent jusqu'à leur Camp. Un autre party des Troupes de Louis Sforce qui couroit en même-temps enleva Hance Colonel des Suisses; & le mena au Marquis de Mantoue & au Comte de Caïace qui l'interrogerent sur le nombre des François dont l'Avantgarde étoit composée. Hance l'exagera prudemment en la faisant monter à mille Lances,

HISTOIRE

1495

& à quinze cent hommes de sa Nation. Le Comte de Cayace repliqua que cela ne pouvoit être vray : Qu'il avoit long-temps servi dans les Armées des François, & qu'ils ne mettoient jamais tant de combattans au premier corps qu'au second: Qu'il n'y avoit avec Charles Huit que trois mille Suisses en tout; & que par consequent il faloit que son Avantgarde & le Corps de Bataille suissent également sortes, & qu'il n'eût point d'Artierregarde. Mais le Marquis de Mantoüe se picqua mal à propos de montrer ce qu'il sçavoit de l'art militaire en appuyant l'imposture de Hance.

Il prouva par des passages tirez de Polibe & de Vegece, que les Capitaines Grecs & Romains reduits à s'ouvrir un passage au travers de leurs Ennemis, se trouvant beaucoup plus foibles, avoient mis à l'Avantgarde l'élite de leurs Troupes, & refervé le reste pour representer en quelque maniere le Corps de Bataille & l'Arrieregatde. Le Comte de Cayace défera à l'autorité du Marquis de Mantoue, & le Marêschal de Gié eut le temps de prendre ce qu'il y avoit de vivres dans Fornoue: de retourner sur les pas: de camper à l'entrée de l'Apennin du côté de la Lombardie: de s'y retrancher de maniere à ne pouvoir être force par devant; & d'attendre Charles Huit qui le joignit le cinq de Juillet mille quatre cent quatre-vingt-quinze, & marcha droit aux Confederez. Il-les trouva campez sur la rive droite du Taro ; & fi avantageulement regranchez , qu'il n'étoit pas possible de les forcer. Ils occupoient une étendue de terrain affez vaste pour ne pas s'incommoder les uns les autres, nonobltant leur multitude, & la rive droite où ils se trouvoient êtant plus élevée que la rive gauche, il ne dépendoit que d'eux de foudroyer avec leur Artillerie les François. Ils avoient derriere eux

le

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 359 le Duché de Milan qui ne les laifloit manquer de 140%. rien; & quoy qu'ils (coussent que Charles Huit n'avoit pas de vivres pour deux jours, Louis Sforce n'avoit pas laissé d'insister qu'on abandonnat aux François la rive gauche, parce que le Taro se trouveroit justement entre leur Armée & la Ville de Parme où les Torellis leur preparoient des rafraîchissemens. De plus les Confederez n'étoient point obligez à combattre s'ils ne vouloient; & les sentimens du Duc de Mantoue & du Comte de Caïace se trouvoient là dessus partagez. Le Marquis de Mantoue étoit d'avis de hazarder la Bataille; & se fondoit sur le graud nombre des Italiens qui suffiroit au moins pour accabler les François, s'il ne suffisoit pour les vaincre à forces égales, & sur la honte éternelle dont la Nation Italienne se couvriroit en laiffant passer impunément des gens qui l'avoient pillée durant fix mois, & qui s'en retournoient chargez de ses dépouilles. Mais le Comte de Carace raisonnoit sur d'autres principes, & ne pretendoit combattre que supposé qu'il y fût contraint.

Il ne consideroit que la valeur, & comme il préferoit les Troupes Françoises aux siennes, & à plus forte raison à celles des Venitiens, il apprehendoit d'en venir aux mains. Il prévoyoir que l'Italie qui commençoit à se dépeupler, ne pourroit lever une seconde Armée fielle perdoit celle-là; & que fi les François vainquoient, ils n'auroient qu'à le presenter devant Venise pour assujetir toute l'Italie: Qu'ils n'étoient pas chargez d'argent comme l'on s'imaginoit: Qu'ils avoient non seulement dépensé dans l'Italie ce qu'ils y avoient gagné, mais encore employé en tournois, en courles de bagues, en combats à la barriere & en d'autres divertissemens les bijoux qu'ils

7495. qu'ils avoient apportez de France: Que l'on devoit attendre d'eux un effort-inconcevable; & que la confideration de leurs vies ne les y obligeroit pas tant que la personne de leur Roy qui leur

étoit plus précieuse.

Les Officiers de l'Armée des Confederez furent de differents advis à l'exemple de leurs Chefs; & la matiere paroissant trop importante pour la décider sur le champ, on la renvoya à Louis Sforce auprès duquel les Confederez avoient chacun fon Député. Louis Sforce les assembla à l'instant, & ils furent tous d'opinion de ne pas combattre, excepté Fonleque Ambassadeur d'Espagne, dont les Rois Ferdinand & Isabelle ses Maîtres n'ayant rien à craindre du lucces de la Bataille, ne le loucioient pas qu'elle fût hazardée, & le souhaittoient même, à cause que si les Confederez la gagnoient, l'Espagne en profiteroit plus qu'eux, & que les Roys Catholiques avoient déja pris leurs mesures de plus longue main, pour se saifir du Royaume de Naples; & fi les Confederez la perdoient, la necessité les obligeroit à se jetter plus aveuglement entre les bras de l'Espagne, & à luy céder une partie de ce qu'ils apprehendoient de perdre, afin qu'elle les aidat à lauver le reste.

Il ne se fonda pas neanmoins dans le Conseil de Guerre, fur la raison que l'on vient de rapporter, & son esprit luy en inspira une autre. Il pretendit que l'Armée Françoise avoit trop souffert pour rendre un long Combat, & qu'il luffiroit pour la vaincre de foutenir son premier effort: Que les Confederez l'ayant attirée dans une plaine dont ils étoient les Maîtres l'enveloperoient insensiblement sans qu'elle pût l'éviter, tant elle leur étoit inferieure en nombre ; & qu'en ce cas il dépendroit des Confederez de tailler en piéces les Fran-

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 361 François, ou de les prendre prisonniers: Que si 1495. on laisloit passer cette Armée en l'état qu'elle étoit; c'est à dire presque toute composée d'Officiers, les simples Soldats s'étant rerirez par avance pour mettre à couvert leur butin, Charles Huit devenu plus habile par sa propre experience, se corrigeroit des fautes qu'il avoit jusques la commiles, & concerteroit mieux une seconde entreprise sur l'Italie qu'il n'avoit fait la premiere: Qu'il trouveroit en France son revenu de six mois qu'il avoit épargné; & qu'avec cela, il leveroit autant de Soldats qu'il luy plairoit, outre que le butin qu'avoient fait ceux qui l'avoient accompagnédans son premier voyage, attireroit sous ses Enseignes une infinité de gens déterminez à s'ex- elbans la poser à tout en consideration du pillage: Qu'il ne Haraceire s'aviseroft plus de laisser derriere le Duché de Mi- de Fonfelan , où s'étoit formé l'orage qui le trouvoit prêt à que. fondre sur luy: Qu'il attaqueroit d'abord ce Duché, quand ce ne seroit que pour se venger de Louis Sforce; & qu'il s'en faisiroit avec d'autant plus de facilité, qu'outre le prétexte de la désertion de Sforce, & le prodigieux nombre de Mécontens qu'il y avoit dans chaque Ville du Milanez, les Confederez n'auroient plus d'Armée pour l'opposer à la Françoile, la dépense êtant trop grande pour entretenir jusques-là celle qu'ils avoient alors; & quand ils le pourroient & qu'ils le voudroient, les Soldats presentement enrôlez sous leurs Enseignes étoient presque tous disposez à se débander aussitôt qu'ils n'auroient plus d'Ennemis en tête : Que l'Italie enfermée par le Royaume de Naples d'un côté, & par le Duché de Milan de l'autre, ne conserveroit pas long temps la liberté contre un Monarque auffi puissant qu'étoit le Roy de France; & que rien ne l'empêcheroit de la conquetir, fion l'aissoit échaper l'occasion presente de le défaire.

CE

62 HISTOIRE

1495.

Ce discours ne persuada pas Louis Sforce; mais il suy donna sujer de se désier des Espagnols; & parce qu'il n'avoit de ressource, en cas qu'ils le voulussent trahir, qu'en la République de Venise, il crut se la rendre savorable en suy déferant la décisson de l'affaire dont il s'agissoir. Il proposa de la rendre Arbitre de la Bataille; & tous les Députez des Consederez y consentirent d'aurant plus aisément, qu'ils étoient ravis d'avoir lieu de rejetter sur elle le blâme du mauvais succez, supposé qu'il y en eût. Mais cette précaution sus sur les des pusses que l'on combattit avant que la République de Venise eût été informée que l'on s'étoit remis à ce qu'elle en

ordonneroit. Charles Huit avoit écrit au Duc d'Orleans de le venir joindre, aussi-tôt qu'il auroit passé l'Apennin; mais ce Duc s'en excusa, sur ce qu'il ne pouvoit s'éloigner d'Ast & de Novarre, sans y laisser au moins la moitié de ses Troupes, & que le reste seroit inutilement défait, s'il entreprenoit de le faire voye au travers des Confederez : Qu'il ne laisseroit pas neanmoins de tout hazarder pour obeir, pourveu que Sa Majesté jugear à propos d'attaquer les Lignes des Confederez d'un côté, & qu'elle luy en apprît le temps & le lieu, afin qu'il donnât de son côté sur le Quartier le plus éloigné de celuy-là: Mais qu'à moins que d'agir de concert jusqu'à ce point, l'une & l'autre-étoient assurées de ne pas réussir, & de perir mal a propos. Cette remontrance étoit folide, & le Conseil de Charles Huit en convint; mais Sa Majesté n'avoit pas le temps d'envoyer vers le Duc d'Orleans, & quand elle l'auroiteu, les Confederez n'auroient pas laissé passer le Courrier qui porta l'avis. Cet inconverient fit resoudre dans le Conseil de Charles de Huit que l'on

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 363
envoyeroit au Matquis de Mantoüe & au Comte 1495.
de Caïace un Heros qui demanderoit passage pour l'Armée Françoise Le Heros s'acquitta de sa Commission en homme qui en avoit honte; & les Confederez qui s'en apperceurent, changerent la resolution qu'ils avoient prise d'attendre l'ordre du Senat de Venise. Les deux Provediteurs de cet-République. Trevisano & Pisant, se laisserent emporter à la multitude; & Comines les sollicita en vain de tenir la parole qu'ils luy avoient donnée de travailler à l'accommodement de concert

avec luy.

La deffaite de la Legion Françoile, ils appel-Ioient ainsi par raillerie l'Armée de Charles Huit, parut alors fi aifée, que les Italiens n'apprehenderent plus de sortir de leurs retranchemens, ni de passer le Taro pour aller à elle; & ce fut en cela qu'ils commirent une faute irreparable. Leur ordre de bataille ne fut pas régulier; & l'on n'y trouva pas neanmoins à redire. L'on ie fonda peutêtre sur ce que l'avantage de leur nombre permettoit au Marquis de Mantoue de ranger ses Troupes en la maniere qu'il luy plairoit, sans qu'il en arrivat d'inconvenient. Il les divisa en neuf Corps, dont le premier étoit tout d'Albanois, Chevaux Legers, & Arbalestriers armez à l'usage du temps. Il n'étoit destiné qu'à fatiguer l'Avantgarde des François, en l'escarmouchant jusqu'à ce que le second, où l'on verroit l'élite de l'Armée de Louis Sforce commandée par le Comte de Caïace. fût arrivé. Ce Corps devoit profiter du delordre ou le Marquis de Mantoue avoit supposé qu'il trouveroit quelques Escadrons de l'Avantgarde Francoise. & la percer par autant d'endroits. Le troisiéme étoit en plus grand nombre que toute l'Armée Francoise ensemble.Le Marquis de Mantoue étoit à la tête, accompagné de Rodolphe, de Gonfague

fon

+ Paul Trois. son oncle, & du celebre Ranuce Farnese, coufin Germain du Cardinal de même nom, qui fut depuis Pape. + La Noblesse Italienne Volontaire avoit la sa place marquée, & l'honneur luy étoit reservé d'attaquer l'Escadron où Charles Huit se rencontreroit. Le quatrieme obeissoit à Montoné surnommé Fort-de-Bras, petit-fils du General de même nom. Il y avoit presque autant de Gens de Guerre que dans le troisiéme; & il ne devoit s'ebranler que contre l'Arriere-garde des François, aprés qu'il auroit eslayé à force de détours

de la prendre par derriere.

Les Seigneurs d'Urbin, de Bologne & Gambara, conduisoient le cinq, le six & le septiéme Corps destinez à renforcer les précedens; & chacun d'eux devoit soutenir l'un des trois. Le huitieme sous la conduite de Palavicin, & le neuvieme sous les ordres de Benzoné, n'étoient à proprement parler que deux Corps de relerve. Le Marquis de Mantoue leur avoit donné Commission d'observer la Cavalerie Françoise qui combattroit autour de Charles Huit dont on craignoit le principal effort, afin que si par une extraordinaire valeur elle renversoit les deux Corps qui luy seroient opposez, elle perdit courage en voyant qu'il luy restoit encore à vaincre autant d'ennemis qu'elle en auroit déja vaincus, ou si elle ne laissoit pas de les charger, l'extrême fatigue dont elle seroit accablée la contraignit enfin de succomber sous des gens frais. Il resta de plus dans le Camp & dans les Lignes ce qu'il faloir pour les garder ; & l'on chargea avec tant d'exactitude les personnes des Commillions qui leur paroissoient les plus propres,qu'aucun ne le plaignit d'être mal partagé. Il sembloit que cette grande Armée formidable par elle-même, & de plus rangée dans l'ordonnance que l'on vient

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 365 vient de representer seroit invincible : Cependant 1495, elle fut plus aisément battue que si elle cut été plus petite; & la prédiction de Savonarolle s'accomplit dans toute son estenduë, tant il est vray que la moindre des circonstances infinies que l'esprit humain n'a pû prévoir, sustit pour rendre inutiles toutes celles qu'il a préveues. Les Italiens avoient encore détaché fix cent Albanois pour empêcher les François de dormir la nuit de devant la Bataille qui fut celle du cinq au fix de Juillet, mil quatre cent quatre-vingt-quinze, afin qu'ils en combattissent le lendemain avec moins de force ; & quand cette précaution auroit cesté, le mauvais temps auroit produit cet effet, puisque la pluye, les tourbillons de vent & le tonnerre fufent si terribles, & si frequents, qu'il sembloit que la fin du monde eut été avancée dans la seule veuë de prévenir la Bataille. Le jour ramena pourtant le beau-temps, & Charles Huit disposa de cette sorte sa petite Armée par le conseil de ses vieux-Capitaines: Il mit la moitié & l'élite de les Troupes à l'Avant-garde; & comme il n'y avoit pas lieu de douter que les Confederez ne déferallent à celles de Louis Sforce l'honneur de l'attaque, Sa Majesté joignit à son Avant garde Trivulce, avec les cent hommes d'Armes qu'il commandoit, presque tous Milanois que Louis Sforce avoit chaslez de leur Païs, & dépouillez de leurs biens. Elle crut que le desespoir d'être mis à rancon les obligeroit à combattre avec d'autant plus de vigueur, qu'ils attendtoient moins de quartier s'ils étoient pris; & parce qu'il étoit aussi à craindre que la haine & la vengeance ne les portassent trop avant, on leur donna pour les retenir la Palice, qui tout jeune qu'il étoit, promettoit déja d'être un jour grand Capitaine.

Charles Huit choisit le Corps de Bataille, & le

1495. changement tout extraordinaire qui se sit alors en sa personne, ne contribua pas mediocrement à relever le courage des siens abattus par le dessaut de sommeil & par le triste presage des soudres de la nuit precedente. Ils apperçurent ou crurent appercevoir en luy la gayeté, l'humeur martiale. l'air intrepide & les autres signes qui paroissent dans les Grands Capitaines aux jours qu'ils doivent combattre, comme des avant coureurs de la victoire.

Les Relations les plus succintes n'ont pas dédaigné de remarquer qu'il n'y eut pas jusqu'à son cheval nommé Savoye, borgne à la verité; mais à cela prês incomparable, qui ne semblat être convaincu de la qualité & du merite de celuy qu'il portoit. La coutume étoit de haranguer, & Charles Huit n'y étoit pas propre. La nature luy avoit refusé les graces les plus communes de l'éloquence, & son pere avoit empêché que l'on y suppleat par l'éducation; cependant il patla d'un ton si ferme & d'une maniere si prevenue de la certitude de vaincre, qu'encore que fes Soldats fusient charmez de l'entendre, ils ne purent s'empêcher de l'interrompre pour l'asseurer reciproquement d'un heureux succez. Sept Volontaires qui passoient pour les plus braves, craignoient pour sa Personne; & ne dourant pas qu'on ne luy en voulut, prirent des armes, & des ornemens tout à fait lemblables aux siens, afin de le rendre moins reconnoisfable, & de s'attirer leur part du danger. C'é. toient les Comtes de Ligny & de Guise, le bastard de Bourbon, Pienne, Bonneval, Monneron & Genoüillac. La Trimoüille avoit été reservé pour l'Arrieregarde; mais il obtint par ses prieres de commander un Elcadron au côté droit de Charles Huit, Froneselle fut mis au gauche pour

le

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 367 le même dessein ; & l'Arrieregarde fut donn ée à 1495. Jean de Foix, + à cause qu'elle étoit presque toute de Gascons, & qui n'auroient pas volontiers +Vicom obei à un autre Chef que de leur Nation, On lail- tedeNarsa le bagage sans garde, faute de Gens de Guerre, bonne, & la railon en étoit évidente; mais comme ce fut beaufrelà l'occasion de la victoire, & que les Italiens sont reduDuc accoutumez à croire qu'il y a du mistère par tout, d'Orle-& principalement dans les conjonctures celebres ans, qui où les circonstances les plus legeres produisent puis Louquelquefois les plus fingnalez évenemens, on is XII. publia que cette négligence avoit été affectée; & que Trivulce qui l'inventa avoit prétendu que les Troupes des Confederez attirées par le gain, se met-

troient en desordre. Beccacinta Chef des Albanois paffa le premier la Riviere avec eux, & les mena droit aux François; mais il trouva leur bagage en chemin. Ses Cavaliers voyant l'occasion de piller d'autant plus belle, que personne ne paroissoit pour les en empêcher se débanderent. Ils ne firent rien de ce qui leur avoit été commandé; & ils déconcerterent ainsi l'ordre du Combat que le Marquis de Mantoile avoit donné. Car le Comte de Caïace qui les suivoit, non seulement ne trouva point de desordre dans l'Avantgarde des François pour en profiter; mais de plus une partie de les Cavaliers invitez par l'exemple des Albanois; & ne pouvant souffrir qu'ils profitassent seuls des dépouilles qui devoient être partagées entre l'Armée de Milan, & celle de Venise, en voulurent avoir leur part. Le Comte de Caïace en fut si surpris qu'encore qu'il lui restât plus de Troupes qu'il ne luy en faloit pour commencer le Combat; & qu'il fut nonobstant plus fort que le Marêchal de Gié, il n'osa pourtant l'attaquer, & se tint trop heureux de ce que l'Avantgarde des François ne

1405. venoir pas fondre fur luy. Le Marquis de Mantoue & Montoné qui avoient passé aussi bien que luy le Taro avec le trois & le quatriéme Corps de l'Armée de la Ligue, n'agirent pas avec tant de reserve que le Comre de Caïace; & préterent hardiment le collet au Corps de Bataille, & à l'Arriere. garde des François qu'ils virent s'avancer pour le combatre. Le choc fut également rude des deux.

côtez, & le succez à peu pres semblable.

Charles Huit & Jean de Foix, qui par une génerofité dont les Chefs d'Armée ne se piquent plus, avoient laissé passer le Taro au trois & au. quatriéme Corps des Confederez, & leur avoient mêmes donné le loisir de reparer le désordre de leurs Troupes que le trajet de cette riviere. avoit causé dans leurs Escadrons, & plus encore dans leurs Bataillons, furent sur le point d'en être punis. Leur réfiftance obstinée n'empêcha pas que les Ennemis ne les ouvrissent; & le Marquis de Mantouë pénétra jusqu'à la Cornette Blanche où le Roy combattoit en personne. Montoné perça de son côté jusqu'à la Compagnie de cent hommes d'Armes que Gaston de Foix Roy de Navarre avoit donnez au Vicomte de Narbonne son fils puisné pour le garder. Rodolphe de Gonzague joignit le Roy de si prês qu'il prit à son côté gauche le Bâtard de Bourbon, & l'enmena prisonnier malgré la prodigieuse résistance de les fix compagnons; mais une action si hardie luy couta cher, puisque les François qui n'avoient perdu que vingt Lances, irritez d'avoir été fi promptement enfoncez, se rallierent dans le moment que la Cavalerie du lecond Corps des Confederez achevoit de fournir sa carrière, & en soutinrent le fecond choc avec tant d'impetuofité, que non feulement ils éviterent d'être entamez une seconde fois; mais de plus ils percerent à leur tour le Mar-

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 369 quis de Mantoue, & lay tuerent tant de gens, 1490. qu'il luy fut impossible de se remettre en ordre. Rodolphe de Gonzague son oncle tomba mort auprès de luy; & les François l'autoient pris luymême, si deux de ses Officiers n'eussent donné leur vie pour le fauver : l'un se nommoit Corso, l'autre Gabamelly. Ranuce Farneze eut la téte fendue; & Piccinino abattu de cheval, fut étoutfé dans la presse. Six autres Capitaines d'hommes d'Armes Italiens payerent de leurs personnes. & ce ne fur qu'aux dépens de tant de malheureux que le Marquis de Mantone s'ouvrit enfin un passage pour se lauver. Les Albanois informez de cette révolution, abandonnerent le bagage qu'ils pilloient; & les Goujars François revenus de leur terreur, firent plus que l'on n'auroit olé attendre d'eux, quand même il ne leur fut rien arrivé de facheux. Ils apercurent que la Cavalerie de Montoné pour fuir avec moins d'embaras, avoit abandonné son Infanterie, qui en pataissoit tellement effrayée, que pour peu qu'on la pouffat, avant qu'elle fut revenue de son éconnement, elle se laisseroit tailler en piéces.

Cette conjecture étoit fort incertaine, & apparemment les Maîtres des Goujats n'auroient pas raisonné comme eux; mais les hommes les plus imprudens ne sont pas toujours les plus malheureux, & l'on est quelquefois vaincu pour avoir exactement observé toutes les règles de la prudence. Les Goujats ne trouverent point de refistance; & cerre sorte de gens naturellement insolente, tua plus d'Ennemis que les Soldats François. Le Corps que le Marquis de Mantouë commandoit se fit voye au travers d'un bout de l'Atriere-garde Françoile, qui occupoit trop de terrain pour son petit nombre; mais ce desavantage fat incontinent reparé. Jean de Foix au second choc

11/17

choc ouvrit les Troupes du Marquis de Mantoue & de Montoné qui s'étoient ralliées; & les contraignit de repasser la riviere avec plus de danger, qu'elles ne venoient de la passer; car il est ordi. naire aux torrens de croître en un instant, de sorte qu'ils ne sont plus gayables. La Bataille avoit peu duré; cependant la pluye avoit recommencé, & tomboit en telle abondance, que les Fantassins Italiens rentrez dans le Taro y perdirent pied: ceux qui ne scavoient pas nager, ou n'étoient pas affez robuftes pour réfifter à l'impetuoficé de l'eau, se noyerent, & de ce nombre furent les Capitaines Ascagne, Martinengo, Anthoine Scarampa & Vincent de Verone. Le Comte de Caïace ne répondit pas à l'estime que l'on avoit concue de sa valeur, & il ne tint pas à luy que Louis Sforce, dont il commandoit les Troupes, ne fût dépoüillé. Il s'avança à la verité avec afsez de résolution jusqu'au lieu où les Albanois l'avoient précedé; mais voyant qu'ils pilloient au lieu de combattre, & que ses Chevaux Legers se débandoient pour avoir leur part du butin. il apprehenda de rester seul dans la mêlée, & n'y voulu pas entrer. Il oublia l'ordre de Bataille dont il étoit convenu avec le Marquis de Mantouë, où il crut pouvoir s'en dispenser par la seule raison que les Troupes des Venitiens avoient négligé de l'exécuter. Il fit halte devant le Maréchal de Gié: Il vir battre fans s'émouvoir le trois, & le quatrieme Corps de son Party, & il repassale Taro sans être attaque dans fa retraitre. Le Marêchal de Gié ne fut pas plus tenté de charger le Comre de Caïace, que ce Comre l'avoit été de le choquer; & l'un & l'autre furent prévenus d'une immobilité qui deshonnora le reste de leur vie. Si l'Avant-garde Françoise se fut ébranlée, ou qu'elle eut seulement fait cent pas,

DE CHARLE'S VIII. I.v. IV. 271 pas, afin de témoigner qu'elle vouloit se mettre 1495.

aux trousses des Italiens, ils l'enssent d'autant moins attendue, qu'ils tournoient tête à chaque pas, & regardoient s'ils étoient poursuivis. Ils étoient retolus en ce cas de quitter leurs rangs, & de füir chacun selon son caprice. La Victoire eut alors été pleine pour les François, si le Marêchal de Gié eur voulu ou scu la remporter: mais par une faute de jugement qui noircira éternellement sa memoire, non seulement il demeura ferme, mais de plus il retint par son autorité ses Officiers subalternes, & ses Soldats qui vouloient poursuivre leur avantage. Sa faute fut d'autant plus grande qu'elle contenoit les neuf suivantes, car il perdit alors l'occasion d'assujettir à son Maître, sans rien hazarder, le reste de l'Italie : d'introduire une révolution certaine dans le Duché de Milan, où les peuples n'attendoient que la défaite des Troupes de Louis Sforce pour se déclarer generalement en faveur du Duc d'Orleans: de reduire la République de Venise à la necessité d'accepter les conditions telles qu'il eût plu à Charles Huit de les impoler, parce qu'elle n'auroit pû lever d'autres Troupes affez-tor pour fauver son Estat de Terreferme: d'arrêter l'inconstance du Pape, en luy retranchant les moyens de susciter des Ennemis à la France: de retenir les Neapolitains dans le devoir: d'empêcher le Roy de Naples de recouvrer fon Royaume : de conserver la Toscane sans y en tretenir des Garnifons: de priver l'Empereur de ce qui luy restoit de Souveraineté de là les Alpes: & de contraindre les Espagnols de reserver pour la. deffense de la Sicile les six mille hommes qu'ils a-

voient embarquez, pour faire soulever la Calabre. Le Marêchal de Gié eslaya depuis de s'en excufer sur trois faits, dont il n'y eut que le dernier qui fit impression sur les esprits. Le premier fut

495.

que le Taro étoir extraordinairement enflé; maison luy répondit que les Troupes que le Comte de Caface commandoit venoient de le franchir, & que. fi l'inondation de cette Riviere n'avoit pas ariété les Italiens, elle eût été eucore moins capable d'ar. rêter les François, plus alegres & plus adroits qu'eux : Le second fait fut que l'Armée des Confederez n'avoit perdu que deux de ses Corps, & qu'il luy en restoit encore sept qui n'avoient pas combattu, & qui pouvoient ailément occuper toute la rive droite du Taro, & tailler en pieces les François à melure qu'ils l'auroient passé. On repartit que cette précaution auroit été bonne, si l'on n'eut point apperçu que ces sept Corps étoient dans l'étonnement; mais que Trivulce qui avoit passesa vie dans les Armées d'Italie, Montagnac Lieutenant de sa Compagnie d'Hommes d'Armes, Beslay , le Comte de Nevers, & les autres Officiers de l'Avant-garde, avoient reconnu la consterna. rion des Italiens à deux marques indubitables:L'une que les Cavaliers tenoient leurs Lances & les Fantasfins portoient leurs Piques d'une maniere tour à fait negligée : L'autre qu'ils se retiroient insensiblement vers Parme où étoit leur plus assurée retraite. Et de vray si la premiere de ces conjectures. suffit, près de cent ans aprés au Seigneur de la Noue pour hazarder la Bataille de Senlis, & pour deffaire l'Armée des Liguez, quoy qu'ils fussent dix contre un Royaliste; elle devoit bien mienx déterminer le Maréchal de Gié de pousser à bont les Ennemis : puisqu'il le pouvoit avec moins de rilque. Le troisième fut que ce Maréchal vit la Personne du Roy en danger; & ce fut à cela seulement que les bons François n'eurent rien à reparrir. Et de fait, Charles Huit pour s'eine furmonté luy-même en suspendant son ardeus guerriere , & en ne courant pas comme les an-EDCS.

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 373 tres à bride abattue après les Fuyards , n'en fut 1495. pas moins sur le point de perir : Car quelques Cavaliers Italiens emportez hors du Combat, plus par la foule de leurs Compagnons, que par lacheté, le rallierent, & retournerent à dessein de le recommencer, ou de mourir. Ils ne trouverent que Charles Huit, & un de ses Valets de Chambre qui le nommoit Ambule, & n'avoit jusques-là fait aucune profession de Soldat. Il ne laisloit pas d'avoir beaucoup de jugement & de cœur; & il prit avec son Maître toutes les mesures necessaires pour une vigoureuse défense, en attendant du secours. La refistance du Roy & d'Ambule fut si longue, que les Soldats François qui s'ennuyerent les premiers de courir après les Troupes du Comte de Caïace, eurent le temps de revenir. Ils dégagerent Sa Majesté & son Valet de Chambre; & comme ils n'étoient point en assez grand nombre pour éviter un pareil inconvenient en cas que les Italiens se fussent une autre fois ralliez, ils le retirerent à l'Avant-Garde avec le Roy. Les trois Corps de l'Armée Françoile se rejoignirent ensuite, & I'on y délibera fi l'on donneroit sur les sept Corps des Troupes Confederées qui paroissoient encore en ordonnance delà l'eau. Les trois Officiers Italiens reftez dans l'Armée Françoise, Trivulce, Sicco & Vitelly, ne se déclararent pas seulement pour l'affirmative; mais de plus, ils oferent répondre du succez; & on leur doit ce témoignage, que si l'avis qu'ils ouvrirent eut prévalu, Charles Huit auroit remporté la plus signalée victoire des derniers fiecles. Ils le prouverent par les deux marques d'étonnement que l'on a déjarapportées, par la crainte qu'avoit eu le Comte de Gaïace d'ataquer le Marêchal de Gié, aprés que les Albanois eurent refusé de le choquer;

par

THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF duren america distralle con certe manuschi ALLEGATION CONTRACTOR TO SERVICE TO SERVICE AND ASSESSED. enter i la remane al me Cape i and שתו שבי ניוני בישום משוים ומניים בי mountained & approximated was a wanted the second way a success manufacture lost ma . Transiti a a smit wour e mellem . m : au eur l'insuir à auta en è manife. I with the ris to Ithiust 2 or brown inand a street and the street and a street The article of the contract of There is a second of Course (in a figuriar in our number fixingski the state I make and at him at their जान्या मा कामान प्राचान मा क्लाना Late & Tary & ris "natione : error eres & mai la mier la mini lument. I les Camales & armentent e trife men meeter e trime de l'et-The real contentions of the recommendation of the real contentions and the Aller Court on the Court Court of Court mi regione many and manage is and m era almandrimak militari film e Minéral de I e conader - Tarri id ereant marte anibes mulite eine buren bie bit ettem mehren bei et a la la popularia in cua in manufert de le leurs Enmen i. Les Frances repertuertem den den eint hammitate i Brita e la matters en trot-Verman ann aren un an dauten mit en all fant pourtant avoler one la mignate nume de ce nombre per i par le fer ces François . la chaleur du Compat n'avant duré qu'un peu pius d'un quart d'he ire : Qu'il y eut plus d'italiens de novez, qu'il n'y en eut de tuez: Qu'il s'en perdit plus par les mains des Goujats de l'Armée de Charles Hon que par celles de leurs Maitres; & que le vuide qui parnt dans les Troupes Confedereez à la DISTORES

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 376 premiere reveuë que l'on en fit, vint principa- 1495. lement de ceux qui croyant que tout fut perdu, aprês la défaite des Troupes du Marquis de Mantouë, avoient déserté. Ce sont là les principales particularitez tirées des Relations de quelques Officiers qui le trouverent dans l'Armée Françoise à la Bataille de Fornouë. Mais il y a d'autres Relations differentes, & fouvent contraires, ectites par des personnes dignes de foy qui combattirent dans les Troupes Confederees. On a cru devoir les abbreger icy; non seulement afin de ne rien oublier de ce qui peut servir à l'éclaircissement de l'Histoire de Charles Huit, mais encore pour mettre ceux qui se donneront la peine de lire cet ouvrage en êtat de mieux diftinguer les circonftances de la Bataille de Fornouë qui font plus vray femblables d'avec celles qui le sont moins.

L'Armée Françoise après avoir passé l'Appennin avec les incommoditez que l'on a representées, arriva sur le bord de la petite riviere de Taro, qui descendant de cette Montagne encore au travers d'une Valée resserrée par des Colines, & s'étendant ensuite avec plus de liberté par le Plat-Pais de la Lombardie, va se décharger dans le Po. Les Confederez étoient campez sur l'autre bord de cette riviere : Ils avoient eu de loifir d'assembler leurs forces, qui écoient de quarante à cinquante mille hommes; & on y voyoit deux milles trois cent hommes d'Armes bardez, accompagnez chacun de son Arbalestrier. Ces hommes d'Armes n'avoient pas tous des Archers; mais ils avoient au moins chacun quarre chevaux de service; c'est à dire assez vigoureux pour les porter avec les armes qu'ils avoient endoffées durant une heure ou deux au plus, aprês lesquelles il falloit qu'ils changeassent de cheval. Il y avoit encore

pillage. Ils ne donnoient point de quartie. Ennemis quand ils avoient l'avantage si parce qu'ils étoient assurez de recevoir de Capitaines autant de ducats qu'ils leur teroient de têtes. La République de qui payoit les trois quarts de l'Armé federée s'étoit reservé le privilége de luy un Chef; & elle avoir jetté les yeux sur quis de Mantoue, jeune Prince à la verité de tres-grande esperance; & de qui les trouvoient tellement engagez entre ceux nitiens , qu'il le seroit infailliblement s'il eût ofé se dispenser d'obeïr aveuglem ordres qu'il recevroit d'eux. Enfin les prin Troupes de cette Armée, après celles de tiens, concistoient dans les dix mille h que Louis Storce y avoit envoyez; & c'éto cela que le Comte de Cajace, Seigneur de son de Saint Severin qui les commandois le plus d'autorité dans le Camp de la Ligu le Marquis de Mantouë. Quoy que les F ne fissent alors aucune dépense en Espior avoient neanmoins été avertis de dive droits des principales circonstances du

DE CHARLES VIII. Liv. IV. entreprendre de leur passer sur le ventre. Ils avoient cru jusques-là que Charles Huit iroit chercher un autre passage plus commode pour luy, qui étoit celuy du Val de Taro & de la Monragne de Sainte Croix, & qu'il descendroit de la vers Plaisance, où selon les maximes de la bonne Guerre, Sa Majesté devoit avoir donné le rendez-vous au Duc d'Orleans & à ses Troupes, afin qu'étant renforcée de la moitié par cette jonction, elle fût plus en état de se faire voye au travers des Confedérez. Le Marquis de Mantouë, & le Comte de Caïace sur cette fausse présupposition, avoient negligé de garder les défilez par où Charles Huit s'étoit avancé jusqu'à la riviere de Taro, quoy qu'ils l'eussent pû par un détachement de mille Soldats au plus; & ils attendoient si peu leurs Ennemis au moment qu'ils apperceurent l'Avant-Garde Françoise, qu'au lieu d'envoyer au devant d'elle pour la reconnoître, & de la charger avant qu'elle eut été jointe par son Corps de Bataille & par son Arriere-Garde, qu'ils employerent deux jours entiers à déliberer dans un Conseil extraordinaire où tous les Officiers furent mandez, sur ce qu'il y avoit à faire, Leur faute en cela fut d'autant plus confiderable, que s'ils n'eussent attaqué durant ces deux jours l'Avant-Garde Françoile, rien ne l'auroit empêchée d'être défaite; car Charles Huit avoit

trouvé tant d'obstacles à guinder son Artillerie sur les montagnes & à l'en faire descendre, que son Corps de Bataille & son Arrière-Garde se trouvoient éloignez de dix bonnes lieuës de son Avant-Garde; & il luy falut en effet pour la rejoindre les deux jours que les Confederez perdirent à raisonner. Sa presence inspira aux Confederez une opinion plus avantageuse de la valeur des François qu'ils n'avoient euë jusques là; & reciproquement les François qu'i yoyoient du penchant

1495

de

1495

de la montagne où ils étoient campez le grand nombre des tentes dont la Vallé du Taro éroit converte, n'eurent plus tant de mépris pour les Confederez qu'ils en avoient auparavant témoigne. Et de fait il y eut en un moment une telle révolution dans les esprits de part & d'autre, que les François & les Italiens penserent serieusement à la paix. On fit des deux côtez les démarches necessaires pour la conclare en peu de temps ; & les articles en auroient été arrêtez, fil'Ambassadeur des Rois Catholiques, Ferdinand & Isabelle, qui ne hasardoient rien dans la continuation de la Guerre, ne s'y fût opposé. Le fin de sa politique confistoit en ce que si la Baraille étoit donnée, & que les François fusient défaits, Charles Huit ne seroit de long temps en état de se vanger de l'infidelité des Espagnols qui s'étoient liguez contre luy, après qu'il leur avoit rendu gratuitement les Comtez de Roussillon & de Cerdagne; & files François étoient vainqueurs, l'Italie pour conserver sa liberté seroit contrainte d'avoir recours aux Rois Catholiques, & de leur engager quelques Provinces Maritimes vis-à vis de la Sicile. L'entreveuë pour l'accommodement ne fut pas plûtôt rompu que Charles Huit campa fur la rive gauche du Taro en un lieu appelle Fornouë, & les Confederez se logerent sur la rive droite de cette riviere; mais non pas visà vis des François. Ils s'en éloignerent d'une lieuë fur l'avis qu'ils receurent, que Charles Huit avoit une intelligence formée dans la Ville de Parme, dont la Bourgeoisse avoit promis de luy ouvrir les portes aufli-tôt qu'il se presenteroit pour entrer. Si les Confederez eussent demeuré vis-à-vis de l'Armée Françoise, Charles Huit n'auroit eu qu'à leur opposer quelques Troupes pour les empêcher de découvrir fa marche, & qu'à s'avancer avec

1495-

DE CHARLES VIII, LIV.IV. 379
avec le reste de son Armée vers le passage du Taro
le plus proche de Parme qu'il auroit trouvé libre,
Au lieu que les Confederez s'étant retranchez
sur ce passage, il faudroit que Charles Huit les
déstit avant que de se l'ouvrir; & s'il traversoit
le Taro à l'endroit où il se trouvoit, les Confederez auroient encore assez de temps pour se
mettre entre la Ville de Parme & luy, & pour le
combatre.

Les François trouverent dans leur logement des incommoditez qu'ils n'avoient pas préveues : Car encore que le Taro sur une des rivieres les plus petites, il n'étoit pas toujours gayable; & il arrivoit souvent des ravines qui l'enfloient si extraordinairement, que l'on se seroit exposé à une mort inévitable en hazardant de la traverser. Les François manquoient de vivres dans leur Camp, & ils n'en pouvoient recouvrer qu'en entrant dans la Lombardie. Les Confederez ne s'étoient pas avancez si près d'eux pour le leur permettre, & il faloit desormais que Charles Huit hazardat la Bataille, quoy qu'il n'y eut aucune proportion entre les forces, & celles de ses Ennemis. Il s'y resolut gayement, & il marcha contre les Italiens le fix de Juillet 1495. mais afin qu'on ne luy pût reprocher d'avoir obmis aucune des avances que la prudence luy inspiroit dans une telle rencontre, pendant que son Armée alloit lentement, à cause de son bagage & de son artillerie, il envoya Comines aux Confederez, pour leur faire de nouvelles propositions de Paix: Mais le Marquis de Mantotie, & le Comte de Caïace venoient de concevoir une fi forte esperance de remporter sur les François, sans rien hazarder, la victoire la plus complete qui fut jamais, qu'ils ne daignerent pas seulement ouir Comines.

HISTOIRE.

ordre de Bataille, & disposa les neuf Corps de ses Troupes à charger l'Arriere-Garde des Francois. Il passa le Taro à côté de leur Avant-Garde fuivy de fix cent chevaux bardez, de quinze cent Albanois, & d'un gros Bataillon de Fantassins, aprês avoir commandé à Antoine de Montfeltro fils naturel du Duc d'Urbin, de le soutenir en cas de besoin avec un Escadron de trois cent hommes d'Armes, & au reste de sa Cavalerie Legere d'attaquer le bagage des François. Annibal Bentivoglio demeura à la tête de deux cent hommes d'Armes sur l'autre Bord du Taro; & les Provediteurs de la République de Venise, pour se reserver à tout évenement une Troupe considerable, retinrent deux cent hommes d'Armes & mil Fantassins. *Vers le Les Confederez s'étoient imaginez qu'ils combatcommer - troient comme ils avoient accoûtume; * c'est à dire Elcadron par Escadron, & Bataillon par Bataillon; & que comme ils en avoient quatre fois chardin. plus que Charles Huit, ils le lasseroient enfin, & le vaincroient au moins infailliblement par là, s'ils ne pouvoient le surmonter par leur valeur.

> Mais cet avantage au lieu de leur être utile, fut la cause de leur défaite; car Charles Huit qui voyoit son Arriere-Garde menacée de soûtenir tout l'Effort des Ennemis, fit tourner tête à son Corps de Bataille pour la soûtenir. Le Marquis de Mantouë jugeant de l'intention de Sa Majesté par sa contremarche, l'attaqua pour en prévenir l'effer, & la Bataille commença de cette sorte. Les hommes d'Armes rompirent d'abord leurs Lances, & combattirent aprês avec la masse, l'estoc, & les autres armes courtes qu'ils avoient accoûtumé de porter. Le choc neanmoins ne fut pas long, parce que les François qui combattoient avec d'autant plus d'ardeur, que c'étoit à la veuë de leur Roy, & pour sauver sa personne, mirent

cement de Gui-

en

1495

DE CHARLES VIII. LIV. IV. 383 a desordre les Confederez en moins de demie eure. Les Albanois qui n'avoient pû foûtenir effort du Corps de Baraille, & de l'Arriere-garde e Charles Huit apperceurent fon bagage fans fardes, & le propolerent de le piller. Bentivole Montefeltro se contenterent d'occuper le terrain ur lequel le Marquis de Mantouë les avoit postez, en'eurent aucune part à la Bataille. Ils s'en exuserent depuis sur ce qu'on leur avoit deffendu l'en fortir sans un ordre exprés; & le Marquis le Mantouë avoua depuis de leur avoir fait cette leffense. Mais il se trouva que l'Aide de Camp ju'il leur avoit envoyé, pour leur dire d'entrer leur tour dans le Combat fut tué en chenin, & avant qu'il fut arrivé au lieu où ils éoient.

Le Comte de Caïace qui devoit attaquer l'Arant Garde des François avec quatre cens hommes d'Armes, & deux mille Fantassins, fut si stonné de l'ardeur avec laquelle elle marchoit contre luy, qu'il luy tourna les dos avant qu'elle 'eût atteint. Il s'aprocha d'un gros Escadron destiné pour le soutenir, & luy communiqua sa erreur. Ces deux Troupes repasserent le Taro lans une extrême confusion; mais le Marêchal de Gié qui ne seavoit pas ce que le Roy son Maître avoit fait avec le Corps de Bataille & l'Arriere-Garde des François, ne voulut pointachever de vaincre en passant le Taro, & en se metrant aux trousses des Fuyards, à l'exemple des deux autres Corps de l'Armée Françoile qui pousserent leur avantage avec toute la vigueur imaginable. Non seulement ils ne s'amuserent point au butin, ni à faire des prisonniers; mais lorsqu'ils apercevoient un Officier ou un Soldat se détacher de leur gros, ils avoient si peur que ce ne fût par un motif du gain, que pour l'en détourner, ils luy crioicut. 1495.

crioient . Camarade, souviens toy de Guinegaste. C'étoit sur un lieu appellé de cette sorte où les François avoient donné leur derniere Bataille, sous le Régne de Louis Onze. Ils l'avoient gagnée au commencement; & ne l'avoient perdue à la fin que pour avoir mieux aimé rompre leurs rangs, afin d'avoir plus de commodité de piller, que poursuivre la Cavalerie Flamande, qu'ils avoient contrainte de fuir devant eux. Jamais Prince ne courut plus de risque en aucune Bataille rangée que Charles Huit dans celle de Fornouë. Le pur hazard qui avoit voulu qu il se trouvât au premier choc, quoy qu'il se fût mis comme on l'a remarqué au milieu de ses Gens de Guerre, le réduisit incontinent aprés dans une extremité qu'il n'évita que par une espece de miracle ; &c pour verifier la prédiction du Jacobin Savonarole. Les Confederez combattirent avec tant d'obstination au lieu où il étoit, que des Seigneurs Francois qui s'étojent chargez de l'environner, & de ne le pas perdre de veuë, il n'en demeura pas un auprès de hiv. Tous les Gentils-hommes dont la Cornette Blanche étoit compolée, furent tuez ou mis hors de Combat à sa veuë, excepté le Bâtard + de Bourbon que les Ennemis prirent auprês de luy; & il se deffendit long-temps seul par sa propre valeur, & par l'agilité de son cheval, qui nonobstant qu'il parût hors de service, puilqu'il avoit vingt-huit ans, & qu'il fût borgne, ne laissoit pas d'être beau, vigoureux, superbe. & etrêmement furieux dans la mêlée. Ce qui peut-être a donné lieu aux Historiens de ce tempslà d'écrire avec un stile tout à fait ampoulé, qu'il étoit prévenu du merite & de la dignité de celuy qu'il portoit: Qu'il fouloit dédaigneulement la terre: Et qu'en bondiffant à tous momens, il cherchoit dans l'air un élement convenable à lon agilité:

nommoit Matthieu. DE CHARLES VIII. LIV. IV. 385 agilité: Qu'il secondoit par son maniment les coups

que le Roy portoit: Qu'il combattoit des pieds, des dents, & de toutes les autres parties de son corps: Qu'il se faisoit saire place de tous côtez: Qu'il écartoit tout ce qui s'opposoit à son passage; & qu'il préserva son Maître de recevoir aucune bles-

sure considerable, jusqu'à ce qu'il arrivat du se-

cours pour le dégager du peril.

Charles Huit aprês avoir joint son Avant Garde & son Arriere Garde, mit en déliberation s'il passeroit le Taro pour approcher des Confederez, ausquels l'immobilité du Marêchal de Gié avoit donné le temps de revenir un peu de la consternation où ils avoient été, & de prendre quelques mesures pour éviter leur entiere défaitte. La Trimouille, Trivulce & Sico se déclarerent hautement pour l'affirmative, & demanderent que l'on allat à l'instant achever de remporter la plus glorieuse Victoire que la fortune eut jamais offette. Mais les autres Officiers de Guerre furent de contraire avis; & se fonderent sur se que s'il étoit necessaire de repasser le Taro, il y auroit plus de difficulté à le faire, qu'il n'y en avoir eu à le traverler, à cause que la pluye qui tomboit en abondance depuis vingt-quatre heures l'ensleroit extraordinairement dans une heure ou deux au plus tard; & que les François étoient si fatiguez pour n'avoir ni bû, ni mangé ce jour-là, ni dormi la nuit précedente, à cause du mauvais temps & des continuelles attaques de l'Ennemy, que la force leur manqueroit, aussi-bien que leurs chevaux, avant qu'ils l'eussent atteint. Charles Huit fut de ce sentiment, & n'eut que trop d'occasions de s'en repentir. Il ordonna que les François se retireroient au Village de Medesane, scitué à une demie-lieue du Terrain, sur lequel la Bataille venoit d'être don-R vęc.

495

née. Ils avoient perdu leur bagage; mais on ne leur avoit tué que trente ou quarante hommes d'Armes. Ils n'avoient ni fait de butin, ni pris de prisonniers, afin d'êrre plus libres pour refister aux corps de l'Armée Confederée, qui n'avoit point combattu, s'ils en eussent été attaquez. Aucune personne desinteressée ne s'avisa neanmoins de disconvenir qu'ils n'eussent verirablement remporté la victoire ; parce qu'ils étoient demeurez maîtres du champ : Qu'ils avoient chassé les Confederez delà le Taro; & qu'ils s'étoient ouvert le passage pour continuer leur chemin, & pour retourner en France : ce qui étoit la cause pour laquelle ils avoient combattu. Les Confederez ne le consolerent d'avoir été battus, que parce qu'ils profiterent du bagage qu'on leur avoit abandonne à dessein de les mettre en desordre, & des rancons du Bâtard de Bourbon, du Chapelain du Roy, & de douze ou quinze malades. Car au reste ils perdirent trois mille cinq cens Soldats, tous ruez à coups de main, dont il y avoit trois cens cinquante Hommes d'Armes, & dix huit Seigneurs, entre lefquels on comptoit l'Oncle paternel du Marquis de Mantoue, & trois autres Princes de sa Mailon.

La République de Venise se vanta neanmoins d'avoir remporté la victoire, & en fit allumer des feux de joye dans tous les lieux de son Etat de Terreferme, & mêmes de ses Isles. Les autres Confederez avouerent de bonne toy que fi les François custent poursuivi leur avantage, ils se seroient ce jourla rendus maîtres de toute l'Italie : Car Louis Sforce & les Venitiens n'eussent plus eû de Troupes pour les garentir d'une soudaine invasion ; & d'ailleurs leurs Sujets qui trouvoient la domina-

tion

DE CHARLES VIII. Liv. IV. 387 tion Françoise plus douce que celle de leurs 1495. Maîtres, se fussent revoltez aussi tôt qu'ils l'auroient pû faire avec impunité. Virginie Ursin & le Comte de Petiliane freres, durant l'ardeur du combat sortirent du Camp des François avec une intention tout à fait differente. Virginie le reserva pour leur être plus utile à l'avenir; & se retira dans une de ses Maisons de campagne, où il ne demeura que julqu'à la premiere occasion qui s'offrit à luy d'empêcher l'entiere ruine de leurs conquêtes dans l'Italie. Le Comte de Petiliane au contraire s'alla rendre lachement aux Confederez dans le temps qu'ils étoient le plus en desordre: Il les rallia; & il arrêta leur fuite par ses discours, & en leur découvrant ce qu'il avoit remarqué d'irregulier dans le camp des Francois.

Le lendemain seize de Juillet, Comines & le Secretaire Robertet eurent ordre d'aller au camp des Confederez, & de leur faire de nouvelles propositions d'accord. Charles Huit n'avoit pas dessein de le conclure; & d'ailleurs il n'esperoit pas que les Confederez l'acceptassent dans la conjoncture d'alors, puisqu'ils auroient avoué par là d'avoir été défaits; ce qu'ils nioient absolument. Sa Majesté ne vouloir que les amuser, afin qu'ils ne s'ingerassent pas de l'incommoder pendant qu'elle traverseroit le Duché de Milan & le Piemont, dont le Terrain plat étoit d'autaut plus favorable à ses Ennemis, qu'ils y pouvoient mieux étendre le grand nombre de leur cavalerie Legere, & que les François n'auroient pas été un moment de jour, ni de nuit, sans soûtenir de continuelles escarmouches. Et de fait, l'Armée Françoise sans attendre des nouvelles de ces deux Ambassadeurs, délogea après minuit avec moins de confusion, qu'il n'en survient d'ordinai-

1496.

d'ordinaire dans de telles rencontres, quoy que ce fut avec beaucoup de diligence.

Il est surprenant que Charles Huit, tout vainqueur qu'il étoit, put ainsi se resoudre de tourner le dos aux vaincus; & de donner mal à propos une occasion de craindre à ses Soldats, à qui le bon heur du jour precedent avoit rehaussé le courage; & l'on blâma depuis le Cardinal Briconnet & les autres Ministres, que l'on croyoit luy avoir donné un si pernicieux conseil: Mais ils meritoient d'autant mieux la censure publique, qu'ils avoient si mal pourveu à la marche de l'Armée Françoise, qu'elle se faisoit sans aucun guide. Mais les Confederez commirent à leur tour une faute qui les empêcha de profiter des deux manquemens que l'on vient de remarquer. ne détacherent de leur Camp aucun Officier, ni Soldat, pour obsérver ce qui se passeroit la muit dans celuy des François; & ils vécurent avec tant de negligence durant trente-fix heures, qu'ils n'apprirent que le lendemain à midy le délogement de Charles Huit. Ils voulurent à l'instant le poursuivre; mais le Taro s'êtoit enflé de sorte, qu'il leur fut impossible de le traverser avant le foir.

Fin du quatriéme Livre.

AR-

ARGUMENT

DU CINQUIEME LIVRE.

ES Neapolitains mécontens du Gouvernement des François, rappellent Ferdinand, & conviennent avec luy de l'introduire dans la Ville Capitale du Royau-Il paroli avec quaire-vingt Voiles; & Montpensier met si bon ordre dans tous les quartiers que les Sedicieux n'osent se déc'arer. Ferdinandse retire; mais la crainte que la conspiration ne se découvre, oblige les Conjurez d le faire suivre par une felonque. laisse persuader de revenir, & met pied à terre avec le peu qu'il a de Soldats. Montpensier sort de Naples pour le combattre; & lorsqu'il y veut rentrer, il en trouve les portes fermées, les Seditieux ayant profité de son absence pour soulever le peuple : Il entre dans le Châteauneuf, & ne peut de-là regagner la Ville. On l'assiege, & la famine le reduit à capituler. It s'en repent, & se fait voye au travers d's Assint Severin, & il mande de la aux Troupes Françoises de Calabre de la venir joindre. Precy les conduit, & \mathbb{R} 3

1496.

Ferdinand envoye au devant de luy une Armée qu'il défait à Eboli; mais faute d'avoir scuprofiter de sa victoire, il ne peut secourir les Châteaux de Naples. Ferdinand le pourfuit & l'atteint à Villaregia. Les Neapolitains prennent l'épouvente à la veue de leur Avant-garde diffipée par celle des Francois: Mais la pouffiere empêche Precy d'apercevoir le desordre de ses Ennemis. Les Chateaux se rendent, & Montpensier est accablé dans Attelle: Il y fait un traitié affez avantageux, mais on ne luy tient pas parole. Onle confine avec ses Troupes dans des lieux on l'intemperie de l'air les réduis de fept mille a cinq cent. Montpenfier meurt , & d'Aubigny qui tenoit la Calabre en sort par une capitulation executée avec plus de fidelité. Les Confederez affiegent Novarre: Charles Huit leve dix mille Cuisses pour la conserver; mais ils viennent au nombre de vingt mille, & se rendent les plus puissans dans (on Camp. Ils complotent pour se faifir de sa personne après la perte de Novarre, & il leur échape. Il leve trois Armées pour reconver Naples; mais il meurt d'apoplexie fur le point qu'il devoit repasser les Alpes.



HISTOIRE

DE

CHARLES VIII.

LIVRE QUATRIEME.

Où l'on voit ce qui est arrivé de plus remarquable sous son Regne durant les années 1496. 1497. Es partie de 1498.

L n'est pas permis d'oublier icy les sautes de deux Ecrivains qui ont parlé plus vraysemblablement de la Bataille de Fornoüe, Comines & Guichardin. Comines qui y étoit & qui partagea avec les Seigneurs les plus prês de la Personne du Roy Maître, la gloire & le danger de ce con

1496.

1496. pr

prétend qu'il fut donné sur un Terrain, que ceux qui l'ont veu sçavent être si êtroit, qu'à peine suffiroit-il pour un duel de deux Cavaliers. n'excusent cet Autheur, qu'en observant qu'il n'écrivit son Livre que dix-sept ans aprês, & que sa memoire qui luy avoit été fidele presque par tout ailleurs, le trahit dans cette occasion. Guichardin au contraire qui ne se trouva point à cette journée, & qui par consequent travailloit sur des Memoires qui luy avoient été fournis, a bien évité cet écueil; mais l'amour de sa Patrie l'a fait échouer contre un autre. Il ne vouloit ni mentir, ni dire la verité; & comme il concevoit qu'il y auroit trop d'infamie à raconter que quarante mille Italiens avoient été battus par neuf mille François, il a crû se tirer d'un si mauvais pas en habile Historien par cet artifice. Il supprime le nombre des Combattans de sa Nationau lieu où il étoit absolument necessaire d'en parler, c'est à dire immediatement avant la Bataille; & comme il prévoyoit que l'on y trouveroit à redire, il le transfere à quelques jours au delà: Il convint que lors que les Francois traverserent l'Appennin, l'Armée des Confederez étoit de deux mille cinq cent Lances, de plus de deux mille chevaux Legers, & de huit mille Fantassins, mais il n'ajoûte pas que dans le peu de temps qui s'écoula depuis ce jour, jusqu'à celuy de la Bataille, il vint au Camp des Confederez plus de Troupes qu'il n'y en avoit auparavant.

Les François demeurerent à Fornotie les deux jours suivans maîtres du Champ de Bataille, sans que l'on en puisse deviner de meilleure raison, que celle de ne pas vouloir donner pretexte à leurs Ennemis de leur en contester le gain; puisqu'à cela prês ils y surent incommodez au delà de l'imagi-

nation.

DE CHARLES VIII. LIV. V. nation. Ils partirent le troisième jour ; & prirent la route de Plaisance. Les Italiens se mirent à leurs trousses dans la seule veue de profiter des avantages que leur offriroit l'inégilité du nombre. Leur intention étoit bonne; mais il faloit des gens plus hardis qu'eux pour l'exécuter. Et de fait l'Avant-Garde & le Corps de Bataille des François s'éloignerent de telle sorte l'un de l'autre, dans la seule veuë de marcher plus commodément, qu'il leur arriva de se méconnoître; & peu s'en falur qu'ils ne se chargeassent, se prenant reciproquement pour ennemis. Il n'y avoit pour les ruiner qu'à se mettre entre deux, & à empêcher leur réunion. Les Confederez pouvoient le faire sans courir trop de risque, puisqu'ils étoient beaucoup plus forts que les François; & d'ailleurs l'inégalité du terrain leur fournissoit presque par tout la commodité de se retrancher si avantageusement, qu'il n'auroit pas été possible de les insulter: Mais les Provediteurs de Venile ne laisserent pas de prétendre que ce seroit trop hazarder.

Charles Huit sans avoir été traversé dans sa marche, arriva de cette sorte à Plaisance, où il perdit encore l'occasion de reparer ses fautes passées; & sembla disputer avec les Confederez à qui en commettroit de plus considerables. Les Plaisantins offrirent de se déclarer pour luy, & de luy ouvrir leurs Portes, à condition qu'il protegeroit contre Louis Sforce, le jeune François, fils de Jean Galeas, qu'il avoit empoisonné, comme ou a veu dans le troisième Livre. Ce témoignage d'affection étoit singulier, & louable; Charles Huit ne pouvoit être blâmé en l'acceptant, puisqu'il ne s'engageoit à rien contre son honneur; & que d'ailleurs il n'y avoit pas lieu de douter que les autres Villes du Duché de Milan ne suivissent l'exemple de Plaisance.

R S

Charles

1496

304 Charles Huit auroit alors été l'Arbitre de cet Etat: Il eût fait examiner par les Jurisconsultes qui du Duc d'Orleans, ou du jeune François Storce y avoit plus de droit. Si le Duc d'Orleans l'eut emporté, les Peuples auroient approuvé que Sa Majesté l'eut mis en possession, pourveu qu'elle eut reservé pour François Sforce un établissement honnéte: Et si les Jurisconsultes se fusient déclarez en faveur de François Sforce, elle auroit été comblée de benedictions en l'établiffant Duc de Milan. Mais il eut falu pour cela demeurer encore deux ou trois mois en Italie : & Charles Huit & fa Noblesse étoient également transportez du desir de retourner en France. On negligea par certe feule confideration de ruiner Louis Sforce; & fi l'on assembla le Conseil de Guerre pour déliberer sur la proposition des Plaisantins, ce ne sur que pour les refuser, d'une maniere d'autant plus honnête. qu'elle se feroit dans les formes. Tous les Officiers de l'Armée Françoise prétendirent que ce seroit prejudicier au Duc d'Orleans, que de luy mettre en parallelle le jeune François Sforce, & de témoigner par là que l'on doutoit de son droit. On renvoya là-dessus mécontens les Députez de Plaisance; & l'on rendit, sans en tirer aucun avantage, cette importante Ville ennemie de la France, en l'exposant à la vengeance de Louis Sforce, qui seroit infailliblement informé de la tantative qu'elle avoit faite pour se tirer de sa domination. Charles Huit passa de Plaisance dans le Tortonnois, d'où le jeune Galeas de Saint Severin étoit Gouverneur, qui rendit à Sa Majesté toutes les civilitez qu'il croyoit compatibles avec la seureré de Tortonne.

Ainfi les François trouverent en entrant dans cette partie du Duché de Milan toutes sortes DE CHARLES VIII. Liv. V. 395 raischissemens; & comme il seur auroit été 1496.

de rafraischissemens; & comme il seur auroit été honteux de ceder en civilité à seur Ennemy, ils se contenterent de ce qu'on seur presentoir, & s'abstintent de ravager. Le Duc d'Orleans reçue le Roy son Maître à l'entrée du Territoire d'Ast qui consinoit au Tortonnois, & rendit compte à Sa Majesté de ce qu'il avoit faiten Italie. Charles Huit approuva sa conduite; les deux Armées Françoises qui se réunirent alors, ne penserent qu'à se divertir; & la Cour de France se consola aussi aissément de ce que son entreprise sur Gennes avoit manqué, que si elle n'y eut point eu d'interêt.

Les Cardinaux de la Rovere & Fregolo, Vitelly, Fiesque, Adorne, & les autres Bannis de Gennes, passerent de Seresane dans leur Pais: Ils solliciterent en vain leurs Compatriotes à la revolte : Ils n'obtinrent que des vivres pour de l'argent, & encore ne leur en fournit on que peu; & la necessité de les ménager, sit hâter le siège de Gennes. On le presta avec beaucoup d'ardeur; mais la Garnison que Louis Sforce y avoit mife, suffit pour repouller tous les affauts, pour contenir la Bourgeoisie, & pour attendre le secours. On l'avoit préparé par mer, &c Mercuriano commandoit la Flotte qui le portoit. Il faloit l'introduire dans Gennes malgré la Flotte de France, & celle des Confederez l'attaqua. L'une & l'autre montrerent à l'envy ce qu'elles avoient d'experience; & le succes n'eut rieu de furprenant, puisque le grand nombre des Vaisseaux l'emporta sur le petit. Une partie de ceux de France s'étoit retirée à Toulon ; & les Confederez avoient tous les leurs, outre qu'ils se servoient des Galeres que Louis Sforce en se déclarant contre Charles Huit avoit saifies dans le Port de Gennes. Ainsi les Bâtimens Francois furent presque rous Brulez ou coulez bas ; & Miolans leur Chek Chefeut peine à se sauver. Les Assiégez de Gennes reçurent du secours, & contraignirent les Assiégeans de se retirer, par la raison qu'ils étoient désormais plus soibles que leur Ennemy. Ils se partagerent en deux Corps. L'un sous le Comte de Bresse, prit la route du Piedmont L'autre retourna vers Seresane, où Fiesque & Vitelly le menerent avec des difficultez qui ne sçauroient être assez comprises que par ceux qui ont connoissance des chemins par où l'on passa. Cette assion fut peut être la plus belle de la Guerre que l'on décrit icy; cependant il s'en parla peu, parce qu'elle n'eut point de suite; & que d'ailleurs le bruit qui s'en répandit, sur d'abord détruit par celuy de la révolution de Naples survenuë en même

temps. Aprês le départ de Charles Huit, Ferdinand ne douta plus de recouvrer son Royaume. Et comme il mettoit sa principale ressource dans les Venitiens, il ne se contenta pas du Traitté general qu'il avoit conclu avec enx, auffi bien qu'avec les autres Confederez. Il en fit un particulier & fecret, par lequel outre ce qu'ils étoient obligez à fournir par le precedent, ils promettoient encore des Troupes, de l'argent comptant & des munitions. Ferdinand consentit au cas qu'ils l'executafient de bonne foy, que les Places maritimes de la Pouille qu'ils recouvreroient leur demeurassent par forme de nantissement, julqu'à ce qu'ils eussent été rembourcez de leurs frais; & de peur qu'ils ne les fissent monter à un prix infini, en mettant leurs provifions au delà de leur juste valeur, ou en exagerant les interêts d'une somme tres-considerable. qui dans toutes les apparences ne seroit pas sitôt acquitée; on convint aprês une tres-longue contestation, que quelque dépense que la République de DE CHARLES VIII. LIV. V. 397 de Venise cût faite pour Ferdinand, & de quelques Places qu'elle se fût saisse, elle les restituéroir au Roy de Naples; & le déchargeroit par une quittance generale de ce qu'il luy pourroit devoir, au moment qu'il luy compteroit deux cent mille écus de quelque part qu'ils vinssent.

Cette condition étoit fort desavantageule aux Venitiens, parce que la dépense qu'ils feroient pour Ferdinand iroit beaucoup au delà. l'accepterent neanmoins par deux motifs: l'un qu'ils vouloient absolument chasser les François d'Italie, & qu'ils ne le pouvoient par une autre voye que celle là: l'autre que dans le dessein qu'ils avoient forme d'assujettir l'Iralie, il leur seroit plus aisé de tirer le Royaume de Naples des mains d'une Prince foible comme Ferdinand. que de l'arracher de celles d'un puissant Roy de France. Le Marquis de Mantone fit promptement embarquer le débris des Troupes batuës à Fornouë; & leur remit si-bien le courage dans le temps que l'on employa à les transporter sur les côtes de la Pouille, qu'elles furent d'un aussi grand ulage que s'il ne leur eût arrivé rien de facheux. Elles prirent Brundisi, Ottrante, & toutes les autres Villes importantes à la République, excepté Tarante que Sully deffendit avec une valeur, inconcevable, quoy que sa Garnison fût foible; & un commencement si heureux obligea les Espagnols à seconder les Venitiens, en s'embarquant à Messine avec Ferdinand. Leur Armée n'étoit que de mille Cavaliers. & de cinq mille

Fantassinais Consalve qui la commandoit, étoit le General le plus propre que les Espagnols pouvoient choisir pour le projet qu'ils avoient formé; se qu'ils executerent depuis; de dépouiller la Branche bâtarde d'Arragon, aprês l'avoir rétablie. Il possedoit en un plus haut dégré qu'aucun autre

1496,

1496.

de son temps toutes les qualitez militaires; & ce n'étoit pas à tort que les Soldats luy avoient donné le nom de Grand Capitaine. Il étoit de l'illustre Maison de Cordoue, & second fils du Marquis d'Aguilar. Son esprit étoit sublime, vif, éloigné de la bagatelle, & superieur à ceux de toutes les personnes ausquelles il eut affaire; mais il l'avoit si mal tourné du côté de la conscience, qu'il ne s'est point veu de malice plus noire dans un homme de Guerre, que dans luy. Il failoit confifter la souveraine felicité dans l'aggrandissement de la Monarchie Espagnole: C'étoit-la son veritable Dieu; & si l'on en eut jugé par ses actions, il auroit falu dire qu'il n'en reconnoissoit point d'autre. Et de fait, Paul Jove à qui le petit fils de Consalve donna deux mille écus pour écrire la vie de son Ayeul en stile de Panegirique, & qui se vantoit d'avoir deux plumes , l'une d'or pour ceux dont il recevoit des bienfaits, l'autre de fer pour ceux qui luy faifoient du mal, n'a pû neanmoins s'empêcher de dire que Consalve violoit sans scrupule les droits Devins & les Humains: Ou'il étoit persuadé de la maxime qu'il n'y avoit point de voye qui ne fut permise, lorsqu'il s'agisfoit de vaincre; & que l'on étoit absous des injuflices que l'on avoit commiles, pourveu que l'on remportat la victoire, & qu'ensuite on se mit en devoir de reparer le tort fait aux particuliers autant qu'il seroit possible, sans contrevenir aux interêts de son-Maître. Il avoit travaillé sur ces fondemens à la Conquêre de Grenade; & comme Dieu, par un terrible abandonnement, avoit permis qu'il réuffit, il s'étoit si bien confirmé dans son opinion, qu'il n'étoir plus en état d'en changer. Les Roys Catholiques luy avoient ordonné d'agir de concert avec Ferdinand, & de luy être fidele julqu'à ce qu'il n'y eut plus de François dans

DE CHARLES VIII. LIV. V. 299 dans le Royaume de Naples; & il s'acquira de sa 1496. Commission avec une exactitude, qui le sit passer pour le plus Grand Homme de son temps. Il débarqua ses Troupes à Regge sans obstacle, à cause que la Forteresse qui commandoit au Port de cette Ville s'étoit conservée pour Ferdinand, & les François qui s'étoient contentez de se barricader contre elle, furent de là battus en ruïne. Ils le défendirent pourtant sept ou huit jours. & leur resistance auroit été plus longue, s'ils n'eussent point été trahis par un Menuilier qui le proposa de rétablir Ferdinand dans Regge, à cause que c'étoit la Place la plus commode pour recevoir des secours de Sicile, & qui l'executa par l'artifice fuivant.

Il suborna quelques Matelots de son Quartier, mécontens de ce que le commerce étoit interrompu avec la Sicile; & il convint avec eux de livrer une Porte à Ferdinand, pourveu qu'il fit une assez grande diversion pour attirer la plûpart de la Garniton Françoile, tandis que le Corps de Reserve s'avanceroit vers la Porte opposée, qui seroit ouverte au fignal dont on conviendroit Ferdinand accepta cet offre, & le Menuisier luy tint parole. Les François furent si pressez d'un côté, qu'ils y coururent presque tous; & les Conjurez se saisirent sans peine de la Porte scituée à l'autre côté. Ils l'ouvrirent au Corps de Reserve, & se joignant à luy, prirent les François par derriere au plus fort de leur resistance. La Garnison de Regge sut ainsi deffaite, & la consequence de la perte de cette Ville parut si grande a Montpensier, qu'il envoya ordre à d'Aubigny de former un Corps des Troupes Françoiles dispersées dans la Calabre : de s'approcher de Ferdinand, & de le combattre à la premiere occasion qu'il en trouveroit. D'Aubigny obeit exactement, & ne put neanmoins mettre. 400

mettre ensemble plus de cinq cent Chevaux, & de deux mille cinq cent Hommes de Pied, encore n'y avoit-il que la moitié de ceux-cy qui fussent vieux Soldats; le reste étant de nouvelles levées, dont il y avoit occasion de se désier, tant pour le courage, que pour la fidelité. Il ne laissa pas meanmoins de s'avancer jusqu'à Seminara, où Ferdinand se rastraichissoit, & de luy presenter

la Bataille.

Consalve qui n'avoit point encore veu de si fiers Ennemis que les François, fut ravi de s'éprouver contre eux; & crut le pouvoir sans trop hazarder, puisqu'il avoir trois fois plus de Tronpes qu'eux. Ferdinand fut bien d'abord exposé à cette même tentation; mais il n'y succomba pas si-tôt. La crainte de perdre toutes ses esperances avec la Bataille, le retint quelque temps; & peut-être ne le seroit-il pas déterminé, s'il cut été le maître absolu des Troupes qui paroisfoient sous ses Enseignes; mais les deux tiers en étoient Espagnoles, qui ne luy obeissoient que par bien-seance. Elles vouloient combattre, & il n'étoit pas assuré de les en empêcher, s'il témoignoit de ne le pas aggréer: Il falut donc se laisser conduire par elles, afin de sauver les apparences; & de ne pas découvrir une division dont les François auroient autant profité, que s'ils eussent remporté une entiere victoire. Et de vray, il n'y avoit point de replique à cette derniere raison, & Ferdinand qui la comprit dans toute son étendue, crut être obligé de ceder à la necelfité qu'elle luy imposoit. Il avoit reconnu l'Armée Françoile, & remarqué qu'elle marchoit contre sa coûtume en deux Corps, d'Aubigny n'ayant pas voulu la mettre en trois, à cause de sa petiteffe. Il s'étoit mis à la tête du premier, & il avoit donné l'autre à Precy d'Alaigre, dont on a dé-

ja

DE CHARLES VIII.LIV. V. 401 ja parlé. Ferdinand pour s'accommoder à cette 1496. ordonnance, rétint l'aîle droite avec ses Italiens, & avec les Espagnols qu'il plut à Consalve de luy donner. Il luy laissa le reste pour l'aisse gauche qui fut ainsi la plus forte, puisqu'elle avoit à la tête la fleur de la Cavalerie Espagnole. Celle cy n'avoit fait la guerre depuis sept cent ans que contre les Mores, & ne combattoit à leur exemple, qu'en caracolant. Elle ne sçavoit ni directement donner dans un Elcadron par escarmouches, ni tenir pied ferme; & lorsque la Françoise se fut ébranlée pour l'enfoncer, elle s'entrouvrit pour luy faire voye, ne prenant pas garde que ceux qu'elle lai!loit passer poursuivroient jusqu'à ce qu'ils eussent renversé tout ce qui se presenteroit devant eux. »Qu'en suite ils tourneroient tête, & dissiperoient encore plus aisement ce qui se seroit rallié. Et de fait les François n'étant point arrêtez par les premiers Escadrons de l'Ennemy, renverserent les seconds avec d'autant plus de facilité, que la Cavalerie Espagnole presque toute montée à la Geneste, ne pouvoit être si forte qu'eux sur les étriers; & par consequent ils se firent voye jusqu'à l'Infanterie de Consalve, qui n'osant resister à des gens que sa Cavalerie n'avoit point arrêtez, lâcha le pied avant que d'être choquée.

Cette déroute n'empêcha pas les plus diligens à fuir, d'être foulez aux pieds des Chevaux François qui les poursuivirent; & la pluspart des vaincus qui n'étoient pas morts sur le Champ de bataille, perirent par cette voye. Le reste de la Cavalerie Espagnole se rallia à la verité devant que les François eussent fourny leur carriere; mais ce ne sur que pour rendre sa désaite plus signalée par un second débandement, après lequel elle ne pensa plus qu'à se sauver dans la Ville de Seminara, d'où elle étoit sortie trois 1646.

ou quatre heures auparavant; & Ferdinand qui avoit cru acquerir de l'honneur dans cette bataille. y courut un étrange risque. Precy ne l'entama ni au premier ni au second effort; mais au troisiéme il luy mir tant de Cavaliers hors de combat, qu'il ne luy resta plus d'entier qu'un Escadron de trente Hommes d'Armes. Ferdinand étoit au milieu; & trois Hommes d'Armes François s'étant fait jour au travers de sa Troupe, l'un d'eux s'adressa à luy sans le connoître, & le porta par terre. Ferdinand demeura engage fous son cheval mourant; & l'Homme d'Armes qui avoit abattu ce Roy pensoit à mettre pied à terre pour l'aider à le relever en l'arrêtant prisonnier, lorsque Jean d'Altavilla, Gentil-homme de Capoue survenant avec des Cavaliers Italiens fort à propos pour fauver son maître, écarta les trois Hommes d'Armes François: dégagea Ferdinand de deslous son cheval : luy donna le sien : se défendit avec ses Italiens le plus long temps qu'il put, afin de luy donner le loifir de fuir, & fut encore affez heureux pour être receu avec eux en qualité de prifonnier. D'autres Cavaliers François mieux montez que ceux qui avoient abattu Ferdinand, l'apperceurent & se mirent à ses trousses; mais le cheval sur lequel il étoit se trouva plus vîte que les leurs, & le porta à Regge avant qu'ils fussent à mi-chemin de cette Ville. La frayeur neanmoins qu'ils luy donnerent fut telle, qu'il n'ofa demeurer dans Regge ni dans aucun autre lieu du Royaume de Naples.

Il repassa une seconde fois à Messine, & il ne tint pas à luy que les Espagnols qui l'avoient escorté, ne perissent. Il n'étoit demeuré sur la place que de simples Soldats; parce que Consalve s'étoit retiré de bonne heure, & ses Officiers Subalternes l'avoient suivy; c'étoit pourtant de tresDE CHARLES VIII. LIV. V. 403
vaillans Hommes, & l'on comptoir entr'eux Hugues de Cardone, Manriquez, Antoine de Leve,
Benavida & Pacheco. La nuit les empêcha de fuir

gues de Cardone, Manriquez, Antoine de Leve, Benavida & Pacheco. La nuit les empêcha de suir plus loin que Seminara, quoy qu'ils y sussent atrivez d'asse bonne heure pour se retirer au delà. D'Aubigny avoit assez d'experience pour le prevoir; & s'il les eût poursuivis ce jour-là même & investis dans Seminara, il les auroit tous pris infailliblement, & conservé le Royaume de Naples à son Maître. Mais il sus assez imprudent pour remettre la partie au lendemain, & pour n'arriver devant Seminara qu'une heure après que ceux qui s'y étoient resugiez, en avoient sorti pour al-

Ier à Regge.

Cette faute fut irréparable ; mais d'Aubigny n'en fut pas si coupable que le font les Auteurs Italiens: c'avoit été jusqu'à l'Apennin le plus fort & le plus vigoureux homme de son siècle, & aucun Païlan des Montagnes d'Ecosse où il étoit né, ne le surpassoit en ce point. Le travail & la diversité des saisons n'avoient point encore alteré fon temperamment, parce que depuis trente ans qu'il étoit passé en France, pour combattre sous les Enseignes de cette Couronne, à l'imitation des autres Stuards de sa Branche, on l'avoit toujours employé dans la Flandre ou dans la Bretagne, Provinces dont le climat étoit aflez conforme à celuy de sa Patrie. Il ne se ressentit pas mêmes d'abord de l'air d'Italie, parce que la saison de l'Hyver au commencement de laquelle il y alla, fut extraordinairement rude. Mais à la fin du Printemps le Soleil agissant de toute sa force fur un corps qui ne se menageoit point allez pour le climat où il êtoit, d'Aubigny perdit insentiblement les forces, & fur incommodé de lorte, que tout autre que luy auroit gardé le lit. Il en étoit la quand la bataille de Seminara se donna; & la fatigue

fatigue inévitable dans ces occasions, l'avoit réduit à ne pouvoir plus se tenir à cheval. Il n'osoit commander à les Soldats, lassez au point qu'il est ailé de s'imaginer, qu'ils allassent investir Seminara, & ne les y pas conduire, luy qui ne leur avoit jamais rien ordonné lans leur en montrer l'exemple; & la honte qu'il y auroit eu pour luy à changer de coûtume le propre jour qu'il prénoit avec raison pour le plus heureux de sa vie, luy fit accorder à son Armée le peu de repos dont il avoit

plus de besoin qu'elle.

Quoy qu'il en soit, Ferdinand ne sut pas longtemps à Messine sans y recevoir des lettres de divers Seigneurs Neapolitains de la Faction d'Arragon, qui luy mandoient qu'ils étoient encore tous préts de se déclarer en sa faveur, à deux conditions. L'une, qu'il ne desesperat pas de son rétablissement. L'autre, qu'il vint luy-même, & qu'il fit au moins une fausse montre de puissance au deffaut d'une veritable. Ferdinand comprit admirablement le sens de ces paroles ; & quoy qu'il n'eût point d'argent, & qu'il en falût absolument avoir pour ce qu'il entreprenoit, il montra que l'adresse suppléoit quelquesois à ce métail. Il cajolla si bien les Commandans de la Flotte Espagnole, qu'ils consentirent de retourner avec luy sur les Côtes de Naples, & il les mic à l'Avant-garde de sa Flotte. Il traitta avec les Villes & avec les riches Marchands de Sicile, qui avoient des bâtimens à eux: Il les loua d'autant plus cher, que c'étoit à credit, & il mit de cette forte en mer quatre-vingt Navires. Il elt vray qu'ils n'étoient montez que par des Matelots peu propres à s'acquiter des fonctions de la Guerre, & si peu accourumez à la faire, qu'ils se seroient mal deffendus un jour de Combat, si la Florte de France que Servon commandoit alors,

DE CHARLES VIII. Liv. V. les eut attaquez. Servon ne pouvoit ignorer 1496. qu'il n'y avoit point de Soldats sur la Flotte des Ennemis. Il scavoit que Ferdinand n'en avoit point d'autres que ceux des siens, qui s'étoient dissipez, après avoir échapé de la Bataille de Seminara; & que ceux de Consalve avoient refusé de se remettre en mer avant que de s'être rafraischis.ll n'auroit donc eu qu'à sortir du Port de Naples, & qu'à tourner ses voiles contre Ferdinand pour le forcer à reprendre en confusion la route de Sicile. Cependant il perdit le jugement dans la conjoncture qu'il en avoit le plus de besoin; & il souffrit que les Vaisseaux de Ferdinand voltigeassent impunément deux jours entiers autour des siens: Le deffiassent au Combat: Luy reprochassent sa lâcheté; & sollicitassent à la revolte les Bourgeois de Naples. L'ordre que Montpenfier avoit établi pour la conservation de cette Ville étoit si bien concerté, qu'elle eût été garentie de surprise, s'il ne se fût luy même dispensé de l'executer. Les Troupes de ce Prince avoient été distribuées dans les principaux Quartiers, & s'y tenoient sous les armes. Elles y prevenoient le soulevement des Bourgeois; & elles les dissipoient si generalement à mesure qu'ils s'attroupoient, que le complot qu'ils avoient fait avec Ferdinand fut inutile durant deux jours. Roy de Naples qui n'avoit eu de moyen de mettre que peu de vivres sur sa Flotte, & qui craignoit d'en manquer, perdit au commencement du troisiéme jour l'esperance de réussir; & s'en retourna vers Messine; mais il eut le vent si contraire, qu'il ne put avancer en trois heures plus d'une lieue, & les principaux Bourgeois de son intelligence eurent cependant le loifir de prendre les mesures suivantes. Ils prévirent que leur conspiration étoit de trop de personnes pour demeurer long temps cachée;

& que Montpensier n'étoit point assez stupide pour ne pas juger que la Flotte de Ferdinand ne seroit pas venuë devant Naples, & ne s'y fiit point arrêtée trois jours, fi on ne luy eut donné parole de se soulever à sa veuë: Qu'il y avoir en politique des conjectures, qui valoient autant que des convictions, & que celle-là étoit de ce nombre: Que Montpensier feroit la-dessus une exa-Cte recherche des complices : Que l'offre de l'impunité pour ceux qui découvriroient les autres, en tenteroit pour le moins un, & qu'en ce cas ils seroient tous perdus: Qu'il n'y avoit point d'autre reslource, que de rappeller Ferdinand, sur la parole qu'ils luy donneroient de hazarder un soulevement en sa faveur, à condition qu'il débarquat quelques Troupes, & qu'il fournit un pretexte capable de persuader qu'elles seroient suivies de beaucoup d'autres. Les Conjurez eurent ensuite l'adresse d'envoyer après luy, sans que les Françoiss'en apperçustent, une Felouque qui portoit ces assurances; & Ferdinand qui ne s'en rerournoit que par desespoir de mieux faire, se voyant invité d'agir, & certain qu'on le seconderoit, fit tourner ses Voiles, & fut en un instant repousse vers la Côte de Naples. Comme il n'avoit pas plus de huir cent Soldats, & que les François s'en fussent moquez, s'ils les euflent apperçeus en si petit nombre, il y joignit autant de Matelots qui voularent bien servir de Volontaires en cette occasion.

La ruse de Ferdinand, pour être grossiere, n'en réussir pas moins heureusement; & Montpensier qui ne les appercevoit que de loin, sut trompé par les objets. Il aima mieux croire ses yeux, que sa raison; & quoy qu'il sût convaincu de l'impossibilité que Ferdinand eût tant de Soldats, il se dit à luimême qu'il faloit pourtant bien qu'il en eût autant, puisqu'il ses voyoit. Il passa de cette erreur,

dans

1496

DE CHARLES VIII. LIV. V. 407 dans une autre plus dangereule, puisqu'il oublia qu'il étoit Viceroy, & qu'il ne devoit sortir de Naples dans la conjoncture d'alors, pour aucune consideration quece fût. Il prit l'élite des six mille hommes qu'il avoit alors dans Naples : Il se mit à leur tête: Il sortit par la Porte la plus proche du lieu où les Ennemis avoient débarqué; & il les chargea avec aussi peu de précaution, que s'il eur été assuré de les rompre des le premier choc. Mais Ferdinand qui le voyoit venir, avoit aisément compris l'importance de l'occuper le plus long temps qu'il seroit potsible, afin de donner à l'intelligence qu'il avoit dans Naples le loisir d'éclater. Il se défendit avec plus de vigueur que les François ne croyoient ; & Montpensier n'avoit point encore renversé ses premiers Escadrons, quand le bruit de toutes les Cloches de la Ville; sonnées en même temps, l'avertit qu'il luy étoit survenu une affaire plus pressée, que celle de défaire Ferdinand. Au moment que Montpensier étoit sorti de Naples, les conjurez avoient été sur le point de se déclarer, & n'avoient differé que par l'apprehension d'être diffipez au premier endroit de leur Assemblée; mais leur frayeur diminua lorsqu'ils virent ce Prince hors de leur Ville, & cesta tout à fait, quand les François restez dans Naples, impatients de ce que leur Chef tardoit trop à vaincre, courarent le seconder contre l'expresse désence qu'il leur en avoit faite, & rendirent irréparable sa faute par leur emportement. Les Conjurez furent alors au large: Ils trouverent la Bourgeoisie de Naples abandonnée à la bonne foy : Ils le partagerent en de petites Troupes : Ils parcoururent les rues: Ils solliciterent les Chefs de Famille de le joindre à eux, & les firent ailement fuccomber à la tentation, en leur montrant qu'ils

4406. qu'ils le pouvoient avec impunité. Ils s'empaterent ainsi des principaux Quartiers; & le reste de la Bourgeoisse n'étant plus capable de les arrêter, ils se saistrent des Portes, en commençant par celle par où les François étoient fortis. Ils la fermerent für eux, & peu s'en falut qu'ils ne fortissent pour leur donner à dos. Le tumulte augmenta & devint enfin si fort, que Montpensier crut que la présence étoit necessaire pour y remedier. Il n'eut pas beaucoup de peine à se démêles des Troupes de Ferdinand; parce que comme elles auroient été contraintes de lâcher le pied s'il les cût poussées davantage, elles furent ravies de la grace qu'il leur faisoit, en s'abstenant de vaincre, après les avoir ébranlées. Elle ne se mirent donc pas à les trousles, & le laisserent impunément rapprocher de la Porte, qu'il trouva non seulement fermée, mais encore deffenduë par des gens resolus, qui des qu'il fut à leur portée tirerent sur luy. S'il se fût obstiné à les forcer, il auroit eu les Troupes de Ferdinand à dos. & il n'auroit pû éviter une entiere défaite.

L'unique expedient qu'il y avoit à prendre fut de retourner au Château neuf par des détours si rudes, qu'il n'auroit à craindre, ni de trouver en chemin les Ennemis, ni d'être poursuivi dans sa retraitte. Il n'y souffrit point en effet d'autre incommodité que celle du lieu; mais en recompense elle fut si grande pour tous les Soldats François, sur tout pour la Cavalerie, que Ferdinand eut le loifir d'entrer dans Naples, & d'achever de la reduire à son obeissance : de grossir les Troupes des plus déterminez d'entre les Bourgeois; & de pousser des Gardes avancées jusqu'aux extremitez des rues qui aboutissoient aux Châteaux, afin de couvrir les Pionniers détinez pour y creu-

fer

DE CHARLES VIII. LIV. V. fer des retranchemens. Montpensier ne prit 1496. qu'un peu d'haleine dans la Place devant le Château neuf : Il divisa ses Gens de Guerre en deux Troupes: Il en retint une: Il s'avança avec elle dans la Ville par la grande ruë, & Yves d'Alegre conduisit l'autre par la ruë de Catalogne. Ces deux Troupes forcerent hardiment les barricades & les retranchemens que l'on commençoit à leur opposer; mais elles éprouverent bientôt que ce n'étoit pas-là le plus difficile de ce qu'elles avoient à faire. Car des qu'elles furent entrées dans les rues, les Soldats de Ferdinand disparurent insensiblement, & se jetterent dans les Mailons à droit & à gauche pour leconder les efforts de la Bourgeoile. Ils le mirent avec les Neapolitains aux fenêtres & sur les tois aux lieux les moins exposez à la veue des François: Ils les combattirem de la, & tirerent sur eux des coups d'autant moins évitables, qu'ils les miroient aloisir, & que les rues s'étrésissoient de forte à mesure qu'elles approchoient du centre de la Ville; qu'on n'y pouvoit passer que deux ou trois personnes de front.

Montpensier s'apperçut bien tôt de l'inégalité de ce Champ de Bataille, & il ne s'obstina pas à la surmonter. Il retourna devant le Châteauneuf, dont l'Artillerie le mettoit à couvert; mais d'Alegre ne laissa pas de penetrer jusqu'au milieu de Naples. Il est vray que sa hardiesse ne servit qu'à luy faire perdre plus de Soldats; & qu'il n'agit pas plus utilement que Montpensier, quoy qu'il ne revint que trois heures aprês luy. Cette journée ne se passans que les François sussent entierement chasses de la Ville de Naples, excepté des Châteaux, des Eglises de la Croix & sainte Agathe & des Monasteres de saint Laurens; & Ferdinand étoit persuadé que la faint.

1496.

les en chasseroit dans deux ou trois jours au plus tard, puisqu'ils n'avoient ni argent, ni vivres, ni credit : Cependant ils les conserverent trois moisentiers; & l'on ne seauroit icy s'empêcher de blamer la negligence des Historiens, qui n'ont point parle des moyens par lesquels Montpenher icut durant fi long-temps suppléer à ces trois grands defauts. Ils ont remarqué avec plus de toin la mort surprenante de Pesquaire, qui ne répondit pas à la maniere dont il avoit vécu. Il s'étoit jusques là proposé de servir Ferdinand son Maître par les belles voyes ; & il y avoit fi-bien réufli, que ses Compatriotes luy avoient donne le furnom de Chevalier sans reproche; mais il s'ennuya de pratiquer les maximes de l'ancienne vertu des Grecs & des Romains, & il n'affecta plus de ne pas dérober la victoire. Il luy parut d'extrême importance d'ôter à quelque prix que ce fut le Monastere de S. Laurens aux François; & comme il manquoit pas de moyens légitimes pour en venir à bout, il eut recours à celuy-cy. Il feut qu'un Maure qui avoit autrefois été son domestique servoit les François dans ce Monastere, & il luy fit de grandes promesles pour le dispoler à les trahir. Mais il s'adressa mal, car le Maure étoit mécontent de luy : Il cherchoit à le vanger, & il ne l'auroit pu en toute autre occasion. Cela fit qu'il accepta gayement celle qui le presentoit. Il avertit les François qu'on travailloit à le suborner, & il convint aveceux de feindre qu'il s'étoit laisle gagner. Il recent de l'argent comptant de Pelcaire: Il accepta ses promesses, & luy en fit à son tour, qui n'étoient pas plus solides. L'heure sut prile pour l'execution de l'infulte; & le Maure & Pefcaire furent également ponctuels. Pescaire fit drefler une échelle qu'on avoit apportée sans bruit & monta

DE CHARLES VIII. LIV. V. 413 monta dessus; mais lors qu'il sut si proche du Pa- 1496. rapet qu'il ne s'en faloit plus qu'un dégré qu'il n'y touchar, le Maure le perça d'un coup de steche,

& le fit tomber de si haut qu'il se seroit tué par la seule pesanteur de ses armes, quand mêmes il

n'eut pas été bleffé.

Les François sortirent en même temps sur ceux de sa suite; & mirent si bon ordre à les enveloper par derrière pendant qu'on les attaquoit par devant, qu'il ne s'en sauva pas un seul. On s'attendoit qu'ils tirassent avantage de la mort de Pescaire qui étoit le meilleur Officier Genetal de Ferdinand, atrivée d'une maniere si tragique; mais quand on est malheureux les mêmes choses qui serviroient dans d'autres rencontres apportent du préjudice. Les François au lieu de gagner à la mort de Pescaire, y perdirent plus

qu'ils ne pensoient.

Prosper Colonne avoit aspiré toute sa vie au Generalar d'une Armée sans y parvenir, & c'étoit-là le sujet ordinaire de ses plaintes contre la mauvaile fortune. Toutes les fois qu'il s'étoit tenu dans son devoir en servant dans les Armées des Papes il avoit été contraint d'obeir à Piccinino; & lorsqu'il avoit passé du côté des Rois de Naples, ils luy avoient preferé Virginie Urfiu fon Concurrent. Il ne s'étoit pas mieux trouvé pour ce regard en devenant Officier de Charles Huit, puisqu'outre que Sa Majesté l'avoit assujetti à Ligny pendant son sejour à Naples, elle avoit ordonne en partant qu'il recevroit les ordres de Montpensier La mort de Pelcaire sit vacquer le Generalat de l'Armée de Ferdinand; & la tentation de luy succeder fur si forte dans Prosper Colonne, qu'il n'y put relifter. Ferdinand convaincu de l'extreme importance qu'il y avoit à le gagner, en fit les premieres démarches ; & Prosper qui ne s'étoit 12mais 1496. jamais separé des interêts de Fabrice Colonne son cousin germain, luy representa pour le rendre complice de son infidelité, que les François leur avoient à la verité donné julqu'à trente Terres dans le Royaume de Naples; mais qu'ils n'étoient plus en état de garentir leurs presents; & que par confequent plus la Maison des Colonnes courroit risque de perdre ces Terres en demeurant unie avec eux, plus elle devoit penser à s'en détacher : Que Ferdinand continue. roit volontiers la liberalité des François pour elle, pourveu qu'elle les abbandonnat promptement. Mais si elle étoit retenue par une vaine probité, & que Fabrice fut constant dans le party de France; pendant que Prosper seroit à la tête de l'Armée de Naples, Ferdinand se persuaderoit qu'il y eût de la collusion entr'eux, & dépoferoit Prosper, ou du moins ne luy conserveroit que la moitié des Terres dont il s'agissoit. Fabrice étoit chargé de famille, & d'ailleurs accoûtumé dés sa jeunesse à suivre les mouvemens de Prosper, qui ne voulant pas se marier luy devoit laisser tous les biens. Il avoit assez souvent donné des marques de son inconstance pour continuer sans que l'on s'en formalisat. Il ne souhaittoit pas d'être estimé plus honnête homme que Profper, & il n'avoit garde de rompre avec luy pour éviter un crime qu'ils avoient tant de fois commis ensemble. Ainsi l'un & l'autre changerent de party presque en même-temps, & leur exemple excita ce qu'il y avoit d'Italiens dans l'Armée Francoile à déserter.

Montpensier fut ainsi réduit à la défensive, & pour dernière infortune les Places maritimes de la Pouille, qui par les manquemens dont on a déja parlé, étoient mal pourvuës, tinrent beaucoup moins de temps que l'on avoit ern. Les Bour-

DE CHARLES VIII. LIV. V. 415 geois se revolterent presque par tout contre les 1496. Garnisons Françoiles, à caule du gain qu'il avoient accoûtumé de faire avec les Venitiens par le commerce; & l'Armée de terre & la Flotte de cette République n'avant plus à travailler pour elle devinrent auxiliaires du Roy de Naples. Celle de terre penetra plus avant dans cette Province, & la contraignit de retourner sous la domination de Ferdinand, Celle de mer alla joindre les Flottes de ce Prince & celle des Rois Catholiques devant Naples; & bloqua fi bien les Châteaux, que rien n'y put entrer. Il n'étoit donc pas possible de les ravitailler sans combattre ; & Montpensier en avertit Charles Huit par un felouque, qui se glissant au travers de la Flotte ennemie, aborda en Provence. Les François n'avoient perdu devant Gennes que la moitié de leurs Vaisseaux, & le reste faute de vent ne s'étoit pas trouvé au combat. On l'avoit depuis raffemblé & chargé d'Infanterie, & de plusieurs munitions de guerre & de bouche. Mais Guichardin ajoûte que l'on en avoit donné le commandement à un homme sans experience qui s'appelloit Arban. Comines contredit Guichardin en ce qui regarde l'experience d'Arban; mais ces deux Auteurs conviennent que c'étoit un tres-vaillant homme. Il pouvoit conferver à Charles Huit le Royaume de Naples, par la seule montre d'une resolution déterminée de percer les trois Flottes ennemies, des Espag-

nols, de Ferdinand & des Venitiens. L'Espagnole & l'Italienne qui ne pouvoient être rétablies si on les eût une fois défaites, n'auroient pas attendu le choc, & se fussent mises au large. La Venitienne avoit à la verité plus de ressources que les deux autres; mais en récompence elle avoit moins

d'interêrà la conservation de Naples; & comme les Républiques sont plus ménageres de leurs S 2 forces, que les Monarchies, il y a de l'apparence que les Galeres & les Galeasses des Venitiens ne se sussent point exposées à soutenir seules l'attaque des François; mais le courage du plus vaillant homme, n'est pas toûjours à l'épreuve du mal-

heur de fon party.

Arban n'eût pas plûtôt aperçu les trois Flottes Ennemies, qu'il en fut aussi consterné que si elles eussent été en pouvoir de le battre. Il ne se donna le loisir ni de les renvoyer reconnoître, ni de juger par leur contenance, si elles prétendoient relister, & se prevaloir de leurs avantages. Il perdit le jugement, & n'eut de parole que pour commander à sa Flotte de fuir : Il reprit en desordre le chemin de Provence, & il ne se prévalut d'aucane des précautions capables de rendre sa retraitte plus affurée. Aussi le poursuivit on jusqu'à l'Isle d'Elbe, & l'on contraignit plusieurs de ses Vaisseaux d'échouer sur les côtes de Toscane. Ceux de ses Marelots & de ses Soldars qui mirent pied à terre, se diffiperent; & les autres ne se crurent en seureté, que lorsqu'ils furent arrivez à la rade de Toulon. Montpensier eut le déplaifir de voir qu'on ne le secourut pas faute de courage; & ne pouvant plus refifter à la faim, capitula, que si dans trente jours il ne recevoit un renfort capable de le dégager, il remettroit entre les mains de Ferdinand tout ce qui restoit aux François dans le Royaume de Naples, & se retireroit avec armes & bagage par mer ou par terre à fon choix & en toute seureté. Il parut dans la suitte que cette convention n'avoit eu pour but du côté de Montpensier que de tirer des Italiens quelques rafraichissemens pour sa Noblesse, reduitte depuis deux mois à se contenter des viandes salées, puisqu'il luy restoir encore une ressource, & qu'il ne tint pas à luy qu'il n'en profitat. On a veu que la

DE CHARLES VIII. LIV. V. 417 petite Armée d'Aubigny étoit victorieuse, & que 1496, on bonheur l'avoit accruë de la moitié, soit que es Vaincus eussent passé sous ses Enleignes, on que les Garnisons des Places revoltées contre les. Trançois y eustent cherché leur refuge. Il étoit ce son interet d'aller droit à Montpensier, parce que s'il le laissoit perir, il seroit luy même accablé dans la Calabre, où Ferdinand n'ayant plus d'autres Ennemis en tête, tourneroit toutes ses forces; mais la même maladie qui avoit empêché d'Aubigny de poursuivre la Victoire de Seminara, le mit encore hors d'état de sauver tout le Royaume de Naples, en ravitaillant les Châteaux qui commandoient à la Ville capitale. Il assembla à la verité le convoy qui étoit nécessaire pour un si grand dessein, & des Troupes suffisantes pour l'escorter ; mais il ne put le conduire, & il fut contraint d'en laisser le foin à Precy d'Alegre, qui comme on a veu avoit bien la valeur, mais non pas la prudence qu'il faloit pour une si difficile commission. Il s'étoit fait aimer des Soldars, en leur abandonnant le pillage de quelques Villes revoltées; &il leur scut inspirer tant de mépris pour leurs Ennemis quelque nombre qu'ils fussent, qu'ils marchoient dans la certitude de vaincre sans qu'il leur coûtat beaucoup de sang & de travail.

Ferdinand à son tour ne les estima pas asser pour sortir de ses lignes & pour aller au devant d'eux. Il craignir peur être que ses Troupes ne laissassent restroidir l'ardeur qu'elles avoient jusques-là témoignée au siège, s'il les perdoir de veue. Il en tira les plus vaillans Soldats, & il luy sembla qu'ils seroient plus que sussians pour railler en pièces les François, & pour enlever leur convoy, puisqu'ils étoient trois fois plus sorts qu'eux. Le Comte de Matalone de la Maison des Carates

d'Eboli: Il prit ses précautions pour ne pouvoir être reduit à combattre malgré qu'il en eût, & il attendit Precy de pied serme: Il reconnut que la principale sorce des François consistoit en Cavalerie; & il les tâta par de frequentes Escarmouches: Maisil n'évita point assez le piege qu'ils lutendoient, quoy que ce sût par une voye tout à fait grossiere. Precy seignit d'être satigué jusqu'au point de ne pouvoir plus continuer sa route: Il reprit le chemin par où il étoit venu; & comme il n'avoit rien à craindre par devant, il y amit son Convoy, & disposa ses Troupes avec cet artissee, que les meilleures étoient plus proches

de la queue.

Les Coureurs de Matalone luy rapporterent que s'il laissoit gagner la Plaine aux François, il ne les déferoit pas entierement, parce qu'ils se refugieroient dans les Villes de la Pouille, qui se trouvant presque toutes de la Faction d'Anjou, les déroberoient, en les cachant, à la poursuite de Maralone. Ce Comte crut là-dessus les devoir attaquer avant qu'ils fussent hors du défilé, & sortit inconsiderément de son poste. Il les atteignit en effet, dans le temps qu'ils étoient encore sur un terrain fort inégal; & Precy qui ne demandoit pas ses ennemis en plus beau début que celuy-là, & qui se tenoit à l'Arriere-garde, luy fit faire une conversion qui la rendit Avant garde. Il chargea celle de Matalone: Il la renversa au second choc sur son Corps de Bataille, où l'on voyoit trois mille hommes de vieilles Troupes Neapolitaines, & mille Bafques de ceux qui étoient Sujets de la Couronne de Castille. Les uns & les autres ne firent rien de ce qu'il faloit pour conserver leur réputation. Les Italiens laisserent aisément confondre leurs rangs,

& mirent tout leur honneur à ne pas fuïr. Ils futent trez fur la place jusqu'au dernier, & ils ne vendirent pas neanmoins cher leur vie, parce qu'ils ne se défendirent que separément. Les Basques se reserverent pour une plus heureuse rencontre, & se gliserent si subtilement dans un Bois voisin, que les François qui n'avoient encore que trop

d'Ennemis en tête, n'y prirent pas garde.

L'Arriere-garde de Mantalone se voyant seule exposée aux vainqueurs, ne les attendit pas : Elle se dissipa, & son Corps de Reserve qui étoit de trois cent Lances, reprit ensuite le chemin d'Eboli, sans être non plus apperçu que les Balques. Precy qui venoit de vaincre à si bon marché, poursuivit sa victoire suivant son genie. Il se presenta à la verité devant Eboli, aprés avoir donné aux siens le loisir de reprendre haleine; mais il sembla que ce ne fut que comme un soleil presque tout à fait couvert de nuages qui ne se montre qu'un instant, & se cache aussitôt. Les François s'étoient attandus que cette Ville qui avoit toujours été de la Faction d'Anjou, leur ouvriroit ses Portes, sans attendre qu'ils l'en priassent; & ne remarquant pas que les Bourgeois en fissent aucune démonstration, ils crurent qu'elle avoit changé de sentiment; & fur ce préjugé ils retournerent fur le Champ de Bataille pour dépouiller les morts:mais cette conjecture étoit presque entierement fausse: Car la Bourgeoisse ne s'étoit pas encore déclarée pour les François, parce qu'elle prétendoit être auparavant certaine qu'ils eussent gagné la Bataille. Elle avoit fermé les Portes aux trois cent Lances du Corps de Reserve de Matalone, & elle se promettoit que si les François avoient remporté la victoire, ils feroient le tour des murailles, & montreroient les dépouilles de leurs Ennemis.

5 5

(496.

Il tint à si peu de chose que les François ne demeurassent maîtres de Naples, & l'on scut depuis que s'ils eussent fait le circuit d'Eboli, ils auroient rencontré les trois cent Lances dont on a parlé, qui se fussent renduës sans ofer davantage disputer leur liberté. Les Habitans les eussent introduits dans Eboli, & les milles Balques que la faim auroit chassez du Bois, fussent encore tombez entre leurs mains. Les Fuyards de Matalone privez de ces deux reslources, ne se feroient pas ralliez, & n'euslent pas rerourné dans leurs Lignes devant les Châteaux de Naples; & Ferdinand qui nonobstant leur retour, fut si pres d'abandonner son entreprise, y auroit infailliblement renoncé, en levant le siege des Châteaux. Et de fait la consternation fut aussi grande dans Naples, qu'elle l'avoit été à l'arrivée de Charles Huit. Ferdinand au lieu de retenir ses Soldats, ne pensa d'abord qu'à fuir, & qu'à remonter fur ses Vaisseaux pour retourner a Messine; & il l'anroit fait, s'il ne se fût alors trouvé auprês de luy des gens plus intereffez que luy-même à le retenir. Ceux qui avoient ferme la Porte de Naples à Montpensier étoient connus par leurs noms & par leurs furnoms. Ils étoient en trop grand nombre pour füir avec Ferdinand; & quand ils l'eussent pu, ce Prince n'ayant pas le moyen de les entretenir en Sicile, ils y auroient fait une fi trifte figure, que la mort ne leur étoit pas plus afreule que la nécessité de se resugier dans cerle Ifle.

L'ingratitude des Colonnes étoit si noire, que ceux qui venoient d'en profiter, en avoient horreur: Ils possedoient les plus beaux Fiess de la Couronne: Ils apprehendoient de les perdre; & rien ne les en auroit exemptez, si Ferdinand entlâché le pied dans la conjon dure d'alors. An-

DE CHARLES VIII. Liv. V. 421 cun de ses amis ne se für plus mis en êtat de le ré-

tablir, & son exil en Sicile eut été aussi long que sa vic. Son malheur auroit principalement rejally sur les derniers déclarez en sa faveux, qui étoient les Colonnes, & l'on en eut eu d'autant moins de regret, que c'étoit des pestes de la societé civile

regret, que c'étoit des pestes de la societé civil que tout le monde avoit interêt d'exterminer.

Montpensier à qui Charles Huit avoit donné la commission de les investir de tant de Seigneuries, êtoit tellement animé contre eux, qu'il auroit commencé par là la punition des traîtres. Charles Huiren partant luy avoit laissé un pouvoir absolu, & ileut été ravi de l'exercer dans toute son étendue sur des sujets qui l'avoient si bien merité. Le crime étoit enorme; & il y en avoit autant de témoins que de personnes qui s'étoient trouvées sur les lieux. Leur procez auroit été court, & l'exécution eût suivi de si prês la Sentence, que l'on n'auroit pas eu le loilir de dépêcher en France, pour obtenir la grace des Confederez. Ainsi les Conjurez & les Colonnes qui ne pouvoient se sauver que par le rétablissement de la domination de Ferdinand, luy representerent avectant de force, que s'il quittoit la partie, il la perdroit : que s'ils n'arreterent entierement sa fuitre, ils la suspendirent au moins jusqu'à ce que l'on eut appris le détail de la Bataille d'Eboly.

Ferdinand scut deux jours aprês que la Bourgeoisie de cette Place ayant veu partir les François si promptement & sans l'avoir sommée, avoir cru qu'ils étoient vaincus & rappellé là-dessus les trois cent Lances Italiennes qu'elle avoit d'abord resusé de recevoir, & qu'elle leur avoir ouvert ses portes: Qu'elle avoit de plus sait avertir les mille Basques resugiez dans le bois voisin de revenir en toute seureté; & que les uns & les autres s'êtant ainsi reposez la nuit & remis en partie des 422

fatigues de la precedente journée, avoient le lendemain au point du jour repris le chemin de Naples, & marchoient avec tant de diligence, qu'il étoit désormais impossible aux François de les atteindre: Qu'ils arriveroient devant eux, & que l'on auroit ainsi le loisir de les distribuer dans les lieux qui courroient le plus de risque d'être insultez

Ferdinand eut par cet avis sujet de remercier les Auteurs de la conjuration & les Colonnes, & de les avoiier pour ses Liberateurs. Il leur laisfaladirection du siège des Châteaux, & il se reserva le soin d'empêcher Precy de les ravitailler. On creusa par son ordre de nouvelles tranchées aux lieux par où l'on pouvoit y pénetrer sans pasfer par la Ville, & on les garnit de beaucoup de canons. On y fit entrer les meilleures Troupes de Ferdinand, & l'on mit en leur place les trois cent Lances, les mille Basques, & les autres Soldats sauvez de la déroute d'Eboly. Il occupa avec le reste de son Armée, & avec les plus braves Bourgeois de Naples toute l'espace qui s'étendoit de l'un des travaux à l'autre, afin que les Francois après en avoir forcé un, ne concertafient pas entre eux l'attaque de celuy qui resteroit; enfin il détacha plusieurs partis, pour apprendre des nouvelles de Precy, afin de ne l'avoir pas sur les bras quandils'y attendroit le moins.

Precy fut observé de cette sorte avant qu'il approchar des tranchées, & ne s'en presenta pas moins hardiment devant celles du Château de l'Oeus. Mais il y sut salué de tant de volées de canon; & ses rangs serrez autant qu'il avoit été possible, comme il est necessaire dans une action de cette nature, se trouverent tellement éclaircis qu'il n'osa attaquer les Assiegeans, de crainte d'exposer ses Troupes à une défaite qui leur auroit été certaine, si elles cussent entré en desordre dans les

lignes

1496

DE CHARLES VIII. LIV. V. 423 lignes des Ennemis. Il les retint: Il les remena hors la portée de l'Artillerie des Arragonnois: Il les remit en ordonnance, & il s'avança avec elles pour commencer le combat; mais le dommage qu'il reçut à la seconde approche fut si grand, qu'il ne crut plus avoir assez de gens pour executer son dessein, & il s'en retourna vers la Calabre. Le convoy qu'il menoit lui étoit desormais inutile, & l'auroit embarrassé dans sa marche. Il en gâta une partie, & il encloua par la même raison deux pieces de son Artillerie, Sa retraitte au reste se fit en si bon ordre, que Ferdinanderut qu'il y alloit de son honneur de l'interrompre. Il ne laisla dans ses lignes que les Troupes necessaires pour les garder, & il se mit avec le reste aux trousses des François. L'intention de ce Roy n'étoit pas de les combattre: au contraire le resultat du Conseil de Guerre qu'il avoit tenu là dessus avec les Colonnes & avec les autres Officiers de son Armée, avoit été d'éviter fur toutes choses de mettre en compromis, en hazardant ses Troupes, la Couronne de Naples, qu'il étoit sur le point de recouvrer. Il prétendoit seulement profiter des desordres d'une Armée obligée à se retirer devant une autre beaucoup plus puissante qu'elle; mais il n'y a que les grands Capitaines qui sçachent tourner à leur avantage les occasions qui se presentent, & éviter les risques dont elles sont presque toujours accompaguées. Ferdinand n'étoit pas de ce nombre, & al ne tint ni à lui ni à son Armée qu'il ne perdit la Bataille qu'il se proposoit d'éviter. Il atteignit les François dans la déliciense pleine de Villaregia, où son Bisayeul Alphonse Premier avoit bâti une maison pour la chasse de l'Automne.

Prosper Colonne qui commandoit son Avantgarde observa qu'à sa veuë, les François avoient

fait un mouvement : Il l'imputa à la frayeur qu'ils avoient euë, fondée sur l'inégalité de leur nombre, par rapport à celuy de leurs Ennemis, & il fet rompa, le changement qu'il appercevoit, n'ayant point d'autre cause que la pensée venuë à Precy fort à propos de renforcer son Arrièregarde de quelques Cavaliers détachez des deux autres Corps. La fausse présupposition de Prosper fut suivie d'un ordre à contre-temps; & Prosper commanda à ses chevaux Legers d'escarmoucher. pendant qu'il examineroit de plus prês la contenance des Ennemis. Ses chevaux Legers obeirent d'autant plus volontiers, qu'ils étoient prévenus que les François fuiroient à la premiere charge, & laisseroient leur bagage au pouvoir de ceux qui les auroient attaquez; mais il trouverent une refistance tout à fait éloignée de leur attente. Precy s'étois mis à la tête de son Arriere-garde; & l'avoit tournée avec tant d'adrelle, qu'elle étoit devenue Avant-garde. Il fit plus de la moitié du chemin pour combattre la cavalerie Legere Italienne; & il la poussa si rudement, qu'il la renversa sur les Hommes d'Armes qui la soutenoient. D'Avalos frere puisné du Marquis de Pescaire, & pere du Marquis de Guast, dont on a parlé si diversement dans la vie de François Premier, s'étoit mis à la tête de ces Hommes d'Armes, & voulut en vain refister aux Fuiards qui venoient droit à luy. Ils le porterent par terre : Ils se firent voye au travers de ses Escadrons: Ils y communiquerent leur frayeur, & ils les obligerent comme eux à tourner le dos.

Les Fuiards de la cavalerie Legere & des Hommes d'Armes heurterent ensuite leur Avant-garde qui ne tint pas plus ferme, & s'ouvrit pour les laisser passer; & ils porterent le desordre dans le

Corps

1496.

DE CHARLES VIII, LIV. V. Corps de Bataille, en y cherchant un azile. Ferdinand qui le commandoit ne put ou ne crut pas devoir s'opposer au torrent. Il fut emporté par · la foule, & il contribua comme les autres à la déronte de son Arriere garde. Il auroit été défait sans resource & pris, si Precy eut scu ou vu ce que le hazard faisoit à son avantage; mais la poudre & le vent qui la poulloit de lon côté luy en déroberent la connoissance. Il étoit extraordinairement emporté de son naturel, & il ne s'étoit jusques-là moderé dans aucune rencontre ; cependant il le fut dans celle-cy, qui étoit la seule ou il auroit falu qu'il ne le fût pas, Il fit trop de reflexion sur le petit nombre des siens, en comparaison des Ennemis : 11 considera que leur Avant-garde dont il appercevoit feulement la confusion, n'étoit pas en cet état lans avoir beaucoup pauflé la fienne; & il conclut de là que c'étoit à dessein de l'attirer insensiblement auprés d'elle, & de l'éloigner tellement de ses autres Corps, qu'ils ne pullent la joindre, ni l'exempter d'être enveloppée. Il tourna bride là-dessus, & par un excez de précaucion, il s'abstint de vaincre entierement. Ferdinand cut ainfi le loifir d'arrêter & de raffurer les siens, & il n'osa pas neanmoins poursuivre les François au delà, afin de ne pas tomber dans un inconvenient semblable à celui qu'il ne venoit d'éviter, que par la faute de les Ennemis. Il attendit que le terme accordé pour la retraite de Montpensier fût expiré: mais Montpenfier qui n'avoit traitté que pour recouvrer les provisions qui luy manquoient, & pour allonger la relistance, se dispensa de tenir parole sur Jes deux victoires, que selon lui, Precy avoit remportées, quoy que les Italiens n'en convinsfent pas. Il reconnut de les propres yeux les Quartiers les plus mal gardez de la Tranchée

426

qui environnoit le Château-neuf par dehors; & il prit pour en forcer un ses mesures avec les François, qui n'étoient pas absolument necesfaires pour garder les Postes qu'ils tenoient encore dans Naples. Il les disposa tous sur une
Ligne: Il donna avec toute l'impétuosité dont on
est capable, quand on est resolu de passer sur le
ventre des Assiegeans, ou de mourir. Il se sit voye
sans perdre plus de quinze ou vingt Soldats: Il se
retira du côté de Saint Severin que les Ennemis
avoient recouvré: Il le reprit sur eux: Il s'élargit
aux environs, & il s'y maintint malgré les forces
que Ferdinand avoit détachées pour l'accabler:
Mais c'étoit-là differer son malheur, & non pas
l'évirer.

Ferdinand prit la conduite de Montpensier pour une rupture incontestable de la capitulation qu'il lui avoit accordée : Il voulut s'en venger sur les cinq Orages que ce Prince lui avoit donnez. & il les fit avertir de se preparer à la mort. les avoit choisis entre les plus considerables de la Nobleste Françoise; & Montpensier s'en étoit privé avec d'autant plus de chagrin, qu'il n'avoit point d'Officiers de Guerre plus intelligens pour le Conseil, ni plus déterminez pour l'execution que ceux-là. Ils n'avoient pas moins charmé la Cour de Ferdinand par leurs civilitez, depuis qu'on les avoit laislez en liberté sur leur parole, qu'ils l'avoient autrefois étonnée par leur valeur, & ce fut-là ce qui contribua le plus a leur fauver la vie. Le Conseil de Ferdinand, quoy que persuadé qu'il les pouvoit condamner à la mort, sans violer le Droit des Gens, & que ce Prince témoignat de la passion de les voir sur l'échassaut, agit plus lentement à leur égard qu'il n'avoit accourumé. Il fonda son délay sur ce qu'il étoit question de répandre le sang de cinq Seigneurs innocens,

DE CHARLES VIII. LIV. V. 427 innocens, les plus illustres chacun de sa Provin- 1496. ce, qui étoient Yves d'Alegre pour la Province d'Auvergne, la Marc pour celle de Champagne, la Chapelle pour celle d'Anjou, Roqueberrin pour celle de Bourgogne & Genlis pour celle de Picardie. Il exagera leur malheur; & il montra que d'un côté il seroit inutile de leur trancher la tête, puisque cet exemple ne détourneroit pas les autres François de servir d'Otages quand il plairoit à leurs Officiers; & d'un autre côté on établiroit la mauvaile guerre entre les François & les Italiens, puisqu'il étoit certain que Montrensier n'auroit pas plutôt appris le supplice des Otages, qu'il égorgeroit toutes les personnes de qualité qui tomberoient entre ses mains. D'où il s'ensuivroit qu'il n'y en auroit

point dans le parti de Ferdinand dont la vie fût

affurée. Ferdinand ne se seroit pas neanmoins laissé fléchir, s'il ne lui fût en même temps furvenu deux affaires domestiques dont la moindre étoit plus que luffilante pour l'occuper tout entier, & pour le détourner par consequent de penser à ses Otages. Son Ayeul paternel avoit épousé en secondes nopces la lœur du Roy Catholique, & en avoit une fille agée seulement de douze ans : Elle étoit ainsi tante de Ferdinand; mais le Pape & les Princes d'Italie vouloient qu'elle époulat son neveu pour deux raisons : l'une qu'il n'y avoit point alors d'autre parti convenable pour elle: l'autre que le Roy Catholique en seroit d'autant plus obligé de ceder à la Branche de Naples les prétentions qu'il avoit sur cette Couronne, & de la maintenir contre les François. Le seul obstacle qui s'y rencontroit, venoit de l'honnêteté publique, blessée en ce que le mariage assujertiroit au neveu la tante qui par droit de nature de-

1496. voit aveir le neven pour fojet ; main les lealiene melacere bien croise que le Pape pouvoir en difpenier; & que les rations qu'il en avoir, étoient plus que luthianes, que qu'elles ne fulfent fondées one fur la heine des Jealiens pour les François, & înr l'importance de maintenir înt le Trône de Naples la Branche Bâtarde d'Arragon. Alphonie pere de Ferdinand en apprir la nouvelle dans le Monastere de Meiline où il ésoit, & demanda qu'on le laiflat retourner à Naples. Sou intention, aurant que l'on en peut juger par les apparences, n'étoit que de jouir de l'agrés. ble spectacle que lui fourniroit l'inconstance de ses anciens sujets, & de Voir que la mauvais conduite des François avoit fait regretter son Régne, mais on ne le crut pas sur la parole, & l'ambition l'emporta cette fois sur les inclinations de la nature, les plus fortes & les mieux chkivées.

Ferdinand qui avoit juiques-là vécu dans une foirnistion avengle pour son pere, aprehenda em'il ne lui prît envie, lorsqu'il seroit à Naples, de reprendre l'autorité souveraine qu'il n'avoit quittée que par délespoir de la conserver, ou faute de courage. Il y auroit eu en ce cas entre les Arragennois de la division dont les François culsent profité, & il étoit plus sur de la prévenir que de se promettre de l'appaisser après qu'elle seroit formée. Ferdinand prit ce party: Il eslava de détourner son pere de venir à son mariage : & il lui retrancha par le secretMinistere des Espagnols les moyens d'exécuter son dessein; luppos qu'il y persistat nonobstant toutes les remontrances qui lui servient faites au contraire. Il y avoit bien en cela quelque chose contre la piété, & mêmes contre la Religion; mais ils n'y avoit rien qui choquat la politique moderne que les

1406

DE CHARLES VIII. LIV. V. 429 Roys Catholiques introduisoient dans le monde Chretien, & fi Ferdinand en fut demeure là, il n'auroit passé que pour mauvais fils & pour Prince interellé. Mais il ajoura la mocquerie à l'injure; & comme si ce n'eut pas été mortifier asséz Alphonse que de lui interdire le retour dans sa partie, son fils lui écrivit en propres termes qu'il ne revint pas fi-tôt à Naples, de crainte que les François ne le contraignissent de s'enfuir une leconde fois avec autant de précipitation & de honte que la premiere. On n'a pas scu si Alphonse prit trop à cœur ce refus & la maniere donc on le faisoit, ou s'il avoit comme les Suisses la maladie du pais : mais il est constant qu'il mourue peu de temps après à Messine ; & que l'éloge le moins suspect qu'on lui sit, fut que jamais Prince n'avoit donné de si belles esperances dans sa jeunesle, & n'y avoit si mal répondu dans un âge plus avancé. Ferdinand ne garda pas long temps le sceptre qu'il avoit si peur de perdre, & Dieu le punit par une autre voye que celle des François. Il ne vouloit plus de ceux-ci pour instruments de sa vengeance, & il s'en étoit assez expliqué en ne permettant pas qu'ils tiraffent aucun autre fruit de la victoire de Fornouë que celuy de s'en retourner impunément dans leur Pais. Il ne s'en voulurent pas neanmoins contenter; & Charles Huit ne se souvenant plus des prédictions de Savonarolle, crut arriver dans le Piemont affez a temps pour faire lever le siege que Galeas de Saint Severin, General de L'Armée de Louis Sforce, avoit mis devant Novarre. Il y trouva même d'abord plus de facilité qu'il ne pensoit, puisque les Italiens ne s'opposerent pas à la jonction de ses Troupes avec celles du Duc d'Orleans.

L'Armée Françoise devint ainsi considerable en arrivant dans Ast, & le sut bien-tôt davantage par £496.

le grand renfort de Cavalerie qu'elle reçut pen de jours aprês. Il ne lui manquoit que de l'Infanterie pour être en état de tout entreprendre; & Charles Huit envoya lever dix mille Suisses. L'argent qui fut donné aux Officiers de cette Nation ne suffisoit pas pour cela: cependant ils enrôllerent vingt mille Soldats au lieu de dix; & la raison n'en fût pas tant attribuée à leur adresse, qu'à la disposition qu'ils trouverent dans les Cantons. Les Suisses qui revenoient de Naple, étoient tous chargez de butin ; & leurs Compatriotes en étant avertis, crurent qu'il ne faloit pour s'enrichir que servir la France. Il y eut là dessus un si general concours du peuple aux logis des Commissaires, que s'ils eussent enrôlle tous ceux qui se presenterent, la Suisse auroit été déserre. Le Piedmont étoit aussi favorable aux François que s'ils en eussent été les propriétaires, parce que la mere & la tutrice du jeune Duc de Savoye, Princesse de la Maison de Montferrat, n'étoit pas moins attachée à Charles Huit, que s'il eut été son fils. Elle l'avoit reçu dans Turin; & quand Louis Sforce s'étoit formalifé du long séjour de sa Majesté dans cette Ville, la Duchesse Douairiere s'en étoit excusée sur l'incivilité qu'il y auroit euë à l'en chasser, & sur la crainte d'irriter à contre-temps un si puissant voifin. Elle avoit ajoûté que les Troupes de Louis Sforce auroient été reçues de même dans le Piedmont, si elles eussent été en la place des Françoises, & le hazard avoit rendu ces défaites plus vray-semblables; car Charles Huit passant par la Ville de Quiers, étoit devenu amoureux d'une tres-belle Dame, nommée Anne Sorelly. Le bruit s'étoit répandu dans la Lombardie que cette nouvelle inclination étoit la seule cause qui retenoit Sa Majesté dans Turin plus long-

DE CHARLES VIII. Liv. V. 431 long-temps qu'il n'eût été necessaire pour le bien

de ses affaires. Et de fait elle alloit presque tous les jours à Quiers, & elle ne témoignoit plus d'empressement de repasser les Alpes. Sa passion pour Anne Sorelly étoit veritable; mais elle ne servoit que de pretexte pour couvrir un plus important dessein La Ville de Verceil étoit située entre celles de Turin & de Novarre, & les François en avoient besoin pour secourir la derniere de ces Places. Ils la demandoient à la Duchesse de Savoye pour cet effet, & la Duchesse vouloit bien la prêter; mais elle vouloit paroître y avoir été contrainte. Verceil avoit autrefois été du Duché de Milan; & les douze Viscontis l'avoient possedée succeffivement sous ce titre. Philippe Marie Visconty dernier des douze se trouvant engagé dans une tres-facheuse Guerre contre les Républiques de Venise & de Florence, & n'olant mettre de nouvelles impositions sus ses sujets, de crainte qu'ils ne se revoltaffent, avoit eu recours à Amedée Huit, Duc de Savoye: Il l'avoit prié de lui prêter de l'argent; & pour l'y disposer, lui avoit exaggeré le danger où le Piedmont seroit exposé, si les deux Républiques que l'on vient de nommer partageoient entre elles le Duché de

Milan. Amedée, Prince le plus adroit de son temps, n'avoit pas perdu l'occasion de profiter de l'indigence de son voisin. Il avoit feint de ne pouvoir prêter à Philippe Marie, sans irriter les Venitiens & les Florentins, contre lesquels son argent seroit employé : Il avoit parlé de vente , & propolé la Ville de Verceil, parce que c'étoit celle du Duché de Milan qui se trouvoit le plus à sa bien-seance. Il avoit assez compris que la somme de 20000, écus seulement qu'on lui deman1496.

doit n'avoit point de proportion avec Verceil: Que cetté Ville valloit davantage sans comparaifon ; & que si le premier Duc de Milan qui voudroit rentrer dans la Place si elle étoit alienée le pourroit aisément, puisqu'il n'autoit qu'à prouver qu'il y auroit eu lésion de plus de la moitié du juste prix, Il auroit mieux vallu n'avoir pas fait l'acquisition de Verceil que d'en être évince de cette forte; & pour éviter cet inconvenient, Amedée ent recours à la même subtilité de Jurisprudence qui avoit été employée dans l'achat du Comté d'Avignon. On infera dans le Contract d'acquisition qui en sut dressé, qu'en cas que Verceil valut plus que les vingt mille écus dont on convenoit pour sa vente, le Duc de Milan donnoit le furplus au Duc de Savoye en la meilleure forme qui fût alors en ulage. Les Ducs de Milan étoient bien faiteurs de ceux de Savoye, &c la Duchesse qui reconnoissoit Louis Sforce en cette qualité, fur tout depuis qu'il avoit reçu l'investiture de l'Empereur, auroit été blamée dans l'administration de sa tuerlle, si elle l'eut noircie d'une extrême ingratitude, en prétant la Ville qu'elle tenoit de la liberalité d'un Duc de Milan pour servir de Place d'Armes contre un de ses Successeurs. Elle attendit donc que l'Armée Francoile fut entierement assemblée, & qu'elle eut approché de Verceil, pour faire dire à Louis Sforce qu'elle le prioit de camper avec les siens à une lieue de distance de cette Ville, afin de la secourir en cas que les François l'attaquassent, ou qu'autrement il ne trouvât pas mauvais que pour la preserver du pillage; & pour en conserver la proprieté, on leur en accordat la possession pour quelques jours.

Louis Sforce fut d'autant plus furpris de ce compliment, qu'il lui sembloit honteux qu'une sem-

1496

DE CHARLES VIII. LIV. V. 433 me usar contre lui de ses propres ruses ; mais il eut beau tourner de tous les côtez imaginables l'affaire qu'on lui proposoit, il n'en trouva point de lustifant pour empêcher la Duchesse d'accomplir son deslein ; parce que s'il ne levoit pas le fiege de Novarre, il ne mettroit point aflez à couvert Verceil qui couroit risque, & s'il le levoit, Novarre seroit dégagée. Il ne fit dont point de réponse positive; & la Duchesse prenant son filence pour un consentement tacite, qu'elle fit, comme elle jugeroit à propos, introduisit Charles Hair dans Verceil. Les yeux de coure l'Europe furent alors rournez sur Novarre; & l'on en attendit l'évenement avec la même impatience où l'on avoit été fix mois auparavant, pour ce qui arriveroit au Royaume de Naples. Il y avoit à peu pres dans les lignes des Assigeans aurant de Soldats qu'il y en avoit eu pour les Confederez à Fornoue, c'est à dire, cinquante mille Maîtres, & les Valets étoient encore en plus grand nombre: Ils étoient avantageusement retranchez : rien ne leur manquoit; & fi les Officiers y subsistoient dans le luxe, les simples Soldats n'avoient point occasion de leur porter envie, pursqu'ils vivoient eux-mêmes dans l'abondance.

L'invention dont on s'étoit servi pour animer les Confederez à mieux combattre qu'ils navoient fait à Fornoue, merrie d'être remarquée. Les Veniciens avoient été ménagers de rout temps; & si Louis Sforce ne les surpassion en cette qualité, il les égaloit au moins. Cependant ils étoient devenus liberaux, dans la seule veue d'empêcher les François de s'établit dans le Duché de Milan. Ils avoient donné des chaînes d'or au petit nombre de ceux qui avoient donné des marques de leur courage à Fornoue; & ils avoient encore

MICHX

1496.

mieux traitté ceux qui étoient morts sur le Champ de Baraille, parce qu'il y avoit moins lieu de douter de leur valeur & de leur fidelité. Ils avoient eu soin de leurs obseques, & mêmes de leurs affaires domestiques. Ils avoient donné des pensions à leurs veuves & à leurs enfans ; & ils leur avoient accordé des exemptions & d'autres priveleges capables de les distinguer, sans leur attirer l'envie de leurs compatriotes. Enfin la précaution des Confederez étoit allée julqu'à faire agir le Pape beaucoup au delà de son pouvoir, sans considerer que cette tantative n'étoit permise que dans les cas où l'on étoit asseuré de l'évenement; & que hors de là on devoit en craindre plus de mal, qu'esperer de bien. Toutes les Relations de ce temps-là conviennent qu'on dénonça à Charles Huit dans Turin de la part du Saint Siege, qu'il sortit dans dix jours de l'Italie, & qu'il en retirat les Troupes : s'il desobeilloit, on menaçoit de l'excommunier, & par un usage tout nouveau l'on anticipoit la procedure, en cirant Sa Majesté à Rome,

• Dans les Actes d'Alexandre VI.

Le Conseil de Charles Huit ne s'amusa point à montrer que les Rois de France n'étoient point sujets aux foudres du Vatican. Il ne prit pas serieusement l'affaire; & il ne répondit au Pape que par cette raillerie également fine & piquante, que Charles Huit s'étonnoit de son inconstance, & de ce qu'il l'appelloit presentement à Rome, quoy qu'il n'y eut pas deux mois que Sa Majesté ayant repassé par cette Ville pour lui rendre ses respects, il avoit mieux aime fuir que de les recevoir: Qu'elle obeiroit pourtant; & qu'elle se feroit un chemin pour aller à Rome; mais qu'elle prioit le Pape de l'y attendre de pied terme, & de ne pas lui donner la peine de le chercher de Province en Province & de Ville en Ville, comme il

DE CHARLES VIII. Liv. V. 415 il avoit deja fait. Cette repartie étoit fiere, & il 1496. faloit la soutenir. Charles Huit ne le pouvoit sans argent, & il n'en avoit plus ; celui qu'il avoit touché de France ayant été consumé dans les nouvelles levées, pour dégager Novarre, Il étoit pourtant necessaire d'en trouver, parce que sans cela la raillerie rejailliroit sur ceux qui en avoient été les auteurs ; & la troisième entrée de Charles Huit dans Rome, ne seroit pas si facile que l'avoient été les deux precedentes. Il n'y avoit aucune esperance d'en tirer que des Florentins, encore n'étoit elle pas trop bien fondée. Ce Peuple le plus rafiné d'Italie s'étoit lassé des amusemens dont on uloit à lon égard, & n'avoit presque plus que par Lien-sceance des Députez auprês du Roy. Il avoit recommence la Guerre à ceux de Pife; & quoy qu'il eûr d'abord distingué entre les prisonniers qu'il faisoit, les Pisans qu'il prétendoit être les lujets, d'avec les Troupes Françoiles qui les défendojent en qualité d'auxiliaires, & qu'il eur accordé aux Soldats qu'il prenoit de celle ci la vie qu il refusoit aux autres, sa moderation n'avoit

Il avoit confondu les François avec les Pisans lorsqu'il étoit entré l'épée à la main dans Petra Sacco, & il les avoit tous tuez. La nouvelle en étoit venuë à l'Armée Françoile, & lui avoit donné tant de chagrin, que fi elle n'eut été engagée d'honneur à lecourir Novatre, elle autoit demandé qu'on la remenat delà l'Appennin. L'injure qu'elle avoit receuë des Florentins en la personne de ses Compagnous égorgez contre le Droit des Gens, la touchoit d'autaut plus, qu'elle avoit moins d'estime pour leurs Meurtriers, Mais la necessité n'est pas moins puissante à la guerre. qu'ailleurs; & l'on eur à peine cesse de quereller les Députez de Florence, que l'on changea

pas été de longue durée.

de

de langage & de maniere d'agir à leur égard. On les cajolla: On promit de leur rendre la Ville & l'Etat de Pize; & fur tout on n'oublia pas de leur insinuer qu'une telle grace ne leur coûteroit que cent mille écus. Les Députez des Florentins avoient rouvoir d'accorder cette fomme, à condition que l'on ne differat pas la restitution de la Citadelle de Pife, & ils rentrerent là deflus en negociation avec le Cardinal Briconnet & avec le Garde des Sceaux Gannay. Le Traitté fut conclu en une aprêdinée, & l'on convint que la République fourniroit presentement à Charles Huit trente mille écus, & foixante dix mille à Montpensier. Qu'elle donneroit six de ses principaux Citoyens pour Orages de sa promptitude à executer ce qu'elle promettoit: Que Charles Huit de son côté feroit incessamment restituer à la République toutes ses Places, excepté Serezane & Petra-fancta, qui feroient renduës à la République de Gennes, suppolé qu'elle retournat dans deux ans sous la Menarchie Françoise; & si elle n'y étoit réunie dans ce terme volontairement, ou par la force des armes, les deux Places que l'on vient de nommer feroient rendués aux Florentins, pour faire desormais partie de leur République, sans que la France eût occasion ou pretexte de les en détacher: Que la République de Florence envoyeroit présentement deux cent cinquante Lances entretenues à ses dépens au secours de Montpensier; & que si elles ne pouvoient passer, on les occuperoit à faire diversion dans l'Etat de Pife, afin qu'elles y retinssent les Troupes de Vitelly, & les empêchassent de renforcer l'Armée de Ferdinand : Que cette République donneroit aux François le pasfage libre fur fes Terres en payant; & qu'on donneroit des Otages de part & d'autre. Mais cer accommodement ne soulageoit point Novarre,

DE CHARLES VIII. LIV. V. qui le trouvoit si pressée de la famine; qu'il y a- 1496.

voit plus d'un fiecle qu'aucune Ville d'Italie n'en eur enduré de si grande. On y mangeoit les Rats & les autres choles qui ne sont pas destinées à la nourriture des hommes, & neanmoins personne ne s'en plaignoit, parce que d'un côté la Garnison étoit fidele au Duc d'Orleans jusqu'à vouloir perir gayement pour lui; & d'un autre côté la Bourgeoisse apprehendoit avec raison le genie impla-

cable de Louis Sforce.

Le Duc d'Orleans s'étoit enfermé dans Novarre sur la présupposition que l'on se mettroit bien plus en peine de secourir la Place, quand on sçautoit que sa Personne y seroit engagée, que si on apprenoit qu'il en fût forti. Cette raison n'étoit pas si forte qu'elle paroissoit; & Comines qui en penetroit le défaut, & ne l'osoit pourrant écrire au Duc d'Orleans, de crainte que l'on n'interceptat ses Lettres une autre fois ; & que la seconde punition ne fût pire que la premiere, le contenta de lui mander que puisque Novarre n'étoit pas encore si serré, que les Assiegez n'eussent une issue libre du côté de Burgaro, il ne manquât pas de se délivrer par là de toutes les bouches inutiles, & que le Duc d'Orleans vint luy même à la Cour solliciter que l'on hâtât le secours qui lui avoit été promis; parce que dans cette affaire qui demandoit un prompte expedition, sa presence auroit incomparablement plus d'effet que celle de ses Ministres. † Le Duc d'Orleans avoit beau- les Let-coup de déserence pour Comines, & il le tenoit tres de pour le plus habile de ses amis ; mais il avoit déja Comines envoyé à la Cour de France Georges d'Amboise Archevêque de Rouen , qui s'étoit si bien infinué dans fon esprit, qu'il le gouverna seul tant qu'il vé cut. Ce Prélat à qui rien ne manquoit de ce qu'il faut pour les grands Ministres ,qu'un peu de bon-

MCUI

heur & de défiance pour les personnes avec lesquelles il avoit à traitter, voyant le Cardinal Briconnet seul favory, ne s'adressa qu'à lui, & ne communiqua rien de ce qu'il négocioit à Comines, foit qu'il ne crut pas en avoir besoin, ou qu'il eur de la jalousie pour lui, Le Cardinal Briconner avoit des enfans à pourvoir; & l'Archevêque de Rouen avoir penetré que sa plus violente passion étoit de leur procurer de riches établissemens. Charles Huit lui avoit donné pouvoir de promettre ce qu'il jugeroit à propos; & il y avoit d'autant moins de rilque pour le Duc d'Orleans à promettre les plus beaux Fiefs du Duché de Milan. qu'il ne seroit obligé de tenir parole qu'après qu'il en seroit possesseur. Louis Sforce les avoit donnez à trois freres de la Maison de Saint Severin, & les avoit liez de forte à ses interêts, que l'on étoit comme certain de les voir perir avec lui. Le plus confiderable de ces Fiefs étoit de dix mille écus de rente; & l'Archevêque de Rouen s'engagea par écrit à le faire donner à celui des jeunes Briconnets que le Cardinal presenteroit, pourveu que Novarre tut dégagé. Le Cardinal fut d'autant plus touché de cet offre, qu'il étoit persuadé qu'il ne tiendroit qu'à lui, qu'on ne l'exécutât. Il promit reciproquement d'employer tout son credit pour le mouvement de l'Armée Franço le vers les lignes des Affiégeans; & l'Archevêque de Rouen quine fe voyoit plus traverlé par aucun Favory, ne doutant pas qu'il n'obtent ce qu'il demanderoit fortement, avertit le Duc d'Orleans de ne pas suivre l'avis de Comines: de demeuter dans Novarre, afin de raflurer la Bourgeoisse & la Garnison de la Place contre le grand nombre des Affiegeans : de ne par donner par fon éloignement aux Bourgeois de cette Ville la mortification qui leur seroit La moins supportable, pursque cela n'étoit pas absolnDE CHARLES VIII. Liv. V. 439 absolument necessaire: Que l'Armée Françoise recevroit dans peu de jours le renfort qu'elle attendoit de la Suisse, & marcheroit aussi tôrvers Novarre qu'elle devoit attaquer; & que de la maniere dont elle avoit accoûtumé d'agir en cette sorte d'entreprises, il n'y auroit d'exercice pour elle que durant une heure au plus. Mais il y a peu de Favoris qui ne présument trop de leur credit

lorfqu'ils n'ont plus de Competiteur.

Charles Huit aimoit à la verité le Cardinal Briconnet, & venoit de lui en donner des marques, en l'élevant à la premiere dignité; mais Sa Majelle s'étoit repentie d'avoir suivy l'avis du Senéchal de Beaucaire préferablement au reste de son Confeil, pour ce qui regardoit l'expedition de Naples, & elle ne vouloit plus commettre de semblables fautes. Si le Duc d'Orleans fût venu à la Cour, la presence & ses sollicitations euslent poussé les Conseillers d'Etat à le favoriler ; mais ce Duc n'étoit point alors assez consideré pour avoir lieu d'esperer que ses Envoyez & ses lettres suppleassent à son absence. Il n'étoit plus Successeur présomptif de la Couronne; & le Roy avoit un Dauphin agé de prês de quatre ans ; Prince de la plus belle esperance que l'on eut veu depuis long-temps. Ainsi le plus grand nombre des Conseillers d'Erat ne regardant plus le Duc d'Orleans avec les mêmes yeux qu'auparavant fut contre lui, & se fonda sur des railons qui ne pouvoient être plus apparentes. Elles confistoient en ce que la sacrée Personne du Roy ne devoit êrre hazardée que dans les rencontres où il s'agissoit directement de la Monarchie, & non pas dans celle cy, qui ne regardois que les interêts particuliers du premier Prince du sang, qui n'avoit point d'enfans, & de qui la lœur unique étant mariée dans la Maison de Navarre, y porteroit le Duché de Milan,

1496.

440

1496. Milan, quoy qu'il cût été acquis aux dépens de la France. Que Charles Huit n'étoit pas d'humeur à souffrir que son Armée attaquat les Assiegeans. fans se mettre à sa tête; & qu'ainsi ce seroit peine perdue que de travailler à l'en dissuader : Que les Ennemis étoient si avantageulement retranthez, qu'il y auroit de la témerité à s'ingerer de les emporter; & qu'à juger sainement des forces qui seroient employées contre eux, elles consistoient en Cavalerie, qui n'étoit bonne qu'en pleine Campagne, & en Infanterie dont les trois quarts étoient Suilles, qui dans les engagemens qu'ils avoient pris avec la France avoient toujours excepté les Sieges, & par consequent les atraques des Lignes: Que cette Nation vaillante à la verité; mais brutale, étoit devenue la plus forte dans l'Armée Françoise, à cause que la pluspart des Sujets de Charles Huit qui l'avoient accompagné jusques-la, ne s'y trouvoient plus; & que ce vuide venoit de trois causes. La premiere étoit les maladies qui en avoient obligé plusieurs à se faire porter hors du Camp La seconde le défaut d'argent; & la dernière le desit dont les plus sensibles avoient été touchez de revoir leur familles: ce n'est pas qu'il n'en fût venu d'autres en leurs places, & que la jeune Noblesse, jalouse de la gloire que ceux de son rang avoient acquile en combattant à Fornouë, ne fut accouruë pour avoir sa part de l'honneur & du danger qu'elle concevoit dans l'attaque des Ennemis devant Novarre; mais outre que le nombre n'en étoit pas si grand que celui des absens, il étoit arrivé aux Gentils hommes François nouvellement venus un inconvenient affez ordinaire en de semblables rencontres; c'est à dire que l'agitation & le changement de vie & de climat leur avoit causé des maladies dont les moins robustes étoient morts ; aussi-bien que leur Chef Fran-COIS

1496.

DE CHARLES VIII. LIV. V. 441 cois de Bourbon, Comte de Vendôme, Prince du Sang; & les autres étoient assez incommodez pour se trouver tout à fait hors de service. Tout l'argent que l'on avoit pu recouvrer étoit dépensé; & il n'y en avoir plus dans les coffres de Charles Huit; pour le distribuer aux Soldats mercenaires en qualité de present après la victoire, supposé qu'on la remportat, ou pour retenir sous les Enseignes de France ceux qui seroient restez, en cas que l'on eût du pire. Qu'en l'un ou l'autre de ces évenemens il étoit à craindre que les Soldats Suisses ne se saissilent de la sacrée Personne de Sa Majesté; & qu'ils ne la livrassent aux Italiens, pour la somme qu'ils prétendoient leur être duc.

Cette apprehension étoit bien fondée; car encore qu'on n'eût point attaqué les lignes, & que par consequent on ne se fut pas exposé au double hazard dont on vient de parler, les Suisses ne laisserent pas d'arrêter les Officiers François qui les avoient eurôllez, & ceux qu'on leur avoit donné, jusqu'à l'entier payement de leurs montres. L'avis le moins conforme à l'inclination des Francois, l'emporta de cette forte fur celui qui leur étoit le plus opposé, & il fut resolu qu'ils ne se mertroient point en devoir de secourir Novarre. On doit pourrant ce témoignage au Cardinal Briconnet, qu'encore qu'il se vît presque seul du sentiment d'attaquer les lignes des Confederez, il ne s'en obstina pas moins à le défendre, & il l'appuya sur des raisonnemens ausquels ceux de l'avis contraire ne purent répondre. Il soutint que la contenance de l'Armée Françoile, & l'emprelsement extraordinaire avec lequel elle demandoir qu'on la menat aux Ennemis, étoient les marques les plus certaines de vaincre qu'elle pouvoir donner. Que fi les Confederez étoient les plas forts en cordinous. 442

nombre, ils ne l'étoient ni en experience ni en courage; & que le bonheur du Roy étoit si grand, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il l'abandonnât devant Novarre aprês l'avoir fait triompher des mêmes Ennemis à Fornoue : Qu'il s'agissoit presentement de recuëillir le fruit de l'expedition de Naples en punissant Louis Slorce, qui seul avoit formé les obstacles qu'on y avoit trouvez; & que comme la plus grande faute que l'on avoit faire, étoit celle de s'avancer jusqu'au centre, & même jusqu'à l'extremité de l'Italie; & de la travarler tout entiere sans s'être auparavant assuré du Duché de Milan, qui en étoit l'entrée à l'égard des Trançois, il s'agissoit alors de la reparer d'une maniere qui ne laissat plus lieu de revoquer en doute leur prudence: Que l'occasion y étoit si propre, que s'ils manquoient de s'en prévaloir, ils leroient éternellement blamez : Que toutes les Tronpes restées à la Ligue étoient devant Novarre; & qu'apres qu'elle les auroit perdues, il lui seroit impossible d'en lever d'autres. Qu'ainsi Charles Huit en sauvant Novarre recouvreroit toute l'Italie, & rétabliroit les affaires presque entierement ruinées dans le Royaume de Naples. Au lieu qu'en s'abstenant de passer une seconde fois sur le ventre de ses Ennemis, il laisseroit refroidir l'ardeur de ses Soldats, & perdroit sa reputation. Qu'enfin Montpensier & les sept mille Gentils-hommes François qui se trouvoient en un extrême danger dans les Provinces du Labour & de l'Abruzze, ne pouvoient deformais être fauvez par aucune autre voye que celle-là; & qu'il y alloit de l'honneur de la France de ne pas souffrir que tant de vaillans hommes qui s'étoient volontairement expolez pour la querelle, fussent abandonnez à la discretion de leurs Ennemis.

Guichardin dit que ce fut Louis de la Trimouille

qui

1496.

DE CHARLES VIII. LIV. V. qui ouvrit l'avis du Cardinal Briconnet; mais il n'est pas mal-aise de voir ce qui peut avoir obligé cet Historien à s'écarter de la verité dans cette circonstance. Ce qu'il aimoit le plus de son Hi-Stoire étoit les harangues; & il en avoit composé deux excellentes: L'une pour persuader; & l'autre pour dissuader l'insulte des retranchemens devant Novarre. Il les faloit attribuer à deux hommes qui eussent de la proportion avec les paroles qu'on leur mettroit en bouche; & le Prince d'Orange convenoit affez à la seconde harangue; c'étoit un vieux Capitaine, prudent & long temps exercé dans la bonne & dans la mauvaise fortune. qui s'étoir en effet déclaré pour le sentiment de ne pas attaquer les Assiegeans, Mais le Cardinal Briconnet n'étoit pas un personnage propre à inspirer l'action la plus hardie de la Guerre, qui est celle d'emporter des retranchemens desfendus par un plus grand nombre de Soldars, qu'il n'y a d'agrefleurs. Son genie & son éducation n'y étoient pas conformes, & Guichardin s'en apperceut fi bien qu'il aima mieux feindre que la Trimouille cut été d'avis d'attaquer les lignes, quoyqu'il fuc convaincu du contraire, que de choquer la bienseance; parce que peu de gens sçavoient qu'elle avoit été l'opinion de la Trimouille : au lieu que si Guichardin eut attribué sa premiere harangue au Cardinal Briconner, autant de gens l'auroient soupçonné de fansleté, qu'il eut eu de Lecteurs.

 lecourir Novarre; & l'on fit courir le bruit dans le Camp que l'on combattroit austi-tôt que les nouveaux venus se seroient reposez; & que l'on auroit affez fatigué les Affiegeans par de frequentes escarmouches. La Palice & quelques autres essayerent de jetter des munitions dans la Place à la faveur des fausses & des veritables alarmes. Ils donnerent en divers lieux des retranchemens des Ennemis, mais aucune ne réuffit; & les Italiens au contraire emporterent sur le Duc d'Orleans le Convent des Cordeliers, & le Fauxbourg de Saint Nazaire. L'importance de ces deux prifes confistoit en ce qu'elles rendoient aux Affiegez leurs Fauxbourgs inutiles: Et de fait le Duc d'Orleans n'en tirant plus d'avantage, & desesperant de les garder, y mit le feu. Il failoit exactement chaque nuit, austi bien que tous les jours, la ronde des murailles, & il ne negligeoit aucune fonction d'Officier, ni de simple Soldat. Sa constitution n'étoit point affez vigoureuse pour resister à de si penibles travaux; & il y auroit succombé, si Dieu qui le destinoit pour régner à son tour, ne l'eût dégagé par une autre avanture que celle qu'il

avoit préveuë.

La Marquise de Montserrat mourut, & laissa vacante la Tutelle & l'Administration de l'Etat du jeune Paleologue son sils, Les Etats du Païs s'assemblerent à Casal pour choisir entre deux prétendans, celui qui lui succederoit. C'étoient le Marquis de Salusses & le celebre Constantin-Cominat, tous deux parents du Mineur, & tous deux capables de sa Tutelle & du Gouvernement de son Etat Il étoit à craindre que leur contestation ne dégenerat en guerre civile; & la France n'avoit pas plus d'interêt d'appuyer l'un que l'autre, puisqu'ils s'étoient tous deux déclarez pour elle: Que Cominat avoit levé une partie des

1496

DE CHARLES VIII. Liv. V. 445 des Troupes qu'elle avoit employées à l'expedition de Gennes, & que les Marquis de alusses le trouvoit actuellement enfermé dans Novarre avec le Duc d'Orleans: Mais l'obligation finguliere de Charles Huit à la desfunte Marquise de Montferrat, qui lui avoit presté ses pierreries pour les engager, & la reconnoissance qu'il y avoit lieu de témoigner, en preservant le Montserrat de la guerre dont il étoit menacé, furent les motifs qui déterminerent Sa Maj. à choisir Comines pour son Ambassadeur Extraordinaire à Gasal, où il eut ordre de tenir la main, afin que les Etats procedassent dans les formes à l'élection de leur Gouverneur & du Tuteur de leur jeune Souverain. Ce n'est pas que Charles Huit en eut le droit, ou qu'il le prétendit; mais les Montferrains étoient alors si dévouez à la France, & d'ailleurs ils avoient tant besoin qu'elle les garentir de l'usurpation de Louis Sforce, qu'il y avoit lieu de juger qu'ils donneroient à Comines autant d'autorité dans leur Afsemblée, que s'ils eussent été Sujets du Roy son Maître. Et de fait l'évenement justifia que l'on n'avoit pas trop présumé du credit de Charles Huit; car Comines n'eut pas plutôt montré ses Lettres de Créance, qu'il fut introduit dans les Erats assemblez: Il y agit en homme d'honneur, & il n'eut d'égard que pour la justice. On avoit cru, à cause de son ancienne liaison avec le Duc d'Orleans, qu'il favoriseroit sous main le Marquis de Salusses, & que la Cour de France y trouveroit d'autant moins à redire, que ce Marquis étant Feudataire du Dauphiné, elle seroit plus assurée de retenir le Montserrat dans son parti tant qu'il en seroit Gouverneur, que fi l'Administration passoit à Cominat, qui n'avoit point d'autre union avec Charles Huit que celle de l'amitié. Cependant Comines fit réficzion

flexion que le Marquis de Salusses avoit des prétentions sur le Montserrat; & que si on l'en rendoit le maltre, sous presente de la Tutelle, il le retiendroit en esset s'il étoit méchant, ou il seroit au moins tenté de le retenir s'il étoit homme de bien. Il n'y avoit pas d'apparence de l'exposer à cela; & il y en avoit encore moins de hazarder l'Etat du jeune Marquis de Montserrat. Ainsi Comines se déclara pour Cominat, & les Etats suivirent son avis.

Les Princes d'Italie attachez au fiége de Novarre avoient en même temps député vers le jeune Marquis de Montferrat, pour lui témoigner leurs condoleances fur la mort de sa mere Comines connoissoit ceux que la République de Venise avoit depêchez : Il les vifita lous pretexte de bien-lceance; & il lear apprit que lorfqu'il étoit parti de Venife, le Senat lui avoit témoigné d'agréer qu'il le mélât de l'accommodement entre le Roy son Maître & les Confederez : Il y ajouta que fi la République de Venise persistoit dans une si louable intention, rien n'empêcheroit que l'onn'en commençat la negociation. Les Députéz répondirent qu'on ne les avoit point informez de cela, & que nonobstant ils étoient persuadez que leurs Maîtres ne s'éloigneroient pas de la paix, pourveu qu'on la traittât avec homeur à l'égard des Confederez : Qu'à la verité les Venitiens cedoient la préseance à Charles Huit; mais qu'en récompense le Pape & l'Empereur l'avoient incontestablement sur lui; & qu'ils'enfuivoit de là que les François étoient obligez à faire la premiere démarche pour l'acommodement; & que cette démarche devoit être fi visible, que l'on ne doutât pas que ce ne fussent eux qui recherchassent la paix. Comines qui n'avoit garde de préjudicier à la dignité de la Nation Françoise ou

1496

DE CHARLES VIII. LIV. V. 447 où il s'étoit transplanté, éluda la proposition des Députez de Venise, en avouant de bonne foy la préseance du Pape & de l'Empereur sur le Roy son Maître; & en convenant qu'encore que la République de Venile & les autres Puissances d'Italie fusient beaucoup au deslous de la France, elles devoient pourtant l'emporter dans la conjoncture dont il s'agilloit, puilque la raison vouloit que l'accessoire suivit la condition du principal. Il se tira d'affaire par une distinction que les Italiens admiererent dans un homme comme lui qui n'avoit point étudié. Il avoita que la pretention des Députez de Venise seroit bien sondée, si le reste étoit égal; c'est à dire si le Pape & l'Empereur d'un côté, & le Roy de France de l'autre, negocioient en personne, ou que ces trois Princes vuidassent leurs differends par la scule voye des Ambassadeurs; mais que dans le Traité dont on parloit, Sa Sainteté & Sa Majellé Imperiale étoient é oignées de tant de lieues & mêmes de tant de journées, qu'il n'étoit pas possible qu'elles agiffent en personnes; & le Roy de France au contraite en étoit li proche, qu'il devoit être reputé pour present. Outre qu'il paroissoit ridicule d'infitter fur les preliminaires , loriqu'il étoit question d'empêcher deux Armées de Chrêtiens les plus formidables & les plus nombreules que l'on eue veues de le couper la gorge.

Le discours de Comines parut si raisonnable aux autres Députez des Confederez, que ceux de Venite surent obligez de s'en rapporter à ce que diroient les deux Provediteurs de seur République Trevisano, & Pisani, qui étoient dans les lignes de Novarre. L'un & l'autre n'oferent décider la question, & la renvoyerent au Senat, qui sut d'avis de ne pas perdre l'occasion qui se presentoit, de réduire Novar-

448 HISTOIRE

re sans hazarder ses Troupes. Il disposa les Consederez à vouloir bien demander au Roy Charles Huit un Saus conduit pour cinquante personnes qui negocieroient sur une plaine également éloignée des deux Armées; mais celuy que le Duc de Ferrare chosit pour cette commission en étoit indigne: Il se nommoit Albertin Boscheti; & on l'avoit préseré aux autres, parce qu'il avoit un fils malade dans l'Armée Françoise, & il pouvoit le visiter sans donner de soupçon; mais il étoit de Ferrare, & tellement attaché au Duc Hercule d'Esté son Souverain, qu'il ne recevoit pas d'au-

tres mouvemens que les fiens.

Ce Duc avoit usé de la précaution de ceux qui gardent une exacte neutralité; & si la qualité de Feudataire du Saint Siege avoit exigé de luy qu'il envoyat son fils aîné à la tête de cent Hommes d'Armes au secours des Confederez, son second fils avoit passé dans l'Armée Françoise avec autant de Lances; mais l'interieur ne répondoit pas à un exterieur si bien partagé. Le Duc de Ferrare pour avoir donné en mariage à Louis Sforce celle de ses filles qu'il estimoit davantage, n'en avoit pas plus de bonne volonté pour luy. Il n'avoit pas oublié qu'il luy avoit fait perdre le Polezine di Rovigo, & le souvenir luy en étoit d'autant plus sensible, que pour peu que perdent les petits Princes, ils y trouvent fort à redite. L'occasion s'offrit de s'en venger; & il n'y avoit pas d'apparence qu'elle revint durant la vie de ce Duc, qui étoit déja fort âgé. Il faloit donc qu'il se hazardat de tirer raison de l'injure qu'il avoit receue, ou qu'il la laissat impunie. Et de plus il n'avoit pour se satisfaire qu'à desabufer les François d'une erreur tout à fait groffiere dont ils étoient prévenus, & qu'à leur repréleuter leurs propres avantages. Ils croyoient que les

DE CHARLES VIII.LIV. V. les Italiens étoient revenus de la terreur dont ils avoient été saiss à Fornouë, & qu'ils vivoient en tres-parfaite intelligence dans les Lignes devant Novarre: Qu'ils n'y étoient pas plus incommodez, qu'ils l'eussent été dans les Fauxbourgs de Milan, à cause des inventions qu'ils avoient trouvées pour se garentir des injures de l'air; & qu'ils attendroient de pied ferme qu'on le jettat à corps perdu dans leurs retranchemens, afin d'égorger en la maniere qu'il leur plairoit ceux qui auroient évité leurs vollées de canon & leurs cartouches. Cependant il étoit vray que la même consternation qui avoit cessé lorsque les Confederez avoient apperceu que les François ne les poursuivoient pas, avoit recommencé au premier bruit de l'arrivée des vingt mille Suisses dans le Camp de Charles Huit. Comme il n'y avoit que Louis Sforce qui dut profiter de la prise de Novarre, les Troupes des autres Confederez prétendoient que les siennes supportassent seules toutes les fatigues du fiege, & que les auxiliaires ne fissent que le reposer jusqu'à l'arrivée des François, à dessein de tenter le fecours.

Elles s'étoient là dessus mutinées : & elles avoient entraîné leurs Officiers dans leur sentiment, quoy qu'il fût tout à fait injuste : Elles se preparoient pour se retirer chacune dans les Etats de celuy qui les avoit levées; & les François n'avoient pour vaincre, qu'à se presenter en ordonnance de bataille pour les hâter de partir, ou qu'à demeurer encore deux ou trois jours paisibles dans Verceil, pour y recevoir la nouvelle que les trois quarts de leurs Ennemis auroit deserré, Mais Boscheti s'acquita tout à fait mal de la Commission que le Duc de Ferrare luy avoit donnée. Il exagera dans l'Audience publique qu'il eur de Charles Huit les avantages des Confederez, & il

COR

1496.

convainquit le Conseil de sa Majesté qu'il n'étoit pas possible de les déloger par force de devant Novarre: Mais il est vray que dans une Conference fecretre qu'il eut ensur e avec Charles Huit il suina luy-même son propre ouvrage; & trahit la cause commune, dans la seule veue de satisfaire la palsion du Duc de Ferrare son Maître. Il revela le foible de son parti; & il apprit à Sa Majesté le moyen de défaire ses Ennemis sans rien hazarder. Mais le bonheur des Confederez en general. l'emporta sur la malice du Duc de Ferrare en particulier; & les François qui avoient été fi credules en d'autres occasions, cesserent de l'etre pour l'avis qui leur donnoit lieu de reparer toutes les fautes qu'ils avoient jusques la commises; & de conquerit toute l'Italie en une seule journée. Ils prirent Boscheti pour un double espion; & ils ne s'abstinrent de le ponir en cette qualité, que dans la seule veuë de ne pas violer en sa personne le Droit des Gens. Ils aimerent mieux deferer à ce qu'il avoit dit en qualité d'Envoyé, quoy quil protestat qu'il n'y avoit rien de plus faux, qu'à ce qu'il soutenoit en secret être certain, & qu'il confirmoit par toutes les voyes introduites dans le monde pour acquerir de la créance; Et le Duc de Ferrare eut le chagrin d'avoir inutilement esfayé de perdre son gendre, & de s'en être explique aux Conseillers d'Etat de Charles Huit, peu capables de secret, qui s'ils l'eussent découvert à Louis Sforce; l'auroient obligé de prendre d'infaillibles mesures pour la perte de fon beau-pere. Le Sauf conduit pour l'accommo. dement fut envoyé aux Confederez : Leurs Députex parurent à l'heure & au nombre dont on étoit convenu; & le Prince d'Orange, le Marêchal le Gié, le Grand Chambellan, Pienne & Comines qui étoient autant de Commissaires pour la France s'y -uouDE CHARLES VIII. LIV. V. 451

trouverent auffi. La premiere chose que l'on exa- 1496. mina aprés les pouvoirs, fut l'état des Affiegez dans Novarre. On trouva qu'il y étoit déja mort de de faim deux mille personnes de bon comte ; car outre que cette Ville avoit été fort peuplée, il y avoit encore eu de plus cinq mille hommes en Garnison; & que le Duc d'Orleans n'avoit pas seulement à craindre les incommoditez du Siege, mais encore l'air empesté qu'il respiroit. Sa l'ersonne étoit trop precieuse pour la hazarder jusqu'à la fin du Traité, qui vray-semblablement seroit long; & l'on entra de part & d'autre dans une confideration fi raifonnable en demeurant d'accord que le Duc d'Orleans & le Marquis de Salusses sortiroient incessamment avec leurs domestiques, & rejoindroient la Cour de France à Verceil, bien entendu que si le Traint ne se concluoit pas, ils rentreroient dans la Place assiegée, avec les mêmes domestiques ou d'autres en pareil nombre, s'il en mourroit dans ce temps-là. Que l'on donneroit des Otages François pour sureré de cette condition, & des Italiens pour assurance que le Duc d'Orleans & le Marquis de Salusses ne courroient point de risque en traversant les lignes. Mais on n'executa pas si facilement cét article préliminaire qu'on l'avoit couclu: Caril ne fut pas possible de tirer de Novarre le Duc d'Orleans & le Marquis de Salusses, sans que la Garnison s'en apperceut, & sans qu'elle se défiat qu'après que les deux Chefs leroient hors de danger, on ne se mettroit plus en peine de sauver le reste : Elle se mutina là deslus: Elle arrêta ces deux Chefs: Elle leur donna des Gardes; & elle déclara que puis qu'ils l'avoient engagée dans l'extremité où elle étoit, ils y periroient ou n'en sortiroient qu'avec elle. Il y anroit eu de la folie dans la conjoncture d'alors de penler

HISTOIRE

penser à la châtier & à la ranger à la raison; & l'on eut plûtôt fait de luy promettre de la retirer de nuit dans trois jours quoyqu'il arrivât, & de luy donner pour caution de cette parole ceux des Courtisans qu'elle demanderoit. Elle se contenta du seul Romefort, neveu du Maréchal de Gié; & on la dégagea precisément au temps dont on étoit convenu, parce que les Députez convinrent dés le lendemain que la Ville de Novarre seroit évacuée par les François; & qu'ils ne laisseroit dans la Citadelle que trente Soldats sous un Commandant, ausquels on sourniroit pour de l'aigent ce qu'il faloit précisément pour vivre chaque jour, jusqu'à la conclusion du Traité.

Il sembloit que ceux-cy fussent plus à plaindre que leurs compagnons qu'on mettoit au large: cependant ils furent sans comparaison plus heureux, puisqu'en ne leur fournissant que le necessaire, on prevint les excez qui les cussent infailliblement emportez aprés une longue abstinence: au lieu que le grand air étousta dans le chemin plusieurs de ceux qui sortoient dont les estomacs étoient vaides; & la foiblesse où l'intemperance des autres les réduisit dés le lendemain en si petit nombre, que de cinq mille qu'ils étoient

il n'en resta que six cent.

Le fond de la negotiation fut entierement conforme aux articles préliminaires, & l'on peut dire sans vanter Louis Sforce qu'il en eut toute la gloire, quoyque la République de Venise luy cût donné pour Collegues les Provediteurs Trevinaso & Pisani, qui étoient les plus habiles de ses Senateurs. Il l'emporta sur l'un & sur l'autre en rasinement de politique; & il leur donna si bien le change, qu'il tira du Traitté tout le fruit solide qu'il en prétendoit, sans qu'ils en remportassent pour eux autre chose qu'un imaginaire; & c'est-

là

DE CHARLES VIII, LIV. V. 453 là peut être ce qu'il y a eu de plus fingulier dans la vie de Louis Sforce. On agit toujours mieux par soy-même que par un tiers, quand on régle en personne ses propres interêts avec des gens qui, tout-habiles qu'ils sont, ne se chargent que des interêts d'autruy ; & Louis Sforce quoyqu'il eut nommé pour Député le plus adroit de ses Ministres, Bernardin Visconty, ne se sia pas tellement en luy, qu'il ne voulut être present luy-même au Traité.

Il se transporta dans les lignes des Confederez devant Novarre; & il se soucia peu que sa dignite y receut quelque fletrissure, pourveu qu'il y tronvar d'ailleurs son compte, Sa femme l'y suivit, & ne luy fur pas inutile. On a veu que cette Princelle avoit de l'ambition & deux fils : & ces deux circonstances ensemble l'avoient tellement transformée, pour ainsi dire, dans les mœurs de son époux, que le mariage n'avoit jamais rendu deux personnes si semblables. Aussi ne s'amusa t'elle point à garder scrupuleusement toute la bien-sceance convenable à son sexe. Elle assista à toutes les Conferences; & l'on ajofite qu'elle ramena quelquefois au point dont il étoit question; Louis Sforce quis'en écartoit pour trop subtililer. Ce point consistoit uniquement à preserver le Duche de Milan de l'attaque des François, les Conaprés le renfort des vingt mille Suisses qu'ils a- ferences voient receus; & à sacrifier tout le reste, sur la pré- pour Nosupposition que ce que l'on auroit abandonné reviendroit de loy-même; & seroit recouvré sans peine, aussi tor que Charles Huit auroit acheve de perdre ce qui luy restoit dans le Royaume de Na. ples, & qu'il auroit repassé les Alpes. Et de fait les Députez de sa Majesté obtinrent generalement ce qu'ils demanderent pour rendre Novarre, qu'ils avouoient de ne pouvoir garder.

Ilans

1496.

On leur accorda que les Traitez par lesquels Louis Onze avoit cedé la Ville & l'Etat de Gennes à François & à Galeas Sforce son pere & son frere aîné fusient nuls; & que les Gennois leroient réunis à la Monarchie Françoise, autant que le permettroient les Priviléges qu'ils s'étoient reservez en se donnant au Roy Charles Six: Que les Galeres & les Vaisseaux que la France avoit dans leurs Ports au moment que Louis Sforce les avoit excitez à la revolte, seroient rendus en l'état qu'on les avoit trouvez; & que pour réparation da cette injure, Louis Sforce y joindroit sa Flote, & l'augmenteroit de trois Galeasses entretenuës à ses dépens, julqu'à ce que Charles Huit eut entierement recouvré le Royaume de Naples: Qu'il doneroit passage par le Duché de Milan aux Troupes de Cavalerie & d'Infanterie qu'il plairoit à Sa Majesté d'y envoyer par terre, avec cette précaution nean. moins qu'il n'en passeroit pas plus de deux cent à la fois, afin qu'ils ne fullent point en asez grand nombre pour insulter aucunes des Places qui se trouveroient sur leur route : Que Louis Sforce renonceroit à toutes les Ligues formées en quelque temps que ce fût au préjudice de la France, & qu'il vivroit en parfaite intelligence avec elle: Que les autres Puissances d'Italie rentreroient dans la même disposition où elles avoient été avant que les François entrassent en armes dans leur Pais; excepté la République de Florence, à l'égard de laquelle subsisteroit le Traitté qu'elle venoit de conclure pour la réunion de Serefane & de Petra-Sancta à la République de Gennes: Que Louis Sforce tiendroit quitte Charles Huit de tout l'argent qu'il luy avoit prêté: Qu'il payeroit cinquante mille écus comptans au Duc d'Orleans pour les frais de la Guerre: Qu'il rétabliroit Trivulce, & cu'il luy restituëroit exactement le revenu des biens qu'il luy avoit confisquez.

DE CHARLES VIII. Liv. V. 455

Les Députez de Venile furent alors follicitez de proposer à leur tour ce qu'ils avoient ordre de demander; & leur réponse, pour embarafier Louis Sforce fut qu'ils étoient anciens amis & confederez des François, & qu'ils n'avoient point d'affaire particuliere à démêler avec eux: Que leurs Armes dans le Duché de Milan étoient purement auxiliaires; & que quand Louis Sforce témoigneroit d'être content ils le leroient aussi: Qu'ils n'exigeoient autre chose de lui pour le secours qu'ils lui avoient donné finon deux mois de temps, pendant lequels ils examineroient s'il leur feroit avantageux de le faire comprendre dans le present Traité; & que quand le même Louis Sforce ne leur feroit pas obligé de la conservation, ils ne leur pou-

voit honnêtement refuser si peu de chose.

Ce qu'il y avoit de caché dans ce discours, étoit fi fin qu'il faloit une pénetration merveilleule & de longues réflexions pour le découvrir. Les Venitiens s'étoient saisse d'Ottrante, de Brindes, & de quelques autres Ports de la Pouille qu'ils prétendoient garder. Ilsen étoient assurez, supposé que Ferdinand recouvrat son Royaume, parce qu'il n'auroit jamais le moyen de les rembourfer de leurs frais; mais il n'en seroit pas de même si Charles Huit confervoit la conquête, parce qu'il voudroit recouvrer ce qui en auroit été détaché durant son absence, & les Venitiens ne pourroient alors lui refister long-temps. Il n'étoit pas possible de prévoir l'avenir sur un point si délicat; mais à raisonner sur les apparences, les Châteaux de Naples ne pouvoient encore tenir plus de deux mois. S'ils étoient secourus dans ce terme , le Royanme dout ils étoient comme les clefs demeureroit aux François : & par confequent il seroit necessaire que les Venitiens fussent compris dans le Traite de Charles Huit avec Louis Sforce, ou qu'ils SOUTH ON

1496.

456

qu'ils attirassent sur eux toutes les forces des Vainqueurs à quoy le Senat n'avoit garde de se résoudre. Si les Châteaux de Naples retournoient sous la puissance de Ferdinand, les Venitiens n'auroient plus tien à ménager avec la France, puisqu'ils n'en seroient plus voisins; & il leur seroit utile de n'avoir pas été compris dans le Traité de Louis Sforce, puisque les Ports de la Poüille leur demeureroient sans qu'il parût qu'ils eussent

eu de differend avec Charles Huit.

Cependant Comines qui s'étoit accoûtume fous le Régne de Louis Onze à examiner les choses dans tous les sens qu'elles pouvoient avoir, & qui s'en étoit bien trouvé dans sa derniere négociation à Venise : découvrit bien tôt le secret de cette République dans le délay de deux mois qu'elle demandoit: Il le fit appercevoir aux autres Députez: Il chercha avec eux les moyens de le rendre inutile. & cous convintent enfin que le meilleur étoit d'ajoûter au Traité de Louis Sforce un article par lequel il s'obligeoit, en cas que la République de Venise ne ratifiat point le Traité dans deux mois, & que les François luy déclarassent la Guerre, de joindre ses armes aux leurs contr'elle, & de donner passage pour attaquer les Etats qu'elle possedoit en Terre-ferme. Cette condition étoit plus rude que les precedentes , & Louis Sforce eut de la peine à s'y soumettre. Il y avoit une extrême ingratitude à factifier aux François la République de Venile, qui ne les avoit offensez que pour le sauver; mais il n'étoit pas homme à s'embararasser d'un scrupule d'honnêteré, sur tout lorsqu'il étoit question de conserver le Duché de Milan qu'il avoit acquis par tant de crimes. Il en commit un nouveau, en abandonnant les Venitiens; & lorsque leurs Provediteurs s'en plaignirent à luy, il leur repartit que par la même

06

DE CHARLES VIII. LIV. V. 457 niême raifon que la République de Venise ne l'a- 1496. voit assisté, que pour éviter le voifinage des François, il s'engageoit à ne plus avoit de liaison avec elle, suppose qu'elle eut la Guerre contr'eux, de crainte qu'ils ne l'accablassent en cheminfailant pour aller sur les Terres de cette République. Les articles que l'on vient d'abreger n'eurent pas plutôt éré dressez que Louis Storce les signa, dans la seule veuë de ne pas perdre un moment pour recouvrer Novarre. Il les envoya à Charles Huit, qui les figna avec autant de précipitation; mais ce ne fut pas la le plus grand mal qu'il fit. Sa Majesté étoit acoûtumée à n'expedier de semblables affaires qu'au sortir du Conseil; & elle s'en étoit jusques là fi bien trouvée, qu'il n'y avoit pas d'aparence qu'elle changeat de methode. Cependant elle étoit si pressée de retourner en France, qu'elle figna le Traité sans en rien dire à qui que ce fût, & cette nouveauté causa le desordre

que l'on va rappotrer. Si les Amis du Duc d'Orleans ensient scu qu'il ne restoit plus rienà faire pour le service de cePrince, ils auroient vray-semblablement abandonné leur intrigue, & se fusient ajstuez à la volonté du Roy, qui leur auroit été suffisamment connuë par le seing de Sa Majesté; mais comme ils étoient convanicus d'un côté par le retour & par la relation des Députez François que la Paix étoit faite, & qu'ils ignoroient de l'autre qu'elle fût ratifiée, ils crurent avoir trouvé l'unique moyen capable d'empêcher qu'elle ne le fût. Ce moyen confistoit selon eux, à faire soulever les Troupes Suisses, & à les obliger de demander qu'on les menat au combat, sur la présupposition que les François les imiteroient; & que le Roy dont le temperament étoit guerrier, n'auroit pas le pouvoir de les contredire: Mais on va le plus souvent

enla

plus loin que l'on ne pense, quand on excite des seditions à dessein de les appaiser austirôt qu'on

le jugera à propos.

Il y eut peu de peines à mutiner des Soldats mercenaires comme les Suisses, qui commencoient à sentir les incommoditez du Camp . & sur tout la chaleur qui leur sembloit d'aurant plus êtrange, qu'ils y étoient moins accoûtumez. Ils ne pensoient d'abord qu'à l'éviter par un Combat General qui termineroit la Guerre; mais aprés qu'ils furent allez en tumulte demander à Sa Maj, qu'elle les menataux Ennemis & qu'Elle, pour se délivrer de leur importunité, leur eut dit que la Paix étoit signée & ratifiée, ils se retirerent à leur Quarrier. Tous leurs Officiers s'y assemblerent & delibererent fur ce qu'ils feroient pour être recompensez aussi largement que s'ils eussent vaincu; puis qu'il ne tenoit pas à eux qu'ils ne battiffent les Confederez. Comme il n'étoit pas possible que dans un si grand nombre, il n'y eut des personnes passablement informées des Traitez intervenus entre le Roy Louis Onze & les Cantons, on rapporta l'article du dernier qui contenoit en termes exprès, que lorsque Sa Majesté auroit fait une levée extraordinaire de Gens de Guerre; & qu'elle se raviseroit de les renvoyer quand ce seroit des le lendemain, elle ne laisseroit pas de leur payer deux mois de solde, afin de les confoler, & de les dédommager de leur prompt licentiment. Cet article étoit vray; mais les Cantons y avoient dérogé par un Traité particulier avec Charles Huit, par lequel les deux mois avoient été reduits. Mais n'y ayant personne dans l'Assemblee, qui ne feignit de l'ignorer, on n'y cut aucun égard; & l'on conclut que tous les Suisses de l'armée retourneroient vers le Roy, & presseroient Sa Majesté de leur faire compter trois mon-

DE CHARLES VIII.LIV. V. montres à l'heure même. Si Sa Majesté leur re- 1496. fusoit, il y eut deux avis: le premier alloit à se lailir de sa sacrée Personne pour gages de la somme : le second se contentoit que l'on arrêtat les Courtisans François de la plus grande qualité, & les plus riches: Qu'on les menat en Suisse; & qu'on n'en relachat aucun jusqu'à l'entier payement. La ledition en étoit la, & pouvoit passer à de plus horribles extremitez, lorsque Bessay qui avoit entendu la déliberation des Suisses sans qu'ils l'eussent apperçu, courut vers Sa Majesté, & luy dit tout effrayé, que si la Cour vouloir éviter la prison, il faloit qu'elle partit à l'inftant, & qu'elle allat à toute bride s'enfermer dans la Ville de Turin, où elle ne courroit pas risque d'être si fa-

cilement enlevée qu'à Verceil.

Charles Huit fur l'avis de Bessay, sortit de Verceil avec une précipitation qui tenoit beaucoup de la fuite; & par un autre manquement plus confiderable que celuy de s'être abstenu de poursuivre la victoire de Fornoue, il ne se souvint pas, ou negligea de donner les ordres aux Troupes Françoiles de marcher en corps, julqu'à ce qu'elles eussent repassé les Alpes. La peine d'obeir n'auroit pas été grande, puis qu'elles marchoient en Pais ami, & qu'elles n'avoient pas d'ennemis à dos. Cependant les suites de cette negligence furent si facheules, qu'il ne s'en trouve point de pareilles dans l'Histoire du quinzième siecle. Les François auffi passionnez que leur Roy de revoir leur patrie, & persuadez qu'il ne leur restoit plus rien à faire dans l'Italie, puis qu'on ne les tenoit plus en discipline, dédaignerent de suivre les Enseignes ausquelles ils étoient attachez, & reprirent chacun le chemin de la Province. Les seuls Courtilans accompagnerent le Roy jusqu'à Lion, & Sa Majesté fut extraordinairement surprise en

arii-

1496. arrivant à Turin, de n'avoir plus d'armée. Les Confederez aprirent bien-tôt qu'elle s'étoit ainfi diffipée, & ils changerent de disposition à l'égard des François, Ils s'étoient jusques-là contentez de les hair, & ils n'avoient rien diminué de l'estime qu'ils avoient euë pour eux. Il y a même de l'apparence que cette estime s'étoit augmentée par le succès de la Bataille de Fornouë; & que voyant qu'un petit nombre de François leur avoit passé fur le ventre, ils ne s'en étoient excusez qu'en difant que ces François étoient plus qu'hommes; mais après qu'ils le furent distipez d'eux-mêmes. & qu'ils eutent renoncé de cette sorte aux avantages qu'ils pouvoient tirer de leur dernier Traité, on ajouta à leur égard le mépris à la haine: On le repentit de les avoir apprehendez : On crut qu'ils étoient moins que femmes, & l'on n'attendit plus de nouvelle irruption de leur part. Louis Sforce aprês avoir recouvré Novarre, ne se mit plus en peine de leur tenir parole, & n'accomplir aucun des articles dont il étoit convenu. Il retint Gennes: Il ne restitua ni les Galeres ni les Vaisseaux qu'il y avoit trouvez; & bien loin de permettre qu'ils continuassent leur route vers Naples, & qu'ils en ravitaillassent les Châteaux, il les joignit à la Flotte qui tenoit ces deux Forteresses bloquées. Le mal étoit sans remede ; & tout ce que la prudence put inspirer au Conseil de France après que l'on en eut senti le contre-coup, fut de renvoyer Comines à Venise, sous pretexte de faire de nouvelles propositions; mais en effet pour pressentir s'il y auroit moyen de détacher cette République d'avec les autres Confederez.

Comines ne rabattit rien de la fierté qu'il avoit toûjours affectée dans sa derniere negociation, quoy qu'il s'en falût beaucoup que les affaires du Roy son Maître fussent en si bon êtat. Il DE CHARLES VIII. LTV. V. 461
exigea du Senat la restitution des Villes que les 1496.
Venitiens venoient d'occuper dans la Poüille, le rappel de ses armées, & le refus de comprendre dans la Ligue Ferdinand, qui se disoit Roy de Naples. Les Venitiens n'étoient alors resolus ni de laisser entierement succomber les François, ni de permettre aussi qu'ils recouvrassent tout à fait le Royaume de Naples: L'un & l'autre auroit également préjudicié au dessein qu'ils avoient de retenir les Places de la Poüille, puisqu'il n'y avoit point à douter que celuy de Charles Huit ou de Ferdinand qui chasseroit entierement son Ennemy

ne les redemandar.

Il ne faloit pas non plus que les François les recouvrassent. La meilleure partie ne leur eût donné que trop d'occasion de ravoir le reste; &c il étoit bon pour les Venitiens que la France n'y possedat que quelques Places comme leur République; & que Ferdinand für tellement affoibli, qu'il ne pensat à chasser entierement du Royaume de Naples ni les François, ni les Venitiens. Ainsi le Senat, aprés avoir dit publiquement à Comines que les François n'avoient aucune occafion de le plaindre de luy, & qu'il n'avoit fait autre chose que secourir le plus proche de ses Alliez contre un autre Allié plus éloigné: ce qui n'étoit défendu ni par le Droit des Gens, ni par aucune Loy particuliere des Confederations; il luy fit entendre par une voye secrette, mais afseurée, que ni la République de Venise, ni aucune autre Puissance d'Italie ne souffriroit jamais que le Roy son Maître redevint proprietaire du Royaume de Naples, & qu'en ce cas la liberté commune courroit trop de risque. que fi la France vouloit se contenter que Ferdinand tint la Couronne en Fief de la sienne, & luy payar cinquante mille écus de tribut par an, les, Con1496 Confederez porteroient ce Prince à confentir que les François retinssent Tarente, & les deux Ports voisins, pour faciliter la conquête de Constantinople à Charles Huit, par la commodité d'y renir sa Flotte: Que la République luy fourniroit en ce cas cinquante Galeres & cinq mille Chevaux; & que les autres Puissances Chrêtiennes y contribuëroient chacune à proportion de ses

forces.

Le Senat de Venile s'expliquoit alors plus ouvertement qu'il n'avoit accoûtumé : Cependant

vertement qu'il n'avoit accoûtumé : Cependant on ne découvroit point assez le fond de son intention dans l'accommodement, & dans la Guerre contre les Infideles qu'il proposoit. Les cinquante mille écus dont Ferdinand eût été chargé, outre les pensions qu'il payoit au Pape & a ses enfans, l'auroient mis hors d'état de rembourser les Venitiens de ce qu'il leur devoit; & par confequent les Places qu'il leur avoit engagées, leur seroient demeurées; & les François occupez à une Guerre de longue haleine contre les Turcs, euffent été detournez de penser au recouvrement de ce qu'ils venoient de perdre. Mais le temps étoit precieux à Comines, & il luy importoit de le ménager. On luy avoit déclaré que c'étoit là la derniere résolution du Senat; & il n'y avoit pas d'apparence de la faire changer par un plus long sejour à Venise. Il en partit donc aussi tôt avec cette consolation, que s'il n'avoit entierement reussi au gré de Charles Huit, il luy portoit au moins un moyen infaillible de prévenir la fletrissure que recevroit sa réputation par l'entiere perte du Royaume de Naples. Il passa par Milan; & il y eut de longs entretiens avec Louis Sforce, qui le connoissant pour Flamand; & neanmoins pour le Ministre de France qui avoit le plus de rapport avec le genie des Italiens, s'ouvrit plus ouverte-

ment

DE CHARLES VIII. L 1 v. V. 463 ment à luy. Il luy avoita fincerement d'avoir ap-

pellé les François en Italie, moitié par passion & moitié par interêt; & de s'en être repenti: d'avoir travaillé à rétablir Ferdinand par un pur interêt, & de n'avoir point eu d'autre motif que celuy là de tant d'insidelitez qu'il avoir commises à

l'égard des François.

Comines ne perdit pas l'occasion de luy répondre, qu'il n'étoit pas allé jusqu'à present à ses fins si directement qu'il prétendoit; & que la crainte de se donner un maître, l'avoit réduit à s'affujettir à deux mille Tirans, que fi République de Venise composée d'autant de Gentils-hommes étoit plus redoutable, que les François au Duc de Milan; & que sa derniere entreprise sur Ferrare avoit assez montré qu'elle aspiroit à la conquête de toute l'Italie: Que Louis Sforce en avoit été luy-même convaincu, lorsqu'il l'avoit obligée à lever le siege qu'elle avoit mis devant cette Place; & que nonobstant il venoit de donner à cetteRépublique une occasion plus favorable de satisfaire son ambition, que n'étoit celle qu'il luy avoit ôtée; puis qu'il luy avoit facilité les moyens de s'emparer des Ports de la Pouille; & que de la elle usurperoit insensiblement le reste du Royaume de Naples: Qu'il ne seroit pas desormais si facile à Ferdinand de se dessendre d'une Puissance dont le Gouvernement étoit uniforme, & qui feroit ses conquêtes pied à pied : Que des François dont l'imperuofité ressembloit à celle des Torrens; & qui se trouvoient éloignez de Naples de toute la longueur de l'Italie : Que l'inconstance des choses humaines ne manqueroit pas de fournir à la République de Venile, les occasions d'augmenter son Domaine: Qu'elle en profiteroit; & qu'aprês s'être étendue d'un côté julqu'au patrimoine de Saint Pierre, elle s'agrandiroit de l'autre

1496.

1496. aux dépens du Duché de Milan: Qu'elle avoit en vain jusques là attaqué ce Duché, parce que les autres Princes d'Italies' êtoient trouvez assez forts

pour le secourir

Louis Sforce convaincu des railons de Comines, luy avoita de bonne foy qu'il avoit commis une faute irreparable, en souffrant que les Venitiens s'emparassent des Places maritimes de la Pouille, & qu'ils étendroient infailliblement de là leur domination dans le reste du Royaume de Naples, & même dans le Duché de Milan; mais il ajoûta que ce mal êtoit si éloigné que peut-être aucun de ceux qui vivoient presentement n'en seroit témoin : au lieu que s'il procuroit aux François le recouvrement de leurs conquêtes, en exécutant le Traité dont il étoit convenu avec eux devant Novarre, il les avoir tellement offensez par son infidelité & par son ingratitude, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'ils lug pardonnassent. Il demeura si ferme dans ce sentiment, qu'il fut impossible de l'en désabuser, & Comines en demeura d'autant plus perfuadé de la nécessité où se trouvoit la France d'accepter les propositions des Venitiens. Il rejoignit la Cour à Lion où elle se diverrissoit sans penser à Naples; & il déclara fincérement à son ordinaire qu'il fa-Joit qu'elle essuyat toute la honte qui resulteroit de la perte de ses conquêtes, ou qu'elle s'ajustar à l'expedient que les Venitiens proposoient. Il le prouva si fortement, qu'il convainquit tout le Conseil du Roy, excepté le Cardinal Briconnet qui se trouva seul de contraire avis, & eut pourtant le crédit de faire préferer le sien à celuy de tous les autres. Il y a des memoires qui le soupconnent d'a. voir été gagné par le Pape; mais ils sont d'autant moins croyables , que Sa Sainteré n'étoit point alors en état de luy donner rien de considerable : Qu'il

1496.

DE CHARLES VIII. Liv. V. 465 Qu'il étoit resté seul Favory de Charles Huit: Que Sa Majesté ne luy refusoit aucune des graces qu'il luy demandoit : Qu'il pouvoit plus gagner en un jour en servant fidellement un si bon Maître, qu'il ne feroit toute sa vie en s'attachant à la Cour de Rome, & qu'un homme de bon sens comme luy n'étoit pas capable de devenir gratuitement inhdele. On peut encore dire à sa décharge qu'il estima que la France pour ses affaires d'Italie, tireroit plus d'avantage de la République de Florence que de celle de Venise; & que dans le même temps que l'on rejetta les offres des Venitiens, on envoya ordre à d'Entragues de presser l'exécution du dernier Traité conclu avec les Florentins; mais d'Entragues qui commandoit en qualité de Lieutenant de Ligny dans la Ville & dans l'Etat de Pife, ne jugea pas à propos d'obeïr au Roy son Maître, Il commit en cela un crime irremissible, & l'amour en fut la cause: Il en avoit pour une Demoiselle de qualité de Pise dont il ne luy fut pas possible de s'éloigner, & la désobeissance au Roy ne luy parut pas si terrible que l'absence de sa maîtresse. Il fit pour elle la Guerre aux Florentins, & les contraignit ain si d'augmenter le nombre des Confederez contre Charles Huit. Il empecha qu'ils ne fissent tenir aux François, restez dans le Royaume de Naples, les Troupes & les soixante-dix mille écus qu'ils avoient promis; & ce fut là la seule cause qui les mir hors d'état de se deffendre. Il irrita contre la Nation le seul peuple d'Italie qui vivoit en bonne intelligence avec elle, & il l'anima jusqu'au point qu'il égorgeoit tous les François qui tomboient entre ses mains; mais l'union entre les Puissances Confederées dont la pluspart des interets sont differents, ne dure d'ordinaire qu'autant qu'elles ont en tête toutes les forces Ennemies, & se relâche au premier avis certain de leur diffipation. Louis

Louis Sforce s'étoit déclaré contre la France, parce qu'elle ne luy avoit pas voulu ceder les deux principales Forteresles de Pise, par le moyen desquelles il s'étoit promis d'assujettir lereste. Son ambition avoit bien été suspenduë par les affaires qui luy étoient survenuës, mais nou pas éteintes. Et de fait il ne fut pas plûtôt assuré de conserver son Duché par la dissipation de l'Armée qui prétendoit faire lever le siege de Novatte, qu'il sit passer une bonne partie des Troupes Confederées dans l'Etat de Pise. sous pretexte d'en chasser les Garnisons Françoises, mais en effet pour se l'approprier au préjudice des Florentins, qu'il ne pouvoit empêcher d'être reçus dans la Ligue. Mais le Corps qui fut détaché de l'Armée des Confederez pour cette entreprise, ne trouva pas les François dans la consternation où il supposoit qu'ils fussent. D'Entragues que l'amour avoit rendu délobéillant à Charles Huit, ne l'étoit devenu que pour ne se pas éloigner de sa Maîtresse. Cependant il y auroit été contraint, si les Confederez l'eussent chasse de l'Etat où il commandoit; & la crainte qu'il en eut, jointe à la gloire que ce luy seroit de conserver son Gouvernement aprés la dissipation de l'Armée de Charles Huit, luy inspira une resolution qui auroit passé pour heroique, si d'ailleurs elle se fût trouvée dans les régles.

Comme il n'avoit point assez de Gens de Guerre pour dessendre toutes ses Places, il ne laissa de Garnison que dans Pize: Il abandonna les autres; & il se sit un Camp volant des Soldats qu'il en tira. Il tint avec eux la Campagne à dessein d'en jetter la plus part dans la premiere de ces Places que les Consederez menaceroient de siege; & il découvrit ensuite que c'étoit Sercsanelle. Il la munit si à propos de ce qu'il

DE CHARLES VIII. LIV. V. 467

faloit pour soutenir un siege, qu'elle rallentit le 1496. courage des Confederez qui l'attaquerent avec d autant plus de vigueur, que la faison de l'hyver où l'on alloit entrer, ne leur permettoit pas d'y être long-temps. Les Alliegez les repoullerent en divers affauts; & leur courage croissant à mefure que celuy des Confederez diminuoit, ils firent for eux des sorties: Ils leur enleverent des quartiers: Ils gâterent la meilleure partie de leurs munitions de guerre & de bouche; & ils les contraignirent ainsi de quirter le dessein de conquerir l'Etat de Pize, Louis Sforce frustré de l'esperance d'humilier les Florentins par cette voye, s'ingera de les mortifier par une autre qu'il prevoyoit devoir être presque également avantageule au Duché de Milan. Il proposa aux Confederez de rétablir dans Florence Pierre de Medicis; & il presupposa que cet illustre banni, qui pour meriter la protection des François, s'étoit hâté de les faire entrer dans les Forteresses de Florence & de Pize tout ensemble, seroit aslez reconnoissant de la grace qu'on luy feroit de le rétablir, pour consentir que son bien faiteur se sailit & retint au moins l'Etat de Pize, à condition que celuy de Florence fut conservé dans son entiere liberté. Les autres Confederez n'appronverent pas d'abord la proposition de Louis Sforce, parce qu'ils ne vovoient pas que les Troupes qu'ils employeroient à cette conquête y pussent commodement subsifter, mais il leur representa si fortement qu'il étoit asseuré des Places de Bologne, d'Imola & de Forly par des Traitez secrets qu'il avoit faits avec Bentivole & avec Catherine Sforce sa niece, mere & tutrice du jeune Riaire, qu'enfin Virginie Urfin qui s'étoit racommodé avec les Confederez, après le retour de Ch. Huit en France, eut ordre de ramer Medicis & fes deux freres à Florence, & d'oblige

1496. Bourgeoisse de cette Ville à les remettre dans l'etat dont ils étoient déchus il n'y avoit qu'un an.
Ursin marcha, avec les Troupes qui n'avoient pas
été fatiguées à l'entreprise de Pize; & il ne douta
pas que s'il pouvait surprendre Crotone, les Florentins ne se soumissent generalement à ce qu'il
plairoit aux Confederez. Il avoit intelligence dans cette Ville; & il se promettoit qu'à l'approche de son Avant garde; on luy en ouvriroit les portes. Mais les Troupes de la Ligue
s'étoient dispensées d'obeir exactement à leurs
Officiers, depuis que les François avoient repassée
les Alpes avec leur Roy; & quoyqu'Ursin eût plus
d'autorité sur elles qu'aucun autre, il ne put
neanmoins les hâter autant qu'il autoit été ne-

cessaire pour profiter de l'occasion.

Les Florentins curent le temps de découvrir l'intelligence qu'il avoit dans Crotone, & d'en punir les auteurs & les complices: Ils en changerent la Garnison; & la renforcerent de sorte que les premieres Troupes d'Urfin qui en approcherent, furent enlevées. Urfin le mettoit neanmoins en devoir de vanger cet affront, lorfqu'il en receut un autre qui luy fit quitter le service des Confederez , & qui retarda de dix sept ans le rétablissement des Medicis. On a deja veu que les trois derniers Rois de Naples l'avoient fait leur Connétable; & qu'il avoit long-temps exercé cette Charge qui êtoit la premiere de leur Etat. Il l'avoit perdue en servant la France; & il n'avoit pas depuis exigé qu'elle luy fut renduë, parce qu'elle n'avoit point été templie, & qu'il ne presupposoit pas qu'aucun autre y pretendit à son prejudice. Il se promettoit que Ferdinand luy en envoyeroit les provisions en Toscane; mais ce Prince jetta les yeux fur un autre. Il avoie reconnu la faute que ses predecesseurs avoient

com-

DE CHARLES VIII. LTV. V. 469 commile, en attirant sous leurs Enseignes, les 1496.

Colonnes & les Ursins en même-temps; parce que ces deux Maisons qui étoient depuis quatre cent ans ennemies irréconciliables l'une de l'autre, n'avoient pas mêmes pû s'accorder, lorsqu'il ne s'agissoit que de procurer les interêts du Roy de Naples, & seur avoient ainsi fait plus de mal que

de bien.

Ferdinand avoit là-dessus resolu de n'en retenir qu'une à les gages & preferé les Colonnes aux Urfins pour deux raisons. L'une qu'il étoit persuadé que Prosper sçavoit mieux la guerre que Virgime, quoyqu'il ne l'eût pas si long temps exercée: L'autre que les Colonnes renonçant au party de France pour le fien, avoient renforcé celuy-cy de trente bonnes Places dont Charles Huit les avoit gratifié. Cette action selon luy meritoit récompense : Il l'offrit à Prosper & à Fabrice, en les priant d'accepter la charge de Connétable de Naples; & il n'exigea d'eux autre chole, finon qu'ils convinssent ensemble de celuy des deux qui en seroit pourveu. Les Colonnes ne délibererent pas long-temps pour s'accorder fur un point si délicat, & à dire le vray, leurs interêts êtoient trop mêlez, pour se diviler dans une conjoncture où il s'agissoit d'agrandir leur Maison du debris de celle des Urfins. Prosper n'avoit jamais eu d'inclination pour le mariage, & regardoit par conlequent Fabrice comme fon fils. Les enfans de Fabrice étoient en grand nombre; & l'on prévoyoit moins de difficulté à obtenir que son fils aîne luy succedar s'il mouroit Connetable, que si Prosper mouroit dans cette Charge. Ainsi la dignité de Connêtable de Naples fut partagée en lorte, que chacun des deux demeura content. Profper en laiffa le titre à Fabrice, & retint le folide qui confistoit dans le commandement de l'Armée,

ساوي

Trigonie Trifia en menni lava dans la Tricane; & la cu un è annan plus unur, que la mavallon actuellement pour activer de matalir le même ferdinand qui e orpointion. Il cu fin nombre matalir de ce france rations les camens que elle écon findiste et france rations les camens que elle écon findiste et fin altre mar l'exchange, par l'aspec à par le mentis qu'il v voyon attacher. Il resonça su Generale à la communition de retablir les Mentes: Il écuation is Troupes des autres Confederar: Il pernaver ches l'ectionpe blanche; & il en conduitre a Monspender qui les recent avec d'aurant plus de pres, qu'il en avoir un extrême briern.

Le fort de la Guerre avoit été transporté dans la Province de la Possille, & les deux Armées y étoren: pai ces a même deffein : Elles manopoient d'argent, & n'en pouvoient urer one par le moyen de la Trainte foraine du Bétail. Les Marchands des Contrées voifines qui venoient régulierement tous les ans l'acheter à certain jour dans la Poüille, payoient quatre-vingt-mille ecus pour obienir la permission de l'enlever; &ils'agissoit de déterminer qui de Montpensier ou de Ferdinand seroit en droit de l'accorder, & recevroit l'argent; mais ni l'un ni l'autre n'en profita, & la faute vint du côté de Ferdinand. Il étoit convenu avec les François que l'on ne coucheroit ni aux Bergers ni à leurs Troupeaux jusqu'à l'arrivée des Marchands; & qu'au jour de la foire, celle des deux Armées qui se trouveroit la plus forte, recevroit l'impôt sans que l'autre eût droit d'imprétendre. Il avoit aisément passé cet article, parce qu'il étoit alors le plus fort, & qu'il n'y avoit aucune apparence que son Ennemy le devint; mais apresla jonction d'Urfin avec Montpenfier, il reconnut évidemment qu'il s'étoit trompé,

1406

DE CHARLES VIII, LIV. V. 471 & il ne fit point de scrupule de commettre une infidelité pour reparer la faute. Il rappella de Naples toutes les Troupes qu'il en put tirer sans leverle blocus des Châteaux : Il les incorpora dans les fiennes: Il choisit pour Place d'armes la Ville de Fogio, & il s'y retrancha si bien, qu'il ne pouvoit être force de combattre. Il commanda de là à la Cavalerie Legere d'aller enlever le bétail de la Pouille, & il ne fut obei qu'en partie. Les paturages étoient éloignez les uns des autres, & les Bergers des premiers que les Neapolitains enleverent, ne manquerent pas de courir au Camp de Montpensier : Ils l'informerent de leur infortune, & ils le presserent de partager au moins avec les Ennemis ce qui devoit apartenir à lui feul.

Montpenfier tout parefleux qu'il étoit, agit avec une précipitation qui l'empêcha de remporter sur Ferdinand une entiere victoire, & il laisla son Artillerie à Calalé. Cette précaution lui sut d'abord favorable, en ce que la précipitation de sa marche fit qu'il rencontra huit cent Fantassins Allemands que les Confederez envoyoient à Ferdinand. On ne sçait pas en quelle Guerre ils avoient fait leur aprentissage; mais il est constant qu'il n'y avoit point au monde de meilleurs Soldats ni plus experimentez que ceux là. Ils futent furpris, & ils reconnurent d'abord l'inégalité de leurs forces avec celles de Montpensier. Ils avoient un pretexte plaufible de demander quartier, & l'on y autoit trouvé d'autant moins à redire, que ce n'étoit que des mercenaires qui ne s'étoient point engagez à ne le pas recevoir dans une disposition telle que celle-ci. Cependant ils formerent tous la résolution de se faire tuër, en vendant cherement leurs vies : Ils se rangerent eux-mêmes en bataille avec une adresse que l'Armée

HISTOIRE

1496. de Montpensier admira. Comme ils se trouvoient en pleine campagne, ils ne pouvoient empêcher qu'on ne les environnat : Ils formerent un Bataillon quarré, & firent face de tous côtez. Montpenfier après les avoir inutilement sommez, fut contraint, faute de grosse Artillerie, d'essuyer plufieurs décharges de leurs Arquebufiers avant que de les entamer, & il perdit en les attaquant de vaillants hommes, entre lesquels on regretta principalement Por & Champeroux; mais les Etrangers n'avoient pas encore trouvé le secret de s'empêcher d'être vaincus par la Noblesse Francoise en plaine campagne, lorsqu'ils n'avoient ni

murailles, ni follez a lui opposer.

Les Allemands furent enfin accablez lous le nombre, & tuez si generalement, qu'il n'en resta pas un. Montpensier victorieux, continua sa marche, & exécuta sans obstable ce qu'il prétendoit. Il enleva ce qui restoit de bétail dans les paturages de la Pouille, fans que personne s'y opposat; mais il n'en fut pas plus riche: Car les Marchands qui lui en auroient donné de l'argent, & lui eussent payé l'impôt, n'étoient pas encore venus, & il ne lui étoit possible ni de les attendre, ni de leur livrer la marchandise. Chaque Soldat en avoit la part, & il auroit falu le dédommager, pour l'obliger à s'en défaire. Il est vray qu'il auroit donne fou butin presque pour rien ; mais Montpensier n'avoit pas de quoy l'achetter. Ainsi le betail fut diffipé, & il ne parut pas au bout de trois jours que les François en eussent profiré : quoy ques'il eut été bien ménagé, il auroit suffi pour les entretenir long temps. Ils n'arriverent devant Fogio qu'après que Ferdinand eut achevé de s'y retraicher, & ils lui presenterent en vain la Baraille. Il se mocqua de leur sommation, & leur reprocha qu'ils manquoient d'Artillerie, en lene

DE CHARLES VIII. Ltg. V. 473 leus demandant avec quoy ils prétendoient le contraindre de combattre malgré lui. Il ne permit qu'à la Cavalerie de sortir de son Camp pour escarmoucher, & il craignit si fort qu'elle n'engageât l'Infanterie à la Bataille, qu'il n'envoya point de Troupes pour la soutenir, Montpensier après avoir ruïné le Païs voisin, sut contraint d'aller chercher du canon; mais durant qu'il s'éloigna, Ferdinand reçut tant de nouvelles Troupes que Beccacurto, Cesard'Arragon, & le Marquis de Mantouë lui menerent, qu'il devint à son tour beaucoup plus fort que les François.

Montpensier eut de cette sorte également besoin de Soldats & d'argent; & il ceda par cette indifpensable necessité aux importunitez du Senéchal de Beaucaire, qui le pressoit de le renvoyer à la Cour, & lui remontroit qu'il ne pouuoit jetter les yeux fur un homme plus capable que lui de folliciter du secours. Ce Favori avoit été disgracié pour des raitons que l'Histoire du temps ne developent point assez. Il se promettoit de redevenir aupres de Charles Huit plus puissant qu'il n'avoit été, s'il en pouvoit rapprocher par quelque voye que ce fût; & Montpensier se plaignoit de ce que le Cardinal Briconnet, qu'il avoit cru jusque là son ami, sembloit l'abandonner. Il esperoit, comme il est assez ordinaire en de pareilles occasions, que s'il obligeoir le Senéchal de Beaucaire, la memoire fraîche d'un si grand bien-fait agiroit ave plus d'effet sur lui, pour le porter à la reconnoisfance. Amfi il le dépêcha pour Lion avec des Lettres au Roy & aux Principaux de son Conseil, qui lui donnoient lieu d'esperer la conservation du Royaume de Naples, moyennant un secours de Troupes & sur tout d'argent; mais qui declaroient netrement que fans cela, cette Couronne le perdroit en mouis d'un mois. Le Senéchal de Beaucaite

1496

1496. Be

Beaucaire fut mieux receu de Charles Huit qu'il ne pensoit; mais il arriva a la Cour de France une conjondure peu favorable pour Montpensier qui l'y avoit envoyé, Les divertissemens dans lesquels elle étoit engagée n'empêcherent à la verité ni qu'il rentrât en grace, ni que le Roy ne reprit le soin des affaires d'Italie, Les Conseilles d'Etat qui n'avoient pas été d'avis que l'on s'engageat à l'entreprise de Naples, estimerent qu'il y alloit de l'honneur de la France qu'on la continuât, & ils offrirent dans cette veue leurs personnes & leurs biens. Les raisons qu'ils en apporterent furent secondées par le credit de trois hommes, qui étoient presque également interessez chacun en son particulier, que les François retinssent leur Conquêre. Le Cardinal de Saint Pierreaux Liens. Charles Urfin & Vitelloze. Le Cardinal de Saint Pierre aux-Liens s'étoit attiré la haine implacable du Pape. Charles Urfin, fils aîné de Vitginie, esperoit pour son pere & par consequent pour soy, non seulement la Charge de Connégable, mais encore les trente Villes dont les Colonnes s'étoient rendus indignes; & Vitelloze Cadet des Virellis, attendoit par la même voye le retabliflement de sa Maison, qui n'avoit point autrefois cedé aux Urfins , ni aux Colonnes.

Ils representerent tous trois que si Charles Huit qui avoit acquis tant de gloire négligeoit de la conserver, non seulement il se rendroit méprisable à ses voisins, mais encore il les exciteroit à former le dessein de partager entr'eux la Monarchie Françoise, sous pretexre qu'elle seroit tombée entre les mains d'un Prince, qui ne sçauroit pas mieux la conserver, qu'il avoit seu garder celle de Naples: Que Sa Majesté venoit d'éprouver que la Maison d'Atragon n'étoit pas assez puissante pour se maintenir dans l'Italie, & qu'il y avoit lieu

1496;

DE CHARLES VIII. LIV. V. 475 de conclure qu'elle ne le seroit pas plus à l'avenir, qu'elle l'avoit été jusques-là : Que ses Alliez avoient fait un extrême effort pour la sauver, & qu'il leur seroit impossible de continuer une si prodigieuse dépense. Qu'il y auroit de l'inhumanité à laisser perir Montpensier, avec tant de brave Noblesse qui l'accompagnoit; & que cependant il ne fe sauveroit aucun des François restez dans leRoyaume de Naples, s'il ne marchoit promptement de leur côté un renfort capable de les dégager: Que s'ils succomboient faute de cela, les enfans, les parens, les vassaux qu'ils avoient dans toutes les Provinces de la France, y exciteroient un tumulte, & peut être encore un soulevement qu'il seroit mal-aise d'appaiser : Que la France n'étoit sujette aux Guerres Civiles, que parce que les elprits inquiets n'y trouvoient pas toûjours de l'exercice, & qu'on les occuperoit en Italie par la necessité où l'on seroit d'avoir toujours une Armée à Naples.

Le Confeil de Charles Huit extraordinairement allemblée sur cette maniere, prévit encore que comme dans la derniere Guerre entre le Duc d'Orleans & Louis Sforce, le Duc de Savoye & le Marquis de Montferrat & de Salusses s'étoient déclarez pour le Duc d'Orleans, & que neanmoins Louis Sforce avoit eu l'avantage; aussi le même Sforce ne perdoit aucune occasion de se venger de ces trois Souverains, qui tous ensemble ne l'égaloient point en puissance: Qu'ils ne l'apprehendoient que trop; & que pour se délivrer une bonne fois d'une crainte si bien fondée, ils ne verroient pas plûtôt les François repasser les Alpes avec des Troupes capables de punir hautement l'infidelité de Louis Storce, qu'ils renonceroient à la précaution qu'ils avoient jusqueslà prile de paroître neutres, & le déclareroient

haute-

1496.

hautement contre lui. Charles Huit ne s'étoit pas attendu que les intentions fussent si generalement approuvées, & l'opposition qu'il y avoit trouvée l'autre fois, lui donneroit lieu d'aprehender pour celle cy. Il avertit le Duc de Bourbon de se preparer pour harangner dans le premier Confeil que l'on tiendroit, & pour y rapporter toutes les raisons qui prouvoient la necessité, & même la biensceance, du retour de Sa Majesté delà les Alpes, avec des forces plus que suffisantes pour conserver le Royaume de Naples, contre toutes celles des Confederez. Le Duc de Bourbon parla felon l'intention de Charles Huit: mais ce fut à la maniere de son temps; c'est à dire avec beaucoup plus de confusion & de longueur, que de discernement & d'Eloquence. On reconnut assez sur le visage de Charles Huit que le Duc de Bourbon ne proposoit & n'appuyoit pas moins les sentimens de Sa Majesté, que les siens: Cependant l'Amiral de Graville eut la hardiesse de prononcer une harangue contraire, & de refuter tout ce que le Duc de Bourbon avoit avancé.

Charles Huit étoit incapable de la seule chose que son Pere avoit voulu qu'il apprît. Il ne sçavoit point dissimuler, & quoy qu'il y pût être propre, il en avoit trop d'aversion pour s'y resoudre par quelque motif que ce fût. Il eut peine à soussir que Graville achevât, & il sut plusieurs fois sur le point de l'interrompre. Il sembla même avoir oublié qu'il étoit Roy; & il ne voulut pas laisser parlet son Chancelier, qui n'êtaut pas ami de Graville, n'auroit pas perdu une si belle occasion de le contredire. Sa Majesté prit la parole. & sit admirer un talent que l'on ne sçavoit pas qu'elle eût: Elle s'exprima avec beaucoup d'agrément, de promptitude, d'élegance, & de vigueur: Elle reprit le discours de Graville: Elle y répondit per-

tinem-

DE CHARLES VIII. Liv. V. 477 tinemment: Elle persuada ses Auditeurs, & Gra-

1496.

tinemment: Elle persuada ses Auditeurs, & Graville même se sit honneur de se retracter. On se mit inutilement en peine de sçavoir pourquoy un parfait Courtisan comme Graville s'étoit hazardé de parler, sans avoir auparavant pressent le sentiment de son Maître, à desseuns présent le sentiment de son Maître, à desseuns l'imputerent à la force de la prévention, ou à l'amour de la verité; & les autres le soupconnerent assez maître de ses passions, pour avoir prosité de l'occasion de témoigner qu'il n'étoit point insensible au refroidissement de la bonne

volonté que son Maître avoit eue pour lui.

Quoy qu'il en soit, il fut résolu que l'on leveroit trois Corps d'Armée qui passeroient les Alpes, & pénetreroient dans l'Italie les uns après les autres pour éviter l'embarras, & pour subfifter avec moins d'incommodité: Que Trivulce conduiroir le premier, & feindroit de vouloir attaquer le Duché de Milan, afin d'intimider Louis Sforce, en lui montrant son plus grand ennemy, qui étoit Trivulce en posture de l'accabler, s'il ne prévenoit la ruine par un prompt repentir de les infidelitez, Le second devoit avoir à sa tête le Duc d'Orleans, parce que l'on avoit reconnu dans l'affaire de Novarre que ce Prince avoit plus de qualitez pour la Guerre qu'on ne croyoit, & l'on avoit jugé à propos d'y ajoûter l'experience. Le Roy devoit marcher avec la derniere Armée, & mener le reste de la Noblesse : Il devoir avoir une puissante Flotte; & parce qu'elle ne pouvoit être alleztôt prête pour le besoin de Montpensier, on équipa les Vaisseaux qu'on scavoit être les meilleurs voiliers afin de lui porter les principales choses dont il avoit besoin. Il ne restoit plus que de sçavoir si l'on attaqueroit d'abord Louis Sforce, ou fi l'on feroit une derniere tentative pour le ramener au parti des François. Ceux des Conseillers d'Etat

478 HISTOIRE

d'Etat qui ne vouloient pas qu'on l'épargnat, se fonderent sur des Lettres interceptées qu'il écrivoit à l'Empereur Maximilien, pour le presser d'envoyer à Naples un si grand nombre d'Allemans, que Ferdinand en eût aflez pour chaffer de ce Royaume ce qu'il y avoit des François, avant qu'ils cussent été renforcez. Mais ceux qui jujeoient necessaire l'amitié du même Sforce, au moins jusqu'à-ce que la France eut recouvré ce qu'elle avoit perdu dans le Royaume de Naples, jugerent que Louis Sforce se repentoit sincerement de ses infidelicez, puisqu'il venoit d'envoyer un Homme de Qualité au Roy pour excuser ses contraventions au dernier Traitté; pour en rejetter la faute sur la Bourgeoisse des Gennes, qui n'avoit voulu ni rendre les Vaisseaux du Roy retenus dans ses Ports, ni permettre que ceux de Louis Sforce portassent des refraichissemens à Montpensier; & pour offrir de les contraindre à reparer ces irregularitez. Cet avis prévalut enfin sur l'autre; & l'on envoya vers Louis Sforce Renaud d'Oreille Gentil-homme d'Auvergne, qui lui representa l'orage qui se preparoit contre lui, & lui demanda s'il pouvoit le détourner.

Loüis Sforce avoüa de bonne foy qu'il n'avoit pour cela ni assez de puissance, ni assez de bonheur; & d'Oreille lui repliqua qu'il étoit venu pour lui proposer des moyens capables de le tirer d'affaire. Que ces moyens consistoient en ce que les François se contenteroient qu'il executât ce qui restoit du Traité de Verceil: Qu'ils dissimuleroient ses contraventions précedentes; & qu'ils empécheroient se Duc d'Orleans de renouveller la querelle du Duché de Milan. Loüis Sforce ajoûta d'autant plus de soy à ces propositions, qu'il seavoit par le rapport de ses Espions que d'Oreille ne luy disoit rien que de veritable; & que d'ailleurs

fon

1496.

DE CHARLES VIII. LIV. V. 470 son imagination blessée lui grossissoit les objets. Elle rappelloit dans sa memoire que les Confederez n'avoient remporté par leur valeur aucun avantage sur les François; & qu'au contraire ils avoient toujours été vaincus, quoy qu'ils fussent beaucoup plus forts que leur Ennemy : Qu'ils devoient tous leurs avantages à la negligence des François, & à la trahison des Peuples d'Italie; & que nonobstant qu'on leur eut ouvert les Portes des meilleures Villes, & que la Campagne se fût déclarée pour eux, ils n'avoient pas laissé de perdre les deux Batailles qu'ils avoient hazardées: Qu'il n'avoit manqué à Charles Huit que l'experience, & qu'il en avoit desormais assez pour connoître les fautes qu'il avoit commises; Que des le moment qu'il formeroit une forte resolution de s'en corriger, les Princes d'Italie qui tous ensemble lui étoient inferieurs en nombre d'hommes, en richesses, & en facilité de continuer la guerre, succomberoient sans qu'il leur fût autrement possible de s'en garentir: Qu'ils auroient en vain recours à leurs Alliez qui se trouvoient trop éloignez du danger pour accourir affez vîte; & qu'on pouvoit bien traitter fans les Confederez, puis qu'on n'étoit pas assuré de se lauver avec cux.

Il n'en falut pas d'avantage pour ébranler Louis Sforce; & d'Oreille auroit retourné en France avec la satisfaction qu'il désiroit, si l'Ambassadeur de Venise qui étoit demeuré auprês de lui pour l'entretenir dans des sentimens favorables à la cause commune des Confederez, n'eût découvert que d'Oreille l'avoit ébranlé & ne l'eût affermi, non pas en diminuant la bonne opinion qu'il avoit des François, mais en l'augmentant autant qu'il faloit pour le rendre capable de le jetter dans les desepoir. Il lui dit que le genie des

Fran-

₹496.

François étoit d'autant moins capable de souffrir. des infidelitez, qu'il étoit plus eloigné de les commettre; & qu'à la premiere occasion qu'ils auroient de punir celle de Louis Sforce, ils s'en acquitteroient, en établissant dans le Duché de Milan un Prince qui pourroit bien le joindre un jour à la Monarchie Françoise en y succedant : Que l'esperance qu'ils en auroient les porteroit infailliblement à la vangeance, & que l'unique moyen de l'éviter, confistoit à ne s'y point opposer, ou du moins à differer de le faire le plus long-temps qu'il seroit possible. Louis Sforce ne se fit point de violence pour concevoir ce que lui disoit l'Ambasladeur de Venise, ni même pour s'y rendre. Il se sentoit disposé à le croire, parce que s'il eut été en la place de Charles Huit, il se seroit hautement vangé; & d'ailleurs les Officiers des Troupes Françoifes en apprenant son inconstance, avoient protesté de la punir. Il étoit bien plus vraysemblable qu'ils en feroient naître l'occasion si elle ne se presentoit d'elle même; qu'il n'y avoit lieu de croire qu'ils la negligeassent quand elle s'offriroit. Ainsi le danger present d'être dépouillé par les François, l'emporta dans l'imagination bleffée de Louis Sforce, sur le peril éloigne de servir de proye aux Venitiens, après qu'ils auroient conquis le Royaume de Naples, & retint Louis Sforce dans le parti des Gonfederez sur le point qu'il l'alloit ruiner en l'abandonnant.

Il amusa l'Envoyé de France en lui promettant d'exécuter lé Traitré de Verceil, & en excusant le retardement qu'il y apportoit, tantôt sur la peine de recouvrer des Matelots, tantôt sur la malice des Genois qui faisoient naître à tous momens de nouvelles dissicutez d'obeïr lorsqu'on les presoit d'agir contre leurs Citoyens. Il ratifia cependant les articles de la Consederation; mais il le sit achet-

1496,

DE CHARLES VIII. LIV. V. 481 ter bien cher à la République de Venise, en la pressant d'envoyer deux Armées pour desfendre le Duché de Milan, qui seroit exposé à la premiere imperuofité des François: l'une qui seroit levée & entretenuë toute entiere aux dépens des Venitiens, & ne pourroit être de moins que de vingt mille hommes: l'autre de pareil nombre, qui seroit toute composée d'Allemands que les mêmes Venitiens leveroient; mais qui seroit entretenuë par eux & par Louis Sforce à communs frais. Comme l'on sçavoit bien que si l'argent en étoit mis entre les mains de l'Empereur il le détourneroit à d'autres ulages : & si on ne lui en donnoit une partie, il ne permettroit jamais la levée des Gens de Guerre, Louis Sforce proposa qu'on lui fit un honête present, avec cette précaution neanmoins qu'il ne le recevroit pas tout à la fois, mais seulement à mesure que les levées avanceroient. Mais la République de Venise y trouva deux obstacles qui y parurent d'abord invincibles.

Le premier consistoit en ce que l'Empire d'Allemagne en general avoit des prétentions sur tout son Etat de Terre-ferme; & la Maison d'Autriche en particulier avoit formé dans les Conciles & dans les autres Assemblées generales du Christianisme diverses plaintes que les Venitiens avoient usurpé sur elle ce qu'ils tenoient dans les Provinces d'Istrie & de Dalmatie. Si la République souffroit qu'une Armée d'Allemands qui auroit été levée par le credit du Chef de cette Maison entrât dans le Duché de Milan, & qu'elle en repoussat les François, rien n'empêcheroit qu'elle ne vuidât ensuite la querelle de l'Empereur & de l'Empire: Qu'elle n'entrât sur les Terres de la République: Qu'elle n'y continuat la Guerre, & qu'elle ne refusat de poser les Armes jusqu'à l'entiere satisfaction du Corps Germanique & de son Chef.

82 HISTOIRE.

1495.

Le second obstacle étoit que quand il y auroit dans le Duché de Milan une Armée d'Allemands, il ne seroit plus possible d'empêcher que Louis Sforce n'en fût plus le maître que les Venitiens, à cause qu'il étoit Feudataire de l'Empire, & que l'Empereur avoit épousé sa niéce. D'où il s'ensuivroit que dans une revolution impreveuë, les Troupes mercenaires suivroient plutôt les mouvemens de Louis Sforce que de la République de Venise; & si les François remportoient la victoire, & que Louis Storce ne pût fauver son Etat, qu'en leur abandonnant celui de cette République ; il étoit homme à le faire; & rien ne seroit capable de l'empêcher de les en mettre en poslession, pourveu qu'il disposat à sa volonté de l'Armée Allemande. Cette juste deffiance des Venitiens ne pouvoit cesser, qu'en leur permettant de léver des Troupes hors d'Allemagne : mais Louis Sforce avoit trop mauvaise opinion de celles qu'elles avoit jusques là levées pour s'en contenter à l'avenir; & pour fonder sur elles la seureré de son Etat. Il déclara nettement qu'il vouloit des Allemands: Il foutint qu'il n'y avoit point d'autre Nation que celle-là que l'on pût raisonnablement opposer à l'impetuosité de la Françoise & de la Suisse: Il menaça en cas qu'on lui refusat cette latisfaction de s'accommoder avec Charles Huit, & il contraignit les Venitiens d'acquiescer à sa proposition.

C'est ici que le Cardinal Bembe, qui a écrit l'Histoire de la République de Venise; la loüe d'une action comparable à celle que l'on admire le plus dans les Anciens Romains. Un Albanois selon lui, domestique de Charles Huit, forma le dessein d'empoilonner Sa Majesté, & trouva des moyens infaillibles pour l'executer. Il s'adressa au pere de Bembe, & lui communiqua son excerable projet:

II

DE CHARLES VIII. LIV. V. 483 Il exagera l'avantage que la République en retireroit, en se délivrant d'une guerre qui lui couteroit infiniment, outre le danger qu'elle eviteroit. Le pere de Bembe en avertit le Senat, qui n'eût pas moinsd'horreur pour la proposition de l'Albanois, qu'en avoient eu autrefois ceux de Rome pour une semblable que le Medecin de Pirrus leur avoit faite. Il en déce à l'auteur; & il avertit Charles Huit de prendre garde à lui. Mais il y a deux occasions de revoquer en doute la verité de ce fait : L'une qu'il ne se trouve aucun Albanois dans les Etats de la Maison de Charles Huit *, & qu'il n'y a point #Ils sont d'Historien François qui en ait écrit: L'autre que dans la le Senat de Venise étoitassez informé des affaires Chamde France, pour croire que la mort de Charles bre des Comptes Huit n'auroit pas avancé les siennes. Ce Royaume, autant qu'il étoit permis de penetrer dans l'avenir, se seroit alors trouvé dans une des minoritez les plus longues, puisque le fils unique de Charles Huit n'ayant pas encore trois ans, la Reine sa mere cût infailliblement obtenu la Regence. La seule dissiculté qu'auroit trouvé cette Princesse seroit la même qui avoit si long-temps embarassé la Duchesse de Bourbon; & elle seroit venuë du Duc d'Orleans qui auroit voulu avoir part dans le Gouvernement, & qui auroit prétendu la Tutelle du nouveau Roy, comme il avoit déja prétendu celle de Charles Huit. L'unique moyen de l'en détourner autoit été de l'occuper ailleurs, & de lui permettre de tourner contre le Duché de Milan les forces que la France avoit destinées pour conserver le Royaume de Naples. La condition des Venitiens seroit en ce cas devenue pire qu'elle n'étoit; puisque non seulement ils n'auroient point évité la guerre étrangere dans l'Italie, mais de plus ils euslent eu pour voisin le Successeut prêsemptif à la Monarchie Françoise, qui leur

1496

eur fait querelle en redemandant les Villes de Bresse, de Bergame, de Creme, & les autres qu'ils avoient psurpées sur les Ducs de la Maison des Viscontis.

Quoy qu'il en foit, la précaution des Italiens fut inutile; & les François restez dans le Royaume de Naples y luccomberent, avant que les preparatifs pour les dégager fussent achevez. Montpensier & Ferdinand se mirent en Campagne dés le commencement du Printems de mil quatre cens quatre vingt-seize, & Montpensier affiegea Circelle, contre laquelle il étoit d'autant plus irrité, que les Habitans y avoient égorgé la Garnison Francoise, pour se remettre sous la domination de Ferdinand. Cette raison fit qu'il y trouva plus de difficulté qu'il ne pensoit, parce que la Bourgeoisie n'attendant point de quartier, se mit toute fous les armes, fans distinction d'age, ni de sexe, & par bon-heur pour elle il se trouva des gens de fon Corps capable de la bien commander: Elle lenr obeit exactement: Les approches des Affiegeans furent traversez par tous les moyens de difputer le terrain qui étoient alors un ulage, & Ferdinand qui étoit honteux de perdre à sa veuë une Ville si affectionée à son parti, & qui craignoit que les autres ne perdissent courage, s'avisa de la secourir par voye de diversion. Il avoit douze cent Lances, quinze cent Chevaux Legers, & quatre mille Fantassins. Les François n'avoient pas plus de Cavalerie & d'Infanterie; mais l'une & l'autre étoient meilleures, & par consequent l'avantage le trouvoit du côté de Montpensier, & tous les Auteurs imprimez & les Relations manuscrites en conviennent. Il y avoit à une demy lieue de Circelle une petite Place nomméeFrangery par où les vivres venoient aux Ashiegeans. Ils y avoient jetre quatre cent bons Soldars pour le la conserver, & Ferdinand l'investit à dessein de les affamer. Il se douta bien que pour peu qu'elle tint, elle seroit fecous

DE CHARLES VIII. Liv. V. 484 secouruë, & il se hâta de la prendre dans cette veuë jusqu'à negliger les formalitez ordinaires. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il sit donner l'assaut, & il envoya souvent du secours durant cinq heures qu'il dura à celles de ses Troupes qui le livroient. Mais elles n'en furent pas moins repousées; & Montpensier en fut excité à les secourir. Il leva le siege de Circelle, & il s'avança du côté de Frangen; mais quand il fut sur une éminence d'où l'on voyoit cette Place, il l'aperçut toute en feu. La Garnison ne s'étoit pas si vaillamment deffenduë dans la suite du siege qu'au commencement; & comme si la consternation eût due être réciproque, elle étoit passée du côté des Alliegeans au moment que Ferdinand avoit achevé de rassurer ses Soldats: Il les avoit remmenez à l'assaut; & les François au lieu de le soutetenir avec leur ordinaire fierté, avoient d'abord tourné le dos. Ils s'écoient ensuite laissez égorger julqu'au dernier; & les vainqueurs s'étoient d'au-

Ferdinand avoit consenti qu'ils entrassent à ce dessein dans les maisons, soit qu'il n'eût pû les en empêcher, ou qu'il se fût imaginé de se les rendre plus affectionnzz. Mais il aperçut bien tôt qu'il n'est rien de si dangereux à la Guerre, que de relâcher tant soit peu de la discipline. Il n'y avoit presque personne sous ses Enseignes quand ses Coureurs l'avertirent qu'il auroit en moins d'une heure les François sur les bras. Ses Soldats qui pilloient n'eurent point d'oreilles pour lui obeir quand il les pressa de retourner sous leurs Enseignes: Il les menaça: Il les frapa: Il tua mêmes quelqu'uns des plus échauffés au pillage qui se trouverent sous sa main; & tout cela ne servant de rien; il fit mettre le feu dans la Ville. Le remede étoit extreme : cependant il auroit été trop lent, y canle Ха

tant plus generalement appliquez au butin, qu'ils

ne craignoient pas d'être interrompus.

1496,

486

1496.

à cause que l'avidité du gain ne leur permettoit pas de faite assez de ressexion sur les stammes qui les environnoient, si Montpensier eût pû se prévaloir de son avantage. Il su des premiers Francois qui aperçurent le seu: Il en devina la veritable cause: Il s'approcha des Ennemis assez pour les observer de ses propres yeux: Il reconnut que leurs Enseignes n'étoient point à moitié garnies, & que Ferdinand mettoit en ordonnance les Cavaliers & les Fantassins à mesure qu'ils arrivoient. Il en conclut que ce seroit les vaincre sans rien hazarder que de les attaquer en cet état, & il sit sonner la charge. Mais tous les Etrangers, & sur tout les Suisses dont son Infanterie étoit composée, se soules dont son Infanterie étoit composée, se soules de les attaquer en cet état composée, se soules dont son Infanterie étoit composée, se soules de la charge.

Pour mieux comprendre leurs motifs, il est necesfaire de redire ici ce que l'on a remarqué dans le Regne précedent, que Louis Onze étoit entré en deffiance de les Sujets depuis la Guerre du Bien puplic, & que n'ofant lever d'autre Cavalerie que la Françoile, à caule qu'elle étoit en effet la meilleure de l'Europe, & qu'il eût été contre le bon sens de rebuter ce qu'il avoit de meilleur dans son Royaume, il s'étoit servi d'Infanterie Etrangere. Les François n'y avoient point tronvé à redire pour deux railons : L'une que l'on étoit accoûtumé de faire si peu de cas des Fantassins, qu'on ne les comptoit pas dans la supputation des Armées : L'autre qu'il n'y avoit gueres que la Noblesse Françoile qui porrat les armes, & que cette Noblesse, non seulement n'avoit garde de prendre parti dans l'Infanterie, mais de plus elle le seroit offentée fi l'on eut ofé lui en parler.

Comme la deffiance que Louis Onze avoit conçuë de les Sujets lui avoit été personnelle, elle étoit cessée avec lui, & jamais Roy ne sut mieux aimé des François que Charles Huit son fils unique, & son Successeur. On commença mêma à con-

noître

DE CHARLES VIII. LIV. V. 487

noître dans la Guerre de Bretagne le besoin que l'on avoit d'Infanterie Françoise, fonde sur ce que l'on n'y combattit qu'une fois, & par confequent la Cavalerie n'y fut presque pas d'ulage : au lieu qu'il se présentoit tous les jours nouveaux Sieges à former; & que l'on differoit souvent de les entreprendre faute de Fantaffins. Cependant on continua de se servir d'Etrangers, soit qu'ils ne courassent pas plus qu'auroient couté les François, & qu'on voulur épargner le sang de ceux-ci par principe de charité pour la Patrie, ou que l'on n'eut pas affez prêveu les inconveniens qui pouvoient arriver de cette sorte de Milice qui n'avoit aucun interêt dans les querelles qu'on lui laissoit pourtant vuider. Le premier lieu où l'experience s'en étoit faite avoit été Novarre, & le second fut Fran-

geti, à l'occasion que l'on va décrire.

On a veu que d'Allegre Precy n'avoit point d'autre bonne qualité que la valeur, qu'à cela pres il étoit le moins estimé des Seigneurs restez à Naples avec Montpensier. Il avoit pourtant vécu dans une foumillion affez grande aux ordres de ce Prince depuis le départ de Charles Huit, tant qu'il avoit manqué d'occasions pour se dikinguer des autres Capitaines de Cavalerie; mais aprés la Bataille de Seminara, qu'il croyoit devoir être attribuée à la feule vertu, il se mit au dessus de Montpenfier, & il le méprifa d'une maniere insupportable, Il s'imagina qu'il étoit plus digne de sa Vice-Royauté de Naples & du Commandement des Armées que lui, & il essaya de le supplanter en le décreditant de forte parmy les Troupes, qu'elles ne lui obeissent plus. Il ne se mit point autrement en peine que le contre coup rejallit sur lui-meme, pourveu qu'il portat un coup mortel à Montpenfier qu'il voulloit supplanter, & il afrecta de le contredire en toutes choses dans les Conseils deGuerre. Il ne se contentapas de vouloir le faire

raller

1496.

ser pour un homme dont l'intelligence & le bon fens étoient trop bornez pour s'acquiter dignement du Generalat. Il travailla de plus à le rendre ridicule;& il en étoit venu à bout à l'égard des Soldats qui se trouvoient alors dans l'Armée Francoile, quand Montpensier sit sonner la charge. Cette occasion parut tout à fait favorable à Precy pour convaincre les Soldats François du credit qu'il a. voit sur les Etrangers; & il representa aux Suisses, qu'ils avoient encore une montagne à passer avant que de joindre l'ennemi : Qu'ils étoient déja fatiguez par une assez longue marche : Qu'il étoit difficile qu'ils ne se dérangeassent en montant ou en descendant; & que si les Italiens les surprenoient en cet êtat, ils ne pourroient éviter d'être deffaits.

L'applaudissement des Suisses au discours de Precy; l'excita à leur inspirer le moyen d'éluder l'ordre de Montpensier, en luy demandant les montres qui leur étoient deues, Ils sçavoient tous que ce Prince n'avoit point d'argent: Ils lui avoient fait credit jusques-là; & le moment qui précedoit la Bataille, n'étoit pas un temps propre à le faire payer. Cependant l'Infanterie de Montpenfier refusa de passer outre si on ne lui comptoit de l'argent, & fur l'impossibilité où il avoua qu'il étoit de la fatisfaire, elle tourna visage, & reprit le chemin du lieu d'où elle venoit. Montpensier surpris de sa contre-marche, courut à elle, & estaya de de la ramener à son devoir. Il lui representa qu'il ne tenoit qu'à elle de vaincre sans risquer; & de gagner plus en une heure, que ne valoient les montres dont elle demandoit à contre-temps d'être payée: Que les Neapolitains, qu'il faloit combattre, avoient porté avec eux ce qu'ils avoient de precieux, à cause qu'il n'y avoit point de plus grande seureté pour eux que celle de leur Camp; & qu'en perdant la Bataille, ils perdroient

DE CHARLES VIII. Liv. V. 439 droient aussi leurs biens : Qu'il n'y avoit qu'à s'approcher d'eux pour les obliger à fuir sans sçavoir où , & qu'ils n'étoient point en état de se deffendre: Qu'ils étoient trop chargez du butin qu'ils venoient de faire, & que leurs compagnons restez dans la Ville n'arriverojent jamais assez tôt pour les secourir : Que le feu qu'on y avoit mis en bruleroit plusieurs ; & qu'ainsi tous les Ennemis qui ne seroient pas tuez dans la mêlée, resteroient prisonniers. L'infanterie de Montpensier étoit si convaincue de ce qu'il disoit , qu'elle n'ofa en disconvenir, mais elle n'en continua pas moins sa route; & Montpensier d'autant plus itrité qu'il le faisoit plus de violence pour n'en rien témoigner, fut tenté de charger les desobeissans

& d'en faire un exemple.

Il ne doutoit pas que sa Cavalerie ne suffit pour les tailler en pieces; & la seule consideration qui l'en détourna, fut que Ferdinand étoit trop proche: Qu'il ne manqueroit pas d'accourir au bruit, & qu'il prendroit l'un des deux partis de se joindre aux desobeissans, & de les aider à tailler en pieces les François, ou d'attendre l'évenement de leur combat pour accabler les vainqueurs. Montpensier eut aslez de pouvoir sur luy-même pour s'ajuster à la volonté de son Infanterie, puisqu'elle refuloit de se soumettre à la sienne, pour lui demander froidement où elle pretendoit aller: pour ouir sans se mettre en colere qu'elle vouloit continuer le fiege de Circelle, & pour l'y remener. Mais le bonheur des affaires de France étoit attaché à la conjoncture que l'on venoit de perdre; & elles pencherent depuis si univerlellement vers leur ruine, que la prudence humaine fut trop bornée pour les en preserver. Ceux qui deffendoient Circelle avoient resolu de se rendre le matin que l'Armée Françoises'en étoit éloignée, & ils y étoient contraints faute d'eau. Mais les

Deputez

490 1496. Députez qu'ils envoyerent pour capituler, n'ayant point trouvé d'Affiegeans, le dou erent qu'ils étoient allez pour faire lever le siege de Frangety. Ils profiterent de cette occasion pour avertir leurs compagnons de courir à une fontaine qui étoit affez proche des murailles de la Ville. Ainfi ceux de Circelle eurent le loifir de faire leur provision d'eaux avant le retour des François, qu'ils obligerent encore à recommencer le fiege en ruïnant leurs travaux; & Montpensier convaincu, qu'on ne lui en donneroit pas le temps, ne s'amula point à les rétablir. Il supposa qu'il auroit plutôt fait de livrer un aslaut. Il en parla à son Infanterie, & l'y trouva disposée, pourveu que les Cavaliers François missent pied à terre pour la soutenir. L'attaque fut vigoureuse, mais la deffense le fut encore plus ; & si Montpensier eut le deplaifir de ne pasemporter la Place, il eut en récompente

> de les Fantallins qui y furent ruez. Il n'y avoit pas d'apparence de continuer le fiege, à cause que les Ennemis étoient trop proches, & Montpensier le leva pour leur presenter la Bataille. Mais Ferdinand étoit trop convaincu du bon érat de ses affaires, & du mauvais êtat de celle des François pour la hazarder. Il avoiioit de bonne foy qu'il n'avoit tenu qu'à eux de l'accabler sans ressource devant Frangety: Il les blamoit de ne l'avoir pas fait, & il metroit son principal soin à ne leur plus fournir de pareilles occasions; Il se promettoit d'attirer à lui leur Infanterie, par la maxime que les reconciliations faires enfuite des revoltes ne sont pas sinceres; & que Montpenfier le repentiroit de la bonté qu'il avoit eue pour ses Fantassins; ou les Fantassins de Montpensier s'apercevroient de la faute qu'ils avoient commise de le fier à un Géneral qu'ils avoient si sensiblement offensé. De quelque côté qu'arrivat ce

> > change-

la confolation d'être délivié des plus delobeillans

DE CHARLES VIII. LIV. V. 491

changement, Ferdinand étoit asseuré d'en profiter; & l'Armée Françoise se trouveroit également ruinée. Ainsi Ferdinand se contenta de l'amuser par de legeres escarmouches, & il attendit que le défaut des vivres l'obligeât à changer de poste. Il ne se trompa pas dans la prévoyance, & Mout-

pensier fut bientôt contraint de déloget.

Il prit la marche du côte d'Ariano; & les Cavaliers Neapolitains qui le suivoient en qualité de volontaires, & qui n'avoient reçu aucune gratification de la France depuis le commencement de la Guerre, crurent avoir du moins merité qu'on les préferat aux autres Soldats de l'Armée Françoile dans la distribution des quartiers; cependant Montpensier leur donna les pires ; parce qu'il apprehendoit toujours une nouvelle désobeissance de ses Fantallins, & n'oublioit rien de ce qu'il jugeoir capable de la prévenir, en leur accordant les plus commodes logemens. Il en prepoit plus de loin que de sa Cavalerie, & il lui avoit abandonné les lieux les plus abondans. Les Neapolitains de son Armée, & sur tout ceux qui étoient de la Faction d'Anjou, s'en scandaliserent, s'en plaignirent, presserent Montpensier de faire sortir son Infanterie des quartiers qu'ils prétendoient leur être dus; & fur ce qu'il differoit de les fatisfaire, ils déserterent si universellement, qu'il n'en resta pas un. Leur désertion le mit hors d'êtat de renir la Campagne, & le réduifit par confequent à la necessité de chercher un azile, où d'un côté il put long temps sublifter, & d'un autre il ne courût pas rifque d'être enlevé.

La Ville d'Atelle étoit forte de situation, & de de plus elle avoit comme pour boulevart avancé le Château de Gesti aldo, celebre pour avoit autresois soitenu quatorze mois entiers de siege. Mais iln'est tien de plus incertain que l'espoir d'une longue resistance, quand les assaires d'un parti commencent

X 5

à décli-

1496.

HISTOIRE

1496.

à décliner. Ferdinand suivit de si prés les François, qu'il arriva devant Gesüaldo dans le temps qu'ils entroient dans Atelle: Il eut l'adresse d'intimider la Garnison de ce Château, & de là disposer à se rendre le même jour. Ce qui rompit toutes les messures de Montpensier, & contribua plus que route autre chose au mal-heur dont on parlera bien-tôt.

Il faloit du temps aux François pour ramasser les vivres & les fourages qui le trouvoient aux environs d'Atelle: Ils ne le pouvoient qu'à la faveur de Gesüaldo; & Ferdinand ayant d'abord pris cette Place, les resserra de sorte, qu'ils se trouverent aufli-bien afliegez, que s'ils eussent été au milieu de son Camp. Tous les lieux où ils devoient loger leur fermerent les Portes, à caule que n'ayant plus Gelüaldo, ils n'étoient plus en état de les conserver. Ils les ouvrirent à Ferdinand, & lui fournirent ainsi les movens de subsister commodement, qu'ils retranchoient aux François. Le premier mal qui en vint à l'Armée Françoile fut une seconde descretion. On a veu que son Infanterie étoit toute d'Etrangers, & qu'elle confi-Stoit outre les Suisses, en huit cens Allemans que le Duc de Gueldres avoit envoyez à Charles Huit. Ces Allemans n'avoient receu que deux montres en partant de France : Cependant ils étoient riches, parce qu'ils ne s'étoient enrollez que pour faire fortune, & comme leur inclination n'alloit pas à la dépense, ils avoient presque tofijours vécu aux dépens de leur Hôtes, & épargné leur butin. Precy avoit commencé par eux le soulevement arrivé à Frangeti; & ils avoient lieu d'en craindre la punition, si les affaires des François prosperoient; & si elles ne réississoient pas, ils craignoient de perdre au moins leur burin. Ils écoûterent là dessus les Emissaires secrets que Ferdinand Jeur avoir envoyez pour les disposer à la revolte; & ils passerent tous sous ses Enseignes, MontpenDE CHARLES VIII. Liv. V. 493

fier affoibli si à contre temps. & d'une manière si considerable, n'est plus qu'une ressource aprés les deux seditions dont on vient de parler. La maladie de d'Aubigny qui ne diminuoit pas, avoit donné occasion à Consalve de passer avec ses Troupes Espagnoles en Calabre, où il avoit pris Cosen-

ce & quelques autres Places

D'Aubigny lui avoit opposé deux des plus braves Seigneurs de la Faction d'Anjou, le Comte de Moret & Albert de Saint Severin, qui ne s'étoient pas ainsi trouvez avec les autres lorsqu'ils avoient abondonné Montpenfier, & qui par consequent n'avoient pas trempé dans leur defection. Ils avoient levé des Troupes à peu prês égales à celles des Espagnols, & ils se promettoient de les chasser de la Calabre. Ils leur avoient deja ôté Laino; & ils le refrailchissoient dans cette Place, lorsqu'ils y recurent le Courier de Montpensier qui leur ordonnoit de tout quitter pour le venir joindre, & pour luy mener les Gens de Guerre qu'ils avoient. Ils se preparerent pour lui obeit; mais ils se tinrent si peu sur leurs gardes, que Consalve qui avoit des Espions dans leur Camp, resolut de les enlever. Il partit de Constelvillaro sur la brune. & il trouva le lendemain au point du jour ses Ennemis couchez auffi mollement que s'ils n'euflent pas couru de risque. L'avantage de leur logement avoit été cause de leur négligence, & ils ne craignoient pas d'être attaquez dans une place qui ne pouvoit être insultée à moins que l'on n'eut auparavant pris trois postes l'un auprés l'autre. Le premier étoit la Ville de Laino, où la plus part des Soldats de la Faction d'Anjou étoit logée. Le second étoit le Faux-bourg séparé d'elle par la riviere de Sapry, sur laquelle ils avoient un Pont, que peu de Soldats étoient capables de garder, & le troisiéme le Château élevé sur une coline au delà du l'aux-bourg, & pourveu d'une fussifiante Garniion. CON. Consalve qui s'étoit experimenté dans les Guerres de Grenade, où la surprise avoit eu plus de lieu qu'aucune autre des ruses de la Guerre, ne crut pas devoir s'emparer d'abord du Fauxbourg & du Château. Il prévit sagement qu'encore que l'un & l'autre de ces postes fusient plus forts que la Ville, ils ne tiendroient pas après elle, & qu'ils seroient par consequent autant d'accessoires à la victoire. Il divisa sa perite Armée en deux Corps; & il en confia l'un à Cordone, avec ordre de donner entre le Fauxbourg & le Pont, & de faire un extrême effort pour couper les Ennemis, en se saisissant de ce Pont. Son projet étoit régulier; & l'évenement en fut si heureux, que les Espagnols remporterent une pleine victoire: Ils entrerent dans la Ville, sans avoir rencontré ni sentinelles, ni personne qui les découvrit.

Les plus endormis de la Faction d'Anjou furent égorgez, & les autres ne penserent point à résister: Ils jugerent à propos de se retirer vers le Fauxbourg où ils se rangerent en bataille à la faveur de leurs compagnons a mais l'autre Corps des Espagnols leur avoir ôté ce faux-suyant, en se sainsstant du Pont, & ensuite du Faux-bourg de Laïno où il n'avoir pas trouvé les François plus à l'erre. Ainsi ceux qui couroient demy-nus vers le Pont, se jettoient sans y penser entre les bras des Espagnols, & les mettoient au choix de les arquebuser de loin, ou de les laisser approcher pour en faire

autant de prisonniers de guerre.

Consalve, après ce succez, n'ayant plus rien à faire dans la Calabre, alla joindre Ferdinand au blocus d'Atelle; & convainquit les François par une longue montre de ses prisonniers & de ses déposibles, qu'ils n'avoient plus de secours à esperer au dedans du Royaume de Naples. Cette mortification sut suivie d'une autre moins sensible à la verité, mais non pas moins nuisible, Ferdinand n'avoit point

- 100

DE CHARLES VIII. LIV. V. été compris dans la ligue pour la deffente de l'Ita- 1496. lie contre les François; & l'on n'en scauroit deviner d'autre raison, finon que son pere n'y avoit pas pense, ou qu'il n'avoit pas cru se dépouiller fitor, puisqu'il est constant que si dans cette conjoncture Alphonce eut voulu que son fils unique entrat dans ce Traité, les autres Confederez en auroient été ravis, bien loin de s'en formali-

Mais ce qui n'est point important de luy-même à la Guerre, le devient quelquefois par le moindre changement. Alphonce, com me on a veu, avoit traité avec les Ventiens à cette condition, que s'ils dépensoient pour luy plus de deux cent mille écus, ils ne pourroient ni pretendre d'en être rembourcez, ni retenir sous ce pretexte les Places du Royaume de Naples dont ils le seroient faisis. Cet article avoit été plus nuisible aux Venitiens qu'ils ne s'étoient imaginez, puisqu'au lieu de deux cent mille écus, il leur en avoit coûté douze cent mille. On les vouloit de plus obliger d'entrer dans le Royaume de Naples avec une nouvelle Armée de terre ; & il étoit juste qu'ils sceussent auparavant s'ils en seroient rembourcez & fur quoy. Le Pape & les Rois Catholiques virent bien que la République de Venise apprehendoit qu'on ne retirât Ottrante , & les autres Villes de la Pouille qui luy tenoient lieu de nantissement ; & que pour les conservertoujours ou du moins long temps, elle defiroit qu'on les chargear du surcroît de la dépense où elle se seroit engagée. Cette nouveauré étoit de perilleule consequence, puisque les Venttiens pouvoient se rendre affez puissans dans ces Places que l'on vient de nommer, pour dépouiller les Rois de Naples du reste de leur Monarchie; mais ce danger étoit plus éloigné que celuy où l'on se fut expole en n'achevant pas de chaster les François du BOY 211-

1496.

Royaume de Naples, & en leur donnant le temps de recevoir du renfort. Ainsi l'on promit aux Vepiriens de les rembourler de leurs frais, pourveu qu'ils envoyassent devant Atelle une nouvelle Armée, sous la conduite du Marquis de Mantoue. Ce n'est pas que les Confederez ne prévissent l'avantage que la République de Venise tireroit de leur condescendance : & que comme elle avoit déja fait monter à une somme excessive la Flote envoyée sur les côtes de la Pouille, quoy qu'elle fût d'ailleurs obligée à l'entretenir pour la seureté de son Golphe, elle augmenteroit bien davantage les frais de l'Armée de terre, qui n'agiroit que pour les seuls interêts de Ferdinand. Mais ils attendirent du temps le remede à cet inconvenient: & le Marquis de Mantoue eut ordre de joindre Ferdinand avec fept cent Hommes d'Armes, mille Chevaux Legers, & quinze mille Fantassins.

Consalve conduisit aussi devant Atelle son Armée victorique. & toutes ces forces réunies reflerrerent Montpensier jusqu'à luy ôter la commodité d'abbreuver les Chevaux de son Armée, & à l'empêcher d'avoir pour ses Soldats autant d'eau donce qu'il lear en auroit falu pour boire durant la chaleur de la canicule. On comptoit dans la Place sept mille François entre lesquels il y avoit un grand nombre de personnes de Qualité. La disette leur étoit d'aucant plus difficile à supporter, qu'elle n'étoit soulagée par aucune des autres choses necessaires à la conservation de la vie. Cependant les Italiens enrôllez sous les Enseignes de Montpensier se lasserent plutôt de la supporter, que les François naturels, & Vitelli fut le premier qui demanda & obtint la permission d'aller chercher des viwres. Il choisit l'heure de midy, parce qu'il se promettoit de trouver les ennemis à l'ombre, & il aima mieux attaquer le Quartier des Venitiens, que celuy des autres Confederez, parce qu'il les estimoit

DE CHARLES VIII. Liv. V. 497 estimoit plus voluptueux. Mais le Marquis de 1496.

Mantoue s'y êtoit fi bien attendu, qu'il avoit drefsé une embûche à les Ennemis. Vitelli s'y précipita: Il perdit les trois quarts de ses gens, & il ne se fauva que par un bon-heur d'autant plus grand, que s'il cut été pris, on luy auroit fait un mauvais parti. Il y avoit hors d'Atelle des Moulins que Montpensier conservoit avec d'autant plus de soin, qu'il n'en avoit point d'autres ; & Consaive entreprit de s'en emparer, ou de les brûler. Il prévit qu'en l'une & l'autre de ces manieres il les rendroit également inutiles aux François, & il les attaqua avec tous ses Espagnols. Il continua l'assaut durant plus de cinq heures, en envoyant souvent des gens frais renforcer les Soldats détachez qui l'avoient commencé; & il accabla plutôt par le nombre, que par la valeur, les Gascons & les Suisses qui gardoient les Moulins, Il leur coupa la gorge: Il perça le retranchement qu'ils avoient fait; & comme il desesperoit de garder les Moulins qu'il venoit de prendre, il y mit le feu. La Noblesle Françoise au premier bruit de cette attaque étoit montée à Cheval, & fit pour deffendre son pain toutes les choses dont la valeur humaine est capable.

Elle recouvra le terrain que les Gascons & les Suisses avoient perdu: Elle battit les Espagnols Elle les recoigna dans leur Camp: Elle leur enleva un grand nombre de Pionniers, entre lesquels il y avoit des personnes de qualité; & elle ramena, comme en triomphe dans Atelle, un Convoy de bêtes à cornes, qui venoit d'arriver aux Eunemis. Mais elle ne put garentir les moulins de l'embrasement; & comme elle n'avoit pas les materiaux necessaires pour les resaire, la perte luy en sui reparable. Montpensier, aprés avoir attendu l'extremité, députa vers Ferdinand, qui voulut d'abord que les François se remissent à sa discre-

A dois

1496.

tion; mais on lui répondit si nettement, qu'ils prendroient plutôt le parry de fortir l'épéc à la main, qu'il se radoucit dans la suite. Il convint enfin le vingt de Juillet mil quatre cent quatre vingt-feize de ces Articles, qui n'auroient pas été si honteux à la Nation Françoise, que prétendent les Etrangers, si on les eut observez de meilleure foy. Les plus importans d'entre eux contenoient qu'il y auroit Treve pour les trente jours suivans, durant lesquels il ne seroit permis, ni aux François de se fortifier dans Atelle, ni aux Confederez de les y attaquer. Que les François recevroient chaque jour par tête autant de vivres qu'il leur en faloit pour subfifter : Que Montpenfier auroit la liberté d'informer le Roy son Maître du present Traitté; & que s'il ne recevoir au bout des trente jours un secours capable de le dégager, il remettroit à Ferdinand, non seulement Atelle, mais encore les Châteaux de Naples, & generalement toutes les Villes & les Forterelles qui dépendoient de luy dans le Royaume de Naples: Qu'il y laisseroit toute l'Artillerie qui s'y trouveroit alors, quand mêmes il feroit vray que les François l'y cussent apportée: Qu'ils s'en pourroient retourner par mer ou par terre, comme il leur plairoit; & que s'ils choififfoient la mer Ferinand leur fourniroit les Vailleaux & les Provinons necessaires à leur voyage: Quils emporteroient ou enmeneroient avec eux leur bagage, leurs armes & leurs chevaux : Que les Italiens, engagez avec la France, jouiroient du même Privilége, & que toutes fortes de chemins leur feroient ouverts pour s'en retoutner dans leurs maifons, fans que les Princes & les Républiques, dont ils seroient Sujets, eusseut occasion de les maltraiter: Que les Neapolitains de la Faction d'Anjou rentreroient dans rous leurs biens, & recevroient une amnistie en la meilleure forme, pourveu qu'ils

DE CHARLES VIII. Liv. V. 499 qu'ils la demandassent dans quinze jours ; & qu'au 1496.

bout de ce terme, ils en seroient exclus.

Le dernier des trente jours s'écoula, sans qu'il parût ni Vaisseaux, ni Troupes pour dégager les François; & Montpensier executa sincerement ce qu'il avoit promis. Mais Ferdinand ne l'imita pas, & termina sa vie par la pire de ses actions. Pour mieux exprimer ce qui luit, il est necessaire de présupposer, qu'encore que Charles Huit, en partant du Royaume de Naples, y eut laissé Montpensier en qualité de Viceroy, il ne luy avoir pas donné le pouvoir d'exercer cette dignité dans toure son étenduë, Les Gouvernemens particuliers de Gayete & de Tarente en avoient été exceptez par un trait de politique, qui n'étoit point ordinaire au Conseil de France, & qui sut d'un extrême préjudice dans la conjoncture dont il s'agissoit. Il y avoit alors dans les Guerres une coûtume dont l'usage est presentement aboly, & qui fut la principale cause de la contestation dont on va parler. Ceux que l'on mettoit Gouverneurs dans les Forteresses, donnoient une promesse par écrit, de ne les rendre que quand on la leur representeroit. Charles Huit avoit emporté en France ces promesles; & il faloit plus de temps pour les faire venir, que les trente jours portez par la capitulation.

Montpensier mit au sortir d'Atelle entre les mains des Commissaires de Ferdinand, tous les engagemens par écrit des Gouverneurs des Places qui dépendoient de luy sans en retenir un, & pretendit avoir ainst sait à sa parole. Et de fait les termes du Traitté ne contenoient rien de plus, & il n'y avoit pas d'apparence que les François se sussent engagez à l'impossible. Neanmoins soit que Ferdinand eût compris qu'ils restituéroient tout ce qu'ils tenoient du Royaume de Naples sans distinction & sans reserve, ou qu'il

cher-

cherchat querelle dans la detestable veuë de faire perir tant de Personnes de qualité & de merite qui pourroient revenir, & corriger les fautes qu'ils avoient commiles; on exigea de Montpensier ce qui n'étoit point en sa puillance, & l'on en prit pretexte de le releguer avec les siens sur le bord de la mer, dans des quartiers qui n'étoient point habitables durant la saison de l'Automne. Les maladies y reduifirent bien tôt les François à cinq cent de sept mille qu'ils étoient, & leurs Valets qui étoient pour le moins deux fois aurant, moururent de faim & de misere dans les divers pais de l'Italie par où Ferdinand leur avoit permis de le re-

tirer en France.

Montpensier avoit épousé la sœur du Marquis de Mantoue; & il y avoit autant d'amitié entre ces deux beau-freres, qu'il en pouvoit compâtir avec l'antipathie des partis, à la tête desquels ils se trouvoient. Le Marquis de Mantoue, qui connoissoit parfaitement la malignité du terrain où l'on releguoit Montpensier, en apprehenda l'effet, & se mir en devoir d'y remedier. Il employa tout ce qu'il avoit de credit auprès de Ferdinand : Il y joignit les recommandations des Provediteurs de Venise: Il demanda la permission de conduire Montpensier dans les Etats, & de l'y faire raffraichir; & il l'obteint à force d'importunitez. Mais Montpensier ne voulut pas profiter de la grace que l'on avoit eu tant de peine à luy procurer. Il crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas abandonner les François dont le Roy luy avoit confié la conduite, quoy qu'il ne fut en êtat ni de les tirer de l'extrêmité de la misere où ils étoient, ni de les y foulager; & il s'obstina à mourir aveceux, laiffant aux Italiens un exemple qu'ils feignirent de ne pas approuver, parce qu'ils ne se sentoient pas capables de l'imiter. Il fut malade peu de jours après son refus; & il negligea de mettre ordre à

DE CHARLES VIII. LIV. V. 501 ses affaires domestiques, soit que le peu de bien 1496. qu'il laissoit n'en valut pas la peine, ou qu'il esperat que le Roy son Maître auroit soin de la Veuve & de ses Enfans. Il mourut sans se plaindte, & il fut regretté de tous ceux qui ne crurent pas profi-

ter de sa mort.

Il est constant que son malheur & celuy des François restez à Naples après le départ de Charles Huit, vint principalement de ce qu'on ne luy envoya pas les quarante mille écus que le Roy en arrivant à Lion avoit mis entre les mains du Cardinal Briconnet pour luy faire tenir; & qui furent dérournez par ce Cardinal pour faire plaisir au Pape, comme disent ses Ennemis, ou pour obeir à un ordre posterieur du Roy, comme pretendent les Amis. Cette somme étoit petite, cependant elle auroit suffi pour empêcher les Soldats mercenaires de le revolter, pour les obliger à tailler en pieces les Ennemis à Franchety, ou du moins pour sublister à forces égales dans le Royaume de Naples, jusqu'à ce que Charles Huit y eut fait passer, ou mené luy-même, de nouvelles Troupes. Les Italiens demeurez conftans dans le party de Charles Huit, ne furent pas mieux traittez que les François, & Ferdinand cut plus d'une raison pour leur faire sentir le tort qu'ils avoient eu de porter les armes contre luy. Il leur reprochoit que les Etrangers n'auroient pas traversé l'Italie d'un bout à l'autre, s'ils ne les eussent introduits dans les meilleures Places. Il n'avoit que trop de panchant à la cruauté, & il y étoit encore sollicité par d'autres interêts que les fiens. On a veu que l'intention d'Alexandre Six étoit d'établir en toute maniere sa Maison dans l'Etat Ecclesiastique; & comme il ne le pouvoit qu'aux dépens de celles des Colonnes & des Urfins, il s'étoit propolé de les ruiner l'une & l'autre, en commençant par la plus foible. C'étoit incontestablement celles des Urfins qui avoient

couru la fortune des François: Qui s'étoient enfermez avec eux dans Atelle, & qui par consequent s'étoient expolez à tout ce qui leur arrive-

roit de fâcheux.

Alexandre pria Ferdinand de les saire arrêter nonobstant la capitulation, & Ferdinand commit encore cette infidelité pour faire plaifir au Pape; mais il est constant qu'on ne le saisse pas de tous les Utfins au fortir d'Atelle, Paul Vitelly n'étoit pas moins qu'eux hai du Cardinal Borgia, & le Pape ne pensoit pas moins à le dépouiller de la Principauté de Tiferno. Mais il tomba entre les mains d'un homme qui se piqua d'honneur & de conscience, qui étoit le Marquis de Mantoue, à qui le Pape & le Cardinal son fils écrivirent en vain de remettre Vitelly entre leurs mains: Car non seulement il refusa de le leur livrer; mais encore il pourvut à sa seureté en le menant à Mantoue, & en l'y retenant jusqu'à ce que le danger fut passé. Les Gouverneurs particuliers de Gayete & de Tarente se deffendirent si mal, qu'il auroit autant valu qu'ils eussent accepté la capitulation de Montpenfier. On a veu que les Magafins de ces deux Places étoient vuides, quoy que les Garnisons Françoises qui y étoient les eussent trouvez pleins, & que le Païs d'alentour fût si abondant, qu'il auroit pû fournir le necessaire & même le commode. Ainsi elles ne tinrent que peu de jours contre Ferdinand, qui s'étoit avancé pour les reduire aprês le succez d'Atelle, & elles accepterent les conditions qu'il luy plut de leur offrir. Le Mongargan où commandoit Julien de Lorraine succomba par un seul blocus; & Guerre qui s'étoit jette dans Gayete avec huit cent hommes pour aider Rosser à la deffendre, ne servit que pour en hater la reddition. On avoit fait en France pour la secourir un effort extraordinaire, qui devint inutile par un coup de vent. Un des plus grands Navires qu'il

DE CHARLES VIII. LIV. V. 101 qu'il y eut sur la Mer avoit été équipé à ce dessein en Normandie : On l'avoit chargé de tout ce qu'il faloit pour ravitailler Gayete, d'excellens Matelots pour le conduire, & de vaillans Soldats pour le dessendre: Les Vaisseaux Espagnols destinez à garder le détroit de Gilbraltar, n'avoient pas suffi pour l'arrêter: Il avoit passé au milieu d'eux; & la Flote des Confederez s'étoit mis inutilement en peine de s'en saisir à la hauteur de Port-Ercole: Il en avoit coulé bas des Vaisseaux: Il avoit écarté les autres, & poursuivi sa route; mais lors qu'il étoit à la veuë de Gayete, la tempête y fir entrer tant d'eau par les ouvertures que le canon des Ennemis y avoir faites au précedent combat, qu'il perit, & rien ne s'en sauva. Rosset & Guerre privez de cette ressource, & bien informez qu'il n'y en avoit plus d'autre pour eux, ne s'amulerent point à meriter une fausse louange, en tenant jusqu'à l'extrêmité. Ils présupposerent sagement qu'il faloit ménager leur vies & celles de leurs Soldats dans cette conjoncture, où il seroit inutile de les hazarder, puisqu'ils ne seroient pas plus dégagez, quand ils tiendroient quelques semaines. Ils traiterent avec Fabrice Colonne, qui persuadez de leur vertu, leur accorda presque toutes les conditions qu'ils exigerent, & les executa de bonne foy. L'Armée de Venise s'étoit offerte d'allieger Tarente, & Ferdinand l'avoit prise au mot; mais il eut lieu de s'en repentir, quoy qu'il n'eût agi que dans la veuë de chasser plûtôt les François de son Etat.

Silly Gouverneur de la Place, y mourut de pefte; & cette maladie en diminua de sorte la Garnison, que les Bourgeois devenus plus sorts qu'elle, la
contraignirent de se rendre. Les Consederez vouloient que les Venitiens la remissent entre les
mains de Ferdinand; & les Venitiens y étoient obligez par les Articles de la Ligue & pax le Traitté

5

particulier qu'ils avoient conclu depuis un mois avec Ferdinand. Ils la retinrent neanmoins; & cette action fut si generalement blamée, que le Cardinal Bembe leur Historien, qui n'osoit ni la décrire telle qu'elle étoit, ni la passer sous filence, inventa cette fable pour la déguifer. Il prétend que les Tarentins, ennuyez de la Guerre civile, & de changer si souvent de maître, avoient resolu de se donner à un Prince capable de les conserver, & jetté les yeux sur l'Empereur des Turcs: Qu'ilsavoient envoyé de secrets Agens à Constantinople : Que le Baile de la République en fut informé: Qu'il en écrivit à ses Maîtres, qui s'étoient louvevenus que toute l'Italie avoit eu beaucoup de peine à tirer des mains de Mahomet Second Ottrante, quoyqu'elle ne fut pasà beaucoup prês si forte que Tarente, & qu'ils avoient cru rendre à la Chrêtienté un fignalé-service, en offrant leur protection aux Tarentins, dans la seule veuë de prevenir l'effet de leur desespoir. On n'oseroit déterminer icy fi les Venitiens le lervirent de cette excule, lorfque le Pape & les Rois d'Espagne se formaliserent de leur procedé, & leur en firent en commun un fanglant reproche, mais il'est constant que s'ils l'alleguerent, elle ne fut pas receuë; & que les Confederez au lieu d'y avoir égard, les contraignirent de restituer Tarente à Ferdinand, en leur déclarant que s'ils ne le faisoient, on alloit tourner contre-eux toutes les forces de la Ligue.

Il ne restoit plus que d'Aubigny qui n'avoit recouvré sa santé, que quand les affaires de son party
se trouvoient en si mauvais état, qu'il n'y avoit plus
de moyen de les rétablir. Il avoit profité de l'absence de Consalve, & recouvré taut ce que les Espagnols avoient pris dans la Calabre: Il se prometroit de se deffendre dans cette Province, jusqu'à ce
que le secours de France luy sût arrivé, & il le sondoit principalement sur la valeur de Gabriel de
Mon-

DE CHARLES VIII. L.v. V. 505
Monfaucon qu'il avoit mis dans Manfredonia; 1496.
mais il ne le connoissoit pas assez; & de fait Confalve ne se sur pas plûtôt détaché des Consederez,
qu'il s'aprocha de Manfredonia, & sa marche eut
plus d'effet qu'il ne s'en étoit promis; car elle ôta
aon seulement le courage, mais encore le juge-

ment à Monfaucon, & elle le changea si bien, qu'il offrit de se rendre à discretion aux Ennemis qui ne le sommoient point, qui se préparoient avec d'autant plus de précaution pour l'assieger, qu'ils

croyoient qu'il tiendroit une année entiere.

La nouvelle qu'en reçut d'Aubigny, luy fit perdre ce qui luy restoit d'esperance. Les Places où il avoit mis Garnison, n'étoient que médiocrement fortes; & il ne les pouvoit conserver long temps, puisou'il n'étoit pas en état de tenir la Campagne. Les Armées de Ferdinand & du Marquis de Mantouë suivoient de prês celle de Consalve. Rien ne les empêchoit d'affieger chacune la Place à la fois; & si d'Aubigny se trouvoit enfermé dans une, on voudroit absolument ne le recevoir qu'en qualité de prisonnier de guerre. Il n'avoit servi de rien à Montpensier d'attendre l'extrémité; au contraire il avoit periluy même, & perdu l'élite de la Noblesse Françoise. Il n'y avoit pas d'apparence de heurter contre un même écueil deux fois si pres l'une de l'autre; & la paisson d'Aubigny pour les armes, ceda cette fois à la raison. Il députa vers Consalve: Il le convainquit des moyens qu'il avoit de garder la Calabre un mois entier contre les trois Armées des Confederez, en attendant que le moindre désordre qui surviendroit entre eux, les mît hors d'action, ou qu'il passat de nouvelles Troupes Françoises dans le Royaume de Naples: Que cependant il vouloit bien se rendre, pourveu qu'on luy fournit les assurances necessaires pour retourner seurement en France, & pour y ramener les Gens de Guerre & l'Artillerie que l'on avoit

506 1496, confié à la conduite. Consalve y fit réflexion, & permit à d'Aubigny de se retirer en équipage de guerre; mais l'infidelité de Ferdinand à l'égard de Montpensier & de ses Troupes, étoit trop noire pour ne demeurer pas long temps impunie; & le scandale en étoit trop grand, pour ne pas exciter les personnes de peu de vertu à murmurer contre la Providence Divine, si elle en cut remis la vangeance à l'autre monde. Le succès d'Atelle avoit tellement ruiné les affaires des François au . Royaume de Naples, que Ferdinand crut avillir la dignité, en achevant la Guerre: Il en donna la commission à son Oncle Frederic & à ses autres Lieutenans: Il alla se divertir à Somme : Il y trouva sa femme; & l'on prétend que ce fut avec elle qu'il gagna la diffenterie, dont il mourut le sept d'Octobre mille quatre cent quatre-vingt feize.

> Les Politiques de l'Europe s'imaginerent que cet accident seroit favorable aux François, & le tromperent tous dans une conjecture qui paroil. soit si bien fondée. Car les Neapolitains restez dans la Faction d'Anjou, ne s'étoient empêchez de traitter avec Ferdinand, que parce qu'ils le croyoient vindicatif & languinaire, comme avoient été son pere & son ayeul. Ils ne pouvoient avoir la même opinion de Frederic, oncle paternel de Ferdinand, parce qu'ils l'avoient connu à la Cout de France, & qu'ils éroieur convaincus de la moderation par une longue experience : Ils fe laflerent là dessus d'être mal-heureux; & ils se plaignirent que les pensions qu'ils tiroient de la Cour de France n'approchoient pas du revenu qu'ils perdoient à cause de leur engagement avec elle. s'imaginerent pouvoir bien abandonner les interêts, puisqu'elle-même les negligeoit; & le desir de mourir plus à leur aise qu'ils n'avoient vécu, leur ôta le doute que Frederic n'executat de bonne foy ce qu'il leur promettoit. Ils étoient ainfi

DE CHARLES VIII. Liv. V. 507
ainsi disposez lorsque ce Prince sit plus de la moitié du chemin pour une sincere reconciliation avec
eux; & il les rechercha avec autant de soin, que
s'il n'eût pointeu d'affaire plus pressée que cellelà. Il leur offrit les Fiess que leurs Ancêtres
avoient possedez; & il ne s'excusa d'en restituer
les revenus, que sur l'impossibilité où il se trouvoit de le faire: Il promit de les payer exactement
aussi-tôt qu'il seroit passible; & il sit de cette sorte ce que son ayeul; son pere, son frere & son neveu avoient inutilement entrepris.

Charles Huit mêmes par un renversement de politique dont son Conseil fut justement blâmé, facilità cet accord en négligeant toutes les percautions qui luy auroient été necessaires pour le traverser, Il ne pensoit qu'à se vanger de l'infidelité & de l'ingratitude des Rois d'Espagne; au lieu que l'importance de recouvrer Naples ne luy permettoit de former aucun dessein qu'aprês l'execution de celuy-là. Les Espagnols avoient fait des courses dans le Languedoc; & ce sut par droit de represailles que Charles d'Albon Saint André Lieutenant du Duc de Bourbon, mit le siege devant Salces. Il la batit sans interruption jusqu'à ce qu'il eut mis en poudre les Remparts: Il y donna l'assaut, & il le continua avectant de vigueur, que les Assiegez, quoyqu'ils eussent été choisis entre les meilleurs Soldats de l'Armée Espagnolle, furent contraints de ceder. Il y eut cinquante-deux Gentils hommes de tuez, & quatre cent autres personnes de moindre qualité; mais le Roy crutavoir satisfait à son honneur par une action si éclatante. Il rappella d'Albon dans le temps qu'il étoit le plus attaché à poursuivre son avantage; & ce Lieutenant n'obeit pas entierement au premier ordre de Sa Majesté. Il demanda par forme de remontrance la permission de rétablit Salces & de le fortifier, afin que comme cette

1496. Place avoit jusques-là servi de Boulevart à la Frontiere d'Espagne, elle rendît désormais le même office à celle de France; mais le Confeil de Charles Huit apprehenda que ce travail ne perpetuat la Guerre entre les Couronnes; & comme Sa Majesté persistoit toujours dans la volonté de repasser en Italie, elle ne jugea pas à propos d'avoir en même temps la Guerre en deux lieux tres éloignez l'un de l'autre. Elle manda à d'Albon de laisler Salces dans l'état que son Artillerie l'avoit réduite, & de retourner avec ses Troupes dans le Languedoc; & les Espagnols la trouvant ainsi évacuée, y rentrerent. Ils ne se contenterent pas d'en rétablir les fortifications, ils. en ajourerent de nouvelles, & la rendirent la meilleure de leurs Places.

Charles Huit commit encore dans le même temps la faute la plus considerable qui soit reprochée aux Roys de France, aprês celle dont Louis Onze son Pere avoit flétri sa reputation en negligeant de réunir les Pais-Bas à la Monarchie, par le Mariage de son Fils unique avec l'Heririere de Bourgogne, L'Empereur Maximilien n'avoit eu de cette Heritiere qu'un fils nommé Philippe, & une fille nommée Marguerite & il avoit travaillé pour les marier tous deux en Espagne. Les Roys Catholiques, Ferdinand & Isabelle, avoient un fils & quatre filles. Ils avoient ailement consenti que leur fils époulat la fille de l'Empereur; mais ils n'avoient pas voulu accorder leur fille aînée à l'Archidue Philippe son fils, parce qu'ils prétendoient la donner à Manuel Roy de Portugal, & réunir ainsi cette Monarchie à celle de Cattille & d'Arragon, supposé que le Prince d'Espagne mou tut sans enfans. Ils s'étoient donc contentez d'offrir l'Infante Jeanne leur seconde fille pour temme del'Archiduc; & l'Empereur avoit differé une année entiere de l'accepter, à cause qu'il estimoie

DE CHARLES VIII. LIV. V. plus sans comparaison la Maison d'Autriche dont il étoit le Chef, que celles d'Arragon & de Castille qui ne venoient que de Bâtards; & qu'il croyoit que les Roys Catholiques luy failoient affront en ne le traitant pas d'égal, & en ne luy donnant que leur leconde fille pour son fils unique, quoy qu'il donnât sa fille unique pour le leur. Mais enfin un secret pressentiment de l'avenir, ou le desespoir de trouver une plus haute alliance pour l'Archiduc, fit passer l'Empereur pardellus cette confideration. Il figna les deux Contracts de Mariage tels qu'ils avoient été drellez à Madrid. L'Infante Jeanne y fut époulée par Procureur au nom de l'Archiduc, le même jour que le Procureur du Prince d'Espagne épousa à Gand la Princelle Marguerite; & pendant que les Flamands preparoient une Flotte pour la porter en Espagne, Ferdinand & Ilabelle en équiperent une pour mener l'Archiduchesse à son mary.

Cette raison avoit êté la principale qui les avoit empêchez de secourir Salces; & leurs finances se trouvoient tellement épuisées par les dix années de continuelles guerres dans le Royaume de Grenade, que non seulement ils n'avoient pû envoyer de Troupes sur la Frontiere du Rousillon, mais de plus la Flotte qu'ils avoient équipée pour le transport de l'Archiduchesse étoit beaucoup

moins forte qu'il ne faloit.

On ne scait par quelle voye l'Amiral de Graville sut informé de la plûpart des particularitez que l'on vient de rapporter; mais il est certain qu'il en parla dans le Conseil de France en presence de Charles Huit, & qu'il y representa avec toute l'éloquence dont il étoit capable, l'interêt qu'avoit Sa Majesté d'empêcher l'alliance des Espagnols voisins du Languedoc & de la Guyenne avec les Flamands, qui confinoient à la Picardie & à a Champagne. Il adjoûta qu'il y avoit deux moyens

Y 2

infaillibles pour en venir à bout, sans embarras. ser la France en de nouvelles affaires. Le premier étoit d'employer la Flotte qui coûtoit infiniment, & qui pourtant étoit devenue inutile par la perte du Royaume de Naples. Comme elle se trouvoit plus forte sans comparaison que celle des Roys Catholiques, on étoit asseuré qu'il ne hazarderoit pas la leur, & que par consequent l'Archiduchesse demeureroit en Espagne; & s'ils la hazardoient, elle seroit battuë, & l'Archiduchesse periroit, ou leroit prisonnière des François. Le second moyen confistoit à profiter de la mes-intelligence qu'il y avoit alors entre l'Empereur & Henry Sept Roy d'Angleterre. Pour la mieux comprendre il faut se souvenir que l'on a remarqué dans le premier Livre de cet Ouvrage que les pressantes sollicitations de l'Empereur, & les instances du Parlement d'Angleterre, avoient obligé Henry à figner un Traitté par lequel il devoit passer la Mer avec toutes les forces de son Royaume, & mettre le siege devant Boulogne, à condition que l'Empereur le viendroit joindre avec trente mille Soldats Allemands ou Flamans, le troisiéme jour au plus tard que les Anglois auroient mis piedà terre, & qu'il ne separeroit point ses Troupes de celles de Henry, jusqu'à ce que les Provinces de Picardie & de Normandie euslent été conquises. Henry avoit executé de bonne foy ce Traité dans tous les articles qui le regardoient. Il étoit descendu à Calais avec des Troupes plus considerables pour le nombre & pour la discipline, qu'aucun de ses Predecesseurs n'en avoit conduit en France; & il avoit formé un siege régulier devant Boulogne, aprés avoir dépêché à l'Empereur, qui étoit à Gand, pour l'avertir de le venir joindre au jour assigné. Mais l'Empereur avoit manqué de parole, soit qu'il cut dépensé mal à propos l'argent qui luy avoit été fourin pour cette entreprile, ou qu'il cut deferé aux prieres

DE CHARLES VIII. LIV. V. 511 prieres des Flamands, qui ne haissoient rien tant 14961 que la guerre contre la France; parce que d'un côté ils n'y avoient jamais rien gagné; & d'un autre côté ils y avoient toûjours doublement perdu par l'interruption de leur commerce, & par les ravages que les Provinces Valonnes avoient été contraintes de souffrir. Henry, de qui toutes les mesures étoient rompues par la desertion de l'Empereur, avoit été réduit à lever le siege de Boulogne, & à s'accommoder avec les François; & comme dans cette forte d'affaires les Souverains ont accoûtumé de tourner contre leurs infideles amis toute la haine qu'ils avoient euë pour leurs ennemis, Sa Majesté Angloise s'étoit remiseen bonne intelligence avec les François, dans la seule veuë de se vanger de l'Empereur. Elle en avoit longtemps cherché l'occasion, qui ne s'étoit offerte, que lorsqu'il s'étoit agi de traverser le voyage de l'Archiduchesse en Flandres. La Flotte Angloise étoit composée de trente gros Vaisseaux que l'on appelloit Ramberges; & Henry avoit fait entendre à l'Amisal de Graville que pourvou que la France luy payat vingt mille écus, il envoyeroit ces Ramberges sur les côtes d'Espagne, & les y entretiendroit à ses dépens durant tout l'Eté prochain. Il avoit adjoûté qu'elles y seroient aisément maîtresses de la Mer; & que comme le tiers d'elles suffiroit pour battre la Flotte que les Roys Catholiques preparoient dans leur Port; ou l'Archiduchesse ne sortiroit point d'Espagne pendant que les Anglois tiendroient la Mer, ou elle seroit in-

L'Amiral de Graville appuya son discours de tout le credit qu'il avoit dans le Conseil d'Etat, & auprês du Roy son Maître. Mais la Providence Divine qui vouloit élever la Maison d'Autriche au suprême degré de grandeur où la mit le fils, dont l'Archiduchesse accoucha quatre ans après, xe

failliblement enlevée.

dit inutiles tous les efforts de Graville pour empêcher la confommation du mariage de cette Princesse. Charles Huit & son Conseil receurent de la bouche de cet Officier de la Couronne, le plus important avis qui pouvoit leur être donne sans

en reconnoître les consequences.

Le seul motif d'épargner vingt mille écus dans un temps ou l'on en prodiguoit tant d'autres, fit refuler la proposition du Roy d'Angleterre. L'Espagne, les Païs-Bas, l'Empire & les Provinces Hereditaires de la Maison d'Autriche furent unies sous une seule domination; & les François n'évirerent depuis d'être affujetis que par une espece de miracle. Mais saus anticiper icy les matieres que l'on a traittées dans l'Histoire de François Premier, il suffit de dire que Charles Huit & son Conscil augmenterent encore l'extrême faute qu'ils venoient de commettre en accordant aux Roys Catholiques la Tréve qu'ils demanderent, Il aft vray que pour l'obtenir ils abandonnerent Louis Sforce fous pretexte qu'il les avoit le premier abandonnez par le Traitté de Verceil. Mais les Espagnols tromperent dans cette occasion Bouchage qui negocioit avec eux, comme ils avoient auparavant abusé de la bonne foy de Clery & de Grammont que Charles Huit leur avoit successivement envoyez. Ils voyoient que les Italiens n'avoient plus besoin des Etrangers pour se maintenir contre la France; & qu'ils s'étoient tous réunis pour leur commune deffense, excepté les Florentins qu'ils rameneroient aisément par la persuasion ou par la force des armes; & que cependant l'Espagne, par -une suspension d'armes avec les François, se maintiendroit dans la possession des Comtez de Cerdaigne & de Rouffillon. Que de plus elle se donneroit le temps de fortifier Salces, Perpignan, Colioure & Canete, d'où il leur éroit d'autant plus facile de pousser leurs conquêtes dans le Languedoc, que

DE CHARLES VIII, LIV. V. \$13 que cette Province étoit alors tellement négligée 1496. qu'iln'y avoit que la Ville de Narbonne capable le deffense, encore n'étoit-elle revêtue que de simples Remparts; & qu'il pourroit arriver une occasion de rejoindre le Languedoc à la Monarchie d'Espagne, comme il l'avoit autresois été

fous les Rois Vifigots.

Les Confederez d'Italie affoiblis par la deffection des Espagnols, y suppléerent par de nouvelles conventions avec l'Empereur Maximilien, qui promit moyennant vingt deux mille florins du Rhin par mois, de venir en personne dans l'Italie: D'y mener une puissante Armée, & de l'y entretenir, julqu'à ce que tout fut calme. Et de fait l'obstination qui paroissoit dans Charles à renouveller la querelle pour le Royaume de Naples, les Six mille Suiffes & Gascons suivis de deux mille Lances que Trivulce avoit menez dans le Piémont & dans le Montferrat; & l'ordre de Sa Mai. au Duc d'Orleans de repasser les Alpes avec un Corps d'Armée plus fort que celuy de Trivulce, avoient excité les Italiens à former une seconde Ligue qui n'étoit pas à la verité si puissante que la premiere; mais qui pouvoit nonobstant resister aux François, à cause de la diversité des interets du Pape, des Venitions & de Louis Sforce qui les empêcheroit vray-semblablement d'agir de tout leur pouvoir contre le Royaume de Naples.

On a veu que le Duc de Ferrare avoit été dépouillé par les Venitiens di Polefiné de Rovigo: & queLouis Sforce fon gendre y avoit contribué, bien loin de le luy conserver comme il luy auroit été facile. Il apprehendoit que le mal qu'il avoit souffert ne devint plus grand aprés que les Florentins leroient assujetis; & que les Venitiens ayant pris goût à ce qu'ils luy avoient ôté, n'achevassent de le mettre en chemise. Ilstit pour l'éviter, au del'à de ce que portoit la dangereuse condition de

HISTOIRE

1496.

petit Prince où il se trouvoit réduit : Il consola les Florentins du malheur qui venoit d'arriver aux François: Il les exhorta de ne pas entrer dans le désespoir: Il exagera le nombre & la valeur des Troupes de Trivulce : Il offrit cent hommes d'Armes, & deux mille Fantassins pour sa part, & promit de procurer encore l'affiftance d'un autre Prince. C'étoit le Marquis de Mantouë que les Venitiens venoient de déposer sans cause. Ce Marquis avoit trois cent bonnes Lances; & le Duc de Ferrare qui étoit son beau-pere, luy persuada de servir les Florentins pour ce qu'il leur plairoit. Les Florentins encouragez par cette reflource inesperée, entrerent en Ligue avec le Duc de Ferrare, & avec le Marquis de Mantouë, & le chargerent de fournir pour la deffense commune huit cent

Lances, & cinq mille Fantaslins.

On les reçut à ce prix dans la nouvelle confederation; & Bentivole bien informé que le Pape cherchoit à surprendre Boulogne, afin d'en investir un de ses fils, suivit l'exemple des Florentins par la seule consideration, que ce qu'il avoit plus à craindre étoit dans l'autre Ligue. Jordan Urfin & l'Alviane, qui s'étoit sauvez des prisons de Ferdinand Roy de Naples, jugerent de ce qu'ils devoient attendre par la maniere dont ils avoient appris que l'on traittoit dans le Royaume de Naples les autres prisonniers. Ils s'obligerent à fournir aux François cinq cent Chevaux-Legers; & le frere du Cardinal de la Rovere, Préfet de Rome s'engagea pour autant de Fantassins. Il ne manquoit plus que de mettre à la tête de tant de Troupes un Chef, dont l'autorité fur capable d'en empêcher la diffipation, & l'on jerta en Italie, aussi-bien qu'en France les yeux sur le Duc d'Orleans. Mais ce Prince qui avoit autrefois témoigné tant de passion pour le Generalat, lorique le Roy Charles Huit son Maitre se piquoit de ne le céder à personne, n'en

VOU-

DE CHARLES VIII. Lm. V. 527 voulur plus quand il dependr uniquement de luy 1496

de l'accepter. Il ne compton pour rien les occafions qu'il avoir perdues de reconvrer le Duche de Milan; & il s'en prenon uniquement a la negligence que le Cardinal Briconner avoir ene de luy fournir à point nomme l'argent & les Troupes dont il avoit quelquelois manqué. Il craignoit de retomber dans les mêmes inconvemens. & de plus il avoit une raison finguliere de le ménager, & de

ne pas fortir du Royanne.

Le Dauphin de France, fils unique de Charles Huit, venoit de montir; & il y avoit pen d'apparence que Sa Majesté en eur un aurre, punqu'elle étoit excessivement addonnée à l'amour volage. Le Duc d'Orleans étoit ainfi devenu le plus proche Successeur à la Couronne : & par consequent il ne devoit pas s'engager dans une entrepule si eloignée, qu'il ne luy fût aisé de revenir au moment qu'il y seroit appellé; & ce fut principalement sur ce motif qu'il s'excula de repasser les Alpes Trivulce à son réfus, obtint le Commandement de l'Armée, & ne s'en acquitta pas si bien qu'il y avoit lieu d'esperer de son experience & de sa haine pour Louis Sforce. Les François avoient des intelligences dans Savonne & dans Gennes, qui devoient éclater en même temps, & ils n'atdoient pour cela que l'approche de Trivulce. L'une avoit été formée par le jeune Fregose faché de ce que son frere le Cardinal s'étoit déclaté contre la France; & le Cardinal de la Rovere étoit auteur de la seconde. Trivulce qui ne pouvoit se trouver en deux lieux, s'approcha de l'un & de l'autre autant qu'il le put sans donner de soubçont Il campa sur une éminence; mais Louis Sforce attentif à ses moindres mouvemens, devina lon intention en partie, & se doutant qu'il en vouloit à Genes ou à Savonne, sans présupposes que se fut aux deux ensemble, jetta dans l'une Y «

1496. & dans l'autre une bonne partie des Troupes qu'il tenoit dans Milan.

Les amis que Trivulce avoit conservez dans cette Ville capitale du Duché, trouverent ainsi l'occasion de se revolter : Ils se distribuerent dans les principales ruës: Ils y exciterent une dangereuse sédition; & ils dépêcherent promptement un Courrier à Trivulce pour l'informer de ce qui se passoit dans Milan, & pour luy dire qu'il vint à l'heure même, & qu'on le rendroit maître de cette Ville. Ils ne luy promettotent rien en cela qu'ils ne fussent en état de tenir ; mais par malheur pour luy il n'y ajoûta point assez de foy. Il craignit de perdre deux biens folides pour un troisiéme imaginaire qui venoit à la traverse, & il refusa d'aller à Milan. Il négligea de certe forte l'occasion qui s'offroit de rentrer honorablement dans la patrie, où Louis Sforce n'avoit que cinq cens chevaux & fix mille hommes de pied, qui n'euslent pu refister à l'Armée Françoise que les Séditieux auroient introduite, & qui ne recevant point de lecours, furent accablez après une vigoureuse resistance. Paul Fregose s'aprocha de Genes ; & n'apperceyant pas le fignal que ceux de son intelligence devoient luy donner, n'osa passer outre. Le Cardinal de la Rovere fut abandonné à my-chemin par les Troupes que Trivulce luy avoit données, & contraint de le rejoindre. Trivulce fut ainsi réduit à prendre les deux petites Villes de Novy & de Bolco-qu'il ne pouvoit garder, à cause qu'elles étoient trop proche d'Alexandrie, où il y avoit une tres forte Garnison.

Louis Sforce fut bien tôt en êtat de ne plus eraindre Trivulce par l'atrivée del Empereur Maimilien, qui pour n'avoir mené que cinq cent Hommes d'Armes, & douze Enseignes d'Infanterie Allemande, ne laissa pas de proposer aux Consederez dans le premier Conseil de Guerre

qu'ils

DE CHARLES VIII LIE. V. 527 qu'ils inscerce de profince : in manyer course regil one for la forme de Convenience dani a Naples. On a ven one franche avon mentica fordinard for sever parent! - more and emisses : & il n'y avon en men en eels me ne mannene 🛋 Droit des Gens . & 2 la Concurre nes Managemes de l'Europe: Mais Maximilieu aven change de genie en constructure me donnée alimes pres l'Elegat, à ione les ments aveceur des Loys Catholiques Il Sepropolore de nome: le Royanne de Naples au Prince d'Espagne, leur ils moone, fon gendre, fons presente ou encore ou Limente d'Arragon l'eux conocus, el a avon re le conser à Ferdinand fon fils illegatione, rear de Frederic, an préju iice de son frere legatime Jean avent racemel du Prince d'Espagne. Maximilian en ficia recontion aux Confederez qui la resentent tout-d'encvoix.lis fe fonderent tur deux rations L'ene en ils avoient reconnu Frederic pour veritable Roy, en l'associant à leur Ligue, L'autre ou'il ne seroit pas possible de le dépossiller, sans fournir aux François l'occasionde retourner dans l'Italie. On parla donc en second Lien de les chaffer de la Ville d'Ast. senle qui leur restoit delà les Alpes; & l'on envova des Espions en reconnoître l'êtat: mais ils la trouverent affez bien munie pour occuper fi long temps les Troupes des Confederez, que Trivulce auroit cependant le moyen de les dissiper, en les assamant. Il étoit d'extrême importance à Maximilien de ne pas échouer à sa premiere entreprise, & il se contenta de mander au Duc de Savoye & aux Marquis de Monferrat & de Salusses de le venir trouver à Pavie, où il vouloit prendre la Couronne de Lombardie;& de luy rendre dans cette Ceremonie leurs hommages en qualité de Feudataires de l'Empire. Son dessein étoit de les détacher des interêts de la France: Mais les petits Souverains, quand ils sont hi biles, ne perdent pas l'occasion de profiter de la

foj-

foiblesseque l'on témoigne en les negligeant. Le Duc de Savoye & les Marquis de Monierrat & de Saluces devinerent que Maxmilien n'osoit entreprendre de chasser les François de ce qui leur restoit dans l'Italie, à cause qu'il,n'y avoit pas mené assez de Troupes; & ils se dispenserent la dessus d'executer ses ordres. Le pretexte dont ils couvrirent leur resus, sur que Sa Majesté Imperiale n'étoit pas la plus forte dans Milan. & que cependant ils avoient plusseurs occasions de se desser de Louis Sforce.

Le Duc de Ferrarre ne fut pas plus foumis que les autres; mais il trouva une autre deffaire. Traité de Verceil l'avoit établi dépositaire de la Forteresse de Genes, &il en avoit donné sa foya toutes les parties interessées, & par consequent au Roy Charles Huit. Sa Maj. Tres-Chrêtienne auroit eu raison de se plaindre de luy, s'il se fut mis entre les mains de Ennemis de la France ; & cette excuse étoit si plausible, que l'Empereur n'osa témoigner de n'en être pas satisfait. Ainsi l'orage alla fondre toute entiere fur les Florentins, & cette République le voyant tomber sur elle ne perdit pas courage. On l'attaqua par l'endroit le plus dangereux, qui étoit la place de Livorne; & à dire le vray si elle eut été prise, les Florentins auroient été contraints de succomber, puisqu'ils ensient été privez de toute sorte de communication avec la France. Ils avoient jetté dans Livorne le fameux Officier Ricafoli, qui ne s'étonna pas de se voir assiegé par trois Armées de terre, qui étoient celles de l'Empereur, des Venitiens & de Louis Sforce, & par autant de Flottes l'Espagnole, la Neapolitaine & la Venitienne. Mais il auroie pourtant été accablé malgré sa prodigieuse resistance, si la Mer n'eur combattu pour ainsi dire en fa faveur, par deux manieres trop fingulieres, pour ne pas entrer dans cette Histoire.

Comme on ne scavoit pas encore en France que

Monte

DE CHARLES VIII. Liv. V. 519
pensier eut succombé dans Atelle, on avoit

Montpensier eut succombé dans Atelle, on avoit chargéa Toulon quatre grands Navaires de huit cent Fantallins Galcons vieux Soldats. & de pluficurs munitions de guerre & de bouche pour les envoyer au Royaume de Naples L'intention de ceux qui conduisoient cette petite Flotte, étoit de faire canal depuis Toulon d'où elle étoit partie, jusqu'aux Châteaux de Naples. Mais le vent qui la surprit à la hauteur de Livorne la jetta dans ce Port, & l'empêcha de continuer sa route. Elle ne pouvoit mieux faire que d'assister Ricasoly; & elle s'y appliqua toute entiere, quoy qu'elle n'en eut aucun ordre. Une seconde tempéte sut pour le moins austi favorable à Ricasoly que l'avoit été celle dont on vient de parler , puisqu'elle dissipa les trois Flottes qui bloquoient Livorne, & les mit hors d'étar de se rassembler. Le navire sur lequel l'Empereur avoit passé de Trieste en Italie, se brisa contre le Chateau de Livorne; & S.M. Imperiale en prit un si mauvais augure, que non seulement elle fit lever le siege; mais encore elle resolut de se retirer en Allemagne lans en avertir les Confederez, Mais ce projet n'étoit pas facile à exécuter, & l'Empereur n'avoit point affez d'adresse pour surprendre les Confederez. Ils pressentirent la desertion qu'il avoit résolue; & ils délibererent s'ilsy remediroient en l'arrêtant prisonnier : Ils n'en avoient que trod de sujet, puisque l'Empereur Davoit satisfait à aucun des articles de la Ligue qui le regardoient: Mais ils lui conserverent la liberté, de crainte que la France ne profitat de cette détention, ou parce qu'on crut avoir besoin des Allemans pour les opposer aux Suisses que Charles Huit se proposoit de remmener delà les Alpes: Outre que l'on craignit d'irriter les Princes de l'Empire en arrêtant leur Chef.

L'Armée du Pape ne s'étoit pas trouvée au fiege de Livorne, parce qu'elle étoit occupée à dé-

estiliog

V 7

pouiller les Ursins, dans une occasion d'autant plus favorable qu'ils ne pouvoient recevoir de secours. Le Duc d'Urbin la commandoit; & on lui avoit donné pour Lieutenant, le Duc de Gandie second fils du Pape, pour apprendre la Guerre sous lui, ou pour épier ses actions. Les Ursins trop foibles pour tenir la Campagne, partagerent entr'eux ce qu'ils avoient de forces. L'Alviane s'enferma dans Bracciano, qui étoit la meilleure de seurs Places, & la seu-le qu'ils avoient resolu de dessendre jusqu'à l'extremité, & les autres Ursins se mirent en des lieux seurs, & se preparoient pour le secourir, lorsque la longueur du sege auroit affoibly les Ennemis.

Le Duc de Gandie les commandoit en apparence; mais en effet il devoit suivre en tout les Conseils du Duc d'Urbin Ce Duc fut d'avis d'attaquer d'abord Bracciano, parce que les autres Places des Urfins n'auroient garde de tenir aprês la reduction de celle-la; & que les Ennemis du Pape n'ayant plus de retraitte, ne perifferoient plus dans leur rebellion. Il mena là dessus toutes les Troupes de Sa Sainteté devant Bracciano: Il y forma un fiege regulier : Il drefla cinq ou fix batteries qu'il avançoit à mesure qu'il gaignoit du terrain, & la principale application fut d'introduire l'abondance dans son Armée, en procurant que ses Soldats ne ressentisfor pas d'autres incommoditez que celles qu'ils recevroient des Ennemis: Mais il n'y a jamais eu de refistance plus grande que celle qu'il trouva de la part des Affiegez.

L'Alvianc bien loin de preferer la conservation de sa vie, au desir de se signaler par une vigoureuse dessense, disputa le terrain autant qu'il lui sur possible; & se trouvant ensermé de tous côtez dans ses Remparts. il employa le grand nombre de canons qu'il avoit à soudroyer les Quartiers des Assiegeans. Il ordonna aux milices de son parti, dispersées aux environs de Bracciano, de s'assembler, & de

Timby

DE CHARLES VIII. LIV. V. 322 venir la nuit à l'heure qu'il leur marqua attaquer 1496

venir la nuit à l'heure qu'il leur marqua attaquer un Quartier des Affiegeans, Il fit une fortie sur ce Quartier: Il s'en saisse, îl le garda jusqu'à ce qu'il y eut rasé tous les travaux des Ennemis: Il passa de là aux autres Batteries: Il les démonta toutes: Il traina dans Bracciano une partie des canons dont elles étoient composées; & il encloua l'autre. Les Assignant reduits à recommencer, donnerent le loisir à Charles, à Franciato & à Vitellotio Ursins d'assembler autant de Gens de Guerre qu'il en saloit pour faire lever le siège; & ils partirent de

Cita-di Castello à ce dessein.

Leurs Troupes contiftoient presque toutes en Soldats aguerris & mal affectionnez au Pape, & toute la peine des Urfins à les préparer au combat qui se donna auprès d'Anguillara entre Suriano & Basfiani, fut de leur apprendre la ruse par laquelle ils le pretendoient gagner. C'étoit de prendre des piques plus longues d'une coudée, que celles qui étoient alors en usage. Les Ducs d'Urbin & deGandia, informez de l'approche des Ennemis, crurent être perdus, s'ils les attendoient dans leurs lignes, à cause qu'il n'y avoit point de quartier séparé, qui fût capable de leur refister ; supposé que l'Alviane secondat leur attaque par derriere à l'instant qu'ils donneroient par devant. Ainsi la résolution sur prise d'aller au devant des Urfins en cette ordonnance. Fabrice Colonne menoit l'Avant-gard avec les Troupes auxiliaires de Frederic, nouveau Roy de Naples. Les Ducs d'Urbin & de Gandia étoient tous deux au Corps de Baraille, où ils avoient place leur Infanterie Alemande, fur la supposition que celle des Urfins ne lui étoit pas comparable, & le Comte de Nogarole, Prince de la Maison de Gonzague, commandoit l'Arriere-garde, & se tenoit sur la queuë avec des Escadrons choisis pour résister à l'Alviane, en cas qu'il sortit de Bracciano, pour avoir dans le Combat sa part de l'honneur &

3

du danger. Les Urfins ne marchoient qu'en deux colonnes, quoy qu'ils tussent plus foibles, & qu'ils eussent par consequent à craindre d'être enveloppez, parce que l'inconvenient où ils se seroient exposez, s'ils se fussent divisez en trois Corps, leur avoit paru trop grand, eu égard à leur petit nombre. Fabrice Colonne commença le choc, & il ne tint qu'à lui de remporter la victoire. La Cavalerie des Urfins, au lieu de foutenir vigoureusement, tourna bride ; & l'Infanterie qu'elle couvroit , se voyant abandonnée. l'imita dans la fuite, Charles & Francioto Urfins, & le Capitaine Rosleti furent pris; & si Fabrice eut donné sur l'autre colonne des Urfins, il l'auroit infailliblement défaire avec la même facilité, qu'il avoit ene à tailler en pieces la premiere, Mais il s'étoit tellement hâte d'aller aux Ennemis, que le Corps de Bataille & l'Arrieregarde du Pape ne l'avoient pu suivre. Il y avoit à craindre que la seconde colonne des Ursins le voyant trop éloigné des siens, ne le vainquît avant qu'il pût être lecouru; & le Duc d'Urbin crut agir en grand Capitaine, en lui mandant de faire halte, jusqu'à ce qu'il l'est joint, Fabrice obeit, & donna de cette lorte occasion aux fuyards de se rallier derriere leur seconde colonne. Vitelloce qui la commandoit ne fut pas si vigoureulement attaqué, qu'ils s'attendoit de l'être, & Ilnfanterie les deux partis vuida la querelle, quoy que cela ne fût point encore arrivé dans les Guerres d'Italie. Car les Alemans des Ducs d'Urbin & de Gandia n'eurent pas plurot aperçu que les Piques des Urfins étoient plus longues que les leurs, qu'ils perdirent l'esperance de seur résister. lacherent le pied, & leur exemple fut suivi par les autres Fantassins de l'Armée Ecclesiastique, tant il est dangereux à un General d'Armée de s'expliquer à contre temps fur l'opinion qu'il a de la bonté de quelques unes de ses Troupes au prejudico

DE CHARLES VIII. LIV. V. 524 préjudice des autres. Le Duc d'Urbin avoit témoigné qu'il faisoit plus d'état de ses Alemans. que du reste de l'Armée du Pape ; & ce fut la principalement la cause que leurs compagnons les voyant fuir, n'eurent point de honte de les imiter. Le Duc de Gandia & Fabrice Colonne le sauverent; mais le Duc d'Urbin & le Comre de Nogarole demeurerent Prisonniers; & le Pape ne fut à couvert des suites de cette disgrace, que par la mort de Charles Huit, qui détourna les Urfins de poursuivre leur victoire. Elle auroit apparemment déterminé ce Roy à repasser les Alpes, nonobstant que l'on fût encore au com. mencement du Printemps de mil quatre cent quatre-vingt-huit. Son bagage étoit déja parti , &

& il se disposoit à le suivre lorsqu'il sur frappé d'apoplexie.

Il avoit depuis son retour en France négligé de forte ses conquêtes d'Italie, qu'il sembloit en avoir perdu la memoire. Et de fait il ne fut pas plutôt dans Lion, qu'il y vécut de mêmes que si tout ce qui lui étoit arrivé depuis un an n'eût été qu'un songe. Il ne fit reflexion ni fur l'ordre de purger l'Italie des Tyrans, que Savanorolle lui avoir porté de la part de Dieu, ni sur les évenemens conformes à cet ordre, qui l'empêchoient de douter que la prédiction de ce Religieux ne fût veritable, ni des sept mille François dont il y avoit pour le moins le tiers de Gentilshommes qu'il avoit laissez dans le Royaume de Naples : ni des dernieres calamitez où il devoit présupposer qu'ils seroient réduits: ni de la Faction d'Anjou qu'il abandonnoit mal à propos à la discretion de celle d'Arragon: ni du sujet que cette desertion donneroit aux autres Alliez de la France de se désunir d'avec elle. Il se divertit à Lion, où il ne pasfoit aucun jour fans joutes & fans balets, comme pour se débarrasser de cette facheuse idée

dire

que toute l'Europe avoit les yeux tournez fur lui, & que sa reputation étoit uniquement attachée à conserver la conquête qu'il avoit faite. Il ne se réveilla pas mêmes de son assoupissement lorsque Dieu usa à son égard du châtiment le plus sensible qu'il étoit capable de recevoir en ce monde. De trois fils qu'il avoit eus de la Reine Anne de Bretagne, il ne lui en restoit qu'un qui s'appelloit Charles Rolland, mais ce jeune Prince quoy qu'il n'eût encore que trois ans & demi, étoit de si belle esperance, qu'il consoloit les bons François de la perte des deux autres. Il mourut pourtant au Château d'Amboise le seize de Decembre mil quatre cent quatre vingt-feize, & il fut regretté de tous, à la reserve de son pere, qui n'en interrompit que pour quelques heures les divertissemens qu'il avoit accoûtumez de prendre. Les Speculatifs en chercherent la caule, & s'arrêterent à celle-cy, que Charles Huit étoit tourmenté d'une jalousie semblable à celle qui avoit réduit Louis Onze son pere à s'enfermer lui-même dans une prison durant les derniers mois desa vie, & qui avoit causé la mort à Charles Sept fon ayeul; c'est à dire que se voyant encore jeune, & confiderant qu'avant qu'il fût avancé en âge, le Dauphin seroit en êtat de régner, il avoit apprehendé que ce Dauphin ne format le deffein de le dépouiller, que Louis Onze s'étoit mis deux fois en devoir d'executer; & qu'il ne l'accomplit avec d'autant plus de facilité, que sa gentilesse & sa hardiesse attiroientdéja sur lui les yeux de rous les François. Charles Huit ne partit de Lion que pour aller, selon la coûtume de ses Prédecesseurs, rendre ses actions de graces à Dieu dans l'Eglise de Saint Denis en France. Son chemin étoit de passer par Paris, & lesBourgeois de cette Ville lui avoient préparé une magnifique entrée; mais il crut les punir en les privant cette fois de sa presence. Il les avoit priez en partant pour l'Italie de lui prêter cent mille

DE CHARLES VIII. LIV. V. 525 millelivres, & il les avoit convaincus de l'extrême besoin qu'il en avoit. Cependant ils avoient eu la dureté de les lui refuser, & ils ne lui en avoient apporté que de foibles raisons. Il sembla pour lors être plus touché du desir de prendre le soin de ses affaires, & il retourna à Lyon avec plus de diligence qu'il n'en étoit venu. Il agrea mêmes que l'on publiat qu'il le failoit dans la feule veuë d'être plus prêt des lieux où l'on préparoit le secours & les refraîchissemens necessaires aux François qu'il avoit laislez dans le Royaume de Naples. Il prit dans son Conseil une resolution qui auroit maintenu la gloire de la Monarchie Françoise, si elle cût été executée en tout ou du moins en partie, Trivulce eut ordre de passer incessamment les Alpes avec hurt cens Lances, deux mille Suiffes, & deux mille Gascons: On lui promit que le Duc d'Orleans le suivroit avec d'autres Troupes, & ensuite le Roy en personne; & qu'on équiperoit en même temps une Flotte de trente Galeres & d'autant de gros Vaisseaux, desquels on envoyeroit à Cayete les premiers qui seroient prêts pour ravitailler cette importante Place, & pour confirmer les autres dans la resolution de se bien destendre. Mais le Cardinal Briconnet que l'on nommoit alors le Cardinal de Saint Malo, à cause qu'il étoit Evêque de cette Ville, & qui durant l'absence du Sénechal de Baucaire, demeuré dans le Royaume de Naples pour les raisons que l'on a déja rapportées, avoit feul la principale autorité dans le Conseil & dans la direction des Finances, retarda, dit on, toutes les expeditions,& retint ou détourna à d'autres usages l'argent necessaire au payement des Ouvriers & des Soldats. Soit qu'il agît en cela de concert avec le Pape qui l'en avoit prié, ou qu'il ne fût pas de son interêt que la Guerre finît avant que le Sénechal de Baucaire fût retourné à la Cour. On ajoûte qu'il ne se mit pas autrement en peine de la mauvaile

vaise humeur que le Roy lui en témoigna, ni des reproches que Sa Maj. lui en fit de temps en temps, parce qu'il avoit étudié le foible de son Maître, &c qu'il le connoissoit comme un esprit timide dans le fond, quoy qu'il parût courageux au dehors, &c facile à réprendre ses premieres inclinations pour le plaisir, aussi-tôt qu'il se sentie las de l'application qu'il avoit donnée aux affaires publiques.

Et de fait quoyque la jeune Noblesse eut accouru de toutes les Provinces vers les Frontieres du Dauphiné & de la Provence pour accompagner fon Roy dans le second voyage d'Italie, & que tous les ordres eussent été donnez pour la marche & pour la subsistance des Troupes dans la Savoye, dans le Marquilat de Salluce, dans le Piedmont, & dans le Montferrat; Sa Majesté au lieu de s'aller mettre à la tête de son Armée, retourna vers Paris. Les Auteurs qui veulent expliquer favorablement ce contre temps, l'attribuent au défir qu'elle avoit de suivre l'exemple de la pluspart de ces Predecesseurs qui n'avoient jamais entrepris aucune guerre importante, sans faire un pelerinage à l'Eglise de faint Denis; mais les autres plus malins, l'imputent à l'amour de Charles Huit pout une Demoiselle de la Reine sa femme. Quoyqu'il en soit, il parut bien tôt aprês que la Reine étoit grosse ; & comme les Medecins promettoient qu'elle accoucheroit d'un fils, le Roy fut conseillé d'en attendre le succès. Son esperance ne sut pas tout à fait frustrée, puisque la Reine se délivra heureulement d'un Dauphin.

Mais ce jeune Prince ne vécut que peu de jours; & les puissans Ennemis que le Duc d'Orleans avoit à la Cour, se prévalurent de cette occasion, pour inspirer à Sa Majesté une secrete jalousie, qui sur la dernière cause du malheur de ses affaires dans le Royaume de Naples. On lui sit passer pour un crime la qualité de Successeur présomptit à la

Cou-

DE CHARLES VIII. LIV. V.

Couronne, qui ne pouvoit être contestée au Duc d'Orleans; & l'on prétendit qu'il faloit bien qu'il eur contribué directement ou indirectement à la mort des trois fils que la Reine avoit mis au monde, puilqu'aucun d'eux n'avoit vécu. Ils ajoûterent que ce Duc avoit eu tant de joye de voir la Cour en duëil, qu'il n'avoit été capable, ni de la cacher au dedans de lui-même, ni d'empêcher que ceux qui l'abordoient ne s'en apperceussent: Qu'il s'étoit enquis de Medecins si les Roy vivroit longtemps; & qu'il s'étoit réjoui d'apprendre d'eux que, ou toutes les plus fortes conjectures de leur science étoient fausses, ou Sa Mai, mourroit bientôt. Le Duc d'Orleans fut averti des mauvais offices qu'on lui rendoit à la Cour, & prit de son côté toutes les précautions necessaires pour éviter que ses Ennemis n'achevassent de le perdre. Il se confina dans son Château de Blois, & il y vécut en simple Gentil-homme: Il ne recevoit point de vifites; & pour s'en exempter, il alloit tous les jours à la chasse, & il y demeuroit le plus long-temps qu'il lui étoit possible : Il témoignoit si peu d'ambition, que la Cour lui ayant offert le Generalat de l'Armée Françoise destinée à punir Louis Sforce de sa perfidie, il le refusa, quoyqu'il cut plus d'interêt de l'accepter qu'aucun autre, & qu'il prévît aflez que sa reputation seroit fletrie, s'il negligeoit de recouvrer l'heritage de son Ayeule."

Il parut par l'évenement que la conduite du Duc ne Vifd'Orleans avoit été prudente, parce que Charles conti. Huit revint bien tôt des mauvailes impressions qu'on lui avoit données du premier Prince de son Sang.S. M. changea devictout d'uncoup, & se corrigea de ses principaux defauts entre lesquels l'amour volage n'étoit pas le moindre. Les Devots attribuérent la grace que Dieu lui fit alors à l'action de continence qu'il avoit pratiquée dans la Ville d'Ast la derniere fois qu'il y avoit passé. Un foir qu'il se retiroit dans sa chambre, il y trouva

une fille d'une incomparable beauté que ceux de fes Domestiques qui prenoient le soin de ses plaisirs y avoient introduite. Cette fille étoit à genoux devant une image de la Vierge qu'elle avoit apperceué dans la ruelle du lit, & pleuroit à chaudes larmes. Le Roy la trouvant dans cette posture, lui demanda la cause de sa douleur, & elle le conjura de lui sauver l'honneur en consideration de celle qui etoit representée dans ce tableau, & qui n'auroit point été mere de Dieu, si elle eût perduë sa virginité. Elle ajoûta que son pere & sa mere l'avoient venduë à un des Domestiques de Sa Maj. & que leur extrême pauvreté en avoit été la cause.

Le Roy touché du discours de cette fille, & d'ailleurs persuadé par son ingenuitéqu'elle disoit vray, lui demanda s'il ne s'étoit pas présenté quelque honnête homme qui l'eût recherchée en mariage. Elle nomma un Bourgeois d'Ast passablement accommodé; & le Roy le manda fur le champ avec le pere & la mere de la fille. Il traitta avec eux: Il convint de la Dot: Il la paya par avance; & ce qu'il y eut de plus confiderable, fut que Sa Majesté n'oublia rien de ce qui servoit pour empêcher que l'on scut rien de ce qu'elle venoit de faire. L'une des premieres marques que le Roy donna que sa conversion étoit sincere, fut le Gouvernement de son Etar, dont il se chargea immediatement par luymême. Sa Majesté fit de nouveaux Réglemens pour l'Administration de la Justice & des Finances: Elle bannit ou interdit les Officiers, qui furent convaincus de concustion : Elle donna deux fois la semaine des audiances si generales, que les plus pauvres de ses Sujets n'en étoient point exclus: Elle travailla à retablir l'Ordre Ecclesiastique dans sa purere;& elle corrigea, aurant qu'il dépendit d'elle, l'abus de la pluralité des Benefices : Elle voulut être exactement informée de l'état de son revenu; & elle se proposa de vivre à l'avenir de son Domaine, & de ne lever d'impôts extraordinaires sur ses Sujets,

DE CHARLES VIII. LIV. V. (29

que jusqu'à la concurrence de douze cent mille livres par an: Elle ne se servit plus que de Ministres d'une fidelité éprouvée; & comme il étoit alors assez difficile d'en avoir d'habiles, elle voulut au moins qu'ils fussent si gens de bien, que l'on n'eût trouvé jusques-là rien à redire dans leur conduite : Elle se corrigea des discours licentieux qui lui étoient échapez, & il n'en fortit plus de sa bouche, qui ne témoignassent une respectueule crainte envers Dieu, & une tendre affection pour ses peuples.

Charles Huit se disposoit ainsi pour l'autre monde avec autant d'exactitude, que s'il eut été affeuré de ne pas demeurer long temps dans celuy-cy : Et de fait la conjecture ne le trouvaque trop bien fondée; car la veille de Pasques Fleuries, septiéme jour d'Avril 1498, il prit la Reine par la main, pour la mener voir une partie de Paume, qui se devoit jouer dans les fossez du Château d'Amboise, & il entra avec elle dans une galerie qui regardoit sur le ieu. Tous les Historiens remarquent que cette galerie étoit le lieu le plus fale & le plus mal entretent du Château; & de plus la porte en étoit si basse, quele Roy, tout petit qu'il étoit, s'y heurta la tête en y entrant. Il s'entretint là des choses spirituelles, en attendant que la partie commençat; & comme il protestoit que moyennant la grace de Dieu, il ne l'offenseroit jamais mortellement, il tomba tout d'un coup à la renverse. On le mit sur une méchantepaillafle, qui, par hazard se trouva dans lagalerie, où il demeura jusqu'à onze heures du soir, sans pouvoir être foulagé, tant l'apoplexie, qui le tourmentoit, étoit forte. Il revint pourtant trois fois à lui, & il ne prononça point d'autres paroles, que celles dont il avoit accoutume d'uler, lors qu'il invoquoit le secours de Dieu & des Saints, ausquels il avoit une dévotion particuliere. Dans la troisième fois qu'il revint à lui, il expira doucement, la vingt-leptième année de lon age, & la quinziéme de son Régne, On parla diversement de la cause de

